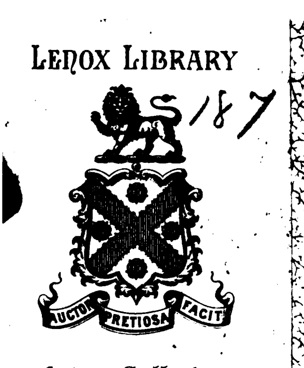
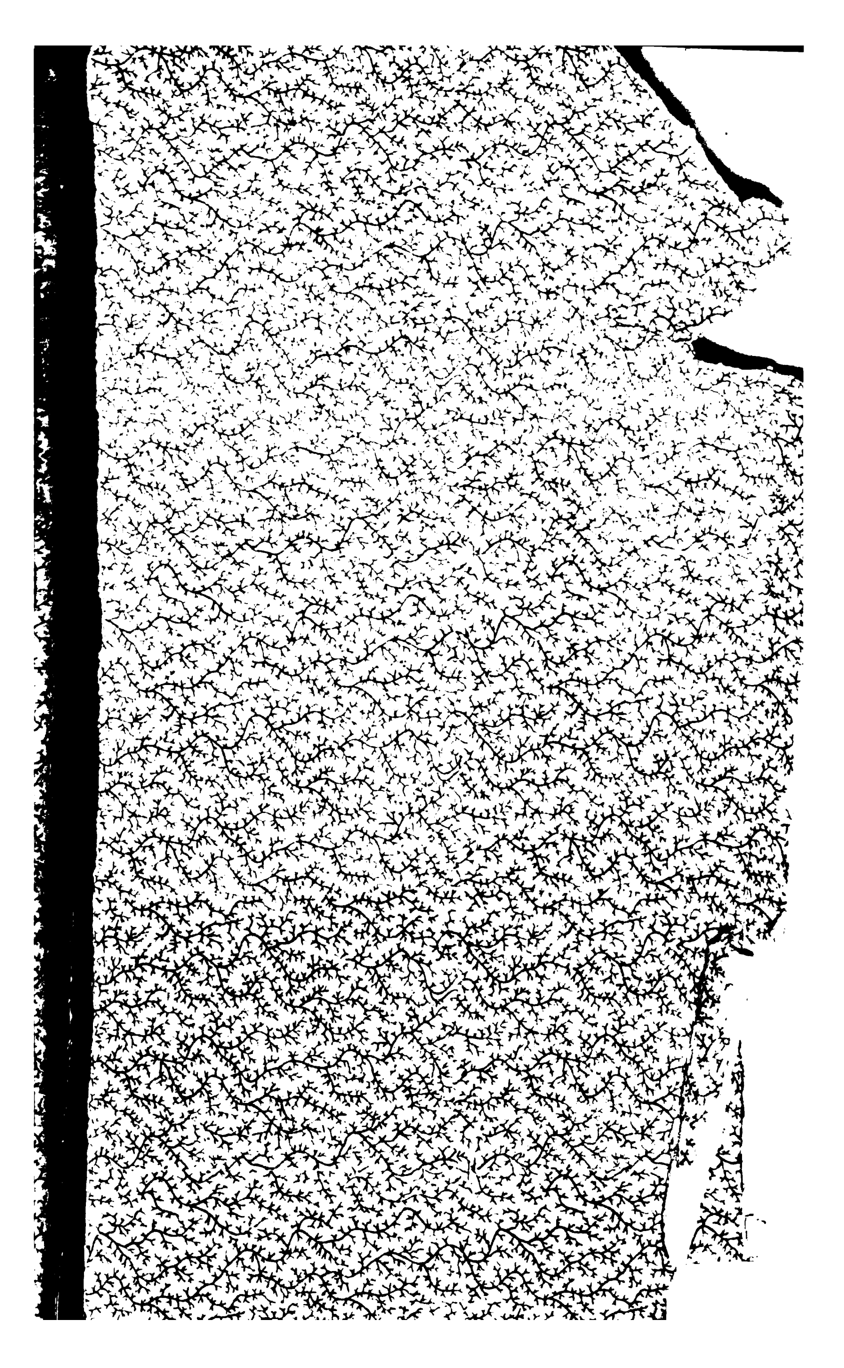
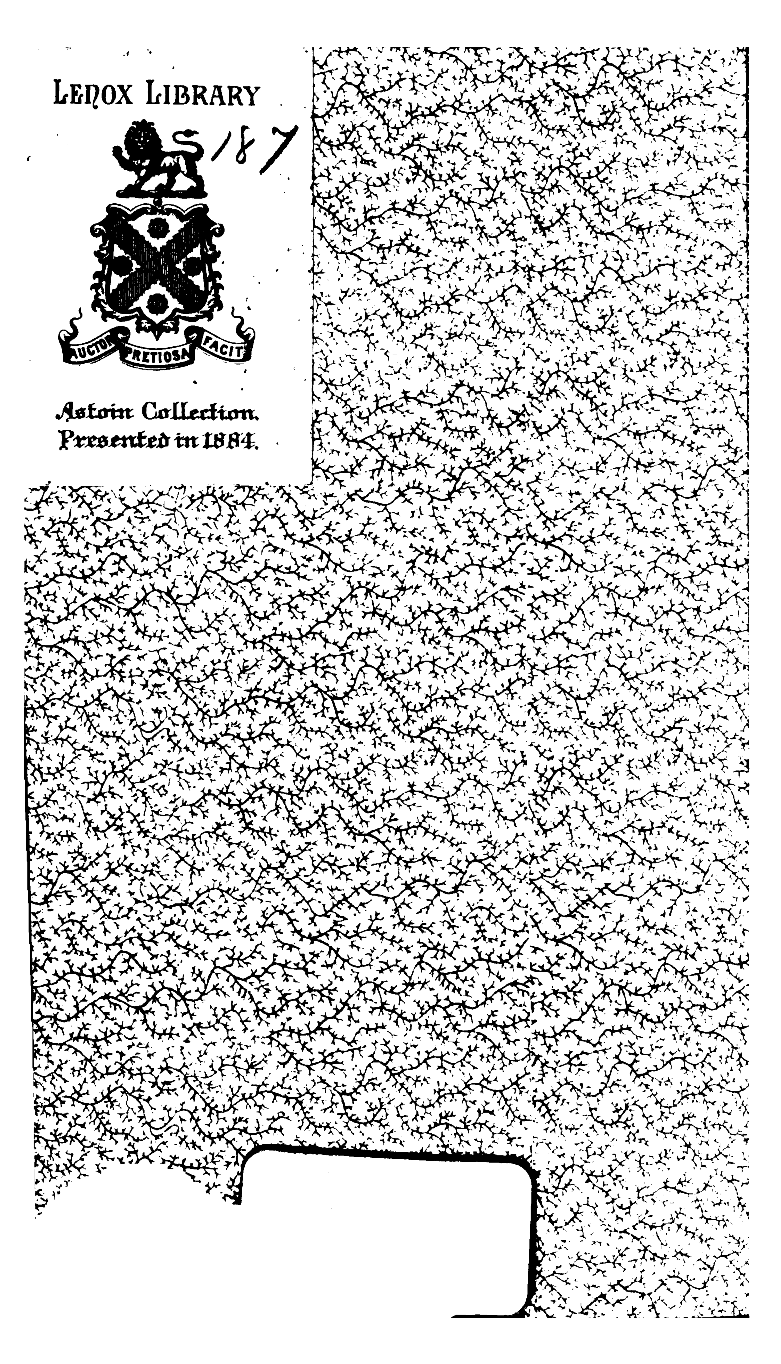
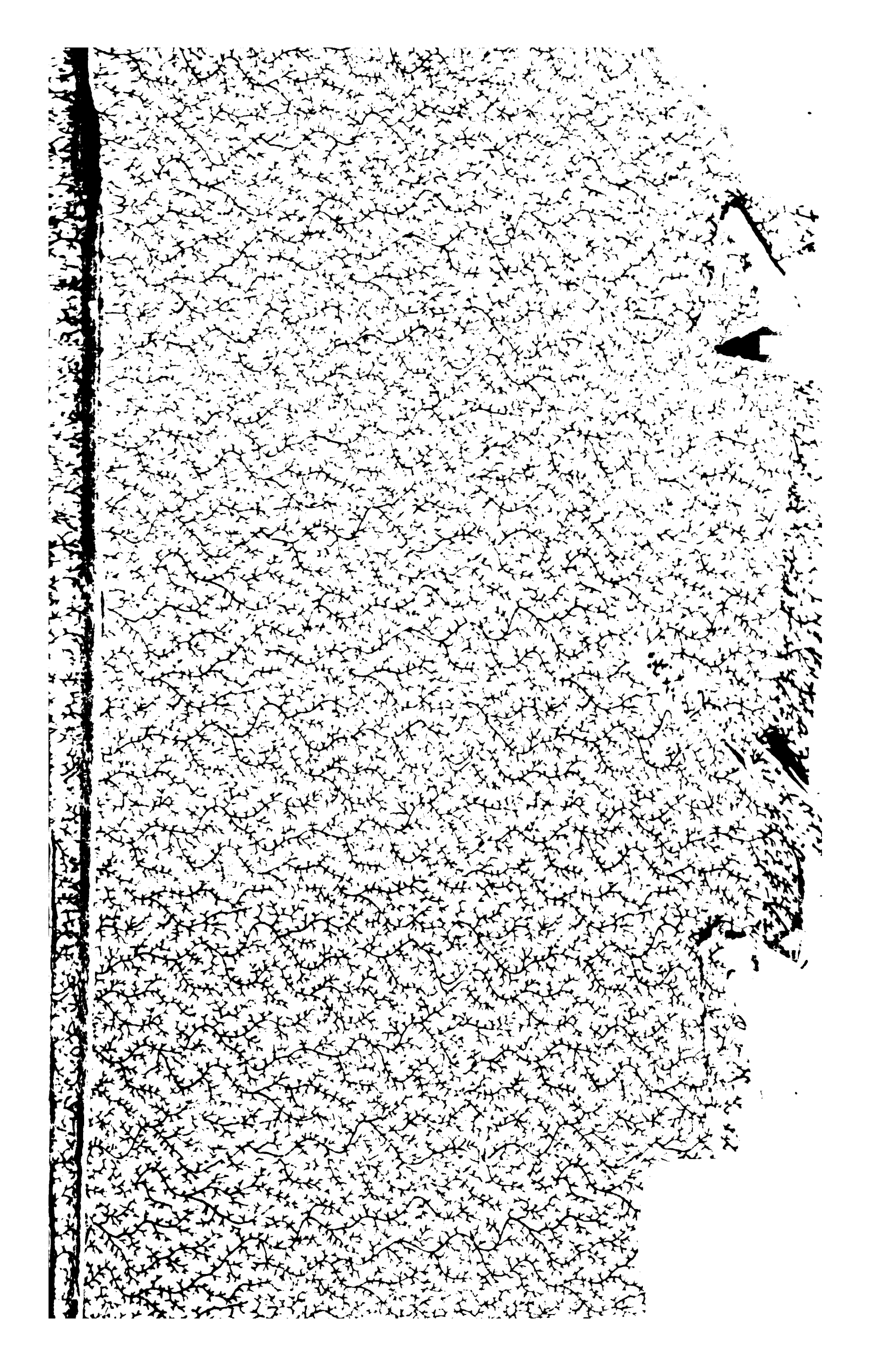

LENOX LIBRARY
S 187
AUCTOR
PRETIOSA
FACIT




AUCTOR PRETIOSA FACIT




ENOX LIBRA
UCTOR

MÉMOIRES

DE

Mme DE MOTTEVILLE

SUR ANNE D'AUTRICHE ET SA COUR

—

TOME IV

ASTOIN NEW-YORK

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

MÉMOIRES

DE

Mme DE MOTTEVILLE

SUR ANNE D'AUTRICHE ET SA COUR

NOUVELLE ÉDITION

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE CONRART

AVEC UNE ANNOTATION

EXTRAITS DE MONTGLAT, OMER TALON, GOURVILLE, Mlle DE MONTPENSIER, ETC., ETC.

DES ÉCLAIRCISSEMENTS ET UN INDEX

PAR M. F. RIAUX

ET UNE NOTICE SUR Mme DE MOTTEVILLE

PAR M. SAINTE-BEUVE

de l'Académie française

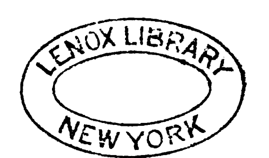
TOME QUATRIÈME

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

39, RUE DE L'UNIVERSITÉ

1855


LENOX LIBRARY
NEW YORK

MÉMOIRES

DE

Mme DE MOTTEVILLE

CHAPITRE XLVIII

(1652). — Intrigues de Retz et de madame de Chevreuse contre Condé. — Troubles à Paris. — Condé bien accueilli au parlement. — Il s'empare de Saint-Denis. — Négociations pour la paix. — Prétentions de Condé. — Le duc de Bouillon et le cardinal de Retz les font rejeter. — Turenne bat l'armée de Condé à Étampes. — Procession de la châsse de sainte Geneviève pour obtenir du ciel le renvoi de Mazarin. — Condé affecte la dévotion. — Accommodement du Roi avec le duc de Lorraine. — Condé à Saint-Cloud. — Madame de Motteville rejoint la cour à Saint-Denis. — Bataille de la porte Saint-Antoine. — La Reine se tient aux Carmélites. — Morts et blessés des deux partis. — Mademoiselle à la Bastille. — Paris reçoit Condé avec enthousiasme. — Anne d'Autriche soigne les blessés. — Assemblée de l'hôtel-de-ville. — Incendie. — Violences de la populace. — Madame de Motteville s'éloigne de la cour. — Divisions dans le parlement. — Conseil de guerre du parti de Condé. — Nemours tué en duel par Beaufort. — Condé traite avec l'Espagne. — Mort de Chavigny. — Mazarin quitte Paris. — Condé se rend en Flandre. — Le Roi à Compiègne. — Amnistie. — Exil des frondeurs. — Le duc d'Orléans s'enfuit à Blois. — Mademoiselle chassée des Tuileries. — Rentrée solennelle du Roi à Paris. — Il s'établit au Louvre. — La politique interdite au parlement. — Arrestation du cardinal de Retz. — Fin de la Fronde.

[1652] Madame de Chevreuse et le coadjuteur firent beaucoup d'intrigues pour le[1] priver de ce triomphe. Ils avoient même gagné le maréchal de L'Hôpital pour

[1] Le prince de Condé.

empêcher qu'il ne fût reçu dans Paris; mais le duc d'Orléans, qui aimoit à avoir des seconds, fortifié par les serviteurs du prince de Condé, le soutint malgré leurs obstacles. Alors on vivoit dans Paris avec peu de sûreté et beaucoup de troubles. L'hôtel de Nevers pensa être pillé, attendu qu'on soupçonnoit madame Du Plessis-Guénégaud, à qui est cette maison, de travailler à la paix et d'être fidèle au Roi. Elle n'en étoit pas accusée à tort; car elle faisoit alors tous ses efforts pour lui rendre service, étant en grand commerce avec Fouquet[1], créature du cardinal Mazarin. Des dames de qualité, en passant par le Pont-Neuf un de ces jours-là, coururent fortune d'être jetées dans la rivière par des coquins qui faisoient impunément beaucoup d'insolences et de méchancetés. L'armée des princes, manquant de fourrages vers Châtillon, fut conduite à Etampes, où ils crurent qu'elle pourroit subsister long-temps avec abondance de vivres.

Le 22, M. le prince alla au parlement prendre sa séance avec le duc d'Orléans. Il y fut reçu, venant de donner un combat contre le Roi. Ces princes protestèrent au parlement de leurs bonnes intentions pour justifier le motif de leurs armes, et dirent qu'ils déclaroient encore que, pourvu que le Mazarin s'éloignât de la cour, lui et ses adhérens, ils mettroient aussitôt les armes bas. Ils mirent cette dernière clause, afin qu'en cas qu'on leur ôtât le prétexte du Mazarin, il en restât encore un qui pût durer dix ans, taxant tous les jours quelque nouvelle personne d'être de ce parti, attendu qu'ils pouvoient comprendre toute la cour sous le nom de mazarins et d'adhérens.

[1] Depuis surintendant des finances. L'éclat de sa disgrâce et sa captivité lui ont fait payer cher la fortune et les honneurs auxquels il était parvenu.

Ce jour il y eut de grands cris d'allégresse en faveur des princes, et nul n'osa jamais parler pour le Roi, ni représenter qu'il n'étoit pas juste de recevoir le prince de Condé tout sanglant encore des combats qu'il venoit de donner contre lui. Les députés du parlement, qui avoient été porter au Roi les remontrances par écrit que le parlement avoit ordonnées contre le retour du cardinal Mazarin, firent ce jour-là leur relation, et se plaignirent de n'avoir pas été bien reçus, ni les remontrances lues en présence du Roi, selon l'ancien usage. Toute la compagnie en fut scandalisée; les gens du Roi firent de grandes exclamations, et dirent que le Roi leur avoit répondu qu'il enverroit quérir les informations contre le cardinal; qu'après les avoir lues et vues, il les manderoit pour leur faire réponse. La compagnie cria fortement contre cela, quoique ce fût une chose dans l'ordre et conseillée par le premier président, qui étoit alors tout-à-fait attaché au service du Roi, et qui en savoit plus qu'eux.

On donna avis à Paris, à M. le prince, que Miossens et le marquis de Saint-Mesgrin, lieutenans-généraux, marchoient de Saint-Germain à Saint-Cloud avec deux canons, à dessein de chasser cent hommes du régiment de Condé qui s'étoient retranchés sur le pont, et qui en avoient rompu une arche. M. le prince monta à cheval avec ce qui se trouva auprès de lui, à dessein d'y aller. Le bruit de cet exploit ayant été répandu par Paris, huit ou dix mille hommes le suivirent, tant honnêtes gens que bourgeois : ce qui fit que les troupes du Roi se contentèrent de tirer quelques coups de canon, et de se retirer.

M. le prince, voulant profiter de la bonne volonté de ses bourgeois, les mena à Saint-Denis, où il y avoit une garnison de deux cents Suisses. Ses troupes y arrivèrent

à l'entrée de la nuit; et ceux de dedans, ayant pris l'alarme, la donnèrent aux assiégeans. Le duc de La Rochefoucauld m'a dit que M. le prince, étant au milieu de trois cents chevaux, et cette compagnie étant composée de tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité dans son parti, s'en vit abandonné dès qu'on eut tiré trois mousquetades, et qu'il demeura auprès de lui, lui septième. Ce prince fit entrer ses gens dans Saint-Denis par les vieilles brèches, qui n'étoient point défendues; et après, tout ce qui l'avoit abandonné le vint trouver, chacun alléguant une excuse particulière de sa faute, dont la honte étoit commune à tous.

Les Suisses voulurent défendre quelques barricades dans la ville; mais, étant pressés, ils se retirèrent dans l'abbaye, et se rendirent deux jours après prisonniers de guerre. On n'y fit point de désordre : mais le soir de ce même jour les troupes du Roi la reprirent; et Deslandes, capitaine du régiment de Condé, que M. le prince y avoit laissé pour commander, se retira à son tour dans l'église, où il tint trois jours. Quoique cette action ne fût pas célèbre, elle ne laissa pas d'avoir quelque éclat : elle augmenta la bonne volonté des bourgeois en faveur du prince de Condé, car chacun étoit bien aise de pouvoir dire qu'il avoit été à la guerre avec lui.

Le duc de Rohan travailloit à son ordinaire à porter les princes à l'accommodement. Chavigny, quoique ennemi du cardinal, vouloit la même chose, afin de parvenir à ses fins, qui alloient à vouloir toujours, soit d'une façon, soit d'une autre, faire un beau personnage sur le théâtre[1]. Tous deux conseillèrent à M. le

[1] Selon Retz, *la démangeaison des négociations* était *une maladie qui régnoit dans le parti des princes*. Mais le négociateur le plus acharné étoit Chavigny. « M. de Chavigny, dit Retz, qui avoit été dès son enfance

prince de penser à une paix avantageuse. Les propositions qui avoient été faites en particulier à Chavigny par Fabert[1] lui plaisoient beaucoup : car, comme il a été dit, pour engager par lui le duc d'Orléans et M. le prince à penser à s'accommoder, le cardinal l'avoit laissé espérer qu'ils iroient ensemble traiter la paix générale; et sur cette espérance, Chavigny vouloit celle de la cour et des princes. Ce qui plaisoit au ministre, non-seulement pour en prétendre ce bon effet, mais encore plus pour affoiblir l'intrigue, et désunir les conjurés et ceux qui désiroient sa perte, et pour empêcher les progrès que le prince de Condé auroit pu faire à la tête d'une armée.

En cette occasion, sa finesse ordinaire lui réussit selon ses desseins. M. le prince consentit à laisser aller à Saint-Germain, où étoit la cour, le duc de Rohan, Chavigny et Goulas, tous trois chargés des intérêts du duc d'Orléans et des siens. Le premier ne demandoit que l'éloignement du ministre, et M. le prince vouloit la même chose avec de grands accompagnemens. Il avoit beaucoup de personnes à contenter, ses amis, les Bordelais, ses troupes, le prince de Conti et le public. Il demandoit l'établissement d'un conseil, et pouvoir du Roi de traiter la paix générale[2], et d'y pouvoir travail-

nourri dans le cabinet, ne pensoit qu'à y rentrer par toute voie. M. de Rohan, qui n'estoit, à parler proprement, bon qu'à danser, ne se croyoit lui-même bon que pour la cour!... (Mém. du cardinal de Retz, année 1652.) F. R.

[1] Fabert entretenait une négociation secrète, mais régulière, avec Chavigny, au nom et pour le compte de Mazarin. Retz qui le dit ajoute : « Elle ne réussit pas, parce que le cardinal ne voulut point dans le fond d'accommodement, et il n'en cherchoit que les apparences, pour décrier dans le parlement et dans le peuple M. le duc d'Orléans et M. le prince. » F. R.

[2] Cette prétention de Condé à traiter de la paix avec les Espagnols, au nom de la France, ne pouvait être admise par Mazarin, qui mettait toute sa gloire et sa principale ambition à être chargé de la même né-

ler selon les propositions justes et raisonnables dont on conviendroit. Cet article étoit agréable à Chavigny, par la part qu'il prétendoit y avoir, et par l'espoir de se voir bientôt en pouvoir de se venger entièrement du cardinal Mazarin. L'ordre exprès qu'il reçut en même temps des deux princes, de ne le point voir et de ne point traiter avec lui, ne lui déplaisoit pas non plus; car, ne l'aimant point, il lui sembloit que son abaissement lui donnoit à lui en son particulier une gloire bien relevée. Mais souvent nous nous trompons dans nos projets.

Le voyage de Chavigny ne lui fut nullement avantageux. Il revint sans avoir rien conclu : ce qui étonna tous ceux de son parti, qui avoient cru, le voyant si empressé et si occupé du désir de la paix, qu'il avoit sûreté de la part du ministre d'y pouvoir réussir. Non-seulement il avoit traité avec le cardinal (ce qui dans le vrai n'étoit pas un grand crime), mais M. le prince avoit trouvé mauvais de ce qu'il n'avoit insisté que sur l'établissement d'un conseil nécessaire, pareil à celui que le feu Roi, par son avis, avoit ordonné peu avant sa mort; et que moyennant cela il devoit porter M. le prince à consentir que le ministre et lui allassent traiter la paix générale. L'article secret étoit que le cardinal, après la conclusion de la paix, pourroit demeurer en France.

gociation. Mais il y avait encore un autre motif. Condé répétait sans cesse que les Espagnols ne feraient la paix que par son entremise, ce qui était déjà suspect. Omer Talon a donc raison de dire que « à la cour on ne pouvoit consentir de donner à M. le prince cet emploi, attendu qu'il étoit notoirement en bonne intelligence avec les Espagnols, desquels les troupes étoient dans Stenay par son consentement, et dans Bourg où il les avoit introduites; et qu'il étoit dangereux de commettre un ouvrage de cette qualité à un premier prince du sang, qui en pouvoit tirer de grands avantages contre le Roi. » (Mém., année 1652.) Enfin on ne pouvait ignorer le traité secret de Condé avec l'Espagne. F. R.

Ce traité si raccourci ne plut point à M. le prince : il se résolut de ne plus donner de part dans ses affaires à Chavigny, car lui-même désiroit être celui qui devoit aller traiter la paix générale. Il voulut donc envoyer de sa part Gourville à la cour, chargé d'une instruction dressée par lui en présence de la duchesse de Châtillon, et des ducs de Nemours et de La Rochefoucauld [1].

Voici à peu près ce que contenait cette instruction de Gourville, et c'est de lui-même que je l'ai su.

I. M. le prince ne vouloit plus traiter, passé cette fois. Il promettoit sincèrement d'exécuter ce qui seroit accordé; comme de même il vouloit qu'on lui tînt ce qu'on lui promettoit. Il demandoit précisément que le cardinal Mazarin sortît du royaume, et allât à Bouillon.

II. Que M. le duc d'Orléans et M. le prince eussent le pouvoir de faire la paix générale, et que M. le prince pût envoyer en Espagne et ajuster le lieu de la conférence.

III. Il demandoit un conseil composé de gens tels qu'ils en conviendroient. Il vouloit régler les finances; amnistie générale, et récompense pour ceux qui les avoient servis; des grâces pour les Bordelais; diminution de tailles de la Guienne; de grands avantages pour le prince de Conti, pour le duc de Nemours; un gouvernement et un brevet de prince pour le duc de La Rochefoucauld [2], pareil à celui du duc de Bouillon et de

[1] Gourville mentionne le fait dans ses *Mémoires*, mais ne dit rien des instructions que lui donna le prince de Condé. « Son Altesse conçut quelque défiance de M. de Chavigny, et me chargea d'aller trouver M. le cardinal pour lui dire, une fois pour toutes, qu'il étoit bien aise de savoir si Son Éminence vouloit faire la paix ou non. Je lui proposai les conditions dont j'avois été chargé; mais, comme c'étoit assez que l'un proposât quelque chose pour que l'autre y apportât des difficultés (ce que j'ose dire avoir mieux connu que personne), toutes les négociations n'aboutirent à rien. » F. R.

[2] On se rappelle que madame de Longueville, lors de la première

Guéménée, et un gouvernement ou de l'argent pour les particuliers; que Marsin et Du Dognon fussent maréchaux de France; le rétablissement de M. de La Force dans son gouvernement de Bergerac, et le reste. Moyennant quoi [1] M. le prince promettoit de bonne foi de quitter les armes, et consentir à tous les avantages du cardinal, à sa justification, et à son retour en France dans trois mois, dans le temps que le prince, ayant ajusté les points de la paix générale avec les Espagnols, seroit sur les lieux de la conférence avec les ministres; et promettoit de ne point signer la paix qu'après le retour du cardinal.

Le cardinal écouta les propositions de Gourville, et y parut facile [2]. Sans doute que cette facilité étoit feinte, et qu'il espéra le remède de ce qui pouvoit lui en déplaire, par les difficultés qui naturellement de-

paix avec la cour, avait demandé et obtenu le tabouret, c'est-à-dire le rang de princesse pour la duchesse de La Rochefoucauld, et que, par suite du retrait de tous les tabourets accordés, cette concession avait été annulée. F. R.

[1] Moins discret que Gourville, Retz dit quelques mots des demandes particulières du prince de Condé :

« Les propositions des gouvernements de Guienne pour M. le prince; de la Provence pour M. son frère; de l'Auvergne pour M. de Nemours; les cent mille escus et le bon que l'on demandoit pour M. de La Rochefoucauld; le baston de maréchal de France pour M. Du Dognon; les lettres de duc pour M. de Montespan; la surintendance des finances pour M. d'Ognon; le pouvoir de faire la paix générale à Monsieur; et à MM. les princes celui de nommer des ministres, y furent figurés de toute leur estendue. » Ainsi Retz, plus explicite sur quelques points que madame de Motteville, sur l'ensemble s'accorde avec elle.

Dans ces négociations, les princes s'efforçaient autant que possible de tout traiter en dehors du parlement. (Voyez les Mém. d'Omer Talon, année 1652). F. R.

[2] Retz peint vivement cette *facilité* de Mazarin dans les négociations: « Le fort de M. le cardinal Mazarin estoit proprement de ravauder, de donner à entendre, de faire espérer; de jeter des lueurs, de les retirer; de donner des vues, de les brouiller. Voilà un génie tout propre à se servir des illusions que l'autorité royale a tousjours abondamment en main pour engager à des négociations. » (Mém., année 1652.) F. R.

voient se trouver à les exécuter. Il arriva en effet que le duc de Bouillon s'y opposa aussitôt, et demanda pour lui un duché qu'il désiroit qu'on retirât des mains de M. le prince, pour faire partie de sa récompense de Sedan. Cette demande arrêta la négociation chimérique de Gourville, et le cardinal se contenta de le renvoyer à M. le prince pour lui exposer cette difficulté, afin d'y trouver du remède.

Comme les grands desseins sont souvent traversés par les fantaisies et les intérêts des particuliers, le cardinal de Retz s'opposa aussi à cette dernière négociation, parce qu'elle se seroit faite sans lui. Il crut que, le duc d'Orléans et M. le prince étant réunis à la cour, il perdroit son crédit; que la guerre, qui apparemment éloigneroit ou perdroit M. le prince, le rendroit en son particulier le maître de l'esprit du duc d'Orléans, et que par là il se feroit considérer davantage. Chavigny se joignit à lui par cet intérêt, soit de concert avec lui, ou agissant lui seul : il détourna le duc d'Orléans d'y penser, parce qu'il ne vouloit point d'une paix qu'il n'auroit point faite ni proposée.

Dans cet état, une dame voulut avoir la gloire de décider de la destinée d'un grand prince, et d'avoir part à la plus éclatante affaire de l'Europe, qui étoit alors cette paix de la cour, qui paroissoit devoir être suivie de la générale, c'est-à-dire s'il eût été possible de la faire aux conditions qui avoient été proposées. Madame de Châtillon haïssoit madame de Longueville : l'émulation de leur beauté et du cœur du duc de Nemours, qu'elles vouloient posséder l'une et l'autre, faisoit leur haine. Madame de Châtillon avoit vengé le duc de La Rochefoucauld, en ce qu'elle avoit emporté sur madame de Longueville l'inclination de ce prince, qui s'étoit donné entièrement à elle.

Cette belle veuve ne haïssoit pas le duc de Nemours : cette conquête lui plaisoit; mais ayant toujours eu quelque prétention sur les bonnes grâces de M. le prince, elle n'étoit pas fâchée non plus de conserver quelque domination sur l'esprit de ce héros, que toute l'Europe estimoit : si bien qu'elle fit dessein de l'engager à laisser conduire cette négociation par elle. Son dessein fut de faire la paix sans que madame de Longueville y eût aucune part, ni par la gloire ni par ses intérêts; et ne voulant pas faire de perfidie au duc de Nemours, elle le lui fit trouver bon, et l'engagea de rompre tout commerce avec madame de Longueville. Elle se servit du duc de La Rochefoucauld et de ses passions, pour faire approuver sa conduite au duc de Nemours, et pour presser M. le prince de se confier à elle et de vouloir écouter ses conseils. Le duc de La Rochefoucauld m'a dit que la jalousie et la vengeance le firent agir soigneusement, et qu'il fit tout ce qu'elle voulut. Comme cette dame désiroit aussi se faire riche, elle sut tirer alors un présent de M. le prince, qui, poussé à cette libéralité par son jaloux négociateur, lui donna, en qualité de parent, la terre de Marlou, et surtout un pouvoir très-ample de traiter la paix avec le cardinal Mazarin.

Elle alla donc à la cour, et y parut avec l'éclat que lui devoit donner une si grande apparence de crédit sur l'esprit de M. le prince; mais le cardinal ne crut pas possible qu'elle pût être si absolue maîtresse de son sort. Il s'imagina, selon la raison, que M. le prince avoit voulu lui complaire, mais que de tels traités ne se pouvoient pas faire de cette sorte : ou plutôt il ne voulut pas faire la paix dans des temps où il ne l'auroit pas faite assez avantageuse pour le Roi et pour lui; mais, agissant à son ordinaire, il gagna du temps, et

amusa le prince de Condé, pendant qu'il faisoit la guerre tout de bon en Guienne, et que partout les armes du Roi étoient victorieuses. Madame de Châtillon revint à Paris pleine d'espérance et de promesses; et le cardinal, plus habile et plus fin que ses ennemis, tira de sa négociation un plus solide bien qu'il n'en auroit reçu alors de l'accommodement.

Le maréchal de Turenne, ayant avis que Mademoiselle, passant par Étampes, avoit voulu voir l'armée des princes en bataille, fit marcher ses troupes, et arriva au faubourg d'Étampes avant que celles de l'armée qui étoit logée dans cette ville fussent en état de défendre leur quartier. Il fut forcé et pillé : MM. de Turenne et d'Hocquincourt se retirèrent au leur, après avoir défait mille ou douze cents chevaux des meilleures troupes de M. le prince, et amené plusieurs prisonniers. Dans ce même temps se faisoient plusieurs négociations et plusieurs voyages par les députés du parlement vers le Roi, tous demandant l'éloignement du ministre; et, selon les occurrences, ils étoient traités avec douceur ou rudesse.

L'heureux succès d'Étampes fit résoudre le cardinal de l'assiéger avec toute l'armée royale. Il y avoit lieu, pour plusieurs raisons, d'en espérer une bonne issue : le dessein en étoit beau, et pouvoit faire voir aux ennemis de l'État que le Roi ne manquoit pas de forces, ni son ministre de courage; mais le duc de Lorraine vint arrêter ce dessein[1]. Il y avoit long-temps que les princes

[1] Charles IV, duc de Lorraine, était le frère de Madame qui le sollicitait depuis longtemps de venir au secours de *messieurs les princes*. De leur côté, les Espagnols lui demandaient d'en faire autant. Pour toute réponse, le duc de Lorraine demanda de l'argent aux Espagnols, et aux princes, Jametz, Clairmont et Stenay, qui lui avaient appartenu autrefois, et qui depuis avaient été donnés au prince de Condé. Enfin il se décida à venir au secours des princes. « Il marcha, dit Retz, avec

l'attendoient avec impatience, et le ministre avoit empêché ce secours par quelque accommodement qu'il prétendoit avoir fait avec ce duc; mais sa légèreté ordinaire ne put le fixer à ce qui peut-être lui auroit été plus avantageux. Il vint avec ses troupes qui campèrent près de Paris : elles firent de grands désordres, et furent à quelques-uns de très-justes châtimens de leurs fautes. Ils n'osèrent s'en plaindre : les crimes volontaires rendent d'ordinaire les hommes plus patiens que la philosophie des plus sévères stoïques.

Le peuple ayant demandé à l'Hôtel-de-Ville que la châsse de sainte Geneviève fût descendue et portée en procession pour chasser le Mazarin et avoir la paix[1], la procession se fit avec la cérémonie ordinaire. Pendant cette pieuse action, M. le prince, pour gagner le

son armée, qui estoit composée de huit cents hommes et de vieilles et bonnes troupes; il les laissa à Lagny, et il vint à Paris où il entra à cheval, avec un applaudissement incroyable du peuple. »

Ce fut madame de Chevreuse qui poussa le duc de Lorraine à faire lever le siége d'Étampes, pour plaire au parti des princes, et à ramener ensuite ses troupes en Flandre pour plaire à la Reine « de qui il avoit en tout temps fait profession publique d'estre serviteur particulier Comme ce parti, qui estoit des deux co tés, pleut à son incertitude naturelle, il le prit sans balancer. » (Mém. de Retz, année 1652.) F. R.

[1] Pour s'expliquer cette procession, il faut se représenter l'état de désordre où étaient la ville et le peuple de Paris. Les boutiques s'ouvraient peu ou ne s'ouvraient pas. La misère, extrême partout, l'était surtout à Paris. La canaille s'assemblait à tout instant et sur toute espèce de prétexte; et regardant le Mazarin comme la cause de tout le mal, crioit sans cesse et partout : *Point de Mazarin!* et les autres : *La paix;* les premiers envoyés par le duc de Beaufort, et les autres, disait-on, par l'abbé Fouquet, émissaire du cardinal, et frère du célèbre Fouquet, alors procureur général. Cette canaille insultait souvent les membres du parlement. Le duc de Beaufort ne prenait pas la peine de dissimuler. Omer Talon raconte que le président de Longueil sortant du palais du Luxembourg « fut attaqué d'injures et de coups de pierre, et se jeta dans une maison où M. le prince alla le retirer. Ayant témoigné à M. de Beaufort que tout ce procédé ne valoit rien, et ayant appelé des siens pour chasser les coquins, ledit sieur de Beaufort les avoue pour ses amis. » (Omer Talon, Mém., année 1652.) F. R.

peuple et se faire roi des halles aussi bien que le duc de Beaufort, se tint dans les rues et parmi la populace, lorsque le duc d'Orléans et tout le monde étoit aux fenêtres pour voir passer la procession.

Quand les châsses vinrent à passer, M. le prince courut à toutes avec une humble et apparente dévotion, faisant baiser son chapelet, et faisant toutes les grimaces que les bonnes femmes ont accoutumé de faire. Mais quand celle de sainte Geneviève vint à passer, alors comme un forcené, après s'être mis à genoux dans la rue, il courut se jeter entre les prêtres : et, baisant cent fois cette sainte châsse, il y fit baiser encore son chapelet, et se retira avec l'applaudissement du peuple. Ils crioient tous après lui, disant : « *Ah! le bon prince! et qu'il est dévot!* » Le duc de Beaufort, que M. le prince avoit associé à cette feinte dévotion, en fit de même; et tous deux reçurent de grandes bénédictions, qui, n'étant pas accompagnées de celles du Ciel, leur devoient être funestes sur la terre. Cette action parut étrange à tous ceux qui la virent. Il fut aisé d'en deviner le motif, qui n'étoit pas obligeant pour le Roi; mais il ne lui fit pas grand mal.

Le Roi, qui alors recevoit de continuelles députations du parlement[1], ayant par une réponse écrite témoigné désirer de contenter ses peuples, et montré vouloir faire quelques conférences sur ce sujet, avoit ordonné qu'on députât tout de nouveau les mêmes députés. L'affaire à leur retour ayant été mise en délibération dans la compagnie en présence des princes, il fut dit que les

[1] Consulter les Mémoires d'Omer Talon sur cette période. On y voit les débats intérieurs du parlement, l'attitude que le duc d'Orléans et le prince de Condé y prenaient, et l'embarras croissant où cette compagnie se trouvait après quatre années d'une situation que les magistrats eux-mêmes qualifiaient d'anormale. F. R.

En suite de cet accommodement, M. le prince se résolut d'aller à son armée, de peur que celle du Roi ne l'attaquât en chemin. L'ayant tirée d'Étampes, il la rejoignit à Linats, et la mena loger vers Villejuif, puis à Saint-Cloud, où elle fut assez long-temps.

J'étois demeurée jusqu'alors dans Paris, où l'absence de la Reine et la vue de la révolte m'avoit incommodée; mais, sachant la cour à Saint-Denis, je fis résolution d'y aller et de m'échapper de Paris, d'où il étoit difficile de sortir sans quelque péril, à cause que les portes étoient gardées. Je le fis à l'aide d'un carrosse de Mademoiselle qui me mena jusqu'à Chaillot : puis de là je fus escortée par mon frère, lequel, étant venu de Saint-Denis pour me quérir, avoit été reconnoître les endroits par où nous pouvions passer; et quoique ce jour tous les environs de Paris fussent couverts de troupes du Roi et de M. le prince, nous passâmes heureusement par un chemin de traverse, et allâmes rejoindre la cour, qu'il y avoit long-temps que j'avois quittée.

Nous trouvâmes que l'armée étoit occupée à passer la rivière, pour aller battre les ennemis à Saint-Cloud, où ils étoient encore; mais M. le cardinal, ayant eu avis qu'ils quittoient ce poste, et qu'ils marchoient cette nuit du premier au second pour aller à Charenton, fit aussitôt repasser notre armée pour prendre cette même route; et nous vîmes de nos fenêtres, le matin à notre réveil à Saint-Denis, les dernières troupes de l'arrière-garde filer vers Paris pour aller attaquer celles des princes, que la nôtre rencontra vers le faubourg de Saint-Martin, tirant vers celui de Saint-Antoine.

D'autre côté, M. le prince, voyant l'armée du Roi grossie des troupes du maréchal de La Ferté, et qu'il ne pouvoit faire passer la sienne par Paris comme il l'avoit espéré, pour s'aller poster dans cette langue de

terre qui fait la jonction de la Marne avec la Seine, fut obligé de la faire marcher à l'entrée de la nuit le premier de juillet; et pour arriver sûrement où il vouloit aller avant que l'armée du Roi le pût joindre, il les fit passer par le Cours et par le dehors de la ville, qui étoit ce même chemin que nous avions pris peu d'heures auparavant, et où nous pensâmes rencontrer et passer avec les premières troupes de son avant-garde.

C'est une terrible aventure pour une femme poltronne que de se voir en telle compagnie; mais, comme ces gens marchoient en ordre, et que leurs officiers étoient à leur tête, ils ne nous auroient pas fait de mal. Il faut dire aussi, à la louange de tous, que jamais il n'y a eu de guerre qui se soit faite avec moins d'animosité. Nous avons ouï et vu des menaces, des insolences et des crieries, même de mauvaises actions, mais non pas ces massacres et barbaries que nous lisons dans les histoires, et que les autres révoltes ont produites.

Ces moutons de M. le prince (car ils paroissoient tels), croyant toujours qu'on leur ouvriroit quelqu'une des portes, passèrent en côtoyant Paris, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à celle de Saint-Antoine, pour prendre le chemin que j'ai marqué. Je ne connus le péril où j'avois été qu'après qu'il fut passé, et que le lendemain de grand matin je me vis réveillée du bruit des tambours de l'armée du Roi, qui, selon que je l'ai déjà dit, alloit à celle de M. le prince pour la combattre. Dans ce dessein, on fit aller le Roi à Charonne[1]. Il se plaça sur un petit coteau, afin qu'il pût voir de ce lieu une

[1] Ce fut du pavillon de Charonne que le Roi écrivit *de sa main à l'Hôtel-de-Ville*, pour défendre qu'on laissât pénétrer les troupes des princes dans les faubourgs ni dans l'intérieur de la ville, « s'imaginant (ce qui étoit bien vrai) qu'il n'en réchapperoit un seul s'ils étoient abandonnés de ce secours. » (Omer Talon, Mém., année 1652.) F. R.

action qui devoit être, selon toutes les apparences, la perte de M. le prince et la ruine du parti rebelle, avec la fin de la guerre civile.

La Reine se leva ce jour-là de grand matin, et alla aux Carmélites[1] passer au pied des autels une si importante journée. Je fus l'y trouver aussitôt, avec l'émotion et le battement de cœur qu'on devoit avoir dans une pareille occasion, où l'on voyoit de si près la perte inévitable de tant de braves gens qui composoient ces deux partis. Là, elle sut aussitôt que Saint-Mesgrin, pour avoir eu trop de chaleur et s'être trop précipité, avoit été tué dans une rue étroite où il avoit imprudemment fait avancer la compagnie des chevau-légers du Roi, qu'il commandoit. Le Fouilloux, enseigne des gardes de la Reine, y fut tué aussi. Mancini, neveu du cardinal Mazarin, brave et jeune, et déjà honnête homme, y fut blessé à mort : il paya de sa vie et de son sang le malheur de son oncle, qui paroissoit être le prétexte de cette injuste guerre.

La Reine les regretta tous infiniment; et comme il lui sembloit qu'ils étoient tués à ses yeux, elle en parut beaucoup plus touchée que dans les autres occasions où le Roi et elle avoient perdu de bons serviteurs. Cette princesse fut toujours, pendant ce combat, à genoux devant le Saint-Sacrement, excepté les momens qu'elle recevoit des courriers qui la faisoient aller à la grille apprendre la mort de quelqu'un du parti du Roi. Sa souffrance fut grande, puisque je puis dire que le crime de ses ennemis n'effaçoit point en elle le regret qu'elle avoit de leur perte : elle sentoit de la douleur pour ceux qui mouroient pour le service du Roi, et ceux qui périssoient dans le parti contraire avoient

[1] Carmélites du couvent de Saint-Denis.

encore quelque part à sa pitié. Je vis ses peines; car j'eus l'honneur d'être seule auprès d'elle presque tout le jour. Madame de Senecé qui l'avoit suivie se trouva mal : elle demeura toujours dans une cellule du couvent, sans approcher de la Reine; mais la princesse palatine la vint trouver sur le soir de ce terrible jour.

M. le prince y acquit une éclatante gloire par les belles actions que sa valeur lui fit faire, par sa conduite qui fut estimée et louée dans tous les deux partis[1], et par l'avantage qu'il eut de ne pas périr, lui et toutes ses troupes, comme, selon toutes les maximes de la guerre, à ce que dirent les plus vaillans, cela devoit arriver. Il ne fut attaqué que dans le moment qu'il se put servir des retranchemens que les bourgeois du faubourg Saint-Antoine avoient faits pour les garantir d'être pillés des troupes du duc de Lorraine; et ce bonheur fut ce qui le sauva, en lui donnant le moyen d'employer à sa défense le grand cœur et cette extrême capacité qui le rendoit un des plus grands capitaines qui aient été dans l'Europe. Heureux en toute manière s'il n'avoit point terni par sa révolte les grands services

[1] Voici ce qu'en dit le cardinal de Retz, qui fait profession d'être l'ennemi personnel du prince de Condé : « J'ai ouï dire à Lauques, qui ne le quitta point ce jour-là, qui est homme du mestier, et qui est plus mescontent de lui que personne qui vive, qu'il y eût quelque chose de surhumain dans sa valeur et dans sa capacité en ceste occasion. » Il est certain que Condé, ce jour-là, n'avait avec lui qu'une poignée de monde, et que l'armée de Turenne venait d'être renforcée de celle du maréchal La Ferté

Mais c'est surtout dans les Mémoires de Mademoiselle qu'il faut lire le récit émouvant de ce combat où l'on se battit *horriblement*, où Condé fut *partout*. « Les ennemis, dit-elle, ont dit qu'à moins d'être un démon, il ne pouvoit pas faire humainement tout ce qu'il avoit fait; il étoit à toutes les attaques... Il s'y comporta d'une manière qui surpasse l'imagination, et par sa grande valeur et par sa prudence; il agit d'un si grand sang-froid en cette occasion, que tout le monde l'admira. » (Mém. de Mademoiselle, année 1652.) F. R.

dement avec la cour, et que ce combat étoit une comédie. Ce prince demeuroit occupé de ses doutes, et ne faisoit nul effort pour secourir M. le prince.

Mademoiselle, voyant cette perplexité, le vint réveiller, en lui représentant fortement son devoir, et l'obligation où l'honneur et le sang l'engageoient envers celui qui hasardoit sa vie et celle de ses amis pour la cause commune. Elle lui dit que les blessés et les mourans qu'on rapportoit du combat faisoient assez et trop funestement voir que M. le prince n'avoit point fait son accommodement sans lui; enfin le duc d'Orléans se laissa toucher à ses persuasions. Elle alla porter ses ordres à l'Hôtel-de-Ville pour faire prendre les armes aux bourgeois. De là, elle alla voir le combat de dessus les tours de la Bastille[1] : on a même cru qu'elle commanda au gouverneur de faire tirer le canon sur

matin, réveillée par le comte de Fiesque qui lui annonçait l'attaque des troupes de Condé par l'armée du Roi, elle était allée au Luxembourg, où elle avait inutilement excité son père à monter à cheval. « J'avois, dit-elle, dans ma douleur, bien du dépit de voir des gens de Monsieur dans une grande gaieté, dans l'espérance que M. le prince périroit. Ils disoient dans des occasions comme celle-ci : « *Sauve qui peut !* » Ils étoient amis du cardinal de Retz, et c'étoit ce qui les faisoit parler ainsi. » (Mém., année 1652.) F. R.

[1] Retz dit qu'elle « entra dans la Bastille, où Louvière n'osa par respect lui refuser l'entrée, » et qu'elle *fit tirer le canon* sur les troupes du maréchal La Ferté. Omer-Talon dit : « Ce qui a été fait dans la Bastille est le crime d'un homme seul sur lequel l'Hôtel-de-Ville n'a point de pouvoir. » Est-ce au duc d'Orléans, qui avait envoyé Mademoiselle au secours de Condé, que s'appliqueraient les paroles d'Omer Talon?

Du reste, Mademoiselle elle-même, dans ses Mémoires, avoue que ce fut par son ordre que le canon de la Bastille fut tiré. « Je m'en allai à la Bastille, où je n'avois jamais été, dit-elle ; je me promenai long-temps sur les tours, et je fis charger le canon, qui étoit tout pointé du côté de la ville ; j'en fis mettre du côté de l'eau et du côté du faubourg pour défendre le bastion. » Et quand les troupes de Turenne et du maréchal La Ferté s'avancèrent près de la ville, alors, dit Mademoiselle, « l'on tira de la Bastille deux ou trois volées de canon, comme je l'avois ordonné lorsque j'en sortis. Cela fit peur. Le canon avoit emporté un rang de cavalerie. » (Mém. de Mademoiselle, année 1652.) F. R.

les troupes du Roi; mais elle m'a depuis dit que cela n'avoit point été fait par son ordre. Je sais pourtant que le Roi et la Reine en furent persuadés, et peut-être que ce fut avec raison. Quoi qu'il en soit, elle alla elle-même à la porte de Saint-Antoine disposer non-seulement tous les bourgeois à recevoir M. le prince et son armée, mais encore à sortir et combattre pour lui. Elle fit ouvrir les portes, et animant les bourgeois à le favoriser, elle le sauva et l'empêcha de périr : ce qui étoit indubitable, s'il fût demeuré plus long-temps exposé aux forces du Roi et à la vaillance des nôtres. Tant de gens de qualité que l'on rapportoit du combat ou morts ou blessés achevèrent par cet objet d'émouvoir le peuple en faveur de M. le prince. Il fut donc reçu en triomphe, et entra dans la ville l'épée à la main, et véritablement couvert de sang et de poussière. Il fut loué, et reçut mille bénédictions de tout le peuple.

Le ministre, voyant que le canon de la Bastille avoit criminellement tiré sur les troupes du Roi, les fit sagement retirer; et quoique cette journée ne lui fut pas favorable comme il avoit eu lieu de l'espérer, il parut ne se point laisser abattre à la mauvaise fortune, et souffrit la perte de son neveu avec une constance très-grande, quoiqu'il en fût en effet sensiblement affligé.

M. le prince et Mademoiselle, qui en ce jour firent chacun de leur côté des actions mémorables, furent tous deux à plaindre d'être engagés à soutenir une injuste guerre, qui les priva des louanges qu'en une autre occasion ils auroient méritées. J'aurois un grand plaisir à leur en pouvoir donner autant qu'en ce cas ils en mériteroient, s'ils avoient combattu pour une cause légitime; mais une bonne Française n'en peut pas dire davantage.

Le soir de ce grand jour, la Reine fut occupée au

soin de secourir les soldats blessés qu'on avoit apportés à Saint-Denis pendant et après le combat. On fit une infirmerie de la Halle et de la grande salle de l'Abbaye; mais on eut de la peine à trouver assez de paille pour les coucher et des bouillons pour les nourrir. J'étois logée dans la grande chambre au-dessus de cet appartement, faute de logis; je n'avois pas eu le loisir d'aller coucher dans le monastère des filles de Sainte-Marie, où elles n'étoient pas, et que la Reine m'avoit fait marquer le soir précédent. Ainsi il m'y fallait demeurer encore la nuit. Le lendemain, sortant de cette chambre, je passai dans cette salle, où je vis beaucoup de blessés, dont la plus grande partie se mouroient; mais quasi tous demandoient à manger avec une avidité non pareille, et pas un ne pensoit à son salut. Ce tableau de la misère humaine me fit faire quelques lamentations sur le malheur de la guerre; mais enfin il n'y a rien dans l'univers que le Seigneur n'ait fait : il tire sa gloire de tout, et en toutes choses il faut toujours dire : *Gloria in excelsis Deo!*

Les négociations des particuliers qui agissoient par intérêt recommencèrent; mais M. le prince, par le bon état de ses affaires, ne vouloit plus de paix. Le cardinal ce jour-là reçut par moi un billet de Longueil, qui par les ordres de Chavigny renouveloit au cardinal la proposition d'aller à la paix générale. Il la goûta de telle sorte alors que le duc de Bouillon me vint trouver de sa part dans la chambre de la Reine, et me demanda avec empressement si Longueil parloit de la part du prince de Condé. Je lui dis que oui, parce que je le croyois ainsi; mais après que j'eus écrit à Longueil je vis bien que non, à cause qu'il ne me fit pas de réponse positive. En agissant de cette manière, il suivoit son naturel; car, comme je pense l'avoir déjà dit, il enta-

moit toujours de nouvelles matières, et ne leur donnoit point de forme ni de fin.

Chavigny qui s'étoit alors raccommodé avec le prince de Condé, et tous ceux de ce parti furent d'avis qu'il profitât de la bonne disposition où le peuple paroissoit être pour lui. Ils proposèrent une assemblée à l'Hôtel de-Ville pour y faire reconnoître le duc d'Orléans, lieutenant général de la couronne de France; qu'ensuite on s'uniroit inséparablement pour procurer l'éloignement du cardinal; qu'on pourvoiroit le duc de Beaufort du gouvernement de Paris en la place du maréchal de L'Hôpital; et qu'on établiroit Broussel prévôt des marchands, au lieu de Le Febvre.

Mais cette assemblée, dont on croyoit tirer de si grands avantages, fut une des principales causes de la ruine de ce parti, dont le crédit diminua visiblement après une violence horrible qui se fit en cette occasion, et pensa faire périr tout ce qui se trouva à l'Hôtel-de-Ville. Dieu, qui vouloit regarder la France en pitié, fit perdre à M. le prince par cette voie tous les avantages que la bataille de Saint-Antoine lui avoit donnés. Lorsque l'assemblée se tenoit, on suscita une troupe composée de toutes sortes de gens armés, qui vinrent crier aux portes de la maison de ville qu'il falloit qu'on leur livrât à l'heure même tous les amis du cardinal Mazarin, et que tout passât selon les volontés de M. le prince.

D'abord on crut que ce bruit n'étoit qu'un effet ordinaire de l'impatience du même peuple; mais quand ceux qui étoient assemblés virent que la foule, le bruit et le tumulte augmentoient, qu'on mettoit le feu aux portes et qu'on tiroit aux fenêtres, alors ils se crurent tous perdus. Plusieurs, pour éviter le feu, s'exposèrent à la fureur du pe uple, et beaucoup de gens y furent

tués, de toutes sortes de conditions et de tous les partis[1]. Voilà la seule fois que la guerre civile a produit des actions de cruauté ; mais celle-là, comme telle, en fut aussi le remède. J'étois auprès de la Reine à Saint-Denis, quand on lui vint dire cette nouvelle. On y ajouta que l'Hôtel-de-Ville étoit en feu, et toute la ville à feu et à sang : ce qui, peu d'heures après, ne se trouva pas tout-à-fait véritable. La Reine apprit ce funeste accident, et le sentit avec l'horreur que méritoit un tel désordre. Chacun de nous fit des vœux pour le salut de cette ville, où la confusion étoit si grande, et que nous regardions enfin avec cet amour que l'on doit avoir pour sa patrie.

Quelques jours après le feu de l'Hôtel-de-Ville, je partis de Saint-Denis pour m'en aller à la campagne passer le temps fâcheux de la guerre, où j'attendis paisiblement que la paix fût faite pour revenir à la cour. On ne pouvoit vivre à Saint-Denis qu'en allant au fourrage, et je n'avois pas assez de valets pour y être servie commodément : par cette raison, je me privai moi-même de la présence de la Reine, qui faisoit toujours toute ma joie. J'ai lieu de croire qu'en la quittant je perdis aussi ce favorable moment de la fortune qui ne revient presque jamais, quand on est assez malheureux pour le laisser échapper. Le ministre méditoit une volontaire absence, pour ôter aux princes et au peuple

[1] « L'on tira, dit Retz, dans les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville ; l'on mit le feu aux portes, l'on entra dedans l'espée à la main, l'on massacra M. Legrand, maistre des requestes, M. Savari, conseiller au parlement, et M. Miron, maistre des comptes, un des plus hommes de bien et des plus accrédités dans le peuple qui fût à Paris. Vingt-cinq ou trente bourgeois y périrent aussi ; et M. le maréchal de Lhospital ne fut tiré de ce péril que par un miracle et par le secours de M. le président Barentin. » (Mém., année 1652.) — Voy. aussi les Mémoires de Mademoiselle, année 1652 F. R.

le prétexte du Mazarin ; et me voyant alors auprès de la Reine, la seule en qui il pût prendre quelque confiance, il me demanda un jour, sans préambule ni sans me rien expliquer, ce que je désirois pour être satisfaite. Moi, qui n'avois dans l'esprit que les horreurs de la guerre, et qui en voulois fuir les incommodités, je lui répondis imprudemment que je m'en allois en Normandie, qu'il n'étoit pas temps qu'il pensât à moi, et qu'à son retour j'espérois qu'il ne m'oublieroit pas. Je ne m'aperçus de la faute que j'avois faite et de son dessein qu'après que je fus partie. J'en reçus la punition que je méritois ; car, encore qu'il eût sujet d'être content de ma conduite, il me fit connoître ensuite que les hommes ne pensent à bien faire que selon leurs besoins ou leurs fantaisies.

Je laissai la Reine dans de grandes espérances de pouvoir vaincre bientôt ses ennemis par les intelligences qu'elle et son ministre avoient dans Paris : et ce qui étoit arrivé à l'Hôtel-de-Ville en paroissoit une puissante raison. Je vis même, avant que de partir, quelques présidens du parlement qui se vinrent rendre auprès du Roi ; les sages de cette compagnie, dont les intentions en général n'avoient point été sans doute déterminément criminelles, reprenant des lumières plus conformes à la raison, se guérirent de l'enthousiasme de vouloir réformer l'État. Ils se séparèrent des plus factieux, et peu après, se retirant quasi tous de Paris, se rangèrent à leur devoir, et firent voir que les Français ne sont pas si infidèles en effet qu'ils le paroissent quelquefois.

Un chacun demandoit la cause et la source de ce qui s'étoit fait à l'Hôtel-de-Ville. Non-seulement on ne la sut pas à Saint-Denis, mais on ignore encore qui est celui qui a pu autoriser une action si barbare, qu'on a

toujours attribuée à M. le prince[1] plus qu'à aucun autre. Mais ceux qui en veulent juger plus favorablement croient que M. le duc d'Orléans et M. le prince s'étoient tous deux servis de l'entremise du duc de Beaufort pour faire peur à ceux qui étoient pour le Roi, et que les ordres de ce prince étant mal donnés ou mal entendus, le mal fut plus grand qu'ils n'avoient voulu, et les intentions moins terribles et moins pernicieuses qu'elles le parurent par les effets. Ce qui le devoit persuader à tous fut que M. le prince fit ce qu'il put en cette occasion pour empêcher l'augmentation du mal; mais cela n'effaça nullement l'impression que cette violence fit dans tous les esprits, ni la haine qui la devoit suivre.

Par ce soupçon incertain, la puissance des princes devint en horreur aux gens de bien, et les yeux de tous s'ouvrirent pour voir le malheur où leur révolte les engageoit : la juste et douce domination de leur souverain leur parut un bien inestimable, et ils résolurent de la rechercher comme leur unique bonheur. Cependant les princes, ne croyant pas être si près de la fin de

[1] A leur tour, les amis de Condé accusèrent Mazarin d'avoir soudoyé cette émeute. Les lettres de ce ministre laissent voir qu'il comptait sur la fatigue des bourgeois, que rebuteraient tant de violences, pour rétablir plus facilement l'autorité royale.

Racontant l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, Mademoiselle, qui se trouvait à ce moment au Luxembourg en compagnie du duc d'Orléans et du prince de Condé, dit : « M. le prince entra pour le dire à Monsieur, qui fut si surpris de cette nouvelle que cela lui fit oublier qu'il n'étoit pas habillé. Il sortit et vint tout en chemise devant toutes les dames. Il dit à M. le prince : « Mon cousin, allez à l'Hôtel-de-Ville; vous donnerez or« dre à tout. » Il lui répondit : « Monsieur, il n'y a point d'occasion « où je n'aille pour votre service; cependant je ne suis pas homme de « sédition, je ne m'y entends point, et j'y suis fort poltron. Envoyez-y « M. de Beaufort, il est connu et aimé parmi le peuple : il y servira « plus utilement que je ne pourrois faire. » L'on envoya M. de Beaufort. Monsieur et M. le prince me parurent fort étonnés de cet accident, et souhaitoient fort d'y remédier; ils agissoient et disoient tout ce qui étoit nécessaire pour cela. » (Mém. de Mademoiselle, année 1652.) F. R.

leur puissance qu'ils l'étoient en effet, ne pensoient qu'à l'établir par de nouveaux moyens.

Ils proposèrent de créer un conseil composé des princes du sang et du chancelier Séguier, à qui la perte des sceaux avoit fait perdre la patience. On y ajoutoit les princes de leur parti[1], les ducs et pairs, maréchaux de France et officiers généraux, deux présidens du parlement et le prévôt des marchands, pour juger définitivement de tout ce qui concernoit la guerre et la police. Mais ce dessein leur réussit aussi mal que l'autre; car il eut des suites très-funestes, en ce que le duc de Nemours et le duc de Beaufort, déjà naturellement ennemis, quoique beaux-frères, se querellèrent tout de nouveau pour le rang, et se battirent à Paris, derrière l'hôtel de Vendôme[2], à coups de pistolet. Le duc de Nemours attira sur lui la colère du ciel, en ce qu'il força le duc de Beaufort à ce combat. Il y fut tué, et sa mort fut pleurée de tous ceux qui connoissoient

[1] Dans ce conseil, outre Monsieur et le prince de Condé, étaient les ducs de Beaufort et de Nemours, de Sully, de Brissac, de La Rochefoucauld et de Rohan; les présidents de Nesmond et de Longueil, Aubry et Larcher, présidents des comptes; Doriens et Le Noir, de la cour des aides. F. R.

[2] Dans le marché aux chevaux, le 30 juillet 1652. Le duc de Nemours reçut un coup de pistolet dans la tête et fut tué roide. Son second, M. de Villars, tua Héricourt, lieutenant des gardes du duc de Beaufort.

Mademoiselle raconte aussi d'une manière fort dramatique ce duel, et la façon terrible dont la duchesse de Nemours apprit la mort de son mari : « Elle étoit dans sa chambre dont une fenêtre donne sur la cour : elle entendit crier : *Il est mort!* Elle s'évanouit. Parmi toute cette désolation madame de Béthune dit je ne sais quoi d'un ton lamentable qui fit rire madame de Guise, qui étoit la plus sérieuse femme du monde; de sorte que M. le prince et moi qui la vîmes rire, nous éclatâmes : ce fut le plus grand scandale du monde. » Cela se passait dans la chambre de la duchesse de Nemours, *étendue dans son lit sans connoissance, dans une affliction terrible, ses rideaux ouverts, tout le monde autour d'elle!* (Voy. Mém. de Mademoiselle, année 1652.) F. R.

le mérite de ce prince infiniment aimable et doué de beaucoup de belles qualités.

Ce ne fut pas sans sujet que je vis la Reine regretter sa perte, quand à la journée de Saint-Antoine elle le crut mort; car il en avoit usé si généreusement à l'égard du Roi, qu'il avoit mandé au ministre que ses prétentions n'empêcheroient point la paix, et qu'il renonçoit de bon cœur à tous ses avantages pour rentrer dans son devoir, dont il ne s'étoit écarté que par malheur, et par l'engagement d'amitié où il s'étoit trouvé avec M. le prince. Le duc de La Rochefoucauld m'a dit depuis qu'il y avoit renoncé aussi, quoique dans le vrai on ait eu sujet de croire qu'il n'étoit pas indifférent aux articles qui se proposoient toujours pour lui lorsqu'on parloit de paix.

Depuis ces désordres, l'autorité du Roi commença à reprendre des forces, et celle des princes diminua tout-à-fait. Le prince de Condé, n'ayant plus ses deux amis les ducs de Nemours et de La Rochefoucauld, qui le poussoient toujours à l'accommodement, se laissa enfin engager avec les Espagnols, d'autant plus que madame de Longueville l'en pressoit. Il se voyoit haï dans Paris depuis le feu de l'Hôtel-de-Ville. Il étoit tenté par les belles promesses des étrangers; et les charmes de madame de Châtillon[1], qu'il ne haïssoit pas, n'eurent point

[1] Mademoiselle prétend que M. le prince n'étoit point amoureux de madame de Châtillon, mais qu'il « avoit grande confiance en elle, lui parloit de ses affaires, et donnoit rendez-vous chez elle à ceux à qui il en avoit, et y tenoit ses conseils. » Ce fut pour cela qu'il lui donna en propre la terre de Marlou, qu'elle tenoit déjà en viager du testament de la mère de Condé. Elle ajoute à propos de cette libéralité : « Pour moi, il me semble qu'il la lui auroit pu faire sans qu'on eût rien dit, puisque cela est digne d'un grand prince d'enchérir sur celles des autres; mais cela arrive si peu aux Bourbons, que quand ils font des libéralités, on les applique toujours à mal. » (Mém. de Mademoiselle de Montpensier, année 1652.) F. R

assez de force pour l'empêcher de s'embarquer avec eux.

Il fit néanmoins dans ces derniers temps quelque semblant de vouloir traiter avec le ministre; mais il prenoit en effet ses mesures pour la guerre. Il offrit au duc de La Rochefoucauld le même emploi du duc de Nemours : il ne l'accepta point, à cause de sa blessure, qui le menaçoit encore de perdre la vue; si bien que le commandement de l'armée fut donné au prince de Tarente, fils du duc de La Trémouille. Elle étoit dans Paris, n'osant tenir la campagne; et une si mauvaise compagnie faisoit haïr davantage M. le prince, dont les affaires empiroient tous les jours. Les Espagnols, qui ne le vouloient pas laisser périr, firent revenir une seconde fois le duc de Lorraine avec un corps assez considérable. Ce prince crut avoir assiégé l'armée du Roi : et il se trompa, car elle se retira heureusement de ses retranchemens.

Dans ce même temps, M. le prince tomba malade d'une fièvre continue. Sur la fin de sa maladie, Chavigny l'ayant été voir, ce prince, sur quelques dégoûts qu'il avoit eus de sa conduite, s'aigrit contre lui, et lui dit quelques paroles fâcheuses, dont Chavigny fut si touché que, revenant chez lui, il tomba malade, et mourut de rage[1]. M le prince, qui se portoit mieux alors, l'étant allé voir comme il étoit à l'extrémité, parut le regretter; et une personne qui étoit présente à cette visite m'a dit que les yeux lui rougirent, et qu'il voulut, par une manière de désespoir, s'arracher les cheveux; mais, après l'avoir regardé, il dit en s'en al-

[1] Chavigny avait espéré *faire l'accommodement du prince avec le Roi* par l'entremise de Fabert. Les affaires ayant mal tourné, Condé lui fit sentir toute sa mauvaise humeur par des paroles offensantes : « de sorte, dit Monglat, que la fièvre le prit, et s'étant allé mettre au lit en sortant de là, il n'en releva plus, car il mourut le onzième d'octobre. » (Mém. de Monglat, dix-huitième campagne.) F. R.

lant, et se moquant de son agonie, qu'il étoit laid en diable[1].

Ce ministre infidèle à son Roi mourut consumé par l'ardeur de son ambition et par les rudes effets de celle d'autrui. Il se repentit à l'heure de sa mort de s'être laissé emporter à la vanité de ses désirs, et, pour satisfaire à la justice de Dieu, il laissa une grande somme de deniers aux pauvres, mais qui ne furent point donnés, parce que la prudence humaine et les intérêts de sa famille changèrent ses ordres. Sa faveur avoit été si grande dans les temps du feu Roi et du cardinal de Richelieu, qu'elle l'avoit mis en état d'en procurer aux autres. Il avoit eu l'honneur d'être mis au nombre de ceux qui, à la régence, sembloient destinés au gouvernement de l'État. Étant déchu de cette place, il avoit travaillé inutilement par toutes voies pour s'y rétablir. *Dominus autem irridebit eum, quoniam prospicit quod venit dies ejus*[2].

Les affaires des princes empiroient, et le cardinal, pour donner le temps aux bons serviteurs du Roi de le servir et de faire connoître aux Parisiens la tromperie où les tenoit la haine opiniâtre et extravagante qu'ils avoient contre lui, se résolut enfin de quitter la cour pour quelque temps; mais comme l'absence est toujours dangereuse à un ministre, avant que de partir il voulut encore tenter un accommodement avec M. le prince. Il envoya Langlade au duc de La Rochefoucauld, avec des conditions de paix presque conformes à ce que M. le prince avoit paru souhaiter; mais ce prince, étant entraîné par sa destinée, ne les voulut pas écouter, et les offres du roi d'Espagne lui firent naître de nouvelles

[1] Madame Du Plessis-Guénégaud, amie de Chavigny, m'a dit ces particularités. (*Note de l'auteur.*)

[2] Psaumes de David.

pensées dans l'esprit. Il se mit, par cette voie, dans la nécessité de quitter la France : ce qui arriva peu de temps après.

Le ministre partit aussi ; mais, avant qu'il s'éloignât, le prince de Condé fit donner un dernier arrêt contre lui, où il étoit accusé de tenir le Roi prisonnier. Le duc d'Orléans se fit déclarer généralissime des armées du Roi, et tous deux firent ce qu'ils purent pour faire valoir l'autorité du conseil, qu'ils avoient mal établie. Toutes ces entreprises leur ayant mal réussi, M. le prince fut enfin contraint de s'en aller en Flandre cueillir de nouveaux lauriers. Ils ont eu le malheur de déplaire à son légitime seigneur ; mais ils n'ont pas laissé d'augmenter en tous lieux sa gloire et sa haute réputation. Il est même à présumer qu'il sentit beaucoup de joie d'avoir forcé son ennemi le Mazarin à fuir le premier.

Après le départ du cardinal Mazarin[1], qui eut la satisfaction de laisser un parlement établi à Pontoise[2], des principaux de celui de Paris, le Roi alla à Compiègne, où il reçut de toutes parts des marques de la fin prochaine de la révolte, et du repentir de ses peuples. Le parti des princes étant affoibli par l'absence du ministre, et le prétexte de l'illusion dans laquelle ils avoient vécu jusques alors anéanti, tous les bons Français rentrèrent dans leur devoir.

Le cardinal de Retz se voulut donner le mérite de la paix[3], et, suivant l'inclination du duc d'Orléans, se

[1] Qui eut lieu de Pontoise le 19 août.

[2] Le parlement était composé de quatorze officiers, ayant à leur tête les présidents Molé, de Novion et Lecoigneux. Un des premiers actes de ce parlement fut de faire des remontrances au roi *tendantes* à l'éloignement du cardinal Mazarin. (Voy. Monglat et Omer Talon.) F. R.

[3] Il raconte lui même dans ses Mémoires (année 1652) la conversation qu'il eut avec la Reine et où il lui dit « que *tant que Monsieur avoit été engagé dans le mouvement il n'avoit pu suivre son inclination,* » etc. F. R.

remettre par cette belle voie aux bonnes grâces du Roi. Il prétendit en ces derniers temps l'avoir bien servi, et ses amis le disoient ainsi; mais tant de personnes alors s'empressèrent de bien faire, que ses services n'eurent pas beaucoup de mérite, ou, s'ils en eurent, ils furent aisément effacés par le souvenir des factieuses entreprises qui les avoient précédés, et qui étoient fortement gravées dans le cœur de la Rèine.

La cour étant à Compiègne, le Roi y reçut les protestations de fidélité de ses peuples; et voulant revenir à Paris, il y envoya une amnistie générale. Il chassa les principaux frondeurs, et força par sa présence le même duc d'Orléans de quitter cette grande ville, où il jouissoit d'une puissance injuste. Ce prince fut obligé de fuir à la vue du Roi, qu'il n'avoit point voulu venir trouver, quoique le duc de Damville, avant que le Roi y arrivât, lui en eût porté l'ordre.

En refusant de voir le Roi, qui avoit eu la bonté de le vouloir souffrir, et de lui offrir le pardon des choses passées, il fallut qu'il évitât par son exil le chagrin de voir toutes ses entreprises accompagnées de honte et de malheur. Mais comme il demeura quelque temps indécis sur ce qu'il avoit à faire, le Roi et la Reine, qui regardoient son absence comme nécessaire, approchant de Paris, et voyant qu'il y étoit encore, tinrent conseil dans leur carrosse pour y prendre leur résolution; et il y fut conclu, selon ce que la Reine me fit l'honneur de me dire à mon retour de Normandie, d'envoyer des troupes droit au Luxembourg pour se saisir de sa personne. Le duc d'Orléans, en ayant été averti, et sachant les maux dont il étoit menacé, partit de Paris à l'instant même que le Roi y entra, et fut se reposer de ses fâcheuses et inutiles sollicitudes en son château de Blois, où le détrompement des vaines fantaisies de la grandeur

et de l'ambition produisit en lui le désir des véritables et solides biens qui durent éternellement; et il eut sujet alors de s'estimer heureux d'avoir été malheureux.

Mademoiselle eut ordre de quitter les Tuileries, où elle avoit logé jusques alors. Elle partit donc pour aller à Saint-Fargeau regretter toutes ses peines, aussi mal payées qu'elles avoient été peu méritoires, et peu agréables à celui qui en avoit été la cause.

Cette heureuse paix ramena le Roi dans Paris le 21 d'octobre. Il entra à cheval, accompagné du roi d'Angleterre, et suivi du prince Thomas, qui sembloit être demeuré à la place du cardinal Mazarin, de plusieurs princes, ducs, pairs, maréchaux de France et officiers de la couronne, etc. La Reine venoit après en carrosse, et Monsieur étoit avec elle. Cette entrée fut vue des Parisiens avec une extrême joie, et leurs acclamations furent infinies. Le cardinal de Retz complimenta le Roi et la Reine à l'entrée du Louvre[1], avec tout le clergé : ce qui ne leur fut pas un spectacle désagréable.

Aussitôt après, le Roi réunit les deux parlemens en un, lui défendit de se mêler d'affaires d'Etat, exila qui il lui plut[2], et logea au Louvre pour ne le plus quitter, ayant éprouvé par les fâcheuses aventures qu'il avoit eues au Palais-Royal que les maisons particulières et sans fossés ne sont pas propres pour lui. Le lendemain 22, par l'ordre du Roi, le parlement fut assemblé dans la galerie du Louvre, où le Roi, étant en son lit de justice, leur ordonna ce que je viens de dire.

[1] Les Mémoires de Retz contiennent en effet une longue harangue, assez hautaine; mais le cardinal dit qu'elle fut débitée à Compiègne, non au Louvre. F. R.

[2] Et entre autres les duc de Beaufort et de Rohan, Viole, de Thou, Broussel, Portail, Bitaud, Croissy, Machault, Fleury, Martineau et Perrault. F. R.

Après le retour du Roi, environ vers Noël[1], le cardinal de Retz, forcé par la nécessité de la bienséance, vint au Louvre pour saluer le Roi et la Reine. Ces deux royales personnes avoient résolu de le faire arrêter quand il viendroit leur faire la révérence; mais il avoit été long-temps à se résoudre d'y venir. Sa visite soulagea la Reine d'une grande inquiétude. Il y avoit deux mois que le Roi et elle attendoient une bonne occasion[2] pour exécuter leur dessein, comme nécessaire à leur repos. Pradelle[3], qui avoit cet ordre, avoit supplié le Roi de le lui donner signé de sa main[4], parce qu'il jugeoit que, ne devant pas manquer ce coup, il se trouveroit peut-être forcé de lui faire perdre la vie plutôt que de le laisser échapper. Mais la Reine, plus chrétienne que politique, ne pouvoit se résoudre par aucun intérêt de consentir à une action de vengeance et de cruauté: si bien que le Roi et elle, étant de même sentiment, attendoient que Dieu voulût, en bénissant leurs bonnes et justes intentions, leur donner le moyen de s'assurer de lui d'une manière plus douce: ce qui arriva en effet selon leurs souhaits.

Ce fameux perturbateur de la cour, s'étant donc résolu d'aller rendre ses devoirs à Leurs Majestés, se ren-

[1] Le 19 décembre. F. R.

[2] Monglat dit que Mazarin aurait bien voulu que l'arrestation de Retz eût lieu en son absence *afin de s'en excuser et de rejeter l'affaire sur la Reine*. Celle-ci, pour mieux tromper le cardinal de Retz, non-seulement lui fit *bonne chère* à son retour, mais encore alla à un de ses sermons à Saint-Germain-l'Auxerrois. (Voy. Monglat, Mém., dix-huitième campagne.) F. R.

[3] Capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment des gardes françaises. F. R.

[4] La Bibliothèque impériale contient l'original de l'ordre du Roi. On y lit: « J'ai commandé à Pradelle l'exécution du présent ordre en la personne du cardinal de Retz, même de l'arrester *mort ou vif, en cas de résistance de sa part.* » F. R.

dit d'abord[1] chez le maréchal de Villeroy; puis de là voulant aller chez le Roi, qui avoit été averti par l'abbé Fouquet qu'il étoit dans le Louvre, il le rencontra comme il descendoit chez la Reine sa mère; et se servant en cette occasion de cette judicieuse modération qui a paru depuis si excellemment pratiquée par lui en toutes ses actions, il lui fit bon visage, et lui demanda s'il avoit vu la Reine. Le cardinal de Retz lui ayant répondu que non, il le convia amiablement de le suivre, et en même temps commanda à Villequier, capitaine de ses gardes, de l'arrêter quand il sortiroit de chez la Reine: ce qui s'exécuta ponctuellement. Ainsi finit en lui le reste de la Fronde. Il en avoit été le chef et la source, et il fut le dernier abattu. J'ai ouï depuis conter ces particularités au Roi et à la Reine sa mère, un jour qu'ils en parlèrent ensemble devant moi.

[1] A cause de la dignité de cardinal dont il était revêtu, et du rôle qu'il avait joué dans la Fronde, l'arrestation de Retz était une affaire de grande conséquence. Il la raconte très en détail dans ses Mémoires. « M. de Villequier me mena dans un appartement où les officiers de la bouche m'apportèrent à dîner. L'on trouva très-mauvais à la cour que j'eusse bien mangé, tant l'iniquité et la lascheté des courtisans est extrême. Je ne trouvai pas bon que l'on m'eust fait retourner mes poches, comme on fait aux coupeurs de bourse. » etc.

Il fallut écrire au pape pour faire approuver en cour de Rome cette arrestation d'un prince de l'Église, et Mazarin mandait à l'ambassadeur français près du saint-siége que tant que Retz serait à Paris, *il était impossible que Louis XIV fût roi dans sa capitale.* F. R.

CHAPITRE XLIX

(1653). — Le cardinal revient de Sedan à Paris. — Madame de Motteville rentre aussi à Paris. — Soumission de Bordeaux. — Mariage du prince de Conti avec une nièce de Mazarin. — Madame de Longueville se retire dans un couvent. — Conversation entre la Reine et le prince de Conti sur la Fronde. — Le cardinal de Retz s'échappe et se rend à Rome. — Les Français forcent les lignes d'Arras (25 août 1654). — Le Roi va au parlement en costume de chasse et lui défend de s'assembler. — Le premier président de Bellière. — Exil de plusieurs magistrats. — Satisfaction qu'en éprouve la Reine. — Fin de ces exils. — Madame de Châtillon conspire contre Mazarin. — Attachement du Roi pour mademoiselle de Mancini. — (1655). — Fêtes à la cour. — Surveillance exercée par Anne d'Autriche sur son fils devenu roi. — (1656). — Fête équestre à la cour. — Le Roi va à Compiègne. — Prise de Valenciennes et de Condé par les Espagnols. — Le parlement veut connaître des arrêts du conseil. — Arrivée de la reine Christine à la cour de France. — Lettre du duc de Guise sur cette princesse. — Son entrée à Paris. — Elle va à Compiègne voir le Roi et la Reine. — Détails et particularités sur sa personne et sur son séjour en France. — Elle quitte Compiègne, visite Ninon de Lenclos et part pour la Savoie.

[1653] Le cardinal Mazarin étoit à Sedan, attendant l'exécution de ce grand exploit. Comme il avoit senti de l'incommodité de n'avoir pas eu assez d'argent pour se défendre puissamment contre ses malheurs, il voulut réparer ce défaut; et, plus par amour pour lui-même qu'en haine de ses ennemis, il se voulut venger de toute la France en l'épuisant d'argent pour en remplir ses coffres. Il revint à Paris le 3 février 1653, et dans ce même temps je revins aussi de Normandie : de sorte que mes Mémoires ne seront plus mêlés des lu-

mières d'autrui. Je n'écris d'ordinaire que ce que je sais par moi-même, et ceux qui en sont ou les acteurs ou les confidens.

Après le glorieux retour du cardinal, la cour, le parlement, et toute la France, commença à se ranger sous sa puissance : les esprits, détrompés de leurs dégoûts, aperçurent, par l'expérience qu'ils avoient faite de tant de maux, que sa domination valoit mieux que la fausse liberté qu'ils avoient souhaitée. Les peuples qui l'avoient méprisé commencèrent à le craindre; et ayant repris plus de respect pour lui qu'ils n'en avoient jamais eu, ils s'accoutumèrent non-seulement à le souffrir, mais encore à l'encenser, et comprirent alors qu'il falloit, en faveur de son bonheur ou de ses bonnes qualités, lui pardonner ses défauts. Il s'appliqua aussitôt à finir la guerre de Bordeaux, afin d'être plus en pouvoir de se défendre contre l'étranger.

Le prince de Conti et madame de Longueville, qui étoient encore dans cette ville rebelle soutenant les restes d'un parti entièrement abattu, se défendirent contre lui par toutes les mauvaises voies que la tyrannie leur put fournir. Ils persécutèrent tous ceux qui parurent vouloir servir le Roi, et firent de grandes injustices, dont l'un et l'autre ont eu beaucoup de repentir. Le prince de Conti, étant devenu dévot aussi bien que madame de Longueville sa sœur, en a depuis fait dans ce même lieu de publiques réparations, et la beauté de sa pénitence a surpassé de beaucoup la laideur de ses fautes. Cette puissance, qu'ils gardèrent quelque temps de cette sorte, ne pouvant subsister long-temps contre l'autorité légitime, il fallut enfin abandonner leur forteresse, et se soumettre à ce qu'il plut au Roi de leur ordonner. Madame la princesse, le duc d'Enghien, le prince de Conti et madame de Longueville en partirent

le 24 juillet 1653, pour aller chacun dans les lieux dont on étoit convenu avec eux[1].

Le duc de Candale eut l'honneur de finir cette guerre, où la facilité qu'il eut à vaincre ne diminua pas son mérite à l'égard du Roi et du ministre. Il paroissoit destiné à épouser mademoiselle de Martinozzi, nièce du cardinal; ainsi il ne pouvoit qu'il ne fût loué sur toutes ses actions, puisque le rayon de la faveur l'environnoit; mais il avoit tant de belles qualités qu'il auroit pu la prétendre par lui-même, si le mérite la pouvoit donner.

Le prince de Conti, après la guerre, se voyant exilé et mal à la cour, quitta ses bénéfices, et fit demander mademoiselle de Martinozzi pour lui-même, s'estimant heureux de devenir le neveu de celui qu'il avoit haï et méprisé pour ami. Cette alliance ne parut pas d'abord convenir à la grandeur et à la naissance de ce prince; mais l'éclat de la fortune du cardinal Mazarin étoit si grand, qu'il pouvoit, en effaçant la bassesse de sa race, élever sa famille à la participation des plus suprêmes dignités.

Le prince de Conti trouva plusieurs avantages dans le choix qu'il fit de la personne de mademoiselle de Martinozzi; car, avec de la beauté, elle avoit beaucoup de douceur dans l'humeur, beaucoup d'esprit et de

[1] Les Espagnols qui devaient faire des démonstrations pour rassurer les habitants de Bordeaux, se tinrent coi. Des troubles graves éclatèrent dans cette ville où les bourgeois étaient divisés comme partout; et il fallut enfin se rendre. Ce fut la défection du comte du Dognon qui acheva de ruiner le parti de Condé en Guyenne, pendant que les excès de la soldatesque et l'oppression insupportable de ses chefs décidèrent les habitants à se soumettre au Roi.

« On n'entendait parler dans Bordeaux que d'assassinats et de saccagements de maisons, faits par cette engeance mutine et insolente, » dit Monglat. (Mém., dix-huitième et dix-neuvième campagnes.) Voyez aussi les Mémoires de P. Lenet, années 1652 et 1653. F R.

raison. Ces qualités, si agréables à un mari, ont été perfectionnées par sa piété, qui a été si grande qu'elle a eu l'honneur de suivre le sien dans le chemin austère de la plus sévère dévotion. Mais elle a eu cet avantage sur lui qu'elle a donné à Dieu une ame toute pure, et dont l'innocence a servi de fondement à sa vertu, à l'amour qu'elle a eu pour lui, à l'estime qu'elle a faite de ses bonnes qualités, et à la reconnaissance qu'elle a eue de l'honneur qu'il lui avoit fait [1].

Madame de Longueville, ayant quitté Bordeaux, fut encore quelque temps à Montreuil-Bellay; puis le moment étant venu où elle devoit connoître la vérité et la suivre, elle se retira à Moulins dans le couvent des filles de Sainte-Marie, auprès de madame de Montmorency sa tante. C'est là qu'ainsi que j'en ai déjà parlé, elle a vidé son cœur des fausses illusions du monde, et l'a rempli de désirs pour les solides biens et les grandeurs véritables; qu'elle a connu que *la figure de ce monde passe* [2], et que, le regardant avec mépris, elle a depuis employé sa vie au service de Dieu, et à faire une très-auguste pénitence. Je lui ai ouï dire avec douleur qu'elle ne croyoit jamais assez faire, vu ce qu'elle devoit à la justice divine, par la part qu'elle avoit eue à la guerre civile.

Comme la grâce changea ses sentimens en toutes choses, ils le furent aussi à l'égard du duc de Longueville son mari, avec qui elle souhaita infiniment de se raccommoder : ce qui arriva depuis avec satisfaction de l'un et de l'autre. Cette même grâce, ayant été répandue dans le cœur du prince de Conti, causa la réunion

[1] Le mariage eut lieu à Paris en présence du Roi et de la Reine le 22 février 1654. Le prince de Conti fut nommé peu après général de l'armée de Catalogne. F. R.

[2] Saint Paul.

entre le frère et la sœur, qui depuis Bordeaux étoient demeurés mal ensemble : et cette famille, qui par la folie et la vanité du monde avoit été désunie, fut par la vertu chrétienne rétablie dans une entière paix.

Peu de temps après son mariage, le prince de Conti vint un jour chez la Reine. Il se trouva seul avec elle; et pour témoins il ne s'y rencontra que la comtesse de Flex et moi. La Reine, par hasard, lui parla des choses passées, et de la guerre que M. le prince avoit faite contre le Roi. Elle lui fit des questions sur quelques particuliers qui avoient voulu paroître fidèles, et qui ne l'avoient pas été en effet; car, en ces occasions, beaucoup veulent tenir des deux côtés. Il lui rendit un compte fort exact des passionnés pour le parlement, des zélés pour le Roi, et des indifférents, qui n'avoient contenté aucun des partis.

En suite de ce discours, la Reine, lui faisant des reproches amiables des maux qu'il lui avoit fait souffrir, lui demanda s'il étoit vrai, comme on l'avoit dit alors, que M. le prince son frère, avant la première guerre de Paris, où il avoit si bien servi le Roi, eût eu quelque pensée de faire un parti et de se séparer de la cour; et s'il étoit vrai encore qu'il eût eu pour cet effet quelque intelligence à Noisy avec le coadjuteur, depuis devenu cardinal de Retz. Le prince de Conti lui répondit qu'il étoit vrai que monsieur son frère avoit eu une fois en ce temps-là une longue conférence avec le coadjuteur; qu'il ne croyoit pas pour cela que son dessein eût été de se lier avec lui; mais qu'à la vérité, voyant quelques nuages dans l'air, il avoit voulu tâter de tout pour voir de quel côté il se jetteroit.

Il ajouta franchement à ce discours que madame de Longueville et lui avoient eu peur de cette conversation, parce qu'ayant pris toutes leurs mesures pour être

les chefs du parti qui se formoit alors contre le Roi, ils auroient été fâchés que M. le prince fût venu les incommoder : avouant à la Reine ce que l'on avoit toujours dit, et que je pense avoir succinctement marqué ailleurs, qu'ils n'avoient été du côté des rebelles que parce que monsieur son frère étoit de celui du Roi; et que si au contraire il se fût mis à la tête du parlement, ils seroient indubitablement venus à Saint-Germain, ne cherchant et ne voulant point d'autre avantage en cela que le plaisir d'être les chefs d'un parti dont M. le prince ne fût point. Il lui dit qu'ils avoient été mal ensemble par mille petits intérêts de famille, et que lui en son particulier n'avoit pu souffrir, quand la résolution fut prise d'assiéger Paris, qu'il eût répondu de lui au Roi et à elle, sans lui avoir demandé son consentement; que ce mépris l'avoit touché, et l'avoit entièrement déterminé de quitter la cour à Saint-Germain, pour lui montrer qu'il n'étoit pas un petit garçon, et qu'il pouvoit de lui-même faire du bien ou du mal.

En cet endroit, la Reine se ressouvint des larmes que répandit feu madame la princesse leur mère quand elle apprit qu'il étoit allé se rendre à Paris, et quelle douleur elle avoit eue de le voir lui et madame de Longueville dans cet engagement. Il lui répondit qu'il ne s'étonnoit pas de son sentiment, vu l'amitié et la tendresse qu'elle avoit pour eux, puisque c'étoit une chose bien dure à elle, qui n'aimoit point alors M. le prince, de le voir dans le parti où elle se rencontroit par devoir et par inclination, et ceux de ses enfans qu'elle aimoit le plus dans un tout contraire.

Le prince de Conti, au milieu de cet entretien, comme revenant d'un profond sommeil, commença à s'écrier qu'il croyoit être devenu fou de parler de toutes ces choses, qui pouvoient faire renaître contre lui une

juste haine. Mais la Reine, se mettant à rire, lui dit qu'il pouvoit continuer sans nulle crainte; qu'elle l'assuroit qu'elle étoit entièrement revenue pour lui : de sorte qu'il étoit impossible de réveiller dans son cœur aucun des sentimens qui avec raison y avoient été autrefois. Elle lui avoua de plus qu'elle n'étoit en cet état bien parfaitement que pour lui et pour M. de Turenne, et que pour autres, ils n'avoient de leur côté que le commandement de Dieu, sans lequel elle auroit eu de la peine à les souffrir.

Le cardinal, depuis son retour à Paris, ayant été sollicité par le maréchal de La Meilleraye de lui confier le cardinal de Retz, parent et allié de la maréchale de La Meilleraye sa femme, le ministre se résolut de lui accorder cette grâce, et de s'assurer, sur la parole qu'il lui en donna, qu'il ne sortiroit point de ses mains que par les ordres du Roi. En cette occasion, le cardinal Mazarin fit connoître que la douceur qu'il avoit jusques alors exercée à l'égard de ses ennemis pouvoit avoir souvent sa source dans sa bonté naturelle, puisqu'il étoit dans une si entière puissance qu'il étoit impossible de le soupçonner que ce sentiment pût être en lui par aucune foiblesse ni par aucune crainte.

Il fut mal récompensé de sa facilité à bien faire; car le maréchal de La Meilleraye[1], ou mal servi, ou trop négligent, ou trompé par sa femme, eut le déplaisir, quelque temps après, de voir ce prisonnier s'échapper de sa prison. Le cardinal, pour comble de douceur, et par une louable générosité de cœur, ne lui en voulut

[1] Le maréchal de La Meilleraye avait donné pour prison au cardinal de Retz le château de Nantes; mais il n'y était guère prisonnier que sur parole; et on devine que pour un pareil homme c'était une faible chaîne. (Voyez le récit de son évasion dans les Mémoires de Monglat, vingtième campagne, et dans ses propres Mémoires.) F. R.

point de mal, et fut persuadé que le cardinal de Retz avoit rompu ses fers sans sa participation. Ce prélat, étant libre, s'en alla à Rome, où il fit toutes les intrigues qu'il lui fut possible contre le ministre, tant auprès du Pape que par ses écrits; et un manifeste qu'il envoya depuis à Paris fut brûlé par la main du bourreau.

Il y eut dans ces temps-là quelques mésintelligences entre la cour de Rome et la nôtre. Le Roi fit faire en plein conseil, par son chancelier, des plaintes contre le chef de l'Église, dont il est le fils aîné. Le cardinal Mazarin, après avoir donné au Pape cette mortification, lui en fit des excuses[1], disant que ce qui avoit été dit avoit été au-delà de ses ordres. Celui qui avoit trouvé des remèdes à de si grands maux n'étoit pas embarrassé par de si petites aventures. Les forces du cardinal de Retz ne furent pas suffisantes pour le mettre à couvert de l'habileté du cardinal Mazarin; l'autorité légitime, la juste défiance du Roi, et les emportemens criminels de l'exilé, furent d'un grand poids en cette affaire. Elle fut néanmoins assez vigoureusement soutenue par les amis du cardinal de Retz; ils se servirent du scrupule qu'on vouloit souvent jeter dans les consciences touchant le gouvernement de l'Église de Paris[2], et de sa qualité d'archevêque, qui lui donnoit alors une juste puissance sur les esprits des peuples.

[1654] La guerre étrangère fut toujours soutenue de la même manière qu'elle l'avoit été. M. le prince redonnoit des forces aux ennemis, mais le plus souvent le Roi avoit l'avantage sur eux; et ses armées se sont tou-

[1] Le pape prétendait que le saint-siége seul avait droit de juridiction sur les cardinaux. F. R.

[2] L'archevêque de Paris étant venu à mourir sur ces entrefaites, tout le clergé de la capitale se plaignit de la prison de son chef, et de son exil. F. R.

jours trouvées non-seulement suffisantes pour leur résister, mais encore pour les vaincre. Les lignes d'Arras, glorieusement forcées par ses troupes, en furent de glorieuses preuves; et ce grand projet, exécuté le 25 août avec beaucoup de bravoure, fut une des plus belles actions qui se soient faites pendant la guerre. On y perdit le duc de Joyeuse, qui fut infiniment regretté de toute la cour. Chaque campagne enfin a produit de grandes ou de petites victoires. Ces roses ont été quelquefois accompagnées d'épines; mais ces épines n'étoient pas si fâcheuses que les fleurs en étoient agréables à cueillir.

Le parlement, qui n'étoit humilié que parce qu'il n'avoit pu résister à la puissance royale, faisoit de temps en temps quelques efforts pour reprendre des forces, et même il y eut des occasions où la police et le service du Roi les obligèrent à vouloir s'assembler; mais ces assemblées ayant été trop funestes à la France, et ce mot seulement étant en horreur au ministre, le Roi s'y opposa, et vint une fois du bois de Vincennes au parlement en grosses bottes leur défendre de s'assembler[1].

Le garde des sceaux, qui sous le nom de premier pré-

[1] On craignait le retour des anciennes agitations de la magistrature. « Cette considération, dit Monglat, obligea le Roi de partir du château de Vincennes le 10 d'avril, et de venir le matin au parlement en justaucorps rouge et chapeau gris, accompagné de toute sa cour en même équipage : ce qui étoit inusité jusqu'à ce jour. Quand il fut dans son lit de justice, il défendit au parlement de s'assembler; et après avoir dit quatre mots, il se leva et sortit, sans ouïr aucune harangue. »

Malgré cette défense le parlement se préparait à se rassembler; on négocia, et *pour tout apaiser, il fallut mettre quelque modification aux édits*. (Mém. de Monglat, vingt et unième campagne.)

Un savant distingué dont nous avons déjà eu l'occasion de citer les heureuses recherches, sur cette époque, M. Chéruel, a découvert à la Bibliothèque impériale (S. F., n° 1238) un manuscrit contemporain, rédigé peut-être par quelque membre du parlement, qui retrace dans les termes suivants cette scène si célèbre, et qui a été tant de fois et en tant façons différentes racontée et commentée : « En entrant, Sa Majesté ne fit paroître que trop clairement sur son visage l'aigreur qu'elle

sident avoit joué un si grand rôle pendant les guerres, étoit mort[1], et le chef de cette compagnie étoit alors le président de Bellièvre. C'étoit un homme habile, que les courtisans révéroient non-seulement par plusieurs bonnes qualités qui étoient en lui, mais encore parce que ses amis étoient des gens à faire croire qu'il pensoit à autre chose qu'à prononcer des arrêts. Madame de Chevreuse, Laigues et beaucoup d'autres qui n'étoient pas amis du ministre, étoient ses plus confidens : et il sembloit qu'en lui se pût rassembler le reste de la Fronde; mais ne voulant pas se brouiller à la cour mal à propos, les finesses du ministre et sa douceur souvent artificieuse menoient ce magistrat à peu près à ce qu'il vouloit; et de même le premier président tiroit à son tour une partie de ce qu'il lui demandoit en faveur du public.

Après ces défenses faites au parlement, cette compagnie fit des remontrances au Roi sur ce sujet; et le ministre, qui étoit sage, se crut obligé de faire de grands radoucissemens au premier président, et de conseiller le Roi d'écouter leurs raisons avec la bonté d'un père qui

avoit dans le cœur. Chacun sçait, dit-elle d'un ton moins doux et moins gracieux qu'à l'ordinaire, combien vos assemblées ont excité de troubles dans mon État, et combien de dangereux effets elles y ont produits. J'ai appris que vous prétendiez encore les continuer sous prétexte de délibérer sur les édits qui naguère ont été lus et publiés en ma présence. Je suis venu ici tout exprès pour en défendre (en montrant du doigt messieurs des enquêtes) la continuation, ainsi que je fais absolument, et à vous, monsieur le premier président (en le montrant aussi du doigt), de les souffrir ni de les accorder, quelque instance qu'en puissent faire les enquêtes. Après quoi, Sa Majesté s'étant levée promptement sans qu'aucun de la compagnie eût dit une seule parole, elle s'en retourna au Louvre et de là au bois de Vincennes, d'où elle étoit partie le matin, et où M. le cardinal l'attendoit. » (Voy. *Journal général de l'instruction publique* du 20 septembre 1854.) F. R.

[1] Le 3 janvier 1656. Monglat dit que dans le poste de garde des sceaux *il déchut de la grande réputation où il étoit auparavant*. (Mém., vingt-deuxième campagne.) F. R.

sait pardonner et punir équitablement. Une autre fois, le parlement ayant résisté aux volontés du Roi sur quelque règlement qui regardoit la monnoie, le cardinal Mazarin, qui ne vouloit point souffrir que cette compagnie reprît des forces sur aucun chapitre, se résolut d'en exiler quelques-uns. On leur envoya commander de se retirer chacun au lieu qui leur fut ordonné. La Reine n'étoit pas fâchée d'avoir un prétexte de mortifier un peu ceux du parlement qui lui avoient donné de si mauvaises heures et de si mauvaises années.

En entrant ce même jour-là dans sa chambre, elle me fit l'honneur, en me voyant, de s'approcher de moi, et de me dire tout bas avec un visage riant : « Madame, il y « en a dix d'exilés ou de prisonniers. » Je lui répondis de même en riant : « Votre Majesté est donc bien aise! « — Je le suis en vérité, me dit-elle, mais pas tout-à- « fait : car je voulois qu'on les mît tous à la Bastille; « et, par la douceur ordinaire de M. le cardinal, il n'y « en a qu'un. » Ensuite elle ajouta que si le premier président faisoit le méchant, on le traiteroit de la même sorte. Le maréchal de Villeroy arriva là-dessus; et la Reine, élevant sa voix, se mit à parler de ces mêmes choses tout haut, et des lieux où ces conseillers avoient eu ordre d'aller. Un d'eux fit pitié à toute la compagnie, à cause qu'il alloit à Quimper-Corentin en basse Bretagne; parce que les choses qui ne se connoissent point sont, pour l'ordinaire, jugées ou plus mauvaises ou meilleures qu'elles ne le sont.

Au retour du Louvre, avant que de me retirer en mon appartement du Palais-Royal, j'allai rendre mes devoirs à la reine d'Angleterre. Je lui contai l'histoire du jour. Elle me fit l'honneur de me dire, en se moquant de moi, que Quimper-Corentin étoit le plus agréable séjour du monde. Elle y avoit passé en venant d'Angle-

terre en France, et m'en fit une si belle description, tant de sa situation que de la bonne compagnie qu'elle y avoit vue, qu'elle me fit quasi estimer heureuse la destinée de l'exilé; ce qui me fit conclure avec le poète italien :

Ch'a valent' huomo ogni paese è patria[1].

Le parlement fit de grandes instances au ministre en faveur de ses exilés. Les avocats prirent des robes courtes; les procureurs, et toute cette nation étrangère du Palais, bien différente, ce me semble, du monde que les autres gens habitent, se révoltèrent et cessèrent de travailler. Les présidens prirent de là un prétexte fort spécieux de presser le ministre de leur accorder le retour de leurs confrères : ce qui se fit bientôt après, et toutes choses furent apaisées.

D'autres intrigues se fomentèrent encore par ceux qui étoient attachés aux intérêts du prince de Condé pour perdre le cardinal Mazarin. Madame de Châtillon fut accusée d'avoir voulu attaquer sa vie par d'autres armes que par celles de ses yeux. Il y eut des hommes roués pour avoir été convaincus de ce dessein : il parut qu'elle y avoit eu quelque petite part; et l'heureuse destinée du cardinal le sauva de tous ces maux. L'intrigue a fait nommer cette dame en plusieurs occasions; mais comme sa gloire se trouveroit un peu flétrie par cette narration, je n'en parle point, non plus que de mille autres particularités dont je ne puis bien me souvenir, parce que la paresse, qui quelquefois l'emporte sur mon activité, a fait que je n'ai pas été assez exacte à les écrire.

Il suffit de dire que cette dame étoit belle, galante et

[1] L'homme de bien trouve en tous lieux sa patrie.

ambitieuse, autant que hardie à entreprendre et à tout hasarder pour satisfaire ses passions ; artificieuse pour cacher les mauvaises aventures qui lui arrivoient, autant qu'elle étoit habile à se parer de celles qui étoient à son avantage. Sans la douceur du ministre, elle auroit sans doute succombé dans quelques-unes ; mais par ces mêmes voies elle trouvoit toujours le moyen de se faire valoir auprès de lui, et d'en tirer des grâces qui souvent ont fait murmurer contre lui celles de notre sexe qui étoient plus modérées. Le don de la beauté et de l'agrément, qu'elle possédoit au souverain degré, la rendoient aimable aux yeux de tous. Il étoit même difficile aux particuliers d'échapper aux charmes de ses flatteries ; car elle savoit obliger de bonne grâce, et joindre au nom de Montmorency une civilité extrême qui l'auroit rendue digne d'une estime tout extraordinaire, si on avoit pu ne pas voir en toutes ses paroles, ses sentimens et ses actions, un caractère de déguisement et des façons affectées, qui déplaisent toujours aux personnes qui aiment la sincérité.

Après avoir écrit ponctuellement les choses qui sont arrivées depuis la majorité jusqu'à ce temps-ci, il faut à l'avenir donner une grande partie de mes applications à la personne du Roi, à ses sentimens et à ses actions, qui ont été comme les premiers traits du portrait que de plus savans peintres que moi auront la gloire d'achever. L'amour que la Reine sa mère avoit pour lui occupoit tendrement son cœur. Il étoit l'objet des désirs du cardinal Mazarin, et tous ses soins dès lors étoient de chercher les moyens de lui plaire. Il commençoit aussi d'attirer à lui les cœurs et les yeux de ses sujets ; mais comme les hommes n'aiment et ne cherchent dans la personne des rois que ce qui peut convenir à leurs intérêts particuliers, et que tous étoient

persuadés que la faveur du ministre dureroit autant que sa vie, qu'ils jugeoient devoir être encore longue, ils regardoient l'entière domination du Roi par des vues si éloignées, que sa véritable puissance n'en étoit pas alors ni plus célébrée ni plus suivie.

Depuis la paix et son glorieux retour à Paris, il étoit augmenté en toutes choses : sa belle taille et sa bonne mine se faisoient admirer, et il portoit dans les yeux et dans l'air de toute sa personne le caractère de la majesté, qui par sa couronne étoit essentiellement en lui.

Aussitôt que la tranquillité publique eut rétabli les plaisirs dans la cour, ce prince, qui voyoit les nièces du cardinal Mazarin plus souvent que les autres, s'attacha non à la plus belle, mais à mademoiselle de Mancini, sœur de madame de Mercœur, qui n'avoit guère moins d'années qu'elle. Selon la description que j'en ai faite quand elle arriva d'Italie, il sembloit que tous les efforts de la nature et de la jeunesse ne pourroient pas l'embellir. Elle avoit les yeux pleins de feu; et malgré les défauts de son visage, l'âge de dix-huit ans fit en elle son effet : par l'embonpoint elle devint blanche, elle eut le teint beau et le visage moins long; ses joues eurent des fossettes qui lui donnoient un grand agrément, et sa bouche devint plus petite; elle eut de beaux bras et de belles mains, et la faveur avec le grand ajustement donnèrent du brillant à cette médiocre beauté. Enfin elle parut aimable aux yeux du Roi, et assez jolie à tous les indifférens. Il la voyoit souvent, et cet amusement fit presque craindre que cette passion, quoique légère, ne le portât à vouloir lui faire plus d'honneur qu'elle n'en méritoit.

La Reine, qui savoit la sagesse du Roi et celle de mademoiselle de Mancini, ne se fâchoit point de cet at-

tachement, parce qu'elle le croyoit innocent; mais elle ne pouvoit souffrir, pas même en riant, qu'on parlât de cette amitié comme d'une chose qui pourroit tirer au légitime. La grandeur de son ame avoit de l'horreur pour ce rabaissement; et, dans le vrai, il a paru que le Roi n'eut jamais cette pensée. Mademoiselle de Mancini elle-même, qui sentoit qu'elle n'étoit pas destinée à être reine, songeoit à ses affaires, et vouloit devenir princesse comme ses sœurs. Déjà on l'avoit offerte au grand-maître, fils du maréchal de La Meilleraye; mais il l'avoit refusée. Ce refus ne lui fit pas de peur; elle vit que mademoiselle de Martinozzi, sa cousine germaine, qui avoit été pareillement négligée par le duc de Candale, avoit épousé le prince de Conti. Elle aspiroit à quelque bonheur semblable ou approchant; mais comme elle n'en étoit pas encore assurée, elle fut au désespoir de la grandeur de mademoiselle de Martinozzi, sa cousine, et son dépit éclata publiquement par mille marques qu'elle en donna la veille et le jour de ce mariage.

La beauté et la modestie de mademoiselle de Martinozzi lui avoient attiré en cette occasion l'honneur de la préférence; car on avoit donné le choix au prince de Conti, d'elle et de sa cousine mademoiselle de Mancini : si bien qu'elle avoit été forcée pour cette fois de se contenter des belles apparences de sa faveur, et des fabuleuses flatteries que ses amis lui faisoient sur la couronne fermée.

Le Roi demeura quelque temps dans cet état, qui, dans le vrai, paroissoit plus un sentiment qui le portoit à se plaire avec cette fille, qu'une grande passion. L'inclination qu'il avoit pour elle lui donnoit néanmoins, en l'absence de Mademoiselle et de madame de Longueville, les honneurs et les avantages de la cour.

Le Roi la menoit toujours danser : elle paroissoit la première dans toutes les préférences que les dignités et la faveur peuvent donner, et il sembloit que les bals, les divertissements et les plaisirs n'étoient faits que pour elle. Madame de Mercœur en avoit sa part, à cause de sa qualité. Le Roi la menoit quelquefois danser la première; mais elle étoit obligée d'être souvent à l'hôtel de Vendôme : et comme elle eut des enfans aussitôt après être mariée, elle n'étoit pas toujours en état d'en profiter.

L'année 1655, il se fit plusieurs petits bals, et le Roi alloit souvent en masque. Il y eut une grande fête chez le chancelier Seguier, et les plaisirs furent fréquens parmi toute la belle jeunesse. La Reine ayant un jour prié la reine d'Angleterre de venir voir danser le Roi un soir en particulier, elle s'y accorda; et la Reine, ayant mis une cornette et un habit de nuit pour marquer qu'elle gardoit la chambre, reçut la reine d'Angleterre de cette manière, et ne voulut, pour composer ce petit bal, que de ses filles et quelques jeunes dames et duchesses, femmes des officiers de la couronne. Il n'étoit fait que pour admirer le Roi, et pour divertir la princesse d'Angleterre, qui commençoit à sortir de l'enfance et à faire voir qu'elle alloit devenir aimable.

La Reine mit tous ses soins à faire que la compagnie, quoique petite, fût belle, et qu'elle fût digne des personnes royales qui la composoient. Le Roi, trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux nièces du cardinal, quand il voulut commencer le branle, alla prendre madame de Mercœur. La Reine, surprise de cette faute, se leva brusquement de sa chaise, lui alla arracher madame de Mercœur, et lui dit tout bas d'aller prendre la princesse d'Angleterre. La reine d'Angleterre, qui s'aperçut de la colère de la Reine, courut après elle, et lui

dit tout bas qu'elle la prioit de ne point contraindre le Roi : que sa fille avoit mal au pied, et qu'elle ne pouvoit danser. La Reine lui dit que si la princesse ne dansoit, le Roi ne danseroit point du tout. Ainsi la reine d'Angleterre, pour ne point faire de désordre, laissa danser la princesse sa fille, et dans son âme fut mal satisfaite du Roi.

Il fut encore grondé le soir en particulier par la Reine sa mère; mais il lui répondit qu'il n'aimoit point les petites filles. Cependant la princesse d'Angleterre avoit alors onze ans, et lui seize venant à dix-sept; de sorte qu'il n'y avoit pas entre eux une grande disproportion; mais il est vrai que le Roi paroissoit en avoir vingt. La Reine, devant le monde, vivoit avec lui d'une manière tendre et respectueuse; mais quand il faisoit quelque petite faute, elle en usoit en mère : et pour cette fois sa colère avoit été juste. Mais elle ne laissa pas de dire le soir devant plusieurs personnes qu'elle avoit été un peu trop prompte pour un aussi bon fils que le Roi, et qu'elle en seroit aussi honteuse si l'occasion eût été moindre : avouant qu'elle avoit été si étonnée de le voir manquer à la civilité qu'il devoit à la princesse d'Angleterre, qu'elle n'avoit pu se retenir.

[1656] L'année d'après, le Roi continuant d'aimer mademoiselle de Mancini, quelquefois plus et d'autres fois moins, voulut, pour se divertir, faire une célèbre course de bague qui eût quelque rapport à l'ancienne chevalerie. Il sépara toute la belle cour en trois bandes de huit chevaliers chacune. Il étoit le chef de la première, le duc de Guise de la seconde, et le duc de Candale de la troisième[1]. La livrée de celle du Roi étoit

[1] Ce fut le comte du Lude qui remporta le prix de cette course de bague. Il le reçut des mains de la duchesse de Mercœur. (Monglat.)

incarnat et blanc, la seconde bleu et blanc, et la troisième vert et blanc. Ils avoient tous des habits en broderie d'or et d'argent, faits à la romaine, avec de petits casques en tête couverts de quantité de plumes, et chacun une aigrette à la tête. Leurs chevaux étaient ornés de même sorte, et tous étoient chargés de quantité de rubans. Ils firent cette course entre le jardin du Palais-Royal et le logis où logeoit alors la reine d'Angleterre.

Le Roi vint s'habiller dans le palais Brion, qui est un petit bâtiment que le duc de Damville, autrefois appelé Brion, avoit fait bâtir dans le jardin du Palais-Royal quand il y avoit logé, et qui avoit servi au Roi, quand il logeoit dans cette maison, à faire des repas et des collations familières. Tous montèrent à cheval dans le jardin, d'où ils sortirent après pour se venir montrer aux dames qui occupoient les balcons et les fenêtres du Palais-Royal. Chacune des troupes avoit son maréchal de camp : si bien qu'ils s'étoient assemblés en ordre sous chacune des allées du jardin, et leur sortie en cet équipage étoit fort agréable à voir. L'éclat de leurs couleurs, le brillant de leurs habits, leur bonne mine et la beauté de leurs chevaux fit ressouvenir avec plaisir d'avoir lu dans les romans, et particulièrement dans les Amadis, quelque chose de pareil.

A la tête de la troupe du Roi parurent quatorze pages vêtus de toile d'argent, avec des rubans incarnat et argent. Ils portoient les lances et les devises des chevaliers.

Après eux alloient six trompettes; en suite de ces trompettes alloit le premier écuyer du Roi, habillé de même manière. Il étoit suivi de douze pages du Roi, bien montés, richement habillés, et chargés de plumes et de rubans, dont les deux derniers portoient, l'un la

lance du Roi et l'autre l'écu, où il y avoit un soleil avec ces mots :

Ne piu, ne pari[1]

Le maréchal de camp alloit après, qui étoit habillé richement, mais selon l'usage ordinaire, et n'avoit point de masque. Le Roi paroissoit après lui, suivi des autres chevaliers, tous masqués et tous richement et galamment ornés ; mais le Roi les surpassoit autant par sa bonne mine, sa grâce et son adresse, que par sa qualité de souverain et de maître.

La troupe bleue et blanche suivoit celle du Roi dans le même ordre, qui parut agréable aux yeux par la douceur de ses couleurs et la bonne mine du duc de Guise, dont le génie romanesque s'accommodoit aux tournois. Il étoit suivi d'un cheval qui paroissoit devoir servir à quelque Abencerrage ou quelque Zégri ; car il étoit mené par deux Maures, qui le faisoient suivre la troupe à pas lents et pompeux. Son écu avoit pour devise un bûcher sur lequel étoit un phénix, et un soleil au-dessus qui lui redonnoit la vie, avec ces mots :

Qu'importa que maton, si resucitan[2] ?

Le duc de Candale parut ensuite, qui ne fut pas moins admiré ; et le vert, l'or et l'argent parurent avec éclat en sa troupe, et surtout sa belle taille et sa belle tête blonde reçurent les louanges qu'il méritoit. Son écu avoit pour devise une massue et ces mots :

Elle peut même me placer parmi les astres.

L'été venu, le Roi et la Reine allèrent à Compiègne,

[1] Ni un plus grand, ni un pareil.
[2] Qu'importe qu'il tue, s'il fait renaître?

selon leur coutume, penser aux affaires de la guerre. Je demeurai cette année quelque temps à Fresnes, avec madame Du Plessis, mon amie. Elle avoit un grand mérite, beaucoup d'esprit et de bonté pour ses amis, et on goûtoit avec elle le véritable plaisir de la société agréable et vertueuse. J'en partis le 26 août pour aller trouver la Reine. En arrivant à Compiègne, il me parut que cette princesse vouloit paroître fort consolée de la perte de Valenciennes et de Condé, que les Espagnols avoient pris. Les ennemis avoient eu ces avantages sur nous, et il sembloit que les partisans de M. le prince s'imaginoient déjà qu'on le rechercheroit, et que, pour le tirer des pays étrangers, on lui offriroit de grandes choses; mais la Reine n'étoit pas aisée à étonner, et le cardinal Mazarin étoit trop habile pour laisser longtemps à ce prince quelque sujet d'espérer ce qu'il n'auroit pas été raisonnable de faire.

La Reine me fit l'honneur de me dire en riant, sur le chapitre de Valenciennes, qu'il y avoit de la présomption à croire qu'il n'y eût des victoires que pour nous; que les prières des Espagnols devoient quelquefois obtenir des grâces du ciel, telles qu'il lui plaisoit de les distribuer tantôt aux uns et tantôt aux autres; et qu'il ne falloit pas s'étonner de ces événemens. Ils furent cause néanmoins que le parlement, qui ne manquoit guère de se prévaloir de toutes les occasions, donna un arrêt qui attaquoit le conseil. Il ordonnoit que les maîtres des requêtes seroient à l'avenir obligés de leur rendre compte des arrêts du conseil, et qu'ils seroient mandés par eux pour leur en aller rendre raison.

Les maîtres des requêtes députèrent aussitôt quelques-uns de leur compagnie pour en aller faire des plaintes au Roi. Le 29 d'août, Gaumin lui fit sur ce sujet une harangue qui fut trouvée belle, parce qu'elle fut

hardie. Il attaqua le parlement avec vigueur et grande liberté : il cita un de nos voisins, ministre d'Espagne, qui avoit dit autrefois que jamais la France ne seroit dans une entière puissance que les princes ne fussent sans pouvoir, les huguenots sans places, et les parlemens sans droit de faire des remontrances. Il exagéra ses entreprises, et dit qu'il anéantissoit tant qu'il pouvoit l'autorité du Roi.

La Reine écouta ce discours avec plaisir, par la mauvaise impression que les révoltes du parlement avoient laissée dans son esprit. On fit de grands raisonnemens dans le cabinet sur ces matières, et plusieurs personnes disoient aussi qu'il étoit vrai qu'alors il y avoit des désordres au conseil. Je ne sais s'ils avoient tort ou raison; mais tous concluoient que le ministre auroit bien fait s'il se fût appliqué au remède de ces maladies intestines qui perdoient l'État, et qui pouvoient continuellement donner un juste prétexte aux brouillons de crier contre lui.

Nous vîmes alors arriver à Compiègne la reine de Suède, dont on avoit ouï conter des choses extraordinaires. Cette princesse, qui avoit quitté son royaume, sembloit l'avoir fait par un généreux dédain de la couronne, et pour ne pas forcer son inclination en faveur de son plus proche parent, que ses sujets avoient souhaité qu'elle épousât. Elle avoit embrassé notre religion, et avoit renoncé à l'hérésie entre les mains du Pape. Quelques-uns estimoient infiniment cette action, et croyoient que cette princesse, en quittant la couronne de Suède, méritoit celle du monde entier. D'autres l'avoient accusée d'avoir quitté son royaume par force ou par légèreté, et d'avoir aimé tendrement en Suède et en Flandre un Espagnol nommé Pimentel, qui avoit été dans sa cour de la part du Roi son maître. On l'avoit beau-

coup louée et infiniment blâmée. Elle passoit pour une personne illustre : les plumes des plus fameux auteurs, tant sur la louange que sur la satire, n'étoient employées qu'à parler de ses vertus héroïques ou bien de ses défauts. En quittant la Suède, elle avoit été en Flandre, puis à Rome. En suite de ses voyages, elle voulut voir la France aussi bien que l'Italie; et cette grande réputation qu'elle avoit acquise fit que la Reine fut assez aise de la voir.

Le Roi de Suède, à qui cette reine du Nord avoit laissé son royaume, étoit un prince belliqueux : il se faisoit craindre et considérer. Il avoit demandé au cardinal que cette princesse fût bien traitée en France : et le ministre, par ses propres sentimens, l'estimoit. Elle y fut reçue de la même manière que le fut autrefois Charles-Quint, quand il passa par la France pour aller en Flandre. Le Roi lui envoya le duc de Guise pour la recevoir à son entrée sur ses États, et pour la complimenter de sa part. La Reine lui envoya Comminges, son capitaine des gardes, pour la même chose. Le premier écrivit à quelqu'un de ses amis une lettre qui fut lue du Roi et de la Reine avec plaisir. Je l'ai gardée, parce qu'elle représentoit au naturel cette princesse dont il parle.

LETTRE DU DUC DE GUISE.

« Je veux, dans le temps que je m'ennuie cruellement, penser à vous divertir, en vous envoyant le portrait de la Reine que j'accompagne. Elle n'est pas grande, mais elle a la taille fournie et la croupe large, le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme; une épaule haute, dont elle cache si bien le défaut par la bizarrerie de son habit, sa

démarche et ses actions, que l'on en pourroit faire des gageures. Le visage est grand sans être défectueux, tous les traits sont de même et fort marqués; le nez aquilin, la bouche assez grande, mais pas désagréable; ses dents passables, ses yeux fort beaux et pleins de feu, son teint, nonobstant quelques marques de petite vérole, assez vif et assez beau; le tour du visage assez raisonnable, accompagné d'une coiffure fort bizarre. C'est une perruque d'homme fort grosse et fort relevée sur le front, fort épaisse sur les côtés, qui en bas a des pointes fort claires; le dessus de la tête est d'un tissu de cheveux, et le derrière a quelque chose de la coiffure d'une femme. Quelquefois elle porte un chapeau. Son corps lacé par derrière, de biais, est quasi fait comme nos pourpoints; sa chemise sortant tout autour au-dessus de sa jupe, qu'elle porte assez mal attachée et pas trop droite. Elle est toujours fort poudrée, avec force pommade, et ne met quasi jamais de gants. Elle est chaussée comme un homme, dont elle a le ton de voix et quasi toutes les actions. Elle affecte fort de faire l'amazone. Elle a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvoit avoir le grand Gustave son père. Elle est fort civile et fort caressante, parle huit langues, et principalement la française, comme si elle étoit née à Paris. Elle sait plus que toute notre Académie jointe à la Sorbonne, se connoît admirablement en peinture comme en toutes les autres choses, sait mieux toutes les intrigues de notre cour que moi. Enfin c'est une personne tout-à-fait extraordinaire. Je l'accompagnerai à la cour par le chemin de Paris; ainsi vous pourrez en juger vous-même. Je crois n'avoir rien oublié à sa peinture, hormis qu'elle porte quelquefois une épée avec un collet de buffle, et que sa perruque est noire, et qu'elle n'a sur sa gorge qu'une écharpe de même. »

Cette reine connoissoit si parfaitement toute la cour, qu'en voyant Comminges elle lui demanda des nouvelles du bonhomme Guitaut son oncle, et si elle ne le verroit point en colère; car il étoit sujet à cette passion, et s'en servoit habilement : elle lui avoit aidé à faire sa fortune, et la Reine de tout temps avoit pris plaisir à le voir en cet état. La reine de Suède n'ignoroit donc rien de toutes les grandes choses et de toutes les petites. Elle dit, en quelque occasion, qu'elle savoit qu'on avoit dit d'elle beaucoup de bien et de mal, et qu'on connoîtroit, en la voyant, qu'il n'y avoit ni l'un ni l'autre. Elle ne disoit pas la vérité ; car en effet on y trouva un mélange de beaucoup de grandes vertus et de grands défauts.

Elle fit son entrée à Paris le 8 septembre, après avoir été régalée à Essone, par Hesselin, d'un ballet, d'un feu d'artifice, d'une comédie, et de quantité de dames qui la furent voir en ce lieu. Les bourgeois de Paris en armes, et avec de beaux habits, la furent recevoir en bon ordre hors les portes de la ville, et bordèrent son chemin dans toutes les rues, depuis Conflans où elle avoit couché, jusqu'au Louvre où elle devoit loger. Leur nombre fut infini, aussi bien que des dames et des personnes de qualité qui, aux fenêtres et aux balcons, la voulurent voir passer, et la foule fut grande dans les rues. Elle tarda à traverser la ville, depuis deux heures jusqu'à neuf heures du soir qu'elle arriva au Louvre. Elle fut logée à l'appartement du Roi, où étoit la belle tapisserie de Scipion, et un lit de satin blanc en broderie d'or que le feu cardinal de Richelieu en mourant laissa au feu Roi. En arrivant elle demanda à boire. Le prince de Conti, qui l'étoit allée visiter et recevoir, lui donna la serviette, qu'elle prit après quelques complimens répétés.

Comminges nous dit que le duc d'Épernon, alors gouverneur de Bourgogne, l'avoit magnifiquement reçue; et quoiqu'elle affectât de ne rien admirer, elle trouva néanmoins que la France étoit belle, riche et bien remplie de peuples. Elle voulut qu'on crût que Rome l'emportoit dans son inclination et son estime sur Paris, et disoit que l'Italie avoit de grands charmes : mais, à ce qu'il parut depuis, les plaisirs de Paris ne lui déplurent pas, et je pense qu'elle auroit volontiers quitté tout autre pays pour le nôtre, si elle avoit pu y demeurer.

A ce premier abord, elle parut aimable à tous les honnêtes gens. Son habit, si extravagant à l'entendre décrire, ne l'étoit point trop à la voir, ou du moins on s'y accoutumoit facilement. Son visage parut assez beau, et chacun admira la vivacité de son esprit, et les choses particulières qu'elle savoit de la France. Elle connoissoit non-seulement les maisons et les armes, mais elle savoit les intrigues et les galanteries, et n'ignoroit pas même les noms de ceux qui aimoient la peinture ou la musique. Elle dit au marquis de Sourdis les tableaux de prix qu'il avoit dans son cabinet, et savoit que le duc de Liancourt en avoit de fort beaux; jusque-là même elle apprenoit aux Français ce qu'ils ne savoient pas de leur patrie. Elle disputa contre quelques-uns qu'il y avoit dans la Sainte-Chapelle une agate de grand prix, qu'elle voulut voir, et qui enfin se trouva à Saint-Denis. Elle parut civile, particulièrement aux hommes, mais brusque et emportée, sans donner aucun sujet effectif de croire les mauvais contes qu'on avoit faits d'elle. Ils s'étoient répandus dans toute l'Europe à son désavantage, et l'avoient fait passer dans l'opinion de tous les sages pour une personne qui ne l'étoit guère.

Notre amazone suédoise gagna tous les cœurs à Paris, qu'elle auroit peut-être perdus bientôt après si elle y fût demeurée plus long-temps. Après y avoir vu tout ce qu'elle crut digne de sa curiosité, elle quitta cette grande ville, où elle avoit été toujours environnée d'une furieuse presse, pour venir voir Leurs Majestés à Compiègne, où elle fut reçue non-seulement en reine, mais en reine bien-aimée du ministre. Le cardinal Mazarin, partit le même jour de Compiègne, pour être à Chantilly quand elle y arriveroit pour y dîner. Deux heures après ce repas, le Roi et Monsieur y arrivèrent comme des particuliers. Le Roi entra par une porte qui étoit au coin du balustre du lit, et se montra avec toute la foule qui étoit autour d'elle et du cardinal.

Aussitôt qu'ils furent aperçus par lui, il les présenta à la reine de Suède, et lui dit que c'étoient deux gentilshommes des plus qualifiés de la France. Elle les connut en les regardant, pour avoir vu leurs portraits au Louvre, et lui répondit qu'elle le croyoit ainsi, et qu'ils paroissoient être nés à porter des couronnes. Le cardinal Mazarin lui repartit qu'il voyoit bien qu'il étoit difficile de la tromper, et qu'il étoit vrai que c'étoit le Roi et Monsieur. Le Roi lui dit de bonne grâce qu'il étoit fâché de ce qu'elle avoit été si mal reçue dans ses États; qu'il n'avoit pas manqué de donner ses ordres pour la traiter selon ce qui lui étoit dû; mais que sa venue si précipitée avoit empêché ceux à qui il les avoit donnés de lui rendre le respect qu'il auroit désiré de lui faire rendre. Elle repartit à ses civilités avec reconnoissance de ce qu'on avoit fait pour elle, et ne manqua pas d'exagérer en de beaux termes la satisfaction qu'elle avoit reçue en France.

Le Roi, quoique timide en ce temps-là, et nullement savant, s'accommoda si bien de cette princesse hardie,

savante et fière, que, dès ce premier instant, ils demeurèrent ensemble avec liberté et agrément de part et d'autre. Il fut aisé d'en trouver la raison : ceux qui voulurent la chercher jugèrent que c'étoit une marque indubitable que le Roi avoit en lui, par inclination et par nature, les semences de ce qu'il y avoit d'acquis et de louable en la personne de cette reine, et que la timidité qui paroissoit en lui procédoit alors de sa gloire et de son jugement, qui lui faisoient désirer d'être parfait en toutes choses, et craindre en même temps de manquer en quelqu'une.

Après cette conversation il la quitta, et revint trouver la Reine, qui le lendemain alla la recevoir, accompagnée du Roi et de toute sa suite royale. Ce fut à trois lieues de Compiègne, au Fayet, maison appartenante au maréchal de La Motte-Houdancourt, où se fit cette célèbre entrevue. Les chevau-légers, les gendarmes et les gardes alloient au devant du carrosse de Leurs Majestés par gros escadrons; et comme ils étoients parés, cet accompagnement étoit véritablement royal. Il y avoit, avec le Roi et la Reine, Monsieur, frère unique du Roi, madame la duchesse de Lorraine, madame de Mercœur, et madame la comtesse de Flex, dame d'honneur de la Reine.

Quand la Reine fut arrivée, elle ne voulut point entrer dans cette maison, parce qu'elle savoit que la reine de Suède devoit arriver bientôt. Elle demeura avec toute sa cour sur une terrasse qui est devant le logis, d'où l'on descend par quelques degrés dans une grande cour où étoient rangés en haie les gardes et toute la cavalerie. Beaucoup de personnes de qualité y étoient avec des habits en broderie d'or et d'argent, et quantité d'autres qui tous composoient un grand cortége. Comme on n'avoit laissé entrer dans cette cour que les carrosses

de la Reine, et qu'on avoit banni la canaille, la Reine et toute sa belle compagnie paroissoient sur cette terrasse comme sur un amphithéâtre. Ce fut à mes yeux une des plus belles et des plus agréables choses du monde. Cette maison avoit la grâce de la nouveauté : elle étoit neuve et régulière, et la cour étoit grande et carrée. Le gazon en étoit coupé par bandes, et il étoit impossible de voir un objet plus agréable. La Reine, à qui je le fis remarquer dans ce moment, en demeura d'accord : et pour dire la vérité, quoiqu'elle ne fût pas la plus jeune de la troupe, elle étoit pour le moins celle qui avoit la meilleure mine, et qui paroissoit la plus aimable.

Le duc de La Rochefoucauld et quelques autres, qui, depuis que cette reine étrangère étoit à Paris, avoient été les plus assidus auprès d'elle, arrivèrent les premiers ; et bientôt après son carrosse entra au bruit des trompettes. Le cardinal Mazarin et le duc de Guise étoient seuls avec elle : car elle n'avoit que quelques femmes fort chétives pour la servir, qui ne se montrèrent point.

Aussitôt qu'elle vit la Reine, elle descendit de carrosse, et la Reine s'avança aussi deux ou trois pas au dehors de la terrasse pour l'aller recevoir. Elles se saluèrent toutes deux civilement. La reine de Suède voulut faire quelques complimens, et remercier la Reine du bon traitement qu'elle avoit reçu en France ; mais ces paroles furent interrompues par celles de la Reine, qui lui témoigna la joie qu'elle avoit de la voir. L'impatience qu'eurent tous ceux qui les environnoient de voir cette reine fut si grande, qu'elle obligea les deux reines à finir leurs complimens pour fuir la foule qui les accabloit. Le Roi, qui avoit déjà fait connoissance avec l'étrangère, lui donna la main pour la faire entrer d*

la maison. Elle passa devant la Reine, et se laissa conduire où l'on voulut la mener.

Plusieurs ont trouvé que la Reine fut trop civile de lui laisser prendre cet avantage; et le Roi même, devenu plus grand, en a eu depuis de la douleur et du chagrin, et en plusieurs occasions a reproché à la Reine sa mère qu'elle avoit eu tort d'avoir cédé chez elle à cette reine et à celle de Pologne, vu la grandeur de sa naissance et le haut rang que lui donnoit la couronne de France.

J'étois une de celles qui me trouvai le plus près de ces deux royales personnes; et quoique les descriptions si particulières que l'on avoit faites de la reine de Suède me l'eussent figurée dans mon imagination, j'avoue néanmoins que d'abord sa vue me surprit. Les cheveux de sa perruque étoient ce jour-là défrisés : le vent, en descendant de carrosse, les enleva; et comme le peu de soin qu'elle avoit de son teint lui en faisoit perdre la blancheur, elle me parut d'abord comme une Égyptienne dévergondée qui, par hasard, ne seroit pas trop brune. En regardant cette princesse, tout ce qui dans cet instant remplit mes yeux me parut extraordinairement étrange, et plus capable d'effrayer que de plaire. Son habit étoit composé d'un petit corps qui avoit à moitié la figure d'un pourpoint d'homme, et l'autre moitié celle d'une hongreline de femme, mais qui étoit si mal ajusté sur son corps qu'une de ses épaules sortoit tout d'un côté, qui étoit celle qu'elle avoit plus grosse que l'autre. Sa chemise étoit faite à la mode des hommes : elle avoit un collet qui étoit attaché sous sa gorge d'une épingle seulement, et lui laissoit tout le dos découvert; et ce corps, qui étoit échancré sur la gorge beaucoup plus qu'un pourpoint, n'étoit point couvert de ce collet. Cette même chemise sortoit par en

bas de son demi-pourpoint comme celles des hommes, et elle faisoit sortir, au bout de ses bras et sur ses mains, la même quantité de toile que les hommes en laissoient voir alors au défaut de leur pourpoint et de leurs manches. Sa jupe, qui étoit grise, chamarrée de petits passemens d'or et d'argent, de même que sa hongreline, étoit courte; et au lieu que nos robes sont traînantes, la sienne lui faisoit voir les pieds découverts. Elle avoit des rubans noirs, renoués en manière de petite oie sur la ceinture de sa jupe. Sa chaussure étoit tout-à-fait semblable à celle des hommes, et n'étoit pas sans grâce.

Le Roi la mena dans une grande salle, où madame la maréchale de La Motte avoit fait préparer une grande collation. Le Roi, les deux Reines et Monsieur, en entrant s'assirent à table, et nous l'environnâmes pour voir cette personne en tout si différente des autres femmes, et dont la renommée avoit fait tant de bruit. Après l'avoir regardée avec cette application que la curiosité inspire en de telles occasions, je commençai à m'accoutumer à son habit et à sa coiffure, et à son visage. Je trouvai qu'elle avoit les yeux beaux et vifs, qu'elle avoit de la douceur dans le visage, et que cette douceur étoit mêlée de fierté. Enfin je m'aperçus avec étonnement qu'elle me plaisoit, et d'un instant à un autre je me trouvai entièrement changée pour elle. Elle me parut plus grande qu'on nous l'avoit dite, et moins bossue; mais ses mains, qui avoient été louées comme belles, ne l'étoient guère : elles étoient seulement assez bien faites, et pas noires; mais ce jour-là elles étoient si crasseuses qu'il étoit impossible d'y apercevoir quelque beauté.

Pendant cette collation, elle mangea beaucoup, et ne parla que de discours fort communs. Le duc de

Guise lui montra mademoiselle de Mancini, qui étoit auprès d'elle à la regarder comme les autres. Elle lui fit un grand salut, et se pencha tout en bas de sa chaise pour lui faire plus de civilité. Au sortir de là, le Roi, les Reines, Monsieur et le cardinal Mazarin se mirent dans le carrosse de la Reine avec le reste de la compagnie que j'ai nommée, et la conversation y fut agréable.

Quand la Reine fut arrivée à Compiègne, après avoir conduit son hôtesse dans son appartement, elle nous fit l'honneur de nous dire qu'elle étoit charmée de cette reine, et nous avoua que le premier quart d'heure elle en avoit été effrayée comme les autres; mais qu'après l'avoir vue et l'avoir entendue parler, cette surprise s'étoit changée en inclination. Elle nous dit que cette princesse faisant semblant de vouloir voir le portrait du Roi et de Monsieur que la Reine portoit au bras, elle lui avoit fait ôter son gant, et qu'elle lui avoit dit les choses du monde les plus jolies sur la beauté de ses mains, la louant de les avoir su louer sans s'embarrasser.

Aussitôt que la reine de Suède se fut un peu reposée dans sa chambre, elle vint faire visite à la Reine, d'où on la mena à la Comédie italienne. Elle la trouva fort mauvaise, et le dit librement. On l'assura que les comédiens avoient accoutumé de mieux faire. Elle répondit froidement qu'elle n'en doutoit pas, puisqu'on les gardoit. Après cela on la mena dans sa chambre, où elle fut servie par les officiers du Roi. Il fallut qu'on lui donnât jusqu'à des valets de chambre pour la servir et pour la déshabiller, car elle étoit seule, et n'avoit ni dames, ni officiers, ni équipages, ni argent : elle composoit elle seule toute sa cour. Chanut, qui avoit été résident pendant son règne, étoit auprès d'elle, et

deux ou trois hommes mal bâtis, à qui par honneur elle donnoit le nom de comtes.

On pouvoit dire avec vérité qu'elle n'avoit personne; car outre ces médiocres seigneurs, nous ne lui vîmes que deux femmes, qui ressembloient plutôt à des revendeuses qu'à des dames de quelque condition. Enfin je serois tentée, en faisant la description de cette princesse, de la comparer aux héroïnes des Amadis, dont les aventures étoient belles, dont le train étoit presque pareil au sien, et de qui la fierté avoit du rapport à celle qui paroissoit en elle. Je pense même, vu son équipage et sa pauvreté, qu'elle ne faisoit pas plus de repas et ne dormoit pas mieux que Marfise ou Bradamante, et qu'à moins d'arriver par hasard chez quelque grand roi comme le nôtre, elle ne faisoit pas souvent bonne chère. Le premier jour, elle observa de parler peu : ce qui paroissoit marquer en elle de la discrétion. Le comte de Nogent, selon sa coutume, s'empressant devant elle de dire de vieux contes, elle lui dit gravement qu'il étoit fort heureux d'avoir beaucoup de mémoire.

Le cardinal Mazarin, le lendemain, l'alla visiter en camail, et tous les évêques la saluèrent en cérémonie. Ce jour elle parut avec un justaucorps de camelot de couleur de feu, et une jupe grise, l'un et l'autre chamarrés de passemens d'or et d'argent : sa perruque étoit frisée et poudrée; son teint, par le repos de la nuit, avoit quelque beauté; ses mains étoient décrassées; et si elle eût été capable de se soucier des louanges, je crois qu'on lui en auroit pu donner en ce moment avec justice, car elle parut à tous plus aimable qu'elle ne le vouloit être. Elle vint voir la Reine le matin, et la Reine lui rendit sa visite aussitôt après dîné. La conversation y fut gaie, et dans plusieurs rencontres

cette reine étrangère fit voir qu'elle étoit spirituelle et de bonne compagnie. Elle railla le chevalier de Gramont sur la passion qu'il avoit alors pour madame de Mercœur, et ne l'épargna nullement sur le peu de reconnoissance qu'il en pouvoit espérer. De là elle fut à la chasse du sanglier, où le Roi la convia d'aller. Elle lui avoit dit néanmoins, quand il lui proposa d'y aller, qu'elle ne l'aimoit point, parce qu'elle étoit périlleuse, et qu'elle ne pouvoit souffrir qu'on s'exposât à quelque péril que pour acquérir de la gloire.

Le soir, à la Comédie-Française, elle montra d'avoir l'ame passionnée : elle s'écria souvent sur les beaux endroits, paroissant sentir de la joie ou de la douleur, selon les différens sentimens qui étoient exprimés par les vers qui se récitoient devant elle; puis, comme si elle eût été toute seule dans son cabinet, se laissant aller sur le dos de sa chaise après ses exclamations, elle demeuroit dans une rêverie profonde. La Reine même ne l'en pouvoit tirer, quoique souvent elle voulût lui parler. Le soir, étant retirée avec quelques hommes de la cour, entre autres Comminges, qui n'étoit pas ignorant, ils parlèrent de beaucoup de choses, et ensuite de la fidélité qu'on devoit aux rois, et quelqu'un lui disant que tous les honnêtes gens en avoient, elle répondit qu'en tous les pays cela étoit vrai, mais qu'elle avoit remarqué qu'en France ce n'étoit pas un défaut que d'y manquer, et qu'il étoit commun parmi les personnes de mérite et de qualité. Enfin cette journée lui attira beaucoup d'approbation : et chez la Reine, ce même soir, on ne parla que d'elle.

Plusieurs de nos rudes railleurs avoient eu le dessein de la tourner en ridicule, et d'accabler par là ceux qui si légèrement l'avoient encensée; mais ils ne purent alors en trouver les moyens, soit par son mérite ou

par la hauteur qu'elle eut pour eux, ou soit enfin parce qu'elle fut soutenue par l'estime que le ministre témoigna d'en faire, et par la bonne réception du Roi et de la Reine. Le peu de temps qu'elle demeura à la cour lui fut favorable : car ses défauts, qui étoient grands, furent offusqués par les belles et brillantes qualités qui étoient en elle, et par le plaisir de la nouveauté, qui est d'un grand prix dans le cœur des hommes. Nous lui verrons bientôt perdre honteusement tous ces avantages : car comme les rois sont exposés au public, et que ce qu'ils ont de bon les rend célèbres, de même leurs défauts savent en peu de temps détruire ou diminuer leur réputation.

Le 18 septembre, les Reines furent à une tragédie des jésuites, dont celle de Suède se moqua hardiment. Le lendemain, le Roi lui donna un festin royal, qui fut comme de tels repas ont accoutumé d'être, où la profusion fatigue plus l'esprit qu'elle ne nourrit le corps. Peu après cette incommode cérémonie, il arriva un courrier qui apprit au Roi et à la Reine la prise de Valence par le duc de Mercœur : la reine étrangère vint aussitôt s'en réjouir avec la nôtre d'une manière si libre, qu'il sembloit qu'elle y prît une grande part. Elle trouva la Reine jouant aux cartes : elle s'assit auprès d'elle; et s'appuyant nonchalamment sur la table, il parut qu'elle s'occupa agréablement à regarder les belles mains de la Reine. Elle les loua, et lui dit d'un air galant qu'elle estimeroit son voyage de Rome en France bien employé, quand elle n'auroit point eu d'autre avantage que celui de voir en cela seulement la plus belle chose du monde.

Nogent, qui parloit toujours, voulut lui dire qu'on avoit remarqué dans l'histoire qu'il y avoit cent ans que Valenciennes et Valence avoient été assiégées par

les Français; que l'une n'avoit pu être prise [1], et l'autre l'avoit été [2]. Après l'avoir écouté, elle souhaita que, dans ce même terme, les mêmes personnes en pussent faire autant; et se tournant vers Nogent, lui dit : « Et « que vous, monsieur de Nogent, eussiez encore votre « casaque feuille morte, et fissiez les mêmes contes que « vous faites à présent; car, à vous dire le vrai, j'ai- « merois mieux les entendre dans cent ans qu'à cette « heure. » Ce qui fit qu'elle le poussa toujours de même force fut qu'on lui avoit dit qu'il avoit voulu la mêler dans ses railleries.

Le lendemain le père Annat, confesseur du Roi, fut parler à la reine de Suède, sur quelques plaintes qu'elle avoit faites contre leur ordre : l'une étoit que le père général des jésuites ne l'avoit point été saluer à Rome; je ne me souviens pas des autres. Après les excuses que lui fit le révérend père, elle lui dit d'un ton moqueur et avec cette brusque manière qui lui étoit naturelle, qu'elle seroit fâchée de les avoir pour ennemis, sachant leurs forces; et qu'elle choisiroit plutôt d'avoir querelle avec un prince souverain qu'avec eux; que par cette raison elle vouloit bien être satisfaite, mais qu'elle l'assuroit qu'en cas de confession et de tragédie elle ne les choisiroit jamais : voulant leur reprocher par là qu'ils étoient accusés d'avoir une morale trop indulgente, et se moquer de la mauvaise tragédie où elle avoit été le jour précédent; mêlant ainsi le burlesque avec le sérieux, afin de se venger de l'offense qu'elle croyoit avoir reçue de leur compagnie.

Cette princesse gothique témoignoit estimer l'esprit

[1] Valenciennes; Turenne et La Ferté en levèrent le siége le 16 juillet.

[2] Valence sur le Pô, prise le 16 septembre par les ducs de Modène et de Mercœur.

et la capacité du cardinal, et lui de même paroissoit avoir beaucoup de vénération pour elle. Son extérieur, à qui en eût voulu juger à son désavantage, étoit digne de risée et de moquerie; quasi toutes ses actions avoient quelque chose d'extravagant, et on pouvoit avec justice la blâmer, comme on pouvoit avec sujet la louer extrêmement. Elle ne ressembloit en rien à une femme, elle n'en avoit pas même la modestie nécessaire : elle se faisoit servir par des hommes dans les heures les plus particulières; elle affectoit de paroître homme en toutes ses actions; elle rioit démesurément quand quelque chose la touchoit, et particulièrement à la Comédie italienne, lorsque par hasard les bouffonneries en étoient bonnes : elle éclatoit de même en louanges et en soupirs, comme je l'ai déjà dit, quand les sérieuses lui plaisoient. Elle chantoit souvent en compagnie; elle rêvoit, et sa rêverie alloit jusqu'à l'assoupissement : elle paroissoit inégale, brusque et libertine en toutes ses paroles, tant sur la religion que sur les choses à quoi la bienséance de son sexe l'obligeoit d'être retenue : elle juroit le nom de Dieu, et son libertinage s'étoit répandu de son esprit dans ses actions.

Elle ne pouvoit demeurer longtemps en même place, En présence du Roi, de la Reine et de toute la cour, elle appuyoit ses jambes sur des siéges aussi hauts que celui où elle étoit assise, et les laissoit voir trop librement.

Elle faisoit profession de mépriser toutes les femmes, à cause de leur ignorance, et prenoit plaisir de converser avec les hommes sur les mauvaises matières, de même que sur les bonnes : elle n'observoit nulle règle de toutes celles que les rois ont accoutumé de garder, à l'égard du respect qu'on leur porte. Ses deux femmes, toutes hideuses et misérables qu'elles étoient, se couchoient sur son lit familièrement, et faisoient avec elle à moitié de tout.

Cependant la Reine, qui étoit au contraire la plus régulière personne du monde, trouvoit des charmes dans l'agrément de son visage, et dans la manière libre de toutes ses actions. En effet, il étoit difficile, quand on l'avoit bien vue et surtout écoutée, de ne lui pas pardonner toutes ses irrégularités, particulièrement celles qui ne paroissoient point essentiellement blâmables. Cette douceur et cet agrément étoient mêlés d'une rude fierté, et la politesse si naturelle à notre nation ne se rencontroit point en elle. Quelques-uns dirent qu'elle ressembloit à Fontainebleau, dont les bâtimens sont beaux et grands, mais qui n'ont point de symétrie.

Elle partit de Compiègne le 23 de septembre; la Reine la fut conduire à deux lieues de là, et ces deux princesses se séparèrent avec quelques marques d'attendrissement. Le marquis de Saint-Simon la traita à Senlis, et M. et madame Du Plessis la reçurent à leur belle maison du Fresnes, avec une magnificence extraordinaire. Passant à un certain bourg proche de ce lieu, elle voulut voir une demoiselle qu'on appeloit Ninon [1], célèbre par son vice, par son libertinage et la beauté de son esprit. Ce fut à elle seule, de toutes les femmes qu'elle vit en France, à qui elle donna quelques marques d'estime. Le maréchal d'Albret et quelques autres en furent cause, par les louanges qu'ils donnèrent à cette courtisane de notre siècle. De là, cette amazone suédoise prit des carrosses de louages que le Roi lui fit donner, et de l'argent pour les pouvoir payer : elle s'en alla, suivie seulement de sa chétive troupe, sans train, sans grandeur, sans lit, sans vaisselle d'argent, ni aucune marque royale. Son dessein fut de retourner à Rome et de passer par la Savoie, où elle reprit son personnage de reine. Elle y reçut aussi beaucoup d'honneurs.

[1] Ninon de Lenclos.

CHAPITRE L

(1656). — Le Roi et le cardinal vont à La Fère. — Turenne commande l'armée. — Prise de La Capelle. — Retour du Roi à Paris. — Le ministre s'occupe de l'intérieur. — Mort de madame Mancini, sa sœur, et de madame de Mercœur, sa nièce (1657). — Mariage d'une Mancini avec le comte de Soissons. — Penchant du Roi pour l'aînée des Mancini. — Passion que lui inspire mademoiselle de La Motte d'Argencourt. — Mort du président de Bellièvre. — Dévotion du duc d'Orléans. — Domination de Mazarin sur le Roi et la Reine. — Goût du Roi pour le frère de madame de Motteville et pour d'autres courtisans. — Mort soudaine de madame de Montbazon. — Affaires d'Angleterre. — Le roi d'Angleterre quitte la France. — Siéges de Cambray et de Montmédy. — Mademoiselle rentre à la cour. — Maladie de Mazarin. — Second voyage de la reine Christine en France. — Elle est reléguée à Fontainebleau. — Meurtre de Monaldeschi. — Indignation à la cour. — Christine assiste aux fêtes du carnaval à Paris. — Elle retourne à Rome. — Maladie de Condé. — Mort du duc de Candale. — Querelle des Jansénistes et des Jésuites. — Le maréchal d'Hocquincourt rejoint Condé chez les Espagnols.

L'armée du Roi ayant alors assiégé La Capelle, le Roi et le cardinal Mazarin partirent le lendemain [1] pour aller à La Fère donner ordre aux affaires de la guerre. La Reine demeura à Compiègne, pour attendre en ce lieu le retour du Roi. M. de Turenne commandoit l'armée du Roi devant La Capelle; et les ennemis, la voyant assiégée, avoient quitté Saint-Guilain pour venir la secourir, ou pour donner bataille. Ils étoient venus se camper, avec toutes leurs forces, à deux lieues de l'armée; et M. de Turenne, bien loin de paroître les crain-

[1] Le 7 juin. Il était parti de Paris pour Compiègne le 27 mai. Ce fut en quittant Compiègne qu'il reçut la nouvelle de la mort du maréchal de Schomberg. (Monglat.) F. R.

dre, fit aplanir les tranchées de leur côté, afin que, s'ils venoient l'attaquer, il pût avoir une plus belle place pour combattre; mais, ne voulant pas que la ville assiégée l'amusât davantage, il fit savoir aux assiégés que, s'ils ne se rendoient le lendemain, ils n'auroient plus de quartier. Celui qui y commandoit, nommé Chamilly, qui étoit à M. le prince, trouva plus à propos de lui obéir que de se mettre à ce hasard. Le 27, la place se rendit au Roi à la vue de l'armée ennemie, qui eut la honte de lever le siége de Saint-Guilain, et de ne pas faire lever celui de La Capelle, dont la prise étoit capable de réparer le malheur de Valenciennes.

Mais ce qui restoit d'ennemis au ministre, quoique cachés et honteux, ne célébroient pas nos victoires avec la même joie qu'ils sentoient nos pertes, et ne faisoient pas tant de bruit des biens que des maux. Cette iniquité s'est pratiquée dans tous les temps : car naturellement les hommes ont plus de pente à blâmer ceux qui gouvernent qu'à leur donner des louanges; et même j'ose dire que chaque particulier, à l'égard de ceux avec qui la société civile l'engage, se laisse aller à cette malice. Il n'y a point de bonté dans l'homme; du moins elle est rare.

On disoit alors que M. le prince avoit fait ce qu'il avoit pu pour faire résoudre les Espagnols à donner bataille, mais que don Juan d'Autriche ne l'avoit pas voulu. Ainsi notre victoire fut grande, et nullement périlleuse. Le vicomte de Turenne, en cette occasion comme en toutes les autres, continua de montrer que ce n'étoit pas sans raison qu'il étoit estimé un des premiers et des plus grands capitaines de notre siècle.

Le Roi, après avoir tardé quelques jours à Guise, et vu de ce poste la prise de La Capelle, joignit son armée, et alla en personne conduire un convoi à Saint-Guilain,

où l'on mit des vivres en grande quantité, avec tout ce qui est nécessaire à une place de guerre pour bien soutenir un siége. Cette action se fit à la vue des ennemis, dont l'armée ne parut point, quoiqu'elle fût proche de celle du Roi.

Ce fut une chose honorable au ministre d'avoir en si peu de temps rétabli la réputation des armées du Roi, et remis ses troupes en état d'emporter des victoires sur ceux qui paroissoient les maîtres de la campagne. En suite de cette expédition, il ramena le Roi à la Reine sa mère, qui l'attendoit avec impatience. Il arriva le 6 octobre; et, toute la cour étant rejointe ensemble à Compiègne, elle en partit deux jours après pour aller à Paris, où l'autorité du Roi se rétablissoit toujours de plus en plus, et où les personnes les plus gâtées étoient contraintes d'avouer du moins que le ministre étoit heureux.

Le cardinal, à son retour à Paris, fit donner un arrêt du conseil d'État qui cassoit ceux du parlement contre ledit conseil; et par là il fit voir à cette compagnie qu'il étoit temps qu'elle s'humiliât sous le joug de la puissance légitime de son Roi. Il débrouilla mille embarras que l'absence du cardinal de Retz lui donnoit touchant le gouvernement de l'église de Paris, qui, pour la sûreté des consciences, devoit être légitime, et ne le pouvoit être que sous l'autorité de son archevêque. Mais il sut, malgré les intrigues qui se faisoient sous ce prétexte, en trouver les moyens tels qu'il les falloit pour satisfaire le public et contenter les bonnes ames qui ne cherchoient que la paix et leur salut, et empêcher que le cardinal de Retz ne pût troubler, par l'autorité canonique, le repos de l'État.

Le cardinal Mazarin, bientôt après son dernier retour, avoit fait venir en France deux de ses sœurs, madame de Martinozzi et madame de Mancini, toutes

deux vertueuses femmes. La première se vit mère de deux princesses, de madame la princesse de Conti et de madame de Modène. L'autre, madame de Mancini, étoit mère de madame de Mercœur, de mademoiselle de Mancini, que le Roi aimoit alors, et de trois de ses sœurs qui étoient arrivées en France avec elle en 1653, avec un fils qui lui étoit resté. Madame de Martinozzi, après le mariage de la princesse de Conti et de madame de Modène, étoit retournée en Italie; et madame de Mancini étoit restée en France auprès de la Reine, estimée de toute la cour par sa douceur et sa vertu, vivant d'une vie retirée, et qui ne se mêloit d'aucunes affaires que de gouverner sagement sa famille.

Cette dame mourut encore jeune, sur la fin de l'année [le 19 décembre], au grand regret du cardinal Mazarin, son frère. Il l'assista à la mort, et il parut en cette occasion qu'il étoit touché de piété à l'égard de Dieu, et d'une grande tendresse pour sa sœur. En mourant, elle lui recommanda son fils [1] et ses filles, et lui dit surtout qu'elle le prioit de mettre en religion sa troisième fille, qui s'appeloit Marie, parce que celle-là lui avoit toujours paru d'un mauvais naturel, et que feu son mari, qui avoit été un grand astrologue, lui avoit dit qu'elle seroit cause de beaucoup de maux.

Son mari lui avoit aussi prédit qu'elle mourroit sur la fin de sa quarante-deuxième année; il avoit prédit

[1] On se rappelle qu'un fils de madame Mancini avait été tué au combat de Charenton. Il restait un autre fils de cette sœur du cardinal. Voulant sans doute témoigner à la famille de Mazarin toute son affection en cette conjoncture, « le Roi, dit Monglat, alla au collége des jésuites voir son second fils qui y étoit en pension, dont tous les courtisans furent fort surpris, car les rois de France n'avoient pas accoutumé de faire de telles visites; et cela tourna fort au blâme du cardinal Mazarin de l'avoir désiré, et augmenta la haine qu'on avoit contre lui. » (Mém., vingt-deuxième campagne.) F. R.

la mort de son fils tué à la journée de Saint-Denis, et il avoit prédit sa propre mort au temps même qu'elle étoit arrivée : si bien que madame de Mancini, voyant qu'il avoit été véritable en tout ce qu'il avoit dit des autres, avoit appréhendé l'effet de la prédiction qui la regardoit; et, pendant toute cette année, elle avoit souvent dit qu'elle ne vivroit plus guère. Trois jours devant que de tomber malade, elle dit à ses femmes qu'elle commençoit à se réjouir et à espérer qu'elle ne mourroit pas, puisqu'elle n'avoit plus guère de jours à passer avant la fin du temps qui la menaçoit, et qu'elle se portoit bien; mais enfin elle tomba malade, et ne le fut que onze jours. Aussitôt qu'elle fut morte, le cardinal son frère dit qu'il falloit faire comme David, qui pria et pleura pendant la maladie de son fils, et qui joua de la harpe après sa mort, louant Dieu des arrêts de sa providence. Il parut ensuite aussi tranquille que s'il n'eût point eu d'affliction, et travailla tout le jour à faire ses dépêches.

Au commencement de l'année 1657, l'évêque de Montauban fit l'oraison funèbre de madame de Mancini dans l'église des Augustins, où le clergé de France, qui étoit alors assemblé, fit faire à sa mémoire un service solennel; et les louanges qui se donnèrent au nom Mazarin et Mancini y furent excessives. Madame de Mercœur, fille aînée de madame de Mancini, fut sensiblement touchée de sa mort. Cette princesse étoit grosse quand elle la perdit; peu après, étant accouchée fort heureusement, elle mourut elle-même, sans avoir donné le loisir à ceux qui prenoient intérêt à sa vie d'appréhender sa mort. Elle étoit en couches de quelques jours seulement, lorsque tout d'un coup elle tomba paralytique de la moitié du corps, et perdit la parole. Le cardinal son oncle dans ce moment n'en fut point inquiet,

parce que les médecins le vinrent trouver, qui l'assurèrent que ce ne seroit rien. Cela fut cause qu'il ne laissa pas d'aller à un ballet que le Roi dansoit ce même jour; mais comme il en sortoit, on lui vint dire que madame de Mercœur se trouvoit beaucoup plus mal. Il y courut aussitôt, en se jetant dans le premier carrosse qu'il rencontra.

En arrivant à l'hôtel de Vendôme, il trouva qu'elle se mouroit, et que, ne pouvant parler, elle ne put lui faire qu'un souris. Comme elle ne souffroit pas et qu'elle avoit encore de la connoissance, la mort ne fit point en elle les changemens effroyables qu'elle cause en tous les autres. Un beau vermillon que la fièvre lui donnoit avoit augmenté sa beauté naturelle. Elle étoit jeune, et avoit de l'embonpoint : le seul défaut qui étoit en elle étoit que, sans avoir la taille gâtée, elle ne l'avoit pas assez belle, en ce qu'elle étoit un peu entassée; mais, ce défaut ne se voyant point dans le lit, j'ai ouï dire à ceux qui la virent en cet état qu'elle leur avoit paru la plus belle personne du monde; et sa beauté augmenta leur regret. Le cardinal en fut si touché, qu'il ne put se retenir d'en donner des marques très-fortes. Il fit des cris qui parurent procéder d'une douleur sensible. La perte de sa sœur lui étoit toute récente, et cette dernière venant attaquer son cœur par une double affliction, il en fut accablé et entièrement abattu. Le monde injuste, qui refuse toujours, sous de faux prétextes, de donner son approbation aux meilleures choses, voulut que son chagrin procédât de quelques prophéties qu'on avoit faites contre lui. Beaucoup s'imaginèrent que madame de Mancini en mourant lui avoit annoncé des arrêts funestes contre sa propre vie, comme prononcés par la bouche de son mari, à qui on fit dire tout ce que l'on voulut.

Cette belle mourante madame de Mercœur, n'ayant été malade qu'un jour et une nuit, mourut le 8 de février, sensiblement regrettée de ses proches et de toute la cour; car la vertu et la beauté attirent la bonne volonté des hommes. Cette mort si prompte et si surprenante, qui paroissoit triompher d'une jeune princesse saine, belle, et nièce d'un favori si puissant, à qui toute la France étoit soumise, étonna les plus endurcis, fit faire des réflexions aux plus enjoués, et fut à tous un grand exemple de la vanité qui se trouve dans les grandeurs et dans les fausses joies de la terre.

Sur la fin du même mois, mademoiselle de Mancini, sœur de madame de Mercœur, et qui jusques alors avoit eu l'honneur d'occuper le cœur du Roi, quittant enfin ces flatteuses apparences qui ne la contentoient pas tout-à-fait, épousa le prince Eugène, fils du prince Thomas. Elle avoit aperçu que l'amitié du Roi n'étoit qu'un amusement, et même elle n'étoit pas satisfaite de voir que le cardinal Mazarin, son oncle, n'ayant point d'égard à sa fortune, négligeoit de la marier, et se servoit d'elle seulement pour conserver son crédit auprès du Roi, et le renfermer dans sa famille. Elle n'avoit pas beaucoup de complaisance pour le prince, dont elle sentoit que l'amitié diminuoit tous les jours envers elle, et craignoit que les petits chagrins et les dégoûts qui naissent des réflexions ne la fissent bientôt entièrement finir.

Ce fut donc avec beaucoup de raison qu'elle souhaita de pouvoir profiter plus solidement de sa faveur, par le grand et glorieux établissement qu'elle trouva en la personne du prince Eugène, qui étant de la maison de Savoie par son père, petit-fils de Charles-Quint par sa grand'mère, et du sang de France par la princesse de Carignan sa mère, il étoit difficile qu'elle pût trouver un mari plus considérable, ni d'une plus grande naissance.

Son bonheur fut grand en toutes façons; elle rencontra en ce prince un assez honnête homme, et surtout un bon mari : si bien qu'elle eut sujet de s'estimer heureuse. Madame la princesse de Carignan étoit fille du comte de Soissons, et son frère, le dernier comte de Soissons, l'avoit laissée héritière en partie de cette illustre maison, qui étoit une branche de celle de Bourbon. Le prince Eugène son fils prit le nom de comte de Soissons, et nous l'avons vu sous ce nom participer en quelque façon à la faveur du ministre, dont il avoit épousé la nièce, et assez aimé dans la cour.

Le Roi la vit marier sans douleur ni chagrin. Par cette indifférence, on connut visiblement que sa passion avoit été médiocre, et que les Français, du moins quelques-uns, avoient eu des inquiétudes bien mal fondées. La Reine aussi avoit toujours dit, à ceux qui lui en vouloient faire craindre l'événement, qu'il étoit ridicule d'imaginer seulement que le Roi fût capable de cette foiblesse, et avoit répondu fortement de la netteté des intentions de son ministre. Elle disoit qu'il n'y avoit rien à craindre de son ambition, et que l'amitié que le Roi avoit pour mademoiselle de Mancini étoit honnête, et sans soupçons qu'elle pût dégénérer en rien de mauvais. Un jour que ce mariage étoit résolu, la Reine, voyant le cardinal Mazarin et la princesse de Carignan parler ensemble de cette alliance, me dit en se tournant vers moi et me les montrant : « Ne vous « l'avois-je pas bien dit qu'il n'y avoit rien à craindre « de cet attachement? »

Le cardinal, après le mariage de madame la comtesse de Soissons, malgré les prières de sa sœur mourante, mit sur le théâtre de la cour la troisième des sœurs Mancini, qu'il retira des filles de Sainte-Marie, où elle avoit été quelque temps. Il voulut donner en elle et en

sa sœur Hortense, qui étoit parfaitement belle, une compagnie au Roi qui pût lui être agréable. La plus âgée, nommée Marie, cadette de la comtesse de Soissons, étoit laide. Elle pouvoit espérer d'être de belle taille, parce qu'elle étoit grande pour son âge, et bien droite; mais elle étoit si maigre, et ses bras et son col paroissoient si longs et si décharnés, qu'il étoit impossible de la pouvoir louer sur cet article. Elle étoit brune et jaune : ses yeux, qui étoient grands et noirs, n'ayant point encore de feu, paroissoient rudes; sa bouche étoit grande et plate; et hormis les dents, qu'elle avoit très-belles, on la pouvoit dire alors toute laide.

Sa qualité d'aînée fit néanmoins que le Roi préféra de s'amuser à elle plutôt qu'à sa sœur Hortense, parce que celle-là étoit encore enfant, et que les personnes de l'âge où étoit le Roi alors haïssent naturellement les petites filles, à cause qu'elles ont quelque rapport à cet état dont ils ne font que de sortir, et qui leur paroît méprisable. Cette préférence fut pour quelque temps si médiocre, qu'elle ne pouvoit pas être comptée pour quelque chose. Il ne voyoit plus si souvent madame la comtesse de Soissons, et il ne paroissoit pas que cela lui fît aucune peine : au contraire, ce nouvel amusement le délivroit des picoteries continuelles d'une personne qu'il avoit aimée.

Le roi étoit dans cet état d'indifférence, lorsque tout d'un coup il parut amoureux d'une jeune fille que la Reine avoit prise depuis peu, nommée de La Motte d'Argencourt. Elle n'avoit ni une éclatante beauté, ni un esprit fort extraordinaire; mais toute sa personne étoit aimable. Sa peau n'étoit ni fort délicate, ni fort blanche; mais ses yeux bleus et ses cheveux blonds, avec la noirceur de ses sourcils et le brun de son teint, faisoient un mélange de douceur et de vivacité si agréable, qu'il

étoit difficile de se défendre de ses charmes. Comme, à considérer les traits de son visage, on pouvoit dire qu'ils étoient parfaits, qu'elle avoit un très-bon air et une fort belle taille, qu'elle avoit une manière de parler qui plaisoit, et qu'elle dansoit admirablement bien, sitôt qu'elle fut admise à un petit jeu où le Roi se divertissoit quelquefois les soirs, il sentit une si violente passion pour elle, que le ministre en fut inquiet.

Il ne voulut pas montrer ses sentimens au Roi, mais il entra dans ceux de la Reine, à qui cette inclination donna une extrême peur qu'elle ne le portât à offenser Dieu. Elle s'y opposa fortement, et le gronda fort, un soir qu'il demeura trop long-temps à causer avec cette fille. Le Roi reçut avec bonté et respect la réprimande de la Reine; mais il lui dit tout bas qu'il la supplioit de ne lui pas montrer ce chagrin devant tout le monde, parce qu'elle faisoit voir par là au public qu'elle désapprouvoit ses actions.

Le cardinal au contraire disoit au Roi, pour s'insinuer dans ses bonnes grâces, que la Reine sa mère avoit trop de rigueur, qu'elle étoit scrupuleuse, et qu'il faisoit bien de se divertir et de s'amuser. A la fin, il fallut qu'il montrât, aussi bien que la Reine, ses sentimens; car cette passion, prenant chaque jour de grandes forces, devint en peu de temps extrême. Le Roi un jour parla à mademoiselle de La Motte comme un homme amoureux qui n'étoit plus sage : il lui offrit même, si elle vouloit l'aimer, qu'il résisteroit à la Reine sa mère et au cardinal. Mais elle n'ayant point voulu, ou n'ayant osé entrer dans ces propositions qu'elle voyoit choquer directement la vertu, dont les maximes ne s'effacent pas d'un cœur qui a de l'honnêteté, refusa tout ce qui pouvoit être contre son devoir.

La Reine, qui étoit très-chèrement aimée du Roi son

fils, sut par lui-même l'état de son ame; car la douceur et l'amour d'une si bonne mère l'obligea à une telle confiance envers elle, qu'il ne put pas d'abord lui cacher ses sentimens; et quoiqu'elle fût sa partie, elle ne laissa pas d'être sa confidente. Cette princesse ne manqua pas de lui faire voir le danger où il étoit d'offenser Dieu : elle lui fit remarquer, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, combien en peu de temps il s'étoit écarté des sentiers de l'innocence et de la vertu; et le Roi, touché d'un véritable sentiment de chrétien sans que la timidité y eût part, dit lui-même à la Reine qu'il se sentoit fort différent de ce qu'il avoit accoutumé d'être, et qu'il croyoit être obligé en conscience de s'éloigner des occasions du crime.

Cette résolution ne se forma pas en lui sans peine : il gémit, il soupira, mais enfin il vainquit. Il se confessa, et pria lui-même la Reine que ce pût être dans son oratoire, afin que personne ne le sût; puis il alla faire un petit voyage à Vincennes, où il remporta sur ses propres désirs une victoire plus grande et plus louable que celle dont les plus vaillans se glorifient. Je ne doute point que ce sacrifice n'attire sur le reste de sa vie la bénédiction divine, et que, dans les mêmes occasions où sa vertu peut être affoiblie par la perte de l'innocence, il ne reçoive une force intérieure dont la source se trouvera dans cette première grâce.

Le Roi, après avoir triomphé de lui-même, revint à Paris, en résolution de ne plus parler à cette fille. Il le fit; mais il arriva deux jours après qu'étant au bal, mademoiselle de La Motte alla prendre le Roi pour danser. En ce même moment, n'étant pas encore tout-à-fait fortifié, on remarqua qu'il devint pâle, et ensuite fort rouge; et la fille conta depuis à ses amies que la main du Roi lui trembla tout le temps qu'il tint la

sienne. Le cardinal, pour le secourir, lui dit que mademoiselle de La Motte avoit abusé de ses secrets, qu'elle avoit conté tout ce qu'il lui avoit dit à ses amies, et peut-être à quelqu'un de ses amans, et que par là il lui sembloit qu'elle étoit indigne de ses bonnes grâces.

Il est vrai que la mère de mademoiselle de La Motte, pour faire sa cour, avoit fait dire au cardinal ce que le Roi avoit dit à sa fille, croyant par cette soumission pouvoir obtenir du ministre qu'il consentiroit que le Roi demeurât son amant et fît sa fortune. Mademoiselle de La Motte, à ce qu'elle m'a depuis dit elle-même, n'eut nulle part à cette harangue; mais le ministre, qui ne vouloit point de compagnon ni de compagne, fit servir cette fausse confidence à ses desseins, qui lui réussirent, parce que la vertu de la Reine et la véritable piété du Roi furent ses seconds pour le faire vaincre en ce combat.

Dans le même temps, la femme de l'amant qui avoit prévenu son cœur, ayant conçu une jalousie furieuse de son mari, fit entrer sa mère dans ses sentimens, pria la Reine d'éloigner mademoiselle de La Motte de la cour, et de l'envoyer dans le couvent des filles de Sainte-Marie de Chaillot, où, quoiqu'elle ne se fût pas retirée par son choix, détrompée de la vanité de la cour et de la passion qu'elle avoit eue pour cet amant, qu'elle trouva n'avoir pas fait ce qu'il devoit en cette occasion, elle est demeurée volontairement, et s'est fait une vie fort tranquille et fort heureuse.

Alors mourut Pomponne de Bellièvre, premier président au parlement de Paris, illustre par le poste qu'il tenoit, par sa réputation, par ses amis, et par une habile modération accompagnée de fermeté, dont il usoit avec beaucoup d'art et de finesse. Il étoit, comme je l'ai déjà dit, craint à la cour et considéré dans sa com-

pagnie[1]. Il agissoit si sagement dans la conduite des affaires générales, qu'il donnoit des chagrins au ministre, sans lui donner aucun juste sujet de se plaindre de lui. A l'égard de ceux dont il étoit le chef, il donnoit de la force au foible, et savoit corriger l'emportement des esprits violents. Il étoit éloquent, il aimoit les plaisirs : sa maison étoit un lieu rempli de toutes sortes de délices pour les voluptueux; la magnificence, la bonne chère et la musique y pouvoient accompagner gaiement les sérieux raisonnemens de la politique : et toutes ces choses plaisoient à ceux qui, avec les divertissemens, y cherchoient de l'appui et du secours.

Ces mêmes qualités, selon les règles de la vertu, lui pouvoient avec justice attirer beaucoup de blâme; car la véritable occupation d'un bon juge est de rendre la justice à ceux qui la demandent. Celui-là, étant rempli de la gloire et du faste du monde, n'étoit point laborieux : il n'étoit pas même estimé savant, et sa vie avoit quelque chose de scandaleux. On voyoit d'ordinaire chez lui une mère et une fille qui paroissoient les maîtresses de la maison, ou plutôt de celui qui en étoit le maître : si bien qu'on peut dire de lui qu'il a été peut-être plus loué qu'il ne le méritoit en effet, mais qu'enfin il étoit, selon les fausses maximes des mondains, un honnête homme. Par ces mêmes raisons, sa mort fut agréable à celui qui le craignoit trop pour le pouvoir regretter.

Tous les événemens de la cour étoient alors à la gloire du ministre. Le duc d'Orléans, pour l'augmenter, fut par son moyen remis aux bonnes grâces du

[1] Monglat dit que c'était un « homme d'un mérite extraordinaire, regretté universellement de toute la cour, excepté du cardinal Mazarin, qui le craignoit à cause de son humeur fière et trop généreuse, incapable de corruption. » (Mém., vingt-troisième campagne.)

Roi et de la Reine. Il vint à Paris, où il fut reçu du Roi avec bonté : il fut visité des courtisans sans empressement, et des compagnies souveraines par devoir; mais comme il avoit eu sur elles un crédit fort grand, mais fort inutile, sa présence ne fut nullement célébrée. Il montra, par la manière dont il traita le ministre, qui lui fut rendre ses respects au Luxembourg, qu'il reconnoissoit sa puissance et la force de sa destinée, ou, pour mieux dire, celle du souverain auteur dont les justes arrêts élèvent et abaissent ceux qu'il lui plaît.

Ce prince, dans sa retraite à Blois, s'étoit pieusement soumis aux volontés divines : il étoit devenu dévot, sa vie étoit exemplaire, il avoit ses heures de retraite et de prières, il ne jouoit plus, et jamais prince n'a plus goûté le repos que lui. Sa piété seroit entièrement estimable, si sa paresse n'avoit point eu quelque petite part à sa vertu, et si son tempérament, ennemi de l'embarras et des grands desseins, n'avoit pas été comme le sauvageon sur lequel Dieu avoit enté son amour et sa grâce.

L'intrigue et l'ambition de ceux qui avoient été ses favoris l'avoient souvent embarqué dans la révolte et dans les conspirations qui s'étoient faites, du temps du feu Roi son frère, contre le ministre de ce temps-là. Les malheurs de la Reine Marie de Médicis, sa mère, et les mauvais conseils qu'on lui avoit donnés, y avoient eu plus de part que son inclination naturelle; car on peut dire que personne n'a plus aimé le repos que lui, et que personne n'en a eu si peu, n'ayant proprement joui de cette paix intérieure qui le donne que dans ses dernières années, qui sont celles de sa retraite, où il a rencontré son salut et son bonheur. Il sembla qu'il n'étoit venu à Paris que pour voir cet homme qu'il avoit

voulu chasser du royaume, et pour lui avoir l'obligation de son raccommodement avec le Roi et la Reine; car il s'en retourna peu après dans sa solitude, qui lui étoit devenue plus chère que la grosse cour qu'il avoit eue au Luxembourg.

Ce grand prince, oncle du Roi, qu'on avoit vu dans ses premières années héritier présomptif de la couronne, et qui en avoit été déclaré lieutenant général dans les dernières, ayant reconnu l'autorité souveraine du ministre, les autres princes, le parlement, et enfin toute la France n'eut plus de honte de s'y soumettre. Ce fut alors qu'on peut dire qu'il triompha de tous ses ennemis; et il eût été le plus glorieux homme du monde s'il se fût contenté d'abattre ceux qui lui avoient résisté, et de jouir paisiblement de l'excès de grandeur où la fortune l'avoit porté, sans vouloir détruire la puissance légitime de celle qui l'avoit soutenu si hautement, comme il fit aussitôt qu'il se vit rétabli dans sa première place : car il réunit tout d'un coup en sa personne l'autorité de la mère et du fils, et se rendit le tyran de leurs volontés plutôt que le maître.

Il devint la seule idole des courtisans, il ne voulut plus que personne s'adressât à d'autres qu'à lui pour demander des grâces, et s'appliqua avec soin à éloigner d'auprès du Roi tous ceux qui avoient été mis par la Reine sa mère. La Porte, à qui elle avoit fait donner une charge de premier valet de chambre du Roi, pour le récompenser de sa fidélité à son service et des persécutions qu'il avoit souffertes pour elle du temps du cardinal de Richelieu, fut obligé de s'en défaire. Il me dit qu'il croyoit que mon frère ne seroit pas long-temps sans se sentir du malheur de la destinée de toutes les créatures de la Reine; car il me conta que le cardinal, entrant un jour dans la chambre du Roi, qui étoit cou-

ché pour une légère indisposition, et voyant que mon frère lui lisoit quelque chose auprès de son lit (peut-être étoit-ce le roman de Scarron) pour le divertir, il avoit remarqué qu'il en avoit eu du chagrin, blâmant cela comme si c'eût été un grand crime.

La Reine lui avoit donné la charge de lecteur de la chambre, et le Roi la lui faisoit exercer fort souvent, particulièrement dans les voyages et lorsqu'il gardoit le lit. Il lui faisoit quelquefois les soirs chanter des dialogues avec La Chenaie, gentilhomme de la manche; et, dans les concerts de guitare qu'il faisoit quasi tous les jours, il lui donnoit une partie à jouer avec Comminges, capitaine des gardes de la Reine, et il lui faisoit des questions, même dans son étude : ce qui aida à porter M. de Rhodes son précepteur, quand le Roi fut plus avancé en âge, d'empêcher que personne n'entrât plus dans l'étude, pas même le maréchal de Villeroy ni le lieutenant général des gardes, comme n'étant plus une étude, mais une conversation particulière, après laquelle il montoit aussitôt chez le cardinal pour lui en rendre compte, à cause de sa qualité de surintendant de l'éducation royale.

Mais ce qui lui déplut davantage fut que les premiers jours que le Roi entra au conseil, comme il s'y ennuyoit assez souvent, une fois il vint entr'ouvrir la porte de la chambre, où il n'y avoit que la Reine et lui avec le ministre, pour voir qui étoit dans le vestibule, où ayant vu mon frère, il lui fit signe, et lui dit d'entrer et de le suivre dans le cabinet des bains, où on ne pouvoit entrer alors que par là, soit pour lui parler d'un dessein de ballet, pour accorder sa guitare, ou lui dire quelque bagatelle : de sorte qu'il demeura seul avec lui tout le temps que le conseil dura. Ce qui lui arriva encore une fois ou deux, et quelques autres fois avec son maître à

dessiner et d'autres de sa petite cour, avant le conseil, où il alloit et venoit de temps en temps.

La Reine me témoigna alors qu'elle étoit bien aise que le Roi s'accommodât si bien de mon frère, ayant bonne opinion de sa sagesse; mais comme il avoit eu cette charge sans la participation du cardinal, qui ne m'aimoit pas, il ne manqua pas de représenter au Roi qu'il ne falloit pas qu'il se familiarisât avec personne jusqu'à ce point, et qu'il parût qu'il quittoit le conseil pour s'amuser à des bagatelles; et fit si bien que tous mes amis furent d'avis que mon frère s'absentât pour quelque temps, et la Reine me le conseilla elle-même. C'est ce qui me fit résoudre d'écouter les propositions qu'on m'avoit faites de vendre cette charge, qui ne lui avoit rien coûté, mais qui lui donneroit plus de chagrin que de plaisir, et dont il ne tireroit aucun avantage tant que le cardinal, qui étoit pour vivre long-temps, gouverneroit.

Environ dans ce même temps, madame de Senecé, ayant envie d'avoir la survivance de sa charge de dame d'honneur pour la comtesse de Flex, sa fille, en parla à la Reine. Cette princesse, qui n'étoit pas trop satisfaite du désir trop âpre que son ministre faisoit paroître depuis son retour, d'être le seul qui pouvoit tout édifier et tout détruire, et qui étoit bien aise que cette affaire réussît, trouva qu'il étoit à propos qu'elles allassent le prier de lui en parler. La mère et la fille le firent. Il fut fort content de leur soumission : il en vint faire la demande à la Reine, et la chose fut bientôt conclue; mais ce ne fut pas sans nous moquer ensemble de la folie et de la malice des hommes, qui par des voies obliques et corrompues s'écartent souvent du droit chemin, comme faisoit le cardinal, qui ne devoit pas agir de cette manière avec celle qui l'avoit choisi pour le mettre sur le

pinacle, et qui l'y avoit maintenu par le passé, et étoit fort résolue de l'y maintenir encore à l'avenir : n'y ayant aucune apparence ni aucune raison de changer un ministre, quoique défectueux, qui lui étoit redevable de toute sa grandeur, pour un autre qui le seroit peut-être davantage, et qui croiroit ne devoir son bonheur qu'à son savoir-faire et au dégoût qu'elle auroit eu de celui qu'elle abandonneroit.

La comtesse de Flex fut vue dans cette place, non-seulement avec l'agrément de la Reine, qui l'aimoit et estimoit, mais aussi avec l'approbation générale, à cause de son mérite et de sa vertu. Mais ces particularités, dont elle m'avoit fait part, font assez connoître que ce ministre étoit revenu à la cour moins reconnoissant qu'il ne le devoit être envers une bienfaitrice qu'il savoit bien n'être pas de l'humeur de Marie de Médicis.

Jusque-là il n'avoit jamais vu d'intrigues dans notre cour qui lui pussent donner aucune inquiétude : c'est pourquoi, s'il avoit envie de prendre des mesures pour se maintenir auprès du Roi son fils, c'étoit plutôt avec la Reine sa mère que contre elle. Cependant il n'étoit pas toujours de son sentiment sur beaucoup de choses. Il savoit que le Roi avoit paru capable d'avoir inclination pour quelques gens : par exemple, il en avoit eu quelque temps pour Fouilloux ; ensuite il en avoit eu une plus forte pour Mancini son neveu ; et pour lors il sembloit avoir quelque penchant pour le prince de Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld, qui avoit des amis, et auquel Vardes, qui avoit beaucoup d'esprit et étoit capable d'intrigue, s'étoit lié.

Le comte de Soissons, le comte de Guiche, Villequier et l'abbé Fouquet, qui composoient une autre cabale, voulant s'opposer à la faveur naissante du prince de Marsillac, tâchoient de le pousser en toutes occasions.

Le cardinal Mazarin, soutenant ceux qui étoient attachés au comte de Soissons son neveu, et ne pouvant consentir que le Roi eût la liberté de bien traiter personne sans sa permission, le voulut obliger à témoigner plus d'indifférence au prince de Marsillac. La Reine prit son parti, non-seulement par la bonne opinion qu'elle avoit de lui, mais par la crainte qu'elle avoit du comte de Guiche, agréable de sa personne, savant, plein d'esprit, mais qui, étant fort persuadé de sa capacité, affectoit de paroître avoir moins de religion qu'il n'en avoit peut-être en effet : ce qui diminuoit l'estime que toutes ses bonnes qualités lui faisoient mériter. Son plus grand attachement sembloit néanmoins être pour Monsieur, qui témoignoit l'aimer ; mais la Reine me fit l'honneur de me dire qu'elle lui avoit conseillé comme son amie, et commandé comme sa mère, de le voir rarement, et de ne lui pas donner trop de marques de bonne volonté et de préférence.

Langlade eut ordre en ce temps-là de se défaire de sa charge de secrétaire du cabinet; et Carnavalet, qui avoit été page de la Reine, et auquel elle avoit fait avoir une charge de lieutenant des gardes du corps, après avoir été quelque temps à la Bastille, fut obligé de s'en aller dans son pays, d'où il revint quelque temps après la mort du cardinal Mazarin.

Madame de Montbazon étoit aussi revenue à Paris depuis quelque temps, mais avec des sentimens fort différens de ceux qui obligeoient M. le duc d'Orléans d'en partir. Elle étoit encore belle, et aussi enchantée de la vanité que si elle n'avoit eu que vingt-cinq ans. Elle n'avoit point encore eu la permission de revoir la Reine ; mais, sous quelque prétexte, elle avoit eu celle de son retour à Paris. Elle y trouva les mêmes charmes, car elle y revint avec les mêmes désirs de plaire ; et ceux

qui la virent m'assurèrent que le deuil qu'elle portoit alors comme veuve, et qu'elle accompagnoit de tous les agrémens que l'amour-propre lui pouvoit suggérer, la rendoit si belle, qu'en elle on pouvoit dire que l'ordre de la nature se trouvoit changé, puisque beaucoup d'années et de beauté se pouvoient rencontrer ensemble.

Dans cet état, la mort, qui ne respecte personne, la vint surprendre; et une maladie, qui ne parut qu'un rhume, l'ôta du monde en peu de temps.

Elle fut peu regrettée de la Reine, car souvent elle avoit abandonné ses intérêts pour suivre ses caprices. Le ministre vit sa mort avec les sentimens qu'on a pour ses ennemis. Ses anciens amans la regardèrent avec mépris; et ceux qui l'aimoient encore n'en furent pas touchés, parce que chacun, jaloux de son rival, laissa les larmes et la douleur en partage au duc de Beaufort, qui en étoit alors le mieux aimé. Les femmes sérieuses, et qui avoient fait profession de vertu et de piété, y trouvèrent qu'elles avoient de grandes grâces à rendre à Dieu de leur avoir fait haïr la vanité; et les coquettes eurent sujet de craindre la même destinée, c'est-à-dire une fin de la vie sans fruit, et sans avoir rien profité à l'égard de l'éternité.

Cette illustre mondaine n'eut que trois heures à se préparer à ce grand voyage : il parut néanmoins qu'elle les employa bien. Elle se confessa, et reçut tous les sacremens avec beaucoup de marques de piété et de repentir de n'avoir pas suivi des maximes plus solides et plus chrétiennes : disant à sa fille l'abbesse de Caen, qui alors se trouva là auprès d'elle, qu'elle étoit fâchée de n'avoir pas été toujours comme elle dans un cloître, et que, sentant approcher l'heure de son jugement, elle avoit de l'horreur de sa vie passée.

Ce regret peut faire espérer que la grâce aura réparé

toutes les foiblesses de sa vie; mais enfin que reste-t-il de cette beauté qui avoit reçu tant de louanges, et que les hommes avoient idolâtrée, qu'un juste mépris de son néant? Ne peut-on pas dire de cette dame ce que le prophète remarque dans ses psaumes, parlant des hommes qui ont suivi la volupté? *J'ai vu le pécheur élevé comme le cèdre du Liban; mais je suis repassé, et il n'y étoit plus : je l'ai cherché, et ne l'ai point trouvé.*

Je ne puis m'empêcher de parler ici de Cromwel, qui gouvernoit alors en Angleterre avec une puissance tout-à-fait absolue et tout-à-fait injuste. Le Roi avoit été obligé de faire un traité solennel avec lui pour empêcher que le roi d'Espagne ne le prévînt, et n'en fît un qui fût dommageable à l'État. Le Roi et la Reine, à leur extrême regret, avoient reçu un ambassadeur de sa part, et il avoit été traité comme ceux des têtes couronnées. Le roi d'Angleterre et le duc d'Yorck, son frère, furent obligés de sortir de France pour aller chercher un asyle en Flandre. La Reine leur mère, qui étoit demeurée à la cour, en fut sensiblement affligée, et plus encore quand, au bout de quelque temps, elle vit cet usurpateur, par sa capacité et ses intrigues, forcer le parlement et le royaume d'Angleterre à lui offrir la couronne.

Il parut qu'il avoit refusé le titre de roi pour se contenter de celui de protecteur de la république, quoique dans le vrai, à ce que m'a dit cette reine malheureuse, ce fût parce que l'armée ne lui fut pas favorable. Il fit dresser par le parlement dix-neuf articles contenant le pouvoir que les rois d'Angleterre avoient accoutumé d'avoir sur leurs peuples, et qui renfermoient toutes les prérogatives dont ils jouissoient. Il alla au parlement sur la fin de juin, selon le compte d'Angleterre; il se

vêtit du manteau royal, prit le sceptre et l'épée, pour marquer la puissance qu'il prenoit sur la justice et sur la guerre. Les trois plus grands seigneurs d'Angleterre, en cette cérémonie, servirent à tenir devant lui les trois épées qui signifient les trois royaumes dont il prenoit possession; mais il ne mit point de couronne sur sa tête, pour marquer qu'il ne prenoit point le nom de Roi, dont elle est la plus visible marque.

Après ce grand et terrible coup, qui étoit si funeste à toute la famille royale de Stuart, la reine d'Angleterre, pour tirer avantage de ses propres malheurs, pria le cardinal Mazarin d'écrire de la part du Roi à Cromwel, qu'on appeloit milord protecteur, pour lui demander la jouissance de son bien et de son douaire; car, quoiqu'elle fût assez bien payée de ce que le Roi lui donnoit, elle regardoit toujours cet état comme une dépendance fâcheuse dont elle auroit bien voulu se pouvoir tirer. Le cardinal le fit, non-seulement pour lui complaire, mais beaucoup plus pour soulager les coffres du Roi de cette dépense; car sa grande économie faisoit qu'il étoit toujours fâché d'en voir sortir de l'argent pour d'autres que pour lui.

Au bout de quelque temps, le cardinal, venant voir la Reine d'Angleterre, lui apporta la réponse de Cromwel, et lui dit que ce lord protecteur lui avoit mandé insolemment qu'il ne lui donneroit point ce qu'elle demandoit, parce qu'elle n'avoit jamais été reconnue pour reine en Angleterre. Cette inique et monstrueuse hardiesse donna d'abord une extrême douleur à cette reine; mais aussitôt après elle se remit, et dit au ministre que ce n'étoit point à elle à se scandaliser de cet outrage, mais bien au Roi, qui ne devoit point souffrir qu'une fille de France fût traitée de concubine; qu'elle étoit satisfaite du feu Roi son seigneur et de toute l'An-

gleterre, et que les affronts qu'elle recevoit alors étoient plus honteux à la France qu'à elle.

Après ce discours, elle et le cardinal Mazarin parlèrent de la paix générale; et comme elle en espéroit de grands avantages pour le Roi son fils, en quoi véritablement elle ne se trompa pas, elle l'exhorta fortement à la faire. Déjà il avoit envoyé en Espagne de Lyonne sa créature, afin d'en faire le premier plan avec don Louis de Haro, ministre d'Espagne; mais il lui dit que cette négociation n'avoit point encore eu le favorable succès qu'elle témoignoit désirer. Il l'assura qu'il y travailloit tout de bon, puis il demanda ce qu'elle croyoit; et comme, à ce qu'elle me fit l'honneur de me conter le même jour, elle fut quelque temps sans lui répondre, le cardinal, devinant sa pensée, lui dit : « Je vois bien, « madame, que vous n'ajoutez pas de foi à mes paroles; « mais je vous supplie de croire que je vous dis vrai, et « que je la souhaite passionnément. » La reine d'Angleterre, qui avoit de l'agrément dans l'esprit, lui avoua de bonne foi qu'elle en doutoit, et le pressa fort instamment de faire qu'elle en pût être persuadée. Il le lui promit; et ce ministre, peu de temps après, lui tint sa parole.

Dans cette campagne, le maréchal de Turenne, qui commandoit l'armée du Roi, voulut assiéger Cambray. Le prince de Condé qui étoit à Valenciennes, averti de cette entreprise, la nuit suivante se jeta dedans en personne, par le quartier où étoit le maréchal de Clérambault, qui fit toute la résistance possible.

Le maréchal de La Ferté, avec d'autres troupes, assiégea Montmédy, et y servit utilement le Roi. Le duc de Navailles, qui commandoit sous lui, y témoigna autant de conduite que de valeur. Le Roi y alla; et les ennemis, le sachant, furent deux heures sans tirer.

L'inclination qu'il avoit à la guerre lui faisoit faire ces courses avec plaisir; et s'il n'eût point été retenu par le cardinal, qui se servoit de la raison et de la nécessité de sa conservation pour l'en empêcher, il y auroit demeuré plus long-temps.

Mademoiselle revint alors à la cour. Ce fut le comte de Béthune qui négocia son raccommodement avec le ministre. Ce n'étoit pas un petit ouvrage: car, malgré la facilité qu'il avoit à oublier les injures, celles qu'il avoit reçues de Mademoiselle étoient gravées bien avant dans son cœur; mais, agissant à son ordinaire, il ne laissa pas de lui pardonner, étant alors en état de n'en plus rien craindre. D'un autre côté, le long exil que cette princesse avoit souffert avoit un peu diminué sa fierté, et, la désabusant enfin de la vaine espérance qu'elle avoit eue d'obliger le Roi à l'épouser, lui faisoit voir qu'elle ne pouvoit penser à aucun établissement, soit dedans, soit dehors le royaume, que par le conseil ou l'entremise du cardinal; et qu'ainsi il falloit, malgré qu'elle en eût, se résoudre à se soumettre à ses volontés.

Le comte de Béthune étoit un homme d'honneur dont la capacité étoit médiocre, qui étoit curieux de pièces antiques, de livres et de tableaux. Il avoit assez l'estime générale, et le ministre le considéroit comme un ennemi qu'il avoit forcé à l'aimer par ses bienfaits. Il reçut plus volontiers par lui qu'il n'auroit fait par d'autres les assurances que Mademoiselle voulut lui donner de ses bonnes intentions, et du désir qu'elle avoit de ne jamais déplaire au Roi ni à la Reine par aucune de ses actions. Elle vint donc à Saint Cloud attendre le retour de la cour; et toutes les personnes de quelque qualité qui étoient à Paris allèrent lui témoigner la joie qu'ils avoient de son retour. Elle étoit fort

aimée, et méritoit de l'être non-seulement parce qu'elle avoit de belles qualités, mais de plus par une manière obligeante et pleine d'honnêteté, qui jusques alors lui avoit acquis l'estime des honnêtes gens.

Montmédy résista long-temps aux armes du Roi, parce que celui qui commandoit dans cette place étoit un Espagnol naturel, jeune et brave, qui sortoit de page de la cour du roi d'Espagne. Il se défendit si bien, que le siége dura jusqu'au 6 d'août. Il avoit été commencé le 12 de juin; mais, ce gouverneur ayant été tué, la ville se rendit deux jours après, et la fermeté du gouverneur fut louée tant des Français que de ceux de sa nation.

La cour revint à Paris, après avoir été à Metz assez long-temps. Le Roi, pendant le séjour de la Reine en ce lieu, avoit été faire une petite course à Nancy. Le cardinal, qui l'accompagna sur les fins de cette campagne, se sentit de la gravelle; et quand il arriva à Paris il n'étoit pas en bon état. La diminution de sa santé fit réveiller les cabales, et ceux qui pouvoient prétendre au ministère furent soupçonnés d'en voir l'affoiblissement avec beaucoup de joie. Mademoiselle, à ce retour, fut bien reçue de la Reine, et toutes les choses passées parurent effacées à son égard.

Environ ce temps-là, la reine de Suède, sans être souhaitée, et quasi malgré le Roi, vint faire un second voyage en France, qui ne lui réussit pas si bien que le premier. Elle fut contrainte, par l'ordre qu'elle en reçut, de s'arrêter à Fontainebleau, où elle s'ennuya beaucoup, car peu de personnes la furent visiter; et son voyage sans précaution, et sans sûreté d'être bien reçue, eut la destinée des actions imprudentes, qui d'ordinaire apportent du chagrin.

Cette princesse ne se contenta pas de montrer qu'elle

se laissoit aller à toutes ses fantaisies sans trop de réflexions : elle fit voir encore qu'elle avoit beaucoup de cruauté, et qu'ainsi ses vices et ses défauts égaloient du moins ses vertus. Elle fit massacrer à ses yeux[1], et dans Fontainebleau, un homme qui lui avoit déplu; et voici quelle fut sa conduite pour cette belle action. Elle envoya querir le père Mathurin de la Chapelle : elle lui donna à serrer un paquet de lettres; puis, ayant donné ses ordres, elle fit appeler un nommé Monaldeschi, gentilhomme qui étoit à elle; et l'ayant mené dans la galerie des Cerfs proche de sa chambre, lui dit qu'il l'avoit trahie, et qu'il falloit qu'il en fût puni. Sur ce qu'il nia la chose, le père Mathurin qu'elle avoit envoyé querir entra, et lui ayant demandé ses lettres, elle les montra à cet homme : dont il demeura surpris.

Alors il se jeta à ses pieds et lui demanda pardon. Elle lui dit qu'il étoit un traître, et qu'il ne méritoit pas de grâce; et ayant dit au père de le confesser, elle les quitta tous deux pour rentrer dans son appartement, d'où elle envoya dans la galerie Sentinelli, son capitaine des gardes, qui avoit ordre de faire l'exécution. Il étoit frère d'un Sentinelli favori de cette princesse, et Monaldeschi, à ce qu'on disoit, par jalousie l'avoit accusé faussement de beaucoup de crimes; mais nul n'a été bien instruit de la vérité de cette histoire : c'est pourquoi je ne puis parler que de l'action, et point de sa cause.

Monaldeschi refusa long-temps de se confesser, demanda pardon à son bourreau Sentinelli, et le pria d'aller de sa part implorer la miséricorde de la Reine leur maîtresse : ce qu'il fit; mais il ne put rien obtenir

[1] Monaldeschi, tué le 10 novembre 1657. Voyez Lettres de Christine, publiées en 1807 par Léopold Collin.

qu'une confirmation de son premier arrêt. Elle se moqua du criminel de ce qu'il avoit peur de la mort, l'appela poltron, et dit à son capitaine des gardes : « Allez, il faut qu'il meure; et afin de l'obliger à se confesser, blessez-le. »

Sentinelli revint annoncer à ce misérable l'arrêt définitif de sa mort, et en même temps lui voulut donner quelque coup d'épée; mais il trouva qu'il étoit armé sous son pourpoint : si bien que l'épée ne le put blesser qu'au bras, dont il para le coup. Il en reçut encore un à la tête; et comme il se vit baigné dans son sang, alors il se confessa à ce père Mathurin, qui étoit aussi effrayé que son pénitent. Le père, après l'avoir confessé, alla se jeter aux pieds de cette reine impitoyable, qui le refusa de nouveau. Enfin Sentinelli lui passa son épée au travers de la gorge, et la lui coupa à force de le chicoter. Quand il fut expiré, on prit son corps, et on l'emporta enterrer sans bruit.

Cette barbare princesse, après une action aussi cruelle que celle-là, demeura dans sa chambre à rire et à causer, aussi tranquillement que si elle eût fait une chose indifférente ou fort louable. La Reine mère, toute chrétienne, qui avoit eu tant d'ennemis qu'elle auroit pu faire punir, et qui n'avoient reçu d'elle que des marques de sa bonté, en fut scandalisée. Le Roi et Monsieur la blâmèrent; et le ministre, qui n'étoit point cruel, en fut étonné. Enfin toute la cour eut horreur d'une si laide vengeance, et ceux qui avoient tant estimé cette reine furent honteux de lui avoir donné des louanges; mais ce ne fut pas sans se moquer du pauvre mort, qui n'avoit pas eu le courage ni de se sauver ni de se défendre, et d'avoir eu contre cet accident une précaution si inutile : car du moins il devoit avoir un poignard, et s'en servir avec valeur.

On laissa cette reine languir long-temps à Fontainebleau, pour lui montrer le mépris qu'on avoit pour elle; mais enfin elle supplia tant de fois le ministre de la laisser venir à Paris, qu'il lui fut impossible de la refuser. Elle vint donc voir le ballet que le Roi dansa cette année pour le carnaval, et elle arriva le 24 février 1658. Il est à croire qu'elle auroit souhaité de pouvoir s'établir tout-à-fait en France; mais on ne lui fit espérer de l'y souffrir que quelques jours seulement.

On la logea dans le Louvre à l'appartement du cardinal Mazarin : ce qui fut concerté exprès pour lui montrer qu'il falloit qu'elle le quittât promptement. Malgré toutes les précautions de la Reine, elle y passa les jours gras, qu'elle employa le mieux qu'elle put. Rien ne parut en elle de contraire à l'honneur, je veux dire à cet honneur qui dépend de la chasteté; et si elle s'étoit laissé entamer sur ce chapitre, les charitables gens de la cour n'auroient pas oublié de le publier; mais en tout le reste elle montra peu de sagesse, peu de conduite, et beaucoup d'emportement pour le plaisir. Elle couroit les bals en masque, elle alloit sans cesse à la comédie avec des hommes toute seule, dans les premiers carrosses qu'elle rencontroit, et jamais personne n'a paru plus éloigné de la philosophie que celle-là. Elle partit enfin les premiers jours du carême, ayant reçu quelque argent du Roi, et s'en retourna à Rome, où l'action qu'elle avoit faite en France ne la fit pas estimer.

Le prince de Condé, qui étoit en Flandre, tomba malade environ dans ce temps-là. Il dépêcha aussitôt un courrier à la Reine pour la supplier de lui envoyer Guenaud, médecin, en qui il avoit beaucoup de créance. Elle le fit partir avec soin, et le ministre y contribua de tout son pouvoir, pour montrer à ce grand prince que leur malheur, et non sa haine, les tenoit séparés. Il fut

fort malade, et montra dans cette maladie, à ce qui en fut dit alors, des sentimens fort chrétiens, dont il avoit jusque-là paru fort peu touché. Mais j'ai lieu de croire qu'il avoit dans l'ame un fondement de vertu qui produisoit en lui, dans les grandes occasions, des retours vers Dieu, dont il adoroit la puissance, sans se soumettre comme il devoit à ses commandemens; car j'ai ouï dire à quelqu'un de ses serviteurs que sur ce chapitre il avoit quelquefois donné des marques particulières d'être susceptible de piété, quoique d'ailleurs on ne le crût pas dévot. Les jugemens des hommes sont incertains : il n'y a que Dieu qui connoisse les plis et les replis du cœur humain.

Le duc de Candale, le premier de la cour en bonne mine, en magnificence et en richesse, celui que tous les hommes envioient, et dont toutes les dames galantes souhaitoient de mériter l'estime, si elles n'en pouvoient faire le trophée de leur gloire; ce jeune seigneur qui en effet étoit aimable, revenant de Catalogne, où il avoit commandé cette année les armées du Roi, mourut à Lyon [1] comme il revenoit à Paris. Il fit paroître beaucoup de repentir de ses fautes, et reçut fort chrétiennement tous les sacremens. Les prières de mademoiselle d'Épernon sa sœur, qui avoit préféré le couvent des Carmélites aux duchés que le duc d'Epernon son père lui pouvoit donner, attirèrent sans doute une si bonne mort de la miséricorde de Dieu. Elle voulut que l'abbé de Roquette fît son oraison funèbre. S'étant heureusement trouvé à Lyon, il l'avoit assisté à la mort. Il prit pour son texte ce verset du psaume 62 :

[1] D'une fièvre qui l'emporta en peu de jours. On sait que le cardinal lui destinait une de ses nièces. En lui finit la race du duc d'Épernon, son grand-père, que la faveur de Henri III avait élevé à un si haut degré de fortune. F. R.

Tes miséricordes, Seigneur, valent bien mieux que la vie.

La vertu de mademoiselle d'Épernon ne l'empêcha pas de pleurer amèrement cet illustre frère. Il fut aussi infiniment regretté de toute la cour, et sa fin parut étonnante à toute la France. Il sembloit que la mort en sa personne avoit fait un coup trop hardi, dont, si on eût osé, on lui eût fait des reproches; mais cette rigoureuse ennemie du genre humain ne fait pas grand cas de nos plaintes : elle ne respecte ni les jeunes ni les grands; il semble, au contraire, qu'elle se divertit à cueillir les plus belles fleurs du parterre du monde. Quelques-uns s'imaginèrent qu'il avoit été empoisonné; mais le soupçon ne parut pas avoir aucun fondement.

Dans ce même temps le Roi alla au parlement, pour faire recevoir une bulle que le Pape avoit envoyée contre les jansénistes[1]. La Reine, animée d'un zèle véritablement louable, croyoit avec raison sa royale protection à la véritable doctrine de l'Église, qui sembloit être attaquée par les opinions du jansénisme touchant la grâce et le libre arbitre de l'homme, qu'ils ont paru vouloir combattre. Mais les gens de bien étoient persuadés que ceux qui la conseilloient sous l'apparence de la gloire de Dieu et de la religion l'engageoient souvent à des choses qui, en toutes leurs circonstances, ne paroissoient pas conduites par l'esprit de charité : et comme ils étoient sans passion, ils souhaitoient que la paix se pût rétablir entièrement parmi les fidèles, et que l'on travaillât sincèrement à ramener à l'obéissance ceux qu'ils croyoient s'éloigner des sentimens orthodoxes. On les accusoit, et peut-être injustement, de

[1] Voyez à ce sujet tome Ier, page 320 et suivantes, et la note de la page 321. Il ne faut pas oublier que les *Provinciales* de Pascal furent publiées dans les années 1656 et 1657. F. R.

vouloir regarder cette affaire comme une source de laquelle ils pourroient toujours tirer des matières agréables à la piété de la Reine, et par elles demeurer les maîtres de la destinée de beaucoup de gens.

On peut tourner toutes choses en bien et en mal; mais ce qui paroissoit véritable, et que les ignorans et les femmes pouvoient connoître, étoit que les jansénistes paroissoient estimer et soutenir la doctrine de Jansénius condamnée par les décisions de Rome, et que par conséquent les jésuites ne les accusoient pas sans sujet; que les jansénistes, qui paroissoient se soumettre de parole seulement à la condamnation des cinq propositions, défendoient méthodiquement et avec une passion extrême le livre qui les contenoit; mais qu'en effet aussi ils donnoient au public, par leurs ouvrages, une morale où la pratique de la parfaite vertu chrétienne étoit éloquemment enseignée.

Leur vie étoit conforme à leurs écrits : ils faisoient profession d'estimer et de suivre les plus étroites maximes de l'Évangile. Madame de Longueville, qui après sa conversion s'étoit déclarée de leur parti, et vouloit régler sa conduite par leurs conseils, faisoit voir par l'austérité de sa vie combien ils étoient bons et louables.

Les pères jésuites portent à juste titre le nom d'apôtres des Indes et de la Chine, puisqu'au prix de leur vie et de leur sang ils ont eu l'honneur, par tant de souffrances, de faire adorer le nom de Jésus-Christ presque dans toute l'étendue de la terre, et particulièrement dans les contrées barbares où il n'étoit point connu auparavant. C'est une compagnie qui a toujours été remplie de grands hommes, tant par leur science que par leur piété, qui les a fait considérer comme des colonnes de l'Église; mais plusieurs des plus grands

évêques de France et des plus estimés étoient les chefs de ceux qu'ils accusoient d'hérésie.

Un de leurs pères, plein de vertu et des plus renommés de notre siècle, parlant un jour à une dame de mes amies des contestations de ce temps-là, qui étoient nées et fomentées entre les jansénistes et eux, il dit, sans blâmer les adversaires de sa compagnie, et avec un sentiment extrême de douleur qui lui faisoit souhaiter ardemment l'union de tous les chrétiens, que l'orgueil de l'esprit humain étoit la source de ces désordres, et qu'il prioit sans cesse Notre-Seigneur de tuer en lui et dans les autres cet ennemi mortel de ceux qui aspirent à la vie éternelle. Ce saint homme avoit raison d'en parler de cette manière; car j'ai toujours ouï dire que ces contestations de doctrine avoient été causées par des animosités particulières.

Le gouverneur de Hesdin, Belbrune, mourut alors; et cette place fut aussitôt donnée à Moret, frère de Vardes, qui depuis quelque temps s'étoit attaché au cardinal. Quand il fut en prendre possession, La Fargue, lieutenant du Roi, et La Rivière, tous deux officiers dans Hesdin, lui fermèrent les portes[1]. Le maréchal d'Hocquincourt, gouverneur de Peronne, gagné par les charmes et les conseil de madame de Châtillon, avoit traité avec M. le prince. Il avoit corrompu en sa faveur ceux qui commandoient dans Hesdin, et le dessein de ce maréchal avoit été de lui donner passage par Peronne. Mais, cette conspiration, qui auroit pu rendre les ennemis maîtres de cette frontière, ayant été décou-

[1] Monglat dit que le comte de Moret avait accueilli très-froidement La Fargue et son beau-frère La Rivière, et même leur avait laissé entendre qu'il les remplacerait par des créatures à lui. Ce qui détermina la trahison de ces deux officiers. (Mém., vingt-quatrième campagne.) F. R.

verte par le ministre, ce maréchal en perdit son gouvernement; et tout ce que put gagner la maréchale d'Hocquincourt sa femme, par négociation, fut de le faire redonner au marquis d'Hocquincourt son fils, que le cardinal Mazarin estimoit fidèle au Roi et digne de sa clémence.

Le père, depuis cette mauvaise aventure, se trouvoit dans une situation fort malheureuse. Les disgrâces et la galanterie ne subsistent guère ensemble : la passion qu'il avoit eue pour madame de Châtillon étoit passée; ses rivaux et ses pertes l'avoient détrompé. Il voyoit bien qu'il avoit fait un mauvais pas, mais il n'y avoit plus moyen de reculer. Il se jeta dans Hesdin pour entretenir la révolte de La Fargue et de La Rivière; et comme il vit qu'il n'y étoit pas le maître, il fut contraint de passer en Flandre, où il fut bien reçu du prince de Condé et des Espagnols, qui lui donnèrent de grands appointemens, avec la dignité de grand bailli de Gand. Sa femme et son fils sauvèrent son bien; et comme la cour voulut aller au printemps vers la frontière commencer la campagne, le Roi commanda à la maréchale d'Hocquincourt de suivre, et on lui donna de l'argent pour obéir.

CHAPITRE LI

(1658). — Le Roi et la Reine à l'armée. — Rentrée en grâce de Beaufort. — Siége de Dunkerque. — Dénûment des soldats. — Mazarin se fait le munitionnaire de l'armée. — Pauvreté du Roi. — Victoire de Turenne sur les Espagnols commandés par Condé et don Juan d'Autriche (14 juin). — Mort du maréchal d'Hocquincourt. — Capitulation de Dunkerque. — Maladie du Roi. — Égoïstes précautions du cardinal. — La cour revient à Compiègne. — Prise de Gravelines. — Mort de Cromwell. — Mazarin le regrette. — Lettre de la reine d'Angleterre à madame de Motteville sur cette mort. — La cour rentre à Paris. — Lamoignon président du parlement. — Passion du Roi pour mademoiselle de Mancini. — Projet de mariage avec Marguerite de Savoie. — Il va à Lyon voir cette princesse. — Anne d'Autriche craint l'influence de mademoiselle Mancini. — Elle part pour Lyon. — Entrevue des deux cours de France et de Savoie. — L'Espagne s'inquiète de ce projet de mariage. — Le Roi veut, malgré sa mère, épouser la princesse Marguerite. — Pimentel propose l'infante d'Espagne. — Acceptation du Roi. — Joie de la Reine. — Jalousie de mademoiselle Mancini. — Noble conduite des princesses de Savoie. — Arrivée du duc de Savoie à Lyon. — La cour retourne à Paris. — Succès de Turenne en Flandre.

Le Roi et la Reine partirent le lendemain des fêtes de Pâques. Ils quittèrent le repos plus tôt qu'à l'ordinaire, afin d'aller, par leur présence réparer les mauvais succès qui pouvoient arriver de l'équipée du maréchal d'Hocquincourt. Avant que de partir, ils virent le duc de Beaufort, qui depuis la paix avoit toujours été exilé : il avoit montré beaucoup de fermeté et de hauteur, en ne recherchant par aucune bassesse l'amitié du ministre. Il voulut même laisser du temps entre ce qu il avoit fait contre lui et son raccommodement; puis enfin il le fit avantageusement pour lui. Le duc de Vendôme son père, ayant désiré de le revoir à la cour,

proposa son retour au cardinal ; et le ministre, oubliant toutes les haines passées, le regarda comme frère du duc de Mercœur, qui avoit épousé sa nièce. Le recevant ensuite au nombre de ses amis, il lui donna la survivance de l'amirauté, que le duc de Vendôme avoit eue pendant la guerre.

Le Roi alla d'abord à Amiens, où il séjourna quelque temps pour aviser aux moyens de sauver Hesdin. Le Roi même se présenta en personne devant cette place; mais la révolte de ceux qui y commandoient étoit trop bien affermie : ils ne lui rendirent pas le respect qui lui étoit dû[1]. Le ministre, voyant cette affaire sans remède, fit résoudre le Roi d'aller à Calais pour travailler au grand dessein de cette année, qui étoit la prise de Dunkerque que nous devions attaquer conjointement avec les Anglais; et le projet étoit de la laisser à Cromwel quand elle seroit prise.

Ce dessein parut odieux à tous les gens de bien, et on ne manqua pas de blâmer le ministre de cet avantage qu'il donnoit aux anciens ennemis de la France, à un hérétique, à un usurpateur; mais il avoit ses raisons : il crut qu'il étoit impossible sans cela de sauver l'État de beaucoup de maux, et fut persuadé au contraire que par cette voie il forceroit le roi d'Espagne à faire la paix.

Ceux qui murmuroient contre cette liaison des Anglais avec nous disoient que, sans compter l'intérêt de la religion, il y avoit encore à craindre que ce ne fût donner des forces à des voisins qui ne pouvoient nous aimer, et que cette place mettoit en état de nous faire un jour la guerre. Malgré ces raisons, que le cardinal

[1] Bien loin de là, on ne répondit qu'à coups de canon à la sommation du Roi. F. R.

Mazarin sans doute avoit bien examinées, les Anglais passèrent la mer : nous assiégeâmes la place. Cette entreprise, dont le succès fut aussi heureux qu'on le pouvoit souhaiter, pensa être funeste à la France.

Le Roi voulut aller visiter l'armée. Il fut à Mardick, où il demeura quelque temps. Ce lieu étoit infecté par les corps morts qui étoient restés des années précédentes à demi enterrés dans le sable sans pourrir : la sécheresse du terroir les en empêchoit. Il n'y avoit à Mardick nulle commodité : on manquoit d'eau et de toutes choses, et la chaleur étoit excessive. Le cardinal, qui, en toutes occasions, avoit toujours pour principale occupation de gagner de l'argent, s'avisa de devenir le vivandier et le munitionnaire de l'armée : il faisoit vendre, à ce qu'on a dit, le vin, la viande, le pain et l'eau, et regagnoit sur tout ce qui se vendoit. Il faisoit la charge de grand-maître de l'artillerie, et depuis les premières jusqu'aux dernières, il profitoit sur toutes. Les souffrances, par cette raison, furent grandes en ce siége, et même à Calais, où toutes les denrées nécessaires à la vie étoient fort chères.

Le Roi, quand il alloit à Mardick visiter son armée, vivoit comme un particulier : il dînoit chez le cardinal Mazarin ou chez le vicomte de Turenne; il n'avoit point d'officiers, et manquoit de service et d'argent. Quand il alloit à l'armée, il rencontroit de pauvres soldats : il ne leur donnoit rien, parce qu'il n'avoit point de quoi le faire; et le pis étoit que le ministre, corrompant les sentimens du Roi, travailloit à lui en ôter l'inclination, afin de lui en pouvoir ôter le moyen : ce qui faisoit, à ce que me dirent ceux qui étoient à ce siége, le plus méchant effet du monde, car les soldats deviennent plus avares de leur vie quand on leur est avare de quelques pistoles.

M. le prince et don Juan, avec toutes les forces d'Espagne, s'approchèrent de Dunkerque pour en empêcher la prise. Le vicomte de Turenne en avertit le ministre, et lui manda que son sentiment étoit de les aller combattre. Le cardinal, vigilant et habile autant qu'il étoit ménager, sachant, par cette voie et par ses propres intelligences, que les ennemis les venoient trouver, fut de ce même avis, et envoya ordre à ce général de donner bataille. Ce grand capitaine, qui, en de pareilles occasions, ne manqua jamais d'acquérir une grande réputation, sortit de ses retranchemens pour aller attaquer l'armée espagnole ; et, la surprenant, il la défit. Le maréchal d'Hocquincourt, qui s'étoit plus avancé que les autres pour reconnoître nos lignes, fut le premier qui se sentit de la mauvaise destinée du parti où il étoit. Il y perdit la vie[1], qu'il quitta avec un sensible regret de mourir hors du service du Roi. Il vécut quelques jours, dans lesquels il fit paroître ces sentimens, et fit supplier le Roi qu'en lui pardonnant son crime, son corps pût

[1] « Il s'avança le 12 juin, dit Monglat, fort proche des lignes pour les reconnoître, où il fut salué d'une décharge de mousquets d'un corps de garde de Suisses, dont il fut tué. » (Mémoires, vingt-quatrième campagne.)

Mademoiselle raconte l'anecdote suivante sur les derniers moments de ce maréchal : « On lui trouva, dit-elle, dans sa poche une lettre d'une madame de Ligueville, qui étoit nièce de madame d'Hocquincourt, sa belle-mère. Je l'ai connue : c'étoit une honnête fille : elle s'étoit retirée dans un couvent au faubourg Saint-Germain, qui s'appelle les Filles-du-Saint-Sacrement. Elle lui écrivit, malade d'un crachement de sang, que si elle eût été en état d'aller à la grille, elle l'eût prié de la venir voir pour l'avertir qu'il ne vivroit pas longtemps et qu'il falloit employer le peu qui lui restoit à faire pénitence. Elle lui donnoit beaucoup de bons avis de cette sorte. La lettre étoit fort tendrement écrite ; à la fin, elle lui disoit : « Et pour marquer la vérité de ce que je vous écris, c'est « que je mourrai dans un tel temps. » Elle lui marquoit le moment de sa mort. Il donna cette lettre à M. le prince qui l'alla voir. » (Mém. de Mademoiselle, année 1658.) F. R.

être enterré à Notre-Dame de Liesse : ce qui lui fut accordé facilement.

Toute la vaillance et la fermeté de M. le prince ne fut pas capable d'arrêter la fuite de ses soldats, et la déroute en fut grande. Les ducs d'Yorck et de Glocester, qui étoient dans cette armée, y firent des actions dignes de mémoire; et leur valeur à combattre les nôtres étoit d'autant plus grande qu'elle étoit animée par la haine qu'ils avoient contre les Anglais, qui étoient joints avec nous. Cette victoire[1], qui fut glorieuse à M. de Turenne, redonna beaucoup de force au Roi, abattit celle des Espagnols, nous assura la prise de Dunkerque, et nous mit dans le chemin de la paix. Ce fut le 14 juin que ce bonheur arriva à la France. Il fut bientôt suivi de la capitulation de la place, qui se rendit peu de temps après.

La Reine n'eut pas le temps de sentir cette joie. Environ le 22 du même mois, le Roi tomba malade à Calais d'une fièvre continue, avec le pourpre, qui fit craindre pour sa vie. Les fatigues qu'il avoit eues à Mardick et à l'armée, allant lui-même, malgré le cardinal, visiter les gardes, avec les incommodités que j'ai dites et la chaleur qu'il y souffroit, l'avoient mis en cet état.

Il fut quinze jours dans un péril extrême, et la Reine en sentit toute la douleur que l'amour qu'elle avoit pour lui devoit causer[2]. Elle forma le dessein, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire depuis, si elle le

[1] C'est la célèbre bataille des Dunes. Peu d'instants avant l'action, Condé, en voyant les mauvaises dispositions du général espagnol, dit au duc de Glocester : « Vous n'avez jamais vu perdre une bataille? Eh bien! vous l'allez voir tout à l'heure. » (Voyez les détails stratégiques de cette bataille dans les *Mémoires de Monglat*, vingt-quatrième campagne.) F. R.

[2] « On manda un jour de la cour que le Roi avoit reçu le viatique, et que la Reine et M. le cardinal étoient sortis de la chambre désespérés. » (Mém. de Mademoiselle, année 1658.) F. R.

perdoit, de se retirer au Val-de-Grâce; et néanmoins elle m'avoua en même temps qu'en cette occasion elle avoit été infiniment satisfaite du bon naturel de Monsieur. Il lui témoigna toute la tendresse possible, et parut craindre sensiblement de perdre le Roi. Quand la Reine lui dit qu'il ne falloit plus qu'il approchât de lui, de peur de gagner son mal, il se mit à pleurer; mais ce fut avec un tel serrement de cœur, qu'il fut longtemps sans pouvoir prononcer seulement une parole.

La Reine, de qui je sus ces particularités, lui en sut bon gré : son cœur en fut touché, par l'estime qu'elle conçut de sa bonté; et dès ce moment elle l'aima beaucoup plus tendrement qu'elle n'avoit fait par le passé. Le Roi prit du vin émétique par deux fois[1]: et Dieu, qui ne voulut pas priver la France de ce prince enrichi de tant d'éminentes qualités qui devoient le rendre un roi digne de l'être, par sa miséricorde reçut une nouvelle vie : et ce bonheur causa beaucoup de joie à la Reine-mère, à Monsieur et à tous les bons Français.

Le ministre en fut aussi fort content; mais il parut qu'il y regarda son intérêt préférablement à toutes choses : il fit en cette occasion des actions qui devoient déshonorer sa mémoire. Comme il n'osa rien espérer de Monsieur, il envoya enlever ses trésors et les meubles de sa maison de Paris, pour les faire porter au bois de Vincennes. Il prit néanmoins ses mesures le mieux qu'il put avec le maréchal Du Plessis, gouverneur de Monsieur : il lui fit de grandes promesses, et alla visiter tous ceux qui étoient peu ou beaucoup dans les bonnes

[1] Ce fut un médecin d'Abbeville, nommé Du Sausoi, qui, malgré Vallot, le médecin du Roi, fit prendre à Louis XIV du vin émétique peu employé encore, et qui le guérit vers le 8 juillet. F. R

grâces de ce jeune prince, particulièrement le comte de Guiche, à qui il fit des avances qui parurent sortir d'une ame basse et foible.

Après l'heureuse guérison du Roi, la cour revint à Compiègne, où Leurs Majestés reçurent les premières marques de la joie publique : ils n'y tardèrent guère, parce que le Roi avoit dessein de se montrer à son peuple, et de là s'en aller à Fontainebleau. Il ne parut point changé de sa maladie. Aussitôt qu'il eut pris l'air, les forces lui revinrent ; et quand il arriva à Paris, moi-même, qui ne l'avois point vu malade, et qui n'avois point été du voyage, je le trouvai aussi gras et d'aussi bonne mine qu'à l'ordinaire.

Il reçut avec plaisir et quelques marques de bonne volonté ceux qui avoient jeté des larmes pour lui. Comme j'avois été de ce nombre, et qu'il l'avoit su, il me fit l'honneur de m'en remercier de la meilleure grâce du monde. Le Roi étoit sérieux, grave et fort aimable. Sa grandeur, jointe à ses grandes qualités, imprimoit le respect dans l'ame de ceux qui l'approchoient. Il parloit peu et bien ; ses paroles avoient une grande force pour inspirer dans les cœurs et l'amour et la crainte, selon qu'elles étoient ou douces ou sévères.

Le cardinal Mazarin demeura sur la frontière pour finir le siége de Gravelines, qu'il avoit fait attaquer par le maréchal de La Ferté. Cette place fut en effet si bien attaquée, qu'elle se rendit au Roi le 30 août. Après cette expédition, le ministre revint trouver le Roi et la Reine à Fontainebleau, environ quinze jours après leur arrivée.

Le duc de Modène, qui commandoit l'armée du Roi en Italie, et qui avoit le duc de Navailles pour lieutenant-général, prit en même temps Mortare, qui se rendit le

25 août. Les nouvelles en arrivèrent au ministre lorsqu'il passa par Paris, victorieux de Gravelines.

Ceux qui aimoient la justice, et les serviteurs particuliers de la reine d'Angleterre, reçurent alors une agréable nouvelle pendant le séjour du Roi à Fontainebleau, qui fut celle de la mort de Cromwel. Le ministre néanmoins en parut fâché, et même il sembla qu'il n'approuvoit pas la joie publique; mais je suis bien aise de remarquer en cet endroit, par la réponse que cette princesse fit alors à la lettre que je me donnai l'honneur de lui écrire sur ce sujet, avec quelle modération elle apprit que Dieu l'avoit vengée de ce cruel ennemi.

COPIE DE LA LETTRE DE HENRIETTE-MARIE, REINE D'ANGLETERRE, ÉCRITE DE SA PROPRE MAIN A MADAME DE MOTTEVILLE, LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1658.

« Vous pourriez m'accuser avec raison de peu de sentiment des témoignages que me rendent mes amis de leur amitié, si je ne vous disois que je n'ai reçu votre lettre que ce matin, quoiqu'elle soit datée de dimanche. En vérité, j'ai songé que vous recevriez de la joie de la mort de ce scélérat; et je vous dirai que je ne sais si c'est que mon cœur est si enveloppé de mélancolie qu'il est incapable d'en recevoir, ou que je ne vois pas encore de grands avantages qui nous en peuvent arriver : mais je n'en ai pas ressenti une fort grande, et la plus grande que j'aie est de voir celle de tous mes amis. Je vous prie de bien remercier madame Du Plessis et mademoiselle de Bellenave. Je voudrois bien avoir fait la quatrième de votre compagnie, pour me réjouir avec vous. Je voudrois vous dire bien des amitiés; mais en vérité elles sont dans mon cœur plus que je ne le

puis exprimer, et mes actions vous le feront voir en toutes occasions. Je vous conjure de le croire, ou vous me faites grand tort ; car je suis au fond de mon ame de vos amies. »

Le ministre eut aussi alors la joie de voir madame la princesse de Conti, sa nièce, qui venoit d'accoucher d'un prince du sang, qui mettoit un de ses neveux dans le nombre des héritiers de la couronne. La mort de cet enfant[1], qui ne vécut que peu de jours, obligea M. le cardinal, à Paris, d'aller visiter cette princesse : et comme il étoit persuadé que l'air de Fontainebleau ne lui étoit pas bon, il envoya supplier le Roi de faire une petite course à Paris, afin de lui pouvoir communiquer quelques affaires. Le Roi y alla, et ne coucha qu'une nuit au bois de Vincennes ; puis, étant revenu trouver la Reine, il la persuada de s'en revenir à Paris, et par conséquent toute la cour y arriva le 25 de septembre.

Comme le parlement étoit depuis deux ans sans premier président, le cardinal, pour faire une action d'éclat qui pût établir sa réputation dans l'opinion des hommes, et faire voir qu'il savoit connoître et récompenser la vertu et le mérite, voulut mettre à la tête de ce grand corps un chef qui eût l'approbation des gens de bien. Pour cet effet, il jeta les yeux sur Lamoignon[2], maître des requêtes, qu'il ne connoissoit que par l'es-

[1] Il ne vécut que neuf jours. « Il étoit venu au monde tout couvert d'ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête. Cromwell mourut dans ce temps-là. La mort du petit de Conti sauva l'affront que la cour auroit eu de porter le deuil de ce destructeur de la monarchie d'Angleterre. » (Mém. de Mademoiselle, année 1658.) F. R.

[2] Guillaume Lamoignon, né en 1617, mort en 1677. « Je n'entends bien que les affaires qu'il rapporte, » disait Louis XIV. Ce prince, en le nommant premier président, lui dit : « Si j'avais connu un plus homme de bien et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. »

time universelle que jusques alors il avoit acquise dans le public par son habileté et son intégrité.

Le procureur général Fouquet, surintendant des finances, qui fut un des premiers qui le proposèrent, ne se servit en effet que des grandes qualités de Lamoignon pour persuader le cardinal Mazarin de le nommer, en le flattant de l'honneur qu'il auroit d'avoir fait ce choix par le seul motif du bien public. Il en reçut aussi des louanges de tout le monde ; et la Reine surtout, qui savoit que l'intérêt n'y avoit eu aucune part, en faisant goûter à ce ministre par son approbation les prémices de la récompense dont une bonne action doit être suivie, lui devoit en même temps faire regretter d'avoir tant négligé par le passé les occasions de se procurer à lui-même la jouissance d'un si grand bien.

Le Roi, depuis l'inclination qu'il avoit eue pour mademoiselle La Motte, étoit demeuré demi-enchanté dans un reste d'inclination qu'il avoit toujours conservé pour la comtesse de Soissons, se divertissant néanmoins par occasion avec les autres nièces qui étoient demeurées au Louvre ; mais il se fatigua d'aller à l'hôtel de Soissons si souvent, ou plutôt son cœur se lassa de n'être pas assez occupé. Pendant le séjour que l'on fit à Fontainebleau, il parut s'attacher davantage à mademoiselle de Mancini : il parloit à elle avec application ; et malgré sa laideur qui dans ce temps-là étoit excessive, il ne laissa pas de se plaire dans sa conversation.

Cette fille étoit hardie et avoit de l'esprit, mais un esprit rude et emporté. Sa passion en corrigea la rudesse, et son emportement servit à lui montrer qu'elle n'y étoit pas insensible. Le Roi s'en aperçut : et cette reconnoissance, dans le commerce particulier que la

puissance de l'oncle l'obligeoit d'avoir avec ses nièces, l'exposoit à une aventure qui fut d'autant plus belle pour mademoiselle de Mancini que, se trouvant fort touchée du désir de plaire au plus grand et au plus aimable roi du monde, elle eut la satisfaction d'avoir réussi dans son dessein, et de rencontrer dans la tendresse de ce prince de quoi payer ses empressemens et la facilité qu'elle eut à l'aimer trop, quoique ce trop ne fût pas tout-à-fait sans bornes; car on a toujours cru que cette passion, quoique violente, avoit été accompagnée de tant de sagesse ou plutôt de tant d'ambition, qu'elle s'y étoit engagée sans crainte d'elle-même, étant assurée de la vertu du Roi; et si elle en doutoit, ce doute ne lui faisoit pas de peur.

Elle voyoit que l'amitié qu'il avoit eue pour la comtesse de Soissons, bien loin de lui avoir fait tort, lui avoit procuré un grand établissement. Une pareille aventure lui sembloit être le moyen qu'elle en pût espérer. C'est pourquoi rien ne lui en pouvoit déplaire. Ses sentimens passionnés et ce qu'elle avoit d'esprit, quoique mal tourné, suppléèrent à ce qui lui manquoit du côté de la beauté. Il n'y a point de plus forte chaîne pour lier une belle ame que celle de se sentir aimé. Elle sut si bien persuader au Roi qu'elle l'aimoit, qu'il ne put s'empêcher de l'aimer; et il est aisé de concevoir que, des deux côtés, leur amitié devint aussi forte qu'elle étoit sensible. Les effets en furent grands; mais ils auroient peut-être été plus extraordinaires sans la sage conduite de la Reine, à qui Dieu donna des forces pour résister à ce qu'on dit être le plus fort dans le monde; et sans la modération du cardinal, qui ne put jamais être assez loué sur ce sujet.

Pendant que le Roi s'engageoit insensiblement à une violente passion, toute l'Europe regardoit de quel côté

il se tourneroit pour choisir une femme; et toutes les princesses qui pouvoient aspirer à cet honneur étoient attentives à l'événement de cette élection.

Il y avoit long-temps que la duchesse de Savoie pressoit le ministre de se déclarer sur le mariage du Roi et de la princesse Marguerite sa fille. Cette princesse étoit aînée de la duchesse de Bavière, que ce duc avoit choisie par préférence à sa sœur, à cause de sa beauté, et parce que la princesse Marguerite n'en avoit guère. Le Roi, qui avoit toujours dit qu'il vouloit une femme qui fût belle, sembloit néanmoins être réduit à celle-là; car le ministre, qui ne le vouloit point marier que quand il y seroit forcé, se trouvoit porté, en cas de nécessité, de préférer cette princesse à toutes celles de ce rang. Sa nièce la comtesse de Soissons avoit épousé le fils aîné du prince Thomas, oncle du jeune duc de Savoie, et ses enfans étoient les héritiers de ce prince.

Les nièces du cardinal Mazarin étant nées pour faire la destinée de tous les princes de l'Europe, il sembloit qu'étant trop sage pour entreprendre d'en mettre une sur le trône, il ne pouvoit s'en approcher davantage qu'en y plaçant la princesse Marguerite son alliée; et ce pouvoit être la raison pour laquelle il paroissoit se laisser plutôt arracher un consentement en sa faveur qu'en faveur de toutes les autres qui pouvoient y prétendre. Il accorda donc à madame de Savoie non pas entièrement ce qu'elle demandoit, mais seulement de lui mener le Roi.

La Reine, agissant comme mère, alloit droit à l'avantage du Roi son fils. Elle avoit toujours passionnément souhaité la paix, et l'Infante d'Espagne comme seule digne d'épouser le Roi; mais de la façon qu'elle en parloit, on jugeoit aisément qu'elle le souhaitoit sans en oser espérer l'effet. Jusque-là ce mariage lui avoit paru

impossible, à cause que le roi d'Espagne n'avoit point de fils, et que l'Infante sa nièce étoit héritière de tous ses États. Mais depuis quelque temps il en avoit un, et la reine d'Espagne étoit prête d'accoucher : si bien que ce mariage ne paroissoit plus hors d'état de se pouvoir espérer, quoiqu'il y eût toujours peu d'apparence qu'il se pût faire, à cause des maximes quasi inébranlables des Espagnols, qui ne veulent rien hasarder.

La Reine, au défaut de l'Infante, auroit mieux aimé la princesse d'Angleterre que nulle autre, parce qu'elle l'aimoit déjà, et que cette jeune princesse paroissoit alors avoir un tel respect pour la Reine, qu'il sembloit qu'elle ne la considéroit pas moins que la Reine sa mère : mais le Roi seul en France ne la trouvoit pas à son gré, ou pour mieux dire le ministre n'avoit point d'intérêt qui l'obligeât de pencher de son côté. La Reine au contraire avoit accoutumé de dire que si elle ne pouvoit avoir sa nièce pour reine, elle souhaitoit celle-là, et que son déplaisir étoit de ce qu'elle n'avoit pas trois ans davantage, afin qu'elle pût plaire au Roi, qui paroissoit la négliger parce qu'elle étoit plus jeune que lui, et qu'il paroissoit vouloir une fille plus faite.

Par l'événement, on a vu que dans le fond du cœur du ministre, il y avoit un grand désir de faire épouser au Roi la princesse de Savoie, et que d'ailleurs, n'ayant pas d'aversion à la paix, il avoit en général une assez sincère intention d'aller au bien de l'État. Il ne doutoit pas que si on pouvoit avoir l'Infante pour Reine, ce ne fût par sa naissance la plus digne femme que le Roi pût avoir. Il connoissoit aussi que la Reine ne pouvoit être contente sans elle ; mais en lui montrant, pour la satisfaire, qu'il souhaitoit la même chose, il espéroit sans doute que les difficultés en seroient si grandes que, sans lui déplaire, il pourroit parvenir à ses fins.

Pour faire parler le roi d'Espagne, il falloit lui montrer publiquement que le Roi se vouloit marier ailleurs. Ainsi le dessein du cardinal fut de faire le voyage de Lyon pour tâcher d'embarquer le Roi avec la princesse Marguerite, montrant toujours par là que son intention étoit de presser le roi d'Espagne de se déclarer. Agissant de cette manière, il faisoit ce qu'il pouvoit pour travailler au contentement de la Reine. Le Roi, par là, devoit voir la princesse de Savoie, et de cette vue le cardinal en espéroit un bon effet; car il mettoit les choses en état qu'en cas que le roi d'Espagne demeurât muet (ce qu'il croyoit devoir arriver) il pût par le propre goût du Roi lui laisser choisir une femme : et il ne doutoit pas que, dans le désir qu'il avoit de se marier, ne lui laissant voir que celle-là, il ne la prît. Outre l'engagement où il l'exposoit, il étoit persuadé avec raison que, malgré le peu de beauté de cette princesse, le Roi en seroit content et satisfait, parce qu'elle étoit aimable, spirituelle et sage : ce qui selon son humeur lui devoit plaire.

Le cardinal, trouvant dans ce voyage l'une de ces deux choses, ou la satisfaction de la Reine à qui il devoit toute sa grandeur, ou une reine qui étoit cousine germaine de sa nièce, y fit résoudre le Roi; mais il est indubitable qu'il préféroit dans ses désirs ses propres intérêts à ceux de la Reine. Il le fit aussi pour éviter de marier le Roi à la princesse d'Angleterre, qui, devenant grande et agréable, pouvoit enfin lui plaire.

Mademoiselle d'Orléans, seconde fille du duc d'Orléans, dont on lui parloit souvent, étoit encore une digne alliance pour le Roi : elle étoit fort belle, et d'âge propre à lui plaire; mais le cardinal ne lui vouloit pas donner une couronne fermée, parce que le duc d'Orléans ne l'avoit pas obligé à le servir. Il voyoit beau-

coup de personnes de la cour souhaiter ce mariage, comme sortable au Roi par la naissance et la beauté de cette princesse; mais il ne trouvoit pas à propos de donner cet avantage aux souhaits du public, de peur de perdre le mérite qu'il vouloit avoir auprès de la Reine future, d'être celui seul à qui elle dût son bonheur.

Mademoiselle, fille aînée du duc d'Orléans, qui en partie avoit fait la guerre pour être reine de France, se voyoit par cette même raison hors d'état d'y prétendre, même à cause des années qu'elle avoit plus que le Roi. Elle étoit de toute façon mal satisfaite de sa destinée, et ne pouvoit souffrir non plus sans un extrême chagrin que sa sœur fût proposée pour occuper cette éminente place. Elle auroit sans doute mieux aimé voir sur le trône toute autre princesse qu'elle; car la jalousie que l'amour-propre produit effaçoit en elle la force du sang et de la nature, et la rendoit incapable de souffrir patiemment cette préférence.

Le cardinal, par le parti qu'il avoit pris, avoit mis ces deux sœurs en repos; mais la reine d'Angleterre, qui consentoit par justice que la Reine préférât l'Infante d'Espagne à la princesse sa fille, ne pouvoit d'ailleurs supporter sans une douleur extrême que la princesse Marguerite de Savoie, sa nièce, quoique inférieure à sa fille tant par la naissance que par la beauté, l'emportât sur elle; et, sans en rien témoigner, elle en ressentoit autant de peine que la chose le méritoit.

Il y avoit en Portugal une princesse qui sans doute ne manquoit pas de prendre part à ce noble chagrin. Comminges, qui étoit alors ambassadeur en Portugal, qui avoit envoyé à la Reine un portrait de cette princesse, qui la faisoit belle quoiqu'elle ne le fût pas, m'a depuis conté que la reine de Portugal sa mère offroit au ministre de grands trésors pour obtenir que la prin-

cesse sa fille fût reine de France; et que, ne pouvant se retenir sur le dépit qu'elle eut du voyage de Lyon, elle lui dit un jour qu'elle étoit étonnée de ce que le roi de France choisissoit si mal.

Mademoiselle de Mancini, quoiqu'elle ne fût pas princesse, prenoit aussi sa part de l'inquiétude commune à tant d'illustres personnes; et quoique en toutes choses elle fût indigne de leur être comparée, elle ne laissoit pas d'avoir des désirs bien relevés. Elle ne quittoit point le Roi, elle le suivoit partout, et le Roi paroissoit se plaire avec elle; l'assiduité qu'ils avoient l'un pour l'autre commençoit même à déplaire à la Reine, et dans ce temps-là je remarquai qu'elle avoit beaucoup de chagrin.

La femme qu'il sembloit que le Roi alloit prendre en Savoie ne lui plaisoit pas, et mademoiselle de Mancini, qui paroissoit être la mieux placée dans le cœur du Roi, ne lui étoit pas agréable. Cette manière de l'obséder continuellement lui donnoit de la tristesse; et malgré sa discrétion, et la qualité de nièce du ministre si considérable en France, la Reine montroit assez librement à ses confidens combien cette fille lui déplaisoit. Elle n'en usa pas de même à l'égard des sentimens qu'elle avoit pour la princesse Marguerite; car elle en parloit raisonnablement, disant que ce n'étoit pas une affaire faite, mais que le principal étoit que le Roi fût content et heureux, et que, cela étant, elle seroit satisfaite.

La Reine, d'abord par le dégoût qu'elle avoit de ce mariage, n'eut point d'envie d'aller à Lyon; puis elle se ravisa, et voulut y aller pour travailler à le rompre. Sa tranquillité paroissoit égale à celle qu'elle avoit accoutumé d'avoir; mais elle auroit sans doute pris volontiers beaucoup de peine pour y mettre de l'obstacle.

Elle se résolut donc d'aller au voyage, même par le conseil du ministre, qui, ne voulant pas lui déplaire, en fut aussi d'avis. La providence divine parut y avoir une grande part; car les quinze jours qu'il fallut retarder de partir de Paris, pour mettre en ordre l'équipage de la Reine, furent cause que nous avons l'Infante d'Espagne pour reine, parce que ce peu de jours donna le moyen à celui qui vint d'Espagne proposer le mariage, d'arriver à Lyon dans le temps qu'il falloit qu'il arrivât pour rompre celui de Savoie.

Un de ces jours-là que la Reine étoit prête de partir, je pris la liberté de lui dire que j'avois de la peine de voir qu'elle alloit faire un si grand voyage dans une saison si froide, comme le devait être celle où nous allions entrer. Elle me fit l'honneur de me dire alors en me pressant le bras : « Et pourquoi vous, qui vous intéressez à ce qui me touche, me dites-vous cela? Ne « voyez-vous pas qu'il faut que j'y aille? »

Un autre jour madame de Senecé et madame la comtesse de Flex, qui ne la suivirent point dans cette importante occasion, lui disant que si le Roi se marioit, elles la supplioient de les en avertir afin qu'elles y pussent aller, et qu'elles me mèneroient avec elles : cette grande princesse, ayant l'esprit rempli d'un dessein contraire, nous dit, en nous faisant un signe de la tête qui marquoit sa pensée : « Tenez-vous en repos, j'es« père que je ne vous manderai point. » Mais quand elle en parloit publiquement, elle montroit une grande indifférence sur cette affaire : ce qui s'accordoit à sa sagesse et à sa raison.

La Reine en effet me fit l'honneur de me dire en ces mêmes temps, me parlant du Roi confidemment, que si cette princesse, qui, à ce qu'on lui disoit, étoit vertueuse, lui plaisoit, elle consentiroit volontiers qu'il

l'épousât, parce qu'elle étoit persuadée que si Dieu le permettoit ainsi, ce seroit pour son avantage : et cela me fit croire que si le Roi trouvoit cette princesse à son gré, la Reine par raison s'accommoderoit à son choix.

Il est certain néanmoins que les sentimens de son ame alloient à l'aversion de ce mariage, et qu'elle ne nous paroissoit s'y pouvoir accorder que parce que dans toutes choses sa volonté a toujours été entièrement soumise à celle du souverain Maître des rois. Par toutes les actions de sa vie, on a pu remarquer aussi qu'elle n'a jamais évité ce qui auroit pu lui déplaire en son particulier, quand elle a cru que ces mêmes choses seroient de quelque utilité au Roi son fils et au bien de l'État. Ce voyage étant donc résolu, toute la cour partit le 25 octobre[1].

Madame de Savoie, de son côté, n'étoit pas sans inquiétude; mais elle étoit celle qui en avoit le moins. Elle voyoit que l'intérêt du ministre étoit de faire le mariage du Roi et de sa fille; elle ne voyoit nulle apparence à celui d'Espagne : si bien qu'elle se persuadoit que la princesse Marguerite, ayant du mérite et de l'esprit, engageroit le Roi à l'estimer. Ceux qui l'avoient vue en parloient avantageusement. Ils disoient qu'elle étoit fort sage, qu'elle avoit beaucoup de raison, et que si on ne la pouvoit dire belle, on pouvoit du moins la trouver aimable. Enfin madame de Savoie espéroit que ce voyage ne lui pouvoit être que glorieux et utile, et ne s'imaginoit pas que le Roi, la Reine et le ministre, faisant ce pas vers elle, pussent lui manquer et ne la pas satisfaire.

[1] Le 26 le Roi coucha à Corbeil; puis par Sens il alla à Auxerre, où il passa la Toussaint. Il en repartit le 2 novembre, et arriva le 5 à Dijon où il tint un lit de justice. Il en repartit le 19, traversa Beaune, Châlon et Mâcon, et fit son entrée à Lyon, le 24 novembre. F. R.

La princesse Marguerite, à ce qu'on a su depuis, avoit des sentimens contraires à ceux de madame Royale : elle trouvoit que ce voyage lui devoit être d'une dangereuse conséquence; il lui sembloit qu'on l'alloit offrir à qui peut-être ne la prendroit pas[1] : et comme elle étoit prudente, et qu'elle se voyoit exposée au péril de déplaire, cette aventure lui paroissoit fâcheuse. On a su qu'elle avoit résisté à ce voyage, et qu'elle avoit même feint d'être malade pour ne le pas faire. Mais toutes ses précautions ne la purent exempter de cette humiliation : elle servit à lui donner l'estime de tous ceux qui la virent à Lyon; et si elle manqua d'être reine d'un grand royaume, elle acquit du moins la réputation d'en être digne : ce n'est pas peu de chose

La cour arriva à Lyon le 25 de novembre, et celle de Savoie le 28 du même mois[2]. Quand on sut que madame Royale étoit à trois lieues de la ville, le cardinal Mazarin alla au-devant d'elle environ deux lieues. Monsieur y fut après, qui la rencontra elle et les princesses ses filles à une lieue, et le Roi et la Reine allèrent ensemble jusques à demi-lieue. Quand le Roi les sut fort proches, alors il monta à cheval, et poussa jusqu'à dix pas du carrosse de madame Royale. Quand cette princesse le vit, elle en descendit pour le recevoir, et les princesses de Savoie ses filles en firent autant; car

[1] Avant le départ du Roi et de la Reine pour Lyon, l'abbé d'Amoreti, envoyé de la cour de Turin, avait fait tous ses efforts pour porter une parole positive de mariage aux princesses de Savoie; il n'avait pu emporter d'autre assurance que celle du voyage, et que si la princesse Marguerite plaisait au Roi, le mariage se ferait. De là les doutes et les inquiétudes de la jeune princesse Marguerite au moment de quitter Turin pour aller rejoindre la cour de France à Lyon. F. R.

[2] Mademoiselle, dans ses Mémoires (année 1658), raconte très en détail ce voyage et l'entrevue des deux cours de France et de Savoie. Elle est d'accord sur tous les points avec madame de Motteville. F. R.

il y avoit une aînée de la princesse Marguerite qui étoit veuve de son oncle le prince Maurice, qu'on avoit appelé le cardinal de Savoie, et que la raison d'État avoit fait son mari.

Le Roi avoit témoigné désirer avec impatience de voir la princesse Marguerite, qui sembloit lui être destinée; et sans doute qu'il ne les aborda point sans quelque émotion. Après le salut ordinaire, et après avoir, à ce qu'il est à croire, fixement regardé la princesse Marguerite, il revint brusquement au carrosse de la Reine, et lui parut très-satisfait de cette vue, lui disant avec une grande gaieté ces propres mots : « Elle est « fort agréable, elle ressemble fort à ses portraits. Elle « est un peu basanée, mais cela n'empêche pas qu'elle « ne soit bien faite. » Aussitôt après les carrosses se joignirent, madame de Savoie descendit du sien, et la Reine en fit autant. Madame Royale en la saluant se mit quasi à genoux devant elle, lui prit la main, et la lui baisa par force avec de très-grandes soumissions. La Reine l'embrassa et les princesses ses filles, qui toutes deux en la saluant mirent les genoux en terre. Mademoiselle salua madame de Savoie comme sa tante, et toutes ces princesses s'embrassèrent comme étant proches parentes.

La Reine remonta en carrosse, et fit mettre madame de Savoie auprès d'elle, au devant, qui étoit sa place ordinaire. Mademoiselle se mit au derrière, et fit mettre auprès d'elle madame de Carignan, qui avoit été au-devant de madame de Savoie, comme étant de sa maison par son mari. Monsieur se mit en une portière avec la princesse Louise, veuve; et le Roi eut auprès de lui, à l'autre portière, la princesse Marguerite. Pendant le chemin il parut toujours l'entretenir avec gaieté, et contre sa coutume il lui parla beaucoup, et elle à lui.

La Reine, qui étoit attentive à tout ce que faisoit le Roi, me fit l'honneur de me dire à son retour à Paris qu'elle en avoit été étonnée, et qu'elle avoit senti de la peine de les voir d'abord si bien ensemble.

Selon le récit des témoins de cette entrevue, et de la Reine même, la princesse Marguerite parut à tous dans ces premiers momens de jolie taille, et bien faite : on lui trouva les yeux beaux, les sourcils bien faits, les joues un peu pendantes, tenant en cela, par madame sa mère, du côté des Bourbons quand ils sont jeunes. Elle avoit la bouche grande et un peu grosse, le teint brun, mais assez uni et pas laid au flambeau, et le nez pas beau. Une personne qui étoit dans le carrosse de la Reine me manda qu'elle leur avoit paru fière, et point embarrassée de se trouver dans cette occasion l'objet de tous les yeux des Français.

Toute cette royale compagnie arriva dans le plus bel ordre du monde à Lyon; et ceux qui étoient de cette suite ont dit que la grandeur de notre cour, et l'éclat de celle de Savoie, qui s'étoit parée avec soin de tous ses ornemens, étoit une belle chose à voir. Ces deux cours ensemble vinrent descendre au logement de la Reine, où madame Royale remercia publiquement le Roi et M. le cardinal Mazarin de ce qu'on lui avoit rendu la citadelle de Turin, exagérant l'obligation qu'elle avoit à la France avec toutes les flatteries les plus excessives dont elle se put imaginer, ce qui ne plut pas à la Reine : car elle n'aimoit pas les louanges, ni les paroles superflues, ni les façons. Cette souveraine n'oublia pas de dire au ministre tout ce qu'elle put pour lui plaire, le remerciant de ce qu'il avoit employé le crédit qu'il avoit auprès de Leurs Majestés pour cette restitution. Après quelques momens de conversation, le Roi et Monsieur allèrent la mener chez elle, et toutes choses ce soir-là

se passèrent à l'avantage de madame Royale et de la princesse Marguerite.

Dieu qui avoit destiné le Roi à une autre princesse, la première de l'Europe et la plus grande du monde, avoit ordonné par sa providence que le roi d'Espagne, au bruit du voyage de Lyon, s'étoit alarmé; et j'ai su, par celle qui depuis a été notre Reine, que le Roi son père, entendant dire que le Roi alloit se marier, avoit répondu : *Esto no puede ser, y no sera.* (Cela ne peut pas être, et ne sera pas.) Cette princesse, depuis qu'elle est en France, m'a fait l'honneur de me dire que ces paroles du Roi son père lui plurent, et que le voyage de Lyon ne lui étoit pas agréable. Elle avoit dans le cœur un pressentiment qui l'avertissoit que le Roi devoit être son mari, et elle savoit qu'elle seule étoit entièrement digne de lui : si bien que, pour guérir l'inquiétude que le nom de la princesse Marguerite lui donnoit, elle eut besoin de se dire souvent à elle-même ce qu'elle avoit ouï dire au Roi son père.

Le roi d'Espagne, pour rendre ses paroles véritables, crut qu'il falloit alors quitter toute finesse, et montrer visiblement le désir et le besoin qu'il avoit de la paix : il ordonna à don Antonio Pimentel de venir en France conférer avec le ministre, et lui offrir et la paix et l'Infante. Pimentel, que j'ai vu depuis à Saint-Jean-de-Luz, m'a dit que comme il connoissoit le cardinal depuis long-temps, il avoit souvent assuré le roi d'Espagne son maître de ses bonnes intentions, et qu'il désiroit sincèrement finir la guerre; que les ministres de cette cour n'avoient pas approuvé sa confiance, et que, pour avoir parlé de cette sorte, il en avoit pensé perdre sa fortune.

Le Roi son maître l'envoya donc promptement en France sans passe-ports, et au hasard d'être pris pri-

sonnier ; car le temps étoit arrivé que toutes les animosités devoient finir. Il venoit dans cette pensée qu'en cas qu'il fût arrêté, il demanderoit à parler au ministre ; et qu'ainsi, soit comme libre ou comme prisonnier, il trouveroit le moyen de traiter avec le cardinal du mariage qu'il venoit proposer. Il sut enfin si bien se déguiser et si bien conduire son voyage, qu'il arriva dans Lyon le même jour que madame de Savoie y arriva ; et à la même heure qu'elle y entroit, venant du côté de Savoie, don Antonio Pimentel y entroit aussi, venant du côté de l'Espagne : ces deux puissances étoient destinées à combattre l'une contre l'autre, et le Roi devoit être le prix du parti victorieux. Comme elles sont inégales, il ne faut pas s'étonner si l'Espagne l'emporta sur la Savoie, et si l'excessive grandeur de l'Infante et la paix furent préférées à la princesse Marguerite, qui, en toutes choses devant céder à cette fille et petite-fille de tant de rois et d'empereurs, lui devoit céder encore en beauté : car elle en avoit beaucoup.

Pimentel ne parut avoir vu le cardinal Mazarin que le lendemain de l'arrivée de madame de Savoie. Quelques-uns ont dit qu'il l'avoit vu plus tôt, et qu'il l'avoit célé à la Reine. Je l'ignore, et m'en rapporte à ce qui est : mais je ne le crois pas. Ce ministre d'Espagne connoissoit un des domestiques du cardinal Mazarin, nommé Colbert[1]. Il se découvrit à lui ; et celui-là, à ce que Pimentel lui-même me conta depuis, fut avertir son maître de sa venue. Le cardinal, qui étoit intéressé à son voyage, le voulut entretenir, et eut sans doute beaucoup d'impatience de savoir quelles seroient ses propositions.

[1] Colbert, le plus grand ministre qu'ait eu Louis XIV, était à ce moment intendant de Mazarin. Né à Reims en 1619, il n'avait pas encore quarante ans à cette époque. Il mourut en 1683. F. R.

La Reine, de son côté, étoit demeurée extrêmement triste de l'entrevue de madame de Savoie. Elle n'avoit point trouvé la princesse Marguerite à son gré; elle ne l'avoit pas trouvée belle; et quand elle l'auroit été, elle voyoit par ce mariage la guerre s'établir entre la France et l'Espagne plus fortement que par le passé. Elle regardoit le Roi son fils, par sa couronne et par sa personne, comme le plus digne mari qui fût alors sur la terre, et elle ne voyoit rien dans la princesse Marguerite que la vertu, et une naissance qui, toute grande qu'elle étoit, le devoit céder à l'Infante. Elle avoit été le rebut du duc de Bavière, qui lui avoit préféré sa cadette à cause de sa beauté. Elle ne connoissoit pas encore ses bonnes qualités, qui, dans le séjour qu'elle fit à Lyon, parurent à la Reine même fort estimables; mais quand elle les auroit pu remarquer telles qu'elles étoient, elle perdoit enfin l'espérance de voir sa nièce l'Infante d'Espagne lui donner de petits-enfans, qui devoient être de son sang de tous côtés.

Comme elle avoit négligé les intérêts de sa famille quand ceux du Roi son fils demandoient qu'elle y fût insensible, en cette occasion qu'elle pouvoit faire des vœux pour la paix, qui étoit souhaitée de tous les Français, et donner au Roi son fils la plus élevée et la plus illustre princesse du monde, elle en faisoit qui étoient aussi légitimes qu'ils étoient remplis d'ardeur. Ces premiers momens lui furent d'autant plus douloureux qu'il fallut qu'elle les souffrît seule, et sans en espérer le remède de la part du Roi son fils: car elle avoit vu, par la manière dont il avoit vécu avec la princesse Marguerite, que ce parti ne lui déplaisoit pas. Elle voulut néanmoins lui en parler le soir de l'arrivée de madame de Savoie; et au cardinal Mazarin, et leur faire voir ses sentimens; mais le Roi, qui avoit envie de se marier,

et qui n'avoit point été choqué du visage et de la personne de la princesse Marguerite, y résista fortement. Il dit à la Reine qu'il la vouloit, et poussa sa résistance jusqu'à lui dire qu'enfin il étoit le maître.

La Reine, qui ne pleuroit pas souvent, jeta des larmes, et sentit une vive douleur de l'état de cette affaire. Elle ordonna à son confesseur, à ce qu'il m'a dit depuis, de faire faire des prières dans tous les couvens de Lyon, et fit tout ce qu'elle put pour obtenir de Dieu ce qu'elle lui demandoit.

Beringhen m'a conté que, voyant ce soir même le Roi se déclarer si ouvertement en faveur de la princesse Marguerite, et sachant assez l'aversion que la Reine avoit à ce mariage, il s'approcha d'elle et lui dit : « Que « dites-vous, madame, sur tout ceci? et que dit M. le « cardinal? » elle lui répondit qu'elle voyoit trop tout ce qu'il y avoit à voir; mais qu'elle ne savoit quel remède y apporter, puisque le Roi paroissoit aller à cela avec impétuosité, et que le cardinal ne montroit point de la pouvoir seconder. Beringhen, autrement M. le premier, comme homme d'honneur, allant droit à la satisfaction de la Reine, à qui il devoit toute sa fortune, lui dit qu'il s'étonnoit du procédé du ministre, et qu'il vouloit lui en parler.

De ce moment il alla le trouver; et, lui voulant représenter l'obligation où il étoit de s'opposer à la volonté du Roi comme à un torrent qui alloit trop vite, et prendre part aux sentimens de la Reine, qui étoient contraires à ce mariage, ce ministre lui répondit qu'il ne se mêloit point de cela; que, pour lui, il n'étoit pas cause de l'inclination que le Roi paroissoit avoir pour cette princesse, et que ce n'étoit pas là ses affaires.

Il avoit accoutumé de faire cette même réponse aux importuns dont il se vouloit défaire. Quand il la donnoit.

on se pouvoit tenir pour refusé; et les sages voyoient clairement qu'il les traitoit de ridicules, et qu'il se moquoit d'eux. Un homme qui faisoit tout, qui commandoit absolument dans le royaume, et qui ne vouloit pas que la moindre affaire se fît sans être ordonnée par lui, ne paroissoit-il pas se moquer de la Reine, quand il disoit qu'il ne se mêloit pas de marier le Roi? Si, par de telles réponses, les particuliers se croyoient rebutés et moqués, il est aisé de juger ce que cette princesse en devoit croire; si elle pouvoit s'imaginer qu'il pût être insensible à la plus importante affaire du monde, et à celle qui le regardoit plus que personne; et s'il n'étoit pas ingrat en cet endroit à sa bienfaitrice, de la traiter de cette manière.

Mais enfin le miracle qui devoit arriver, et qui arriva le lendemain par l'entretien que Pimentel eut avec ce ministre, le fit changer de conduite, et donna lieu à la Reine d'espérer l'assistance du ciel, qu'elle trouvoit toujours propice dans tous ses desseins et ses justes désirs. Le soir de ce grand jour où toutes choses changèrent de face, le cardinal, entrant dans la chambre de la Reine, qu'il trouva rêveuse et mélancolique, lui dit en riant : « Bonnes nouvelles, madame. — Eh quoi! « lui dit la Reine, seroit-ce la paix? — Il y a plus, ma- « dame; j'apporte à Votre Majesté et la paix et l'In- « fante. » Il est inutile de représenter ce que le cœur de cette princesse sentit dans cette surprenante nouvelle : il est sans doute qu'elle eut une grande joie; mais comme elle avoit une sagesse profonde et qu'elle étoit d'humeur fort égale, ni la joie ni la douleur ne paroissoient pas extérieurement en elle.

Dans ce même instant, la Reine et le cardinal, ayant conféré ensemble, en parlèrent au Roi, qui goûta infiniment cette proposition. Il ne vouloit la princesse Mar-

guerite que parce qu'il vouloit se marier, et qu'elle ne lui avoit pas déplu ; mais, connoissant par la bonté de son jugement la distance infinie qu'il y avoit entre l'Infante et elle, pouvant espérer cet avantage, il ne balança pas un moment à donner son consentement à cette préférence.

Mademoiselle de Mancini, qui avoit alors moins de maigreur et beaucoup de feu dans les yeux, n'étoit plus si laide qu'elle l'avoit été. Sa passion l'embellissoit ; elle étoit même assez hardie pour être jalouse, et déjà elle avoit fait de grands reproches au Roi de sa légèreté, et de l'agrément qu'il avoit eu d'abord pour la princesse Marguerite [1]. Comme le Roi ne craignoit pas que cette princesse le refusât, la galanterie et l'amour présent l'avoient emporté ce jour-là sur le légitime ; et, pour satisfaire cette fille passionnée, il avoit paru plus froid pour la princesse Marguerite.

Cette modération avoit été visible aux spectateurs ; car ceux qui nous écrivirent de Lyon nous mandèrent l'agrément de l'arrivée du premier jour, et le changement du lendemain. Mais quand le Roi apprit qu'il étoit destiné à une plus illustre alliance et qu'il en comprit les avantages, ce qu'il avoit fait pour mademoiselle de Mancini fut alors confirmé dans son ame par des raisons plus solides : si bien que depuis ce second jour, si funeste à la grandeur de la princesse de Savoie, il fut toujours plus indifférent pour elle. Mademoiselle de Mancini, de son côté, admirant la fidélité du Roi et la puissance qu'elle avoit eue sur lui, reprit son poste or-

[1] « Mademoiselle de Mancini me vint demander, pendant que le Roi étoit aller mener madame Royale en son logis, ce que le Roi avoit dit de la princesse Marguerite et comme il en avoit usé avec elle. Je lui dis : « Il me paroît que son procédé lui a plu ; » et j'appris qu'elle avoit dit au Roi : « N'êtes-vous pas honteux que l'on vous veuille donner « une si laide femme? » (Mém. de Mademoiselle, année 1658.) F. R.

dinaire, qui étoit d'être toujours auprès de lui, à l'entretenir et à le suivre autant qu'il lui étoit possible ; et la satisfaction qu'elle reçut de se croire aimée fit qu'elle aima encore davantage celui qu'elle n'aimoit déjà que trop.

Voilà un endroit où la princesse Marguerite acquit beaucoup d'estime et de gloire, et beaucoup de louanges de la Reine même ; car, soit que le Roi ne la regardât pas, soit qu'il lui parlât, elle demeura toujours égale en toutes ses actions, vivant civilement avec tous, mais ne montrant point se soucier de plaire. Comme les liaisons que le cardinal avoit prises avec madame de Savoie étoient grandes ; que ce voyage, fait à la face de toute l'Europe, étoit de lui-même un grand engagement, et qu'elle pressoit la Reine et le ministre de la satisfaire, il y avoit des jours qu'il sembloit que ce mariage allôit bien, et d'autres où, par les ressorts de la Reine et de Pimentel, il paroissoit rompu [1] ; mais ni le bien ni le mal ne se voyoit point sur le visage de la princesse Marguerite, et sa noble fierté ne l'abandonna jamais. C'est la Reine qui m'a fait l'honneur de m'en

[1] Pimentel était d'abord arrivé en secret. Mais l'affaire avait des conséquences qui touchaient trop directement le Roi et la Reine pour qu'il fût possible à l'un et à l'autre de dissimuler complétement. « Ces prompts et imprévus changemens ouvrant les yeux aux personnes intéressées, et les courtisans faisant leur devoir accoutumé, c'est-à-dire pénétrant en peu de temps ce qui se passa de plus secret dans le cabinet, pour peu de lumière qui leur en vienne, ils jugèrent bientôt qu'il falloit qu'il fût arrivé *incognito* quelque envoyé d'Espagne ; et l'on sut, vingt-quatre heures après, que Pimentel étoit celui qui avoit si soudainement troublé la fête et dérangé les escabelles. » (Mém. du maréchal de Gramont, année 1659.)

Monglat (Mém., vingt-quatrième campagne) dit même que Pimentel resta *caché* à Lyon tout le temps qu'y demeurèrent les princesses de Savoie. Il veut dire peut-être que Pimentel ne fut pas officiellement présenté à la cour pendant tout le temps. F. R.

parler ainsi, et c'est d'elle-même que je sais toutes ces particularités.

Enfin le cardinal fit connoître à madame de Savoie l'obligation où la Reine étoit de travailler aux moyens de donner la paix à l'Europe, et lui dit qu'elle devoit trouver bon que la Reine préférât à sa fille l'Infante d'Espagne, si elle la pouvoit avoir : il lui fit espérer aussi qu'en cas que cela ne pût être, le Roi s'engageoit positivement d'épouser la princesse Marguerite. La Reine lui en parla en ces mêmes termes ; et comme la chose étoit plausible et raisonnable, madame de Savoie ne put pas s'en fâcher. Pendant qu'on l'entretenoit de belles paroles, la négociation espagnole s'avançoit secrètement ; et les désirs de cette princesse souveraine, fille du roi Henri IV[1], servoient seulement à l'éloigner du bonheur où elle aspiroit.

Le duc de Savoie vint, quelques jours après madame Royale sa mère, visiter le Roi : il en fut bien reçu et acquit par sa présence la réputation d'être aimable et et d'avoir de l'esprit. Il vécut avec le Roi avec un grand respect[2]; mais quoique nos princes du sang l'eussent disputé au duc de Savoie son père lorsqu'il vint épouser Madame, comme depuis la régence, pour le gratifier, on lui avoit fait la grâce de traiter ses ambassadeurs comme ceux des têtes couronnées, cet avantage, qu'il ne tenoit que de la bonté du Roi et de la facilité du ministre, fut cause qu'il eut l'audace de ne pas visiter Monsieur, parce qu'il prétendoit la main chez lui[3] : ce qui étonna toute la cour, et fit grand dé-

[1] Christine de France, fille de Henri IV. F. R.

[2] Le maréchal de Gramont dit que, à cause du changement dans les projets de mariage, le Roi eut pour le duc de Savoie des *sécheresses infinies*. (Mém., année 1659.) F. R.

[3] « Il ne vit point Monsieur chez lui, dit Monglat, parce qu'il vouloit qu'il lui donnât la droite, par une imagination chimérique qu'il avoit

pit à la Reine et à Monsieur. La différence devoit être si grande entre eux, que le feu duc son père, devant madame Royale, ne se couvroit jamais, à cause qu'elle étoit fille de France; et en toutes choses, malgré la qualité de mari, il lui rendoit de grands respects.

Mademoiselle prétendoit que les princesses de Savoie n'avoient de rang considérable à son égard que parce qu'elles étoient petites-filles de France : elle croyoit le devoir emporter sur elles à cause qu'elle étoit fille du duc d'Orléans, fils de France, et frère aîné de madame Royale, et qu'il avoit été long-temps présomptif héritier de la couronne; mais il fallut qu'elle obéît aux ordres du Roi[1], qui voulut qu'elle les traitât également. Elle se consola de ce chagrin par le plaisir de voir le duc de Savoie[2], et de se laisser voir à lui.

On lui avoit souvent proposé ce prince pour mari : et dans les temps qu'elle en désiroit un autre plus grand que lui, elle l'avoit négligé; mais alors ce parti ne lui auroit pas déplu. Le duc de Savoie de même la devoit regarder comme une princesse qu'il lui seroit avantageux d'épouser, tant par la grandeur de sa naissance

d'être roi de Chypre. Le cardinal le flattoit dans sa prétention à cause qu'il s'étoit mis dans la tête de lui faire épouser une de ses nièces; et pour ce sujet, sur ce que Mademoiselle ne vouloit pas donner la main chez elle aux princesses de Savoie, il lui fit commander par la Reine de la leur donner, sacrifiant ainsi l'honneur de la maison royale à ses prétentions et intérêts particuliers. Mademoiselle le fit avec un grand chagrin. » (Mém. de Monglat, vingt-quatrième campagne.) F. R.

[1] Voy. la note précédente.

[2] On ne voit guère de traces de ce chagrin dans la manière dont Mademoiselle raconte ce voyage dans ses Mémoires. Elle parle du duc de Savoie en bons termes, mais librement, et d'un ton parfaitement dégagé. Elle avoue cependant que, dans une conversation avec son père, le duc d'Orléans, elle lui dit qu'elle aimeroit mieux être duchesse de Savoie qu'impératrice d'Allemagne, parce qu'en Piémont *on vit à la mode de France*, et que *M. de Savoie parle français*. (Mém. de Mademoiselle, troisième partie, année 1659.) F. R.

que par ses grandes richesses : mais ses années lui firent peur, car il désiroit des enfans ; et sa beauté, qui commençoit un peu à déchoir, n'eut pas le pouvoir de lui faire oublier ce que tous les hommes souhaitent naturellement à l'égard de leur postérité.

Mademoiselle, par ses sentimens impétueux que la prudence ne gouvernoit pas toujours, avoit elle-même contribué au malheur de sa destinée en souhaitant de se marier. Elle n'avoit pu encore y parvenir; elle avoit toujours rebuté brusquement les partis qui lui convenoient, parce que, dans le temps qu'ils lui avoient été offerts, ses fantaisies lui en avoient fait désirer d'autres qu'elle n'avoit pu avoir. Ainsi, par un retour continuel et à contre-temps sur tous les grands princes de l'Europe, on peut dire qu'elle les avoit presque tous refusés, et que de même ils avoient eu leur tour à la négliger. Les qualités de son esprit, tant les bonnes que les mauvaises, en toutes occasions lui avoient été nuisibles.

Madame de Savoie, sa tante, qui vouloit gouverner, avoit toujours été fortement oppposée aux désirs du duc son fils, quand, Mademoiselle étant plus jeune, il avoit voulu l'épouser, parce qu'elle craignoit d'avoir une belle-fille trop éclairée; et, cachant cette foiblesse, elle avoit renfermé toute la force de ses raisons pour empêcher ce mariage, dans le tempérament de cette princesse, qu'elle savoit être capable d'emportement et de hauteur, et par conséquent sujette aux extrêmes passions qui peuvent troubler le repos d'un État et d'une famille. Mais ce fut alors le duc de Savoie même qui ne témoigna nul empressement à la désirer : il vécut même si froidement avec elle tout le temps qu'il fut à Lyon, que Mademoiselle crut avoir sujet de se plaindre de lui pour quelques railleries qu'elle s'imagina qu'il avoit faites contre le respect qu'il lui devoit; et lui, sachant ses

plaintes, se crut obligé de s'en justifier, et de lui en faire parler par le duc de Navailles qu'il connoissoit. Il y eut un bal pendant que les deux cours furent ensemble, où elles firent paroître à l'envi l'une de l'autre tout ce qu'elles avoient de plus beau. Mademoiselle, à ce qu'on me manda, y fit voir sa bonne mine et sa belle taille, qui la firent remarquer pour ce qu'elle étoit en effet; et quoiqu'elle n'eût plus sur le visage la fraîcheur des roses nouvellement épanouies, elle ne laissa pas, à ce qu'on m'assura, de parer l'assemblée par l'éclat qui lui restoit d'une beauté qui avoit été parfaite.

La princesse Marguerite y fit voir aussi qu'elle pouvoit être belle quelquefois. Un teint brun a de l'avantage aux flambeaux, et on m'a dit depuis qu'elle étoit ce jour-là bien habillée, et qu'elle dansa d'une manière à se faire admirer. Le duc de Savoie, qui s'en acquittoit dignement, et qui, à ce que me contèrent ceux qui l'avoient vu, quoique de médiocre taille, ne laissoit pas de l'avoir belle, ne voulut point danser : on crut que ce fut encore par fierté, et pour ne pas danser après Monsieur. Il se tint toujours auprès de la Reine, qu'il entretint galamment et avec beaucoup d'esprit. Par hasard la Reine ayant ôté ses gants, il se jeta à genoux devant elle; et faisant de bonne grâce une exclamation sur leur beauté[1], il en prit une qu'il baisa d'une manière si agréable, si enjouée et si respectueuse tout ensemble, qu'il fallut que la Reine le trouvât bon. Je lui ai ouï dire qu'elle n'avoit jamais vu un plus aimable homme que lui. Il étoit en réputation d'être débauché, léger, frivole, et nullement appliqué à ses affaires : son agrément l'emportoit sans doute sur sa capacité.

[1] *Sic* dans les éditions ; il faudrait *la beauté de ses mains.*

Au bout de quelques jours, les deux cours, après beaucoup de négociations, se séparèrent. Madame Royale s'en retourna avec un écrit que le Roi lui donna signé de sa main[1], où il promettoit d'épouser la princesse Marguerite, au cas que la paix ne se fît point, et qu'il ne pût avoir l'Infante : et le Roi et la Reine reprirent le chemin de Paris, où ils arrivèrent sur la fin de janvier 1659.

La Reine étoit contente d'avoir rompu le mariage de Savoie ; elle étoit pleine de désirs pour celui d'Espagne, et fort satisfaite d'avoir fait ce voyage : car elle me fit l'honneur de me dire à son retour qu'elle étoit persuadée que le Roi, sans elle, auroit épousé la princesse Marguerite, et qu'il s'y seroit d'abord si fortement engagé qu'il auroit été difficile que les offres de l'Espagne eussent été reçues selon qu'elles méritoient de l'être. Le Roi même s'estimoit heureux de s'être bien tiré de cette affaire, et le cardinal espéroit toujours que le mariage de l'Infante ne se feroit pas.

Monsieur étoit le seul qui pouvoit rapporter quelque dégoût de ce voyage, par les injustes prétentions du duc de Savoie, qui vouloit faire figure de roi ; mais comme sa grandeur véritable le mettoit au-dessus de cette fausse chimère, il s'en consola aisément ; car nul au-dessous de la couronne fermée ne pouvoit être plus grand que lui.

Le Roi, à son retour, trouva ses affaires de la frontière en bon état. Pendant son absence, le maréchal de Turenne, qui commandoit ses armées, s'étoit posté

[1] Pour aider à la consoler, le cardinal lui fit cadeau en outre de pendants d'oreille de petits diamants et d'or émaillé de noir, avec quantité de bijoux de senteur. « C'étoit, dit Mademoiselle, un présent bien galant. Elle en parla fort ; tout le monde admira le changement, de l'avoir vue pleurer l'après-dînée et de la voir si gaie le soir. » (Mém., année 1658.) F. R.

au milieu de la Flandre, presque aux portes de Bruxelles, entre la Lys et l'Escaut : il s'y étoit fortifié, et avoit soutenu hautement la gloire de la France. M. le prince et don Juan ne purent rien faire contre lui. Sa cavalerie ravagea tous les pays d'alentour, et les ennemis furent contraints de le souffrir.

Le mauvais état où paroissoient être les affaires du roi d'Espagne nous pouvoit faire trouver de grands avantages dans la continuation de la guerre; mais il falloit ou renoncer pour jamais à la paix, ou profiter de sa foiblesse; et c'est ce que le ministre avoit toujours dit : qu'il falloit faire la guerre jusqu'à ce que le roi d'Espagne fût contraint de demander la paix. Il pouvoit arriver tant de choses qui auroient pu redonner des forces à notre ennemi, qu'il étoit de la prudence du ministre de la faire alors, et même de la lui accorder à des conditions raisonnables : autrement il ne l'auroit jamais faite, et auroit attendu les révolutions de la fortune auxquelles tous les États sont exposés, et auxquelles notre cour n'est que trop sujette.

CHAPITRE LII

(1659). — La Reine mécontente de la passion de son fils pour Marie Mancini. — Le Roi résiste à sa mère. — Mazarin veut pressentir Anne d'Autriche sur le mariage du Roi avec sa nièce. — Réponse indignée qu'il s'attire. — La Reine reçoit l'envoyé d'Espagne. — Don Juan traverse la France. — Réception qu'on lui fait. — Sévérité de la Reine envers des courtisans impies. — Le cardinal bannit son neveu pour les avoir imités. — Suspension des hostilités. — Conduite élevée du cardinal — Il détourne le Roi d'épouser sa nièce. — Départ de Marie Mancini. — Douleur de Louis XIV. — Puissance absolue du ministre. — Regrets qu'en éprouve la Reine. — Mazarin se rend à la frontière d'Espagne. — Le Roi va cacher sa douleur à Chantilly. — Conversation intime de la Reine avec madame de Motteville sur le cardinal. — Zèle de ce ministre pour éloigner du Roi tout souvenir de Marie Mancini. — Le Roi et la Reine à Fontainebleau. — Leur départ pour la frontière. — Dernière entrevue de Louis XIV et de Marie Mancini. — Ambassade du maréchal de Gramont en Espagne. — Relation de cette ambassade par le frère de madame de Motteville. — Mort du duc d'Orléans (2 février 1660). — Jugement sur ce prince. — Il est peu regretté.

La Reine, depuis son retour, continua tout doucement de montrer son aversion au mariage de Savoie, et fit voir aussi qu'elle n'approuvoit pas la continuation de l'amour que le Roi paroissoit avoir pour mademoiselle de Mancini. Le même scrupule qui l'avoit obligée de s'opposer à l'inclination qu'il avoit eue pour mademoiselle de La Motte la faisoit désapprouver celle-ci, et la vénérable qualité de nièce ne l'empêchoit pas d'en dire ses sentimens avec assez de liberté; mais cette liberté n'avoit point eu d'effet, parce que la passion du Roi jusques alors avoit été comme protégée par le ministre. La Reine, par la raison du devoir et de la con-

science, qui doit être toujours la règle de nos actions, avoit de l'aversion pour cette fille; mais elle avoit encore en son particulier un grand sujet de se plaindre d'elle, puisque, contre ce qu'elle avoit témoigné désapprouver de sa conduite, le Roi ne paroissoit plus à ses yeux sans mademoiselle de Mancini[1]. Elle le suivoit en tous lieux, et lui parloit toujours à l'oreille en présence même de la Reine, sans que la bienséance ni le respect qu'elle lui devoit l'en empêchât.

Toutes ces raisons l'obligèrent d'en parler au Roi; mais il n'écouta pas ses conseils avec la même docilité qu'il avoit accoutumé d'avoir pour elle. D'abord il lui résista, et parut avoir même quelque aigreur. Il ne faut pas s'étonner si, dans l'âge où étoit le Roi, la volupté se voulût rendre maîtresse de son âme : elle n'a pas accoutumé de trouver des Catons qui ne veulent point de commerce avec elle; et il étoit aisé de voir que, malgré la sagesse de ce prince, il commençoit alors d'avoir plus de penchant à suivre l'exemple de César que celui de son censeur. Le Roi et la Reine demeurèrent néanmoins également unis par le cœur; la solidité de leur amitié et de leur union n'en fut point ébranlée; mais ils n'avoient pas de pareilles inclinations, et mademoiselle de Mancini n'étoit pas également aimée de la mère et du fils. Le Roi ne pensoit qu'à chercher son divertissement, et la Reine ne pen-

[1] « M. le cardinal eut toujours la goutte à Lyon. La Reine l'alloit voir tous les jours; je la suivois quasi toujours. Elle alloit aussi aux couvens, et jouoit le soir. Le Roi jouoit à la paume tous les jours. On faisoit faire l'exercice aux mousquetaires; il alloit voir le cardinal, et le reste du jour il causoit avec mademoiselle de Mancini, avec laquelle il faisoit collation à l'ordinaire. Quand la Reine donnoit le bonsoir pour se coucher, il remenait mademoiselle Mancini chez elle. Au commencement il suivoit le carrosse, puis servoit de cocher, et à la fin il se mettoit dedans. » (Mém. de Mademoiselle, année 1658.) F. R.

soit qu'à faire qu'il vécût comme un véritable chrétien, et à éloigner de son cœur tout ce qui pouvoit empêcher que l'Infante sa nièce, à qui elle le destinoit, n'en fût point aimée.

L'aversion que la Reine avoit pour mademoiselle de Mancini s'étoit fort augmentée par un discours que lui avoit fait son oncle. Il étoit l'esclave de l'ambition, capable d'ingratitude, et du désir naturel de se préférer à tous autres. Sa nièce, enivrée de sa passion et persuadée de l'excès de ses charmes, eut assez de présomption pour s'imaginer que le Roi l'aimoit assez pour faire toutes choses pour elle: de sorte qu'elle fit connoître à son oncle qu'en l'état où elle étoit avec ce prince, il ne lui seroit pas impossible de devenir reine, pourvu qu'il y voulût contribuer.

Il ne voulut pas se refuser à lui-même le plaisir d'éprouver une si belle aventure, et en parla un jour à la Reine, en se moquant de la folie de sa nièce, mais d'une manière ambiguë et embarrassée, qui lui fit entrevoir assez clairement ce qu'il avoit dans l'ame pour l'animer subitement à lui répondre ces mêmes paroles: « Je ne crois pas, monsieur le cardinal, que le Roi soit « capable de cette lâcheté; mais s'il étoit possible qu'il « en eût la pensée, je vous avertis que toute la France « se révolteroit contre vous et contre lui, que moi-même « je me mettrois à la tête des révoltés, et que j'y enga- « gerois mon fils[1]. »

La suite de cette conversation a été amère à cette généreuse mère, par le ressentiment que ce ministre a caché à tout le monde, mais qu'il a conservé toute sa vie dans le cœur, et qui a produit en mille occasions des effets dont on n'a point su la cause. Le Roi même a pu

[1] Voyez la note, un peu plus loin, page 151. F. B.

ignorer jusqu'à quel point a été son ambition, qui étoit voilée sous les emportemens de cette fille, qui étoient plus pardonnables à elle qu'à lui, et ne pouvoient déplaire à celui qui s'en voyoit être éperdument aimé.

Pimentel vint à Paris incognito achever son traité avec le ministre. La Reine le vit en particulier, et les apparences de la paix inspirèrent de la joie dans le cœur de tous les Français. Dieu, qui la vouloit alors, permit que la reine d'Espagne accouchât d'un second fils : ce qui fit espérer plus fortement à la Reine qu'elle pourroit enfin bientôt voir l'Infante sa nièce devenir sa belle-fille.

Dans ce même temps don Juan d'Autriche, par le commandement du roi d'Espagne son père[1], quitta la Flandre où il commandoit, pour retourner en Espagne. Le Roi lui avoit envoyé des passe-ports pour passer par la France, et le cardinal l'avoit envoyé visiter sur la frontière. Don Juan lui manda qu'il le supplioit qu'il pût voir la Reine. Le cardinal en parut fâché, et reprit publiquement Millet, qui étoit celui qu'il lui avoit envoyé, de n'avoir pas évité cet engagement. En effet, la Reine, qui avoit témoigné un grand désir de voir ce prince, tout d'un coup en parla plus froidement : ce que les gens de la cour remarquèrent convenir fort bien avec le chagrin du ministre, qui vouloit persuader les spéculatifs que l'alliance d'Espagne lui faisoit toujours peur, et qu'il n'y étoit entré que par la force des événemens qui l'y contraignoient, et par celle de la reconnoissance qu'il avoit pour la Reine.

Et ce qui fit croire qu'il n'en avoit point d'envie fut

[1] Il était fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'une comédienne appelée Marie Calderona. Le portrait qu'en fait Mademoiselle (dans ses Mémoires, année 1659) est un peu moins flatté que celui de madame de Motteville. F. R.

que dans le même temps il faisoit donner sous main de grandes espérances à madame de Savoie, et qu'il paroissoit être le confident de la Reine sur l'opposition qu'elle faisoit à ce mariage. Il dit un jour à un de ses amis, parlant de cette affaire, que l'aversion qu'elle avoit pour la princesse Marguerite l'embarrassoit; que, selon ses intérêts, il ne devoit pas souhaiter l'Infante, qu'elle ne lui sauroit point de gré de la marier au Roi, puisqu'elle s'estimoit assez pour croire que le Roi ne pourroit avoir dans l'Europe de princesse qui pût l'égaler; et ajouta qu'il appréhendoit que l'Infante étant en France, à l'exemple de la Reine sa tante qui avoit haï le cardinal de Richelieu, elle ne fît des intrigues contre lui.

Enfin la Reine voulut voir don Juan d'Autriche, qui passa à Paris incognito afin d'éviter les embarras des rangs. Elle le reçut au Val-de-Grâce et eut sans doute beaucoup de joie de voir en lui une personne de son sang. Il y vint *vestido de camino*, d'un gros habit gris et d'un justaucorps de velours noir, avec des boutons d'argent, le tout à la française. La Reine, qui voulut l'entretenir en particulier, y mena seulement Monsieur, et peu de dames avec elle. J'eus l'honneur d'être du nombre de celles qui y furent souffertes. Je vis ce prince, qui, tout bâtard qu'il étoit, se faisoit beaucoup respecter. Il étoit servi par des personnes de qualité; et les noms de ceux qui étoient à sa suite étoient des plus illustres d'Espagne. Il nous parut petit, mais bien fait dans sa taille. Il avoit le visage agréable, les cheveux noirs, les yeux bleus et pleins de feu, ses mains me parurent belles, et sa physionomie spirituelle.

Après qu'il eut salué la Reine, elle le mena dans un recoin de sa chambre un peu séparé des autres : ils demeurèrent ensemble tout debout trois quarts d'heure

ou une heure. De là il alla loger chez le cardinal Mazarin, où il fut traité magnifiquement. La foule fut grande autour de lui, et chacun courut le voir avec empressement. Les dames y furent aussi à son dîner et à son souper : et comme il n'en connoissoit point la qualité, il les regarda toutes sans leur parler le premier ni les faire asseoir, mais il répondit galamment et avec esprit à celles qui voulurent lui dire quelque chose.

La Reine le fit venir au Louvre par une porte de derrière, et le fit entrer dans son cabinet des bains, qui étoit beau; elle voulut lui montrer le Roi, qu'il avoit fort envie de voir; elle lui avoit promis de le lui faire saluer en particulier. Quand il fut dans le cabinet, et qu'il eut été un peu de temps avec elle, la Reine fit appeler le Roi, qui entra un moment pour se montrer, et comme plusieurs personnes de qualité en foule, selon la mode de France, entrèrent avec lui, don Juan se retourna vers la Reine, et lui dit : *Seniora, es esto el particular del Rey?* (Madame, est-ce là le particulier du Roi?) Il le loua beaucoup, et dit que s'il n'eût pas été roi par naissance, il mériteroit de l'être par élection.

Enfin il partit deux jours après, n'ayant vu de Paris que la foire de Saint-Germain. La Reine en demeura fort satisfaite, et on connut par la joie qu'elle eut de voir ce prince combien elle aimoit tout ce qu'elle devoit aimer. Il étoit carême, et la Reine eut de la peine de ce qu'il mangea toujours de la viande, lui et toute sa suite; elle eût désiré qu'il eût été plus régulier et plus obéissant aux commandemens de l'Église; mais comme le poisson est plus rare à Madrid qu'à Paris, ils sont accoutumés à n'y point faire de jours maigres, et ils ne s'en corrigent pas ailleurs.

La semaine sainte ensuivant, une troupe de jeunes

gens de la cour allèrent à Roissy pour les jours saints, dont étoient le comte de Vivonne, gendre de madame de Mesmes, à qui appartenoit la maison; Mancini, neveu du ministre; Manicamp et quelques autres. Ils furent accusés d'avoir choisi ce temps-là par déréglement d'esprit, pour faire quelques débauches, dont les moindres étoient d'avoir mangé de la viande le vendredi saint; car on les accusa d'avoir commis de certaines impiétés indignes non-seulement de chrétiens, mais même d'hommes raisonnables.

La Reine, qui en fut avertie, en témoigna un grand ressentiment. Elle exila l'abbé Le Camus pour avoir eu commerce seulement avec des gens si déréglés, quoiqu'il ne fût pas avec eux les jours que ces choses se passèrent.

Le cardinal Mazarin, pour montrer qu'il ne vouloit pas protéger le crime, voulut punir tous les complices en la personne de son neveu, qu'il chassa de la cour et de sa présence, et après avoir châtié celui-là, il pardonna à tous les autres, qui en furent quittes pour de sévères réprimandes que le Roi leur fit. Cette action obligea toute la cour à louer le cardinal non-seulement en sa présence, mais en tous lieux. Comme il avoit souvent préféré l'intérêt à la gloire, il fit voir par sa conduite qu'il vouloit lui sacrifier le reste de sa vie. Il se voyoit au comble de la grandeur, et d'une grandeur assurée : si bien qu'il vouloit non-seulement posséder cette haute fortune dont il jouissoit, mais sans doute qu'il souhaitoit aussi de faire des actions publiques qui pussent faire connoître qu'il en étoit digne. Les crimes de ces jeunes débauchés avoient donné une occasion au cardinal de se signaler; mais sa famille en souffrit un peu, car son neveu, comme je l'ai dit, fut exilé : et le peu de beauté de sa nièce fut célébré par un couplet

qu'ils firent qui eut grande vogue, et qui n'étoit pas à sa gloire.

Le ministre, pour accomplir le dessein qu'il avoit de donner la paix à l'Europe, et pressé par la Reine qui souhaitoit de la confirmer, envoya des ordres du Roi sur la frontière pour faire cesser les actes d'hostilité: ce qui fut après d'un notable préjudice à la France; car le roi d'Espagne, qui n'avoit pas des intentions aussi sincères que le Roi, la Reine et le ministre, profita avantageusement de cette suspension d'armes: elle priva le Roi des avantages qu'une armée victorieuse, qui étoit au milieu de la Flandre, lui auroit pu donner alors, et qui paroissoit en pouvoir faire l'entière conquête. La continuation de la guerre auroit du moins fait subsister le projet de la paix, qui avoit été fait à Paris[1] par le cardinal Mazarin et Pimentel, ministres des deux Rois, dont tous les articles étoient très-avantageux pour le nôtre.

Le cardinal devoit aller bientôt sur la frontière travailler à la conclusion de ce grand ouvrage, où toute l'Europe étoit intéressée; et le premier ministre d'Espagne, don Louis de Haro, devoit y venir aussi. Celui du Roi se préparoit à ce voyage avec d'autant plus de satisfaction, qu'il étoit accompagné de toutes les bénédictions publiques; il parut même que, forcé d'être sage et timide par les grandes paroles que la Reine lui avoit dites, il avoit pris le parti de sacrifier tous ses autres désirs à l'honneur qu'il avoit de contribuer à un si grand bien.

La Reine le voyoit partir avec joie, persuadée qu'il avoit chassé de son esprit tout ce qui lui pouvoit dé-

[1] Le 4 juin, les articles du traité de paix avaient été arrêtés à Paris entre Mazarin et Pimentel; mais le traité ne fut signé que le 7 novembre à Saint-Jean-de-Luz. F. R.

plaire : elle n'étoit pas néanmoins entièrement contente. L'attachement du Roi pour la nièce de ce ministre lui faisoit toujours de la peine, par l'élévation de son ame; elle craignoit tout ce qui étoit indigne du Roi, et ne désiroit pas aussi que l'Infante, apportant au Roi un cœur tout pur et tout à lui, en trouvât un rempli d'une affection indigne de lui de toute manière, et capable de rendre leur mariage infortuné, par la hardiesse qu'elle connoissoit dans le tempérament de cette fille. Elle n'étoit pas même exempte de craindre qu'une préférence d'inclination, peu convenable à la grandeur du Roi, ne l'emportât au-delà de ses propres intentions; elles paroissoient alors conformes à ce qu'il se devoit à lui-même : mais une passion, quoique foible, nourrie et soutenue d'une autre plus violente et plus forte, les pouvoit changer, et c'est ce que la Reine appréhendoit.

Ces pensées ne lui étoient jamais venues sur la comtesse de Soissons; dans cette occasion elle se sentoit entièrement troublée de cet attachement. Enfin l'esprit de cette princesse ayant eu des soupçons de cette nature qui n'étoient que trop raisonnables, et qui alloient du moins à la ruine de la félicité de l'Infante, qu'elle vouloit faire reine et heureuse, elle témoigna au cardinal, qui se préparoit pour partir, ce qu'elle sentoit; elle lui fit voir le désir qu'elle avoit de séparer le Roi son fils de cet objet qui le tenoit attaché à des chaînes qu'elle trouvoit honteuses : elle voulut montrer au Roi le miroir qui fut présenté à Renaud non-seulement pour le tirer des enchantemens d'Armide, mais pour l'obliger aussi de fuir une laide prison. Elle se confia de ce dessein en la fidélité que le cardinal étoit obligé d'avoir pour elle; ce fut à lui-même à qui elle demanda le remède de ce mal, quoiqu'il lui eût paru avoir sur ce

sujet des tentations criminelles, qu'il lui eût déjà manqué en beaucoup de grandes choses, qu'il eût usurpé toute sa puissance, et qu'il eût pris plaisir à l'anéantir.

Mais enfin ce même cœur, qui n'étoit pas assez bon pour s'appliquer à servir la Reine comme il devoit, ne fut pas assez méchant pour lui manquer dans ce qu'il voyoit lui être plus sensible ; et on peut dire qu'il mérite de grandes louanges pour avoir, malgré la grande passion qu'il avoit de dominer et d'enfermer en soi toute l'autorité de la mère et du fils, pu se résoudre à faire une chose qui s'opposoit à sa grandeur, par la seule raison qu'il étoit de son devoir de la faire ; car, quoique les avantages qu'il pouvoit espérer de la faveur de sa nièce ne fussent pas certains, et lui dussent même paroître impossibles, on ne sait que trop qu'il est assez naturel à l'homme de vouloir plus qu'il ne doit vouloir, et qu'il lui est d'ordinaire plus agréable de se flatter de l'espérance de réussir dans l'entreprise d'une chose qui paroît au-dessus de ses forces, que de se retenir par une sage modération dans le milieu de la roue de la fortune, tant qu'il voit un degré plus haut où il peut monter.

Voilà un des plus beaux endroits de la vie du cardinal, et une des principales actions qu'il a faites pour payer les obligations infinies qu'il avoit à la Reine. Il entra de si bonne foi dans ses sentimens, que, malgré la force du sang et contre ses intérêts, il se résolut d'éloigner sa nièce de tous les lieux où le Roi pourroit être[1]. Ce prince, qui avoit en effet beaucoup de ten-

[1] Les lettres inédites de Mazarin à madame de Venel, gouvernante de ses nièces, pendant leur espèce d'exil à La Rochelle, attestent tout à la fois l'énergique sincérité du cardinal pour briser et anéantir les folles espérances de Marie Mancini, et la tristesse irritée qu'elles lui causaient au milieu des soucis de la politique et de la diplomatie. De savants critiques ont cru y trouver une preuve de l'inexactitude de ce passage

dresse pour elle, fut si touché de la douleur qu'elle avoit de se séparer de lui, qu'il y eut un moment dans lequel la passion l'emporta jusqu'à proposer au cardinal Mazarin, comme on a dit qu'il le fit, d'épouser sa nièce, plutôt que de la voir souffrir pour l'amour de lui.

Ce ministre, qui voyoit la négociation de la paix et du mariage de l'Infante trop avancée pour la rompre, prit sans balancer le parti de se faire honneur, en refusant celui qu'il lui vouloit faire, par le premier mouvement d'une passion violente dont il se repentiroit bientôt, et qu'il lui reprocheroit de n'avoir pas retenue, quand il verroit tout son royaume se soulever con-

des Mémoires de madame de Motteville (plus haut, p. 144) où est racontée l'orgueilleuse tentation qu'aurait un instant accueillie le cardinal, et la dure réponse d'Anne d'Autriche.

Il n'y a cependant nulle contradiction à admettre, d'un côté, que la violente passion de Louis XIV ait produit un éclair d'ambition suprême dans l'esprit d'un ministre qui avait déjà marié une nièce avec le frère du grand Condé, et une seconde nièce avec le prince Eugène de Savoie; et, de l'autre côté, qu'une fois son parti irrévocablement pris sur cette question, l'oncle ait mis ses sentiments pour sa famille d'accord avec ses devoirs d'homme d'État. Ce n'est pas une fois, et comme par occasion, que madame de Motteville parle des velléités ambitieuses qu'aurait excitées chez Mazarin la passion du Roi pour Marie Mancini. C'est à plusieurs reprises, et sous des formes variées, qu'elle rappelle *la condescendance qu'il avoit eue à Lyon pour les emportements de cette fille*, condescendance qui établirait bien qu'en effet Mazarin n'aurait pas toujours traité de folie les idées et *les emportements passionnés de mademoiselle de Mancini*, selon l'expression de madame de Motteville.

Quoi qu'il en soit de ce point délicat de la conduite politique de Mazarin, voici quelques passages d'une de ses lettres à madame de Venel qui montrent combien à ce moment (3 août 1659), c'est-à-dire à l'époque des négociations avec l'Espagne au sujet du mariage de Louis XIV, il désapprouvait franchement, et du fond de son âme, la persistante passion de sa nièce pour le Roi, et méritait les éloges que lui donne madame de Motteville :

« J'ai reçu toutes vos lettres, dont la dernière est du 27 de ce mois, avec celles de mes nièces; mais il m'a été impossible de vous faire réponse, n'ayant pas un moment à moi dans les grandes occupations qui

tre lui pour l'empêcher de se déshonorer par un mariage si indigne. Il répondit donc qu'ayant été choisi par le feu Roi son père, et depuis par la Reine sa mère, pour l'assister de ses conseils, et l'ayant servi jusques alors avec une fidélité inviolable, il n'avoit garde d'abuser de la confidence qu'il lui faisoit de sa foiblesse, et de l'autorité qu'il lui donnoit dans ses États, pour souffrir qu'il fît une chose si contraire à sa gloire; qu'il étoit le maître de sa nièce, et qu'il la poignarderoit plutôt que de l'élever par une si grande trahison.

Il fallut enfin que le Roi consentît à une séparation si rude, et qu'il vît partir mademoiselle de Mancini pour aller à Brouage, qui fut le lieu choisi pour son exil. Ce

m'accablent de tous côtés. Je ne sais quelle démangeaison a prise à ma nièce de m'écrire si souvent comme elle fait. Je vous prie de lui dire que je ne prétends pas qu'elle prenne plus cette peine; que je sais fort bien ce qu'elle a dans le cœur et dans l'esprit, et l'état que je dois faire de l'amitié qu'elle a pour moi... Et je me vois si malheureux, que, devant attendre du soulagement de ma famille dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'en reçois que des sujets de déplaisir et particulièrement de ma nièce Marie.

« Je vous avoue que je ne puis pas m'imaginer à quoi elle songe quand le Roi est à la veille de se marier, et je ne vois pas quel personnage après cela elle prétendra de jouer. Je sais bien que je ne manquerai pas de faire ce à quoi son honneur et le mien m'obligeront. »

Quelques jours après cette lettre, Marie Mancini, ramenée enfin à une plus juste appréciation des choses, promettait à son oncle de cesser toute relation avec le Roi. Mazarin laisse alors éclater la vive satisfaction qu'il en ressent dans une lettre fort belle, en date du 8 septembre, adressée encore à madame de Venet : « Je vous avoue que je n'ai pas eu depuis long-temps un si grand plaisir que celui que j'ai reçu en voyant la lettre que ma nièce m'a écrite, et la nouvelle que vous me donnez de l'assiette où est présentement son esprit, après qu'elle a su que le mariage du Roi étoit tout-à-fait arrêté.

« Je n'avois jamais douté de son esprit; mais je m'étois méfié de son jugement et particulièrement dans un rencontre, dans lequel (*sic*) une forte passion, accompagnée de tant de circonstances qui la rendent furieuse, ne donnoit pas lieu à la raison d'agir.

« Je vous réplique de nouveau que j'ai la plus grande joie du monde d'avoir une telle nièce, voyant que d'elle-même elle a pris une si géné-

ne fut pas sans répandre des larmes, aussi bien qu'elle; mais il ne se laissa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire, à ce qu'on prétend : « Vous pleurez, et vous êtes le maître. » Se contentant de ne lui donner en cette occasion que des marques d'une grande et sensible amitié, il eut la force de se vaincre lui-même. Il sembloit que le mérite et la qualité de la personne ne devoit pas causer une si grande passion; mais il faut répondre en faveur de ce jeune prince que ce n'est pas le premier qui s'est laissé surprendre à des charmes inconnus aux autres : car ce qui fait cette liaison des cœurs est souvent causé par des liens invisibles, dont il faut que les astres soient responsables; et ce

reuse résolution et si conforme à son honneur et à ma satisfaction. Je mande au Roi ce qu'elle et vous m'écrivez qu'elle a fait; je m'assure que Sa Majesté l'en estimera davantage; et si la France savoit la conduite qu'elle a tenue en ce rencontre, elle lui souhaiteroit toute sorte de bonheurs et lui donneroit mille bénédictions; mais je suis assez en état de lui faire ressentir les effets de mon amitié et de l'inclination que j'ai toujours eue pour elle, laquelle a été seulement interrompue parce qu'il paraissoit qu'elle n'en avoit aucune pour moi, et qu'elle ne faisoit nul cas de mes conseils, quoiqu'ils n'eussent d'autre but que son bien et le repos de son esprit.

« Je vous prie de lui témoigner de ma part que je l'aime de tout mon cœur; que je m'en vais songer sérieusement à la marier et à la rendre heureuse; et qu'elle le sera au dernier point, si elle s'applique tout de bon à profiter de la tendresse que j'ai pour elle et de l'estime que j'en fais par l'action qu'elle vient de faire; car, sans l'exagérer, je vous déclare qu'il eût été malaisé d'en attendre une semblable d'une personne de quarante ans qui eût été toute sa vie nourrie parmi les philosophes, et, puisqu'elle se plaît à la morale, il faut que vous lui disiez de ma part qu'elle doit lire les livres qui en ont bien parlé, particulièrement Sénèque, dans lequel elle trouvera de quoi se consoler et se confirmer avec joie dans la résolution qu'elle a prise.

« Je suis persuadé qu'elle aime trop sa gloire, son avantage et sa réputation pour y apporter le moindre changement; et vous lui direz de ma part que je serois au désespoir si cela arrivoit, et qu'elle perdroit le mérite de la plus belle action qu'elle puisse faire de sa vie... »

(Lettres inédites du cardinal Mazarin, publiées par M. Chéruel dans le *Journal général de l'Instruction publique*, du 11 octobre 1854.) F. R.

n'est pas aussi le premier monarque qui a éprouvé que l'amour égale ceux qui s'aiment.

Dans cette occasion sa générosité a pu surpasser sa raison : et ce qu'il n'avoit pas dû penser suivant ses sentimens ordinaires pouvoit sans honte être souffert dans certains momens où la passion, la reconnoissance et la piété occupent une ame tout entière, et n'y laissent point de place à la raison. Le Roi fut infiniment louable en ce qu'il sentit le mal que la Reine lui faisoit, et qu'il connut, au travers de ses désirs, qu'il étoit de la nature de celui que les chirurgiens font à ceux qu'ils veulent guérir de leurs blessures par des incisions et des caustiques. Il s'affligea avec elle, il se plaignit non pas d'elle, mais avec elle, et il se consola avec cette illustre mère du faux bien qu'elle lui arrachoit, qu'il connoissoit tel qu'il ne l'estimoit pas lui-même, et qu'il ne put perdre néanmoins sans en souffrir beaucoup, et sans se laisser emporter par son cœur à des sentimens que sa prudence et sa raison surent enfin étouffer.

Le soir qui précéda le jour du départ de mademoiselle de Mancini, le Roi vint chez la Reine extrêmement abattu de tristesse; elle le tira à part, et lui parla long-temps; mais, comme la sensibilité d'un cœur qui aime demande la solitude, la Reine prit elle-même un flambeau qui étoit sur sa table; et passant de sa chambre dans son cabinet des bains, elle pria le Roi de la suivre. Après qu'ils eurent été environ une heure ensemble, le Roi sortit avec quelque enflure aux yeux; et la Reine en sortit aussi touchée de l'état où il étoit, et où elle étoit obligée de le mettre, qu'il fut aisé de voir que la souffrance du Roi lui en donnoit beaucoup. Dans ce moment elle me fit l'honneur de me dire tout bas : « Le Roi me fait pitié, il est tendre et raisonnable tout « ensemble; mais je viens de lui dire que je suis assu-

« rée qu'il me remerciera un jour du mal que je lui « fais, et selon ce que je vois en lui, je n'en doute pas. »

Le Roi et la Reine furent tous deux dignes de louanges d'avoir pu dans cette occasion conserver leur union tout entière, lui souffrant généreusement les rudes effets d'une parfaite amitié, et elle sentant la part du mal qu'elle faisoit elle-même à ce fils qu'elle aimoit si chèrement. Enfin elle prit le soin de le guérir par ses manières aimables et par son procédé, autant exempt de flatterie qu'il étoit éloigné de dureté et de rudesse.

Le lendemain, qui fut le 22 juin, mademoiselle de Mancini partit, accompagnée de mademoiselle Hortense et de la petite Marie-Anne, ses sœurs; les larmes furent grandes de part et d'autre, et particulièrement du côté de la fille. Le Roi l'accompagna jusqu'à son carrosse, montrant publiquement sa douleur; puis il vint prendre congé de la Reine, et partit à l'instant même pour Chantilly, où il alla passer quelques jours pour y reprendre des forces. Il les trouva dans sa raison, dans son bon naturel, et dans une ame telle que la sienne, à qui Dieu avoit donné toute l'élévation nécessaire à un grand roi.

Par toutes les choses que j'ai écrites, on peut voir que depuis quelques années l'extrême autorité que le ministre avoit usurpée dans ce royaume avoit tellement absorbé la légitime, que la Reine, malgré l'indifférence de son ame sur le désir de gouverner, avoit senti, mais trop tard, que ce qu'elle avoit fait pour lui n'avoit pas empêché qu'il ne voulût tenir le Roi pour lui-même; car en bien des occasions elle avoit connu qu'il tâchoit toujours de la détruire dans son estime, soit en parlant sérieusement, ou soit enfin par des railleries qu'il faisoit devant elle-même.

Quoique la bonté de la Reine et la noblesse de son

cœur la rendît assez aveugle sur la conduite du cardinal pour ne le pouvoir soupçonner de malice, il est certain néanmoins qu'elle se sentit souvent incommodée de l'opposition qu'il avoit à ses sentimens. Cette opposition l'empêchoit d'agir pleinement et à son gré sur les choses qu'elle désiroit de faire, et sur tout ce qui regardoit sa satisfaction particulière. Pendant sa régence, elle ne se soucioit point de la puissance qu'elle donnoit à un autre, parce qu'elle la regardoit comme soumise, et dépendante de la sienne propre; mais, malgré le mépris qu'elle en avoit fait, trop grand pour une personne de son rang et de sa naissance, elle ne pouvoit alors s'empêcher de connoître qu'elle n'avoit point de crédit, et d'en sentir de la peine. Quand elle recommandoit une affaire, soit au chancelier, soit au surintendant, ou à quelque autre ministre, elle voyoit visiblement qu'elle n'étoit point obéie; et si elle en pressoit l'exécution, ils lui répondoient souvent qu'il en falloit parler à M. le cardinal : si bien qu'elle étoit après forcée de laisser voir à ceux à qui elle parloit librement qu'elle n'étoit pas satisfaite de celui qui gouvernoit, et n'en faisoit pas moins bonne mine au ministre.

Elle vouloit par raison souffrir ses foiblesses; mais elle le vouloit aussi parce que sa sagesse l'empêchoit de se troubler des choses qui lui déplaisoient : et la coutume, qui avoit beaucoup de force sur elle, jointe à tant d'autres raisons, la rendoit incapable de penser à un changement qui auroit pu, ainsi que je l'ai déjà écrit, la rendre encore moins heureuse. Mais, comme elle avoit des lumières, elle connoissoit aussi clairement les défauts de son ministre qu'elle en avoit connu les bonnes qualités. Elle me fit l'honneur de me dire un jour, sur quelques plaintes que je lui faisois du cardinal, qu'il devenoit de si mauvaise humeur et si

avare, qu'elle ne savoit pas comment à l'avenir on pourroit vivre avec lui. Elle me commanda de ne lui rien témoigner du chagrin que j'avois contre lui, me disant que peut-être dans l'humeur où j'étois je lui dirois quelque chose qui lui pourroit déplaire; que si M. le cardinal se fâchoit contre moi, cela l'embarrasseroit; et qu'enfin il valoit mieux que je me tusse; mais qu'elle se chargeroit de lui parler de mon affaire : ce qu'elle fit en effet avec bonté.

Ma consolation fut d'avoir pu faire entrer la Reine en confidence avec moi, contre la conduite de celui dont je me plaignois. C'étoit une espèce de vengeance que je prenois contre lui, de faire avouer ses fautes à celle qui lui avoit donné toute cette faveur par laquelle il pouvoit presque tout ce qu'il vouloit; mais enfin les dernières actions du ministre avoient eu le pouvoir de réparer fortement dans le cœur de la Reine les blessures que ses infidélités passées et journalières y avoient faites.

Quand il eut chassé sa nièce, la Reine parut visiblement estimer sa conduite et ses sentimens; la satisfaction qu'elle en reçut flattoit son amour-propre : elle honoroit le choix qu'elle avoit fait de lui autrefois, trouvant qu'il la récompensoit de la patience qu'elle vouloit avoir alors sur ce qui lui pouvoit déplaire dans sa conduite. Par ce service, elle se trouvoit payée de la constance qu'elle avoit eue à le maintenir contre les peuples, le parlement, les princes et ses ennemis particuliers. Elle n'aimoit pas les louanges, et ne pouvoit souffrir celles qu'on lui donnoit de la paix, et de l'éloignement de mademoiselle de Mancini, quoiqu'elle seule eût fait et l'une et l'autre; et au lieu de les recevoir comme lui étant dues, elle les renvoyoit toutes au ministre. Elle avoit néanmoins eu besoin de trouver des forces pour

combattre contre lui lorsqu'elle paroissoit entièrement soumise à la grandeur qu'il tenoit d'elle, et l'avoit obligé par sa prudence, et par une conduite mêlée de force et de douceur, à exécuter ses volontés.

Malgré toutes les répugnances qui naturellement se pouvoient rencontrer en lui, il est à croire que le cardinal Mazarin, pour vaincre en ce combat, eut besoin de toute sa fidélité et de toute sa raison; et qu'à leur défaut il eut besoin encore de se dire souvent à lui-même que l'opposition que la Reine avoit témoignée contre sa nièce auroit dû apporter d'invincibles obstacles à son élévation, et que son refus, qui lui donnoit beaucoup de gloire, le sauvoit même de beaucoup de honte, et des malheurs qui suivent d'ordinaire une entreprise monstrueuse et trop hardie. Mais, lorsqu'il se vit forcé de donner une femme au Roi, il lui étoit du moins comme nécessaire, selon les méchantes maximes du monde, de diviser leur mariage et leur union par une personne qui fût liée à lui par le sang et l'intérêt, afin de régner seul dans le cœur de ce prince; et il est à louer encore de ce que, malgré les considérations de sa fortune, il voulut en toutes ces circonstances satisfaire à son devoir.

Quand donc on faisoit entendre à la Reine que sans elle le cardinal Mazarin ne se seroit pas avisé d'éloigner sa nièce de la cour, et que c'étoit assez d'honneur pour lui d'avoir fait ce qu'elle avoit désiré qu'il fît, elle répondoit toujours qu'elle étoit persuadée que, cette fille lui ayant déplu auprès du Roi, il l'avoit éloignée avec joie, et que la timidité n'avoit point de part à sa conduite; et sur ce qui se disoit discrètement et en secret qu'il n'avoit pas été fâché que le Roi eût désiré tout de bon ce qu'il n'avoit pu vouloir ni penser que par un mouvement passager, elle assuroit que par lui-même, et

par ce qu'il devoit au Roi, à elle et au royaume, il n'auroit jamais consenti à cet excès d'honneur, dont elle disoit hautement que la pensée seulement l'auroit dû rendre criminel devant Dieu et les hommes.

Voilà quelle étoit la bonté et la discrétion de la Reine : quand ceux qu'elle considéroit lui manquoient, elle les excusoit, en comprenant que nul homme n'est parfait; et par grandeur de courage elle ne s'en plaignoit pas. Quand ils la servoient, elle leur donnoit des louanges; et quand ils faisoient de belles actions par ses ordres, elle leur en laissoit toute la gloire.

Après ce grand exploit, le cardinal partit le 25 de juin : il s'en alla au bois de Vincennes, avec intention d'y passer quelques jours et ne plus revenir à Paris, pour de là s'en aller à son grand voyage. Le Roi y vint de Chantilly, et la Reine y alla le voir. Ils y résolurent de se rejoindre bientôt à Fontainebleau. Le Roi s'en retourna dans sa solitude, et le cardinal revint le même jour à Paris, pour quelques affaires qui lui étoient survenues. Il partit enfin le lendemain 26, pour aller travailler à la paix. La Reine s'en alla aussi le même jour à Pontoise faire une petite course de trois jours, tant par dévotion que par plaisir, c'est-à-dire à dessein de visiter les carmélites de Pontoise, particulièrement la mère Jeanne, carmélite de grande réputation, sœur du chancelier. Elle visita aussi l'abbaye de Saint-Martin du milord Montaigu, qu'elle aimoit, et qu'elle considéroit particulièrement. Monsieur s'en alla à Saint-Cloud pour se divertir dans sa maison, attendant le retour de la Reine sa mère, qu'il ne quittoit quasi jamais.

La Reine étant revenue, elle reçut une lettre du Roi, dont elle témoigna d'être sensiblement touchée. Ce même jour, ayant été visiter le logement de la Reine future, j'eus l'honneur de la suivre, et me trouvai

seule auprès d'elle dans la salle des antiques, où, après avoir visité tous les appartemens du Louvre, elle étoit enfin venue se reposer et s'asseoir. Elle me fit l'honneur de me conter ce qu'il y avoit dans la lettre du Roi. J'étois à genoux auprès d'elle. Je lui dis que j'avois remarqué le matin qu'en achevant de la lire, les larmes lui étoient venues aux yeux. Elle en demeura d'accord, et dans ce même sentiment elle me fit l'honneur de me dire avec exagération : « Le Roi est bon. » Et, répétant ces mêmes mots, elle me dit encore une fois : « Je « vous assure, le Roi est bon. »

La Reine alors me fit l'honneur de me parler des choses que cette lettre contenoit. Par elle on voyoit qu'il estimoit la résistance qu'elle lui avoit faite, et qu'il en avoit connu le prix. Il lui mandoit avoir une grande impatience de la voir, et qu'il ne pouvoit vivre content sans ce bonheur; qu'il avoit reçu une grande lettre de M. le cardinal, où il l'exhortoit à lire, et à apprendre son grand métier de roi; et qu'il étoit résolu de le faire. En cela le cardinal avoit des sentimens bien différens de ceux du temps passé[1]; mais le Roi étant en âge de juger du bien et du mal, il vouloit peut-être par politique lui paroître vertueux, afin de gagner son estime, parce qu'il s'imaginoit que la paresse du Roi, qu'il croyoit plus grande qu'elle n'étoit, l'emporteroit toujours sur la raison.

Dans ce même moment j'entrai avec la Reine dans de grandes matières : elle me parla encore des inquiétudes que l'affection du Roi pour mademoiselle Mancini lui avoit données, et combien cet attachement lui avoit causé de peine, et me conta aussi ce qui s'étoit

[1] Voyez tome Ier, ch. XII, pages 264 et suivantes, et particulièrement la note de la page 266. F. R.

passé sur ce chapitre entre le Roi et le cardinal; mais elle me parut persuadée que ce qui avoit été dit par ce grand prince avoit été une exagération de la douleur qu'il sentoit de cet exil dont il étoit cause, pour consoler celle qui souffroit pour lui, et qu'il ne pouvoit pas satisfaire par des protestations de lui conserver toujours la place qu'elle avoit dans son cœur, plutôt que par aucune espérance de lui en donner jamais une sur son trône.

La Reine donna au cardinal les louanges qu'il méritoit pour avoir fait son devoir en cette occasion. De là je repassai sur la manière dont il avoit vécu avec elle depuis la fin de la guerre, qui n'avoit pas été accompagnée d'autant de zèle, de fidélité, de respect et de devoir que dans les temps que sa fortune dépendoit absolument de sa bonne volonté. Je touchai ses défauts, sa trop grande puissance, et l'abus qu'il en avoit fait à son égard; sur quoi la Reine entra en raison avec moi : et comme je pris la liberté de lui dire que je ne pouvois pardonner au cardinal d'avoir si peu laissé de puissance à celle qui lui avoit donné et conservé toute l'autorité dont il jouissoit, elle me dit : « Il a une légitime « excuse, car il sait que je ne me soucie pas d'en avoir. » Je lui répondis que par cette même raison il devoit avoir eu plus de soin de la faire obéir et considérer. Elle rougit là-dessus, et me regardant fixement, elle me fit l'honneur de me dire : « Vous avez raison; » et changeant de discours, elle me fit connoître que ces vérités, pour les trop sentir, lui faisoient de la peine à entendre. Mais, connoissant aussi qu'elles ne lui pouvoient être dites que par le sentiment d'une affection et d'une fidélité bien véritable, et par une grande confiance que j'avois en sa discrétion, elle m'en sut gré, et me le témoigna avec beaucoup de bonté.

On m'avoit dit depuis quelques jours qu'il y avoit auprès du Roi des jeunes gens qui travailloient à la détruire, et à diminuer en lui les sentimens de tendresse qu'il avoit pour elle. Je lui appris ce que j'en savois. Elle me fit l'honneur de me répondre, pleine d'une confiance entière en l'amitié de ce prince, qu'elle n'en croyoit rien, et qu'elle étoit persuadée qu'ils n'auroient pas même osé lui nommer son nom. De cette manière elle avoit raison à son égard; mais peu après il fallut néanmoins qu'elle s'inquiétât d'une chose qui la touchoit sensiblement.

Madame de***[1], belle-mère du comte de***[2], la fit avertir[3] que son gendre étoit entré dans la confidence du Roi, sur l'affection qu'il conservoit encore pour mademoiselle de Mancini. La Reine, comprenant que ce reste d'attachement pouvoit du moins s'opposer au repos de l'Infante, le fit savoir au cardinal Mazarin à Saint-Jean-de-Luz. Il en parut aussi touché que la Reine, et fit son devoir avec beaucoup de zèle, de fidélité et de courage : il en écrivit au Roi fortement, et en des termes qui lui devoient insinuer un grand mépris pour celle dont il se souvenoit. Le jeune confident fut peu après exilé par les conseils de la Reine et du ministre; et lorsque le cardinal Mazarin méritoit des louanges infinies des vérités qu'il avoit écrites à son maître, je l'entendis blâmer par ceux qui s'intéressoient à la petite disgrâce de ce seigneur. Comme on en ignora la

[1] Mesmes.

[2] Vivonne.

[3] Quelques pages plus loin, parlant des heureuses suites de cet avis, madame de Motteville laisse échapper ces mots : *et je sentis un véritable plaisir quand la Reine me dit que j'avois été bien avertie* On peut inférer de ces derniers mots que madame de Motteville fut la personne chargée de prévenir la Reine; ce que semble confirmer le soin qu'elle prend de voiler les noms du jeune favori et de sa belle-mère. F. R.

cause dans le cabinet. ceux qui pestent toujours de tout firent de grandes histoires fabuleuses sur cette aventure; et j'eus sujet de connoître en cette occasion, comme en plusieurs autres, que les princes et leurs ministres sont souvent blâmés injustement.

Le Roi, se laissant conduire à la raison, comprit, malgré ce qu'il sentoit pour mademoiselle de Mancini, que ceux qui pour se mettre bien avec lui vouloient entretenir sa passion, ou plutôt son amusement, n'aimoient pas sa gloire, et que la Reine et le ministre, qui lui disoient la vérité, étoient les seuls qu'il devoit croire. Ce fut ce qui l'obligea de suivre leurs conseils : il les trouva conformes à ses propres intérêts; et sans écouter les foibles mouvemens de son cœur, qui le portoient quelquefois à vouloir payer par sa tendresse celle qu'il croyoit que cette fille avoit pour lui, il prit le parti qu'il devoit prendre, et la Reine, qui me fit l'honneur de m'en parler, me parut fort satisfaite de lui.

Je connus aussi alors combien elle étoit pleinement contente du cardinal Mazarin. Par les choses qu'il mandoit au Roi, il faisoit voir clairement qu'il auroit eu horreur de pouvoir être soupçonné de manquer de fidélité et à lui et à elle : il parloit fort positivement de la folie de sa nièce, qu'il paroissoit désavouer. Il le souhaitoit alors véritablement, parce que depuis son éloignement elle témoignoit le haïr encore davantage.

La Reine, en pardonnant à son ministre la condescendance qu'il avoit eue à Lyon pour les emportemens de cette fille, se consoloit de penser, en se moquant de la jalousie qu'elle fit voir au Roi en lui reprochant l'agrément qu'il eut pour la princesse Marguerite, qu'au moins le subit changement de ce prince en faveur de l'Infante feroit voir à toute l'Europe qu'il n'avoit désiré pour femme que des personnes qui, par leur naissance

et leur grandeur, pouvoient lui convenir en cette qualité; et qu'ayant même choisi si promptement ensuite celle qui méritoit d'être préférée à toute autre, il étoit impossible qu'on pût jamais le soupçonner d'avoir voulu penser tout de bon à récompenser si hautement les empressemens passionnés de mademoiselle de Mancini.

Le Roi et la Reine s'étant rejoints à Fontainebleau, ils parurent en bonne intelligence. La Reine étoit contente d'avoir fait son devoir, et le Roi étoit triste d'avoir perdu ce qu'il aimoit; mais son chagrin, combattu par sa raison et sa vertu, se dissipa peu à peu en se divertissant souvent malgré lui, et en s'occupant comme il fit au soin de faire faire de belles livrées pour son mariage.

Quelque temps après, Leurs Majestés partirent de Fontainebleau en intention de rejoindre le cardinal, pour aller achever ce grand ouvrage après lequel l'Europe soupiroit depuis long-temps, qui étoit la paix entre les deux couronnes, et le mariage du Roi avec l'Infante, dont les suites pouvoient produire de grands événemens, vu le malheur du roi d'Espagne, qui n'avoit que deux princes qui n'étoient pas sains, et qui ne faisoient que de naître. Le cardinal avoit envoyé ses nièces disgraciées à La Rochelle et à Brouage; et quand la cour allant à Bordeaux s'approcha du lieu où elles étoient, le Roi souhaita de voir en passant mademoiselle de Mancini. La Reine n'y résista point : elle la laissa venir, je pense, à Cognac[1]. J'ai ouï dire que cette entrevue fut encore sensible, et qu'il y eut quelques larmes répandues de part et d'autre. Le Roi néanmoins continua son

[1] Ce fut à Saint-Jean-d'Angély qu'eut lieu, le 13 août 1659, cette dernière entrevue de Louis XIV avec Marie Mancini. F. R.

chemin, et la nièce s'en retourna dans le lieu de son exil.

Là finit le roman; car depuis cet honnête rendez-vous les choses changèrent, et le Roi trouva dans la grandeur, la beauté et la vertu de l'infante d'Espagne de quoi se consoler de la perte de Marie de Mancini. Mais dans le vrai il y eut un temps, comme en effet le cardinal Mazarin le dit à la Reine après la paix, que le comte de ***[1] avoit eu la confiance du Roi sur la passion qu'il avoit pour elle; et si cette intrigue qu'il ne savoit pas n'avoit été découverte, le commerce de lettres qu'il entretenoit auroit été capable de fortifier tellement le Roi dans la première résolution qu'il avoit prise, qu'ils n'auroient jamais pu le faire consentir au mariage qu'ils venoient de conclure; et je sentis un véritable plaisir quand la Reine me dit que j'avois été bien avertie.

L'entrevue des deux plus grands rois du monde, qui se devoit faire sur la frontière de leurs États, me donna envie de faire ce voyage; et quand la curiosité n'auroit pas été en moi pour cette fois plus forte que la paresse, la bonté avec laquelle la Reine me témoigna désirer que je le fisse, et dit à la duchesse de Navailles, destinée à être dame d'honneur de la nouvelle Reine, qu'elle lui feroit plaisir de m'y engager, m'auroit fait accepter les offres qu'elle me fit alors de me mener avec elle. Je m'engageai à cette grande course, et nous partîmes pour cet effet quelque temps après la cour. Je suivis madame de Navailles à Niort, dont elle étoit gouvernante. Notre intention étoit d'aller bientôt après rejoindre la Reine qui étoit à Bordeaux; mais, le mariage du Roi ayant été retardé jusqu'au printemps, la cour, pour s'occuper agréablement, alla passer l'hiver en

[1] Vivonne.

Provence. Pour moi qui aime le repos, je ne voulus point m'exposer à la fatigue de ce grand voyage : je demeurai avec mon amie, et j'y passai près de sept mois.

Le maréchal de Gramont avoit été choisi[1] pour ambassadeur extraordinaire vers le roi d'Espagne, pour aller en poste demander l'Infante de la part du Roi. Beaucoup de personnes le suivirent en cette célèbre course. Mon frère fut du nombre que la curiosité y mena comme les autres. Pendant mon séjour à Niort, je reçus de lui la relation de ce qui se passa en cette occasion, qui me parut propre à placer dans cet ouvrage. Elle étoit telle :

LETTRE DE MON FRÈRE, ALORS ABBÉ DU MONT-AUX-MALADES ET CONSEILLER AU PARLEMENT DE ROUEN.

De Madrid, le 21 octobre 1659.

« M. le maréchal arriva ici le jeudi 16 de ce mois, environ deux heures après midi, ayant couché au bourg d'Alcobendas, qui en est à trois petites lieues[2]. Encore qu'il fût bien aise de faire voir qu'il venoit en courrier

[1] Le maréchal de Gramont, dans ses Mémoires (deuxième partie, année 1659), dit que la première intention de Mazarin avait été d'abord de charger de cette ambassade « le duc de Mercœur ou le comte de Soissons, lesquels ayant épousé ses nièces étoient considérés de lui comme les personnes qui lui convenoient le mieux pour avoir cet emploi. » Le maréchal n'ajoute rien sur les motifs qui firent changer d'avis au cardinal. F. R.

[2] D'après le maréchal lui-même, parti d'Irun le 4 octobre, « il arriva le 15 à Alcobendas, d'où il partit le 16, à quatre heures du matin, pour aller à Mauden, petit village éloigné de Madrid d'un quart de lieue, où il avoit fait préparer les habillemens et autres choses nécessaires pour son entrée, que la poudre eût gâtés, et mis en grand désordre partant de plus loin. » Voyez d'ailleurs dans les Mémoires du maréchal, deuxième partie, année 1659, la relation de son ambassade. Il donne quelques détails que ne renferme pas celle du frère de madame de Motteville ; et il la confirme sur tous les points. F. R.

sur une mule fort vite que don Louis de Haro lui avoit donnée, et que nous partissions toujours à la pointe du jour, la quantité de chevaux et de mulets qu'il avoit à sa suite l'obligeoit à faire de petites journées, le soleil étant si grand qu'il étoit même impossible de le souffrir, passé midi, entre les rochers et dans les plaines désertes de la Castille; car il n'y a que quelques oliviers par-ci par-là, qui ne donnent pas grand ombrage.

« Il y avoit toujours eu un alcade qui avoit accompagné M. le maréchal, et avoit eu soin des logemens. A Burgos, on l'avoit reçu avec de grandes démonstrations de joie, aussi bien que dans les autres lieux où il avoit passé; mais je ne puis parler de cela, non plus que du jeu des taureaux que l'on lui donna en cette ville-là; car je n'y arrivai que la nuit du jour qu'il s'y étoit arrêté, ayant été obligé de prendre la route de Pampelune.

« A Alcobendas, le Roi lui envoya un lieutenant de ses gardes, qui est introducteur des ambassadeurs; et l'un de ses majordomes, qui lui apporta un présent fort galant de peaux d'Espagne, de gants, de pastilles, de gobelets et autres curiosités. Barrières[1], votre ami, vêtu à l'espagnole, et deux ou trois Espagnols, l'y vinrent voir; et le matin du jeudi, étant partis devant le jour, nous vînmes dîner à une demi-lieue. Le Roi y envoya le lieutenant du maître des postes, avec quelques courriers et huit postillons couverts de clinquant, et quantité de chevaux de poste, dont il en avoit huit avec des selles et des brides du Roi, où il y avoit de la dentelle d'argent. M. le maréchal les fit distribuer à environ autant de gens que nous étions, sur une liste qu'il avoit envoyée.

[1] Barrières était en Espagne l'agent de M. le prince.

« Tout le monde étoit fort brodé, hormis les abbés de Feuquières, de Villiers, de Castellane et moi, qui n'avions que du velours noir. Entre autres M. le maréchal, M. le comte de Quincé, de Thoulongeon, de Guiche, de Louvigny, le marquis de Noirmoutiers, le chevalier de Charny, fils[1] de M. le duc d'Orléans et de Louison; Manicamp, Fremanteau, le sieur de Beauvais, Flamanville, Vessai, fils du président Giroux de Dijon, qui veut effacer par son changement de profession et de nom la mémoire de la mort de son père[2]; Courcelles et Magaloti, capitaines aux Gardes; Gonteri, qui étoit venu nous joindre à Alcobendas, et même Maridat et Bazin, conseillers, l'un au parlement de Paris, l'autre au Châtelet, qui avoient de l'argent sur leurs habits; outre tous les gentilshommes de M. le maréchal, qui étoient fort lestes : et toute cette broderie et toutes ces plumes faisoient un fort bel effet à cheval.

« Nous partîmes un peu plus tôt qu'il ne falloit, et nous attendîmes long-temps à l'entrée de la ville, qui n'est pas proprement une ville, car il n'y a que des murs de bauge. Tout le bagage étoit demeuré à Alcobendas, en sorte qu'il n'y avoit pas un valet. Enfin, quand on nous vint avertir qu'il étoit temps d'entrer, nous entrâmes au petit galop, et nous trouvâmes toutes les rues pleines de peuple et de carrosses rangés le long du chemin, qui étoit fort long; car on nous fit entrer par un endroit par où il falloit traverser toute la ville.

« Je ne saurois mieux comparer cette entrée qu'à celle des Polonais, car il y avoit à proportion autant de foule qu'à Paris : et même ce qu'il y avoit de plus beau, c'étoit que comme il y avoit des balcons à toutes les

[1] Naturel.
[2] Exécuté pour crime d'assassinat.

fenêtres, et qu'elles étoient occupées par toutes les dames de la ville, cela faisoit un plus bel effet que les échafauds que l'on fait dans les rues de Paris. Nous fîmes tout le chemin qu'il y a jusques au palais, moitié au galop et moitié au trot, la plupart du temps le chapeau à la main, les huit postillons devant, M. le maréchal immédiatement après, et tout le reste en confusion, sans pourtant trouver aucun embarras; car la *calle major* (la grande rue) par où nous passions est fort large, et tous les carrosses étoient en haie.

« Nous arrivâmes en cet ordre avec les cris et les applaudissemens de tout le peuple au palais du Roi. Quand le Roi même y fût venu en personne querir l'Infante, il n'y eût pas eu plus de monde sur son passage, et je crois que le reste de Madrid étoit désert. Pour continuer donc cette relation, nous arrivâmes dans la place qui est devant le palais, qui nous parut fort belle et fort grande. Elle étoit pleine de carrosses, comme toutes les fenêtres de la face du palais l'étoient d'hommes et de femmes. C'est un fort grand corps de logis entre deux pavillons, dont la couverture est en forme de clocher. Il y a environ trente et une ou trente-deux fenêtres à chaque étage, et toutes avec des balcons; ils en embellissent la structure, qui n'est pas fort belle de soi. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'il n'y a point de cour où les carrosses puissent entrer; et tous ceux qui y vont entrent dessous une voûte par deux entrées, et où il en peut tenir huit ou dix.

« Nous descendîmes de cheval en cet endroit, où l'amirante de Castille, qui se nomme don Henriques, de la maison des rois de Castille, et qui est le seigneur le plus galant de la cour, vint recevoir M. le maréchal. De cette voûte nous montâmes dans un grand portique, qui est un des côtés du palais. Il est composé de deux

carrés de bâtimens en forme de cloître, au milieu desquels il y a un fort grand escalier tout ouvert, et qui occupe toute la largeur d'un des corps de logis qui est au milieu des deux cours. Il reçoit le jour des portiques des deux cloîtres : car il y en a tout autour, tant en bas qu'en haut, de tous les corps du logis. Tout cela étoit aussi plein que le reste de la ville, et partout on jetoit de grands cris sur nos plumes et sur nos rubans, jusque-là même que les femmes qui se trouvoient sur notre passage ne faisoient point de scrupule de les arracher.

Nous montâmes ainsi au travers de quelques hallebardiers seulement, car il n'y a pas de régiment des Gardes à la porte, comme en France. Nous entrâmes dans quantité de pièces fort lambrissées, et pleines de tableaux ; car on ôte ici en la plupart des endroits toutes les tapisseries des chambres dans l'été. Nous allâmes donc par des galeries et des salons pleins de quantité de statues. Nous arrivâmes enfin dans une grande salle où étoit le Roi. Le défaut que j'eus le loisir de remarquer devant que d'y entrer fut que toutes ces pièces-là sont fort obscures : il y en a même qui n'ont point du tout de fenêtres, ou qui n'en ont qu'une petite, et d'où le jour ne vient que d'en haut, le verre étant fort rare en Espagne, et la plupart des fenêtres n'ayant point de vitres.

« Il faut avouer que la manière dont le Roi donne audience en France est la chose du monde la plus pitoyable, au prix de celle dont on reçut M. le maréchal. A chaque pièce que nous passions, il y avoit des gens en haie, et dans la salle, il y avoit au milieu deux rangs de bancs couverts de tapisserie, pour empêcher la foule et pour laisser le passage libre, et au bout il y en avoit encore un autre rang en croix. Le long de cela étoient tous les gens de qualité, d'un côté et d'autre ; mais

comme ils sont tous habillés de même et fort simplement, les grands ne paroissoient plus que les autres qu'à cause qu'ils étoient couverts, et il y en avoit environ vingt. Le Roi étoit debout, avec un habit fort simple et fort semblable à ses portraits, sous un dais d'une riche broderie d'or et d'argent. En entrant, nous nous séparâmes la plupart des deux côtés. Lorsque M. le maréchal entra, le Roi mit la main au chapeau. Lorsqu'il approcha de plus près, il ne branla plus; et quand M. le maréchal ôta son chapeau, de temps en temps, et qu'il présenta sa lettre, il demeura toujours immobile, et ne remit la main au chapeau que quand M. le maréchal s'en alla. Un peu auparavant que de partir, il nous fit signe à ceux qu'il avoit mis sur sa liste, et nous allâmes tous saluer le Roi l'un après l'autre, comme à l'offrande, M. le maréchal nous nommant tous dans le moment que nous nous baissions.

« A gauche de cette salle, il y avoit une porte à jour où étoient la Reine et les deux Infantes. Au sortir de là, nous allâmes dans l'appartement de la Reine, où nous trouvâmes aussi une foule fort grande; car, comme les hommes ne les voient quasi point, beaucoup prirent cette occasion-là pour y entrer. La Reine et les deux Infantes étoient au bout de la salle, aussi sous un dais, et sur une estrade couverte d'un grand tapis. La Reine n'a que vingt-quatre ans, et l'Infante environ vingt. Elle est coiffée de la manière dont on la dépeint, et le guard-Infante est encore plus grand qu'on ne le figure.

« Sans hyperbole, la Reine et l'Infante, se touchant de leurs vertugadins, tenoient tout l'espace du dais : si bien que la petite princesse n'étoit que sur le bord de l'estrade. Tout ce que je puis dire de la nôtre, c'est qu'elle est beaucoup plus belle que tous les portraits

que l'on en a vus en France : elle a les yeux bleus, pas trop grands, mais fort brillans et fort agréables, et ils paroissoient pleins de joie. Elle a le front grand ; et comme sa coiffure le découvre fort, cela lui fait paroître le visage un peu plus long qu'il ne paroîtroit sans doute si elle avoit quelques cheveux abattus. Son nez est assez beau, et point trop gros. Elle a la bouche belle et fort merveille, elle a le teint parfaitement beau ; elle est fort blanche ; elle a les joues grosses par en bas, et met du rouge, mais pas tant que le reste des dames. Ses cheveux sont d'un blond admirablement beau ; mais ceux qu'elle avoit ce jour-là étoient *postijos* (postiches), renoués avec quantité de rubans : elle n'est pas grande, mais elle paroît assez bien faite dans sa taille.

« M. le maréchal fut quelque temps couvert en parlant à la Reine ; mais, après qu'il eut satisfait à la dignité du Roi notre maître, il se découvrit ; et quand il fut saluer l'Infante, il demeura toujours découvert tout le temps qu'il lui parla. Le compliment qu'il lui fit a été trouvé fort galant : il lui dit que la lettre de la Reine, son silence et son respect lui témoigneroient mieux quel étoit le sujet de son voyage que toutes les paroles qu'il lui pourroit dire. Tous ces messieurs m'ont dit ici qu'on avoit voulu voir comme on avoit traité M. du Maine quand il alla demander notre Reine, et qu'on avoit voulu en faire davantage. Nous saluâmes après cela la Reine et les deux Infantes, c'est-à-dire avec une grande révérence, en baisant ou faisant semblant de baiser la robe.

« Ce que je remarquai de plus extraordinaire fut qu'il y avoit auprès des dames du palais, qui sont toutes ou filles ou veuves (car il n'y a pas une femme mariée qui y loge), quantité d'hommes couverts qui n'ôtoient pas

même leurs chapeaux quand M. le maréchal entra. Je croyois d'abord qu'ils fussent tous grands; mais on me dit que chaque dame pouvoit, dans ces jours solennels, donner place à deux galans, qui se pouvoient couvrir devant la Reine même; et la raison qu'ils m'en donnèrent fut qu'on les jugeoit être *tan embevecidos*, si attentifs à voir leurs dames, si enivrés et si étourdis de leurs charmes, qu'ils n'avoient point d'yeux que pour elles, et ne voyoient rien de ce qui se passoit devant eux.

« Au sortir de là, un grand d'Espagne auprès de qui je m'étois rencontré, et à qui j'avois parlé espagnol, m'emmena dans son carrosse au logis destiné pour M. le maréchal, où je suis logé avec la plupart de ceux qui sont venus avec lui. Il y a les plus belles tapisseries du monde, et nous sommes traités aux dépens du Roi. Tous les matins on nous vient offrir du chocolat, qui est le régal de ce pays-ci.

« Tous les grands sont venus voir M. le maréchal, et nous avons été déjà chez l'amirante de Castille, chez le duc d'Alve, le marquis de Leganez et le marquis de Liche, fils de don Louis de Haro, qui a la plus belle femme d'Espagne, que nous avons vue le samedi 18.

« Toutes les maisons de ces gens-là sont propres, et pleines de grande quantité de tableaux et de cabinets, et sont bien plus belles par dedans qu'elles ne paroissent par dehors. Le même jour nous fûmes quelques-uns de nous voir dîner la Reine, qui dînoit seule, l'Infante ne dînant jamais avec elle en public. Il y avoit seulement cinq dames, et quelques *duegnas* habillées en blanc. Les menines sont celles qui n'ont point de chapins, comme les menins sont les fils des grands ou des *titulados*, qui servent de pages, et qui ne portent ni manteau ni épée. Elle est servie avec un grand respect; peu de gens y entrent, et il nous fallut une grande

faveur pour demeurer auprès de la porte. Quand on lui porte à boire, c'est un des menins qui porte le verre à une des dames, qui se met à genoux aussi bien que le menin; et de l'autre côté il y en a encore un à genoux qui lui donne la serviette. Vis-à-vis d'elle il y en a aussi une, comme la dame d'honneur en France. Le duc d'Aurante, grand d'Espagne, étoit debout, couvert, auprès d'une des *duegnas;* mais quand la Reine se leva, il se découvrit, et se retira auprès de nous.

« Le dimanche 19, nous fûmes avec M. le maréchal entendre la messe du Roi, qui tenoit chapelle. Ce jour-là M. le nonce, l'ambassadeur de l'Empereur et celui de Pologne y vinrent. Ils attendirent quelque temps dans une antichambre, où peu de temps après le Roi vint pour s'en aller dans sa chapelle. En passant il y eut trois femmes qui se mirent à genoux, et lui présentèrent des mémoriaux; il s'arrêta pour les écouter, et, sans branler non plus qu'une statue, il les prit. M. le nonce le suivoit au milieu de l'ambassadeur de l'Empereur et de M. le maréchal. Il se fut mettre sous une courtine de damas, du côté de l'évangile; les ambassadeurs de Rome, Empire, France et Pologne étoient assis de l'autre côté, et un peu au-dessous du côté de l'épître; et du même côté du Roi, mais un peu plus bas que les ambassadeurs, s'assirent et se couvrirent aussi bien que les ambassadeurs huit ou dix grands qui s'y trouvèrent. Au jubé de bout étoit la musique, qui fut fort bonne; et au-dessous étoient trois petites niches où étoient la Reine, les deux Infantes, et le petit prince, qui n'a que vingt-trois mois.

« Le Roi sortit de là en même ordre, sans rien dire à M. le maréchal ni à personne, et nous nous en allâmes de là dîner chez M. l'amirante. Nous y trouvâmes une grande table où la plupart des grands d'Espagne et des

titulados s'assirent d'un côté, et nous de l'autre. On compta quatre-vingt-six personnes; et pour les plats, il étoit impossible de les compter : les uns disent cinq, les autres sept et huit cents plats. Au sortir de la table, il y eut musique de voix et d'instrumens, c'est-à-dire de harpes et de guitares. Nous eûmes ensuite la comédie, avec des entremets de farces et de ballets, et de femmes avec des castagnettes. Enfin le régal fut complet, et nous n'en revînmes que le soir.

« Le lundi 20, le secrétaire d'Etat don Fernando Ruiz de Contreras apporta à M. le maréchal les lettres du roi et de la reine d'Espagne, et de l'Infante : si bien que depuis ce jour-là, qui fut hier, nous croyons avoir une reine. Un cordelier en grande réputation de sainteté, qui est toujours dans le palais, étant venu voir M. le maréchal, lui a dit qu'il l'avoit ce matin traitée de majesté, et qu'elle s'étoit mise à rire. Nous devons avoir aujourd'hui l'audience de congé, et on croit qu'il y aura comédie au palais.

« Depuis ma lettre écrite, nous avons été à l'audience de congé, qui n'étoit point dans le même lieu ni en public. Le Roi dit à M. le maréchal qu'il étoit bien aise de l'avoir vu en cette occasion, qu'il avoit toujours ouï parler de lui, et qu'il se pouvoit assurer de son amitié. Je pense même qu'il lui a dit qu'il avoit toujours bien traité les Espagnols. C'est en dire beaucoup pour une statue. Quand le comte de Guiche et le comte de Louvigny ses enfans l'ont salué, il a dit : *Buen moço* (beau garçon).

« Au sortir de là, nous avons été prendre congé de la Reine et de l'Infante. Elle n'étoit pas sous le dais comme l'autre fois, mais contre les fenêtres, afin que toutes les dames fussent de son côté. M. le maréchal a fort pressé l'Infante de parler; mais à tout ce qu'il lui a

pu dire, elle n'a jamais rien répondu, sinon : *Diga a la Reyna, mi segnora y mi tia, que yo estare siempre rendida à sus pies.* (Dites à la Reine, ma dame et ma tante, que je serai toujours soumise à ses pieds.) Il y avoit environ une douzaine de dames, dont il y en a quelques-unes d'assez belles.

« Le meilleur de tout, et que je vous garde pour la bonne bouche, c'est la comédie qui vient de se faire au palais à la lueur de six gros flambeaux de cire blanche seulement, qui sont véritablement dans des chandeliers d'argent d'une grandeur prodigieuse. Aux deux côtés de la salle, il y avoit deux niches fermées de jalousies. Dans l'une étoient les petits princes et quelques gens du palais, et dans l'autre, qui étoit vis-à-vis, étoit M. le maréchal. Le long de ces deux côtés étoient seulement deux grands bancs couverts de tapis de Perse. Les dames, environ au nombre de dix ou douze, sont venues s'asseoir sur ces tapis d'un côté et d'autre, le dos appuyé contre le banc. Derrière elles, du côté des petits princes, et fort loin au bas devers le lieu où étoient les comédiens, et quasi derrière eux, étoient quelques seigneurs debout, et il n'y avoit qu'un grand de l'autre côté où étoit M. le maréchal; nous autres Français étions aussi debout derrière le banc où étoient appuyées les dames.

« Le Roi, la Reine et l'Infante sont entrés après une de ces dames, qui portoit un flambeau. En entrant il ôta son chapeau à toutes ces dames, et puis il s'est assis contre un paravent, la Reine à sa main gauche, et l'Infante aussi à la gauche de la Reine. Pendant toute la comédie, hormis une parole qu'il a dite à la Reine, il n'a pas branlé, ni des pieds, ni des mains, ni de la tête; tournant seulement les yeux quelquefois d'un côté et d'autre, et n'ayant personne auprès de lui qu'un nain.

« Au sortir de la comédie, toutes ces dames se sont levées, et puis après sont parties une à une de chaque côté; et se joignant au milieu comme des chanoines qui quittent leurs chaises quand ils ont fait l'office, elles se sont prises par la main, et ont fait leurs révérences qui durent un demi-quart d'heure, et les unes après les autres sont sorties, pendant que le Roi a été toujours découvert. A la fin il s'est levé, et a fait lui-même une révérence raisonnable à la Reine; la Reine en a fait une à l'Infante; et se prenant aussi, ce me semble, par la main, elles s'en sont allées. Voilà ce que j'ai pu ajouter à ma relation. Le roi d'Espagne vient d'envoyer ce soir à M. le maréchal un cordon de diamans qui est fort beau, que nous estimons vingt mille écus et plus. »

Je reçus encore à Niort une seconde lettre de mon frère, qui m'apprenoit la mort du second prince d'Espagne : ce qui fit craindre au maréchal de Gramont que son voyage n'eût une fin différente de son commencement; mais l'état où étoit ce Roi l'obligea de confirmer sa parole, et d'acheter la paix par l'Infante.

[1660] Pendant le séjour que le Roi fit en Provence lorsqu'il étoit à Marseille, le duc d'Orléans, étant à Blois, y mourut[1] en fort peu de jours. Ce prince méritoit d'être regretté, tant par ses bonnes qualités que pour être fils du roi Henri-le-Grand, dont la mémoire doit être toujours chère aux Français. On peut croire que sa mort fut précieuse devant Dieu; car elle fut précédée par une vie pieuse et chrétienne, accompagnée d'une véritable contrition de ses péchés. Il accompagna ces vertus, à l'exemple du feu Roi son frère, d'une grande fermeté d'ame, et il envisagea la mort sans frayeur ni sans fai-

[1] Le 2 février 1660.

blesse. Le repos dont il jouissoit depuis sa retraite n'avoit pas contribué à sa santé; au contraire, il étoit vieilli et changé.

Il avoit autrefois été le chef de toutes les factions de cabales qui de son temps avoient été faites sous son nom contre le cardinal de Richelieu. Ce ministre avoit pensé périr souvent par ses entreprises; mais le bon naturel de ce prince l'avoit toujours empêché d'en venir à la conclusion, parce qu'il étoit bon et qu'il ne voulut jamais consentir à répandre le sang de son ennemi, ni faire aucune action de violence.

Sa cour autrefois étoit remplie de plusieurs seigneurs du royaume, qui tous vouloient avoir l'honneur d'être à lui, parce qu'il étoit présomptif héritier de la couronne, et que l'abaissement où étoit réduit le feu Roi son frère le relevoit infiniment; mais toute cette gloire étoit passée. Celle qu'il avoit eue pendant la régence, dont j'ai fait de grandes et amples descriptions, l'étoit aussi : il ne lui en restoit que le fâcheux souvenir de la vanité de ses pensées et de l'inutilité de ses actions. Depuis le mauvais succès de ses malheureuses entreprises, il étoit demeuré dans un certain état de disgrâce qui fait compter les hommes au rang des morts avant qu'ils le soient en effet; mais il est à présumer qu'il vit de la vie des justes, et que sa pénitence et les aumônes qu'il faisoit dans sa solitude de Blois lui donnent dans l'éternité une place qui vaut beaucoup plus que toute la grandeur mondaine dont il s'étoit vu environné.

Le Roi et la Reine mêlèrent au regret qu'ils eurent de sa mort le souvenir des choses passées[1], et il fut cause que leur deuil ne fut pas excessif. Mademoiselle

[1] Ils étaient à Toulon lorsqu'ils apprirent la nouvelle de la mort du duc d'Orléans. Le carnaval était près de finir; cette nouvelle le termina tout à coup, et le Roi revint à Aix. Voilà à quoi se borna le deuil de la

en fut fâchée, car la perte d'un tel père doit toujours être sensible; mais les procès qu'elle avoit eus contre lui, et le peu d'application qu'il avoit eue à la marier, diminuèrent un peu sa douleur; et la constance qu'elle eut à souffrir ce malheur étoit moins un effet de sa vertu que de son indifférence.

Madame vit sa perte, et il est à croire qu'elle la sentit beaucoup; mais cette princesse étoit si destinée à n'être comptée pour rien, que ses larmes ne le furent point. Mesdemoiselles d'Orléans, d'Alençon et de Valois, ses autres filles, étoient si lasses d'être à Blois, et leur jeunesse leur faisoit si passionnément désirer d'aller à Paris, qu'elles se consolèrent aisément sans doute de voir finir leur exil, quoique apparemment la mort de ce prince fût le plus grand malheur qui leur pût arriver. Il le crut ainsi lui-même; car dans ces derniers momens, jetant les yeux sur sa famille, il cita en latin, à un père de l'Oratoire qui l'assista à la mort, un passage de l'Écriture qui en représentoit la désolation.

cour. Monsieur, le frère cadet du Roi, fut, si on en croit un mot de Louis XIV à Mademoiselle, ravi de cette mort pour avoir le plaisir de porter un manteau traînant. Quant à Mademoiselle, elle *fit faire un ameublement gris*, et revêtit de cette couleur tous ses domestiques. (Voyez Mém. de Mademoiselle, année 1660.) F. R.

CHAPITRE LIII

(1660). — Rentrée de Condé en France. — Les négociateurs espagnols défendent les intérêts de ce prince. — Accueil que lui fait le Roi. — Voyage de madame de Motteville à Benac. — Description des Pyrénées. — La cour à Saint-Jean-de-Luz. — L'île des Faisans. — Le roi d'Espagne à Saint-Sébastien. — Difficultés des négociations. — Le Roi écrit à l'Infante. — Lettre de la Reine à sa future belle-fille. — Restauration des Stuarts. — Monck. — Conclusion de la paix. — Joie de la cour. — Arrivée du roi d'Espagne à Fontarabie. — Cérémonie du mariage par procuration. — Portrait de l'Infante. — Accueil qu'elle fait à Mademoiselle. — Entrevue d'Anne d'Autriche, du roi d'Espagne et de l'Infante. — Le Roi y assiste *incognito*. — Galanteries délicates de Louis XIV. — Les deux Rois se jurent solennellement la paix. — Louis XIV et Anne d'Autriche vont chercher l'Infante à Fontarabie. — Séparation des deux cours. — Souper du Roi, de la jeune Reine et de la Reine-mère. — Tristesse du Roi d'Espagne. — Amour de Marie-Thérèse pour son père. — On l'habille à la mode de France.

Environ ce même temps, le prince de Condé revint en France. Il alla trouver le Roi dans cette même province, où il attendoit qu'il fût temps d'aller recevoir l'Infante des mains du roi d'Espagne son père, qui la lui devoit amener. Je n'étois pas alors à la cour : c'est pourquoi je ne puis rien dire de particulier de cette entrevue[1]. Les deux ministres, qui étoient sur la fron-

[1] Pour suppléer au silence de madame de Motteville, voici quelques détails sur la rentrée du prince de Condé en France. Le Roi était à Aix quand le prince partit de Bruxelles. Le marquis de Caracène, gouverneur des Pays-Bas, l'accompagna une lieue hors la ville; et le prince continua son voyage avec la princesse sa femme et le duc d'Enghien son fils, regretté des populations qui avaient pour lui un grand et profond respect.

« Il ne voulut point passer à Paris, parce qu'il ne désira voir personne, qu'il n'eût auparavant salué le Roi; et ayant pris le chemin de

tière, avoient été long-temps occupés à l'accommodement de ce prince. Celui du Roi vouloit le traiter comme un ennemi qui avoit fait la guerre au Roi, et ne désiroit point que la protection des étrangers lui donnât les avantages qu'il demandoit. Eux, au contraire, le voulurent soutenir jusques au bout : don Louis de Haro ne se voulut jamais rendre sur cet article, et enfin la protection du Roi d'Espagne lui fut si favorable, qu'avec elle il fit son accommodement de la manière qu'il le pouvoit souhaiter.

Il revint donc glorieusement se jeter aux pieds du Roi, qui, à ce qu'on m'a dit depuis, le reçut avec beaucoup de douceur et de gravité. M. le prince le trouva si grand en toutes choses que, dès le premier moment qu'il put l'approcher, il comprit, à ce qu'il parut, qu'il étoit temps de s'humilier. L'éclat de la jeunesse du Roi, et ce génie de souverain et de maître que Dieu lui avoit

Soissons, il alla trouver le duc de Longueville, son beau-frère, à Coulommiers, où il se reposa quelques jours; et de là il prit la route de Provence, ne voulant recevoir durant son chemin aucun compliment ni harangue dans les villes où il passa. Il arriva le 28 de janvier à Aix, où il fut descendre chez le cardinal Mazarin, avec grande mortification d'être obligé par nécessité de se soumettre à lui, après les choses qui s'étoient passées entre eux; mais il fallut que sa grande fierté et son courage hautain s'humiliât en cette occasion, et qu'il fléchît le genou devant l'idole que tout le monde adoroit en France. Le cardinal le mena chez la Reine, où étoit le Roi, devant lequel il mit un genou en terre, et lui demanda pardon de ce qu'il avoit fait contre son service. Le Roi se tint fort droit, et le reçut très-froidement, et la Reine aussi. Le lendemain, le cardinal lui donna à dîner; puis, ayant demeuré peu de jours à la cour, où il jouoit un assez méchant personnage, il en repartit pour aller à Paris, où il y avoit huit ans qu'il n'avoit été. » (Mém. de Monglat, 1660, chapitre de la *Paix générale*.)

Mademoiselle dit que le prince de Condé désira qu'il ne se trouvât personne à sa première entrevue avec la Reine, et ajoute : « Il étoit à la cour comme s'il n'en fût jamais sorti. Le Roi lui parloit familièrement de tout ce qu'il avoit fait tant en France qu'en Flandre, et cela avec autant d'agrément que si les choses s'étoient toutes passées pour son service. » (Mém. de Mademoiselle, troisième partie, année 1660.) F. R.

donné, qui commençoit à se faire voir par tout ce qui paroissoit extérieurement de lui, persuada au prince de Condé que tout ce qui restoit du règne passé alloit être anéanti; et, devenant sage et modéré par ses propres expériences, il fit voir, par ses sentimens et sa conduite, qu'il avoit pris un autre esprit et de nouvelles résolutions.

Après avoir passé l'hiver à Niort, qui fut incommode par l'excès du froid que nous y souffrîmes, nous partîmes, madame de Navailles et moi avec elle, de cette petite ville aussitôt après Pâques [le 30 mars]. Nous allâmes à Benac, maison du duc de Navailles, qui est située dans l'entrée des Pyrénées. Nous attendîmes en ce lieu le retour de la cour, qui de Provence devoit prendre cette même route pour aller, selon le dessein des deux Rois, sur la frontière conclure la paix.

Benac est situé sur une élévation à l'entrée des petites montagnes qui, plus avant, se forment en de très-grandes. Il n'est pas loin de la plaine de Bigorre, et il est à la vue des Pyrénées, dont on voit les cimes couvertes de neige par les fenêtres du château. Il n'est pas tout-à-fait privé des avantages du pays plat; car le Bénageois contigu à la Bigorre est une assez agréable vallée. De ce lieu on entre dans le profond des montagnes, soit qu'on suive la piste des vallées qui se forment dans ces affreuses montagnes, soit qu'on aille par le grand chemin de Lourdes, qui est une place forte à une lieue de Benac. Elle semble être placée du côté de la France, pour en défendre l'entrée et la sortie aux Espagnols, s'ils avoient l'audace d'y vouloir entrer de leur côté. Le duc de Navailles a beaucoup de bien en cette province : il est seigneur du Lavedan, qui contient sept vallées qui se forment dans le fond, et sont remplies de plusieurs châteaux et de bourgs. Il me fut facile, en

allant visiter leurs terres, de contenter la curiosité que j'avois eue de voir ces pays que la nature a formés en ce lieu différens des autres.

Je m'étois toujours imaginé que les Pyrénées étoient des montagnes désertes et incultes, où nulle beauté ne se pouvoit rencontrer que celle qu'une affreuse solitude, jointe à leur prodigieuse hauteur, pouvoit leur donner; mais je fus étonnée de voir l'agréable et l'horrible y faire un mélange admirable de toutes les différentes beautés de la nature. Il se forme d'espace en espace, dans ces hautes et monstrueuses montagnes, de très-belles vallées. Si elles n'ont pas une assez vaste étendue pour donner aux yeux le plaisir d'une vue lointaine, elles ont du moins cet avantage que la vue en est bornée par mille objets différens qui sont agréables à voir.

Outre la beauté des prés, on y voit des blés, des vignes, des lins, et de toutes les choses nécessaires à la vie. D'un côté on voit une montagne dont la hauteur est voisine du ciel, couverte de neige par en haut, ayant des nuées qui se forment à la moitié de la montagne; et de l'autre on en voit de moins hautes, qui sont labourées et plantées de la même manière que le sont les collines d'autour de Paris; d'autres qui, portant sur leur front la même hauteur, sont jusqu'à la moitié aussi remplies de verdure et de pâturage, de bêtes et de bons blés, que les autres qui sont plus basses. Il y en a aussi parmi celles-là d'incultes, et qui pour tout ornement n'ont que des rochers affreux, qui donnent, par une certaine horreur qu'ils inspirent dans l'esprit, une admiration bien forte de la puissance de celui qui est le créateur de toutes choses. De ces montagnes, et particulièrement des plus désertes, sortent plusieurs torrens qui, tombant du haut de ces rochers, coulent le long de ces pierres noires dont les rochers sont formés, et

font des cascades admirables : le bruit en est agréable et tout ensemble étonnant.

Il y a dans toutes ces vallées de beaux villages et de grands bourgs fort peuplés. Les églises y sont bien servies : il y a plusieurs prêtres. Le peuple y est néanmoins méchant, car la rusticité du climat les rend crüels : mais ils ne laissent pas d'être dévots à leur mode, et sur tous les chemins l'on rencontre plusieurs chapelles et des images de Notre-Dame. Leur langage est un espagnol corrompu, qu'il est difficile de pouvoir entendre. Les paysans sont tous grands, de bonne mine, et bien habillés. Ils alloient autrefois armés de pistolets et de poignards; mais alors M. de Tarbe, leur évêque, leur avoit défendu d'en porter, à cause que souvent ils se tuoient les uns les autres, et se donnoient entre eux de petites batailles.

Dans ce voyage que nous fîmes pour visiter les beautés de ce pays, nous allâmes dîner à Joncala, beau bourg qui dépend de la vicomté du Lavedan : nous y mangeâmes de bonne viande, mais particulièrement du beurre le plus excellent du monde. Leurs maisons sont belles. Ils ont de la pierre qui paroît tenir de la nature du marbre; ils disent que c'en est, mais qu'il est brut. Quoi qu'il en soit, elle est belle, et fait leurs maisons fort propres, qui sont en dedans accommodées de bois et couvertes d'ardoises; car ces montagnes désertes sont pleines de mines d'ardoise, et on la tire de ces rochers noirs qui les rendent si affreuses.

De Joncala nous allâmes coucher à Bossein, qui est un vieux château appartenant au duc de Navailles, bâti sur le sommet d'une demi-montagne. Je pense que c'étoit autrefois l'habitation secrète d'Urgande la déconnue. C'est un roc qui est des plus inaccessibles; il forme en haut une terrasse carrée et grande, qui sert de cour

à ce château, dont on découvre une plaine des plus belles et des plus fertiles de cette contrée : elle a plus d'une demi-lieue de large et plus d'une lieue de long. Le Gave passe au milieu de la plaine, qui, sortant du profond des montagnes, court avec une grande rapidité au milieu de cette belle vallée. Elle est environnée des plus hautes montagnes qui sont en cet endroit. Il y en a une qui, pour être fort droite et fort haute depuis le bas jusqu'en haut, est un peu séparée des autres : elle s'appelle le Pic de Midi. Celle-là n'est pas plus loin des fenêtres du château que le Pont-Neuf l'est du Louvre.

De cette même vue on découvre six grands bourgs qui sont au bas, ou sur les premières hauteurs de ces montagnes. Dans l'un de ces bourgs il y a une abbaye d'importance et d'un grand revenu, bien bâtie, dont les religieux sont d'une vie exemplaire; elle s'appelle Saint-Seurin. Le Gave qui arrose les prés de cette plaine les rend beaux : il y a partout des vergers bien plantés, dont les fruits, à ce qu'on nous dit, sont excellens. L'entrée de cette vallée se pourroit fermer par une chaîne de fer, comme l'étoit autrefois la célèbre Vega de Grenade; car on y entre par des endroits de la montagne qui sont assez étroits. D'entre ces montagnes il y a aussi trois entrées ou trois chemins qui vont en Espagne, et qui se pourroient aisément fermer : il n'y a pas plus de quatre lieues de pays pour aller de là dans l'Arragon.

Après avoir satisfait notre curiosité sur la beauté des Pyrénées, nous partîmes de Benac le 2 de mai pour aller à Bayonne, où la cour étoit déjà arrivée. Nous passâmes par Pau, que j'avois assez envie de voir; et le respect que j'ai pour la mémoire de Henri-le-Grand me fit visiter le château avec soin, et particulièrement la chambre où il est né.

Nous arrivâmes à Bayonne le 5 mai. La Reine eut la bonté de nous y voir avec quelque joie. Ce ne fut pas sans faire de grandes admirations de ce que j'étois enfin arrivée dans un pays si éloigné du mien, et sur le triomphe que j'avois remporté sur ma paresse. La cour n'y tarda guère : elle en partit aussitôt après pour aller à Saint-Jean-de-Luz[1]. Nous y arrivâmes le 8 mai.

On ne parloit alors que de la beauté du lieu destiné pour l'entrevue des deux Rois, appelé le lieu de la conférence[2]. Dès l'année précédente, le cardinal et don Louis de Haro y avoient conféré sur la paix, et les articles y avoient été disputés et arrêtés par eux. Dès ce temps-là on avoit fait dans cette petite île un bâtiment fort beau et deux galeries égales, dont l'une avoit l'issue vers la France et l'autre vers l'Espagne; elles aboutissoient chacune de leur côté à un grand cabinet qui avoit servi aux deux ministres. Mais alors ce lieu étoit destiné pour recevoir les deux plus grands rois de l'Europe. On l'avoit augmenté et embelli, et il attiroit la curiosité des deux nations. Monsieur et Mademoiselle y furent pour le voir [17 mai]. J'eus l'honneur de les y suivre, et véritablement ce bâtiment étoit la plus agréable chose du monde.

Le roi d'Espagne étoit alors arrivé à Saint-Sébastien. Tous les Français alloient le voir dîner; ils disoient tous que la cour de ce Roi étoit solitaire, mais que l'Infante

[1] Ce fut dans ce voyage, et pendant le séjour que la cour fit à Saint-Jean-de-Luz, que Mademoiselle eut avec madame de Motteville une correspondance au sujet *de la solitude des déserts,* et *de la vie heureuse qu'on y pouvoit mener*, etc. Ce commerce épistolaire, commencé au pied des Pyrénées, dura une ou deux années. (Voy. les Mém. de Mademoiselle, année 1660.) F. R.

[2] La petite île des Faisans, située au milieu de la Bidassoa. La limite des deux royaumes coupait l'île en deux parts. Dans le salon qui réunissait les deux pavillons ou galeries se trouvaient deux fauteuils, l'un situé sur la terre de France, l'autre sur la terre d'Espagne. F. R.

étoit belle. Le Roi questionnoit curieusement ceux qui en venoient, et les demandes de la Reine ne tarissoient point sur ce sujet.

Ceux qui de ce lieu venoient à Saint-Jean-de-Luz voir la cour étoient bien reçus, et de même les Français étoient bien traités chez eux; mais comme leur nombre étoit plus grand et leur impétuosité plus excessive, il y eut des jours que le roi d'Espagne, dont les grands n'osoient s'approcher pendant qu'il dînoit, se vit presque étouffé par eux, et sa table prête à être renversée. Cependant le mariage du Roi s'avançoit, et malgré les faux prophètes qui l'avoient menacé, et qui avoient prédit qu'il ne se feroit pas, il paroissoit se devoir accomplir dans peu de jours. Le Roi y envoyoit souvent savoir des nouvelles de l'Infante. Elle répondoit toujours peu de paroles aux complimens du Roi, et mandoit à la Reine sa tante des choses fort tendres.

Les Rois cependant s'occupoient à régler les confins de leurs royaumes; sur quoi il y eut quelque différend, à cause de certains lieux qui jusque-là ne l'avoient pas été.

L'évêque de Fréjus m'a conté qu'allant trouver le Roi d'Espagne à Saint-Sébastien, pour être, de la part du Roi, le témoin du mariage, il porta une lettre du Roi à l'Infante, écrite comme si elle eût été déjà accordée. Il ne trouva pas les choses en cet état, et le roi d'Espagne différa de le faire jusqu'à ce que certains différends fussent terminés, qui n'avoient pas été assez décidés dans le traité de paix. Cela fut cause que l'évêque de Fréjus n'osa présenter sa lettre à celle à qui elle étoit écrite. Il dit au roi d'Espagne qu'il l'avoit, et qu'il souhaitoit passionnément de la donner à l'Infante. Ce prince lui répondit qu'il la gardât, et qu'il n'étoit pas encore temps; mais l'évêque voulant au moins la faire

voir à l'Infante afin de lui faire apercevoir l'impatience du Roi, il la porta cachée dans sa main le jour qu'il eut audience d'elle, et lui faisant des complimens de la part du Roi et de la Reine sa tante, il lui dit : *Pero, señora, tengo de decirle un secreto* (Mais, madame, j'ai à vous dire un secret). A ce mot de *secreto*, elle jeta les yeux finement autour d'elle, pour voir si sa *camarera mayor* et ses *dueñas*[1] l'écoutoient, et laissa parler l'évêque de Fréjus.

Il continua son discours, et lui dit, en lui laissant voir la lettre : *Qu'el Rey su señor, imaginando ser mas dichoso de lo que era, le avia escrito esta carta; pero qu'el Rey su padre le avia mandado de no presentarsela* (Que le Roi son maître, croyant être plus heureux qu'il n'étoit, lui avoit écrit cette lettre; mais que le Roi son père lui avoit commandé de ne la lui pas présenter). Elle lui répondit à demi bas : *Yo no puedo recivirla sin licentia del Rey mi padre; pero á me dicho que presto se acabara todo* (Je ne puis la recevoir sans la permission du Roi mon père; mais il m'a dit que toutes choses s'achèveront promptement). Quand on la pressoit de répondre quelque chose pour le Roi, elle disoit : *Lo que digo por la Reina mi tia se pue de entender por el Rey* (Ce que je dis pour la Reine ma tante se peut entendre pour le Roi). Le comte de Saint-Aignan, deux jours avant qu'elle partît pour se venir marier à Fontarabie, l'ayant été visiter de la part du Roi et de la Reine, elle lui dit de son mouvement, après avoir fait son compliment à la Reine sa tante : *Y al Rey tambien* (Et au Roi aussi).

Ce même évêque de Fréjus avoit été déjà envoyé d'Avignon vers le roi d'Espagne, et avoit porté à l'In-

[1] Sa dame d'honneur et ses femmes.

fante la lettre par laquelle la Reine eut la joie de donner la première fois le nom de fille à l'Infante sa nièce. J'ai trouvé depuis cette même lettre dans les papiers de la jeune Reine; et m'étant tombée dans les mains, j'ai voulu l'écrire et la mettre ici, me semblant qu'elle doit être précieuse à ceux qui révéreront la mémoire de cette grande princesse qui l'a écrite, et qui prendront quelque part à la joie qu'elle eut alors. Je l'ai copiée sur l'original. Elle étoit telle :

« Señora, Hija y Sobrina mia,

« Bien creera facilmente Vuestra Magestad con quanto gusto y satisfaction la escribo, llamandola con el nombre que he deseado darle toda mi vida, lo que Dios por su infinita bondad me a concedido : y a me no queda mas que desear sino de ver llegar el dichoso dia que yo tan he deseado, y deseo, y de poder desir à Vuestra Magestad de otra manera que por escrito el amor mui tierno con que la quiero y quere, toda mi vida. No dire mas por esta carta : remitome a lo que el obispo de Frejus dira á Vuestra Magestad de mi parte, y de la de otra persona que no quiero nombrar. Suplico à Nuestro Señor que me la guarde, hija mia, como deseo, que no sera poco.

« Buena madre y tia de Vuestra Magestad,

« Anna.

« En Avignon, á 24 de marso 1660. »

En voici la traduction :

« Madame, ma Fille et ma Nièce,

« Votre Majesté croira facilement quelle est la satisfaction et la joie avec laquelle je lui écris, en lui don-

nant ce nom que j'ai désiré de lui donner toute ma vie. Dieu, par sa bonté infinie, m'a accordé cette grâce : il ne me reste plus rien à souhaiter, si ce n'est de voir arriver cet heureux jour que j'ai tant souhaité et que je souhaite, où je pourrai dire à Votre Majesté, d'une autre manière que par écrit, combien j'ai d'amour et de tendresse pour elle. Je ne lui en dirai pas davantage : je me remets à ce que l'évêque de Fréjus dira à Votre Majesté de ma part, et de celle d'une autre personne que je ne veux pas nommer. Je prie Notre-Seigneur, ma chère nièce [1], qu'il vous garde pour moi comme je le désire : ce ne sera pas peu.

ANNE,

« Bonne mère et tante de Votre Majesté.

« A Avignon, le 24 mars 1660. »

On reçut alors [le 19 mai] à Saint-Jean-de-Luz une nouvelle agréable au Roi et à la Reine, qui fut le rétablissement du roi d'Angleterre dans son royaume. Monck l'avoit bien servi, et avoit fait revenir à lui le parlement et l'armée. Il y avoit long-temps que ces peuples, détestant la tyrannie, soupiroient après la légitime domination de leur Roi : si bien que le parlement députa vers ce prince, qui étoit alors en Flandre, pour lui mander de passer en son pays, et lui dire qu'ils vouloient à l'avenir, par leur repentir et leur fidélité, réparer leur révolte criminelle.

Ce même jour le Roi alla visiter le lieu de la conférence qui continuoit toujours, entre le cardinal et don Louis de Haro, pour achever de régler les confins des deux royaumes. Il voulut aller voir lui-même où il

[1] Fille, d'après le texte.

faudroit placer ses troupes le jour de l'entrevue de la Reine et de l'Infante quand elle seroit reine, et où il prétendoit aussi la voir. Plusieurs grands d'Espagne, et particulièrement le marquis de Liche, fils de don Louis de Haro, se trouvèrent en ce lieu, qui admirèrent le Roi, et qui témoignèrent leur satisfaction par les excessives louanges qu'ils lui donnèrent.

Il y eut de grands retardemens du côté des Espagnols, sur certains villages qu'ils demandoient sur la France. Ces chicaneries donnèrent du dégoût aux deux Rois, et les deux cours se chagrinoient : on murmuroit déjà de part et d'autre, et on se disoit à l'oreille, à Saint-Jean-de-Luz, que le mariage pourroit se rompre. Mais il paroissoit néanmoins, par ce qui étoit arrivé à Lyon, que Dieu l'avoit ordonné; et il étoit en effet arrêté par les ordres divins que nous aurions pour reine cette grande princesse. Enfin les négociations des ministres eurent une fin honorable pour le Roi; car, le cardinal Mazarin ayant tenu bon, le roi d'Espagne lui manda qu'il le prenoit pour son arbitre, et qu'il le prioit d'ordonner de cette dispute selon qu'il le jugeroit juste.

Le Tellier vint apporter cette nouvelle au Roi et à la Reine le jour de la fête du Saint-Sacrement, que Leurs Majestés étoient à la grand'messe à la paroisse de Saint-Jean-de-Luz. Elle donna de la joie à toute la cour, car chacun souhaitoit de retourner à Paris; et comme ce qui étoit en dispute n'étoit pas de grande conséquence, on estima le ministre d'avoir trouvé le moyen de relâcher avec honneur quelque petite portion de ce que le Roi d'Espagne prétendoit. Il se fit sur ce sujet une conférence entre les ministres et quelques voyages de négociateurs subalternes, et toutes choses s'accommodèrent. Les partages étant faits assez à l'avantage du

Roi, une autre entrevue des deux premiers ministres régla tout le reste; le jour fut pris pour les noces; et les entrevues du roi d'Espagne, de la Reine et de l'Infante, avec celle des deux Rois, furent toutes arrêtées.

Le mercredi 2 juin, le roi d'Espagne quitta Saint-Sébastien, et vint à Fontarabie pour pouvoir faire le mariage, qui devoit se célébrer le lendemain 3 juin. Don Louis de Haro, ministre d'Espagne, devoit épouser l'Infante au nom du Roi, et l'évêque de Fréjus fut nommé pour en être témoin de la part du Roi. Je voulus aller voir cette cérémonie et la cour d'Espagne. Je ne fus pas seule qui eus cette curiosité : beaucoup d'autres personnes, tant hommes que femmes, y furent aussi. Mademoiselle y voulut aller *incognito*[1], ou ce qu'on appelle en espagnol *deenboço* (cachée). Elle m'avoit fait l'honneur de me vouloir mener avec elle; mais, pour m'être engagée avec d'autres personnes, je n'y pus aller, et je la rejoignis à Fontarabie.

Comme nous arrivâmes sur le bord d'Andaye, nous trouvâmes des barques que le roi d'Espagne, qui savoit que les dames y devoient aller, y avoit envoyées. Ces barques étoient par dehors couvertes d'étoffes éclatantes, et par dedans tapissées de damas cramoisi, avec des molets d'or et d'argent, et des rideaux de même étoffe. Il y avoit dans ces barques des bancs et des siéges richement accommodés. Des carrosses du roi d'Espagne nous attendoient sur l'autre bord de la rivière, au pied des murailles de Fontarabie, où, nous étant mises,

[1] Comme aucun prince espagnol, ni même aucun grand d'Espagne n'était venu visiter la cour de France, le Roi ne voulait pas que son frère, Monsieur, ni Mademoiselle, allassent à Fontarabie. Mais la curiosité était bien vive de la part de ces deux personnages. Le conseil des ministres s'assembla, et il fut décidé que Monsieur n'irait pas, mais que Mademoiselle irait *incognito*. (Voy. Mém. de Mademoiselle, année 1660.)
F. R.

nous fûmes conduites chez Pimentel, qui étoit de la connoissance des personnes avec qui j'étois[1]. On nous apporta aussitôt du chocolat et des biscuits, le grand régal d'Espagne. Cette maison étoit dans la place, et pendant ce petit repas je m'occupai à regarder tout ce qui se put présenter à mes yeux : je suis curieuse, et j'aime à remarquer ce que je ne connois point encore.

Je vis premièrement une grande quantité de livrées du Roi ; et celles des grands étoient aussi assez raisonnables, mais sans or : ce qui ne les embellissoit pas. Nous vîmes passer quelques grands qui, outre leurs estafiers de leurs livrées, avoient aussi des pages du Roi qui les suivoient. On nous dit que plusieurs en avoient que le Roi leur entretenoit, les uns plus, les autres moins, selon leurs grades ou dignités. De là nous fûmes conduits à l'église, où nous trouvâmes des gardes rangés en haie, sans occupation : car il n'y avoit pas assez de courtisans à cette cour pour former la presse[2], et ceux qui y devoient être étoient en petit nombre ; mais il faut remarquer aussi qu'ils sont défrayés par le Roi, et qu'aucun ne suit sa personne dans les voyages que par ses ordres. Cette coutume prive sa cour d'éclat et de bruit, mais en soi elle a de la grandeur.

Jamais en France je n'ai été à la moindre cérémonie avec tant de facilité. A dire le vrai, je fus étonnée de voir en ce lieu, et dans une si célèbre journée, une si grande solitude. Nous nous mîmes dans le chœur, à côté des degrés du grand autel, d'où nous voyions la

[1] J'étois avec mesdames Colbert et de Lyonne. (*Note de l'auteur.*)

[2] « L'Église, dit Mademoiselle, avoit un grand perron avec peu de gardes à la porte. Tout est si bien réglé en Espagne, que personne ne se presse d'entrer où il ne doit pas être : ainsi ils n'ont jamais aucun embarras. » (Mém., 1660.) F. R.

courtine du Roi, c'est-à-dire le lieu où il se met pour entendre la messe, qui est comme un lit où il y a des rideaux tout autour; celui de devant ses yeux est tiré, afin qu'il puisse entendre la messe, et d'ordinaire on ne le voit point. Cette courtine étoit à main droite dans le chœur, qui étoit couvert par terre de grands tapis de Turquie. A côté de la courtine il y avoit un grand banc couvert aussi de tapis, qui étoit placé depuis le coin de la courtine jusque plus bas, et de là formoit un carré pour les grands d'Espagne.

Mademoiselle arriva un peu après nous, qui se mit parmi les autres; mais comme on savoit qu'elle y devoit venir, quelques-uns, et même des prêtres qui étoient là, attendant à faire l'office, me demandèrent où elle étoit. Ces prêtres s'occupèrent à m'entretenir. Je leur parlai espagnol : ils y répondirent, et même j'ose dire qu'ils me parlèrent en des termes un peu trop galans pour des prêtres; mais l'air corrompu du pays le veut ainsi. Au bout d'une demi-heure ou trois quarts d'heure, le roi d'Espagne arriva avec l'Infante, qu'il menoit à sa main gauche. Ils n'étoient pas suivis d'un grand nombre de personnes ni avec appareil; car le Roi d'Espagne a peu de gardes, et le bruit des tambours et des trompettes ne l'accompagne pas comme le nôtre. Ils se placèrent tous deux dans cette courtine, et l'Infante se mit à la gauche du Roi son père.

Dès le premier moment que je vis cette princesse, elle me parut belle, et le roi d'Espagne me parut avoir la physionomie d'un homme plein de bonté. Le rideau de cette courtine, du côté où nous étions, demeura ouvert, et on crut que ce fut pour favoriser Mademoiselle, que ce Roi regarda souvent. Les grands se mirent sur ce banc, qui étoit préparé pour eux. Don Louis le premier touchoit le rideau de la courtine, puis le duc

de Medina de las Torres, le marquis de Mondejar, le marquis de Liche et les autres.

La messe se commença aussitôt, qui fut dite basse, sans nulle cérémonie, par l'évêque de Pampelune. Nous remarquâmes même que les ornemens en étoient vilains. Sans compter un grand nombre de Français qui remplissoient toute l'église, nos grands seigneurs, qui avoient passé dans le haut du cœur, occupoient des degrés qui montoient au grand autel, à côté duquel étoient assis l'évêque de Fréjus et celui de Comminges, de la maison de Choiseul. Nous autres dames étions à l'autre côté de la courtine, vis-à-vis du Roi et de l'Infante, à genoux sur les tapis qui étoient à terre.

La messe étant dite, l'évêque de Pampelune, revêtu de ses habits pontificaux, s'approcha du lieu où étoit le Roi et l'Infante. Don Louis et l'évêque de Fréjus s'en approchèrent aussi; et l'Infante s'étant un peu avancée, alors on lut la procuration du Roi notre maître, et ensuite l'évêque les maria[1]. Quand il fallut qu'elle dît ce *oui*, si considérable pour tous, et si notable pour des personnes de cette naissance, elle fit une grande révérence au Roi son père, puis le prononça modestement. La seconde fois, elle le dit un peu plus haut; et, la cérémonie étant tout-à-fait achevée, elle se mit à genoux devant le Roi son père, qui, en l'embrassant tendrement, la releva ayant les larmes aux yeux : et cela nous les y fit venir aussi.

L'Infante Reine étoit petite, mais bien faite; elle nous fit admirer en elle la plus éclatante blancheur que l'on puisse avoir, et toute sa personne de même. Ses yeux bleus nous parurent beaux; ils nous char-

[1] Mademoiselle, dans ses Mémoires, donne aussi les détails de cette cérémonie. C'est, à peu de chose près, semblable au récit de madame de Motteville. F. R.

mèrent par leur douceur et leur brillant. Nous célébrâmes la beauté de sa bouche et de ses lèvres, un peu grosses et vermeilles. Le tour de son visage étoit long; mais étand rond par en bas, il nous plut; et ses joues un peu grosses, mais belles, eurent leur part de nos louanges. Ses cheveux étoient d'un blond argenté qui convenoit entièrement aux belles couleurs de son visage. A dire le vrai, avec une taille plus grande et de plus belles dents, elle méritoit d'être mise au rang des plus belles personnes de l'Europe, et je trouvai qu'elle ressembloit beaucoup au portrait que mon frère nous en avoit déjà fait. Sa gorge nous parut bien faite et assez grasse, mais son habit étoit horrible.

La coutume ni la mode ne nous fascinoit point les yeux; et pour moi, soit en France, soit ailleurs, il me semble que je discerne aisément ce qui est mal ou bien. Comme je trouvois alors les habits des Français ridicules avec les larges canons qu'ils portoient aux jambes, et que je trouvois à redire à leurs petits pourpoints qui ne leur couvroient ni le corps ni l'estomac; de même l'habit et la coiffure des femmes d'Espagne me fit de la peine à voir. Leur corps n'étoit point vêtu de rien qui fût ferme, et leur gorgette étoit ouverte par derrière. Hormis l'Infante, je ne vis de toutes celles qui la suivirent aucune femme qui ne fût noire et maigre. Leurs épaules, par conséquent, me firent mal au cœur à les voir ainsi découvertes. Leurs petites manches étoient tailladées et de mauvais air. Elles avoient peu de linge, et leurs dentelles nous parurent laides; leurs manches pendantes étoient sans grâce, et leur guard-Infante étoit une machine à demi ronde et monstrueuse, car il sembloit que c'étoient plusieurs cercles de tonneau cousus en dedans de leurs jupes, hormis que les cercles sont ronds, et que leur guard-Infante étoit aplati

un peu par devant et par derrière, et s'élargissoit par les côtés. Quand elles marchoient, cette machine se haussoit et se baissoit, et faisoit enfin une fort laide figure.

Leur plus belle coiffure étoit large, avec de faux cheveux ; et leur front, trop découvert et sans frisure, n'avoit point d'agrément. Quelques autres avoient leurs cheveux noués par derrière, et leurs tresses attachées par-ci par-là avec des rubans, qui sont laids en Espagne. Encore cette manière de se coiffer, comme elle étoit plus simple et plus naturelle, étoit aussi plus agréable.

L'Infante Reine étoit coiffée en large le jour de son mariage. Son habit étoit blanc, et d'une assez laide étoffe en broderie de talc : car l'argent étoit défendu en Espagne. Elle avoit des pierreries enchâssées dans beaucoup d'or. Ses beaux cheveux étoient cachés sous une manière de bonnet blanc autour de sa tête, qui étoit plus propre à la défigurer qu'à lui donner de l'ornement; mais malgré son habit nous aperçûmes sa beauté : c'étoit une marque infaillible de sa grandeur.

De là nous allâmes la voir dîner, avec un désir fort empressé de la voir de près. Quand elle sortit de sa chambre pour venir dans celle où son couvert étoit mis, on nous convia de nous approcher d'elle et de lui aller baiser la main. La duchesse d'Uzès, qui étoit de notre troupe, y fut la première; puis madame de Lyonne, puis moi, selon que le hasard m'avoit fait rencontrer auprès d'elle; les autres ensuite y furent de même. Elle se mit ensuite à table, et fut servie par ses dames et par ses menins.

Comme en la saluant je lui avois parlé espagnol, elle s'arrêta à moi, et me fit l'honneur de me répondre à

toutes les questions que je lui fis. Ses propres cheveux ne se voyoient point : elle en avoit de faux qu'ils appellent *monos*, c'est-à-dire *faux cheveux*. Je lui demandai à voir les siens ; elle me les montra, et j'eus sujet d'être satisfaite de leur beauté. Quand elle fut à table, elle me commanda de m'approcher et de l'entretenir. Je passai derrière sa chaise ; et comme toutes ses dames, par respect, n'approchoient point d'elle, je lui dis que puisqu'elle étoit notre Reine, elle devoit s'accoutumer à souffrir nos importunités.

Mademoiselle, dans ce temps-là, étoit allée voir dîner le Roi d'Espagne ; elle revint alors : et s'étant appuyée sur moi, je fus leur truchement. Notre nouvelle Reine, sachant que c'étoit elle, qui ne vouloit pas être connue, lui fit quelques souris, et répondit toujours agréablement à tout ce qui se disoit de notre côté. Cette princesse étant sortie de table, elle s'approcha de Mademoiselle, et lui dit, en faisant mine de l'embrasser : *Un abrazito le quiero dar á escondida*[1]. Elle la fit entrer dans sa chambre, où il y avoit deux carreaux ; elle lui en fit donner un, et la traita de *vos*, comme étant reine, faisant toujours néanmoins semblant qu'elle ne la connoissoit pas. Elle suivit en cela l'ordre du Roi son père, qui lui manda d'en user ainsi ; car étant rentré dans sa chambre entre ce moment et celui auquel elle fit entrer cette princesse, elle avoit envoyé savoir de lui comment elle le traiteroit.

Si Mademoiselle eût pu alors se souvenir des désirs ardens qu'elle avoit eus pour la couronne de France, elle auroit dû sentir quelque amertume ; mais, son esprit n'étant pas habitué aux réflexions, et le temps, qui

[1] Mademoiselle rapporte toutes ces particularités avec la même exactitude : « Lorsqu'elle sortit de table, elle vint droit à moi et me dit : « *Il faut que j'embrasse cette inconnue.* » F. B.

efface toutes choses, ayant eu le pouvoir de changer ses sentimens, elle revint contente de Fontarabie. Pour nous, nous crûmes, ayant vu l'Infante Reine, que nous devions rendre grâces à Dieu de nous l'avoir donnée. Elle ressembloit à la Reine sa tante, mais ses couleurs étoient différentes.

La cour d'Espagne paroît déserte, au prix de cette nombreuse quantité de gens de qualité qui offusquent celle du Roi et qui la remplissent. Ce que j'en vis néanmoins, qui fut peu, me parut avoir de la magnificence. Les grands n'avoient pas des habits si brodés que les Français; mais sur leurs étoffes simples et unies ils avoient tous de belles pierreries qui les distinguoient du commun, et les faisoient paroître de bonne mine. Leurs habits avoient de la grâce, hormis que leurs chausses étoient trop étroites, comme celles des Français étoient alors difformes par leur largeur.

Après que nous eûmes vu marier la nouvelle Reine, et après que nous lui eûmes fait notre cour, Pimentel nous donna un bon dîné. D'autres furent traités par don Louis; et après que nos troupes françaises eurent été fort bien nourries, nous nous en revînmes tous à Saint-Jean-de-Luz dire à la Reine que nous avions trouvé la Reine sa nièce digne de ses désirs. Nous lui en fîmes le portrait, et notre narration augmenta l'impatience qu'elle avoit de la voir.

Le lendemain la Reine devoit aller satisfaire son désir, suivie seulement de sa dame d'honneur, selon qu'il avoit été résolu entre le Roi et elle, et le Roi son frère et la Reine sa nièce, afin de pouvoir jouir plus en repos du plaisir de se revoir encore une fois en leur vie. Monsieur seulement devoit aller avec elle, dont le rang ne les pouvoit embarrasser, et dont la personne leur étoit chère. Le Roi devoit se montrer à cheval à l'In-

fante Reine, par les fenêtres de la salle où elle seroit avec la Reine; mais son impatience changea ce premier dessein.

Le 4 juin, la Reine alla donc voir le Roi son frère et la Reine sa nièce pour la première fois; elle ne fut accompagnée que de mesdames les comtesses de Flex et de Noailles[1] : encore cette dernière eut de la peine pour en être. Les deux Rois ne se devoient voir qu'une fois en cérémonie, qui devoit être le jour qu'ils jureroient solennellement la paix; mais, ainsi que je viens de le dire, ce projet ne fut point suivi, parce que, selon la raison, le Roi voulut voir l'Infante Reine de plus près; et voici comment la chose se fit.

La Reine arriva à la conférence avant le roi d'Espagne son frère, à cause qu'il avoit été retenu à Fontarabie par la visite du duc de Créqui, qui fut de la part du Roi porter à notre jeune Reine, non les pierreries de la couronne, mais celles que le Roi lui donnoit pour son présent de noces, qui fut fort beau. Le Roi d'Espagne étant arrivé, la Reine et lui s'embrassèrent, le Roi son frère plus gravement que la Reine : car elle voulut le baiser; mais il retira sa tête de si loin que jamais elle ne put l'attraper. La Reine sa nièce se jeta à genoux devant elle, et fut long-temps à lui demander la main : ce qu'elle n'obtint pas; mais, au lieu de la main, la Reine l'embrassa aussi tendrement qu'on le peut juger par les ardens désirs de son cœur pour la jouissance de ce bien qu'elle possédoit alors.

Ensuite Monsieur s'approcha du Roi d'Espagne, et lui fit son compliment. Ce Roi lui dit qu'il étoit ravi de voir Son Altesse; et ils se firent aussi des complimens, la jeune Reine et lui. Le cardinal fut reçu du roi d'Es-

[1] Dame d'honneur et dame d'atour.

pagne avec beaucoup de louanges sur sa personne, sur l'estime qu'il en avoit toujours faite, et sur ses belles qualités; puis il conclut par lui dire que l'Europe enfin lui devoit la paix.

Don Louis apporta une chaise au Roi son maître; et madame la comtesse de Flex, dame d'honneur de la Reine, en même temps en apporta une à cette princesse. Tous deux s'assirent environ sur la ligne qui, dans la salle de la conférence, séparoit les deux royaumes. La *camarera mayor* (la dame d'honneur), du côté d'Espagne, apporta un carreau à la jeune Reine sa maîtresse. La Reine lui en fit apporter deux, et elle s'assit auprès du Roi son père. Monsieur se mit sur un siége pliant auprès de la Reine sa mère. Leur conversation fut bonne, tendre et empressée du côté de la Reine, mais trop grave du côté du Roi son frère, et à son retour elle nous parut plus contente de ses bonnes intentions sur l'amitié que de son extérieur.

Étant ensemble, ils parlèrent de la guerre; et la Reine faisant des lamentations sur sa durée, il lui dit, avec un grand hélas : *Ay, señora, es el diablo que lo a hecho* (Hélas! madame, c'est le diable qui l'a faite). Il lui dit en une autre occasion : *Ahora presto tendremos nietos* (A cette heure nous aurons bientôt des petits enfants); et la Reine lui répondit : *Que asi lo esperava; pero que le pedia licentia, para desear un hijo por el Rey, primero que una novia por el principe su sobrino* (Je l'espère ainsi; mais je vous demande la permission de souhaiter un fils pour le Roi, plutôt qu'une femme pour le prince mon neveu). Ils parlèrent enfin de toutes les choses qui peuvent venir dans l'esprit d'un frère et d'une sœur, qu'il y avoit quarante-cinq ans qu'ils ne s'étoient vus.

La Reine lui dit encore, sur le chapitre de la guerre :

Yo creo que me perdonara Vuestra Magestad de aver sido tan buena Francesa : yo lo devia al Rey mi hijo, y a la Francia (Je crois que Votre Majesté me pardonnera d'avoir été si bonne Française : je le devois au Roi mon fils et à la France). *Bien lo estimo en Vuestra Magestad*, lui répondit le roi d'Espagne; *tambien lo a hecho la Reina mi muger, que siendo Francesa, no tenia en el alma sino los intereses de mi reinos, y el deseo de contentarme* (Je vous en estime. La Reine ma femme en a fait autant; car, étant Française, elle n'avoit dans l'ame que l'intérêt de mes royaumes, et le désir de me contenter).

Ce grand Roi conta à la Reine sa sœur l'amour qu'il avoit pour la Reine sa femme; il lui dit qu'elle avoit de la beauté, qu'elle étoit bonne, et qu'il avoit un grand désir de la revoir. Il n'oublia pas aussi de célébrer les belles qualités de la défunte Reine sa première femme, fille de France[1], dont la mémoire étoit en vénération dans tous ses États.

Le cardinal Mazarin, qui s'étoit amusé à parler à don Louis, interrompant leur conversation, s'approcha de Leurs Majestés, et leur dit qu'il y avoit un inconnu qui étoit à la porte, qui demandoit qu'on lui ouvrît. La Reine, avec le consentement du Roi son frère, lui ordonna de laisser voir cet étranger. Lui et don Louis, laissant la porte demi-ouverte, donnèrent moyen au Roi de voir l'Infante Reine; mais parce qu'il falloit aussi qu'elle le vît, ils prirent soin de ne le guère cacher. Ils n'eurent pas grand'peine de trouver les moyens de le montrer à celle qui le regardoit avec des yeux tout-à-fait intéressés à sa bonne mine, parce que sa belle taille le faisoit surpasser les deux ministres de

[1] Madame Élisabeth de France. Voy. tome Ier, p. 7 et 8. F. R.

toute la tête. La Reine rougit en voyant paroître le Roi son fils, et la jeune Reine encore plus en le considérant attentivement. Le Roi d'Espagne le regarda aussi, et sourit, en disant à la Reine sa sœur qu'il avoit un *lindo hierno* (un beau gendre).

La Reine aussitôt lui dit en espagnol qu'elle souhaiteroit de demander à la Reine ce qu'il lui sembloit de cet inconnu; sur quoi le Roi son frère lui répondit *que no era tiempo de decirlo* (Il n'est pas temps de le dire). Et quand le pourra-t-elle dire? lui dit la Reine en espagnol. *Quando avra pasado aquella puerta* (Quand elle aura passé cette porte), lui répondit le Roi son frère. Monsieur dit tout bas à la jeune Reine : *Quel le parece á Vuestra Magestad de la puerta?* (Que semble-t-il à Votre Majesté de cette porte?) Elle lui répondit aussitôt d'un air spirituel et en riant : *Muy linda, y muy buena, me parece la puerta* (La porte me paroît fort belle et fort bonne).

Après que le Roi eut regardé la Reine Infante, il se retira, et alla se poster au bord de la rivière pour la voir embarquer. Il dit à M. le prince de Conti et à M. de Turenne, en sortant, que d'abord la laideur de la coiffure et de l'habit de l'Infante l'avoit surpris; mais que, l'ayant regardée avec attention, il avoit connu qu'elle avoit beaucoup de beauté, et qu'il comprenoit bien qu'il lui seroit facile de l'aimer. La foule que les grands d'Espagne firent autour du Roi pour le voir, et leur admiration sur sa personne, fut une chose extraordinaire. Ils le portoient, tant ils le pressoient; et les gardes du Roi d'Espagne, se venant mêler avec ceux du Roi, se mirent en la même posture qu'eux, et ne faisoient autre chose que de lui donner mille bénédictions. Enfin jamais entrevue de rois n'a été pareille à celle-là. Il faut souhaiter qu'elle ait de meilleures suites que

celles qui se sont faites jadis entre nos rois et les rois d'Espagne et d'Angleterre.

La jeune Reine voulut remercier la Reine sa tante des présens que le duc de Créqui lui avoit apportés ce même jour de la part du Roi[1]; mais la Reine lui répondit : *No, no, hija; en esto de presentes, no es menester hablarme á mi, que todo viene ya del Rey* (Non, non, ma fille; en ce qui est des présens, il ne m'en faut pas parler, car tout vient du Roi).

Quand la Reine et le Roi d'Espagne se voulurent séparer, chacune de ces personnes royales se trouvèrent abandonnées de leur cour : tous les Français étoient passés du côté du Roi d'Espagne et de la jeune Reine, pour les voir entrer dans leur bateau, qui étoit parfaitement beau; et tous les Espagnols étoient du côté du Roi pour le voir et pour saluer la Reine, notre digne maîtresse, dont les mains pensèrent être usées à force d'être baisées. Les grands et les petits l'embrassoient quasi avec des transports de joie inconcevables. Il y eut un comte de Pugnoenrostro, qui avoit autrefois été son menin, qui lui pensa dévorer la main. Enfin la Reine nous fit l'honneur de nous dire, à son retour, qu'elle

[1] Voici, d'après Mademoiselle, la description de la corbeille de mariage que Louis XIV envoyait à sa fiancée : « C'étoit un assez grand coffre de calembour, garni d'or, dans lequel l'on mit tout ce que l'on peut s'imaginer de bijoux d'or et de diamans : comme des montres, des heures, des gants et miroirs, boîtes à mouches, pastilles, petits flacons; de toutes sortes d'étuis à ciseaux, couteaux, cure-dents; de petits tableaux de miniature, des croix, des chapelets, des bagues, des bracelets, des crochets de toutes sortes; tout cela étoit d'un grand prix et dans un petit coffre. L'on y mit aussi des perles, des pendants d'oreille et des diamans en grand nombre dans une petite boîte; enfin tout ce que l'on avoit de plus beau, à la réserve des pierreries de la couronne, parce qu'elles ne sortent jamais du royaume, et que les Reines ne peuvent les avoir en propre. L'on croira aisément qu'il n'y eût jamais un si beau ni si magnifique présent, ni si galant. » (Mém., année 1660.) F. R.

ne croyoit pas la pouvoir tirer jamais des siennes, tant il la tenoit fortement.

Le Roi, pendant que la Reine sa mère recevoit le salut de ceux de sa nation, ayant vu embarquer l'Infante Reine, galopa le long de la rivière, suivant le bateau où elle étoit, le chapeau à la main, d'un air fort galant. Il auroit peut-être couru jusqu'à Fontarabie, sans des marais qui l'empêchèrent de passer. Le Roi d'Espagne en sortant, soit qu'en effet il ne le vit pas ou ne fît pas semblant de le voir, n'ôta point son chapeau, qu'il n'avoit point mis sur sa tête tout le temps qu'il avoit été avec la Reine; mais quand il vit le Roi galoper sur le bord de la rivière en posture d'amant, et suivi en Roi de France, le Roi d'Espagne alors se mit à la fenêtre de la chambre de son bateau, et le salua fort bas, tant qu'il put le voir.

J'ai su depuis, par l'*assaffata*[1], que la Reine amena en France, qu'elle avoit demandé à son retour à l'Infante Reine si elle avoit trouvé le Roi bien fait, et que cette jeune Reine lui avoit répondu : *Y como, que me agrada : por cierto qu'es muy lindo moço, y que ha hecho una cavalcada muy brava, y muy de galan* (Comment s'il m'agrée! certainement c'est un fort beau garçon, et qui a fait une cavalcade d'un homme fort galant). Aussi avoit-il fait cette course sans prendre garde qu'il se tenoit découvert devant un grand Roi à qui il n'avoit pas accoutumé de faire des civilités sans en recevoir de plus grandes, ou du moins de pareilles; mais en cet instant sa grandeur se cacha sous la galanterie, et l'éclat de la pourpre pour cette fois le céda aux premières étincelles de son amour.

[1] Première femme de chambre : la señora Molina. (*Note de l'auteur.*)

Nous avons su depuis, par la Reine même et par doña Maria Molina, que le roi d'Espagne, un peu avant les noces, ayant fait lire devant lui et devant les grands de sa cour le contrat de mariage du Roi notre maître et de l'Infante, il avoit dit tout haut sur l'article de la renonciation : *Esto es una pataratta; y, si faltasse el principe, de derecho mi hija a d'heredar* (Ceci est une fadaise, et si le prince mon fils manquoit, de droit ma fille doit hériter). Dieu conserve le prince d'Espagne présentement vivant ! Mais si l'Espagne le perdoit, il est à croire qu'après cette déclaration, le droit légitime, le mérite du Roi, sa puissance, ses belles qualités si célébrées par les Espagnols dans cette entrevue, et l'amour que toute cette nation porte à leur Infante, donneroit peut-être aux Français l'avantage de commander à toute l'Europe; du moins, par l'aveu du même Roi son père, il seroit juste que cela fût ainsi.

Le dimanche 6 juin, la paix fut jurée avec toute la solennité possible : les deux Rois se trouvèrent à la conférence, ayant chacun de leur côté les grands de leurs royaumes. De celui du Roi, les princesses et duchesses y étoient aussi, qui seules y entrèrent avec les domestiques. Les Rois la jurèrent sur une table[1], chacun d'eux

[1] « Les deux Rois parurent chacun devant leur table, et on leur porta des carreaux; celui du Roi lui fut donné par l'abbé de Coaslin, et celui du roi d'Espagne par le marquis de Malepique, grand-maître des cérémonies. M. le cardinal apporta l'Évangile avec une croix que l'on mit dessus; le patriarche des Indes en fit autant du côté du roi d'Espagne. M. le cardinal avoit son rochet et l'autre aussi. Les deux Rois se mirent à genoux. M. de Brienne, secrétaire d'État, prit le traité de paix; et don Fernand Vonès de Canto Carrero, qui étoit secrétaire d'État d'Espagne, en fit autant; et chacun de son côté le lut tout haut, l'un en français, l'autre en espagnol. Après que la lecture fut finie, les deux Rois mirent la main sur l'Évangile et dirent qu'ils juroient de tenir tout ce qui étoit contenu dans le traité de paix. » (Mém de Mademoiselle, 1660.)

Après cette cérémonie eut lieu la présentation des grands de chaque cour. « On remarqua, » dit Monglat, « que quand le maréchal de Tu-

mettant la main sur l'Évangile et se tenant à genoux. Après cette importante action, ils s'embrassèrent, en disant qu'ils vouloient aussi jurer une amitié éternelle.

Chaque côté de cette salle étoit meublé par les deux Rois de belles tapisseries et de brocarts. Celles d'Espagne étoient admirablement belles, et certaines choses aussi du côté du Roi étoient plus riches. Il y avoit au dehors des troupes de chaque côté des Rois, pour les saluer. Celles du roi d'Espagne étoient rangées à l'autre bord de la rivière, vis-à-vis du chemin par où venoit le Roi; et les siennes étoient le long de la rivière, par où abordoit le roi d'Espagne. Elles surpassoient en toutes choses les Espagnols, qui me parurent porter la livrée jaune et rouge : ce qui leur donnoit un peu d'éclat; mais il étoit petit en comparaison de l'or qui étoit sur le bleu des Français.

Le lendemain, le Roi et la Reine, suivis de beaucoup d'hommes et de nulles femmes que de la dame d'honneur et d'atour, s'en allèrent querir l'Infante Reine. Après que les deux Rois, les deux Reines et Monsieur eurent été long-temps ensemble, ils se séparèrent avec beaucoup de larmes. Le Roi d'Espagne et la Reine sa fille se quittèrent avec une sensible douleur, et la Reine sa sœur montra par sa tendresse qu'elle sentoit la force du sang. Le Roi et Monsieur, en embrassant le roi d'Espagne comme leur oncle, pleurèrent et s'attendrirent de voir la jeune Reine dans une extrême affliction. Elle se mit trois fois à genoux devant le Roi son père pour lui demander sa bénédiction, et ce prince pleura en la quittant.

renne salua le roi d'Espagne, et que la Reine-mère lui nomma son nom, il dit : *Me a dado mui malas noxes;* ce qui veut dire : Il m'a donné de méchantes nuits. »

Les grands d'Espagne aussi témoignèrent de grandes tendresses à leur Infante notre jeune Reine, et souvent revinrent à elle lui baiser la main et la robe : ce qu'elle reçut gravement. Enfin on la mit dans un carrosse tout en broderie d'or et d'argent, et on la mena à Saint-Jean-de-Luz avec toute la suite du jour précédent : c'est-à-dire les gardes, les chevau-légers, les gendarmes, les mousquetaires, et trois compagnies du régiment des Gardes. Toute la belle cour étoit à cheval, et tous étoient magnifiquement habillés.

La jeune Reine vint descendre chez la Reine sa tante, où les princesses l'attendoient en bonne compagnie. Elle avoit une robe de satin incarnat en broderie d'or et d'argent, et quelques pierreries à la mode de son pays, c'est-à-dire enchâssées dans beaucoup d'or. Étant arrivée, elle entra dans le cabinet de la Reine sa tante; elle y fit prêter le serment à ses principaux officiers, et particulièrement à madame la princesse palatine, sa surintendante. Madame de Navailles, dame d'atour, étoit alors destinée à être dame d'honneur : car la maréchale de Guébriant, nommée à cette belle charge, étoit morte depuis peu. Elle ne le prêta point alors, parce que son affaire étoit encore indécise. On vouloit renvoyer la comtesse de Priego, camarera mayor [1] de l'Infante Reine; mais on ne put pas s'en défaire sitôt, et il étoit incertain si elle demeureroit pour quelque temps auprès de sa maîtresse.

La Reine, qui de ce jour-là prit le nom de Reine mère, envoya la Reine sa nièce et sa fille tout ensemble dans sa chambre pour la laisser délacer, et voulut aussi se retirer dans la sienne pour en faire autant. Comme tout le monde fut banni de cette petite maison qui con-

[1] Dame d'honneur.

tenoit en elle tant de royales personnes, et que les hommes, à la prière de la Reine, en furent chassés, jusqu'au capitaine des Gardes et aux huissiers, les Reines étant toutes deux déshabillées, le Roi alla visiter la Reine pour la prier de se coucher. Il lui dit qu'on lui serviroit son soupé dans son lit; mais elle voulut venir souper avec lui et avec la Reine sa mère. Il la lui amena donc lui seul par la main pour la voir. Elle la trouva quasi en chemise; et quand elle fut entrée, elle se jeta entre ses bras et l'embrassa tendrement, l'appelant tantôt sa tante et tantôt sa mère.

Cette digne mère, ravie de jouir de ce bonheur, après avoir baisé avec grand plaisir cette jeune princesse, lui fit donner un siége pliant, le seul qui fût alors dans sa chambre. Elle la regarda avec des yeux pleins de joie; et louant sa beauté, la fit remarquer au Roi, qui par lui-même en étoit sans doute infiniment satisfait. La jeune Reine, voyant le Roi debout auprès d'elle, lui voulut faire place sur son même siége, d'une manière tendre et pourtant un peu embarrassée; mais lui, par un sentiment qui pouvoit passer pour une galanterie, ne le prit pas, et demeura debout auprès d'elle. L'Infante Reine étoit aimable ainsi à demi déshabillée; car le guard-Infante étoit une chose si monstrueuse, que quand les femmes espagnoles ne l'avoient point, elles étoient beaucoup mieux.

Les deux Reines demeurèrent seules avec le Roi. Monsieur y étoit aussi, et nuls autres témoins que quelques femmes de chambre et moi. Ils soupèrent ensuite dans la même familiarité que s'ils eussent été toute leur vie ensemble. La Reine mère étoit bien tendre pour la Reine : et cette princesse, qui la regardoit comme sa mère, lui baisa les mains plusieurs fois. Après le soupé, le Roi ramena la Reine dans sa chambre. Elle fut suivie

seulement de la comtesse de Priego, camarera mayor, qui veut dire en France dame d'honneur.

Le roi d'Espagne, de son côté, étoit demeuré abattu de tristesse de la séparation de la Reine sa fille. Étant retourné à Fontarabie, il se jeta sur son lit, et dit à ceux qui étoient auprès de lui : *Yo vengo muerto, porque de ver llorar a mi hija, eso alla lo devia : mi hermana tambien : pero quando ho visto estos dos muchachos, pendientes de mi cuello, llorar como niños, me he de tal suerte enternecido, que no puedo mas* (Je reviens à demi mort; car de voir pleurer ma fille, elle le devoit, et ma sœur aussi; mais d'avoir vu ces deux garçons pendans à mon col pleurer comme des enfans, je me suis de telle manière attendri que je n'en puis plus).

Ainsi finit cette journée si célèbre, dont la satisfaction fut égale de part et d'autre, et confirmée par l'aveu que la Reine fit à la Reine sa tante, en lui disant qu'elle n'avoit jamais eu d'inclination pour l'Empereur, et conclut par demander au Roi un courrier pour écrire au Roi son père. Elle ne ferma point sa lettre après l'avoir écrite qu'elle ne l'eût envoyée au Roi, le priant de la lire. Elle lui fit connoître par cette première action combien elle étoit disposée à bien vivre avec lui, et à lui rendre au-delà même de ce qu'il auroit pu souhaiter. Mais, comme tous les biens ici-bas sont mêlés de quelques maux, après que la Reine fut couchée, j'ai su depuis qu'elle ne dormit point toute la nuit, et que par plusieurs fois, en soupirant, elle dit à sa première femme de chambre qui couchoit auprès d'elle : *Ay, Molina, mi padre!* (Hélas! Molina, mon père!) Elle pleura ce père qui l'aimoit si tendrement, et que, selon toutes les apparences, elle ne devoit jamais revoir; mais enfin la présence du Roi fut pour elle un charme assez grand pour lui adoucir cette amertume.

Le lendemain elle se reposa. Le Roi l'alla voir le matin, et fut quelque temps avec elle; puis ils allèrent à la messe aux Récollets. On fit voir à la Reine ses habits, son linge, ses toilettes et les choses nécessaires à la noce, qui avoient été mises en réserve en ce lieu; puis Leurs Majestés vinrent dîner ensemble. Après le repas, la Reine mère alla voir le cardinal qui étoit malade, et la Reine alla à la Comédie. Le soir on lui essaya ses habits à la française, et on lui mit pour la première fois un corps de jupe que la duchesse de Navailles, nommée ce même jour pour dame d'honneur, lui alla vêtir. Elle en fut d'abord incommodée, mais elle le souffrit avec douceur et patience. Le Roi ce soir fut avec elle dans sa chambre assez long-temps; et quoiqu'il eût fait semblant jusque-là d'ignorer la langue espagnole, il se trouva que ce jour-là il la savoit parfaitement bien. La Reine se coucha de bonne heure pour se préparer à la journée du lendemain, en laquelle se devoit faire la dernière cérémonie de leur mariage.

CHAPITRE LIV

(1660). — Cérémonie du mariage du Roi. — Portrait des deux Reines. — Joies des deux époux et de la Reine mère. — Départ de la cour. — Le roi d'Angleterre à Londres. — Entrée de Louis XIV à Bordeaux. — Il visite Orléans. — Son séjour à Fontainebleau. — Son arrivée à Vincennes. — État maladif de Mazarin. — Entrée solennelle du Roi et de la Reine à Paris. — Monsieur fiancé à Henriette d'Angleterre. — La reine d'Angleterre songe à marier son fils avec Hortense Mancini. — Le cardinal refuse honorablement une de ses nièces au duc de Savoie. — (1661). Il tombe gravement malade. — Son avarice. — Colbert son intendant. — Lésineries du ministre vis-à-vis les deux Reines. — Sa passion pour le jeu. — Retour en France de la reine d'Angleterre. — Louis XIV et Anne d'Autriche visitent le cardinal. — Établissements de ses nièces Marie et Hortense. — Il reçoit le viatique. — Grossesse de la Reine. — Legs et testament de Mazarin. — Sa piété. — Ses adieux au Roi et à la Reine mère. — Présents qu'il fait. — Ses adieux aux siens. — Jugement d'Anne d'Autriche sur lui. — Ses derniers moments — (9 mars) Sa mort. — Le Roi revient au Louvre. — Marie-Thérèse jalouse de la comtesse de Soissons. — Conseils politiques de Mazarin. — Le Roi déclare son intention de gouverner lui-même. — Épigrammes sur le cardinal. — Deuil de la cour. — Immenses richesses de Mazarin. — Il est vite oublié de ses nièces.

La Reine s'éveilla du matin [le 9 juin], et la duchesse de Navailles, qui eut l'honneur de l'habiller, fit en ce jour et quelque temps de suite les charges de dame d'honneur et dame d'atour tout ensemble. Elle fut assez embarrassée à lui faire tenir sa couronne fermée sur la tête, parce qu'elle étoit coiffée en cheveux. Ils étoient sans nul agencement que d'être renoués à la mode d'Espagne avec des rubans par le bout, et rattachés ainsi à ceux qui joignent la tête. C'étoit une manière de coiffure qui étoit, comme je l'ai déjà dit,

différente de celle qu'elle avoit le jour de ses noces à Fontarabie, mais qui étoit assez galante.

Elle s'habilla de son habit royal, parsemé de petites fleurs de lis d'or : c'est un bel habit. Outre l'honneur qui se trouve à le porter, il sied assurément mieux que nul autre. C'étoit un corps de jupe et des manches, avec une jupe de même, semés de petites fleurs de lis d'or; puis il y avoit le manteau royal, que l'on attacha au haut du corps de jupe comme une mante. Il traîne jusqu'à terre, avec une queue fort longue dont le bout est taillé en rond.

Le Roi avoit un habit noir, et nulles pierreries. Ils furent ensemble à l'église par une galerie découverte, un peu plus haute que la rue qu'on avoit faite pour y aller depuis la maison de la Reine mère, où la Reine logea les deux premiers jours qu'elle fut en France. La Reine se mit auprès du Roi sous un haut dais de velours violet parsemé de fleurs de lis d'or, et l'estrade étoit de même, c'est-à-dire le tapis, les chaises et les carreaux : le tout couvert de fleurs de lis d'or.

D'abord l'évêque, avant de commencer la messe, apporta au Roi l'anneau que le Roi donna à la Reine, et la monnoie accoutumée, sur un bassin de vermeil doré. Je ne sais s'il lui dit quelques mots. Quand le Roi alla à l'offrande, il fut accompagné du grand-maître des cérémonies de Rhodes, de ses capitaines des gardes, de Vardes qui commandoit sa garde suisse, et de d'Humières qui commandoit les gardes appelés becs de corbin; et Monsieur, frère du Roi, porta son offrande. Quand la Reine y alla, Monsieur, qui étoit assis auprès du Roi sur un siége pliant, passa du côté de la Reine et lui donna la main. Mademoiselle, fille aînée du feu duc d'Orléans et fille unique de sa première femme, portoit l'offrande de la Reine; et mesdemoiselles d'A-

lençon et de Valois, ses sœurs, portoient la queue de la Reine avec mademoiselle de Carignan, princesse du sang. Mancini, neveu du cardinal, et destiné à de grandes dignités, porta la queue de Mademoiselle; et celles de mesdemoiselles ses sœurs et de madame de Carignan le furent par des personnes de qualité, mais qui n'avoient point de titres.

Quand le Roi et la Reine furent mis sous le drap ou poêle, ce fut la même chose; et quand il fallut leur faire baiser la paix, ce fut le cardinal Mazarin qui le fit, et qui alla aussi la porter à la Reine mère, sa véritable maîtresse et bienfaitrice. Elle étoit à main droite du Roi, sur une haute estrade séparée de celle du Roi, couverte de velours noir, et sous un dais de même étoffe, environnée de ses premiers officiers et grands de sa maison. Madame la comtesse de Flex, sa dame d'honneur, qui prétendoit être princesse, lui portoit la queue.

Dans le visage de cette grande Reine on pouvoit facilement connoître la joie intérieure de son ame; ce qui la rendoit si belle qu'à cinquante-neuf ans elle auroit quasi pu disputer de beauté avec la Reine sa nièce, qui dans le vrai n'avoit pas une beauté si parfaite que celle que la Reine sa tante avoit eue à son âge. La Reine mère avoit les traits du visage plus beaux, elle étoit plus grande, elle avoit une plus grande mine, beaucoup plus de majesté, et le visage d'une plus belle forme : elle la surpassoit encore en la beauté admirable de ses mains et de ses bras; mais la Reine avoit le teint plus beau et de belles couleurs qui l'embellissoient : elle ressembloit à la Reine mère, comme je l'ai déjà dit, de la rencontre de l'air, et un peu du tour du visage. Cette heureuse mère, au retour de la cérémonie, nous fit l'honneur de nous dire, à la comtesse de Flex et à moi, qu'il lui étoit venu en pensée, voyant aller la

Reine à l'offrande avec son habit royal et sa couronne, que cette seule tête au monde étoit digne de cette couronne.

Le Roi, les deux Reines et Monsieur dînèrent ensemble. La Reine, au sortir de la messe, s'étoit couchée pour se reposer; puis elle se releva, et s'habilla d'un habit de toile d'argent blanche à la française; et sa beauté avec cet habit parut avoir un nouvel éclat. Elle monta chez la Reine sa tante : elles furent quelque temps en particulier dans sa petite chambre, n'y ayant que la comtesse de Flex, la duchesse de Navailles, madame de Noailles, la comtesse de Priego, Espagnole, et moi. Les Reines ensuite sortirent de ce lieu, et se montrèrent un peu au public. Elles s'amusèrent à regarder le Roi, qui prit plaisir à jeter lui-même au peuple de la monnoie que l'on avoit faite pour le gratifier selon la coutume. Quelque temps après ils se retirèrent dans la petite chambre de la Reine mère, le Roi, les deux Reines, Monsieur et le cardinal Mazarin. Ils s'assirent dans la ruelle du lit, et y demeurèrent à causer de choses indifférentes.

Quand il fut nuit, l'Infante Reine quitta la maison de la Reine mère et alla chez le Roi, conduite par lui, par la Reine leur mère et par Monsieur. Ces royales personnes ne furent suivies que de la comtesse de Flex, de la duchesse de Navailles, de la comtesse de Noailles et de la comtesse de Priego. Je ne sais qui se trouva chez le Roi, car je n'y étois pas. Leurs Majestés et Monsieur soupèrent en public, sans plus de cérémonie qu'à l'ordinaire, et le Roi aussitôt demanda à se coucher. La Reine dit à la Reine sa tante, avec les larmes aux yeux : *Es muy temprano* (Il est trop tôt), qui fut depuis qu'elle étoit arrivée le seul moment de chagrin qu'on lui vit, et que sa modestie la força de sentir; mais enfin, comme

on lui eut dit que le Roi étoit déshabillé, elle s'assit à la ruelle de son lit sur deux carreaux pour en faire autant, sans se mettre à sa toilette. Elle voulut complaire au Roi en ce qui même pouvoit choquer en quelque façon cette pudeur qui l'avoit d'abord obligée de chasser de sa chambre tous les hommes jusqu'au moindre de ses officiers. Elle se déshabilla sans faire nulle façon; et comme on lui eut dit que le Roi l'attendoit, elle prononça ces mêmes paroles : *Presto, presto, quel Rey m'espera* (Vite, vite, le Roi m'attend). Après une obéissance si ponctuelle, qu'on pouvoit déjà soupçonner être mêlée de passion, tous deux se couchèrent, avec la bénédiction de la Reine leur mère commune.

Cette princesse devint en ce jour-là belle-mère de la Reine; mais une aussi bonne tante pouvoit bien être appelée mère en tout temps, et la Reine en effet ne lui donna plus d'autre nom. Il sembla que Dieu avoit répandu ses grâces sur ce mariage : car le Roi témoigna depuis une grande tendresse pour la Reine, et elle pour lui. Il la pria de consentir qu'il pût renvoyer la comtesse de Priego, et lui représenta que ce seroit contre la coutume de retenir dans cette première place une étrangère. Elle lui répondit qu'elle n'avoit point de volonté que la sienne, et lui dit qu'elle avoit quitté le Roi son père qu'elle aimoit tendrement, son pays, et tout ce qui lui avoit été offert, pour se donner entièrement à lui; qu'elle l'avoit fait de bon cœur; mais qu'aussi elle le supplioit de lui accorder en récompense cette grâce qu'elle pût être toujours avec lui, et que jamais il ne lui proposât de le quitter, puisque ce seroit pour elle le plus grand déplaisir qu'elle pourroit recevoir. Le Roi accorda si volontiers à la Reine sa demande, qu'il commanda aussitôt au grand maréchal des logis de ne les séparer jamais, la Reine et lui, ni pendant le voyage,

quelque petite que fût la maison où ils se trouveroient logés.

La Reine mère, qui connoissoit le Roi son fils un peu froid et grave, nous avoua qu'elle avoit eu une grande peur que cette indifférence qu'elle avoit imaginée en l'ame du Roi ne fût nuisible à cette nièce qu'elle avoit si ardemment désiré de lui faire épouser. Mais après qu'elle l'eût vu agir avec elle comme il fit dans les premiers jours qu'elle fut en France, elle perdit heureusement cette crainte : car elle le vit alors aussi sensible à l'amitié, à l'égard de la Reine, qu'elle l'auroit pu désirer. Elle n'avoit à demander à Dieu que la durée de ce bonheur : il falloit l'espérer; mais, par les fâcheuses expériences qu'un chacun doit avoir de l'instabilité du bonheur des hommes, elle avoit toujours sujet d'appréhender ce qui arrive souvent dans la vie.

Aussitôt après les noces, elle nous fit l'honneur de nous dire, à la comtesse de Flex et à moi, parlant de la satisfaction et du contentement du Roi, qu'il l'avoit remerciée de lui avoir ôté du cœur mademoiselle de Mancini, qu'il lui avoua n'estimer guère du côté du bon sens et de la raison, pour lui donner l'Infante, qui vraisemblablement alloit le rendre heureux, tant par sa beauté que par sa vertu, sa complaisance, et l'affection qu'elle lui témoignoit.

Quand la comtesse de Priego s'en alla, le cardinal lui donna une boîte de portrait de diamant, où étoit le portrait du Roi. La Reine le regardant, lui dit : *Podreis decir en España que le parece : pero qu'es mejor* (Vous pourrez dire en Espagne qu'il lui ressemble, mais qu'il est plus beau). La Reine mère envoya au Roi son frère une horloge sonnante à mettre sur sa table, toute couverte de diamans assez gros, pour rendre ce présent digne de celle qui le donnoit et de celui qui le reçut; mais

il ne fut payé qu'avec des gants d'Espagne, qui même n'étoient pas bons. La Reine mère en fut honteuse. Elle nous l'avoua; et, sans se soucier du don, elle auroit souhaité, pour la gloire de sa nation, que ce prince eût été plus magnifique.

Après que la comtesse espagnole, trois dames du palais que la Reine avoit amenées, et plusieurs autres femmes que l'on renvoya, furent parties, on ne pensa plus qu'à regagner Paris, et la cour partit de Saint-Jean-de-Luz, pour reprendre le chemin de Bordeaux le 15 de juin.

La Reine nous conta depuis, elle-même, ce qu'elle avoit senti pour le Roi dès son enfance, et ce qu'elle avoit trouvé, étant en Espagne, de l'ambassade du maréchal de Gramont. Elle nous fit l'honneur de nous dire un soir, à madame de Navailles et à moi, qu'elle avoit toujours regardé le Roi comme devant être son mari; et, parlant de l'amour qu'elle avoit pour la France, elle nous dit aussi qu'en voyant arriver les Français à Madrid, cette quantité de plumes et de rubans de toutes couleurs, avec toutes ces belles broderies d'or et d'argent, lui avoient paru comme un parterre de fleurs fort agréable à voir; que la Reine sa belle-mère et elle avoient été les voir passer, quand ils arrivèrent, par des fenêtres du palais qui donnoient sur la rue; et que ce jardin courant la poste leur avoit paru fort beau.

Cette princesse, nous donnant et sa personne et la paix, nous donnoit beaucoup de biens ensemble; mais elle en recevoit encore davantage. Le Roi seul, par son mérite, par sa grandeur et sa personne, devoit contenter ses désirs. Aussi cette princesse, estimant son bonheur, nous dit souvent qu'elle avoit toujours souhaité d'être notre Reine, et que non-seulement elle avoit aimé le Roi, mais qu'elle avoit même aimé jusqu'à ses por-

traits; que la Reine sa mère, fille de France, lui avoit souvent dit que pour être heureuse il falloit être reine de France, et qu'elle vouloit la voir porter cette couronne ou porter un voile; car, du vivant de la reine d'Espagne sa mère, elle avoit un frère qui étoit grand, et par conséquent elle n'aspiroit pas, comme elle a pu faire depuis, d'être héritière du royaume. Dans l'amitié qu'elle eut pour le Roi, on la vit bien vite

> **Los terminos pasar todos de un golpe**
> **Y en partiendo llegar al postrer punto**[1].

Il ne faut pas s'en étonner; la cause de sa passion étoit belle : et l'innocence donnant à cette princesse le pouvoir de la laisser voir telle qu'elle la sentoit, elle prenoit autant de plaisir à la publier qu'il lui étoit agréable d'avoir, par l'amour réciproque que le Roi avoit alors pour elle, un juste sujet de se glorifier de son excès. Quelques jours après son mariage, elle nous fit l'honneur de nous dire aussi, à madame de Navailles et à moi, qu'elle avoit été sensiblement affligée quand on lui avoit appris en Espagne la maladie que le Roi eut à Calais; mais qu'elle croyoit toujours que l'animosité qui étoit entre les deux nations augmentoit le bruit de son mal; qu'elle avoit espéré que cette maladie et le bruit même de sa mort, qui parvint jusqu'à elle, ne seroit pas vrai; et qu'elle fut ravie quand on l'assura de sa guérison.

En ce même temps, le roi d'Angleterre arriva dans ses États. En descendant à terre, ce jeune roi, qui avoit du mérite et que l'expérience de ses longues souffran-

[1] Passer les bornes tout d'un coup, et en partant arriver au but.

ces avoit rendu honnête homme, reçut Monck, qui l'avoit dignement servi, avec de grandes marques de son ressentiment. Il le fit chevalier dans le même instant; il l'embrassa : le duc d'Yorck son second frère lui mit la jarretière, et le duc de Glocester l'épée. Peu de jours après, ce prince fit son entrée à Londres, où il fut reçu avec les transports de joie que la tyrannie passée et un véritable repentir devoit inspirer à ses peuples, qui retrouvoient en lui un roi légitime, aimable, et qui leur parut rempli de bonnes qualités.

La cour marchoit jour et nuit pour aller à Bordeaux, et de là gagner Paris. Il n'y eut rien de considérable dans cette marche, sinon qu'à Rochefort nous eûmes un grand tremblement de terre[1], dont les aventures ne servirent seulement qu'à divertir le public. On arriva dans cette grande ville le 23 juin, veille de Saint-Jean; et cette journée est remarquable. Le Roi, les Reines et M. le cardinal Mazarin, les princesses et duchesses, et toutes les personnes de qualité et d'un mérite connu, se mirent à Langon dans une barque, et toute la cour dans d'autres bateaux couverts.

Après avoir marché deux lieues, les jurats de Bordeaux amenèrent au Roi un beau et grand bateau où le Roi, les Reines, M. le cardinal, les princesses et toutes les personnes de qualité se mirent. Il étoit magnifiquement doublé par dedans de velours cramoisi avec des passemens d'or : il y avoit une table couverte d'un tapis de même couleur, et aussi une chaise de velours noir avec des passemens d'argent, pour la Reine mère. Le haut bout du bateau étoit fermé d'une balustrade comme un cabinet élevé d'un petit degré, où se mirent

[1] Mademoiselle raconte très-gaiement la peur que causa ce tremblement de terre, qu'elle dit avoir eu lieu pendant que la cour étoit à Saint-Justin en Armagnac. (Mém., troisième partie, 1660.) F. R.

Leurs Majestés. Il étoit tout doré, enrichi d'emblèmes, chiffres, peintures et devises. Ce bateau étoit couvert par le bout d'en bas de tapis, et bordé tout autour de bancs couverts de velours cramoisi, avec des crépines d'argent, qui servirent de siéges à toutes les dames qui s'y trouvèrent. Il y avoit une balustrade dorée qui régnoit tout autour, et qui formoit une galerie au dehors tapissée par en bas, et enrichie de semblables devises latines.

La chambre qui contenoit tout le bateau étoit grande : il y avoit plusieurs grandes croisées, et le haut étoit un dôme fort élevé et doublé de damas cramoisi, avec des passemens d'or et d'argent. Il étoit tiré par quatre grands bateaux plats en forme de galères, qui étoient azurés et semés de couronnes d'or avec des chiffres; et les bateliers qui les menoient étoient habillés de taffetas bleu, avec du passement d'or et d'argent. Plusieurs autres suivoient celui-là; et plusieurs personnes de Bordeaux vinrent dans d'autres pour voir passer le Roi.

Il fut salué, à son arrivée, de plusieurs coups de canon et des cris publics du peuple, dont le quai étoit entièrement rempli. Il sembloit que c'étoit un amphithéâtre fait à plaisir, à cause que le quai est un peu en descendant vers la rivière. Les violons suivoient le bateau du Roi; le son des trompettes et le bruit des canons se mêlèrent à la musique. Le Roi et les Reines y prirent plaisir; et le bel effet que faisoient tant de choses ensemble auroit, à mon gré, rendu cette entrée belle et agréable, si le chaud, qui fut excessif ce jour-là, eût permis d'en jouir plus commodément. Le Roi joua pendant le chemin, et l'abbé de Gorde perdit en une heure cinquante mille écus.

On fut trois jours dans cette ville; puis, le diman-

che 27, on vint dans le même bateau coucher à Blaye[1]. La cour marcha ensuite jusqu'à Poitiers, qui est une laide et grande ville; et de Poitiers on alla à Richelieu, dont le nom célèbre répond à la beauté du lieu. De là, on vint à Amboise, puis à Blois et à Chambord, où l'on séjourna un jour. De Chambord, on vint coucher à Orléans. L'entrée en fut belle; toutes les rues étoient tapissées, et le peuple témoigna une grande joie de revoir le Roi. Leur révolte passée les devoit faire trembler à la vue de leur véritable maître; mais leur repentir et leurs supplications attirèrent sur eux les effets de sa royale bonté, par l'oubli de leur faute; et comme il venoit de donner la paix à toute l'Europe, il ne voulut pas laisser à cette belle ville aucune marque de son indignation. Enfin on arriva à Fontainebleau le 13 de juillet.

La cour ayant été sept ou huit jours à Fontainebleau[2], la Reine mère vint à Paris, et le cardinal aussi. Le Roi et la Reine demeurèrent à Vincennes pendant qu'on préparoit leur entrée. Le cardinal, dont la santé étoit alors mauvaise, eut les gouttes : elles rentrèrent par des bains qu'on lui fit, à cause qu'il avoit aussi la gravelle. Ses gouttes rentrées lui causèrent de grandes douleurs dans les entrailles, qui lui donnèrent la fièvre et des convulsions qui firent douter de sa vie. Un jour, le Roi, qui venoit souvent à Paris, lui demandant conseil sur

[1] A Blaye, le Roi se sépara des deux Reines pour aller visiter Brouage et Oléron. Il les rejoignit le 1er juillet à Saint-Jean-d'Angely, d'où ils arrivèrent le 4 juillet à Poitiers, et le 5 à Richelieu. Le 8, ils couchèrent à Amboise, et le 9 à Chambord, qui était revenu au Roi après la mort du duc d'Orléans, dont l'apanage, faute d'héritier mâle, avait fait retour à la couronne. F. R.

[2] Le Roi était arrivé le 11 juillet à Orléans, le 12 à Pluviers, le 13 à Fontainebleau, où il ne séjourna que six jours, puisqu'il en repartit le 19 pour Vincennes. F. R.

quelque affaire, il lui dit : « Sire, vous demandez con-« seil à un homme qui n'a plus de raison, et qui extra-« vague. » Le Roi, connoissant en effet qu'il avoit des momens de rêverie, touché d'une vive douleur, s'en alla dans une petite galerie qui étoit de l'appartement du cardinal, et là il pleura cet homme qui lui avoit servi de tuteur, de gouverneur et de ministre tout ensemble. Il n'avoit pas connu tous ses défauts, et ses derniers services lui avoient fait voir sa capacité et ses bonnes intentions.

Toutes les compagnies souveraines allèrent saluer ce ministre, avec des sentimens contraires à ceux qu'ils avoient eus par le passé. Le parlement députa un président, deux conseillers de la grand'chambre, et un de chaque chambre des enquêtes, pour le remercier de la paix qu'il venoit de faire : honneur qui jusques alors n'avoit été fait à aucun ministre ni favori, et n'avoit point encore d'exemple. Cette compagnie avoit mis sa tête à prix; mais en cette occasion leurs harangues furent toutes remplies de ses louanges; et sans avoir honte de leur injustice passée ou de leur légèreté présente, ils témoignèrent avoir pour lui une vénération extrême.

Le cardinal dut être sans doute sensible à cette gloire, et véritablement elle fut grande; mais, pour la mitiger, Dieu le mettoit en état, par les approches de la mort, d'éprouver en lui-même que les biens de la vie ne sont jamais purs. Il leur répondit à tous selon ce qu'il devoit sentir, et leur parla éloquemment. Peu de jours après il se porta mieux, et son amendement fit espérer que son mal ne seroit rien.

Au commencement de septembre[1] se fit à Paris

[1] Monglat dit que cette entrée eut lieu le 26 août « Le 26 d'août, jour destiné pour son entrée dans Paris, il (le Roi) partit de Vincennes

l'entrée du Roi et de la Reine, qui, en attendant cette célèbre journée, étoient toujours demeurés à Vincennes. J'en parlerai peu, renvoyant ce détail à ceux qui voudront en instruire le public. Ce fut en effet une belle chose, et agréable à voir. La Reine étoit dans un char triomphant, plus beau que celui que l'on donne faussement au soleil; et ses chevaux auroient emporté le prix de la beauté sur ceux de ce dieu de la Fable. Cette princesse étoit habillée d'une robe noire, en broderie d'or et d'argent, avec quantité de pierreries d'une valeur inestimable. La couleur de ses cheveux argentés, et le blanc et l'incarnat de son teint, qui convenoit au bleu de ses yeux, lui donna un éclat infini, et sa beauté parut extraordinairement. Les peuples furent ravis de la voir, et, transportés de leur joie et de leur amour, lui donnèrent mille et mille bénédictions.

Le Roi étoit tel que les poëtes nous représentent ces hommes qu'ils ont divinisés. Son habit étoit en broderie d'or et d'argent, aussi beau qu'il le devoit être, vu la dignité de celui qui le portoit. Il étoit monté sur un cheval propre à le montrer à ses sujets, et suivi d'un grand nombre de princes, et des plus grands seigneurs

avec la Reine; et ils se mirent tous deux dans un trône au bout du faubourg Saint-Antoine, où ils reçurent les harangues de tous les corps de la ville, qui se mirent en marche chacun dans leur rang. La noblesse de la cour y étoit, superbement couverte, entourée de quantité de livrées. Le Roi étoit à cheval, et la Reine dans un char de triomphe découvert, fort magnifique, tiré par six beaux chevaux isabelle; le comte de Fuensaldagne étoit à cheval à côté de son char, un peu en arrière, avec une fort belle suite. La Reine mère et celle d'Angleterre étoient sur un balcon dans la rue Saint-Antoine (à l'hôtel de Beauvais), pour voir cette pompeuse entrée. Leurs Majestés, ayant passé sous quantité d'arcs de triomphe faits exprès, furent descendre à Notre-Dame, où le *Te Deum* fut chanté, et de là ils furent au Louvre, où ils se retirèrent pour se délasser d'une si grande fatigue. » (Mém. de Monglat, Paix générale, 1660.) F. R.

de son royaume. La grandeur qu'il faisoit voir en sa personne le fit admirer de tous, et la paix qu'il venoit de donner à la France, avec cette belle princesse qu'il leur donnoit pour reine, renouvela dans les cœurs de ses peuples leur zèle et leur fidélité; et tous ceux qui en ce jour purent le regarder s'estimèrent heureux de l'avoir pour leur Roi et leur maître. La Reine mère vit passer le Roi et la Reine par un balcon de la rue Saint-Antoine, et sa joie se peut aisément deviner par toutes les choses que j'ai écrites. La reine d'Angleterre et la princesse sa fille étoient avec elle.

La Reine mère, après avoir marié le Roi à celle que son cœur avoit toujours désirée, voulut penser à Monsieur, et comme une bonne mère lui choisir ce qui lui paroissoit alors de meilleur et de plus précieux dans l'Europe. Ce fut la princesse d'Angleterre, qu'elle avoit tendrement aimée, et qu'elle auroit voulu faire Reine, au défaut de l'Infante sa nièce. Elle fit donc résoudre le Roi à ce mariage; et pour l'engager à sa conclusion, elle alla demander cette jeune princesse à la reine d'Angleterre sa mère. Elle l'obtint facilement, car Monsieur étoit digne d'être reçu avec joie des plus grandes princesses de la terre. Celle qu'il alloit épouser lui avoit même cette obligation d'avoir été en tout temps également souhaitée de lui : si bien que ses désirs étoient plutôt fondés sur sa propre dignité, que sur le rétablissement du roi d'Angleterre son frère.

Le duc d'Yorck [1], second frère de cette princesse, ne prit pas un si bon parti pour lui : car vers ce même temps il se maria à une simple demoiselle, fille du chancelier d'Angleterre [2], qui servoit la princesse royale

[1] Depuis Jacques II.
[2] Le comte de Clarendon.

son autre sœur, veuve du prince d'Orange. La reine d'Angleterre leur mère venoit de perdre il y avoit peu le duc de Glocester son troisième fils, qui par la réputation qu'il avoit déjà acquise, paroissoit devoir être un grand prince : et l'affliction de cette princesse fut sensiblement redoublée par la faute que fit le duc d'Yorck en prenant une alliance si basse, qui ne lui convenoit pas.

La reine de la Grande-Bretagne, après avoir accordé la princesse sa fille à Monsieur, peu de jours avant la fête de tous les saints, partit pour aller en Angleterre faire une visite au Roi son fils, et prendre ses mesures avec lui pour leurs affaires communes. Son dessein étoit de lui proposer le mariage d'Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, sans qu'il y eût d'autre fondement à cette pensée que la complaisance que voulurent avoir pour le cardinal Mazarin milord Germain et milord Montaigu. Ils alléguoient pour raison que, dans ce nouveau rétablissement du roi d'Angleterre, ses peuples étoient mal affermis; que le parlement d'Angleterre paroissoit avoir encore des factions, et qu'il y avoit une armée sur pied qui n'étoit pas entièrement soumise à ses volontés. Il leur sembla qu'une somme d'argent considérable lui devoit être nécessaire pour payer ses troupes, les congédier, et acheter ce qui restoit de factieux dans son royaume.

La reine d'Angleterre, arrivant à Londres, trouva toutes choses si bien disposées, les armées si obéissantes, et le parlement si soumis, que la proposition du mariage d'Hortense ne put alors trouver d'agrément dans le cœur du Roi son fils[1]. La nécessité de

[1] Mademoiselle prétend, dans ses Mémoires, que madame de Motteville fut chargée à ce moment, de la part de la reine d'Angleterre, de lui proposer le roi d'Angleterre pour mari; qu'elle ne prit pas la chose

cinq millions promis par le cardinal à l'heure qu'on les voudroit ne le pressoit plus de les recevoir ni de les demander. C'est pourquoi le parti qu'on lui offroit ne lui plut pas : son armée se sépara d'elle-même par la seule puissance de sa volonté, et le parlement fit aussi ce qu'il désira.

Le cardinal fut sans doute affligé de ce changement; mais on peut dire à sa gloire qu'il avoit apparemment si peu recherché cet honneur, et avoit fait tant d'ostentation de son indifférence sur cet article, et sur la violence que ces seigneurs anglais lui faisoient, que l'envie, la haine, ni l'esprit de raillerie, ne purent trouver là-dessus de matière suffisante pour lui faire un reproche.

Sa sagesse et sa modération parurent encore en une autre occasion presque aussi avantageuse pour lui; car, le duc de Savoie lui ayant fait offrir d'épouser une de ses nièces pourvu qu'il voulût lui faire rendre Pignerol, ce ministre le refusa, et dit au duc de Navailles, à ce que la duchesse sa femme m'a conté, qu'il ne vouloit établir ses nièces que pour augmenter sa gloire; et que, faisant cette trahison au Roi par la seule considération de ses intérêts, il n'en mériteroit que la honte.

Le chancelier d'Angleterre, qui ne ressembloit pas au cardinal Mazarin, fit demander à la reine d'Angleterre la permission de se présenter devant elle pour lui faire la révérence. Cette Reine lui manda qu'elle le vouloit bien, pouvu qu'il ne lui parlât point de sa fille; mais le Roi son fils, qui étoit engagé à soutenir ce mariage par l'affection qu'il avoit pour le chancelier, sut si fortement presser la Reine sa mère, qu'enfin

très au sérieux et qu'elle refusa, au grand mécontentement de madame de Motteville. (Voy. Mém. de Mademoiselle, troisième partie, 1660.) F. R.

vaincue par la force qu'il lui fit et par le conseil de divers seigneurs, du comte de Saint-Alban et de l'abbé de Montaigu, elle consentit au mariage.

Elle pardonna à son fils, et reçut pour sa belle-fille la duchesse d'Yorck. Les lords trouvèrent qu'elle le devoit faire, tant pour faire ses affaires et s'établir un revenu considérable que le Roi son fils lui donnoit en son pays, que pour s'établir eux-mêmes, particulièrement le comte de Saint-Alban, ministre de cette princesse. Il se fit ami du chancelier, après avoir tenu bon quelque temps, et fait en apparence le personnage d'honnête homme, qui étoit de ne se rendre que difficilement. Milord Montaigu n'avoit pas de désirs pour la fortune, qu'il pouvoit faire en Angleterre : ses attachemens étoient en France, par l'amitié que la Reine mère avoit pour lui; et de plus on peut dire de lui qu'en toutes choses, en tous pays, la véritable piété faisoit qu'il étoit désintéressé.

[1661] Alors le cardinal retomba malade d'un mal languissant; il parut que l'humeur des gouttes étoit remontée des jambes à l'estomac[1], et renfermée au dedans : ce qui lui causa des étouffemens qui passèrent long-temps pour vapeurs. Les médecins le purgèrent souvent; et comme il amendoit toujours par la purgation, on connut par là, malgré leur dissimulation, que c'étoit humeur, et que cette humeur venoit d'une mauvaise source. L'état où il étoit alors ne l'empêchoit pas de penser à ses trésors; et dans ces mêmes temps, comme il avoit des momens de relâche, on remarqua qu'il s'occupoit souvent à peser les pistoles qu'il gagnoit, pour remettre les légères le lendemain au jeu.

L'avarice du cardinal étoit telle, que la Reine n'avoit

[1] Il avait une hydropisie de poumon. F. R.

point d'argent. Toute la dépense de sa maison se faisoit par l'ordre de Colbert, créature du cardinal qui épargnoit sur toutes choses[1]. Cette jeune princesse n'avoit pas de quoi jouer : car on ne lui donnoit alors que les mille écus par mois destinés de tout temps pour les menus plaisirs des reines, et pour leurs aumônes. Mais comme le jeu étoit à la mode, et que la Reine aimoit quelquefois à jouer, cette somme n'étoit pas suffisante; car, pouvant beaucoup perdre chaque jour, il arrivoit souvent que l'argent étoit bientôt fini : de sorte qu'elle n'avoit pas de quoi faire des aumônes, ni de quoi satisfaire à ses plaisirs.

Le jour des étrennes, on avoit accoutumé de donner à la Reine mère, du temps du Roi son mari, douze mille écus; mais la Reine n'eut que dix mille livres : dont elle fut fâchée, à cause que la Reine sa mère lui avoit

[1] Le génie administratif de Colbert se montra d'abord dans la gestion de l'immense fortune de Mazarin, qui en fit son intendant et lui donna toute sa confiance. Le cardinal lui écrivait (le 16 octobre 1653) : « J'ai « cinquante ans; j'ai eu plus de nécessités que je n'en ai à cette heure, « et il n'a jamais été en mon pouvoir de mettre mes affaires en bon état. « Il faut que vous suppléiez où je manque, et que vous ne prétendiez « pas d'exiger de moi certains soins qu'il ne m'est pas possible de don- « ner à mes intérêts particuliers, que je suis en possession, il y a long- « temps, et par mon naturel et par habitude, d'oublier pour les affaires « publiques. »

Le soin que prenait Mazarin de peser, pendant les heures d'insomnies, *les pistoles qu'il gagnoit, pour remettre les légères le lendemain au jeu*, montre qu'il ne faudrait pas prendre trop à la rigueur les expressions de sa lettre à Colbert, au sujet de son indifférence pour ses *intérêts particuliers*. Mais on peut hardiment présumer que le grand ministre, qui débuta par être l'intendant de l'avare cardinal, mit au service de son premier maître ces principes d'ordre et de sévère économie à l'aide desquels il porta plus tard à un si haut degré de splendeur la fortune de la France. Sa correspondance de cette époque avec Mazarin, déposée à la Bibliothèque impériale, montre, en effet, comme dit madame de Motteville, qu'*il épargnoit sur toutes choses*. (Voy. *Journal de l'Instruction publique*, du 20 septembre 1854, article de M. Chéruel.)
F. R.

dit qu'elle avoit accoutumé d'avoir douze mille écus. Cette différence lui déplut; elle s'en plaignit à la duchesse de Navailles. Cette dame, croyant faire un service au cardinal, l'en alla avertir, le conseillant de mieux traiter sa maîtresse : elle lui dit aussi qu'elle étoit sensible, et qu'elle connoissoit le bien et le mal qu'on lui faisoit. Il lui répondit que la Reine auroit de l'argent quand il lui plairoit d'en demander, sans promettre de lui en donner.

Il parut en colère contre la Reine mère de ce qu'elle vouloit qu'on donnât à la Reine sa fille les douze mille écus dont je viens de parler, et dit avec exagération : « Hélas! si elle savoit d'où vient cet argent, et que « c'est le sang du peuple, elle n'en seroit pas si libé« rale. » Lui qui jouoit tous les jours trois ou quatre mille pistoles[1], qui avoit tout l'argent de France dans ses coffres, qui laissoit jouer à sa nièce la comtesse de Soissons chaque jour des sommes immenses, qui pilloit tout[2], et qui laissoit faire sur les peuples les plus énor-

[1] Monglat dit qu'il était inabordable et ne laissait entrer chez lui que les joueurs, « car il étoit grand brelandier. Il étoit adroit aux jeux de mains, à faire des tours de cartes et de billard, à jouer à la bauchette, où il passoit des après-dînées entières. » (Mém. de Monglat, Paix générale, 1661.) F. R.

[2] Il gagnait sur tous les marchés, sur toutes les fournitures qui intéressaient la maison du Roi ou l'État, sur les munitions, l'artillerie, les vivres, la marine, et regardait comme un vol qu'on lui faisait tout gain qui ne tombait pas dans sa bourse. Il va sans dire qu'il ne se faisait pas faute de recevoir d'énormes pots-de-vin et même d'en exiger pour les places qu'il donnait. Monglat en cite un exemple qui montre jusqu'où allait en cela le cynisme de ce ministre :

« Un peu avant sa mort, la charge de premier président de Bretagne vaqua : la Reine mère la demanda pour d'Argouges, intendant de sa maison, et le cardinal lui promit. D'Argouges étant allé chez lui pour le remercier, il lui dit qu'il étoit vrai qu'il avoit promis à la Reine cette charge pour lui; mais qu'il ne le pouvoit faire, s'il ne lui donnoit cent mille écus. Sur quoi l'autre lui répondit qu'il n'étoit pas en état de cela, et on lui repartit qu'il n'auroit donc pas la charge. D'Argouges descen-

mes voleries qui se soient jamais faites; lui, dis-je, que l'on trouva peu après sa mort avoir rempli de trésors innombrables toutes les places de sa domination et celles de ses amis, il eut la hardiesse de reprocher à sa bienfaitrice, à la mère de son Roi, à la mère de la France et des pauvres, douze mille écus qu'elle souhaita qu'il fît donner à la Reine selon que le feu Roi son mari avoit accoutumé de les lui donner à elle : en quoi on peut voir quelle étoit sa tyrannie, sa dureté et son ingratitude dans les choses où il agissoit naturellement.

La reine d'Angleterre vint alors à Portsmouth pour s'embarquer, et revenir en France par le Havre; mais son vaisseau pensa périr, et fut jeté sur le sable. La princesse d'Angleterre, accordée à Monsieur, dans ce même vaisseau fut prise de la rougeole, dont elle fut extrêmement malade. La Reine mère, qui souhaitoit ce mariage, s'inquiéta de ce qu'on ne savoit point de ses nouvelles, et Monsieur montra par son chagrin que du moins son intention étoit d'être affligé.

Cette princesse, après avoir été deux jours en péril par l'excès de sa maladie, retourna à Portsmouth pour être purgée; mais la rougeole lui sortit tout de nouveau,

dit chez la Reine, et lui rendit compte de ce qui venoit de se passer; dont se trouvant surprise, elle dit : « Ne se lassera-t-il jamais de cette « sordide avarice? sera-t-il toujours insatiable? et ne sera-t-il jamais « soûl d'or et d'argent? » Ce discours fut bientôt rapporté au cardinal par des gens de chez la Reine, qui lui étoient affidés; et Sa Majesté étant, bientôt après, montée dans sa chambre pour le voir, il la reçut en lui disant : « De quoi vous avisez-vous, madame, de venir voir un insa- « tiable, un homme plein d'une avarice sordide, et qui ne sera jamais « soûl d'or et d'argent? » La Reine se trouva fort embarrassée de ce qu'il savoit ce qu'elle avoit dit, et s'en excusa le mieux qu'elle put : mais lui ne fut point honteux de cela, et la conclusion fut qu'il lui déclara que son homme n'auroit point la charge s'il ne lui donnoit cent mille écus. D'Argouges n'en voulut point à ce prix; et la semaine d'après le cardinal mourut, et il eut la charge pour rien. » (Mém. de Monglat, Paix générale, 1661.) F. R.

et les médecins doutèrent de sa vie. La santé lui étant revenue, elle se remit sur mer avec la Reine sa mère, laquelle peu après arriva au Havre heureusement [le 3 février 1661], ayant eu en ce voyage la crainte de perdre la princesse sa fille, et la douleur d'avoir vu mourir pendant le séjour qu'elle avoit fait à Londres la princesse royale sa fille aînée, veuve du prince d'Orange.

Le dimanche 6 du mois de février, le feu prit dans la galerie du Louvre, appelée la galerie des Rois. Elle fut presque entièrement brûlée, avec un salon voisin qui ne faisoit que d'être achevé de bâtir. Le Roi fut contraint par cet accident d'aller à Saint-Germain passer quelques jours, pour laisser nettoyer le Louvre.

Le vendredi 11 février, le cardinal, étant alors à Vincennes, se sentit en mauvais état [1]. Il envoya le duc de Navailles au Roi lui mander qu'il étoit fort malade, et qu'il souhaitoit de le voir. Le Roi pleura avec ce

[1] « Il fut tout l'hiver, » dit Monglat, « dans une perpétuelle langueur, et sur la fin de février il se sentit fort affoiblir. Comme ces espèces de maux ne sont pas violents, il ne laissoit pas de travailler aux affaires; et pour voir si le changement d'air lui feroit du bien, il se fit porter au château de Vincennes, où, voyant sa fin approcher, il entretint long-temps le Roi sur l'état de ses affaires, et lui dit son sentiment sur l'ordre qu'il y devoit tenir. Il ne témoigna aucune crainte de la mort, mais un attachement incompréhensible pour l'argent jusqu'au dernier soupir.

« Il le témoigna bien par le choix qu'il fit du marquis de La Meilleraye pour le faire son héritier et lui faire porter son nom, en lui faisant épouser Hortensia Mancini, sa nièce; car il ne le prit pas pour son grand mérite, qui étoit fort petit, mais pour son grand bien, qu'il vouloit joindre au sien, duquel il faisoit son souverain bien, et qu'il préféroit à tous les avantages du monde. Il disposa de toutes ses charges en sa faveur, excepté le gouvernement de Brouage, de la Rochelle et des Iles, qu'il laissa à son neveu Mancini, qui se nomma le duc de Nevers, acquis sur la maison de Mantoue. Il disposa de tous ses bénéfices à ses parents, et le Roi confirma tout. » (Monglat, Mém., Paix générale, 1661.) F. R.

duc, disant qu'il perdoit beaucoup; que si le cardinal avoit vécu encore quatre ou cinq ans, il l'auroit laissé capable de gouverner son royaume; qu'alors il demeuroit embarrassé, ne sachant à qui se confier, et que son plus grand désir étoit de faire lui-même ses affaires. Cette nouvelle fit que toute la cour revint de Saint-Germain à Paris, d'où le Roi alla aussitôt à Vincennes. La Reine mère alla l'y joindre, et fut servie par les officiers de la Reine sa fille, parce qu'elle n'y mena point les siens. Ce même jour 11, on avoit donné de l'émétique au cardinal sur le soir, qui l'avoit fort soulagé : c'est pourquoi on lui en redonna le 13, dont il se porta mieux un jour ou deux, à cause de la grande évacuation; mais aussitôt après il retomba dans ses mêmes maux.

La reine d'Angleterre arriva à Paris le 20 février; elle fut bien reçue du Roi et des Reines, qui allèrent au devant d'elle jusques auprès de Saint-Denis, avec toute la grandeur et la suite qui accompagne toujours un roi de France.

Le 22 février, le Roi et la Reine mère, qui étoient à Vincennes, allèrent un matin voir le cardinal. Ils le trouvèrent plus mal ce jour-là, et plus oppressé. Il leur parla de sa mort, et leur dit des choses touchantes. Le Roi et la Reine mère y furent deux heures, et en sortirent pleurans[1] et attendris.

[1] D'après Monglat, le cardinal aurait été peu sensible à ces attentions du Roi et surtout de la Reine mère : « Lorsqu'il étoit malade, la Reine l'alloit voir tous les jours dans son lit et y demeuroit long-temps. Il la traitoit comme si elle eût été une chambrière, et quand on lui venoit dire qu'elle montoit pour aller chez lui, il refrognoit les sourcils et disoit en son jargon : « Ah! cette femme me fera mourir, tant elle est importune. Ne me laissera-t-elle jamais en repos?... » Il poussa si avant son ingratitude et son peu de respect pour eux (le Roi et la Reine mère), qu'on en levoit les épaules et qu'on disoit, en ces termes, qu'on n'avoit ja-

Sur la fin de février, le cardinal empira tout-à-fait; et ne sachant à qui jeter ses innombrables trésors, il fiança sa nièce Mancini[1], qui étoit revenue à la cour, au connétable Colonne, avec une dot de cent mille livres de rente en Italie, et sa belle maison de Rome qu'il lui laissa. Le Roi à son retour avoit vécu avec elle avec beaucoup plus de marques d'indifférence que de passion. Quelques-uns ont dit qu'il eut encore quelques momens de tendresse qui pensèrent rallumer ses premières flammes; mais je l'ignore, et n'en puis rien dire.

Le ministre fit épouser Hortense Mancini au grand-maître[2], en le faisant héritier de tous ses biens, et lui fit quitter son nom de La Porte, qui de soi étoit médiocrement honorable; et l'obligea de prendre celui de Mazarin, avec des biens et des établissemens prodigieux. Depuis long-temps le grand-maître, fils du maréchal de La Meilleraye, étoit amoureux de mademoiselle Hortense, et avoit refusé la comtesse de Soissons, espérant d'avoir sa cadette; mais le cardinal gardoit cette cadette, qui étoit belle, pour des rois, ou du moins pour des souverains. Jusque-là il avoit montré de l'aversion à la lui donner, et ne paroissoit pas estimer sa personne; mais la mort, qui le prenoit à la gorge, ne lui donnant pas le temps d'accomplir en ses nièces qui lui restoient à marier la grandeur de ses désirs, il fallut qu'il prît le grand-maître comme son pis aller. Il

mais vu faire litière de la royauté comme il faisoit. » (Mém. de Monglat, Paix générale, 1661.) F. R.

[1] Marie Mancini, celle que Louis XIV avait tant aimée. Elle épousa, en 1661, don Lorenzo Colonna, connétable du royaume de Naples. F. R.

[2] Le fils du maréchal de la Meilleraye. Le cardinal voulut qu'il prît le titre de duc de Mazarin, et Hortense Mancini devint plus tard assez célèbre sous le nom de duchesse de Mazarin. F. R.

étoit déjà fort riche; car son père, par la faveur qu'il avoit eue auprès du cardinal de Richelieu comme son parent, avoit de grands biens et de grandes dignités. Il parut heureux d'être porté par la fortune à la jouissance de cette grande dépouille : mais ce n'est pas être heureux que d'être trop riche.

Le cardinal Mazarin avoit toujours conservé une grande reconnoissance des obligations qu'il avoit au feu cardinal de Richelieu, son bienfaiteur. Ses premiers désirs, après avoir fait venir ses nièces d'Italie, avoient été pour le duc de Richelieu, neveu du défunt ministre; mais la duchesse d'Aiguillon sa tante l'avoit méprisé, et on crut alors qu'en mourant il se consoleroit de la nécessité qui le forçoit de prendre le grand-maître pour son héritier, à cause que le maréchal de La Meilleraye étoit parent du cardinal de Richelieu, et qu'il avoit toujours été son ami dans le temps de sa faveur passée.

Le 3 de mars, deuxième jour de carême, j'allai à Vincennes. Le cardinal Mazarin, qui s'étoit mieux porté depuis un jour ou deux, s'étoit trouvé si mal ce même matin, qu'il avoit fallu lui faire recevoir le saint viatique. La Reine mère fut réveillée avec cette nouvelle : elle l'entendoit hurler les nuits, parce qu'il étoit logé de l'autre côté de sa chambre, et son mal étoit de cette nature qu'il étouffoit continuellement. Le Roi tint conseil le matin, avant que la Reine sa mère fût éveillée : et aussitôt il lui vint rendre compte de ce qui s'y étoit passé.

La Reine mère, ce même jour-là, me fit l'honneur de me dire que Le Tellier, le procureur général Fouquet et de Lyonne étoient destinés, non pas pour gouverner, mais pour servir le Roi. Elle me parla du maréchal de Villeroy comme d'un homme qui aimoit l'État

et avoit de la capacité, mais qui étoit foible. Elle croyoit néanmoins qu'il seroit du conseil : ce qui ne fut pas. Elle me parut persuadée que Le Tellier étoit un homme habile en sa charge, homme de bien, assez à elle, mais pas capable de la première place. Elle me fit l'honneur de me dire aussi qu'elle croyoit que le procureur général, comme capable, quoique grand voleur, demeureroit le maître des autres. Pour de Lyonne, elle me témoigna avoir dessein, si elle le pouvoit, de l'éloigner des conseils après la mort du ministre.

Le cardinal, qui étoit surintendant de la maison de la Reine mère, la supplia de lui permettre de donner cette charge à la princesse de Conti sa nièce. Madame la comtesse de Flex, sa dame d'honneur, en fut fâchée : mais la Reine mère y remédia; car, pour lui adoucir cette mortification de voir une personne au-dessus d'elle, elle fit donner peu après un brevet de duchesse à madame de Senecé, qui pouvoit revenir à la comtesse de Flex sa fille et à ses enfans mâles : faveur assez extraordinaire et que la Reine mère demanda instamment au Roi, comme une chose qu'elle désiroit avec ardeur.

Le 5 mars on ordonna les prières publiques des quarante heures par toutes les églises de Paris, pour le cardinal : ce qui ne se fait d'ordinaire que pour les rois. Madame la princesse palatine lui envoya, à son extrême regret, la démission de sa charge de surintendante de la maison de la Reine, qu'il donna à la comtesse de Soissons. Il voulut, avant que de mourir, laisser ses deux nièces dans ces deux postes, qui sont beaux. La Reine alors se douta d'être grosse. Ce fut une consolation au Roi qui pouvoit aisément guérir le chagrin qu'il avoit de l'état où il voyoit le cardinal, qu'il aimoit beaucoup. C'étoit son premier attachement, et l'enfance avoit été le sceau de cette liaison.

Le cardinal laissa au grand-maître, en ses gouvernemens, en sa maison de Paris toute meublée, et en argent, des sommes innombrables[1]; et outre ces grands biens, il avoit marié la princesse de Conti, madame de Modène et la comtesse de Soissons, et leur avoit donné à chacune une grande dot. Il laissa deux cent mille écus à la petite Marianne, la dernière de ses nièces; et le gouvernement d'Auvergne pour celui qui l'épouseroit[2].

Pour son neveu Mancini, quoiqu'il le déshéritât, ne le croyant pas digne de porter son nom, ce neveu déshérité ne laissa pas d'avoir la principauté ou duché de Ferreti en Italie, le duché de Nevers en France, avec une partie de sa maison, et beaucoup d'autres biens.

Il donna à chacun de ses petits-neveux de Mercœur de grands revenus en bénéfices, et fit donner à tous ses amis des gouvernemens, des évêchés et de l'argent. Il rétablit le duc de Lorraine dans ses États, en partie pour le récompenser de ce qu'il avoit refusé; et chacune de ses recommandations ou de ses louanges fit alors la destinée des plus grands seigneurs du royaume.

Il fit son testament, et le signa le 6 mars; et comme il avoit déjà reçu le saint viatique, il parut vouloir donner le reste de son temps à son salut. Il envoya chercher M. Joli, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, homme de grande réputation, et le pria de ne le plus quitter. Il fit paroître des sentimens de piété, et demanda miséricorde; mais tous ceux qui disent : *Seigneur*, *Sei-*

[1] L'ancien original porte quinze cent mille livres de rente, tant en duchés, gouvernements, maisons, etc. (*Anciennes éditions.*)

Voyez aussi le présent chapitre, p. 251, et la note que nous avons mise un peu plus haut, page 231. F. R.

[2] Elle épousa le duc de Bouillon. Marianne Mancini avait du goût pour la poésie; elle envoyait des vers à son oncle; et plus tard elle protégea la Fontaine. F. R.

gneur, n'entreront point au royaume des cieux. Il faut néanmoins que nous espérions tous en cette divine miséricorde, et pour nous et pour les autres; c'est la richesse des pécheurs.

Le jeudi 3 de mars, qui fut le jour qu'il communia, la Reine mère me fit l'honneur de me dire, en présence du Roi, que le cardinal étoit alors bien petit devant Dieu; qu'il avoit de grands sentimens d'humilité, et qu'elle espéroit que Dieu auroit pitié de lui. Ce sont deux choses difficiles à pouvoir accommoder ensemble, que l'humilité chrétienne avec l'amour des biens de la terre, et de cette grandeur qui lui faisoit disposer de tout un royaume comme bon lui sembloit.

Il donna tout ce qui étoit vacant et tout ce qui n'étoit point à lui. Véritablement ce fut du consentement du Roi, et ce fut ce qui le persuada qu'il pouvoit impunément prendre et tout donner aux siens. L'excuse n'étoit pas peut-être tout-à-fait légitime : c'étoit abuser en quelque manière des sentimens que l'habitude avoit formés dans le cœur du Roi à son égard, que de lui ôter sa puissance, ses finances, et le droit de disposer des charges, gouvernemens, abbayes, évêchés, et presque généralement de tout ce qui se trouva pour lors dans sa disposition.

Le cardinal Mazarin avoit été soupçonné de n'avoir pas eu beaucoup de religion. Sa jeunesse étoit déshonorée par une mauvaise réputation qu'il avoit eue en Italie; et, comme je l'ai dit en parlant de lui, il n'avoit jamais témoigné assez de vénération pour les mystères les plus sacrés. Sa vie, moralement bien réglée, ne paroissoit pas avoir, pour règle de sa sagesse, les maximes évangéliques; et il seroit à souhaiter pour lui que les dernières années de sa vie, où il avoit fait des actions de vertu, eussent été entièrement réglées sur le désir de

son salut. Mais Dieu seul connoît ce qui est en l'homme, et les apparences louables nous doivent presque toujours obliger à croire comme une vérité le bien que nous voyons en autrui, puisque nous ne pouvons faire le discernement des pensées ni des sentimens dont nous voulons injustement être les juges.

Ce ministre montra beaucoup de fermeté et de tranquillité d'esprit dans ses derniers jours. Il travailla avec Le Tellier sur les affaires de l'Etat. Le 4 et le 6, il fit même des dépêches pour Rome, qu'il signa. Sa fin fut accompagnée d'honneur par les larmes du Roi, d'opulence par les biens qu'il laissa à sa famille et à ceux qu'il voulut enrichir, et de fermeté par la bonne mine qu'il fit à la mort. Il peut aspirer à la gloire de l'avoir regardée avec une intrépidité pareille à celle des plus grands hommes.

Le 7 mars, jour qu'il reçut l'extrême-onction, après avoir pris congé du Roi, de la Reine mère et de Monsieur, qu'il supplia de ne prendre plus la peine de le venir voir, il donna au Roi dix-huit gros diamans, un fort beau diamant à la Reine mère, un bouquet de diamans à la jeune Reine et plusieurs émeraudes d'une prodigieuse grosseur à Monsieur. Il donna un diamant au prince de Condé, avec beaucoup de louanges et de grandes marques de son amitié, et un au maréchal de Turenne, et laissa pour successeurs au ministère ceux que j'ai déjà nommés.

En suite de toutes ces choses, il pria M. Joli, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, de ne le plus quitter. Il ne s'étoit point confessé à lui, mais il parut ne penser plus qu'à sa conscience. Son confesseur ordinaire étoit théatin, homme simple et d'une singulière piété, mais qui peut-être ignoroit les périls où peuvent tomber ceux qui ont trop adoré la fortune, la faveur et les richesses.

Il voulut dans cet état envoyer à l'assemblée du clergé l'évêque de Poitiers, pour les prier de croire qu'il mouroit leur serviteur. Elle en fut si reconnoissante qu'ils voulurent tous l'en remercier; mais ils ne le purent voir. Il en fit autant au parlement, les envoyant assurer qu'il mouroit leur serviteur.

Il reçut l'extrême-onction dans sa chaise, y répondit lui-même, et remercia ceux qui la lui avoient administrée. Il fit venir tous ses domestiques; il se fit voir à tous ayant la barbe faite, étant propre et de bonne mine, avec une simarre de couleur de feu, sa calotte à sa tête, comme un homme qui vouloit braver la mort. Il leur parla fort chrétiennement, leur demanda pardon avec de grandes marques d'humilité, et confessa qu'un de ses crimes devant Dieu avoit été la colère, et la rudesse qu'il avoit eue pour eux. Il leur dit à tous ce qu'il leur laissoit, et fit toutes ces choses d'une manière douce et obligeante. Il embrassa ses amis, et leur fit des complimens.

Au milieu de cette occupation, une foiblesse le prit; il dit : « Je m'affoiblis, qu'on me donne un peu d'eau « de grenade. » Après en avoir pris, il dit : « Je re- « viens, » et continua de parler à ceux qui étoient présens. Il s'occupa le reste du jour à faire des actes de foi et de contrition : ce qu'il fit d'une manière dévote, ferme et tranquille. Il parapha son testament, et signa encore sur le soir des dépêches pour le service du Roi; et quoiqu'il parût ne vouloir plus penser qu'à Dieu, tant qu'il put parler et entendre il ordonna tout ce qui lui parut utile à l'État.

Le Roi et la Reine mère lui envoyèrent encore demander ce qu'il désiroit qui fût fait après sa mort, et il sembloit que ses paroles étoient des oracles qui ordonnoient de l'avenir. Il y a sans doute beaucoup de

grandeur et de beauté à sa mort, mais sa réputation doit être noircie par l'ingratitude qu'il a eue pour la Reine mère sa bienfaitrice, d'avoir voulu mettre de la sécheresse, du dégoût et de la défiance pour elle dans l'esprit et dans le cœur du Roi, afin de le posséder tout entier, jusqu'à la blâmer de ce qu'elle faisoit trop d'aumônes et faisoit trop de cas des dévots. Elle s'en étoit aperçue en plusieurs occasions, comme je l'ai déjà dit.

Il eut même en mourant la dureté de lui demander la survivance du gouvernement de Bretagne, pour la donner au grand-maître : ce qui ne se fait jamais, car c'est un crime de compter sur la mort de nos rois. Voilà les effets de cette avarice sordide qui l'accompagna jusqu'à la fin, et qui, dans les derniers instans de sa vie, lui fit encore prendre plaisir à faire repasser par ses mains quasi tout le royaume, pour le donner à son neveu, à ses nièces et à ses amis. Voilà aussi la cause de cette ambition dévorante, et de cet ardent désir de la faveur qui l'avoit toujours possédé.

Le septième jour de mars, la Reine mère, après avoir tenu le cercle chez la Reine, vint un moment dans sa chambre pour savoir comment il se portoit. Elle fit appeler Colbert, qui lui dit qu'il étoit fort mal, et qu'il ne croyoit pas qu'il passât la nuit. La Reine mère s'attendrit à ces paroles, et les larmes lui vinrent aux yeux; puis, me tirant à part, elle me fit l'honneur de me dire, en parlant de lui, qu'elle l'avoit toujours mieux connu que personne, et qu'elle n'avoit pas mésestimé ceux qui avoient été d'avis qu'elle l'éloignât de la cour; mais qu'ayant trouvé en lui une fidèle application au service du Roi et au bien de l'Etat, elle avoit cru qu'il étoit juste qu'elle excusât ses défauts en faveur de ses bonnes intentions.

Elle ajouta ensuite quelques particularités du regret

que le cardinal avoit de lui avoir déplu en sa conduite, dont il lui avoit demandé pardon avec des marques d'un grand repentir. Elle me dit aussi qu'elle avoit été fâchée de ce que le Roi, poussé par le ministre à haïr la princesse palatine, l'avoit obligée à se défaire de sa charge de surintendante de la maison de la Reine, pour la donner, comme je l'ai déjà dit, à la comtesse de Soissons. Cette princesse ne lui plaisoit pas, et n'avoit jamais bien vécu avec elle. Un reste d'attachement que le Roi avait pour elle lui faisoit craindre qu'elle ne reprît sa même place, qu'il sembloit que sa sœur n'eût perdue que pour lui rendre.

Elle me fit l'honneur de me dire aussi que le Roi sans doute prendroit plaisir à gouverner son royaume; qu'elle en étoit bien aise, et avoit dessein de lui montrer, par la modération de sa conduite, qu'elle ne lui vouloit rien dérober de son autorité. Ce fut par ces sentimens qu'elle perdit l'avantage d'entrer au conseil, dont beaucoup de personnes l'ont blâmée, s'imaginant peut-être avec raison qu'elle y avoit été portée par des conseils intéressés, dont elle ne connut pas la cause; mais, dans le vrai, sa pente naturelle étoit le désir du repos et de la retraite.

Le soir du 7, le Roi, qui ne voyoit plus le cardinal, fit appeler ses ministres, et je vis alors le vivant prendre la place du mourant, avec un commencement de grandeur, de suite et de bruit qui me fit admirer les changemens du monde. Le Roi s'enferma avec eux; et la Reine mère, au retour des ministres, vint peu de temps après le trouver. Comme elle étoit logée à l'ancien et petit logement, à cause qu'on faisoit peindre les grands appartemens du nouveau bâtiment, elle quitta sa chambre, parce qu'elle étoit trop proche de celle du mourant, et vint coucher dans celle du Roi.

Le cardinal vécut encore cette nuit. Il dormit trois heures; le lendemain il entendit la messe, et eut quelque amendement. Ce meilleur état forma un petit bruit de résurrection; mais aussitôt après s'affoiblissant entièrement, on jugea qu'il ne dureroit pas encore longtemps. Il mourut persuadé que les médecins n'avoient point connu son mal et l'avoient mal traité. Un des siens lui entendit dire, parlant avec lui-même : « Ils m'ont tué. »

Ce jour-là, Vallot, premier médecin du Roi, lui ayant voulu persuader de prendre un bouillon, il le refusa, et regarda cet homme d'une manière fixe et perçante, qui fit juger aux assistans qu'il le regardoit comme un homme qui l'avoit mal servi. Quoique ce fût avec d'innocentes intentions, il n'en parut pas content, et la dernière absolution qu'il demanda fut pour avoir murmuré contre les médecins. Il fut tout ce jour dans de grandes souffrances, et son agonie fut le soir terrible. M. Joli lui ayant dit que c'étoit alors que la nature payoit son tribut, il lui répondit : « Je souffre beaucoup, « mais je sens que la grâce est encore plus forte que « le mal. »

Le Roi lui manda le matin qu'il avoit beaucoup de peine de ne le point voir. Il lui fit dire qu'il le remercioit, qu'il n'étoit plus temps qu'il pensât à lui, mais qu'il le supplioit de se souvenir des dernières paroles qu'il lui avoit dites. Il envoya recommander M. Joli au Roi. La Reine mère prit la parole, et répondit que le Roi auroit toujours soin des gens de bien. Un peu avant que de mourir, il appela Colbert son domestique, et lui parla de quelque chose touchant ses affaires, de la même manière que s'il eût été en santé.

Il envisagea la mort avec une telle fermeté, qu'il dit à M. Joli qu'il avoit du scrupule de ne la pas assez crain-

dre. Son agonie augmentant, il dit à un de ses valets de chambre nommé Bernoin, en tâtant son pouls lui-même : « Je souffrirai encore beaucoup. » A deux heures après minuit, il se remua un peu dans son lit, et dit : « Quelle heure est-il? il doit bien être deux heures? » M. Joli et Bernoin dirent alors entre eux tout bas qu'il iroit bien encore jusqu'à dix heures du matin. Le malade ensuite demeura environ une demi-heure à prier Dieu, et souffrant. Alors il passa en disant : « Ah! sainte « Vierge, ayez pitié de moi et recevez mon ame. » Il expira entre deux et trois, le 9 mars [1].

Le Roi s'éveillant appela sa nourrice qui couchoit dans sa chambre, et, sortant de son lit, lui fit signe de l'œil pour savoir si le cardinal étoit mort : ce qu'il fit de peur d'éveiller la Reine, ou de la troubler par cette funeste vue de la mort, qui de soi-même est toujours affreuse. Ayant su que oui, il s'habilla et fit venir les ministres, le chancelier, Le Tellier, le surintendant Fouquet et de Lyonne, et leur commanda de ne rien expédier sans lui en parler, leur déclarant qu'il ne vouloit point que ceux qui demanderoient des grâces s'adressassent à d'autres qu'à lui. Il alla ensuite trouver la Reine mère. Ils dînèrent, et partirent le plus tôt qu'ils purent de Vincennes, pour venir à Paris. La Reine fut apportée en chaise. Le marquis d'Hautefort, son premier écuyer, et Nogent, vieux, mais sain, l'accompagnèrent toujours à pied.

Le Roi étoit affligé de la mort de son ministre, et avoit beaucoup pleuré. La Reine sa mère, plus forte que lui, et plus dégoûtée des créatures par la connoissance qu'elle avoit de leurs imperfections, sentit moins de

[1] Son corps fut mis en dépôt dans la sainte chapelle de Vincennes, en attendant qu'il pût être porté aux Théatins, où il avait voulu être enterré, et auxquels il avait laissé une somme pour leur église. F. B.

douleurs. Elle avoit regretté le cardinal, et avoit eu des momens où la longue habitude et les bonnes qualités qu'elle avoit aimées en ce ministre, avec ce qu'il avoit fait pour elle en chassant sa nièce, l'avoient rendue sensible à sa mort, mais d'une manière plus tranquille; et le souvenir de ses ingratitudes, petites ou grandes, effaçoit aisément ce chagrin. Leurs Majestés, étant arrivées, se débarrassèrent de la presse qu'ils trouvèrent dans le Louvre et dans leurs antichambres, et le Roi et la Reine mère allèrent se renfermer dans le cabinet de la Reine. Elle se portoit bien de son voyage; et par l'état où elle étoit, elle faisoit espérer au Roi, à la Reine sa mère et à toute la France la joie de la voir bientôt mère d'un Dauphin.

Cette jeune princesse n'étoit nullement affligée de la mort du cardinal; et l'amusement que le Roi avoit repris avec la comtesse de Soissons, quoique foible en apparence, lui déplaisoit si fort, que si elle étoit chagrine, c'étoit seulement parce que, selon que le disent les philosophes, l'amant se transforme en la chose aimée, et que voyant le Roi triste il étoit impossible qu'elle fût gaie. Enfin ces trois royales personnes se voyant ensemble, éloignées de l'objet de la mort, commencèrent à respirer en repos. Le plaisir de la liberté, qu'ils envisagèrent avec ses charmes ordinaires, et cette agréable pensée dans ces premiers mouvemens, les consolèrent de leur affliction. La Reine mère fut la première qui dit à ceux qui sans cesse faisoient revivre le discours de la mort du cardinal, qu'il n'en falloit plus parler; qu'elle craignoit que le Roi n'en fût malade, et qu'il falloit qu'il s'occupât à quelque chose de mieux qu'à des paroles inutiles.

Le Roi, depuis qu'il voyoit son ministre pencher vers sa fin, avoit montré qu'il vouloit à l'avoir gou-

verner son royaume. Il disoit qu'il n'approuvoit point la vie des rois fainéans, et qui se laissent mener par le nez. Il ajoutoit lui-même à cela qu'il voyoit bien qu'on pouvoit lui reprocher qu'il avoit fait ce qu'il blâmoit; mais il attribuoit sa conduite passée à l'estime qu'il avoit eue pour le cardinal à cause de son habileté, et à cette soumission et dépendance à laquelle son enfance l'avoit accoutumé. La Reine sa mère, qui avoit senti l'incommodité du joug qu'elle s'étoit imposé, ne vouloit plus se soumettre à d'autre puissance qu'à celle du Roi son fils : si bien qu'elle souhaitoit qu'il voulût travailler lui-même pour lui-même. Elle n'étoit point ambitieuse, mais elle étoit assez bonne mère pour vouloir lui aider en tout ce qu'elle pourroit.

Tous les gens de bien étoient dans ce même sentiment; et le ministre en mourant, soit par le désir de faire son devoir en donnant de bons conseils au Roi, soit pour ne vouloir point de successeur dans la gloire de sa faveur, lui laissa pour principale maxime de faire lui-même ses affaires, et de ne plus élever de premier ministre à ce suprême degré où il étoit monté; lui avouant que, par les choses qu'il auroit pu faire contre son service, il connoissoit combien il étoit dangereux à un roi de mettre un homme dans cet état. Il lui laissa des conseils et des préceptes estimables que le Roi lui-même écrivit, afin de s'en souvenir pour sa conduite.

Ce même jour au matin, le Roi, après avoir appris la mort du cardinal, avoit été enfermé deux heures, pour travailler lui seul au règlement de sa vie et de ses affaires. Il voulut ensuite faire part de ses résolutions aux grands du royaume; et quand il fut arrivé à Paris, il ordonna que tous le lendemain se trouvassent au Louvre, chez la Reine sa mère, à quatre heures.

Ce jour-là, cette princesse alla faire ses dévotions au Val-de-Grâce; puis étant revenue sur le soir, les officiers de la couronne et les ministres étant assemblés, le Roi leur dit que Dieu lui avoit ôté un ministre qui avoit pris le soin de ses affaires dans le temps de sa jeunesse; qu'il s'en étoit si bien trouvé qu'il auroit souhaité qu'il lui eût plu de le lui conserver plus long-temps; mais, puisque sa volonté avoit été de l'en priver, qu'il vouloit à l'avenir gouverner lui-même son royaume; qu'il espéroit que Dieu lui feroit la grâce de s'en bien acquitter, et de bénir les bonnes intentions qu'il avoit d'agir selon la justice et la raison; que pour cet effet il ne vouloit point de premier ministre; qu'il se serviroit de ceux qui avoient des charges pour agir sous lui selon leurs fonctions, et que s'il arrivoit qu'il eût besoin de leur conseil, il le leur demanderoit; puis il les congédia.

Cette résolution fut prise pour resserrer le secret des affaires, et pour en bannir M. le prince et les grands du royaume, qui tous, s'ils y avoient eu la moindre part, en auroient voulu prendre une plus grande, et auroient affoibli l'autorité royale autant qu'ils auroient pu. Le Roi disposa de ses heures, et ordonna que tous ceux qui auroient des grâces à lui demander lui présentassent des placets, et que les samedis il y répondroit.

Après cette cérémonie, le Roi et la Reine sa mère étant montés chez la Reine, on crut déjà voir sur leur visage des marques de leur satisfaction, et il fut aisé de juger que bientôt les défauts du mort leur paroîtroient plus grands qu'ils ne les avoient encore vus; car il ne se contentoit pas d'exercer une puissance souveraine sur tout le royaume : il l'exerçoit sur les souverains mêmes qui la lui avoient donnée, n'ayant en plusieurs occasions

aucune complaisance pour le Roi non plus que pour la Reine, et ne lui laissant la liberté de disposer de rien de considérable. Il étoit si jaloux de cette autorité qui ne lui appartenoit pas, qu'il vouloit faire les charges de tout le monde, si avare qu'il vouloit gagner sur tout, si défiant qu'il étoit fort aisé à choquer, si rêveur et si chagrin la plupart du temps qu'à peine osoit-on lui rien dire, et faisoit semblant d'étre de mauvaise humeur pour empêcher ceux qui l'attendoient en foule en son passage de prendre ce temps-là pour lui parler. C'est pourquoi il étoit impossible que depuis le Roi jusqu'au moindre de ses sujets, hormis peu de personnes qui lui avoient de grandes obligations, on ne fût bien aise d'en être délivré.

Le Roi, ce soir-là, ayant fait entrer M. le prince dans le petit cabinet de la Reine, lut devant lui et devant nous quelques articles des conseils que ce ministre, qui avoit beaucoup d'esprit et une longue expérience des affaires, lui avoit laissés par écrit, et qui en effet étoient très-bons; et comme on vit que le maréchal de Villeroy étoit exclu du conseil pour n'avoir jamais été bien remis dans les bonnes grâces du cardinal depuis qu'il avoit été accusé d'avoir manqué de reconnoissance à son endroit, on s'imagina que c'étoit une des choses qu'il lui avoit inspirées.

Le 10, qui fut ce même jour auquel le Roi fit sa déclaration aux grands du royaume, le corps du cardinal, qui avoit été exposé au peuple le jour précédent, le fut encore tout ce jour-là. Il y eut un grand monde qui le fut voir. On lui trouva, quand il fut ouvert, une petite pierre dans le cœur : ce que quelques gens dirent convenir fort à la dureté qui lui étoit naturelle.

Le 11, il fut porté à l'église de Vincennes, où son service fut fait sans beaucoup de cérémonies.

Voici quelques-uns des vers qu'on fit sur lui après sa mort [1] :

Enfin le cardinal a terminé son sort.
Français, que dirons-nous de ce grand personnage?
Il a fait la paix, il est mort :
Il ne pouvoit pour nous rien faire davantage.

Autres :

Ci gît l'Éminence deuxième :
Dieu nous garde de la troisième!

Autres :

Mazarin sortit de Mazare
Aussi pauvre que le Lazare
Réduit à la nécessité :
Mais, par les soins d'Anne d'Autriche,
Ce Lazare ressuscité
Est mort comme le mauvais riche.

Autres :

Je n'ai jamais pu voir Jules sain ni malade :
J'ai reçu mainte rebuffade
Dans sa salle et sur le degré;
Mais enfin je l'ai vu dans son lit de parade,
Et je l'ai vu fort à mon gré.

Le 12 mars, le Roi, pour contenter cette grande quantité de grands qui autrefois formoient le conseil,

[1] Après les événements de la Fronde et la réputation qu'il laissait, la nouvelle de la mort du cardinal ne pouvait causer des regrets à personne. Aussi un contemporain exact et habituellement impartial, le marquis de Monglat, dit que « jamais nouvelle ne fut reçue avec tant de joie par tout le royaume, car personne n'avoit jamais été haï si universellement que lui. » F. R.

et que les brouilleries passées avoient élevés à cette dignité, tint conseil sur quelque matière de guerre étrangère, où assistèrent Monsieur, M. le prince, et tous les princes et grands qui avoient accoutumé d'en être, tant qu'il plut au cardinal d'en tenir; mais depuis quelques années ils les avoit entièrement abolis. Le Roi, les Reines et toute la cour prirent le deuil du cardinal : ce qui ne s'étoit jamais fait; car les rois ne le portent que des souverains ou des princes qui ont l'honneur de leur être parens, et il n'étoit ni l'un l'autre.

Ces premiers jours ne furent occupés qu'à parler des immenses richesses que laissoit le cardinal. Le Tellier, comme son ami, nous dit alors, à la duchesse de Navailles et à moi, qu'il avoit eu trois millions cinq cent mille livres des charges de la maison de la Reine, que le Roi lui avoit données et que le ministre avoit vendues, jusqu'à celles de lavandière; qu'ainsi cette somme, qui composoit une portion de ses trésors, ne venoit point de l'épargne. Il nous dit aussi, pour excuser ses grandes richesses, et nous montrer qu'elles n'étoient point prises sur le peuple, qu'il faisoit de grands ménages et trafics dans ses gouvernemens, et particulièrement dans Brouage; qu'il jouissoit de plusieurs fonds destinés au paiement des ambassadeurs, de l'artillerie, de l'amirauté, et ainsi du reste; qu'il se chargeoit d'y satisfaire, et ne le faisoit pas : en quoi il est à croire qu'il prenoit beaucoup, sans qu'on pût le convaincre de rien prendre à l'épargne.

J'ai ouï dire en ce même temps au même Le Tellier, parlant du cardinal, que ce ministre avoit eu deux supérieures passions, le désir de la gloire et celui du bien; qu'en mourant, sa grande fortune, dont il parut trop occupé, avoit beaucoup diminué le mérite de ses belles actions, et qu'ainsi il avoit manqué de remplir

l'un de ses désirs pour avoir trop donné à l'autre. Je lui ai ouï dire aussi que, deux jours avant que le cardinal mourût, il avoit voulu écrire son testament, et le mettre au net en de beaux termes; que comme il y travailloit, il le pressa de le quitter, de peur que cette application ne l'affoiblît trop, et que le cardinal se dépita contre lui, et lui dit demi en colère, et pourtant en riant : « Laissez-moi faire, la contrainte que vous me « faites est pire que la mort; » et qu'il parut en cet instant parler de la mort comme s'il en eût raillé; mais que, dans quelque autre moment, il lui avoit dit d'un ton fort sérieux : « Voici un étrange passage, mon« sieur : car je suis homme et pécheur, et je dois « craindre les jugemens de Dieu; mais enfin il faut es« pérer en sa miséricorde. »

Ses nièces, à qui il laissoit de grands trésors, ne le regrettèrent guère. Un certain Italien, leur domestique, leur reprochant leur ingratitude, leur dit : « Mes« demoiselles, vous vengez tous les Français de la du« reté que M. le cardinal votre oncle a eue pour eux, « par celle que vous avez pour lui. » Il disoit vrai : car le cardinal Mazarin, généralement parlant, avoit un grand mépris pour la nation.

CHAPITRE LV

(1661). — Distribution du temps de Louis XIV. — Son aptitude aux affaires. — Monsieur épouse Henriette d'Angleterre. — La cour à Fontainebleau. — Bonheur de la famille royale. — Faveur du prince de Condé et du duc de Beaufort. — La Reine jalouse de Madame. — Querelle d'attributions entre mesdames de Navailles et de Soissons. — M. de Navailles provoqué en duel par le comte de Soissons. — Exil de ce dernier. — Sa femme et Madame s'efforcent de plaire au Roi. — Madame ferme l'oreille aux conseils de madame de Motteville. — Lettre de la reine d'Angleterre. — Le Roi veut éloigner madame de Motteville de la Reine. — Colère de la Reine contre la comtesse de Soissons. — Anne d'Autriche mécontente de Madame. — Belle parole du Roi au sujet des injures. — La Reine mère visite madame de Chevreuse. — Le Tellier protége Colbert. — Tous les deux desservent Fouquet auprès du Roi. — Monsieur s'inquiète de la dissipation de sa femme. — Inclination de Louis XIV pour mademoiselle de La Vallière. — Exil du comte de Guiche et de la duchesse de Valentinois. — Nobles sentiments d'Anne d'Autriche.

Le Roi succéda au royaume de France le jour de la mort de Louis XIII son père, n'ayant alors que quatre ans; mais on peut dire que le jour de la mort du cardinal fut véritablement celui de son avénement à la couronne, celui où il commença d'être roi, et de faire voir qu'il étoit digne de l'être; car ce fut alors qu'il voulut prendre lui-même le soin de toutes ses affaires, et que toutes les grâces qu'il pouvoit répandre sur les grands et sur les petits ne dépendissent que de lui. Pour cela, il commença de régler sa vie de cette manière.

Il prit la résolution de se lever à huit ou neuf heures, quoiqu'il se couchât fort tard. En quittant le lit de la Reine, il alloit se mettre dans le sien; puis il s'occupoit

à prier Dieu et à s'habiller. Ses affaires alors l'obligèrent le matin de faire fermer la porte de sa chambre, tant pour vaquer à ce grand travail que pour éviter la presse. Le maréchal de Villeroy, comme ayant été son gouverneur, et estimé mériter d'être son premier ministre, avoit seul la permission de le voir; et dans cette préférence il trouvoit la consolation de ses autres privations. Environ à dix heures, le Roi entroit au conseil, et y demeuroit jusqu'à midi. Ensuite il alloit à la messe; et le reste du temps jusqu'à son dîner, il le donnoit au public, et aux Reines en particulier.

Après le repas, il demeuroit souvent et assez longtemps avec la famille royale; puis il retournoit travailler avec quelques-uns de ses ministres. Il donnoit des audiences à qui lui en demandoit, écoutant patiemment ceux qui se présentoient pour lui parler. Il prenoit des placets de tous ceux qui lui en vouloient donner, et y faisoit réponse à certains jours qui étoient marqués pour cela; comme il y en avoit aussi un pour un conseil de conscience qui avoit été établi dans le commencement de la régence, qu'il rétablit en ce temps-là.

Comme le seul désir de la gloire, et de remplir tous les devoirs d'un grand roi, occupoit alors son cœur tout entier, en s'appliquant au travail il commença de le goûter; et l'envie qu'il avoit d'apprendre toutes les choses qui lui étoient nécessaires fit qu'il y devint bientôt savant. Son grand sens et ses bonnes intentions firent connoître les semences d'une science universelle, qui avoient été cachées à ceux qui ne le voyoient pas dans le particulier; car il parut tout d'un coup politique dans les affaires d'État, théologien dans celles de l'Église, exact en celles de finance; parlant juste, prenant toujours le bon parti dans les conseils; sensible aux intérêts des particuliers, mais ennemi de l'intrigue

et de la flatterie, et sévère envers les grands de son royaume, qu'il soupçonnoit avoir envie de le gouverner.

Il étoit aimable de sa personne, honnête et de facile accès à tout le monde, mais un air grand et sérieux qui imprimoit le respect et la crainte dans le public, et empêchoit ceux qu'il considéroit le plus de s'émanciper même dans le particulier, quoiqu'il fût familier et enjoué avec les dames. Une des choses qui put un peu contribuer à faire prendre au Roi cette conduite fut la réputation qu'avoit acquise le roi d'Angleterre depuis qu'il étoit remonté sur le trône. Les grandes louanges qu'il entendoit lui donner sur la manière dont il gouvernoit son royaume, bien moins soumis à ses rois que le nôtre, lui donnèrent de l'émulation, et augmentèrent encore, s'il se pouvoit, la passion qu'il avoit de se rendre plus grand et plus glorieux que tous les princes qui avoient jusqu'ici porté des couronnes.

Peu de temps après la mort du ministre se fit le mariage de Monsieur avec la princesse d'Angleterre. Le Roi n'avoit pas beaucoup d'inclination pour cette alliance. Il dit lui-même qu'il sentoit naturellement pour les Anglais l'antipathie que l'on dit avoir été toujours entre les deux nations; mais elle fut aisément effacée en lui par le sang qui les engageoit à s'aimer, et par l'agréable société qui, dans leur première jeunesse, les avoit accoutumés du moins à pouvoir être amis personnellement. La Reine mère aimoit la princesse d'Angleterre : elle la désiroit en qualité de belle-fille; et quand le cardinal mourut, le Roi se trouva si engagé à ce mariage, qu'il n'eut pas même la pensée de le rompre. Il donna à Monsieur l'apanage d'Orléans, tel que le feu duc d'Orléans l'avoit possédé, excepté Blois et Chambord.

La princesse d'Angleterre étoit assez grande : elle avoit bonne grâce, et sa taille, qui n'étoit pas sans défaut, ne paroissoit pas alors aussi gâtée qu'elle l'étoit en effet. Sa beauté n'étoit pas des plus parfaites; mais toute sa personne, quoiqu'elle ne fût pas bien faite, étoit néanmoins, par ses manières et par ses agrémens, tout-à-fait aimable. Elle avoit le teint fort délicat et fort blanc : il étoit mêlé d'un incarnat naturel, comparable à la rose et au jasmin. Ses yeux étoient petits, mais doux et brillans; son nez n'étoit pas laid; sa bouche étoit vermeille, et ses dents avoient toute la blancheur et la finesse qu'on leur pouvoit souhaiter; mais son visage trop long et sa maigreur sembloient menacer sa beauté d'une prompte fin.

Elle s'habilloit et se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne; et comme il y avoit en elle de quoi se faire aimer, on pouvoit croire qu'elle y devoit aisément réussir, et qu'elle ne seroit pas fâchée de plaire. Elle n'avoit pu être Reine; et pour réparer ce chagrin, elle vouloit régner dans le cœur des honnêtes gens, et trouver de la gloire dans le monde par des charmes, et par la beauté de son esprit. On voyoit déjà en elle beaucoup de lumière et de raison; et au travers de sa jeunesse, qui jusques alors l'avoit comme cachée au public, il étoit aisé de juger que lorsqu'elle se verroit sur le grand théâtre de la cour de France, elle y feroit un des principaux rôles.

Ces deux agréables et illustres personnes se marièrent au Palais-Royal le dernier jour de mars, en présence du Roi, de la Reine mère, de la Reine, et de la reine d'Angleterre. Cette cérémonie se fit en particulier : il n'y eut que mesdemoiselles d'Orléans et le prince de Condé seuls qui furent conviés d'y assister, comme les plus proches parens de tous les deux.

Sur la fin d'avril, la cour s'en alla à Fontainebleau pour y passer tout le temps de la grossesse de la Reine; et comme il devoit être long, le Roi fit dessein de rendre ce séjour agréable par l'accompagnement des honnêtes plaisirs qui s'y pouvoient désirer. Il est assez naturel aux hommes de ne compter jamais la beauté de leur siècle que par celle de leur plus belle saison. C'est une matière où peu de gens s'empêchent de tomber dans le ridicule.

Je puis dire néanmoins que, sans l'âge ni les sentimens des jeunes personnes de quinze ans, je n'avois jamais vu la cour plus belle qu'elle me le parut alors; le beau siècle de la jeunesse de la Reine mère m'a été presque entièrement caché par mon enfance, et par les années que je demeurai en Normandie jusqu'à la mort du feu Roi; et je n'ai bien vu que celui qui lui a succédé, c'est-à-dire celui de la régence, dont à la vérité les cinq premières années furent accompagnées d'une grande prospérité, avec tous les divertissemens permis et possibles. Je les goûtai à mon égard dans cet âge florissant où presque tout paroît devoir être admiré; mais je préfère celui dont je parle présentement. Premièrement la France étoit gouvernée par son véritable maître, qui avoit non-seulement toutes les qualités d'un grand roi, mais toutes celles d'un honnête homme.

La Reine mère, par sa vertueuse conduite, avoit acquis tout nouvellement une grande réputation : elle étoit aimée et révérée de tous par sa douceur et ses honnêtes manières, et elle faisoit le bonheur des grands et des petits par sa bonté. Elle étoit la consolation des misérables par sa charité, et par la constance de sa vertu et de sa piété; étant devenue la protectrice des gens de bien, on pouvoit dire qu'elle étoit cause des

bonnes œuvres qui se faisoient en toute la France. Quoiqu'elle approchât alors de soixante ans, elle étoit encore aimable, et, sans flatterie, on pouvoit dire qu'elle avoit de grandes beautés. Outre qu'elle avoit de la fraîcheur sur le visage, ses belles mains et ses beaux bras n'avoient rien perdu de leur perfection, et les belles tresses de ses cheveux étoient de même grosseur et de même couleur qu'elles avoient été à vingt-cinq ans. Sa santé, jointe à la douceur de son naturel, la rendoit commode et propre à tous les plaisirs où elle pouvoit prendre part. Personne ne s'apercevoit si c'étoit la complaisance plutôt que son inclination qui la convioit d'y assister; et ceux qui ne lui convenoient pas, elle les voyoit goûter aux autres avec plaisir.

La jeune Reine, en même temps sa nièce et sa fille, étoit belle, vertueuse et remplie de piété : elle aimoit la retraite un peu plus qu'une reine de France, qui se doit au public, ne la devoit aimer; mais ce défaut étant fondé sur sa dévotion méritoit plus de louange que de blâme, et devoit être du moins facilement pardonné.

Monsieur, comme je l'ai dit souvent, étoit un prince aimable, spirituel, plein de douceur, familier avec tous; Madame avoit le don de plaire : elle étoit l'ornement de la cour, et comme le monde l'aimoit, elle de son côté ne le haïssoit pas. Elle s'abandonnoit à tout ce que l'âge de seize ans et la bienséance lui pouvoient alors permettre. Elle le faisoit avec gaieté et emportement. Le Roi continuoit à aimer la Reine sa mère, et cette illustre mère l'aimoit encore plus qu'elle n'avoit fait par le passé, si cela pouvoit être. Ni l'ambition ni la jalousie ne troubloient leur repos.

Le Roi ne cherchoit que la gloire; et la Reine sa mère n'en désirant que pour lui, et sachant toutes choses, elle étoit contente pourvu qu'elles se fissent bien, ai-

mant autant ou plus qu'elles fussent faites par lui que par elle-même. Elle aimoit la Reine fort tendrement, et cette princesse alors ne pouvoit être contente si elle n'étoit auprès d'elle. Monsieur avoit toujours vécu cordialement avec la Reine sa mère : et cette illustre mère, pour l'en récompenser, lui avoit donné pour femme la sœur d'un grand roi, avec laquelle il pouvoit trouver beaucoup de douceur.

Cette jeune princesse qui jusque-là n'avoit eu pour protectrice que la Reine mère, étant femme de Monsieur et entièrement unie à la maison royale, sut bientôt effacer par son mérite le dégoût que le Roi avoit paru avoir pour elle pendant son enfance. Elle lui étoit devenue agréable non-seulement par sa personne, mais par l'inclination qu'elle avoit aux mêmes plaisirs. La Reine mère les ordonnoit d'abord elle-même, et tâchoit d'y établir l'innocence, et d'en retrancher le péril qui d'ordinaire se rencontre dans les emportemens de tous les jeunes gens, et particulièrement des grands. Enfin toute la famille royale vivoit dans une union et une concorde peu commune.

Cette paix en produisoit une tout entière dans la cour, où il eût été honteux de ne pas suivre l'exemple de leur auguste maître. La vertu et la piété y régnoient, par celle dont les Reines faisoient profession. Elles s'occupoient en prières plus que le Roi, pour satisfaire pleinement au titre glorieux que l'on a donné à notre sexe, en l'appelant dévot.

Le Roi, qui jusques alors avoit été ou avoit paru sage, sembloit en toutes choses vouloir toujours porter à juste titre celui de très-chrétien. Il ne souffroit aucun vice; les débauchés ne lui plaisoient pas, et il avoit de l'horreur pour les blasphémateurs et pour les impies. De si bons sentimens, par les soins vigilans et pieux de

la Reine sa mère, avoient aboli les duels; de sorte que les braves gens n'étoient point déshonorés pour refuser de se battre.

En cela tous les règnes passés le devoient, ce me semble, céder à cet heureux commencement du sien, puisque la vertu, l'innocence et la paix paroissoient régner sur le trône, non-seulement à l'égard de ceux qui l'occupoient, mais en quelque manière à l'égard de ceux qui vouloient en approcher : c'est-à-dire autant que la malice naturelle de l'homme, ses foiblesses et ses passions le pouvoient permettre. Car il n'y a point de temps ni même de bons exemples qui les en puissent entièrement exempter.

Cet état de prospérité, qui rendoit la cour fort grosse, y faisoit régner les plaisirs abondamment. Le prince de Condé, après Monsieur, y tenoit le premier rang, et le Roi avoit une grande considération pour lui; et ce prince, que les différentes expériences qu'il avoit faites avoient tout-à-fait changé, faisoit voir qu'il étoit aussi grand par son humilité et sa douceur, qu'il l'avoit été par ses victoires. Le duc d'Enghien son fils, quoique bien jeune, donnoit en toutes occasions des marques de son esprit et de sa sagesse.

Plusieurs fois le Roi, les Reines, Monsieur et Madame, étant sur le canal dans un bateau doré en forme de galère, où, prenant le frais, Leurs Majestés faisoient la collation, M. le prince les servit en qualité de grand-maître avec tant de respect et d'un air si libre, qu'il étoit impossible de le voir agir de cette manière et se souvenir des choses passées, sans louer Dieu de la paix présente. Aussi la goûtoit-il avec plaisir, disant lui-même que quand le royaume renverseroit, il seroit toujours inséparable de son devoir.

Nous voyions le duc de Beaufort, ce chef des impor-

tans et des frondeurs, le roi de la halle du temps jadis, s'empresser de suivre partout le Roi son maître, et chercher à lui plaire; tantôt recevant les plats de la main de M. le prince, à cause que la barque étant trop petite pour y faire entrer les officiers, ces personnes seules y pouvoient être; tantôt à la chasse, où le plaisir du Roi s'accommodant au sien particulier, il faisoit paroître, par l'ardeur qu'il avoit à combattre les bêtes devant lui, qu'il auroit plus volontiers encore combattu ses ennemis : pour lui montrer que s'il s'étoit autrefois écarté des bonnes voies, son malheur l'y avoit entraîné plutôt que son inclination.

Outre les princesses et les dames qui étoient à la cour, les filles des deux Reines et de Madame y tenoient une grande place, et parmi elles il y en avoit de très-belles. Le bal, les comédies, les promenades en calèche et les chasses étoient fréquentes. Enfin rien de tout ce qui peut divertir ne sembloit manquer dans cet agréable séjour. Les différentes cours et les différens jardins de Fontainebleau paroissoient des palais et des jardins enchantés, et ses déserts des Champs-Élysées. Mais ce n'est pas dans ces choses que consiste le bonheur : il se trouve bien plutôt dans l'exercice de la vertu, et dans la paix avec soi-même et avec ceux que nous aimons; et la puissance des plus grands rois, l'abondance de toutes choses dont ils jouissent, et la facilité qu'ils ont de prendre toutes sortes de plaisir, ne fait pas plus leur félicité que celle de leurs sujets. En voici des preuves.

Deux mois ou environ s'étoient passés dans cet état, où de tous côtés les choses sembloient plutôt représenter la manière dont on vivoit dans le siècle d'or, que celle dont on vit ordinairement dans celui où nous sommes, lorsque l'innocence des plaisirs de notre florissante

cour fut empoisonnée par l'amertume qui pour l'ordinaire en est inséparable. La vertu et la piété y avoient paru quelque temps en faveur, mais l'ambition et toutes les autres passions ne furent pas long-temps sans leur faire la guerre; et quelque soin que la Reine mère prît pour les y maintenir, elles firent voir bientôt que comme la vie de l'homme est une vapeur qui s'élève de la terre et se dissipe en un moment, la raison et la vertu sont aisées à se troubler et à se corrompre, et qu'ainsi son bonheur n'est pas de durée.

Quoique la Reine mère eût du chagrin de ces fréquentes promenades du Roi avec Monsieur et Madame, l'union intime et l'amitié solide du Roi et d'elle ne fut point altérée. Comme elle étoit jusques alors la confidente de ses plaisirs, et que d'autre côté elle lui avouoit que la Reine sa fille, ne pouvant se résoudre de le perdre de vue, s'affligeoit bien souvent de choses qui en effet n'étoient rien, elle lui disoit aussi qu'il lui devoit pardonner des mauvaises humeurs qui venoient d'un excès de tendresse qu'elle avoit pour lui, et tâcher de lui donner le moins d'inquiétude qu'il lui seroit possible. En même temps elle témoignoit à Madame que ses veilles et ses parties de chasse pouvoient incommoder sa santé; mais la jeunesse ne se rend pas aisément à la raison, et prend pour des réprimandes les meilleurs conseils qu'on lui donne. Cela fit que les divertissemens continuèrent de la même force, et il arriva une chose qui fit plus d'éclat que ces galanteries qu'on cachoit avec grand soin.

La duchesse de Navailles, dame d'honneur de la Reine, avoit eu d'abord la princesse palatine pour surintendante. La dernière qui avoit eu autrefois cette charge dans la maison de la Reine mère étoit madame de Chevreuse, veuve du connétable de Luynes son pre-

mier mari ; elle l'avoit exercée alors avec tous les avantages tant des honneurs que du service. La duchesse de Navailles ne laissa pas de s'opposer à la première possession qu'elle en voulut prendre. Elle soutint que madame de Chevreuse étoit favorite quand elle exerça cette charge, et que les grandes prérogatives dont elle avoit joui étoient plutôt une usurpation qu'une possession légitime.

La princesse palatine, soutenue par la Reine mère, l'emporta néanmoins sur les principales fonctions de cette charge, que la dame d'honneur lui disputoit ; et il fut dit, avant que le cardinal mourût, que madame la princesse palatine recevroit les sermens de tous les officiers, commanderoit dans la chambre, et auroit les honneurs ; mais, par la puissance du ministre, ce fut à condition qu'elle se déferoit de sa charge au bout de deux mois. Depuis cette sentence, soit par maladie, par politique ou par engagement, elle fut toujours éloignée de la cour ; et quand le cardinal vint à mourir, elle parut s'en défaire volontairement, ainsi que je l'ai dit, entre les mains de la comtesse de Soissons. Le cardinal crut y pouvoir laisser sa nièce avec l'agrément et la soumission de la dame d'honneur, parce que le duc de Navailles lui devoit toute sa grandeur, et mourut content de la laisser dans ce poste.

La duchesse de Navailles ne fut pas néanmoins satisfaite de ce changement. Elle avoit cru peut-être, en parlant au cardinal, qu'elle souffriroit plus facilement la comtesse de Soissons qu'une autre ; ou plutôt elle s'étoit flattée de cette douce illusion que l'éloignement de la princesse palatine pourroit avoir des suites favorables pour elle ; mais, après la mort du cardinal, l'espoir qu'elle avoit eu de se voir sans surintendante à l'avenir fit qu'elle se trouva encore incommodée de

celle-là. Elle savoit que cette princesse étoit pleine de l'orgueil que donne la faveur où elle s'étoit toujours vue depuis son enfance, et par cette raison elle en pouvoit craindre les mauvais effets.

Quand le Roi et les Reines partirent pour Fontainebleau, la comtesse de Soissons, qui avoit de même senti qu'elle ne jouiroit pas de sa charge sans quelque chagrin, avoit querellé la duchesse de Navailles brusquement, et sur des choses assez injustes. Cette dame, d'abord retenue par la considération de ce qu'elle devoit à la mémoire du cardinal Mazarin, lui répondit d'une manière qui fit voir qu'elle se souvenoit des bienfaits qu'elle en avoit reçus. Le Roi en fut content, et blâma la comtesse de Soissons de son emportement. Elles eurent ensuite une grande conversation, et il sembla que de bonne foi elles avoient résolu de faire juger leurs fonctions; et le Roi leur permit d'en chercher les preuves, soit dans la chambre des comptes, soit par leurs lettres.

Celles de la dame d'honneur, dont la charge a été de toute ancienneté la plus belle qu'une femme de qualité puisse avoir à la cour, lui étoient favorables. Elles lui donnoient les honneurs, avec la fonction de commander dans la chambre, et de recevoir les sermens des officiers, sans qu'il fût marqué dans les lettres des surintendantes, qui étoient des charges érigées nouvellement, que les rois eussent eu aucune intention d'ôter ces avantages aux dames d'honneur; et néanmoins la pratique avoit été differente de ce qui étoit écrit en la personne de la dernière surintendante, madame de Luynes. Ces dames furent quelque espace de temps en paix; mais sur les preuves elles se défendirent le mieux qu'elles purent.

La duchesse de Navailles batailla en femme de cœur

et d'esprit, et je tâchai de la servir le mieux qu'il me fut possible. Ses raisons étoient assez bonnes pour le pouvoir faire sans blesser l'équité; mais à dire le vrai, malgré l'amitié que j'avois pour elle, et le peu que je devois à la comtesse de Soissons, j'aurois souhaité qu'elle eût pu vaincre en cette occasion ses sentimens naturels, qui furent alors un peu trop forts sur tout ce qu'elle désira, et qu'elle crut devoir faire. Si, en faveur de la gratitude qu'elle étoit obligée d'avoir pour le feu cardinal Mazarin, elle avoit examiné ses intérêts avec moins d'exactitude, elle y auroit rencontré deux grands biens ensemble, et la gloire et le repos.

Le Roi paroissoit avoir encore de l'amitié pour la comtesse de Soissons; ce reste d'attachement avoit toujours inquiété la Reine; et le peu de soin que cette princesse avoit de lui plaire lui donnoit quelquefois un juste prétexte de se plaindre d'elle. La Reine mère suivoit doucement les inclinations de la Reine sa fille; car, autant à son égard qu'à celui de la Reine, cette nièce du cardinal, comme je l'ai déjà dit, n'avoit jamais bien satisfait à ses devoirs. Ces dégoûts obligèrent la Reine à protéger la duchesse de Navailles; et la princesse palatine, qu'elle considéroit, étant éloignée de la cour, elle ne se soucioit plus de soutenir les intérêts de la surintendante.

Le Roi, dont les intentions étoient droites, ayant écouté les raisons de part et d'autre, régla les fonctions de la surintendante et de la dame d'honneur. Il donna à la première les honneurs de présenter la serviette, de tenir la pelote et de donner la chemise, avec le commandement dans la chambre et les sermens; et tout le reste à la dame d'honneur, c'est-à-dire servir à table, la préférence dans le carrosse et dans le logement : bien entendu qu'en l'absence de la surintendante la

dame d'honneur feroit toutes les fonctions ensemble.

D'abord on crut que ce jugement étoit très-favorable à la surintendante : et madame de Navailles crut tellement être maltraitée, qu'elle eut la pensée de se retirer. La Reine m'ayant commandé de lui dire qu'elle la prioit de ne la point quitter, elle demanda en grâce au Roi qu'il lui permît qu'elle pût demeurer auprès de la Reine sa maîtresse sans faire aucune fonction. Elle disoit qu'elle ne pouvoit pas avoir l'honneur de servir la Reine à table sans lui donner la serviette.

Le Roi s'expliqua, et lui dit qu'il vouloit qu'elle la donnât quand elle serviroit à table, et qu'il ne prétendoit pas que quand elle auroit la chemise entre les mains, elle l'offrît à madame la comtesse de Soissons; mais qu'il entendoit qu'elle acheveroit le service qu'elle auroit commencé. Il lui fit voir aussi l'avantage qu'il lui laissoit, en lui donnant la place dans le carrosse, préférablement à la surintendante. Enfin, sans qu'il y eût rien de changé dans l'écrit, les explications du Roi lui furent si favorables qu'alors madame la comtesse de Soissons trouva qu'elle avoit perdu sa cause. Elle ne put souffrir de se voir privée du principal honneur, qui étoit celui de présenter la serviette, parce qu'elle ne lui restoit qu'en l'absence de la dame d'honneur, et par conséquent quasi jamais, madame de Navailles n'étant pas même tenue de la lui offrir quand elle auroit commencé le service.

La douleur qu'elle ressentit fut si grande, que le comte de Soissons son mari fit appeler en duel le duc de Navailles par le chevalier de Maupeou. Ce duc, comme chrétien, refusa de se battre; il le fit aussi par le respect qu'il portoit à la mémoire du feu cardinal, en se souvenant des grâces qu'il avoit reçues de lui : ce qu'il sentoit en son particulier avec beaucoup de re-

connoissance. Il fit même ce qu'il put pour anéantir dans l'ame de la duchesse sa femme l'animosité de la dispute et le désir de la victoire; mais il n'y réussit pas. Elle crut qu'elle étoit obligée de défendre les droits de sa charge : ce qu'elle fit avec une fermeté inflexible; et son ennemie trouva les moyens de s'en venger fortement. Grâces à Dieu, par les soins du Roi et de la Reine sa mère, les plus vaillans, comme je l'ai déjà dit, ne tenoient plus à honte de refuser le duel; et celui-là qui le fit dans une occasion si célèbre, et dont la valeur ne pouvoit être mise en doute, en donna une grande preuve.

Ce fut alors que toute la cour se partagea. M. le prince, M. le duc, et quasi le prince de Conti, mari d'une nièce du cardinal Mazarin, toute la maison de Guise et celle de Vendôme, hormis le duc de Mercœur, furent tous pour le duc de Navailles. Le comte de Soissons, qui l'avoit emporté à la cérémonie de l'entrée de la Reine, par la faveur du cardinal, sur les autres princes, se trouva alors, malgré le sang de Bourbon et d'Autriche qu'il portoit dans ses veines, presque abandonné de tout le monde : et comme il avoit du cœur, il le sentit beaucoup sans doute, et ne manqua pas de se venger, en publiant que le mari et la femme étoient des ingrats à l'égard du cardinal, à qui ils devoient toute leur fortune.

Ils se défendoient de ce reproche, en disant qu'ils avoient, comme il étoit vrai, bien servi le cardinal Mazarin; et que s'il eût vécu il n'auroit pas souffert que sa nièce les eût voulu perdre, puisqu'il les avoit toujours assez bien traités pour pouvoir espérer cette grâce de lui. Un jour que la comtesse de Soissons faisoit ces mêmes reproches à la duchesse de Navailles, cette dame lui répondit ces mêmes paroles : « Madame, je

« suis assurée que si M. le cardinal pouvoit revenir au « monde, il seroit plus content de mon cœur que du « vôtre. » Cette réponse fut applaudie, et l'insensibilité des nièces blâmée autant qu'elle méritoit de l'être. La suite de cet appel fut fâcheuse au comte de Soissons. Le Roi, ne l'ayant pu ignorer, pour donner un exemple mémorable de sa justice, l'exila de la cour, et le traita selon toute la rigueur des édits. De là naquirent de grandes animosités de part et d'autre.

Les deux Reines prirent le parti de la dame d'honneur, non-seulement par la raison du droit, mais par celle de l'inclination et de la bonne volonté, qui est la plus forte de toutes. L'application et les soins de la comtesse de Soissons étoient d'avoir le Roi chez elle, de lui plaire, et d'avoir part à ses promenades et à ses divertissemens. Le Roi aimoit chèrement la Reine, et ne lui donnoit aucun sujet de le soupçonner d'en aimer d'autres plus qu'elle; mais la force des soupçons de cette princesse étoit si grande que, quasi sans y penser, elle se trouvoit ennemie de ceux mêmes qu'elle ne haïssoit pas, parce qu'elle avoit naturellement de l'aversion pour tout ce qui la séparoit du Roi.

Madame alors, qui commençoit de faire une grande figure à la cour, se déclara pour la comtesse de Soissons, non-seulement parce que Monsieur la tenoit pour son amie, mais parce que sa jeunesse la convioit à se divertir, qu'elle vouloit une compagnie en sa personne qui pût être agréable au Roi, et que la Reine, vivant d'une vie pieuse et assez retirée, ne lui étoit pas si propre. De plus, la Reine lui auroit été supérieure; et la comtesse de Soissons de toute manière, et pour avoir besoin de protection, lui devoit être fort soumise. Madame se souvenoit, avec quelque noble dépit, que le Roi l'avoit autrefois méprisée quand elle avoit pu pré-

tendre de l'épouser; et le plaisir que donne la vengeance lui faisoit voir avec joie de contraires sentimens, qui paroissoient s'établir pour elle dans l'ame du Roi. Monsieur désiroit aussi de plaire au Roi, et il voyoit que la considération qu'il pouvoit avoir pour Madame lui étoit avantageuse.

Ces trois personnes, chacune pour leur intérêt, se voulant plaire les unes aux autres, et le sang et la nature les obligeant à cette union, elle commença de paroître aussi grande qu'elle l'étoit en effet. La comtesse de Soissons, du consentement de tous les trois, y avoit été associée comme agréable au Roi et nécessaire à Madame; mais Madame lui étoit plus nécessaire encore: car, étant abandonnée des Reines, et pas autant soutenue du Roi qu'elle l'auroit souhaité, elle eut besoin d'appeler les plaisirs à son secours et de fortifier son droit par la complaisance qu'elle avoit pour les moindres choses qui venoient à l'esprit du Roi. De là, suivant leur inclination qui portoit un prince de vingt-deux ans à se divertir, et une princesse de seize ou dix-sept à suivre son exemple, les plaisirs le jour, les repas et les promenades jusques à deux ou trois heures après minuit dans les bois, commencèrent de s'introduire et de se pratiquer d'une manière qui avoit un air plus que galant, et où la volupté paroissoit devoir bientôt corrompre une vertu qui avoit été avec sujet autant admirée qu'il étoit rare de la posséder à son âge.

A cette vue, la Reine s'alarme et s'afflige de savoir le Roi trop occupé d'autres objets. La Reine mère d'abord condamne ses frayeurs, et lui dit qu'il n'est pas juste qu'elle veuille contraindre le Roi, et que les honnêtes plaisirs qu'il prend ne lui devoient pas faire de la peine. Leur continuation alla néanmoins jusques à une telle extrémité, qu'enfin la Reine mère me commanda

de conseiller à Madame d'apporter quelque modération dans ses divertissemens.

Cette jeune princesse devoit avoir de la confiance en moi, tant par l'honneur que la reine d'Angleterre me faisoit de me souffrir avec bonté et de me croire attachée à ses intérêts, que par les services assidus que je lui rendois en toutes occasions auprès de la Reine sa belle-mère. Je lui en parlai; et comme elle étoit douce et complaisante, elle me parut vouloir suivre mes avis, et les reçut de bonne grâce. Aussi puis-je dire avec vérité qu'ils étoient tels que, sans choquer le Roi, et sans manquer à la juste complaisance qu'elle lui devoit, si elle m'avoit fait l'honneur de me croire, elle auroit conservé les bonnes grâces du Roi, se seroit établie fortement dans son estime et dans celle de toute la cour, et auroit satisfait à ce qu'elle devoit à la Reine sa belle-mère, qui étoit en elle une obligation indispensable.

Mais elle méprisa tous ces biens qui ne lui auroient coûté qu'un peu de retenue, dont elle auroit tiré un avantage admirable; car, se privant seulement des promenades qui choquoient la bienséance et qui devoient incommoder sa santé, et montrant au Roi d'y renoncer par son propre sentiment, le Roi l'en auroit louée, puisque ce qui est raisonnable inspire toujours l'estime en ceux qui ont de la raison. Elle auroit aussi par le même moyen acquis un grand mérite à l'égard de la Reine mère, lui faisant doucement connoître qu'elle prenoit cette conduite pour lui plaire; mais, par ses sentimens, elle se trouva naturellement opposée à la prudence. Madame écouta de ses oreilles les conseils que je lui donnai, et me rebuta par les mouvemens de son cœur; ils la portoient à suivre âprement tout ce qui ne lui paroissoit pas criminel, ni entièrement contraire à son devoir, et qui d'ailleurs la pouvoit divertir.

Par une lettre que je reçus alors de la reine d'Angleterre, on peut voir qu'elle étoit inquiète de ce qui se passoit à Fontainebleau, et de ce que la Reine mère étoit mal satisfaite de la conduite de Madame. Elle me commanda de la servir comme une autre elle-même. Je l'avois fait avec toute la fidélité que j'étois obligée d'avoir pour elle, et je continuai de le faire; mais cette jeune princesse ne voulut pas profiter de mes bonnes intentions. La copie que je crois devoir mettre ici a été prise sur l'original. J'en ai beaucoup gardé de celles que cette grande princesse m'a fait l'honneur de m'écrire, qui marquent la bonté et la beauté de son esprit. La longue habitude qu'elle avoit de la langue anglaise avoit un peu corrompu son français; mais le bon sens et la raison s'y trouvent parfaitement.

COPIE D'UNE LETTRE DE HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE D'ANGLETERRE

« Je crois que dans votre ame vous dites: *Cette reine d'Angleterre ne se souvient guère de moi*. Cela n'est pas vrai. M. de Montaigu vous dira que je m'en suis souvenue dans l'effectif. Par ces lettres j'avoue un peu de paresse, et que j'ai eu tort de ne vous avoir pas mandé la satisfaction que j'ai eue d'avoir reçu deux de vos lettres. Je vous en demande la continuation, pourvu que vous en ayez le loisir; ayant vu hier des dames qui reviennent de Fontainebleau, qui disent que vous êtes toujours auprès des Reines, et que l'on ne sauroit avoir accès avec vous. Je crains même que par lettres l'on n'en aura point, de la manière qu'elles parlent. Si vous avez bien du bruit où vous êtes, j'ai ici beaucoup de silence, qui est plus propre à se souvenir de ses amies,

dont je crois que vous êtes assez persuadée d'être du nombre, et pouvez être assurée de la continuation. Vous avez avec vous un autre petit moi-même, qui est fort de vos amies, je vous assure. Continuez d'être des siennes : c'est assez vous dire. »

Peu de temps après, la Reine mère me commanda aussi de conseiller à la Reine, qui me faisoit l'honneur d'avoir quelque confiance en moi, de souffrir avec plus de patience les divertissemens du Roi, et de lui représenter qu'il devoit être le maître de ses actions : qu'elle n'avoit pas de véritable sujet de s'alarmer, et que la vertu de ce prince paroissoit attaquée, mais non pas vaincue. Elle trouva bon que je travaillasse à les unir d'amitié, la Reine et Madame. Quoiqu'elle aimât beaucoup plus la Reine, elle considéroit assez Madame, et auroit été ravie de les voir bien ensemble. Je travaillai à cette union, et[1] dona Maria Molina, assaffata[2] de la Reine et favorite, qui étoit une fort bonne personne et pleine de bonne volonté.

Nous trouvâmes les moyens par nos raisons de calmer l'ame de la Reine, autant qu'il étoit possible de le faire. Elle demeura satisfaite de nos conseils, et les regarda comme des marques de notre affection à son service. Madame, à qui j'en parlai selon nos projets, me parut de même assez contente de nous; mais ce que je lui dis sur ces deux matières ne fut pas ignoré du Roi, et il lui fut dit sans doute d'une manière désavantageuse pour moi. Je ne veux pas savoir d'où procéda mon malheur, car ce qui regarde les personnes royales doit

[1] *Et*, c'est-à-dire de concert avec. F. R.

[2] C'est ce qu'on dit en France première femme de chambre. (*Note de l'auteur.*)

être pour nous des mystères de respect. Madame pouvoit même en avoir parlé sans aucun dessein de me nuire, et par un motif de confiance qui, dans l'intention de cette jeune princesse, n'avoit peut-être rien de contraire à la probité.

Quoi qu'il en soit, madame la comtesse de Soissons le sachant, elle qui me regardoit comme amie de madame de Navailles son ennemie, trouva le moyen d'empoisonner tout ce qui venoit de moi, et de faire haïr au Roi mes applications à obéir aux commandemens de la Reine sa mère. Le Roi lui en parla, et lui dit, montrant d'avoir du chagrin contre moi, qu'il trouvoit mauvais de ce que j'étois si souvent tête à tête avec la Reine, et de ce que j'avois donné des conseils à Madame qui paroissoient en quelque façon s'opposer à ses divertissemens.

La Reine sa mère me défendit généreusement; et comme le bien, qui en de certaines occasions déplaît, ne laisse pas d'imprimer en l'ame de ceux qui le connoissent quelque trait d'estime, le Roi, ne pouvant m'accuser de rien qui pût être contre son service, et sachant de la Reine sa mère que je n'avois agi que par son ordre, témoigna qu'il avoit quelque bonté pour moi, avouant à la Reine sa mère, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, qu'il étoit vrai qu'il avoit trouvé la Reine de meilleure humeur depuis que j'avois eu l'honneur de lui parler. Mais voulant me sacrifier à madame la comtesse de Soissons qui me haïssoit mortellement, il continua de me traiter comme si en effet j'avois mérité sa haine : si bien qu'il défendit à la Reine de me souffrir chez elle aux heures particulières.

Par une si forte marque de son aversion, il me fit aisément comprendre que ma fortune étoit en mauvais état; mais, ne trouvant rien en moi qui fût capable de

me donner de la honte, je sentis en cette occasion que l'innocence est un grand préservatif pour de tels maux. Je crus même devoir espérer que le Roi, ayant beaucoup de lumières et d'équité, connoîtroit tôt ou tard que mes intentions et mes paroles avoient été conformes à mon devoir.

Un jour, parlant à la Reine mère de toutes ces choses, enfermée avec elle dans son oratoire, je conclus avec cette princesse que nous étions tous fort malheureux de ne nous pas appliquer à aimer et servir Dieu plutôt que les rois, puisque ceux-là ne connoissent point le cœur, quelque fidélité que nous ayons pour eux. Ils se peuvent tromper, en maltraitant les plus innocens de la même manière que s'ils étoient coupables. C'est un grand mal de ne pouvoir toujours espérer des souverains une juste rétribution de notre affection et de notre fidélité à leur service; mais c'est du moins un grand adoucissement à nos misères que d'en pouvoir trouver d'assez raisonnables pour se pouvoir consoler avec eux-mêmes des maux qu'ils sont capables de nous faire souffrir. Mes fautes enfin ne me firent point rougir : elles augmentèrent la bienveillance que la Reine mère et la Reine avoient pour moi.

Beaucoup de personnes des premiers de la cour, voyant que la Reine mère avoit quelque confiance en moi, et ne sachant pas quelle seroit la fin de ces petits commencemens de brouillerie, me firent de grands complimens, et me témoignèrent vouloir prendre quelque part au déplaisir que j'avois d'avoir déplu au Roi, à qui, par mon devoir et par tant d'autres raisons, je devois souhaiter de plaire. Le bruit courut que je serois disgraciée; mais il est à croire que le Roi n'y pensa pas, et ce bruit se dissipa par les marques publiques que je reçus de la bonne volonté des deux Reines.

La Reine mère, le lendemain, me commanda d'aller chez la Reine de sa part pour lui dire quelque chose : elle le fit étant à sa toilette, et parlant tout haut, afin que si par hasard et par malheur ma désobéissance déplaisoit au Roi, elle eût droit de me défendre. Deux jours après, cette princesse étant chez la Reine, Leurs Majestés m'envoyèrent chercher par un valet de chambre. Il me trouva dans la grande allée qui va au chenil. J'y fus avec quelque crainte, car l'état où j'étois me tenoit dans une continuelle inquiétude.

En entrant dans le cabinet de la Reine, où étoient ces deux grandes princesses, environnées du cercle et de beaucoup de monde, mes frayeurs se dissipèrent : car, en me voyant arriver, elles se mirent à rire; et m'étant approchée de la Reine mère, elle me fit l'honneur de me dire qu'elle me vouloit voir seulement pour me faire bonne mine devant la comtesse de Soissons, et ajouta : « Sans avoir rien à vous dire, je veux vous par-« ler beaucoup et tout bas, afin de lui faire dépit. » Le soir, allant à la Comédie, et passant par l'appartement de la Reine, où j'étois dans un coin, elle se détourna de son chemin, et venant me trouver dans ce même endroit du cabinet, me dit encore en riant : « Je continue « la comédie; car la comtesse de Soissons, qui me suit, « se retiendra de vous nuire auprès du Roi, voyant que « je vous considère. »

Cette petite aventure, comme il paroît par les choses que je viens de dire, contribua beaucoup à irriter la Reine contre la comtesse de Soissons, et commença de faire naître dans le cœur de la Reine mère de véritables chagrins contre Madame, qui s'augmentèrent extrêmement par le peu de soin qu'elle prit alors de la satisfaire. Ces dégoûts firent imaginer aux courtisans que la volupté pourroit peut-être détacher le Roi de la Reine sa mère;

mais ce grand prince paroissoit si lié à son devoir et si naturellement vertueux, que cette division n'arriva point.

L'heure des plaisirs passée, il revenoit toujours à la Reine sa mère; il lui rendoit ce qu'il lui devoit en qualité de fils bien-aimé, et témoignoit avoir beaucoup de considération pour elle. Non-seulement il l'aimoit, mais il lui disoit des choses qui faisoient voir aussi qu'il l'estimoit. Dans le vrai, elle lui en donnoit sujet par son désintéressement, et par l'affection tendre et respectueuse qu'elle avoit pour lui.

Les derniers jours du mois de mai, le prince de Condé dit au Roi qu'on avoit trouvé à Auxerre un portrait de Henri IV attaché à un poteau, avec un poignard qui lui traversoit le sein, et une inscription latine fort criminelle qui regardoit sa personne. Le Roi lui répondit : « Je m'en console, on n'en a pas fait autant contre les « rois fainéans. » Un jour, disant en confidence, à quelque personne qu'il estimoit, que s'il avoit jamais la guerre, il vouloit y aller en personne, et celui-là ayant répondu que ce seroit une grande imprudence, et quasi un défaut à un roi de hasarder ainsi sa vie, et que la France avoit autrefois beaucoup souffert de la valeur imprudente de François Ier, le Roi prit la parole, et lui dit : « Imprudent tant qu'il vous plaira; mais avec tout « cela cette imprudence l'a mis au rang des grands « rois. » Il fit alors un nouveau commandement au grand prévôt de châtier ceux qui jureroient, avec toute la sévérité possible.

Dans ces jours mêmes, la Reine mère voulut s'acquitter d'une promesse qu'elle avoit faite, il y avoit longtemps; à madame de Chevreuse, de l'aller voir à Dampierre, pour être deux ou trois jours en ce lieu. On y traita d'une grande affaire, et ce voyage servit en par-

tie à décider de la destinée d'un ministre[1], qui alors paroissoit dans un grand crédit.

Le cardinal Mazarin, avant que de mourir, avoit donné, à ce qu'on a dit, des avis au Roi contre le surintendant Fouquet : il le croyoit trop prodigue de ses finances, et il lui conseilla d'installer Colbert sous lui, pour veiller à sa conduite et arrêter la profusion de ses libéralités[2]. Le Tellier aimoit l'État et n'aimoit pas Fouquet : du moins il ne l'estimoit pas ; et Colbert son allié, qui avoit été son commis[3], et qu'autrefois il avoit donné au cardinal pour le servir dans le maniement de ses affaires domestiques, lui étoit alors fort agréable. Il le croyoit tout à lui, et se persuada qu'il garderoit toujours sur cet homme une entière supériorité. Cette raison l'obligea de prendre soin de sa fortune[4], et de travailler à le mettre en état de lui aider à détruire celui qu'il croyoit son ennemi. Ils voulurent se joindre ensemble pour leur avantage particulier, et montrèrent au Roi ne désirer que celui de l'État et de son service.

[1] Fouquet, surintendant des finances. C'est en effet, d'après tous les documents contemporains, en mai 1661 que le Roi résolut l'arrestation et le procès de Fouquet. Voy. Œuvres de Louis XIV, I, p. 102; et les Mém. de Choisy et de madame La Fayette. — Voyez aussi le chapitre suivant. F. R.

[2] Le Tellier l'introduisit auprès du cardinal Mazarin, dont il devint bientôt l'intendant et l'homme de confiance. D'après les *Mémoires de Choisy*, les dernières paroles de Mazarin à Louis XIV auraient été : « Sire, je vous dois tout; mais je m'acquitte avec Votre Majesté en lui donnant Colbert. » F. R.

[3] « Ce Colbert, dit Monglat, étoit d'une bonne famille de la ville de Reims, parent de Saint-Pouange, beau-frère du Tellier, auquel il le donna. Il y demeura durant quelques années en qualité de commis, et il fit paroître dans cet emploi beaucoup d'esprit et grande conduite dans les affaires et principalement dans l'économie. » (Mém., paix générale, 1661.) F. R.

[4] Il le fit nommer conseiller d'État en 1649, à l'âge de trente ans à peine (Colbert était né le 22 août 1619, à Reims). ce qui lui fit faire en 1650 un riche mariage. F. R.

Ce prince, qui connoissoit les défauts du surintendant, reçut leurs avis, qui, étant autorisés des conseils du feu cardinal et fortifiés par la mauvaise conduite de Fouquet, eurent l'effet que produisent d'ordinaire les fautes des particuliers, et les desseins secrets de ceux qui paroissent désintéressés et fidèles. La duchesse de Chevreuse, par des motifs que je ne sais point, parla à la Reine mère contre le surintendant, et, sous l'apparence du bien public, lui fit en son particulier beaucoup de mal. Laigues, qui souvent étoit dangereux ou propice à beaucoup de gens, fut celui qui fit agir madame de Chevreuse. Son étoile étoit de se mêler de tout; et comme il étoit attaché à cette princesse par beaucoup de liens, il employoit son esprit à ce qui lui convenoit le plus.

La Reine étoit partie le 27 juin pour aller à Dampierre, et avoit mené Madame exprès avec elle pour mettre quelque interruption aux promenades qui lui déplaisoient; mais à son retour ce fut la même chose, et les plaisirs de Fontainebleau continuèrent de donner quelque chagrin à la Reine mère. Comme raisonnable, elle trouvoit impossible qu'un roi si jeune, et qui donnoit beaucoup d'heures au travail, pût s'empêcher d'en donner quelques-unes à ses divertissemens; mais, comme mère et chrétienne, elle craignoit la force de cet âge, et les périls que la volupté fait rencontrer à ceux qui la suivent.

Monsieur, qui avoit laissé engager Madame dans les promenades et les plaisirs un peu plus que la bienséance ne le permettoit, commençoit à se fâcher de cet excès. Sa présence et les innocentes intentions de Madame, qui dans ce temps-là ne paroissoient avoir d'autre objet que le plaisir en général, en ôtoient tout le danger; mais cette assiduité, quand elle parut nécessaire à

Monsieur, lui fut plutôt une peine qu'un divertissement; et, changeant de sentiment, il eut de la répugnance pour les choses mêmes qu'il avoit d'abord approuvées.

La Reine mère, voulant remédier à toutes ces mauvaises dispositions, se plaignit de Madame au petit milord Montaigu son ancienne créature, puis en parla au comte de Saint-Alban, ministre de la reine d'Angleterre, leur disant que cette princesse ne prenoit nulle mesure avec elle sur sa conduite, et ne la considéroit en rien. Elle voulut qu'ils fissent part de ses plaintes à la reine d'Angleterre, qui menoit une vie douce à Colombes, dans une maison qu'elle y avoit achetée. Elle y cherchoit la paix; et ne connoissant que de bonnes inclinations dans l'ame de Madame, ne s'inquiétoit point encore tout de bon de ses actions, parce qu'elle les croyoit exemptes de blâme.

Dans ces même temps, le Roi se déclara avoir de l'inclination pour mademoiselle de La Vallière, une des filles de Madame. Elle étoit aimable, et sa beauté avoit de grands agrémens par l'éclat de la blancheur et de l'incarnat de son teint, par le bleu de ses yeux qui avoient beaucoup de douceur, et par la beauté de ses cheveux argentés, qui augmentoit celle de son visage. Madame et la comtesse de Soissons d'abord en parurent contentes, elles y contribuèrent de leur complaisance, et il sembla qu'elles tenoient à bonheur d'être déchargées par cette voie des petits chagrins de la Reine. La Reine mère s'affligea de cette nouvelle passion : elle craignoit le danger de quelque côté qu'il pût venir; mais elle fut conseillée de ne s'y point opposer avec violence, et sa prudence lui fit approuver et suivre ce conseil, d'autant plus que quelques jours auparavant elle avoit été soupçonnée de m'avoir commandé de faire ramener

de Fontainebleau à Paris mademoiselle de Pons, par madame Du Plessis mon amie, afin de la soustraire aux yeux du Roi, qui paroissoit ne la pas haïr.

Cependant, persuadé que j'étois cause de ce voyage, il en fit des plaintes à la Reine sa mère, assez fortes pour lui faire connoître qu'il étoit nécessaire qu'elle modérât son zèle. La vérité étoit que la Reine mère craignoit cette fille, dont les manières un peu trop libres lui déplaisoient : elle auroit souhaité que les personnes qui avoient du pouvoir sur elle l'eussent conviée à demeurer à la cour avec plus de régularité. Voilà la seule chose qu'elle me commanda de dire à mon amie, et qu'elle lui feroit plaisir d'en parler à la maréchale Du Plessis, afin qu'elle la prît avec elle; mais elle ne me témoigna nullement vouloir qu'elle partît de Fontainebleau, comme le Roi le crut. Je n'en parlai point non plus à madame Du Plessis. Elle l'amena à Paris par un empressement inutile de vouloir plaire à la Reine mère, en faisant plus qu'elle ne lui avoit demandé.

Ce désir avoit pour fondement un certain intérêt qui la regardoit elle seule, et qui, pour mon malheur, causa beaucoup de bruit contre moi. Le prétexte qu'elle prit pour enlever mademoiselle de Pons fut de lui dire que le maréchal d'Albret étoit malade; et il l'avoit été si peu qu'en arrivant à sa porte on nous dit qu'il étoit sorti. Cette finesse, qui étoit en effet fort ridicule, déplut au Roi avec raison; et quoique je n'eusse reçu ni donné cet ordre, il ne laissa pas de me donner beaucoup de chagrin.

Le tempérament que la Reine mère apporta à modérer cette nouvelle inclination du Roi pour mademoiselle de La Vallière fut de l'en avertir cordialement, en lui représentant ce qu'il devoit à Dieu et à son Etat, et qu'il devoit craindre que beaucoup de gens ne se ser-

vissent de cet attachement pour former des intrigues qui pourroient un jour lui nuire. Elle le pria aussi de lui aider à cacher sa passion à la Reine, de peur que sa douleur ne causât de trop mauvais effets contre la vie de l'enfant qu'elle portoit. Le Roi estima son second conseil: et ce secret fut observé de toute la cour avec tant de soin, que la Reine, qui alors étoit grosse de quatre ou cinq mois de monseigneur le Dauphin, acheva de passer le temps de sa grossesse sans le savoir.

Ce qu'on appelle ordinairement la belle galanterie produisit alors beaucoup d'intrigues. Le comte de Guiche, quelque temps après, fut éloigné, pour avoir eu l'audace de regarder Madame un peu trop tendrement. Comme il est à croire qu'elle étoit sage en effet, elle voulut que le public fût persuadé qu'elle avoit été de concert avec le Roi et Monsieur pour l'éloigner; mais son exil fut court, et on peut s'imaginer que ce crime n'avoit pas beaucoup offensé celle qui en étoit la cause: car cette passion, paroissant alors désapprouvée par elle, ne pouvoit, selon les fausses maximes que l'amour-propre inspire, lui apporter que de la gloire.

La duchesse de Valentinois, sœur du comte de Guiche et fille du maréchal de Gramont, qui avoit épousé le prince de Monaco, demeura à la cour après lui; mais elle n'y demeura guère, à cause que l'enjouement ou plutôt l'emportement de cette dame lui fit faire mille intrigues pour le retour de son frère, et même lui fit faire quelques railleries contre le respect qu'elle devoit à la Reine mère. Elle étoit tendrement aimée de Madame, et la sœur de ce coupable étoit traitée de favorite; il étoit juste de récompenser en elle les sentimens du frère, qui en sa personne pouvoient être innocemment payés.

Madame ne pouvoit vivre sans elle, elle étoit de toutes ses promenades : si bien qu'elle faisoit éclore chaque jour, non pas des fleurs sous ses pas, comme feignent les poëtes qu'il arrive aux nymphes de la chaste Diane, mais des querelles, des brouilleries, et beaucoup de ces riens qui sont capables de produire de grands événemens. La Reine mère, en appréhendant les suites, la fit éloigner aussi bien que son frère, et il parut quelque temps après que ce fut avec une grande raison qu'elle avoit appréhendé sa conduite, parce qu'étant aimable, spirituelle et jeune, elle étoit aussi fort emportée dans ses passions.

Les seigneurs anglais firent ce qu'ils purent pour raccommoder Madame avec la Reine sa belle-mère. Le comte de Saint-Alban lui offrit que si elle vouloit laisser aller les choses selon les désirs de la jeunesse, et selon les plaisirs qu'ils estimoient innocens, Madame la serviroit auprès du Roi, et travailleroit à les tenir toujours unis.

La Reine mère, qui ne regardoit que son devoir, et qui de plus étoit contente du fond du cœur du Roi son fils, leur répondit, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire le même jour, qu'elle ne vouloit auprès du Roi les bons offices de qui que ce soit; qu'elle ne désiroit que sa gloire, et ne lui donnoit que des conseils entièrement désintéressés; que tant que le Roi les recevroit comme il avoit fait jusques alors, elle seroit satisfaite de lui; mais qu'aussitôt qu'elle se verroit dans la nécessité d'un tiers, et avoir besoin de bons offices auprès de lui, elle le quitteroit, et s'en iroit au Val-de-Grâce passer le reste de ses jours en repos. Elle en dit autant plusieurs fois au surintendant Fouquet, et à tous les autres qui, aspirant à la faveur, vouloient l'engager à protéger leur fortune, en lui promettant leurs services au-

près du Roi. Elle ne vouloit prendre aucune mesure pour se conserver de l'autorité : son dessein étoit seulement de faire ce qu'elle croyoit juste et raisonnable. Elle a réussi à ce qu'elle a désiré de faire : par sa vertu et sa douceur elle a remédié à beaucoup de maux, et d'ailleurs elle n'a jamais eu beaucoup de puissance, parce qu'elle a toujours négligé d'en avoir.

CHAPITRE LVI

(1661). — Le Roi arrête la perte du surintendant. — Départ de la cour pour la Bretagne (29 août). — Arrestation de Fouquet. — Fortifications menaçantes de Belle-Ile. — Papiers compromettants du surintendant. — Exil de madame Du Plessis-Bellière. — Mort de Nogent, de mademoiselle de Beaumont et du duc de Damville. — Mademoiselle de Menneville. — Les ambassadeurs de France et d'Espagne se disputent le pas à Londres. — Insulte faite à l'ambassadeur de France. — Colère de Louis XIV. — Le roi d'Espagne fait des excuses. — Naissance d'un Dauphin. — Madame de Montausier en est la gouvernante. — Madame de Motteville proposée pour être gouvernante des enfants de Monsieur. — Le Roi préfère madame de Saint-Chaumont. — Établissement d'une chambre de justice contre Fouquet. — Colbert aux finances. — Anne d'Autriche songe à se retirer au Val-de-Grâce. — Madame de Motteville l'en dissuade. — (1662). Promotion dans l'ordre du Saint-Esprit. — Carrousel aux Tuileries. — Intrigue du Roi avec mademoiselle Lamotte-Houdancourt. — Madame de Navailles lui fait des remontrances. — Le Roi en éprouve de l'humeur. — La comtesse de Soissons favorise cette intrigue. — Les filles d'honneur et le Roi. — Surveillance de la Reine mère et de madame de Navailles. — Mademoiselle de La Vallière fixe le cœur de Louis XIV. — Jalousie et souffrances de Marie-Thérèse. — Indifférence du Roi.

La Reine mère avoit raison de se tenir liée seulement au Roi par les chaînes de la tendresse, qui la faisoit entrer dans tout ce qui paroissoit lui pouvoir être avan-

tageux; car il n'avoit rien de secret pour elle. Outre les avis qui lui furent donnés à Dampierre, par la duchesse de Chevreuse, contre Fouquet, le Roi lui confia le désir qu'il avoit de le perdre.

Il envoya traiter cette affaire avec elle par Le Tellier; et quand il partit pour aller à Nantes sur la fin du mois d'août[1], ce fut à elle seule à qui il dit le dessein qu'il avoit de le faire arrêter en ce lieu. La Reine mère en fut fâchée; elle considéroit ce ministre, parce qu'il étoit fort attaché au soin de la servir, et même du consentement du Roi il lui envoyoit de l'argent : ce qu'elle avoit besoin pour le secours des pauvres. Mais ne pouvant manquer au secret du Roi, ni justifier Fouquet[2] sur les criminelles accusations qui furent faites contre lui, qui toutes n'étoient pas injustes, il fallut qu'elle entrât dans le projet qui fut fait pour sa ruine, et qu'elle écoutât ceux qui étoient dans la confiance du

[1] Bien que le procès de Fouquet fût arrêté dans l'esprit du Roi dès le mois de mai 1661, il fallait attendre. Ce procès entraînait la rupture de tous les baux conclus par ce ministre; et ces sortes d'opérations ne se faisaient guère l'été. Fouquet étant donc seul en état de procurer pour le moment les fonds dont le gouvernement avait besoin, sa perte fut, par ce motif, ajournée au mois de septembre.

D'un autre côté, la crainte que les amis et partisans du surintendant n'entreprissent quelque chose contre l'autorité du Roi dans la Bretagne et la Normandie, suggéra l'idée du voyage de la cour à Nantes sous prétexte d'y tenir les états de la province. Louis XIV se trouvait ainsi à portée de comprimer immédiatement tout mouvement. On avait souvenir de la Fronde. F. R.

[2] Nicolas Fouquet était né en 1615. Maître des requêtes en 1636, c'est-à-dire âgé seulement de vingt et un ans, il acheta la charge de procureur général au parlement en 1650, et fut nommé surintendant des finances, en 1653. Il mourut en 1680.

Sous le titre d'*Œuvres de Fouquet*, on a recueilli les pièces de son procès et sa défense; Paris, 1694. Voyez aussi les *factums et Mémoires pour Fouquet*, par Pellisson; Paris, 1753.

M. Walckenaër, t. II de ses *Mémoires sur madame de Sévigné*, a exposé en détail, et avec une clarté parfaite, toutes les complications financières et politiques de l'affaire de Fouquet. F. R.

Roi, qui lui vinrent rendre compte de ses résolutions sur ce sujet.

Les conducteurs de la disgrâce de Fouquet avoient averti le Roi non-seulement de ses désordres dans les finances, mais encore des attentats qu'il sembloit préméditer contre l'État. Selon les jugemens que le Roi en fit, et selon les explications qu'on leur donna, ils se trouvèrent énormes; et le Roi, qui avoit résolu d'y remédier allant en Bretagne, prit toutes les mesures nécessaires pour ce dessein, estimé pour lors une des plus importantes affaires de l'État.

Le Roi partit pour ce voyage le 29 août[1]. Il étoit encore tendrement attaché à la Reine, et sa nouvelle passion n'avoit pas effacé les légitimes sentimens qu'il avoit pour elle. Il parut que cette séparation lui donna un sensible déplaisir : il jeta des larmes qu'il voulut cacher au public, mais qui, étant vues de celle qui en étoit la cause, la consolèrent de tous ses maux. Cette douleur lui donna de la joie, et cette joie augmenta de beaucoup le chagrin qu'elle eut de se séparer de celui qu'elle aimoit si chèrement.

Aussitôt que le Roi fut à Nantes, il voulut exécuter son dessein contre le surintendant, lequel s'étoit engagé à ce voyage malade d'une fièvre double tierce; mais sa raison, qui l'étoit beaucoup plus, le fit suivre le Roi, parce qu'il avoit de grands desseins pour l'établissement de sa fortune et de sa faveur, qu'il vouloit conduire à leur fin. Ses hautes pensées le firent tomber dans le précipice, et l'excès de son ambition fut la source de ses malheurs. Le Roi, qui savoit qu'il avoit

[1] Ou le 1er septembre, selon d'autres. Il quitta Fontainebleau, suivi du prince de Condé, du duc de Beaufort, de Charost, Villequier, Saint-Aignan, Villeroy, et de quelques autres seigneurs, prit la poste à Blois, et arriva trois jours après à Nantes. F. R.

acheté quasi tous les hommes de la cour, n'osa se confier à son capitaine des gardes pour l'arrêter : il se servit de d'Artagnan, créature du feu cardinal, qui commandoit ses mousquetaires.

Comme le surintendant sortit de chez le Roi, et qu'il vouloit retourner chez lui, il fut averti par La Feuillade qu'il y avoit quelque ordre contre lui. Le surintendant recevant cet avis, au lieu de se mettre dans sa chaise, voulut entrer dans celle d'un autre pour se sauver; mais d'Artagnan qui le suivoit, et qui avoit l'œil sur celle où il devoit se mettre, voyant qu'il ne venoit pas, le poursuivit comme il alloit déjà prendre un chemin détourné. Il l'arrêta de la part du Roi, et le fit mettre aussitôt dans le carrosse qui étoit préparé pour cet effet. On le fit ensuite entrer dans une maison pour lui faire prendre un bouillon, et on lui prit les papiers qu'il avoit sur lui [1].

[1] Il existe à la Bibliothèque impériale (n° 235 des manuscrits de Colbert) un procès-verbal de l'arrestation de Fouquet, rédigé d'après les documents inédits, par Joseph Foucault, greffier de la chambre de justice qui fut instituée pour juger et condamner le surintendant. En voici quelques extraits (publiés pour la première fois par M. Chéruel, *Journal de l'instruction publique*, du 1er novembre 1854) :

« Le lundi 5 septembre, le Roi, pour mieux couvrir ce dessein, avoit fait une partie de chasse, pour laquelle il fit commander les mousquetaires et les chevau-légers qui se trouvèrent tous à cheval, lorsqu'il sortit du conseil. Il parla encore assez long-temps à M. Fouquet, tandis que M. Le Tellier alla joindre M. Boucherat, qui s'étoit rendu à la porte du conseil par un ordre exprès, et lui donna une lettre de cachet qu'il avoit toute écrite de sa main comme les autres, par laquelle le Roi, faisant part de la résolution qu'il avoit prise à M. Boucherat, lui enjoignoit d'aller, aussitôt que M. Fouquet seroit arrêté, saisir les papiers qui se trouvoient en sa maison et en celle du sieur Pellisson son commis.

« Le Roi, voyant que toutes choses étoient bien disposées, quitta M. Fouquet, lequel en descendant l'escalier parla à tous ceux qui avoient quelque chose à lui dire. Il rentra dans sa chaise sur les onze heures, et, comme il sortoit du château, dont il avoit déjà passé la dernière sentinelle, le sieur d'Artagnan fit arrêter sa chaise en lui disant qu'il avoit à lui parler. M. Fouquet lui demanda s'il falloit que ce fût sur-le-champ

Il fut mené à Angers, et sa femme[1] à Limoges. Deux maîtres des requêtes eurent ordre en même temps d'aller chez lui sceller tous ses papiers : ce qui se fit avec diligence. Ils furent portés au Roi, qui les vit, et fit sur tous des remarques considérables et judicieuses :

ou s'il pouvoit attendre que ce fût en sa maison. Mais le sieur d'Artagnan lui ayant fait entendre que ce qu'il avoit à lui dire ne se pouvoit remettre, M. Fouquet sortit de sa chaise, en ôtant son chapeau à demi. En cet état, le sieur d'Artagnan lui dit qu'il avoit ordre du Roi de l'arrêter prisonnier. A quoi M. Fouquet ne répondit autre chose, après avoir demandé à voir cet ordre, et l'avoir lu, sinon qu'il avoit cru être dans l'esprit du Roi mieux que personne du royaume, et en même temps il acheva de se découvrir, et l'on observa qu'il changea plusieurs fois de visage, en priant le sieur d'Artagnan que cela ne fît point d'éclat. Ce qui donna occasion au sieur d'Artagnan de lui dire qu'il entrât dans la maison prochaine, qui se trouva être celle du grand archidiacre, dont M. Fouquet avoit épousé la nièce en premières noces.

« En y entrant, il aperçut le sieur Codur, une de ses créatures, à qui il dit en passant ces mots : « A madame Du Plessis, à Saint-Mandé... »

« Ensuite, le sieur d'Artagnan demanda à M. Fouquet les papiers qu'il avoit sur lui, et les ayant mis en un paquet cacheté, il chargea le sieur de Saint-Mars, maréchal des logis de la compagnie des mousquetaires, de les porter au Roi avec un billet écrit de sa main, par lequel il faisoit savoir à Sa Majesté qu'aussitôt qu'il auroit fait prendre à M. Fouquet un bouillon qu'il avoit envoyé quérir à la bouche, et que le sieur de Saint-Mars seroit de retour auprès de lui, il partiroit pour suivre ses ordres. » F. R.

[1] « Cependant M. Boucherat qui, dès le moment que M. Fouquet avoit été arrêté, s'étoit transporté en la maison où étoit madame Fouquet, l'a trouvée gardée par six mousquetaires. Il entra dans la chambre et lui fit entendre avec civilité l'ordre que le Roi lui avoit donné de visiter les papiers de M. son mari. Elle demanda où il étoit et s'il ne lui seroit pas permis de l'accompagner. Mais M. Boucherat, qui n'avoit rien à lui répondre sur cela, ne songea qu'à exécuter sa commission. Il fit ouvrir les cassettes qui étoient dans sa chambre, dans lesquelles il ne rencontra aucuns papiers. Il entra ensuite dans le cabinet de M. Fouquet, d'où il fit transporter tout ce qu'il y trouva de papiers. On observa que dans cette occasion, madame Fouquet fit paroître beaucoup de courage, qu'elle ne fit rien d'indécent, qu'elle ne dit rien qui témoignât de la faiblesse, et même qu'elle ne pleura pas. » (*Procès-verbal*, cité dans la note précédente.)

Gourville qui alla chez madame Fouquet au moment où elle venait de recevoir l'ordre de partir pour Limoges, et après l'apposition des scellés,

ce qui m'a été dit par un[1] de ceux qui furent employés à cette commission. Bruan, principal commis de Fouquet, prit la fuite. Gourville, celui dont j'ai parlé dans le récit des guerres civiles, qui s'étoit fait financier, eut ordre de suivre la cour. Le Roi envoya sceller dans toutes les maisons de ce surintendant, à Vaux[2], à Paris et à Saint-Mandé.

Comme on l'arrêta, il se tourna vers un de ses gens, et dit seulement : *Ah! Saint-Mandé!* Il avoit raison de craindre qu'en ce lieu on ne trouvât de quoi lui faire son procès : car il y avoit des choses qui parurent devoir déshonorer sa raison et ternir sa mémoire, en le rendant méprisable aux gens de bon sens, et à ceux qui font profession de sagesse. Madame Du Plessis-Bellière son amie, et ses frères, furent avertis par cet homme à qui il avoit dit ces mots : et s'ils avoient voulu, ils auroient eu le temps d'aller brûler tous ses papiers. Mais madame Du Plessis, à ce qu'on a su depuis, ne voulut pas le faire, croyant qu'il avoit tout brûlé avant que de partir.

La Reine mère, ayant reçu un courrier du Roi, envoya chercher le chancelier et son capitaine des Gardes. Elle fit sceller à Fontainebleau la maison du disgracié, et

dit : « Je la trouvai dans une grande désolation, et fondant en larmes : elle me dit qu'elle n'avoit pour tout argent dans sa bourse que quinze louis d'or; qu'elle ne savoit comment faire. Je l'assurai qu'elle pouvoit compter sur moi, » etc. (Mém. de Gourville, année 1661.) F. R.

[1] M. de Boucherat. (*Note de l'auteur.*)

Louis Boucherat, né en 1616, était alors maître des requêtes, et commissaire du Roi aux états de Bretagne. Il fut chancelier de France en 1685, et mourut le 2 septembre 1699. F. R.

[2] Autrefois Vaux-le-Vicomte, aujourd'hui Vaux-le-Praslin, à une lieue de Melun. Pour orner cette splendide demeure, Fouquet avait dépensé la valeur de dix-huit millions de notre monnaie actuelle. Ce fut dans ce palais que, le 17 août, il donna à Louis XIV cette fête célèbre qui fut le prélude de sa disgrâce et de sa perte. F. R.

envoya, comme je l'ai déjà dit, sceller les autres lieux qui lui appartenoient. On mit garnison dans toutes ses maisons, et même chez Bruan son premier commis, comme ayant plus de part à ses secrets que nul autre. Ses enfans, par la permission de la Reine mère, furent menés à Paris par madame de Brancas, dont le mari depuis peu avoit acheté la charge de chevalier d'honneur de la Reine mère, et qui, se trouvant ami de cet homme, ne les voulut pas abandonner. Ils furent mis entre les mains de leur grand'mère, qui étoit une sainte. Quand elle sut le malheur de son fils, elle remercia Dieu de ses disgrâces, espérant qu'elles romproient les chaînes qui le tenoient attaché au péché, et contribueroient à son salut.

Le Roi étant de retour à Fontainebleau le 8 septembre, on fut long-temps à ne parler à la cour que de la disgrâce de Fouquet, de cette grande chute, de ses desseins chimériques et ambitieux, et de toutes les intrigues qu'il ramassoit en sa personne, à dessein de se faire premier ministre.

Belle-Ile fut d'abord le premier objet qui offensa les yeux du Roi; il y avoit fait travailler, l'avoit munie de canons, et l'avoit rendue une place forte. Sa situation la rend telle par nature, et les soins de cet homme avoient commencé de la rendre capable d'être un jour un instrument de quelque grande guerre à l'État, par le voisinage d'Angleterre; mais comme toutes choses ont diverses faces, elle pouvoit être aussi une forte barricade contre les attaques de ceux de cette nation.

Les amis de Fouquet ont dit (et il est à croire qu'ils ont dit la vérité) que ce surintendant, qui en effet étoit capable par son génie et par son esprit de beaucoup de grands desseins, avoit eu celui d'y faire bâtir une ville, dont le port étant bon devoit attirer tout le trafic du

Nord, et, privant Amsterdam de ces avantages, rendre par là un grand service au Roi et à l'État.

On l'accusa d'avoir eu des intelligences avec les Anglais : mais cette accusation se trouva mal fondée. Les malheureux ne manquent pas de crimes : et celui-là paroissant coupable, il n'y eut point de modération dans les jugemens qui se firent d'abord contre lui. Il avoit acheté la duché de Penthièvre en Bretagne, sortie depuis peu de la maison de Vendôme, pour payer leurs dettes; et on disoit que l'ayant, il se vouloit faire souverain de ces pays-là. Ce dernier article étoit un dire qui n'a pas été vérifié; mais il est certain que faisant fortifier Belle-Ile, et ayant à ses gages presque tous les gens de la cour, il avoit la mine d'un homme fort ambitieux : et comme il avoit l'ame élevée, on croyoit qu'il étoit capable de tout.

On lut ses papiers et ses lettres; on en trouva de plusieurs personnes de la cour, les unes pleines de beaucoup d'intrigues politiques, et les autres de beaucoup de galanteries. Par elles, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages et honnêtes qui ne l'étoient pas; et on connut manifestement que s'il avoit une grande ambition, il n'avoit pas moins d'emportement pour la volupté. Il y en eut même, de celles-là qui souffrirent pour lui, qui firent voir que ce ne sont pas toujours les plus aimables, les plus jeunes ni les plus galants qui ont les meilleures fortunes, et que c'est avec raison que les poëtes ont feint la fable de Danaé et de la pluie d'or.

Le Roi envoya commander à madame Du Plessis-Bellière d'aller à Montbrison en Forez. Celle-là étoit amie de Fouquet, et, à ce qu'on a dit, avoit beaucoup aidé à lui gâter l'esprit par toutes ses intrigues. Elle le servoit particulièrement à entretenir les liaisons qu'il

avoit avec les principaux de la cour. Elle avoit beaucoup d'esprit et d'ambition. Les honnêtes gens s'en trouvoient bien : ils entroient dans ses intérêts, et pour les en payer elle trouvoit toujours le moyen de les obliger. Elle avoit marié sa fille au marquis de Créqui, frère du duc, honnête homme, brave, et qui avoit beaucoup de réputation. L'habileté de madame Du Plessis, sa belle-mère, fut si grande, qu'elle le fit général des galères peu de temps avant le voyage de Nantes.

On vit alors quasi finir la maison du cardinal de Richelieu. Le duc de Richelieu son neveu avoit eu cette charge, et le gouvernement du Havre; mais par l'ordre de la cour, et par la nécessité où le mettoient ses dépenses déréglées, il se défit de l'une et de l'autre. Le Roi voulut mettre le Havre entre les mains du duc de Navailles, qui en fut quitte pour cent mille écus qu'il donna. Le marquis de Créqui avoit obtenu avec beaucoup de peine la permission de récompenser sa charge de général des galères, en payant des sommes immenses, qui apparemment étoient sorties de la bourse du surintendant, aux dépens du Roi : ce qui fit voir l'extrême ambition de ce ministre et celle de madame Du Plessis son amie.

Elle crut avoir fait un grand coup pour son gendre; mais elle se vit deux mois après, en partie par cette même cause, tomber dans la disgrâce et dans le malheur, et eut le déplaisir de voir renverser pour lors la grandeur et la fortune du marquis de Créqui, à qui son alliance avoit été nuisible, parce qu'elle se fit dans un temps où déjà le Roi étoit dégoûté du surintendant. Le Roi, quinze jours après son retour de Nantes, ayant exilé cette dame, envoya Carnavalet, lieutenant des gardes du corps, à Béthune, dont le marquis de Créqui étoit gouverneur, pour y commander au lieu de lui, et

ordre aux galères de ne le point reconnoître pour général.

Peu de personnes de la cour se trouvèrent exemptes d'avoir été sacrifier au veau d'or; et comme, par un malheur fort extraordinaire pour eux, le surintendant gardoit toutes les lettres qu'on lui écrivoit, le Roi et la Reine sa mère les ayant toutes lues, y virent des choses qui firent tort à beaucoup de personnes. Il y avoit à Saint-Mandé un cabinet où l'on alloit par un chemin souterrain [1], qui avoit une sortie de l'autre côté du chemin chez un de ses secrétaires, et assez loin de sa maison. On trouva dans ce cabinet une instruction qu'il gardoit dans ses papiers, où il ordonnoit de tout ce que ses amis devoient faire en cas qu'il fût arrêté [2]. Ce qu'il vouloit qui servît à le sauver servit à le convaincre de son crime; et comme ce qu'il demandoit d'eux étoit des crimes de lèse-majesté, il les mit tous en état d'avoir besoin de la clémence du Roi, qui pouvoit croire qu'il n'avoit pas fait cet écrit sans leur en avoir fait part. Il sembloit néanmoins que beaucoup de gens y étoient nommés, qui en effet étoient gens de bien et bons servi-

[1] Gourville en parle dans ses Mém. (année 1661). F. R.

[2] Cette instruction dont la découverte produisit une si vive impression sur l'esprit de Louis XIV, qu'elle porta ce prince à vouloir pour Fouquet, non plus la prison, mais la peine de mort, se trouve à la Bibliothèque impériale au n° 384 d'une collection de manuscrits cotée sous le n° 494. Entre autres recommandations, on y remarque les suivantes :

8° « Langlade et Gourville ne doivent pas rester à Paris, mais il faut qu'ils y choisissent des gens déterminés sur lesquels on puisse compter pour un coup de main.

9° « Comme l'argent est indispensable, je laisserai ordre au commandant de Belle-Ile d'en donner autant qu'il pourra, sur les ordres de madame Du Plessis, de M. de Brancas et Gourville.

10° « Mais si l'on passoit outre, et que l'on voulût me faire mon procès, il faudroit prendre une autre démarche; et après que tous les gouverneurs auroient écrit à Son Éminence (ceci était écrit du temps de Mazarin) pour demander ma liberté avec des termes pressants comme mes amis, s'ils n'obtenoient promptement l'effet de leur demande, et

teurs du Roi. C'étoit une rêverie qu'il avoit autorisée de quelque apparence de vérité, par le soin qu'il avoit eu de la conserver. Madame Du Plessis-Bellière y étoit nommée comme surintendante de tout le dessein : on lui envoya des gardes, et elle fut traitée plus sévèrement que les autres.

On a dit qu'on avoit trouvé des poisons chez lui, et on eut quelque soupçon qu'il avoit empoisonné le feu cardinal : ce qui peu de jours après fut mis au rang des contes ridicules Sa mère fut voir la Reine mère à Fontainebleau; elle se jeta à ses pieds, et en fut reçue avec bonté : car, outre qu'elle étoit le secours des misérables, elle le vouloit être de celui-là en particulier. Elle avoit eu, peu auparavant la disgrâce de ce ministre, quelque petit chagrin contre lui, en ce que voulant se défaire de sa charge de procureur général, et la Reine mère ayant souhaité qu'il s'en démît entre les mains de Fieubet son chancelier, qu'elle considéroit, il ne le voulut pas faire, quoiqu'elle ait cru qu'il en avoit donné sa parole[1]; mais ce manquement n'avoit pas fait une

que l'on continuât à faire la même procédure, il faudroit en ce cas montrer leur bonne volonté, et commencer tout d'un coup, sous divers prétextes de ce qui leur seroit dû, arrêter tous les deniers des recettes, non seulement de leurs places, mais des lieux où leur garnison pourroit courre; faire faire nouveau serment aux officiers et soldats, et publier un manifeste contre l'oppression et la violence du gouvernement.

11° « Armer à Belle-Ile des corsaires.

12° « Une chose qu'il ne faudroit pas manquer de tenter, seroit d'enlever les plus considérables du conseil au moment de la rupture, comme M. Le Tellier et quelques autres de nos ennemis les plus redoutables, » etc...

On voit que l'ambition avait passablement aveuglé le surintendant à l'époque où il rédigea ce singulier projet, et qu'il mérite bien le jugement qu'en porte madame de Motteville. Gourville raconte (dans ses Mémoires, année 1661) qu'il lui conseilla de brûler ce Mémoire, et qu'au lieu de le jeter au feu, Fouquet le plaça derrière un miroir où il l'oublia et où il fut retrouvé après son arrestation. Voy. p. 296. F. R.

[1] Voyez les Mémoires de Gourville.

grande impression sur son esprit, et ne l'empêchoit pas de travailler auprès du Roi pour adoucir sa misère et son malheur.

Dans ce mois de septembre mourut Nogent, ce grand parleur qui, par ses bouffonneries, avoit acquis plus de cent mille livres de rente. Ce mauvais plaisant, qui avoit tant parlé pendant sa vie, ne fit parler personne après sa mort. Elle arriva lorsqu'on ne pensoit qu'à célébrer la disgrâce de Fouquet : si bien que le silence fut la seule récompense des paroles superflues qu'il avoit dites dans le cabinet, où, n'étant ni estimé ni haï, il fut aisément enseveli dans l'oubli.

Sur la fin du même mois mourut aussi mademoiselle de Beaumont. Son esprit, son mérite et ses amis l'avoient tirée de toutes ses disgrâces. Elle étoit revenue à la cour; mais comme elle avoit souvent trop librement publié les fautes de son prochain, elle en reçut après sa mort la juste punition, en ce qu'elle ne fut pas beaucoup regrettée. Elle mourut à Fontainebleau en peu de jours, avec peu de liberté de son esprit. Il parut néanmoins qu'elle eut quelques bons momens pour se confesser, mais ce peu de temps fut court pour travailler à une si grande et si importante affaire.

Le duc de Damville, le Brion de jadis, mourut aussi dans ce même temps. Par sa mort, il échappa des chaînes qu'il s'étoit imposées lui-même, en s'attachant d'une liaison trop grande à mademoiselle de Menneville, fort belle personne, fille d'honneur de la Reine mère. Il lui avoit fait une promesse de mariage, et ne la vouloit point épouser. Le Roi et la Reine mère le pressant de le faire, il reculoit toujours; et quand il mourut sa passion était tellement amortie, qu'il avoit fait supplier la Reine mère de leur défendre à tous deux de se voir. Il offroit de satisfaire à ses obligations par de l'argent;

mais elle, qui espéroit d'en avoir par une autre voie, vouloit qu'il l'épousât pour devenir duchesse. La fortune et la mort s'opposèrent à ses désirs, et la détrompèrent de ses chimères.

Son prétendu mari s'étoit aperçu qu'elle avoit eu quelque commerce avec le surintendant Fouquet, et quelle avoit cinquante mille écus de lui en promesses. Elle ne les reçut pas, et perdit honteusement en huit jours tous ses biens, tant ceux qu'elle estimoit solides que ceux où elle aspiroit par sa beauté, par ses soins et par ses engagemens. Ils paroissoient honnêtes à l'égard du duc de Damville, et n'étoient pas non plus tout-à-fait criminels à l'égard du surintendant. On le connut clairement; car il arriva pour son bonheur que l'on trouva de ses lettres dans les cassettes du prisonnier qui justifièrent sa vertu. Pour l'ordinaire, les dames trompent les hommes par de beaux semblans, et, ne les considérant point en effet, leur font le moins de libéralités qu'elles peuvent; mais toutes ces choses sont toujours mauvaises devant Dieu, et honteuses devant les hommes.

Fouquet fut fort déshonoré par ces folies, et surtout, comme je l'ai déjà dit, pour avoir eu celle de garder toutes les lettres qu'on lui avoit écrites, et d'avoir laissé le projet qu'il avoit fait pour l'avenir abandonné à la curiosité de ses ennemis : par où il perdoit tous ses amis, puisque de telles gens doivent toujours craindre leur disgrâce. On disoit de lui qu'à son égard, par cette folie, le jour du jugement étoit arrivé; qu'on avoit vu à nu le détail de toute sa vie, ses crimes, ses pensées, et celles de toutes les personnes qui étoient dans son commerce. On peut juger par là que si on connoissoit les autres hommes de cette manière, on verroit quasi en tous d'étranges foiblesses.

Dans le vrai, il se trouva que Fouquet étoit coupable d'une grande profusion, mais qu'il n'étoit pas riche, et qu'il devoit beaucoup plus qu'il n'avoit vaillant. Ses crimes d'État pouvoient être imaginaires : il les avoit commis lui seul, en écrivant des fables dont il paroissoit assez difficile de le pouvoir convaincre sur l'intention; et même le projet, qui fut ce qui le noircissoit le plus, avoit été trouvé derrière un grand miroir, comme un brouillon de nulle conséquence : ce qui pouvoit faire juger qu'il ne l'avoit pas estimé de telle valeur qu'il le paroissoit. Mais c'est un grand malheur de manquer de sagesse, et de tomber dans la disgrâce de son roi[1].

Le comte d'Estrades, ambassadeur du Roi auprès du roi d'Angleterre, au commencement de l'été de cette même année, manqua d'aller au-devant de l'ambassadeur de Venise, parce que n'en étant pas convié, et sachant que l'ambassadeur d'Espagne vouloit y aller, il crut qu'il pouvoit déférer au désir du roi d'Angleterre qui l'en envoya prier, attendu qu'on le vint avertir qu'il se préparoit un grand combat entre les deux ambassadeurs de France et d'Espagne. Le Roi manda au sien qu'il vouloit en toutes occasions qu'il allât au-devant des ambassadeurs étrangers, et qu'à quelque prix que ce fût il précédât celui d'Espagne.

Le roi d'Angleterre, inquiété de voir qu'à la première occasion qui se devoit présenter il y auroit de grands désordres à Londres, dont en son particulier il pourroit sentir du dommage, fit ce qu'il put pour trouver des tempéramens pour éviter que cette affaire n'eût des suites fâcheuses. Il proposa de faire venir les ambassadeurs par la Tamise jusque dans Whitehall. Il

[1] Pour plus de détails sur Fouquet, consulter les Mémoires de Gourville et ceux du comte de Brienne. F. R.

pressa celui d'Espagne de ne s'y point trouver; mais tous ses expédiens ne furent point agréés. Batteville, ambassadeur d'Espagne, lui montra un ordre qu'il avoit de son maître, par où on lui commandoit de faire tous ses efforts pour précéder celui de France. Le Roi, de son côté, refusa tous les tempéramens qu'on proposa, et ordonna à d'Estrades de l'emporter sur Batteville, et d'aller, ainsi que je l'ai dit, au devant des premiers ambassadeurs qui viendroient à Londres.

Le comte d'Estrades se mit en état d'obéir au Roi. Il eut long-temps quelques hommes de main qu'il paya, et fit ses préparatifs du mieux qu'il lui fut possible; mais, à ce qu'il m'a dit, il n'eut pas assez d'argent à jeter parmi le peuple, et peut-être qu'il n'eut pas le courage de hasarder le sien; car, en me contant ce détail, il m'assura qu'il n'avoit reçu en partant que ses appointemens ordinaires, dont la moitié s'étoit perdue par le change. Il fut donc aisé à Batteville, en répandant de grands deniers, de gagner la populace, et, la tenant bien payée, d'en recevoir de grands services.

En suite de ces préparatifs, la première fois qu'il arriva des ambassadeurs à Londres, le roi d'Angleterre, bien intentionné pour la France, conseilla au comte d'Estrades de faire marcher son carrosse immédiatement après le sien. D'Estrades voulut prendre le rang, afin de précéder, selon l'ancienne coutume, l'ambassadeur d'Espagne; mais Batteville s'y opposa, et fut secondé par les bateliers de la Tamise et par un nombre infini de canaille : si bien que le carrosse de l'ambassadeur de France fut brisé, ses chevaux furent tués, beaucoup de ses gens et son fils blessés; et Batteville enfin l'emporta, et eut l'avantage de faire en faveur de son maître ce qui n'avoit jamais été fait, et qui selon la justice ne se devoit pas.

Le Roi, apprenant cette nouvelle, en fut fort ému; le sang illustre de saint Louis, qui bouillonnoit dans ses veines, lui fit sentir cette action comme un grand outrage. D'abord il envoya commander à Fuensaldagne, ambassadeur extraordinaire du roi catholique en France, de sortir du royaume[1] : il envoya au marquis de Las Fuentes, qui venoit ici pour y être ambassadeur ordinaire, un ordre pour l'empêcher d'entrer dans son royaume; il défendit à Caracene, gouverneur des Pays-Bas, qui lui avoit envoyé demander des passe-ports, de passer par la France pour s'en retourner en Espagne; et son voyage fut différé. Le Roi manda de plus à son ambassadeur en Espagne d'Aubusson, archevêque d'Embrun, de quitter Madrid, et de s'en revenir aussitôt. Sa colère, qui éclata de tant de manières, fit craindre que cette paix si solennellement jurée, et qui avoit été reçue des deux rois avec tant de marques d'amitié, ne fût pas d'une aussi longue durée qu'on le souhaitoit.

Le Roi ne parut pas content du roi d'Angleterre; il se plaignit de ce que ses sujets avoient favorisé Batteville, et crut quelque temps qu'il n'avoit pas pris assez de soin de les empêcher de faire cette insulte au comte d'Estrades. Ayant eu ordre de revenir, et étant arrivé à Fontainebleau sur la fin d'octobre, il dit au Roi que ce prince avoit fait son possible en cette occasion; mais que, n'étant pas le maître de la populace de Londres, il avoit fallu qu'il le souffrît, parce qu'il lui auroit été dif-

[1] « Fuensaldagne, » dit Monglat, « manda un soir à la Reine mère que puisqu'il y avoit défense d'aller à Fontainebleau, il supplioit très-humblement Sa Majesté de lui donner rendez-vous dans la forêt, ou en quelque autre lieu qu'il lui plairoit, où il se trouveroit incognito; et qu'après un quart d'heure de conversation, il lui répondoit qu'ils accommoderoient l'affaire. La Reine mère répondit froidement qu'elle ne vouloit avoir aucun commerce avec lui; et qu'il partît au plus tôt pour obéir au Roi. Il le fit tout à l'heure. » (Mém., Paix générale, 1661.) F. R.

ficile ou plutôt impossible de faire pendre cinq ou six mille hommes qui avoient pris les armes en faveur du roi d'Espagne.

Le roi d'Angleterre étoit puissant, parce qu'il avoit alors une belle et grande armée navale tout équipée; qu'il étoit le maître de Dunkerque, qu'il faisoit fortifier; qu'il étoit lié avec le Portugal, dont il alloit épouser l'Infante; et qu'il avoit dans l'Afrique une place considérable que les Portugais, par leur accommodement, lui avoient donnée : mais il n'étoit pas aussi obéi à Londres qu'il auroit pu le souhaiter, et ses revenus n'étoient pas encore entièrement rétablis. Il attendoit à tenir son parlement afin d'en ordonner : et ce qu'il avoit d'argent, il l'employoit à se rendre puissant au dehors, et vivoit en son particulier de ce qu'il pouvoit.

Le Roi, entretenant d'Estrades à son retour d'Angleterre, lui témoigna un grand désir de se venger de l'outrage qu'il croyoit y avoir reçu; mais d'Estrades lui dit que le roi d'Angleterre en devoit avoir un plus grand ressentiment que Sa Majesté, puisque l'intérêt du roi d'Espagne, qui voyoit ce prince lui devenir redoutable par l'alliance qu'il venoit de faire avec le Portugal, étoit de lui faire naître des affaires; et que cette action, fomentée et préparée par les Espagnols avec tant de soin et d'argent, avoit plutôt pour but de faire faire une sédition dans Londres qui pût produire des embarras à ce prince, que le désir de la préséance. Et sur ce que le Roi lui dit qu'il avoit demandé au roi d'Angleterre de chasser Batteville de ses États, il lui répondit, à ce qu'il me conta lui-même, qu'il croyoit que Sa Majesté feroit mieux de surseoir l'effet de cette demande, à cause que si le roi d'Espagne, pressé par la nécessité d'observer la paix, se résolvoit de lui donner satisfaction, il ne pouvoit pas lui en faire une plus forte que

de rappeler Batteville, et qu'il valoit mieux le laisser chasser par le roi d'Espagne que par celui d'Angleterre : ce qu'il trouva de bon sens, et se résolut de suivre son conseil.

D'Estrades me dit encore qu'il avoit conseillé au Roi de ne se pas hâter de faire voir au roi d'Angleterre qu'il étoit déterminé à la guerre, au cas qu'il ne fût pas satisfait, parce que ce prince avoit un grand intérêt à l'y engager, et qu'il pourroit lui faire acheter cette résolution par des choses très-considérables; au lieu que s'il montroit vouloir de lui-même se brouiller avec l'Espagne, l'Anglais voudroit se faire prier : ce que le Roi approuva aussi.

Mais, peu de temps après, les affaires s'accommodèrent à son contentement. Le roi d'Espagne, voulant maintenir la paix par toutes les voies de l'honnêteté et de la douceur, d'abord écrivit à la Reine sa fille de grandes douceurs pour le Roi, disant qu'il étoit père, et le plus vieux; qu'il aimoit le Roi comme son fils, et que c'étoit à lui à être le plus sage. Mais, le Roi ne se pouvant contenter que par une satisfaction aussi éclatante que l'injure l'avoit paru, il fallut enfin que le roi d'Espagne, après avoir retiré Batteville d'Angleterre, envoyât par son ambassadeur, le marquis de Las Fuentes, faire au Roi de publiques excuses[1], qui furent accompagnées de paroles efficaces, et telles que le Roi non-seulement en fut content, mais toute l'Europe en fut étonnée.

Cette glorieuse réparation ne manqua pas de produire de grands effets de tous les deux côtés. Comme

[1] Les excuses furent faites en audience solennelle en présence du nonce et des autres ambassadeurs. Après le compliment du marquis de Las Fuentes, le Roi, se tournant vers les ambassadeurs, leur dit : « Au moins, messieurs, vous êtes témoins que le roi d'Espagne déclare qu'il me cède le pas et le premier rang par tout le monde. » (Mém. de Monglat, Paix générale, année 1661.) F. R.

le roi d'Espagne parut en cela déchoir de son ancienne fierté, la réputation du nôtre augmenta infiniment, et le rendit redoutable à tous, parce que l'on vit clairement par ses premières actions que son génie le portoit à ne rien souffrir qui pût diminuer sa gloire, et à se faire craindre de tous ses voisins.

Le Tellier, qui s'étoit appliqué à étudier l'esprit du Roi avec beaucoup de soin, me confirma en ce temps-là ce que mon frère m'avoit dit du fond de sévérité et de sérieux dont il savoit assaisonner sa bonté naturelle, pour imprimer le respect à tous ceux qui le voyoient, et la crainte à ceux qui, l'approchant plus souvent, auroient été capables d'abuser de la liberté qu'il leur donnoit de lui parler. Mais il étoit surpris de voir qu'il se fût en si peu de temps rendu assez habile pour remplir tous ses devoirs, après s'être abandonné entièrement à la conduite du cardinal jusqu'à sa mort. Il s'en excusa un jour devant nous sur un peu de paresse qui accompagne ordinairement la jeunesse, et sur la grande reconnoissance qu'il avoit des services qu'il lui avoit rendus, et du soin qu'il avoit eu de lui apprendre à gouverner.

La bénédiction de Dieu parut alors non-seulement sur lui et sur la maison royale, mais sur tout le royaume, dans la naissance d'un Dauphin. Quand il vint au monde, qui fut le premier jour de novembre, fête de tous les saints, à cinq minutes avant midi, il étoit héritier présomptif des deux grands royaumes de France et d'Espagne; car depuis peu le prince d'Espagne étoit mort, qui étoit le seul qui restoit au Roi son père. Il est difficile que tous les siècles ensemble nous puissent montrer un prince dont la naissance ait été accompagnée de tant de gloire, vu l'ancienne grandeur des rois ses aïeux paternels, et la nouvelle splendeur des empereurs et des rois ses aïeux maternels.

La Reine, dans son accouchement, fut fort malade, et en péril de sa vie. Tant qu'elle fut dans ses grands maux, le Roi parut si affligé et si sensiblement penétré de douleur, qu'il ne laissa nul lieu de douter que l'amour qu'il avoit pour elle ne fût plus avant dans son cœur que tous les autres. Il alla à cinq heures du matin se confesser et communier; et après avoir imploré la protection divine, il se donna entièrement au soin d'assister celle qui, en souffrant son mal, lui donnoit à tous momens des marques de sa tendresse : si bien que ce précieux enfant, venant au monde, fut par lui-même non-seulement un double lien qui devoit réunir davantage ces deux royales personnes dont il tenoit la vie, mais en naissant il devoit être encore alors, par la douleur et la joie qu'il leur causa, une marque infaillible de leur amitié.

Madame de Montausier avoit été destinée par le Roi pour être gouvernante de l'enfant qui lui devoit naître. Ce choix, qu'il avoit fait de son propre mouvement, reçut d'abord une approbation universelle, parce que cette dame étoit estimée généralement de tout le monde. Elle avoit été, dans sa jeunesse, favorite de feu madame la princesse, et la plus chère des amies de la duchesse d'Aiguillon, quand, par la faveur du cardinal de Richelieu, son oncle, elle étoit idolâtrée des gens de la cour. Elle n'eut pas véritablement de part aux bienfaits de ce grand ministre; mais elle se contenta d'avoir part à l'éclatante gloire de sa nièce, qui, ne pouvant goûter de plaisir sans elle, lui donna par cette voie une grande part à son triomphe, et le moyen de faire plaisir à ses amis : ce qu'elle estima plus que les richesses.

Elle avoit eu de la beauté, accompagnée d'une belle taille et d'une mine majestueuse et douce, que les années ne lui avoient point ôtées. La marquise de Ram-

bouillet, sa mère, qui a été si illustre dans son temps, l'avoit élevée dans le grand monde qui étoit tous les jours chez elle, où étoit le réduit non-seulement de tous les beaux esprits, mais de tous les gens de la cour. Elle traitoit ses amis et amies d'une manière si honnête, qu'il étoit impossible de ne pas désirer de lui plaire; et ceux qui ne cherchoient qu'un divertissement passager, se plaisoient chez elle, plutôt à cause qu'on y trouvoit toujours d'honnêtes gens que par le plaisir d'une confiance particulière, parce que la foule qui l'environnoit en ôtoit les moyens à ceux qui se disoient de ses amis. Les obligeantes démonstratious qu'elle donnoit de son amitié flattoient toutes les personnes qui la voyoient; et par elles chacun croyoit y trouver son compte. On disoit néanmoins qu'elle avoit un défaut; mais elle étoit quelquefois la confidente du murmure qui se faisoit contre elle. On lui reprochoit qu'elle vouloit toujours contenter par sa civilité ceux mêmes qui n'avoient pas de part à son estime; et ceux qui croyoient la mériter se plaignoient de ce qu'il sembloit qu'elle la donnoit à tous également, et disoient qu'elle entroit dans les intérêts de plusieurs; et que pour vouloir trop d'amis, elle n'en avoit pas un.

Ceux qui en jugeoient plus favorablement, lui faisant quelque justice, étoient contens de trouver en elle, par le discernement intérieur qu'ils s'imaginoient qu'elle faisoit d'eux aux autres, tout ce qu'ils en pouvoient prétendre; car, vu son humeur et sa manière de vie, toujours dissipée dans les choses extérieures, elle paroissoit plus dévouée à l'estime publique qu'à l'amitié particulière. Cette dame ne haïssoit pas la cour; elle désiroit l'approbation générale, et plus ardemment encore de ceux qui avoient du crédit : car naturellement elle avoit de l'âpreté pour tout ce qui s'appelle la fa-

veur. Elle s'étoit mariée, n'étant plus jeune, au marquis de Montausier, qui l'avoit aimée quatorze ans; et en se donnant à lui, il sembla qu'elle étoit plus touchée des obligations qu'elle lui avoit, et de son mérite, que du désir de se marier. On vit donc cette dame, dans la place que le Roi lui avoit donnée, avec espoir qu'elle contribueroit, par ses soins et sa raison, à rendre monseigneur le Dauphin aussi grand en vertus qu'il l'étoit par sa naissance.

La Reine mère seule, sans désapprouver ce choix, n'en fut pas tout-à-fait contente : elle craignoit que madame de Montausier ne fût pas capable de s'assujettir autant qu'il le falloit à cette seule occupation de suivre un enfant, et de ne penser qu'à sa conservation. Elle lui paroissoit plus propre à bien ordonner d'une assemblée de plaisir qu'à l'exacte garde d'un berceau; mais elle prit le parti de se taire sur ce qu'elle en pensoit, de peur de lui faire tort : et son silence fut quasi égal, tant sur les louanges que sur les choses à quoi elle ne croyoit pas qu'elle fût propre. Quand madame de Montausier la vint remercier de l'honneur que le Roi lui avoit fait, la Reine mère, voulant être aussi sincère qu'elle étoit prudente, lui dit librement, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, qu'elle n'avoit nulle part à cette élection, et qu'elle ne méritoit point ces complimens.

La Reine mère vit alors ses désirs accomplis; et, connoissant son bonheur, elle dit tout haut, le soir du jour que la Reine étoit accouchée, que Dieu lui avoit fait toutes les grâces qu'elle lui avoit demandées, et qu'elle n'avoit plus rien à désirer que son salut. Je veux la laisser dans un état où elle se croyoit si heureuse, voyant le Roi son fils comblé de gloire, la paix entre lui et le Roi son frère, la Reine avec un fils, et Madame sa belle-fille grosse; car quoique de ce côté-là elle man-

quât alors d'en recevoir toute la satisfaction qu'elle en avoit dû espérer, ce qu'elle souffroit en qualité de belle-mère et d'amie mal reconnue étoit effacé par celle de mère de Monsieur, et par les sentimens de son ame, dont la bonté étoit assez grande pour excuser à son égard les fautes de la jeunesse en faveur de la jeunesse même, et des fautes que l'on peut presque dire innocentes, puisqu'elles avoient pour excuse la cause universelle de tous les manquemens que cet âge fait faire aux plus sages : ce qui, par conséquent, paroissoit dans ce temps-là pouvoir se corriger facilement.

Le philosophe dont parle Quinte-Curce dans la vie d'Alexandre, qui voulut mourir parce que, devenant malsain, il crut que c'étoit une marque que les dieux ordonnoient la fin de sa vie, m'apprend, ce me semble, que je me devois retirer de la cour, puisque la fortune jusque-là ne m'avoit pas été favorable, et que j'avois eu le malheur de déplaire au Roi; mais apparemment j'étois encore destinée au martyre de l'ambition, par l'espérance d'un plus grand attachement où il sembloit que l'on me destinoit. L'ayant vue presque assurée pour moi, Dieu permit que j'en fusse privée, pour me faire la grâce d'éprouver en ma propre personne ce que ces biens imaginaires nous coûtent à conduire à leur fin, et combien pour l'ordinaire cette fin se trouve amère au cœur humain.

La Reine mère, et particulièrement la Reine d'Angleterre, voulurent me faire l'honneur de me choisir pour gouvernante des enfans de Monsieur et de Madame. Quand il plut à ces deux grandes princesses d'en parler au Roi, qui fut quelques jours après l'accouchement de la Reine, elles trouvèrent qu'il y résista. Il voulut, pour complaire à Madame, qui ne pouvoit haïr le nom d'un homme qui avoit souffert pour elle,

que madame de Saint-Chaumont, sœur du maréchal de Gramont[1], fût choisie pour occuper cette place. La cabale favorite du Roi, composée de la comtesse de Soissons et de Fouilloux, fille d'honneur de la Reine mère, confidente et amie de cette princesse, anima aussi Madame à fuir en ma personne une servante de la Reine mère, que cette jeune princesse craignoit alors, et qu'elle n'aimoit plus. Par toutes ces raisons, je ne pouvois pas lui être agréable, et moins encore à la comtesse de Soissons, qui m'a depuis avoué qu'elle me fit dans cette occasion tout le mal qu'elle croyoit devoir faire à une ennemie, qui s'étoit déclarée contre ses intérêts.

Il est vrai que, sans être son ennemie, j'aurois souhaité de pouvoir servir la duchesse de Navailles; et je le devois à l'amitié qu'elle avoit pour moi. Je n'avois néanmoins pas aimé l'excès de sa résistance contre cette princesse, qui lui causa tant de peines inutiles. En souhaitant ses avantages, je n'entrai point dans sa passion. Je lui dis mes pensées avec sincérité : elle seule les sut; et quoiqu'elle eût assez de raison, et l'esprit assez droit pour ne les pas rejeter, ma fidélité à son égard ne fut pas d'un grand mérite, et me fut nuisible à l'égard de la comtesse de Soissons à qui je fis un secret de mes sentimens. C'est ce qui arrive souvent aux personnes qui agissent selon les lois de la probité.

Monsieur étoit comme engagé à madame de Saint-Chaumont par les suffrages d'une de ses favorites[2], qui lui plaisoit par l'agrément de la raillerie et de la vivacité de son esprit, qui sont toujours les voies les plus ordinaires pour acquérir les bonnes grâces des grands;

[1] Père du comte de Guiche, exilé pour s'être déclaré amant de Madame. (*Anciennes éditions.*)

[2] Madame de La Bazinière. (*Note de l'auteur.*)

mais, ayant été fortement pressé par la reine d'Angleterre, il y consentit. Le Roi, malgré les dégoûts qu'on lui avoit donnés de moi, par un reste de justice qu'il me conservoit, n'y auroit peut-être pas été contraire; et il s'en déclara, en présence de trois personnes[1], d'une manière assez obligeante pour moi pour me pouvoir consoler de tous mes maux. Mais Madame, enfin, m'ayant fait donner l'exclusion par lui, me remit dans un état de tranquillité dont je lui reste redevable; car, à la vue de cette charge et de cet engagement, la perte de ma liberté, que je regardois accompagnée des charmes qu'elle avoit eus pour moi jusques alors, me causa de grandes peines.

Dans cet état, je me vis exposée au malheur de perdre le repos de ma vie, ou de me voir privée d'un honneur que j'avois souhaité. Le dernier m'arriva; mais ce ne fut pas, je l'avoue, sans souffrir les douloureuses pointes des coups de mes ennemis; et, par une étonnante contrariété de nos passions et de nos désirs, je me trouvai blessée par la privation d'un bien qui auroit pu flatter mon amour-propre, dans le même temps que je me sentois consolée par l'espérance de jouir à l'avenir d'une grande paix. Alors je souhaitai de me pouvoir guérir entièrement de l'ambition, et je me résolus de ne plus aspirer aux élévations que l'on désire naturellement d'obtenir à la cour, mais d'y demeurer seulement pour satisfaire à l'attachement indispensable que je devois à la Reine mère. Je suivois en cela les sentimens de mon cœur, qui depuis long-temps étoit dégoûté des créatures, et de ce fatras de bagatelles ou de mauvaises choses qui m'avoient occupée.

[1] De la Reine, de la duchesse de Navailles et de madame de Béthune. Ce fut la duchesse de Navailles qui me le conta. (*Note de l'auteur.*)

La Reine mère paroissoit alors vouloir prendre le parti du repos; et comme, dans les pensées qui lui étoient venues de temps en temps de se retirer au Val-de-Grâce, elle m'avoit promis de m'y mener avec elle, un si bel exemple me devoit convier à faire de même : et Dieu me fit en effet la grâce de le vouloir suivre, et en même temps celle de considérer que de la même manière que cette grande Reine, malgré l'envie qu'elle avoit de se retirer de la cour, se croyoit obligée d'y demeurer, non pas tant pour en soutenir la grandeur et la majesté que pour y maintenir la vertu et la piété, empêchant que la volupté ne se rendît la maîtresse sous un jeune Roi qui avoit une grande tendresse pour elle, et entretenir l'union de la famille royale, je ne la devois pas abandonner avant elle.

La maison des rois est comme un grand marché où il faut aller nécessairement trafiquer pour le soutien de la vie, et pour les intérêts de ceux à qui nous sommes attachés par devoir ou par amitié. Les sages y doivent aller quand la raison les y convie; et je ne crois pas qu'il soit impossible d'y faire un cabinet en soi-même, propre à examiner et à chercher les moyens de vaincre et de fuir ses propres foiblesses : quoiqu'à dire le vrai, quand le détrompement du monde se trouve en nous à un certain degré, c'est pour l'ordinaire une grande fatigue que d'y demeurer; et l'ame qui connoît le bien et qui ne le suit pas en souffre beaucoup ; car, pour vivre à la cour continuellement, il faut que le désir et l'espérance en soient le soutien : autrement c'est y être sans plaisir, et avec beaucoup de peine. Tout ce que peut la force de l'esprit humain en ceux qui ont réussi à contenter leur ambition, par les grâces qu'ils y ont reçues, est d'y souffrir courageusement le martyre que leur raison, quand ils en ont, leur fait rencontrer dans l'assu-

jettissement des charges, l'embarras des rangs, le soutien de la dignité, et l'opposition des envieux et des ennemis qu'on y trouve.

L'année finit par la terreur que répandit dans la cour, aussi bien que dans la ville de Paris, la chambre de justice établie pour faire le procès au surintendant, et à tous ceux qui se trouveroient convaincus de malversation dans le maniement des deniers du Roi : à cause que la recherche exacte qu'on en faisoit regardoit les plus grandes familles d'épée et de robe qui leur étoient alliées, et avoient profité de leurs grands biens. Ce qui me surprit en ce temps-là fut que j'avois entendu crier toute ma vie contre les partisans, et contre la tolérance que le cardinal de Richelieu et le cardinal Mazarin avoient eue pour les gens d'affaires qu'on appeloit les sangsues publiques : et cependant j'entendois murmurer de ce qu'on changeoit de conduite.

On avoit cru que Le Tellier, qui étoit sage, modeste, et ennemi de tout luxe et de toute vanité, avoit conseillé le cardinal Mazarin de mettre Colbert, qui étoit un de ses commis, auprès de Fouquet, qui étoit d'une humeur opposée à la sienne, pour veiller à sa conduite et arrêter la profusion de ses libéralités. Mais ce ministre étant mort, et Fouquet mettant tous ses amis en œuvre pour se maintenir dans son poste, et même pour remplir la place qui venoit de vaquer, le Roi, qui étoit prévenu contre lui, étant averti de toutes les intrigues qui se faisoient pour cela, n'eut pas de peine à exécuter la résolution qu'il avoit peut-être prise, il y avoit plus de six mois, de n'avoir plus de surintendant, non plus que de premier ministre; et Le Tellier, persuadé que Colbert, étant dans les finances, le reconnoîtroit toujours comme son maître et son bienfaiteur, ayant fait souvenir le Roi de la manière dont le défunt

cardinal, auquel il l'avoit donné pour ménager ses grands biens, lui avoit parlé de son économie et de sa fidélité, il déclara hautement, après la prise de Fouquet, qu'il vouloit lui-même prendre le soin de ses finances, et pour cela établir Colbert son premier commis; et nous le vîmes, prenant le contre-pied de Fouquet, venir tout seul chez le Roi avec un sac de velours noir sous son bras, comme le moindre petit commis de l'épargne.

Les gens de l'ancienne cour auroient souhaité que le maréchal de Villeroy eût été surintendant; mais sa destinée étoit d'être toute sa vie proposé pour les premières places sans les avoir, et d'avoir les titres les plus honorables qu'un homme puisse porter dans le royaume sans en faire les fonctions, quoiqu'il fût très-habile et très-capable de les faire. Comme il avoit été gouverneur du Roi pendant que le cardinal Mazarin étoit surintendant de son éducation, et maréchal de France sans y commander des armées, il fut aussi déclaré chef du conseil des finances sans aucun crédit.

La Reine mère étoit à la fin de cette année dans une santé si bonne, et je puis ajouter si belle, que j'avois lieu d'espérer qu'elle feroit encore long-temps l'ornement de la cour; mais, d'un autre côté, je lui voyois une si grande indifférence pour toutes les choses du monde, dont elle commençoit à ne vouloir plus se mêler, que je craignois qu'elle n'eût résolu de s'en retirer bientôt tout-à-fait, comme je crois avoir écrit quelque part qu'elle en avoit déjà eu la pensée; car encore qu'elle fût de toutes les parties de plaisir que son âge lui permettoit de prendre, ce n'étoit que par la complaisance qu'elle avoit pour le Roi et la Reine qu'elle se contraignoit bien souvent, pour ne les pas contraindre. Une conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec elle

au commencement de l'année 1662 ne me permit pas d'en douter.

Un jour donc, étant seule à ses pieds, elle me parut désirer ardemment de se retirer au Val-de-Grâce, pour ne s'occuper plus qu'au soin de son salut : elle m'assura qu'elle n'en étoit retenue que par la considération de la Reine, à qui elle se jugeoit nécessaire, et à Monsieur aussi, qu'elle aimoit tendrement. Elle ajouta à ces paroles que le Roi, qui lui avoit toujours été si cher, étoit si capable, si heureux, si content et si grand, qu'elle se croyoit tout-à-fait inutile à son égard; et que, n'ayant là-dessus que sa sensibilité et son amitié à vaincre, elle les vouloit sacrifier à Dieu, et se priver du plaisir qu'elle avoit d'être auprès de lui, pour donner le reste de sa vie à ses véritables devoirs.

Ce discours me toucha vivement, et de plusieurs manières. Je pris la liberté de lui dire qu'elle étoit également nécessaire au Roi, à la Reine et à Monsieur, et qu'elle ne devoit pas, pour un bien qui n'étoit qu'en idée, et lequel, quand il seroit certain, ne regardoit que son repos particulier, abandonner tout celui qu'elle pouvoit faire par sa présence, non-seulement à la famille royale, en l'entretenant dans l'union où elle étoit, mais à toute la France, en avertissant le Roi de certaines choses et le faisant souvenir de certaines vérités que ses ministres, ou n'oseroient jamais lui dire, ou auroient intérêt de lui cacher, et qu'elle-même ne pourroit jamais connoître, si elle étoit une fois séparée de lui; lesquelles néanmoins, soit alors ou dans d'autres temps, pouvoient toujours produire de bons effets dans l'ame du Roi, qui naturellement aimoit la justice, connoissoit le prix de la vertu, et avoit de grands principes de piété.

Il me parut alors que mes raisons avoient fait im-

pression sur son esprit, et qu'elles lui avoient du moins fait différer l'exécution de ce dessein, qui fut toujours empêché, comme il se verra dans la dernière partie de ces Mémoires, que j'ai cru être obligée de continuer pour la perfection de l'ouvrage que j'avois commencé, c'est-à-dire pendant tout le temps que je suis demeurée auprès d'elle, qui a été jusqu'au funeste moment que je l'ai perdue.

Ceux qui les liront un jour n'y trouveront pas de si grands événemens que dans les autres, où la France étoit troublée par une guerre civile, et occupée à une contre les étrangers; mais en récompense ils y trouveront la vie particulière de la Reine mère, à quoi je me suis principalement attachée, aussi bien qu'à la manière dont le Roi vivoit avec elle et avec toutes les personnes sacrées qui composoient la famille royale, pendant les quatre années de la maladie de cette grande princesse, qui n'étoit pas en état d'être vue. C'est ce particulier que ceux qui écriront l'histoire générale ne sauront point, ou ne trouveront pas mériter d'y être mis. Cependant c'est ce particulier, dans lequel on ne s'étudie point, qui trahit le secret de nos inclinations, et, marquant notre caractère, fait connoître si nous sommes dignes d'estime ou de blâme. C'est pourquoi on a plus de curiosité de le savoir que ce qui se passe devant tout le monde, où nous voulons la plupart du temps paroître ce que nous ne sommes pas, et où nous nous tenons toujours sur nos gardes.

Ces mouvemens sont plutôt des passions que des actions qu'on désavoue bien souvent, ou dont on ne veut pas s'honorer par modestie quand elles sont passées, suivant le bien ou le mal qui se trouve dans notre intérieur quand on vient à le découvrir : car c'est le cœur qui est ce qu'il y a de pire et de meilleur. Quand il est

bon, rien n'est si bon; mais il n'y en a guère de cette espèce : le plus grand nombre est de ceux que l'intérêt et l'orgueil ont tellement corrompus qu'il leur fait commettre des crimes; mais celui qui paroît le meilleur est pétri d'amour-propre, qui est la source de toutes les foiblesses dont il est capable, et de toutes les folies qui divertissent le public. Le Roi est trop sage pour ne le pas connoître, et pour prétendre qu'on l'en croie tout-à-fait exempt : il ne peut pas même ignorer que les rois ont plus de peine à s'empêcher d'y tomber que des particuliers, et que le seul moyen d'en éviter la honte est de s'humilier devant Dieu encore plus que les autres hommes.

[1662]. Cette année commença par la promotion que le Roi fit de soixante chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, dont la cérémonie se fit à l'ordinaire dans l'église des Augustins. Les préparatifs du carrousel dont il voulut régaler les deux Reines, à l'exemple de celui qui s'étoit fait au mariage du feu Roi, occupèrent long-temps les princes et les seigneurs qui furent nommés pour en être. La Reine mère, qui n'avoit point vu celui qui avoit été fait pour elle, nous en faisoit de belles descriptions sur ce qu'elle en avoit ouï dire aux vieux courtisans. Je n'en vis point alors qui me pussent dire si celui-là qui se fit à la place Royale étoit plus beau que celui-ci qui se fit à la place des Tuileries. Il étoit composé de cinq quadrilles qui représentoient cinq nations : la romaine, la persane, la turque, l'indienne et l'américaine. Le Roi étoit le chef de la première, Monsieur de la deuxième, M. le prince de la troisième, M. le duc d'Enghien de la quatrième, et M. le duc de Guise de la cinquième.

Je ne m'arrêterai point à décrire l'ordre de leur marche, la richesse de leurs habits, la grandeur de

leur suite, la galanterie de leurs devises, et la différence de leurs couleurs. Je ne dirai rien de meilleur pour en marquer la beauté, sinon que je ne m'y ennuyai point, et que le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguières, eut l'honneur d'emporter le prix de la course de bague, qui fut suivi de l'applaudissement des spectateurs, et du plaisir qu'il eut de recevoir un diamant d'un prix considérable de la main de la Reine mère, qui étoit sur un échafaud qui avoit été élevé près de ce palais.

Après ce spectacle, qui avoit quelque chose des tournois autrefois si fréquens en France, en Angleterre et en Allemagne, et qui étoit si convenable à la fleurissante jeunesse d'un prince qui venoit de donner la paix à l'Europe et mettre fin à une guerre qui lui avoit été si glorieuse, les divertissemens particuliers recommencèrent à la cour.

Dans ce même temps, le Roi parut s'attacher d'inclination à mademoiselle de La Motte-Houdancourt, fille de la Reine. Je ne sais si elle étoit dans son cœur subalterne à mademoiselle de La Vallière; mais je sais qu'elle causa beaucoup de changement dans la cour, plutôt par la force de l'intrigue que par la grandeur de sa beauté, quoiqu'en effet elle en eût assez pour pouvoir faire naître de grandes passions.

La duchesse de Navailles crut être obligée par le devoir de sa charge, à qui le soin des filles d'honneur est commis, de s'opposer aux sentimens du Roi. Elle lui en parla souvent comme une chrétienne et comme une honnête femme. Le Roi d'abord ne montra pas d'avoir ces petites harangues désagréables; en d'autres occasions aussi il lui en parut mal satisfait; mais ce fut d'une manière si honnête, qu'elle ne crut pas devoir craindre sa colère.

Quelque temps se passa de cette sorte; mais enfin le désir de la victoire et le dépit que l'opposition fait naître dans l'ame des hommes, et particulièrement dans celles des souverains, se firent fortement sentir dans le cœur du Roi. Il fit savoir à la duchesse de Navailles qu'elle s'exposoit au péril de lui déplaire. Il lui fit commander par Le Tellier de ne se plus mêler de la conduite des filles de la Reine, et lui fit même proposer plusieurs manières de s'accommoder à ses volontés avec quelques honnêtes apparences. Elle répondit toujours à ce ministre que ce ne seroit pas satisfaire à ses obligations que de cesser de faire son devoir, et que tant qu'il plairoit au Roi de lui laisser sa charge, elle en feroit les fonctions le mieux qu'il lui seroit possible.

Le Roi alors se fâcha tout de bon, et lui dit qu'elle devoit craindre ce qu'il pouvoit faire contre elle, et se retenir de lui désobéir par la considération de son propre intérêt. Elle lui répondit qu'elle y avoit déjà songé; qu'elle voyoit tous les malheurs que la perte de ses bonnes grâces lui pouvoit causer; et lui faisant elle-même le dénombrement de leurs charges, tant de son mari que d'elle, elle lui dit que la privation de tant de biens ne pouvoit changer en elle la résolution qu'elle avoit faite de satisfaire au devoir de sa conscience. Elle le conjura de plus de chercher ailleurs que dans la maison de la Reine, qui étoit la sienne, les objets de ses plaisirs et de ses inclinations, puisqu'il paroissoit déjà en avoir choisi en la personne de mademoiselle de La Vallière.

Le Roi gronda, et il parut chagrin et de mauvaise humeur; mais le soir même ou le lendemain, cette dame étant dans la chambre de la Reine mère appuyée sur son balustre d'argent, le Roi s'approcha de cette

honnête dame d'honneur : il lui tendit la main, et, d'un air doux et favorable pour elle, lui demanda la paix. Il fit cette action non-seulement comme un grand prince qui avoit voulu se vaincre lui-même en triomphant de ses propres foiblesses, mais aussi comme un fort honnête homme qui avoit trop de raison pour refuser de donner son estime à qui la méritoit.

Cette marque visible de l'équité du Roi et de sa bonté me donna, je l'avoue, une grande joie. Je la regardois non-seulement comme un présage quasi assuré du bonheur de mon amie, mais plus encore parce qu'elle nous faisoit voir à tous que le Roi paroissoit avoir surmonté sa passion par un sentiment de vertu fort estimable : ce qui n'étoit pas d'une légère conséquence pour tous les Français, puisqu'ils avoient en lui un Roi qui, sur d'autres sujets plus importans encore, pourroit combattre contre lui-même en leur faveur.

La duchesse de Navailles fut en effet assez long-temps qu'elle agissoit sans contrainte, selon toutes les maximes que l'honneur lui prescrivoit ; et le Roi montroit d'en être content. Il continuoit néanmoins de voir mademoiselle de La Motte-Houdancourt chez madame la comtesse de Soissons, qui fomentoit cette passion dans le cœur du Roi autant qu'il lui étoit possible. Cette princesse, qui haïssoit la duchesse de Navailles, ne pouvant plus plaire au Roi par elle-même, vouloit conserver sa faveur par toutes les voies que l'ambition lui pouvoit inspirer. Elle tournoit en ridicule la vertu de celle qu'elle vouloit perdre, et en faisoit devant le Roi de continuelles railleries contre elle, se moquant de la foiblesse qu'il avoit de la souffrir. Par de si mauvais offices elle augmenta l'amour du Roi en diminuant sa vertu, par les applications dangereuses d'une personne qu'il croyoit son amie. C'est ce qui arrive d'ordinaire

aux grands; car, outre qu'ils ont, comme les autres hommes, à combattre les passions qui se fortifient dans leur propre cœur, ils ont encore à résister aux passions de ceux qui les approchent.

Le cœur du Roi étoit rempli de ces misères humaines qui font dans la jeunesse le faux bonheur de tous les honnêtes gens. Il se laissoit conduire doucement à ses passions, et vouloit les satisfaire. Il étoit alors à Saint-Germain, et avoit pris la coutume d'aller à l'appartement des filles de la Reine. Comme l'entrée de leur chambre lui étoit défendue par la sévérité de la dame d'honneur, il entretenoit souvent mademoiselle de La Motte-Houdancourt par un trou qui étoit à une cloison d'ais de sapin, qui pouvoit lui en donner le moyen.

Jusque-là néanmoins ce grand prince, agissant comme s'il eût été un particulier, avoit souffert tous ces obstacles sans faire des coups de maître; mais sa passion devenant plus forte, elle avoit aussi augmenté les inquiétudes de la duchesse de Navailles, qui, avec les seules forces des lois de l'honneur et de la vertu, avoit osé lui résister. Elle suivit un jour la Reine mère, qui de Saint-Germain vint au Val-de-Grâce faire des dévotions, et fit ce voyage à dessein de consulter un des plus célèbres docteurs qui fût alors dans Paris, sur ce qui se passoit à l'appartement des filles de la Reine. Elle comprenoit qu'il falloit déplaire au Roi, et sacrifier entièrement sa fortune à sa conscience, ou la trahir pour conserver les biens et les dignités qu'elle et son mari possédoient : et comme elle n'étoit pas insensible aux avantages qu'ils possédoient à la cour, elle sentoit sur cela tout ce que la nature lui pouvoit faire sentir.

J'étois alors à Paris, et j'allai au Val-de-Grâce rendre mes devoirs à la Reine. J'y vis mon amie, et j'y vis

son inquiétude. Elle me dit l'état où la mettoit le Roi par les empressemens qu'il avoit pour cette fille, et m'apprit qu'elle venoit de consulter sur ce sujet un homme pieux et savant[1], dont la réponse avoit été décisive. Il lui avoit dit qu'elle étoit obligée de perdre tous ses établissemens, plutôt que de manquer à son devoir par aucune complaisance criminelle. Elle me parut résolue de suivre ce conseil : mais ce ne fut pas sans jeter une grande abondance de larmes, et sans ressentir la douleur où la mettoient ces deux grandes extrémités, où nécessairement il falloit prendre son parti sur les deux volontés de l'homme, toujours si contraires l'une à l'autre ; c'est-à-dire ce qui le porte, selon la qualité de chrétien, à désirer les richesses éternelles, ou, selon la nature, à vouloir celles dont on jouit dans le temps.

Quand j'ai parlé de la dispute de la duchesse de Navailles contre la comtesse de Soissons, quoique j'aie eu sujet de me plaindre de cette princesse, j'ai néanmoins blâmé mon amie à son égard exactement en toutes choses, suivant cette loi que je me suis prescrite de n'écouter ni l'amitié ni la haine, et de parler toujours selon ce que j'ai cru être la vérité ; mais en cette occasion je ne puis que je n'estime les motifs qui firent agir la duchesse de Navailles qui la forcèrent de croire qu'elle devoit suivre les sentimens de M. Joli, qu'elle avoit été consulter.

A son retour à Saint-Germain, elle sut par ses espions que des hommes de bonne mine avoient été vus la nuit sur les gouttières, et dans des cheminées qui, du toit, pouvoient conduire les aventuriers dans la chambre des filles de la Reine. Le zèle de la duchesse

[1] M. Joli.

de Navailles fut alors si grand que, sans se retenir ni chercher les moyens d'empêcher avec moins de bruit ce qu'elle craignoit, elle fit aussitôt fermer ces passages par de petites grilles de fer qu'elle y fit mettre : et par cette action elle préféra son devoir à sa fortune, et la crainte d'offenser Dieu l'emporta sur le plaisir d'être agréable au Roi, qui sans doute, à l'égard des gens du grand monde, se doit mettre au rang des plaisirs les plus sensibles que l'on puisse goûter à la cour, quand on le peut faire innocemment.

La comtesse de Soissons n'aimoit point mademoiselle de La Vallière : il lui sembloit qu'elle lui avoit dérobé le reste des bonnes grâces du Roi. L'ambition, l'amour, la jalousie, ces trois puissantes passions de l'ame, firent beaucoup de fracas dans la sienne. Peu instruite sans doute et peu touchée des maximes chrétiennes, elle n'étoit pas satisfaite de ce qu'elle n'étoit plus leur confidente; et pour remédier à ce chagrin, elle avoit voulu exposer mademoiselle de La Motte-Houdancourt aux yeux du Roi, avec dessein de reprendre par cette voie quelque part à ses secrets. Comme elle vouloit embarquer ce prince à cette galanterie, elle ne manqua pas de l'animer contre les grilles, qui avoient été faites, à ce qu'elle disoit, plutôt pour le contredire et l'offenser, que par aucun scrupule de conscience. Son dessein étoit de rentrer en faveur, et se venger de mademoiselle de La Vallière et de la duchesse de Navailles, deux personnes que le changement du Roi pour elle et l'intérêt de sa charge l'obligeoient de haïr.

Il ne faut pas s'étonner si, par des flatteries artificieuses, ce prince fût en effet véritablement irrité contre la duchesse de Navailles, disant qu'il ne s'empressoit à cette aventure que pour lui faire dépit, et qu'elle étoit

trop fanfaronne sur la vertu pour la pouvoir souffrir. Comme il avoit en toutes choses un pouvoir merveilleux sur lui-même, il ne témoigna pas alors tout ce qu'il sentit sur les petites grilles, et la peine qu'il en eut se cacha sous la raillerie et le mépris qu'il en fit; mais il ne les oublia pas, et sa mémoire eut ensuite de fâcheux effets contre ceux qui avoient osé lui résister. Je suis néanmoins persuadée que, sans les intrigues de la comtesse de Soissons, la raison et la bonté du Roi auroient aisément effacé tout ce que sa mémoire auroit pu lui représenter contre des gens de bien qu'il estimoit, et que son estime auroit sans doute combattu contre sa haine. Le Roi se plaignit au duc de Navailles de ce qu'il ne retenoit pas sa femme dans ce qui pouvoit lui être désagréable, et le blâma de ce qu'il paroissoit approuver sa conduite. La Reine mère estima les sentimens du mari et de la femme, et disoit souvent à la duchesse de Navailles qu'elle continuât d'agir vertueusement, et qu'elle s'assuroit qu'un jour le Roi lui en donneroit des louanges.

Mademoiselle de La Vallière, à qui sans doute ces histoires ne plaisoient pas, parce qu'elles lui faisoient voir une rivale en la personne de mademoiselle de La Motte-Houdancourt, profita, selon ses vains désirs, de la vertu de la duchesse de Navailles, et se servit de ses charmes avec tant de succès que, malgré les applications de la comtesse de Soissons et les empressemens du marquis d'Alluye et de Fouilloux son amie, les seconds de cette princesse dans cette entreprise, le Roi se lassa de batailler contre la dame d'honneur, et parut enfin s'attacher uniquement à celle qui étoit destinée à posséder long-temps ses bonnes grâces. On a même dit que ce qui contribua beaucoup à fixer la destinée de mademoiselle de La Vallière fut que made-

moiselle de La Motte balança quelque temps en faveur de la vertu, et qu'elle au contraire ayant alors cessé de se défendre, ce fut par sa foiblesse qu'elle vainquit et qu'elle triompha de celle qui lui disputoit le cœur de ce grand prince. Mais comme je n'étois la confidente ni de l'une ni de l'autre, je ne puis en parler que fort incertainement.

Pendant que le Roi se laissoit aller où ses désirs le menoient, la Reine souffroit beaucoup. Elle ne savoit rien de ce qui se passoit; on lui cachoit, par ordre de la Reine mère, toutes les galanteries du Roi. Sa dame d'honneur, qui étoit fidèle au Roi et à elle, se contentoit de faire son devoir de tous côtés, et ne lui disoit rien qui la pût affliger; mais le cœur, qui ne se trompe point et que la vérité instruit, lui faisoit tellement connoître, sans le savoir précisément, que mademoiselle de La Vallière que le Roi aimoit alors uniquement étoit la cause de sa souffrance, qu'il étoit impossible de lui cacher son malheur.

A mon retour d'un petit voyage que je fis en ce temps-là en Normandie, je trouvai la Reine en couche de madame Anne-Élisabeth de France. Un soir, comme j'avois l'honneur d'être auprès d'elle à la ruelle de son lit, elle me fit signe de l'œil; et m'ayant montré mademoiselle de La Vallière qui passoit par sa chambre pour aller souper chez la comtesse de Soissons, avec qui elle avoit repris quelque liaison, feinte ou véritable, elle me dit en espagnol : *Esta donzella con las arracadas de diamante, es esta que el Rei quiere* (Cette fille qui a des pendans d'oreilles de diamans est celle que le Roi aime). Je fus fort surprise de ce discours, car ce secret étoit alors la grande affaire de la cour. Je répondis à la Reine quelque chose qui confusément ne vouloit dire ni oui ni non; et afin de lui donner de la force

pour l'avenir, je tâchai de lui persuader que tous les maris, sans cesser d'aimer leurs femmes, sont pour l'ordinaire tous infidèles de cette manière, ou font semblant de l'être pour satisfaire à la mode qui le veut ainsi.

La Reine, qui comprit sans doute que nous ne devions pas lui rien avouer, ne répondit pas à ce que je lui dis, mais elle n'en fut pas moins triste. Je fus dire aussitôt à la Reine mère ce petit secret, et l'assurai que la Reine étoit plus discrète et moins ignorante que l'on ne pensoit. Il fut aisé de juger par là que toutes les larmes qu'elle répandoit alors, et à ce qui sembloit sur des bagatelles qui ne le méritoient pas, venoient sans doute de ce qu'elle sentoit un mal dont elle n'osoit se plaindre. La tendresse qu'elle avoit pour le Roi faisoit naître sa jalousie, et de cette dernière naissoit son chagrin.

La première année du mariage de la Reine, le Roi avoit été tendre pour elle, et fort sensible à la légitime passion qu'elle avoit pour lui. Aussitôt que l'amitié du Roi vint à diminuer, celle qui en étoit l'objet s'en aperçut bien vite; elle n'eut point besoin de confident pour l'avertir de ce secret : avant que d'en connoître la cause elle en sentit les effets, et disoit souvent à la Reine sa mère, en pleurant excessivement, que le Roi ne l'aimoit plus. Quand ensuite elle fut quasi certaine de ce changement, par la connoissance qu'elle eut de l'amour qu'il avoit pour mademoiselle de La Vallière, elle fut long-temps dans un état pitoyable; il sembloit quelquefois que son cœur voulût sortir de sa place, tant il étoit agité, montrant par cette émotion qu'il ne pouvoit être content sans être réuni à celui même dont elle se plaignoit. Le Roi voyoit à peu près toutes ses peines; mais, ne pouvant se changer lui-même et ne le voulant pas

non plus, il s'en consoloit par son indépendance qu'il mettoit à tout usage, et dont il savoit se faire un remède facile à tous ces petits maux.

CHAPITRE LVII

(1662). — Le Roi achète Dunkerque et Mardick. — Il perd sa fille. — Lettre anonyme adressée à la Reine. — (1663). Splendeur de la cour. — Maladie d'Anne d'Autriche. — Tendresse de Louis XIV pour sa mère. — La Reine et le Roi ont la rougeole. — Guérison de la Reine mère. — Marie-Thérèse jalouse de mademoiselle de La Vallière. — Madame de Navailles déplaît au Roi. — Madame de Soissons raconte à la Reine les amours du Roi. — Chagrin de Marie-Thérèse. — Promotion de ducs. — Disgrâce du duc de Navailles. — Anne d'Autriche essaie en vain de le protéger. — Mort de plusieurs princesses. — (1664). Fêtes de Versailles. — Anne d'Autriche atteinte d'un mal sérieux. — Faveur de La Vallière. — La cour à Fontainebleau. — Les Navailles exilés de la cour. — Les deux Reines en versent des larmes. — Madame de Montausier remplace madame de Navailles. — Madame de La Motte gouvernante du Dauphin. — Le Roi et la Reine mère brouillés. — Le Roi lui manque d'égards. — Violent chagrin qu'elle en ressent. — Louis XIV lui demande pardon. — Madame de Motteville cesse momentanément d'aller à la cour. — Intrigues du duc et de la duchesse de Brancas.

Le mois d'octobre de cette année, le Roi acheta du roi d'Angleterre la ville de Dunkerque avec celle de Mardick, et tout le canon et toutes les munitions de guerre qui y étoient, moyennant cinq millions payables en plusieurs paiemens; mais après le premier paiement, comme ce prince avoit besoin d'argent, il lui fit de grandes remises pour le payer du reste, et par ce moyen cette importante place ne coûta guère d'argent au Roi, et fit voir son opulence et son habileté et en même temps la foiblesse du roi d'Angleterre d'avoir

abandonné pour peu de chose une place qui le mettoit en état d'entrer en Flandre et en France, et d'aider la France ou l Espagne selon qu'il le trouveroit à propos. Aussi d'Estrades, qui avoit été employé à cette négociation, me dit que ses peuples en avoient fort murmuré.

Sur la fin de cette année mourut madame Anne-Élisabeth de France. Cette petite princesse promettoit d'être fort belle si elle eût vécu; mais une fluxion l'enleva de ce monde les premiers mois de sa vie. Le Roi et les Reines la firent baptiser, et lui donnèrent les noms de deux grandes princesses, de la Reine mère du Roi, et de la feue reine d'Espagne mère de la Reine, que je lui ai déjà donnés en parlant d'elle. Le Roi la pleura tendrement; la Reine en fut sensiblement affligée; et la Reine mère, regardant cette mort avec les sages réflexions que sa piété l'obligeoit de faire, demanda au Roi, les larmes aux yeux, le cœur de cette princesse pour le mettre au Val-de-Grâce, où elle désiroit de laisser le sien après sa mort.

Toute la famille royale étant descendue de la chambre de Madame, qui venoit d'expirer, la Reine mère leur dit qu'elle avoit regret de voir partir sa petite-fille dans le commencement de sa vie; qu'il auroit été à désirer que Dieu l'eût prise, elle qui ne pouvoit plus avoir guère d'années à vivre, et dont la vie étoit inutile au bien de sa famille et à tous. Ces paroles tirèrent de nouvelles larmes des yeux du Roi et de la Reine, et Monsieur en fut extrêmement touché. Je n'y étois pas dans ce moment; j'y arrivai un peu après. Monsieur me fit l'honneur de me les redire en pleurant amèrement, et le peu de personnes qui s'étoient trouvées auprès de Leurs Majestés, et qui les avoient ouïes, m'en parlèrent, et en avoient encore le cœur blessé : car il

sembloit que cette généreuse princesse, se condamnant elle-même à la mort, voyoit le peu de temps qu'elle avoit à demeurer sur la terre, où son âge lui pouvoit faire espérer, vu sa santé, la durée d'une longue vieillesse. Le lendemain elle porta elle-même ce cœur au Val-de-Grâce, et le donnant de sa propre main à l'abbesse, lui dit : « Ma mère, voilà un cœur que je vous « apporte pour le joindre bientôt au mien. »

Peu après la mort de cette princesse, on apporta à la señora Molina, Espagnole, et première femme de chambre de la Reine, une lettre qui parut de la reine d'Espagne, dont le dessus étoit écrit de sa propre main, et qui s'adressoit à la Reine. La Molina, qui avoit servi dans le palais d'Espagne, connut aussitôt ce caractère; et voyant le paquet mal plié, elle s'étonna de ce qu'il étoit en quelque façon différent des autres. On le lui apporta de la part du comte de Brienne, secrétaire d'État; mais pour l'ordinaire toutes les lettres de Madrid venoient par les courriers de l'ambassadeur d'Espagne : et celui-ci par cette raison, et pour n'être pas fait comme les autres, lui parut étranger.

Elle avoit ouï dire que le roi d'Espagne étoit malade; et, craignant de donner mal à propos quelque inquiétude à la Reine, quoique ce ne fût pas sa coutume d'ouvrir ces lettres, Dieu, qui eut soin de son innocence, lui inspira le désir de voir ce qu'il y avoit dans celle-là. L'ayant donc ouverte, elle la trouva d'un caractère français, fort différent de celui qui paroissoit sur le dessus, écrite en mauvais espagnol, et mêlée de phrases françaises; mais elle contenoit des histoires fort connues, dont le Roi et mademoiselle de La Vallière étoient les principaux acteurs. Après l'avoir lue, elle admira la Providence divine qui l'avoit sauvée de ce péril, et alla aussitôt la montrer à la Reine mère.

Cette princesse lui ayant conseillé de l'aller porter au Roi, elle lui obéit, et de ce même moment elle alla heurter à la porte de son cabinet, où il étoit au conseil. Elle lui dit qu'elle venoit de recevoir ce paquet, et que par inspiration divine elle l'avoit ouvert sans le montrer à la Reine. La Molina m'a conté presque dans le même moment qu'après que le Roi eut lu la lettre il devint rouge, et parut surpris de cette aventure; car il ne croyoit pas qu'il pût y avoir personne dans son royaume assez hardi pour se mêler de ses affaires malgré lui. Dans le trouble où il fut, il demanda brusquement à la Molina si la Reine avoit vu cette lettre. Et lui ayant dit plus d'une fois que non, le Roi la mit dans sa poche et la conserva soigneusement.

L'étroite liaison que j'avois avec la duchesse de Navailles, qui passoit dans l'esprit du Roi pour une extravagante réformatrice du genre humain, fit qu'il me soupçonna d'avoir écrit cette lettre; mais, comme j'étois aussi fort amie de la Molina, et que si elle avoit eu le malheur de lui déplaire il l'auroit sans doute renvoyée en Espagne, il suspendit son jugement là-dessus, et dans cette incertitude sa colère n'éclata contre personne. Nous lui verrons punir justement les auteurs de cette pauvre invention, qui se trouvèrent être ceux qu'il honoroit le plus de sa confiance et de ses faveurs [1]. Ils lui furent aussi infidèles que les personnes qu'il

[1] C'étaient de Vardes et le comte de Guiche. Voyez le chapitre suivant. F. R.

Gourville en parle aussi dans ses Mémoires. « M. de Vardes me conta la liaison d'amitié qu'il avoit faite avec M. le comte de Guiche, la belle lettre qu'ils avoient écrite, et fait porter par un de mes gens (comme s'il arrivoit d'Espagne) à la signora Molina, première femme de chambre de la Reine, et qui avoit beaucoup de crédit sur son esprit; mais que celle-ci l'avoit donnée au Roi; ce qui faisoit un grand vacarme. » (Mém., année 1661.) F. R.

soupçonnoit de lui manquer de respect étoient zélées pour son service.

[1663] Le temps, qui coule toujours insensiblement, nous avoit fait entrer dans l'année 1663, dont les divertissemens furent fréquens : et les passions qui produisent les intrigues en furent les compagnes. Il ne faut pas s'en étonner. Un Roi puissant par la paix et par d'immenses richesses, honnête homme, bien fait, jeune et magnifique, en composoit tous les plaisirs. Il en composoit de même tous les maux et les chagrins. Sa grandeur et son opulence inspiroient l'ambition dans l'ame des hommes, et ses belles qualités causoient toutes les inquiétudes des dames. Les différentes agitations dont ils étoient possédés faisoient naître les insatiables désirs qui les tourmentoient. Les uns et les autres aspiroient au bonheur de lui plaire, et tous par différens motifs vouloient avoir part à son cœur et à ses bienfaits; mais, comme un prince, quelque puissant qu'il soit, ne peut faire que des grâces bornées, et ne peut aimer qu'imparfaitement, ces désirs et ces biens qui portent leur poison avec eux les remplissoient souvent d'amertume, lorsque, par la vanité de leurs pensées et de leurs amusemens, ils cherchoient à se satisfaire.

Le Roi seul étoit heureux, si dans le monde quelqu'un le pouvoit être. Ses affaires étoient en bon état, ses armées étoient prêtes à combattre ceux qui en rompant la paix auroient osé devenir ses ennemis, et les plaisirs, qui venoient en foule se présenter à lui, paroissoient le satisfaire assez pleinement. Mais il étoit chrétien, et en ce seul mot seulement se renfermoit tout ce qui dans l'avenir étoit à craindre pour lui; et comme il est à croire qu'il y pensoit quelquefois, il faut conclure que, s'il avoit moins de sujets de chagrins que les autres, sa félicité n'en étoit pas plus véritable.

La Reine, qui aimoit le Roi autant qu'il en étoit digne, continuoit de souffrir par la crainte qu'elle avoit de n'être pas assez aimée de lui; mais la Reine mère la consoloit par le soin qu'elle prenoit de la divertir : ce qu'il lui arriva de faire un des derniers jours du carnaval, en une occasion où l'exacte bienséance qu'elle avoit accoutumé d'observer en toutes choses le céda au dépit et à l'amitié; au dépit, à l'égard du Roi qui avoit refusé publiquement à la Reine de la mener en masque avec lui, préférant mademoiselle de La Vallière à elle; et à l'amitié, en ce que pour guérir le cœur de la Reine, qui en fut touchée d'une douleur très-sensible, elle s'engagea de l'y mener elle-même : si bien qu'au sortir des grandes Carmélites, où elle avoit passé saintement toute la journée, elle vint trouver la Reine, qui étoit venue dans ma chambre au Palais-Royal avec une belle troupe de masques habillés à l'antique, pour attendre l'heure d'entrer au bal chez Monsieur et Madame, à cause que dans cette assemblée il n'y devoit entrer que des personnes déguisées.

La Reine mère en fut la conductrice, couverte d'une mante de taffetas noir à l'espagnole, qu'elle mit pardessus l'habit qu'elle avoit eu dès le matin, affectant exprès cette gaieté pour satisfaire la Reine, qui étoit si sage et si honnête qu'elle ne vouloit prendre aucun divertissement qu'elle ne fût accompagnée du Roi ou de la Reine, sa mère et sa tante. Les dévots, qui ne virent de cette action que ce qui en parut extérieurement, murmurèrent contre la Reine mère; mais les motifs en furent innocens, et la tendresse dont une mère peut être capable en doit effacer le défaut. Elle sut qu'elle en avoit été blâmée. Cette vertueuse princesse en souffrit doucement la confusion, et me fit l'honneur de me dire en confidence qu'elle étoit persuadée qu'on avoit raison,

avouant que l'amitié qu'elle avoit pour la Reine avoit eu trop de pouvoir sur elle en cette occasion.

Le carême, qui suivit ces jours de folie, fut religieusement observé par la Reine mère : elle le jeûna même avec plus d'austérité que les autres, quoique déjà son âge la dispensât de cette obligation. Elle en fut incommodée, et à Pâques elle fut contrainte d'avouer qu'elle n'en pouvoit plus. Aussitôt après les fêtes, elle reprit son bon visage, et parut dans le meilleur état du monde. Cette apparence de santé ne lui dura guère. Le 10 avril, elle commença de se trouver mal; elle eut de grandes lassitudes aux bras, mal aux jambes, mal au cœur et la fièvre. Le lendemain, se moquant de son mal, elle nous assura qu'elle se portoit mieux, et se contenta seulement de garder la chambre; mais elle eut tout le jour mauvais visage.

Le lendemain, la Reine mère eut la fièvre tout le jour, et fut saignée sur le soir. Le second jour d'après, la fièvre se réglant en tierce, elle eut un grand accès accompagné de rêverie, d'oppression et de mal de tête. La famille royale fut aussitôt troublée de cet accident. Le Roi en parut inquiété, Monsieur eut le cœur touché de crainte, la Reine eut recours aux larmes, Madame parut moins gaie, et toute la cour fut abattue de tristesse.

Au neuvième jour de la maladie de cette princesse, elle fut saignée pour la cinquième fois; et cette quantité de sang tiré de ses veines, qui avoit diminué ses forces, fit que ce même jour, ayant voulu se lever pour faire faire son lit, elle se trouva mal. Monsieur alors la tenoit d'une main, et la comtesse de Flex[1] de l'autre. Comme cet aimable prince sentit que la Reine sa mère alloit

[1] Dame d'honneur de la Reine mère.

tomber en foiblesse, et qu'il ne pouvoit pas la retenir, il se laissa adroitement glisser sous elle, de peur qu'elle ne se blessât. La Reine, qui ne la quittoit guère, tout effrayée de l'état où elle vit alors la Reine sa mère, courut vers le cabinet des bains où étoit le Roi, en s'écriant qu'elle étoit perdue, et que la Reine sa mère étoit morte. Le Roi, qui dans toutes les maladies de la Reine sa mère, et particulièrement en celle-là, eut pour elle des sentimens d'un fils plein de bonté, vint aussitôt où elle étoit. Il servit à la relever : et voyant que ses esprits lui revenoient, il fut ravi de joie; et courant le dire à la Reine, qui pleuroit encore, il la ramena auprès de cette illustre mère, où ils demeurèrent fort inquiets de l'état où elle étoit.

La Reine mère, sentant son mal augmenter, désira d'entretenir le Roi en particulier. Après cette conversation qui fut longue, Monsieur s'approcha d'elle, et lui dit qu'il avoit peur que ce grand entretien ne lui eût causé quelque mal de tête. Elle lui répondit que non, qu'elle ne s'en repentoit pas, qu'elle en étoit fort satisfaite, et qu'elle ne voudroit pas ne l'avoir point fait. Le lendemain, elle se confessa et communia, et dit à son confesseur de venir tous les jours à quatre heures prier Dieu auprès d'elle et l'entretenir. La comtesse de Flex et moi lui dîmes dans ce temps-là que nous avions une grande impatience de la voir entièrement guérie, et que les médecins, comme il étoit vrai, nous assuroient que ce seroit bientôt. Elle nous répondit qu'il ne falloit souhaiter que la volonté de Dieu; et jamais, soit dans cette maladie ou dans la dernière, qui a été beaucoup pire, nous ne lui avons vu faire aucune plainte de ses maux.

Les accès de sa fièvre continuèrent, et devinrent enfin si violens que les médecins crurent qu'elle devien-

droit continue; mais elle se fit double tierce, et dura long-temps. Son mal demeura dans cette force jusqu'aux fêtes de la Pentecôte, sans empirer ni diminuer. Alors le 13 mai on proposa de lui donner de l'émétique; mais elle y résista fortement. Le Roi la veilla plusieurs nuits de celles où l'on craignoit que ces accès ne fussent les plus violents. Il se faisoit apporter un matelas qu'il faisoit mettre à terre sur le tapis de pied du lit de cette princesse, et tout habillé se couchoit quelquefois dessus.

J'en ai passé une de celles-là auprès de lui et de la Reine sa mère; et l'ayant long-temps regardé dormir, j'admirai la tendresse de son cœur, avec tant de grandes qualités qui ne se rencontrent guère souvent avec tant de bonté; et, malgré ma tristesse et l'inquiétude que j'avois, il me souvint en le voyant de ces héros que les romans représentent couchés dans un bois ou sur le bord de la mer; et passant de ces folles pensées à de plus solides et plus convenables à l'état des choses, je ne pus m'empêcher de lui souhaiter toutes les bénédictions du ciel pour le temps et pour l'éternité. J'espère que Dieu les lui donnera toutes, et qu'il n'oubliera pas, selon ses promesses, de récompenser d'une longue vie un fils qui en plusieurs occasions a si fidèlement satisfait à ses commandemens, en la personne d'une mère à qui il a donné de si véritables marques de son respect et de son amitié. Il l'assistoit toujours avec une application incroyable; il aidoit à la changer de lit, et la servoit mieux et plus adroitement que toutes ses femmes.

Aussi la Reine sa mère, remarquant alors ses soins, son assiduité et ses inquiétudes, avec les tendresses infinies de Monsieur qui ne la quittoit quasi jamais, dit un jour, en faisant une grande exclamation, qu'elle avoit de bons enfans, et nous parut fort touchée des preuves qu'en cette maladie elle reçût de leur affection.

Quand ensuite les médecins, pour la seconde fois, voulurent presser la Reine mère de prendre de l'émétique, elle leur répondit que, puisque son mal duroit, et que les prières publiques qu'on avoit faites pour elle et pour sa santé ne l'avoient point obtenue, il falloit croire que Dieu la vouloit malade; qu'elle consentoit qu'on lui fît les remèdes ordinaires, mais qu'elle n'en vouloit point d'autres; et qu'elle souhaitoit de souffrir son mal autant qu'il plairoit à Dieu de le lui laisser.

Le quarantième jour de la maladie de la Reine mère, les médecins, pressés par ses serviteurs, qui ne cessoient de leur représenter que d'autres personnes avoient été guéries d'un même mal par de la poudre de vipère, parurent lui en vouloir donner; mais, comme ils sont gens qui pour l'ordinaire désapprouvent ce qu'ils ne pratiquent pas, ils lui donnèrent enfin du quinquina. Ce remède lui ôta la fièvre, c'est-à-dire la fit cesser pour quelque temps en arrêtant l'humeur, mais lui laissa l'esprit rempli de vapeurs, avec une manière d'assoupissement qui paroissoit fâcheux. Elle demeura par leur ordre seize jours en cet état, sans être purgée, parce qu'ils craignoient de faire revenir la fièvre par l'émotion de la médecine.

Dans ce même temps, la Reine eut la rougeole; elle n'eut nul mauvais accident, et en peu de jours elle en fut quitte. Quand le Roi vit qu'elle se portoit mieux, il souhaita de la mener à Versailles pour y prendre l'air; mais, comme les premiers jours de sa maladie il n'avoit point quitté son lit, qu'au contraire il étoit toujours demeuré auprès d'elle, il ne fut pas plutôt arrivé à Versailles qu'il fut attaqué du même mal, mais beaucoup plus dangereusement; car, au jugement de Vallot, son premier médecin, il fut menacé d'une prompte mort.

Ce prince connut aussitôt le péril où il étoit; il appela

Le Tellier, et lui dit qu'il se sentoit en mauvais état, et qu'il falloit en avertir la Reine sa mère. Le Tellier lui ayant répondu qu'elle étoit trop malade elle-même pour lui pouvoir donner cette inquiétude, le Roi lui répliqua : « N'importe, il faut qu'elle le sache. » Ce mal passa si vite qu'il ne fut point nécessaire de lui obéir; car quelques heures après il se porta mieux, et Dieu redonna la santé à ce prince dont la France avoit grand besoin.

Le jour d'après, dans une conversation que nous fîmes à Versailles, Le Tellier, la duchesse de Navailles et moi, j'appris de ce ministre ce que je viens d'écrire, et que le soir précédent, lorsque le Roi se crut en danger, parlant de son mal, de son royaume et de ses affaires, il plaignit son fils de le perdre si jeune, et dit, après avoir fait l'examen des personnes à qui il pouvoit laisser la régence, que la Reine sa mère sembloit à l'avenir devoir être malsaine; que la Reine étoit trop jeune; que Monsieur ne paroissoit pas encore d'humeur à s'appliquer aux affaires; qu'il craignoit M. le prince; et qu'il jetoit les yeux sur le prince de Conti, parce qu'il étoit vertueux et homme de bien. Le Roi fit voir par là combien il étoit touché de l'estime de la vraie dévotion; et cela doit faire espérer à ceux qui en ont que Dieu lui fera la grâce d'en être un jour touché par lui-même.

Les médecins ayant purgé la Reine mère, sa fièvre revint avec plus de violence que jamais; et cette rechute les fit résoudre de lui donner de l'émétique. Le Roi, qui déjà s'étoit rendu auprès d'elle, bien guéri de sa maladie qui avoit été violente et courte, la pria instamment de prendre ce remède, pour lequel elle paroissoit avoir grande aversion. Son confesseur lui dit aussi qu'il le falloit faire; que non-seulement elle ne s'opposeroit point en cela à la Providence divine sur elle, mais que, le faisant pour l'amour de Dieu, son action seroit loua-

ble : si bien qu'elle s'y résolut aussitôt. Elle en prit deux fois, et guérit entièrement par ce dernier remède.

La joie fut grande dans la cour, par le retour de cette précieuse santé. La crainte de perdre la Reine mère avoit glacé les cœurs de tous les gens de bien. Les pauvres la regardoient comme leur mère, et les affligés comme leur protectice. Dans les jours qu'elle avoit été en péril, les églises furent toujours remplies de toutes sortes de personnes qui demandoient à Dieu la vie de cette vertueuse Reine. Les fêtes et les dimanches, la salle de ses gardes et son antichambre étoient pleines d'artisans qui, au lieu d'aller se promener selon leur coutume, venoient en foule savoir comment elle se portoit; et dans les rues, ils demandoient tout haut de ses nouvelles avec empressement et tendresse : Dieu le permettant ainsi, sans doute pour lui faire recevoir de ce même peuple, dont elle avoit été autrefois injustement outragée, une réparation publique de leur faute passée, que leur affection présente et leur véritable repentir effaçoit d'une manière bien glorieuse pour elle.

Comme la Reine mère commençoit à se mieux porter, un soir que toute sa famille étoit dans la ruelle de son lit, on parla de la jalousie des femmes; sur quoi la Reine demanda à Madame si elle seroit d'humeur jalouse, au cas que Monsieur lui en donnât un juste sujet. Puis elle répondit à cette jeune princesse, qui lui avoit dit que non, qu'en effet cela étoit inutile; qu'elle éprouvoit tous les jours que la sensibilité des femmes endurcit le cœur des maris, et que ce qui leur devoit être agréable comme une marque d'amitié leur déplaît et les importune.

Le Roi, pour détourner ce discours, demanda à madame de Béthune, dame d'atour de la Reine, femme honnête et sage, mais assez naturellement dépourvue

de mérite, si elle avoit été jalouse de son mari. Elle répondit que non, et qu'il lui avoit toujours été fidèle. La Reine alors en riant, et d'un ton sensible et pourtant assez doux, dit en espagnol, en se levant pour aller souper : *Que en esto parecea bien la mas tonta de la compagnia, y que por ella no diria lo mismo* (Qu'en cela elle paroissoit bien la plus sotte de la compagnie, et qu'elle n'en diroit pas autant).

Cette réponse de la Reine fit voir clairement au Roi qu'elle étoit plus savante qu'il ne croyoit, et que son silence étoit plutôt un effet de sa discrétion et de la crainte qu'elle avoit de lui déplaire, que de son ignorance. Je ne sais s'il en fut fâché ; car, étant résolu d'aimer mademoiselle de La Vallière, il désiroit peut-être quelquefois que les premiers sentimens de la Reine fussent passés, afin de l'accoutumer à la souffrance, et laisser adoucir ses peines par le temps, qui sait effacer toutes choses.

Le point de cette guérison n'étoit point encore arrivé : cette princesse pleuroit souvent ; mais la Reine sa mère l'assuroit toujours de l'estime du Roi, et lui conseilloit de ne se pas soucier du reste. La duchesse de Navailles, sa dame d'honneur, lui en disoit autant ; et d'ailleurs, s'intéressant généreusement aux chagrins de la Reine sa maîtresse, représentoit souvent au Roi la justice de ses inquiétudes. Le Roi, accoutumé à être le maître dans son royaume, le vouloit être aussi des esprits, des volontés et des cœurs, non-seulement en se faisant aimer, mais aussi en se faisant craindre. Il répondoit quelquefois à cette dame, comme un mari absolu, à qui les obstacles ne plaisoient pas ; et ces paroles sévères étoient dites sans doute plus pour elle que pour la Reine.

Cet attachement de la duchesse de Navailles à la Reine

déplut encore au Roi, et cet amas de désagrémens grossissoit toujours son malheur à venir. Elle étoit néanmoins assez fidèle au Roi pour le défendre en son absence avec la Reine; mais, comme il ne connoissoit point ses sentimens, et qu'il la voyoit persuadée que cette princesse avoit raison de se plaindre, il s'imagina qu'elle étoit cause d'une partie de sa mauvaise humeur. Ces pensées, se joignant aux anciens dégoûts qu'il avoit eus contre elle, firent leur effet ordinaire, et causèrent enfin son entière disgrâce.

La comtesse de Soissons, n'ayant point réussi dans le dessein qu'elle avoit eu d'attacher le cœur du Roi à une de ses amies, eut de l'inquiétude de ce qu'elle avoit fait. Elle crut que la duchesse de Navailles pourroit l'avoir décréditée auprès de la Reine, et lui auroit peut-être fait connoître les désirs qu'elle avoit formés en faveur de mademoiselle de La Motte-Houdancourt. Pour remédier à ce mal imaginaire, elle eut envie de faire quelque confidence à la Reine de ce qui s'étoit passé sur ce sujet. On a dit, mais je ne le sais pas certainement, qu'elle supplia le Roi de trouver bon que, pour réparer les mauvais offices de la duchesse de Navailles, elle se précautionnât avec la Reine, en lui disant quelque chose de ce qui ne pouvoit plus lui apporter de chagrin puisqu'il n'y prenoit plus d'intérêt; et que le Roi y consentit, parce qu'il crut qu'elle ne manqueroit jamais à ce qu'elle lui devoit.

La Reine mère étant alors convalescente, la Reine alloit se promener, et souvent ses plus grands voyages se terminoient aux petites Carmélites de la rue du Bouloy. Elle aimoit la mère de Reuville, supérieure de ce monastère, qui avec beaucoup de piété avoit aussi beaucoup d'esprit et de mérite. Ce fut alors que, la comtesse de Soissons lui ayant demandé une audience secrète, elle

lui fut accordée en ce lieu. La liaison de Madame et de la comtesse de Soissons duroit encore, et la Reine continuoit aussi de haïr Madame, l'accusant continuellement d'être celle qui lui enlevoit le Roi, à cause qu'aimant mademoiselle de La Vallière, il étoit toujours chez cette princesse. Madame, d'un autre côté, qui n'aimoit pas à être haïe pour une autre, désiroit que la Reine fût amplement instruite des attachemens du Roi, dont elle soupçonnoit quelque chose, mais dont on continuoit de lui envelopper toutes les apparences avec tant de soin qu'il étoit difficile que ses lumières ne fussent quelquefois obscurcies. C'est pourquoi Madame avoit contribué au dessein qu'avoit pris la comtesse de Soissons de déclarer à la Reine tout ce qui se passoit, et d'achever par cette voie ce que la lettre donnée à la Molina n'avoit pu faire, et dont les auteurs ne se connurent que longtemps après.

Cet entretien de la comtesse de Soissons avec la Reine fut de conséquence, tant par ses suites que par les sentimens qu'il produisit alors dans le cœur de la Reine. Elle apprit enfin par cette voie l'amour que le Roi avoit eu pour mademoiselle de La Motte-Houdancourt, et ce qu'elle n'ignoroit pas tout-à-fait de mademoiselle de La Vallière, mais dont la certitude lui fit jeter beaucoup de larmes. Son cœur connoissoit par ses propres sentimens qu'il étoit trahi, mais il auroit peut-être été content de se pouvoir dire encore à lui-même qu'il se trompoit. Jusque-là sa connoissance avoit été bornée, car la Reine sa mère ne lui avoit jamais rien voulu avouer. Sa favorite, la señora Molina, étoit sage et discrète, et n'avoit point voulu mêler à ses tristes soupçons la douleur de la certitude. La duchesse de Navailles, servant fidèlement Dieu, le Roi et sa maîtresse, avoit de même gardé un secret inviolable sur tout ce qui paroissoit se

devoir cacher, et n'avoit pas même rien dit à la Reine contre la comtesse de Soissons.

Cette princesse, voulant donc prévenir un mauvais office qui ne lui avoit point été rendu, en fit un bon à celle qu'elle croyoit son amie, et se fit à elle-même le mal qu'elle vouloit éviter de la part des autres. La Reine apprit par là quel avoit été le zèle et la fidélité de sa dame d'honneur; et toute remplie de ces choses si petites en elles-mêmes, mais si grandes par leurs effets, revint au Louvre; et s'enfermant dans son cabinet, elle les apprit toutes à la Molina. Elle voyoit bien qu'elle ne les ignoroit pas : mais elle ne put condamner sa retenue, connoissant que son affection en étoit la cause; car souvent cette fidèle servante, pleurant à ses pieds, lui avoit protesté qu'elle ne lui diroit jamais rien qui pût l'affliger et les désunir le Roi et elle.

Aussitôt que ce secret fut confié à mon amie, je le sus par elle dès le même soir : mais ce fut avec serment qu'elle exigea de moi que je ne le dirois à personne. Je lui fus si fidèle que je n'en parlai ni à la Reine mère ni à la duchesse de Navailles, qui étoit celle qui, à juste titre, y pouvoit prendre le plus de part. Mais la Reine, avec raison, ne put s'empêcher de lui apprendre qu'elle savoit ce qu'elle avoit fait pour elle, et lui témoigna qu'elle lui en savoit gré. La Reine mère l'ayant su aussi, et voyant qu'elle pouvoit par cette voie prouver au Roi la fidélité de la duchesse de Navailles, dont, comme je l'ai déjà dit, elle approuvoit la conduite, ne manqua pas de l'en avertir.

La duchesse de Navailles, par le conseil de Le Tellier, lui en parla aussi; mais le Roi parut étonné de ce qu'elle lui dit, et lui fit plusieurs questions sur ces matières. Vardes, ami intime de la comtesse de Soissons, étant entré au même instant dans le cabinet de l'appartement

de la Reine mère, et ayant vu le Roi appuyé sur une fenêtre, occupé à parler et à écouter la duchesse de Navailles, en donna aussitôt avis à son amie. Ils prirent leurs mesures pour se défendre, et la comtesse de Soissons, chez qui le Roi alla au sortir de chez la Reine mère, lui dit qu'elle croyoit devoir l'avertir que, dans la conversation qu'elle avoit eue avec la Reine aux Carmélites, elle l'avoit trouvée informée de tout ce qui se passoit, et sut enfin lui persuader que c'étoit la duchesse de Navailles qui l'avoit instruite.

Le Roi, ne pouvant discerner clairement la vérité d'avec le mensonge, douta et demeura indécis; et, venant ce même soir se coucher, il dit à la dame d'honneur que la comtesse de Soissons l'avoit instruit de toutes choses. Le duc de Navailles, dans la peur qu'il avoit que la duchesse sa femme n'eût mal fait de parler au Roi contre la comtesse de Soissons, l'avoit instamment priée d'y remédier si elle le pouvoit. Elle étoit entrée dans son sentiment : et dans ce moment où le Roi lui parut douter de ce qu'elle lui avoit dit, par un sentiment de chrétienne, et pour complaire à son mari, elle s'arrêta par bonté; et, ne voulant plus soutenir la vérité, elle donna lieu à ses ennemis de la perdre entièrement.

Le Roi, favorablement disposé pour la comtesse de Soissons, s'imagina que c'étoit un conte fait exprès pour ruiner cette princesse auprès de lui, et pour cacher les trahisons qu'il croyoit que la dame d'honneur lui faisoit incessamment avec la Reine. Il fut persuadé enfin que si elle avoit parlé, elle n'avoit rien dit que ce qu'il lui avoit permis de dire, et crut que le reste venoit des intrigues qui se fomentoient par les créatures des Reines. Le Roi demeura donc toujours satisfait de la comtesse de Soissons, et mal content de la duchesse de Navailles;

et ce fut alors que les innocens payèrent pour les coupables, et qu'étant amie de la duchesse de Navailles, j'eus beaucoup de part à son malheur.

La Reine mère apercevoit quelquefois ces dégoûts qui se formoient aisément dans l'esprit du Roi contre les personnes qu'elle protégeoit; mais elle ne s'en affligeoit point. Elle disoit sans s'inquiéter qu'il falloit toujours bien faire, et que le Roi, dans le fond de son cœur, avoit des sentimens trop raisonnables pour craindre son ressentiment, en ne faisant que son devoir. Malgré sa tranquillité ordinaire, elle s'étonna néanmoins de le voir si indifférent sur ce qu'elle lui avoit dit de la comtesse de Soissons; et nous conclûmes à ses pieds, un jour qu'elle nous faisoit l'honneur de nous en parler, à la duchesse de Navailles et à moi, qu'il falloit que cette princesse eût agi par ses ordres.

Le faux raisonnement que nous fîmes alors nous persuada que le Roi vouloit faire savoir à la Reine ce qui se passoit; et nous nous confirmâmes dans cette pensée, quand nous vîmes qu'il ne paroissoit point embarrassé de ces petites histoires, et que les plaintes de la Reine, pour être redoublées, ne diminuoient en rien ni ses soins ni son assiduité auprès de mademoiselle de La Vallière.

Le seul changement qu'il fit paroître dans sa conduite fut qu'au lieu qu'il disoit tous les jours à la Reine qu'il venoit de chez Madame, il lui avouoit librement qu'il avoit été ailleurs. Cette sincérité lui donnoit le plaisir d'y être plus long-temps, et celui de revenir le soir plus tard qu'à l'ordinaire, sans que la Reine pût quasi s'en plaindre : car le malheur de notre sexe est tel que les hommes qui ont fait les lois en ont ôté la rigueur à leur égard, et ce n'est que dans le ciel où

l'égalité du commandement fera que chacun recevra selon ses œuvres.

La cour demeura en cet état jusqu'en décembre, que le Roi fit passer au parlement plusieurs ducs qui n'avoient que des brevets, et en fit d'autres qui n'en avoient point. De ces derniers furent le marquis de Montausier, le comte de Noailles et le comte de Saint-Aignan. Le duc de Navailles, qui avoit un brevet plus ancien, fut exclus de cette promotion, dont il fut sensiblement affligé. La Reine mère le sentit comme sa généreuse bonté l'y obligeoit; elle fit ce qu'elle put pour lui éviter ce terrible coup: elle pria, elle parla, mais le Roi ne voulut jamais rien accorder à ses désirs. Il lui montra ses tablettes, où il avoit écrit de sa main les raisons qu'il croyoit avoir eues de choisir les uns pour cette dignité, et d'en priver les autres. Il avouoit, à l'égard de celui qu'elle protégeoit, qu'il l'estimoit homme de bien, qu'il l'avoit bien servi; mais qu'il lui avoit déplu, et qu'il vouloit s'en venger.

La Reine mère me fit l'honneur de me dire, pour le faire savoir au duc et à la duchesse de Navailles, qui m'avoient priée de lui en parler, qu'elle avoit fait tous ses efforts pour vaincre ce ressentiment dans l'ame du Roi son fils, mais qu'elle n'avoit pu y réussir. En le blâmant d'avoir voulu soutenir cette foiblesse avec tant de force, elle me dit que sur tous les autres, soit en parlant des heureux ou des malheureux, il lui avoit expliqué ses pensées fort spirituellement, et que les jugemens qu'il avoit faits sur chacun d'eux étoient des marques de son esprit et de son discernement: car de ceux mêmes qu'il gratifioit, il en disoit les défauts assez au juste; mais ils en trouvèrent le remède en sa volonté, qu'il préféroit à toutes choses.

Les malheureux trouvèrent dans cette même source

la cause de leur infortune, et tâchèrent de s'en consoler par l'espoir d'un plus favorable traitement pour l'avenir: ce qui se pouvoit facilement croire d'un prince plein de lumières, et qui connoissoit si nettement le bien et le mal qu'il faisoit. Le duc de Roquelaure fut de ceux qui furent privés de cet honneur, et pour de légères fautes dont je ne sais point le détail. Le duc de Navailles, cet homme fidèle, et connu pour tel par son propre maître, en fut maltraité, et la douleur qu'il en ressentit ne se peut exprimer; mais tous les hommes qui sont susceptibles d'ambition en sauront aisément connoître la grandeur.

Au bout de quelque temps ce seigneur, voulant faire son possible pour se remettre aux bonnes grâces du Roi, lui demanda une audience. Il l'obtint, et dans cette conversation il n'oublia rien pour tâcher de lui plaire et de le toucher: il embrassa ses genoux, il lui représenta son innocence reconnue par lui-même, lui fit voir combien il lui seroit glorieux de pardonner ce qui lui avoit déplu en lui, puisque ses intentions avoient été innocentes; et lui dit que s'il avoit manqué à son égard, ce n'étoit tout au plus que par imprudence, et par des sentimens dont lui-même le devoit estimer. Il fit enfin tout ce qu'un honnête homme et un homme de bien peut et doit justement faire pour plaire à son roi.

Ce prince parut en être touché, et vouloir sincèrement oublier les vertueuses fautes du mari et de la femme. Quelque temps se passa que le Roi les traita mieux, et qu'ils se trouvoient raccommodés avec lui; mais ces bons intervalles leur paroissoient toujours accompagnés de beaucoup d'incertitude: car, malgré les favorables sentimens du Roi, qui par raison le faisoient souvent revenir, ils sentoient que leurs ennemis travailloient incessamment à les perdre, et qu'ils faisoient

contre eux ce que les mineurs font sous les bastions qu'ils veulent faire sauter, et leur travail enfin ne fut pas inutile.

Dans ce même temps, c'est-à-dire l'hiver qui suivit la guérison de la Reine-mère, le Roi reçut la nouvelle de la mort de la duchesse de Savoie sa tante. Huit jours après mourut aussi la duchesse de Savoie, fille du feu duc d'Orléans, dont la destinée fut pareille à la fleur qui le matin fleurit, et qui le soir se sèche; et la princesse Marguerite, qui avoit été proposée pour être notre Reine, que sa cruelle destinée, au lieu de ce bonheur, avoit fait duchesse de Parme, les suivit de près. Considérons par là quelle est la fragilité de la grandeur des grands de la terre, et tâchons de profiter par cette réflexion de la mort de ces trois grandes princesses, dont les deux dernières étoient fort jeunes.

[1664] Le printemps de cette année, la cour alla à Versailles, où se firent les plus belles fêtes du monde, le Roi voulant effacer par cette réjouissance le souvenir des maladies passées. Mais, comme dans l'arrière-saison pour l'ordinaire les maux se multiplient, ce fut dans ce voyage de plaisir que la Reine mère sentit les premières douleurs de son cancer. Il parut d'abord par une petite glande au sein, dont elle ne s'inquiéta point. Ce fut la cause de sa perte; car, si dans ce commencement elle en eût cherché le remède, il auroit été peut-être plus facile d'en éviter les fâcheuses suites. La Reine, qui se sentit grosse alors, causa à la Reine mère une joie beaucoup plus grande que son mal ne lui pouvoit donner de peine; ce qui étoit augmenté par celle qu'elle avoit déjà de voir Madame en ce même état : elle l'étoit de cinq ou six mois.

Ce voyage, qui avoit eu des apparences si agréables, fut suivi de beaucoup de chagrins. Certaines promena-

des qui se firent déplurent à la Reine mère, elle trouva mauvais que madame de Brancas, femme de son chevalier d'honneur, eût été avec mademoiselle de La Vallière; car jusque-là le respect que l'on portoit aux Reines avoit empêché les dames de qualié de la suivre. Cette dame brusque et libre, et peu observatrice des préceptes de l'Évangile à l'égard de la charité que l'on doit au prochain, en faisant ses plaintes au Roi de la réprimande que la Reine sa mère lui avoit faite, lui dit que la comtesse de Flex et la duchesse de Navailles étoient celles qui avoient mis la Reine sa mère en mauvaise humeur contre elle, et pesta fortement contre leur vertu, qu'elle maintenoit être fort ridicule.

Le Roi fut fâché du chagrin que la comtesse de Brancas avoit reçu pour lui avoir voulu complaire; et cette bagatelle fut cause que lui et la Reine sa mère furent quelque temps en froideur. Comme le duc et la duchesse de Navailles étoient déjà à demi réprouvés de la faveur, cette seule plainte de madame de Brancas pénétra le cœur du Roi, déjà mal disposé pour eux, et y fit une plaie qui devint incurable. Il est à croire que la comtesse de Soissons, leur ancienne ennemie, y mit aussi un appareil qui ne leur fut pas salutaire.

Peu après, le Roi, suivi des Reines et de toute la cour, alla s'établir à Fontainebleau pour y passer une partie de l'été. Ce fut là que le Roi, sur une parole que lui répondit le duc de Navailles en parlant d'une chose de peu de conséquence qui regardoit les chevau-légers[1], parut publiquement se fâcher contre lui; et leur perte fut résolue de lui et de sa femme. Ils reçurent commandement [en juin] de donner leur démission du gouvernement du Havre-de-Grâce, de la lieutenance des che-

[1] Le duc de Navailles les commandait.

vau-légers, et de la charge de dame d'honneur. Le Roi, qui en les éloignant de la cour ne les voulut pas priver des biens qu'ils y avoient reçus et achetés, par justice et par bonté leur fit donner pour récompense de leurs charges neuf cent mille livres.

La Reine mère, qui ne jetoit pas souvent des larmes, quand le duc et la duchesse de Navailles partirent, pleura leur disgrâce, qui arriva malgré elle et malgré les prières qu'elle fit au Roi en leur faveur. Elle sentit leur infortune de toute manière; car, outre leur malheur, elle eut de la peine d'avoir vu trop clairement en cette occasion qu'elle n'avoit pas alors un grand crédit auprès du Roi. La Reine en parut fâchée autant qu'en effet elle le devoit être: elle pleura; et malgré sa timidité ordinaire elle en parla au Roi, à ce qu'elle nous fit l'honneur de nous dire, avec des sentimens dignes de l'affection et de la fidélité de ceux qu'elle perdoit. Elle embrassa la duchesse de Navailles, et l'assura en la quittant qu'elle ne l'oublieroit jamais.

La duchesse de Montausier, jusques alors gouvernante des enfans de France, fut mise aussitôt à la place de la duchesse de Navailles. Selon ce que j'ai écrit de cette dame, il est aisé de juger qu'elle devoit être agréable au Roi, non-seulement parce qu'elle avoit de belles qualités, mais à cause que le mérite qui étoit en elle étoit entièrement tourné à la mode du monde, et que son esprit étoit plus occupé du désir de plaire et de jouir ici-bas de la faveur, que des austères douceurs qui, par des maximes chrétiennes, nous promettent les félicités éternelles.

La maréchale de La Motte, honnête femme et de bonne maison, fut mise gouvernante de monseigneur le Dauphin. Ce ne fut nullement pour ses éminentes qualités; car, à dire vrai, elles étoient médiocres en

toutes choses. Elle étoit petite-fille de madame de Lansac, qui l'avait été du Roi. C'étoit un grand titre ; mais il n'auroit pas été suffisant pour l'appeler à cette dignité si elle n'avoit été dans l'alliance de M. Le Tellier, comme parente proche de l'héritière de Souvré, qu'il avoit depuis peu fait épouser à son fils le marquis de Louvois. Par cette protection, le souvenir des fautes du maréchal de La Motte, qui avoit été contre le service du Roi pendant les guerres de la régence, fût entièrement effacé ; et ce qui manquoit à sa veuve pour être propre à ce grand emploi ne fut pas remarqué.

La Reine mère étoit demeurée mal satisfaite de la hardiesse que madame de Brancas avoit eue de parler au Roi contre elle; et sa tendresse pour le Roi lui faisoit sentir douloureusement la froideur qu'il avoit eue pour elle depuis l'indiscrétion de cette dame, qu'elle soupçonnoit encore d'avoir continué de manquer au respect qu'elle lui devoit. Le Roi et la Reine sa mère en furent enfin brouillés et parurent alors visiblement mal ensemble. Le chagrin de la Reine mère éclata tout-à-fait après la disgrâce du duc de Navailles et de sa femme, et la peine qu'elle en reçut la rendit plus sensible sur les autres choses. Le Roi, par cette même raison et parce qu'il n'aimoit pas ceux qu'elle regrettoit, se laissa toucher d'un pareil sentiment, et montra que les personnes en qui la Reine sa mère avoit quelque confiance lui déplaisoient.

En ce même temps, cette princesse trouva mauvais que le Roi eût fait juger une affaire qu'avoit au conseil l'abbé de Prière, contre ce qu'elle prétendoit que ce prince lui avoit promis. Ce religieux vouloit réformer son ordre, et comme la Reine mère étoit la protectrice de tous les bons desseins, elle le voulut être de celui-là

en particulier, car elle estimoit sa piété. Il étoit malade, et elle avoit prié le Roi d'attendre qu'il fût en santé pour décider de ses affaires ; mais le Roi, à ce que vit la Reine sa mère, par mauvaise humeur contre elle, fit juger son procès en son absence, et dit sur ce sujet chez la comtesse de Soissons que l'abbé de Prière se portoit bien, et que la Reine sa mère n'avoit pas dit vrai, ou quelque chose de semblable qui ne parut pas obligeant pour elle.

Ce coup la blessa sensiblement, et cela, joint avec le reste, augmenta sa tristesse et sa douleur. Elle la témoigna au Roi par son silence, et par une résolution qu'elle fit intérieurement de quitter la cour et de se retirer au Val-de-Grâce. Le Tellier, sachant l'état où étoient le Roi et la Reine sa mère, fit ce qu'il put pour les raccommoder, et l'abbé de Montaigu aussi ; mais ils n'y réussirent pas. Ces deux royales personnes étoient fâchées, et ne pouvoient ni l'un ni l'autre se résoudre de parler ensemble. Un de ces jours que leur chagrin étoit dans sa plus grande force, le Roi étant avec la Reine sa mère dans le cabinet de son appartement, Monsieur et Mademoiselle sortirent, avec intention, en les laissant seuls, de les forcer de se raccommoder ; mais le Roi, après y être demeuré assez long-temps tourné contre une fenêtre, fit une grande révérence à la Reine sa mère, et sortit sans lui rien dire.

Je n'étois pas alors à Fontainebleau ; je sais néanmoins, comme si j'y avois été présente, qu'elle en fut sensiblement touchée, et qu'elle dit ensuite à Monsieur, avec le cœur plein de douleur, et parlant du Roi : « Vous voyez comme il me traite. » Elle passa dans sa petite chambre, appuyée sur lui, allant par-dessus la terrasse, afin d'éviter les yeux de ceux qui remplissoient son grand cabinet. Là elle pleura beaucoup avec ce prince,

et dit à une autre personne [1] qui se trouva auprès d'elle, de qui je le sus quelque temps après : « Pensez-vous que « nous ayons parlé ensemble, le Roi et moi, dans le ca- « binet? Je vous assure que non, et que nous en sommes « sortis de la même manière que nous y étions entrés. »

Ce soir même elle refusa d'aller souper avec sa famille, parce qu'en effet elle se trouvoit mal. Le Roi, venant chez elle à l'heure du repas (car ils parloient ensemble en public), rencontra la Reine qui s'en alloit à son appartement. Il lui demanda tout surpris pourquoi elle s'en retournoit avant que d'avoir soupé. Elle lui répondit que la Reine sa mère lui avoit dit de le faire, parce qu'elle ne vouloit point manger. Le Roi pâlit à ce discours, et demeura tout interdit. Il suivit la Reine, qui alla souper chez elle; et il y demeura sans vouloir s'asseoir à table, appuyé sur le derrière de la chaise de la Reine. Il fit bonne mine en présence des spectateurs; mais son cœur, fort estimable en cela, souffroit de la peine, et lui faisoit sentir qu'il étoit coupable envers cette digne mère qui l'avoit toujours tant aimé, et qu'il avoit jusque-là toujours tant honorée.

Le lendemain matin, la señora Molina étant entrée dans l'oratoire de la Reine mère, elle fut surprise de la trouver toute en larmes. La Molina voulut sortir, craignant de l'avoir importunée par la liberté qu'elle avoit prise en ouvrant sa porte : ce que guère de gens n'auroient osé faire dans les heures de ses prières; mais cette princesse la rappela, et, sans lui vouloir rien cacher de l'état où elle étoit, lui fit signe de se mettre à terre auprès d'elle. Elle le fit; et, après lui avoir demandé en espagnol ce qu'elle avoit, la Reine mère, la regardant fixement avec des yeux remplis de douleur

[1] Cette personne était la Molina. (*Note de l'Auteur.*)

et de larmes, lui répondit seulement ces paroles : « *Ah! Molina, estos hijos!* (Ah! Molina, ces enfans!) Et, après avoir un peu déchargé son cœur avec elle, la renvoya.

Cette vertueuse princesse, cherchant les plus solides consolations qu'une âme chrétienne puisse trouver, avoit fait ce même jour ses dévotions ; et son confesseur lui avoit ordonné de parler au Roi la première, et de ne plus écouter ni son dépit ni sa douleur. Elle s'étoit résolue aussitôt de le faire, trouvant juste de sacrifier ses sentimens à Dieu. Elle ne pensa donc plus qu'à parler au Roi; mais elle me fit l'honneur de me dire peu de temps après que ce ne fut pas sans peine, et que les humiliations qu'elle eut peur d'y rencontrer la firent souffrir quelques angoisses.

Le Roi, de son côté, par son bon naturel, mal satisfait de lui-même, alla la trouver, avec une intention sincère de se raccommoder avec elle; mais l'envie que la Reine sa mère avoit d'obéir à Dieu fit que, voyant entrer ce prince dans sa chambre, elle se hâta vitement de parler à lui la première. Elle m'a fait l'honneur de me dire aussi, en me faisant part de toutes ces choses, qu'elle avoit été très-satisfaite du Roi, et que Dieu avoit pleinement récompensé le sacrifice qu'elle avoit eu intention de lui faire.

Ce prince lui parla d'une manière obligeante et soumise : il lui demanda pardon à genoux, il pleura de douleur avec elle d'avoir manqué contre elle, et lui fit paroître des sentimens si tendres et si respectueux, qu'elle eut alors sujet de bénir Dieu de lui avoir donné *estos hijos* (ces enfans) qui la faisoient quelquefois souffrir, parce que nul n'est parfait, mais qui lui donnoient plus souvent encore beaucoup de sujets de joie et de consolation. Le Roi lui avoua qu'il n'avoit point dormi toute la nuit, par l'inquiétude qu'il avoit eue de voir

qu'il lui avoit déplu ; et comme elle avoit fait connoître à Le Tellier les souhaits qu'elle avoit souvent de se retirer au Val-de-Grâce, et qu'il en avoit averti le Roi, cet illustre fils la pria instamment de n'y plus penser, et la pressa de lui donner sa parole qu'elle ne le quitteroit point.

Ces deux royales personnes, se communiquant ainsi l'une à l'autre leur ressentiment et leur repentir, demeurèrent plus contens et satisfaits de leur mutuelle amitié que s'ils n'avoient point eu peur de la blesser; et dans ce raccommodement ils en connurent mieux la grandeur. Le Roi fit part de sa joie à Le Tellier, et lui dit, à ce que ce ministre me conta lui-même quand je le vis, que si la Reine sa mère n'eût point commencé à lui parler la première, il étoit allé la trouver avec intention d'en faire toutes les avances; lui avouant qu'il avoit senti qu'il n'auroit pas pu vivre content sans elle, et que l'amitié qu'il avoit pour la Reine sa mère l'auroit obligé de faire toutes choses pour se remettre bien avec elle.

Après cette heureuse paix, la Reine mère, non-seulement mère par tendresse, mais mère véritablement chrétienne, reprenant aussitôt ses sentimens de vertu et de sagesse, ne manqua pas de parler au Roi de l'état où il étoit. Elle lui dit qu'il étoit trop enivré de sa propre grandeur ; qu'il ne donnoit point de bornes ni à ses désirs ni à sa vengeance. Elle lui représenta le péril où il étoit du côté de son salut, et lui dit enfin tout ce qu'elle put pour le faire rentrer en lui-même, et pour l'obliger du moins à désirer de pouvoir rompre les chaînes qui le tenoient attaché au péché.

Il lui répondit cordialement, avec des larmes de douleur qui partoient du fond de son cœur, où il y avoit encore quelque reste de sa piété passée, qu'il connois-

soit son mal; qu'il en ressentoit quelquefois de la peine et de la honte; qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu pour se retenir d'offenser Dieu, et pour ne se pas abandonner à ses passions; mais qu'il étoit contraint de lui avouer qu'elles étoient devenues plus fortes que sa raison, qu'il ne pouvoit plus résister à leur violence, et qu'il ne se sentoit pas même le désir de le faire. Il lui avoua qu'il avoit long-temps discuté contre lui-même pour ne pas demander aux femmes de qualité de suivre mademoiselle de La Vallière; mais qu'enfin il avoit résolu que cela seroit parce qu'elle le désiroit, et qu'il la prioit de ne s'y pas opposer.

Cette auguste mère lui dit que c'étoit quelque chose de connoître qu'il avoit tort; que par là il pouvoit voir que Dieu ne l'avoit pas tout-à-fait abandonné; mais qu'il prît garde à ne le pas irriter entièrement, et qu'elle le prioit du moins de lui demander la grâce des bons désirs, et celle de mieux faire. Comme le Roi venoit de chasser le duc et la duchesse de Navailles, cette princesse lui dit qu'elle avoit résolu de ne lui plus parler de leur disgrâce, voyant combien toutes ses prières leur avoient été inutiles; mais que, pour le seul intérêt de sa gloire, elle vouloit encore lui dire qu'il falloit qu'il considérât qu'il les chassoit parce qu'ils avoient de la vertu. Il lui répondit qu'il ne pouvoit non plus se vaincre sur cela que sur le reste, et qu'il vouloit se venger du mari et de la femme; que la comtesse de Flex et moi étions encore de ces personnes qu'il avoit eu assez envie de chasser, et qu'il l'avoit pensé faire vingt fois pendant sa maladie.

La Reine mère fut étonnée de ce que le Roi lui dit sur la comtesse de Flex et sur moi. Elle fit ce qu'elle put pour lui justifier l'innocence de sa dame d'honneur et ses bonnes intentions. Elle le devoit à l'estime qu'elle

avoit pour elle, et au rang qu'elle tenoit auprès d'elle. Le péril étoit alors passé : il ne revint plus, et je doute même que cette dame l'ait su. Le Roi lui avoua aussi que madame de Brancas lui avoit dit de certaines choses contre elle qui auroient pu les brouiller davantage ensemble; mais il lui fit connoître en même temps que, selon les sentimens de son cœur, cela auroit été difficile. Après ces éclaircissemens, la Reine mère demeura aussi affligée de l'état où étoit l'esprit du Roi, qu'elle étoit contente de son cœur et de sa sincérité : ce qui l'obligea de redoubler ses prières, et de faire beaucoup prier pour lui.

Les choses que je viens de dire peuvent faire voir que le Roi avoit en lui de grandes contrariétés; que ses vertus étoient mêlées de ce qui leur étoit opposé, et que, portant en lui le caractère commun de la fragilité humaine, il n'étoit pas toujours sage ni toujours juste : mais je ne puis m'empêcher de dire aussi qu'à mon sens il y avoit beaucoup de raisons à connoître qu'il n'en avoit point; qu'il y avoit de la force dans l'aveu qu'il faisoit de ses foiblesses, et beaucoup d'humilité chrétienne à s'accuser de ses propres injustices.

Il ne faut pas prétendre que les hommes, pour être dignes d'une haute estime, et pour être mis au rang des héros, soient exempts de défauts. Il ne s'en trouve point de tels, et Dieu seul est parfait. Les César, les Auguste, les Constantin et les Théodose ont tous commis des crimes, et leurs passions ont triomphé de leur raison et de leur équité. La différence qu'il y a d'eux à ceux dont la mémoire est déshonorée, c'est que leurs vertus ont surpassé leurs vices; qu'ils les ont connus, et qu'ils en ont eu du moins de la honte; que, par leur sentiment, ils ont démêlé le bien et le mal, et qu'ils ont estimé l'un et condamné l'autre. Ceux d'entre ces

grands hommes qui ont été chrétiens ont plus fait : ils ont fait pénitence du mal qu'ils ont vu en eux. Il faut souhaiter que le Roi suive leur exemple en cela, comme il leur ressemble dans les grandes choses qui les ont fait admirer.

La Reine mère, voyant les mauvaises dispositions où étoit le Roi à mon égard, eut la bonté de s'en inquiéter; et jugeant que dans le temps que mes amis étoient chassés il ne faisoit pas bon pour moi à la cour, elle me fit la grâce de me mander de n'y pas aller : si bien que je demeurai à Paris attendant ses ordres, et que les choses fussent adoucies. Quand ensuite j'eus l'honneur de la voir à Vincennes, où la cour vint passer quelque temps, elle me conta toutes ces particularités que je viens d'écrire, que peu de personnes ont sues; et la Molina m'apprit les larmes qu'elle lui avoit vu répandre dans son oratoire.

La conversation du Roi et de la Reine mère, et leur raccommodement, n'avoit pas été avantageux à la comtesse de Brancas. Son mari étoit homme qui naturellement avoit beaucoup d'esprit. Après avoir été libertin et désordonné, il paroissoit converti et dévot. Je crois du moins qu'il le vouloit être, mais qu'il ne l'étoit pas toujours, et qu'avec de bonnes intentions il n'avoit pas une conduite égale. Il étoit d'un tempérament emporté : ses passions avoient trop de pouvoir sur lui, et il y résistoit rarement. Je sais qu'il s'en repentoit, et que les sévères châtimens qu'il se donnoit à lui-même égaloient par leurs excès celui de ses foiblesses. Il est à croire que devant Dieu elles étoient moindres que sa pénitence. Il voit nos misères, et les pardonne; mais devant les hommes il étoit trop âpre après la faveur, et souvent injuste dans ses jugemens, parce qu'il les faisoit sans examiner la vérité des choses qu'il vouloit croire.

Ce que le Roi avoit dit à la Reine sa mère de la comtesse de Brancas n'avoit pas plu à cette princesse : elle s'en souvenoit. Il arriva donc qu'un matin allant à la messe, appuyée sur Brancas son chevalier d'honneur, elle le quitta pour aller dire à sa femme, qu'elle vit à genoux dans un coin de la chapelle, qu'elle lui ordonnoit de ne jamais parler d'elle avec le Roi, et de ne la mêler jamais dans ses discours. D'abord le comte de Brancas crut que la Reine mère avoit été parler à sa femme pour lui faire une faveur, et dans cette pensée il voulut lui en rendre grâces; mais la Reine mère lui dit froidement : « Ne m'en remerciez pas, Brancas; « c'est que je défendois à votre femme de nommer mon « nom au Roi. »

Il fut surpris de cette déclaration. Le mari et la femme parurent affligés; ils crièrent contre les mauvais offices qu'ils disoient qu'on leur avoit rendus, et se plaignirent de la comtesse de Flex, disant qu'elle avoit blâmé madame de Brancas devant la Reine mère des complaisances qu'elle avoit eues pour le Roi. Dans le vrai, je crois qu'ils ne pouvoient avec justice se plaindre de personne, et que leur manière d'agir les avoit décrédités; car, voulant acquérir les bonnes grâces du Roi par des voies que lui-même n'estimoit pas, et conserver celles de la Reine mère avec son estime, il leur avoit fallu faire et dire des choses si opposées les unes aux autres, que cela seul les avoit fait tomber dans des fâcheux embarras, dont les sources et les effets ne pouvoient tarir facilement.

Pendant qu'ils pestoient contre leurs ennemis imaginaires, ils faisoient valoir au Roi ce qu'ils souffroient pour lui, et travailloient à le rendre leur défenseur. J'estimerois leur habileté, s'ils avoient eu autant d'application à ne point détruire les autres qu'ils en avoient

à rétablir leurs affaires. Elles se trouvoient en mauvais état par la disgrâce de Fouquet : et le besoin qu'ils avoient de la faveur excuse leur conduite, mais ne peut justifier leurs fausses accusations faites trop légèrement, ni ce que madame de Brancas avoit dit au Roi, en perdant le respect qu'elle devoit à la Reine mère. Il leur plut enfin d'en user ainsi; et peut-être qu'enivrés de leurs visions, ils étoient persuadés que ce qu'ils disoient étoit véritable.

Le dégoût que la Reine mère avoit contre eux s'augmenta par leurs plaintes, qui en effet n'étoient pas justes. Cette princesse, par un motif d'estime pour le comte de Brancas, lui avoit voulu donner des avis sur sa famille qu'il avoit mal reçus, et de là procédoit tout le reste. Mais la Reine mère étoit accoutumée à pardonner : elle en avoit fait une habitude estimable dans des occasions plus fortes et plus grandes que celle dont je parle; et voulant donner au tempérament du comte et de la comtesse de Brancas ce qui avoit pu lui déplaire, elle l'oublia en faveur de leurs intentions, qu'elle ne crut pas mauvaises, et ne laissa pas de les traiter favorablement. Ce n'est pas que je ne sois persuadée que ce qu'elle eut à sacrifier à Dieu en cette occasion lui coûta beaucoup, parce que tout ce qui regardoit le Roi la touchoit vivement, non point par sa qualité de roi, mais par la tendresse qu'elle avoit pour lui.

CHAPITRE LVIII

(1664). — Naissance du duc de Valois. — Bon accueil du Roi à madame de Motteville. — La cour à Villers-Coterets. — Chagrins de Marie-Thérèse. — Le Roi ose présenter mademoiselle de La Vallière à la Reine mère. — Sentiments peu rigides de M. et de madame de Montausier à ce sujet. — La cour à Versailles. — Maladie de la Reine. — Sensibilité du Roi. — Commencements de la maladie d'Anne d'Autriche. — Ses médecins Vallot et Séguin. — Sa résignation. — Le mal s'aggrave. — On appelle les empiriques. — (1655). Exil de mademoiselle Montalais. — Retour du comte de Guiche à la cour. — Sincérité de Madame vis-à-vis son mari. — De Vardes s'empare de sa correspondance avec de Guiche. — Elle se brouille avec la comtesse de Soissons. — Elle avoue au Roi toute sa conduite passée. — De Vardes mis en prison. — Exil du comte et de la comtesse de Soissons. — Nouvel exil du comte de Guiche. — Madame se rapproche de la Reine mère — La cour à Saint-Germain. — Anne d'Autriche en danger. — Elle va à Saint-Germain. — Son testament. — Douleur de Louis XIV. — Tranquillité d'âme de la Reine mère. — Elle se confesse. — Son courage à souffrir. — Entretien touchant de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche. — L'empirique Alliot de Lorraine. — La Reine mère conserve son affabilité.

Pendant le séjour de la cour à Fontainebleau, Madame accoucha d'un fils : dont la Reine mère témoigna une grande joie, et le Roi parut en ressentir autant que si ce présent du ciel lui avoit été donné à lui-même. Il fut appelé le duc de Valois, pour ressusciter en lui cette illustre branche qui a donné tant de grands rois à la France.

En suite de toutes ces choses, la cour revint à Vincennes, où j'eus l'honneur de revoir la Reine. Après une longue conversation avec elle, je trouvai qu'il étoit nécessaire de parler au Roi. Je le fis, et je le suppliai

de croire que comme j'étois fidèle à mes amis, je l'étois davantage à mon maître; et qu'il étoit impossible, selon mes sentimens, que je pusse manquer à ce premier devoir. Il me fit bon visage, et me fit l'honneur de me répondre assez obligeamment, c'est-à-dire à son ordinaire, peu de syllabes, mais qui ne laissèrent pas de me redonner la vie, et des forces pour souffrir les chagrins fréquens d'un si méchant pays, que l'on hait souvent par raison, mais que l'on aime toujours naturellement.

Sur la fin de septembre, Monsieur et Madame allèrent à Villers-Coterets. La Reine mère par complaisance y alla aussi, et y fut deux jours. A son retour le Roi y fit un voyage, et laissa la Reine à Vincennes, qui étant grosse ne pouvoit aller avec lui. Cette princesse, se voyant privée de cette satisfaction, auroit du moins souhaité qu'il eût voulu y aller en compagnie moins agréable que celle de mademoiselle de La Vallière, qu'il avoit choisie pour l'y mener. Elle en pleura sensiblement, et le Roi, qui la trouva toute en larmes dans son oratoire la veille de son départ, adoucit ses peines en lui témoignant d'y prendre part; et pour la guérir des maux présens que la jalousie lui faisoit souffrir, il lui fit espérer qu'à l'avenir il quitteroit la qualité de galant, pour prendre à trente ans celle de bon mari. La Reine mère prit le soin de guérir le reste de sa tristesse, et tout se passa à l'ordinaire, c'est-à-dire que ses douleurs finirent par le retour du Roi, dont la présence la guérissoit de tous ses maux.

Le 4 octobre, la Reine mère, étant venue de Vincennes à Paris visiter les petites Carmélites, se trouva mal en ce lieu. Elle eut mal au cœur, et une manière de foiblesse. De là elle alla coucher au Val-de-Grâce, où elle eut une mauvaise nuit. Le Roi ce même jour

ayant su que la Reine sa mère s'étoit trouvée mal, et qu'elle n'avoit pu revenir coucher à Vincennes, partit à huit heures du soir, et courut au galop lui faire une visite, montrant par son empressement et son inquiétude que son amitié pour elle avoit de fortes racines dans son cœur. La Reine mère en fut touchée, et lui en témoigna sa reconnoissance par les louanges qu'elle lui en donna.

A son retour à Vincennes, un jour qu'elle gardoit la chambre, il lui amena mademoiselle de La Vallière. Il n'eut point de peur que la Reine la vît, parce qu'elle se trouvoit mal aussi; mais quand elle sut que cette fille étoit chez la Reine sa mère, et qu'elle jouoit avec le Roi, Monsieur et Madame dans sa chambre, elle en fut excessivement affligée; et comme alors je me trouvai par hasard auprès d'elle, elle me commanda d'en aller parler à la Reine sa mère. Je trouvai cette grande princesse enfermée dans son oratoire, apparemment fort chagrine de ce que le Roi avoit fait.

Aussitôt qu'elle me vit, elle rougit; et ne voyant que trop dans ses yeux qu'elle devinoit mon ambassade, je ne lui en dis rien. Je refermai la porte du lieu où elle étoit enfermée, et mon silence respectueux lui fit bien mieux entendre que je ne l'aurois pu faire tout ce que je craignois de lui dire. La part qu'elle avoit eue à cette petite aventure ayant été en elle une complaisance forcée, ses réflexions la firent beaucoup souffrir; si bien que le lendemain elle en parla elle-même à la Reine sa fille, et je sais qu'elles demeurèrent satisfaites l'une de l'autre.

Pour moi, je m'en revins coucher à Paris sans retourner chez la Reine; car, ne pouvant alors lui donner de consolation par mes services, je me confiai en la prudence de la Reine sa mère, que je connoissois trop

parfaitement pour douter qu'elle pût oublier de s'y employer tout entière.

Je ne puis en cet endroit m'empêcher de dire une chose qui peut faire voir combien les gens de la cour, pour l'ordinaire, ont le cœur et l'esprit gâté, et rempli des méchantes maximes du monde. Dans ce même moment que la Reine m'avoit commandé d'aller parler à la Reine sa mère, je rencontrai madame de Montausier, qui étoit ravie de ce dont la Reine étoit au désespoir. Elle me dit avec une grande exclamation de joie : « Voyez-vous, madame, la Reine mère a fait une ac- « tion admirable d'avoir voulu voir La Vallière : voilà « le tour d'une très-habile femme et d'une bonne poli- « tique. Mais, ajouta cette dame, elle est si faible que « nous ne pouvons pas espérer qu'elle soutienne cette « action comme elle le devroit. » Véritablement je fus étonnée de voir dans la comédie de ce monde combien la différence des sentiments fait jouer de différens personnages; et ne voulant pas lui répondre, je la quittai, courant comme une personne qui ayant une affaire ne pouvoit pas l'écouter.

Le duc de Montausier, qui étoit en réputation d'homme d'honneur, me donna quasi en même temps, mais sur un autre sujet, une pareille peine; car, en parlant du chagrin que la Reine mère avoit eu contre la comtesse de Brancas, il me dit ces mêmes mots : « Ah! « vraiment la Reine mère est bien plaisante d'avoir « trouvé mauvais que madame de Brancas ait eu de la « complaisance pour le Roi, en tenant compagnie à « mademoiselle de La Vallière. Si elle étoit habile et « sage, elle devroit être bien aise que le Roi fût amou- « reux de mademoiselle de Brancas; car, étant fille d'un « homme qui est à elle et son premier domestique, lui, « sa femme et sa fille lui rendroient de bons offices

« auprès du Roi[1]. » Nous devons tout à Dieu, et rien ne doit être dans notre cœur et dans notre volonté au-dessus de lui. Il nous commande d'obéir au Roi, mais nous ne lui devons cette obéissance que dans tout ce qui n'est point contre la loi divine. Sur ce principe, je laisse aux casuistes à décider de la qualité des sentimens de M. et de madame de Montausier.

M. et madame de Brancas avoient voulu que leur fille montrât l'exemple aux autres de suivre mademoiselle de La Vallière; et comme ils avoient demandé permission à la Reine, qui la leur avoit refusée, l'excès du dépit qu'ils en avoient leur faisoit dire avec hypocrisie, et dans le dessein de couvrir la lâcheté de leurs discours, que la Reine mère, par une opiniâtreté indigne d'une mère chrétienne, avoit contribué au péché du Roi son fils, au lieu de travailler à l'en tirer, comme elle le faisoit souvent par ses sages conseils. Ils auroient voulu au contraire qu'elle y eût pris une part qui l'auroit rendue indigne des miséricordes divines, et indigne même de l'estime du roi son fils; car ce prince avoit trop de discernement pour croire qu'il eût pu voir sans mépris ce qui de soi auroit été si méprisable.

Je répondis à M. de Montausier qu'il me sembloit avoir remarqué dans l'histoire que Catherine de Médicis étoit déshonorée pour avoir eu de pareilles complaisances pour les rois ses enfans; et que je serois fâchée, pour l'intérêt que je prenois à la gloire d'Anne d'Autriche, qu'elle fût capable d'en faire autant. Je suis même persuadée, comme d'une vérité indubitable, que le comte de Brancas, malgré ses emportemens, avoit trop de conscience et d'honneur pour désirer d'entrer

[1] Ces paroles justifient les réflexions de madame de Motteville sur les gens de la cour, mais on a lieu d'en être surpris; le duc de Montausier passait pour un homme d'une vertu rigide. (*Anciennes éditions.*)

dans de telles aventures; mademoiselle de Brancas non plus, qui étoit aussi sage qu'elle étoit belle, et que la Reine mère aimoit par sa singulière modestie. Je suis obligée de dire que les conseils que cette princesse avoit donnés à son père ne la regardoient pas : ils avoient été destinés seulement à la correction des inconsidérations de madame de Brancas sa mère.

Le 10 octobre, toute la cour partit de Vincennes pour aller à Versailles passer quelques jours dans les divertissemens que le Roi leur préparoit. La Reine, qui alors étoit avancée dans sa grossesse, avoit eu des maux de reins qui lui avoient fait peur; elle eût voulu ne point aller à ce voyage, de crainte de se blesser, car elle aimoit à se conserver dans ses grossesses. Le Roi, pour l'y engager et guérir son inquiétude et ses larmes, prit le soin lui-même de lui faire composer une chaise qui ressembloit tout-à-fait à un lit portatif, et de l'aveu de la Reine elle s'y trouva commodément.

Comme il étoit avantageux au Roi d'avoir des enfans, et que les voyages sont toujours dangereux à une femme qui est en cet état, il semble qu'il étoit de la prudence de préférer à ses plaisirs la conservation de la Reine; mais ce prince étoit dans cet âge où quasi toujours le cœur l'emporte sur tout le reste. Le jour que la Reine partit de Vincennes, elle vint doucement dans sa machine dîner aux petites Carmélites ses favorites, et elle leur fit part de ses chagrins.

La Reine mère alla droit à Versailles, et au retour de ce petit voyage elle passa par Chaillot où j'étois[1]. Elle nous fit l'honneur de nous faire part à la mère de La Fayette, supérieure de ce couvent, à ma sœur et à moi, des peines qu'elle y avoit eues, par l'humeur cha-

[1] Dans le couvent de Sainte-Marie de Chaillot.

grine et jalouse de la Reine, qui n'avoit pas autant d'expérience des choses du monde et de force d'esprit pour s'y soutenir qu'elle lui en auroit souhaité.

Par les sentimens que nous lui vîmes, nous connûmes clairement que tous les événemens de la cour, bons ou mauvais, contribuoient également à sa perfection : ce qui lui donnoit un grand désir de ne plus rien désirer que Dieu; mais il lui falloit beaucoup souffrir avant que de posséder ce bonheur, non-seulement en sa personne, mais encore en celle de la Reine même, qui tomba dangereusement malade le 4 de novembre. Son mal commença par une fièvre tierce qui fut accompagnée de fâcheux accidens. Elle eut de grandes douleurs aux jambes; et ces douleurs, qui furent violentes, furent suivies de son accouchement, qui fut à huit mois, d'une princesse qui vécut peu de jours.

Le lendemain elle eut des convulsions qui firent craindre qu'elle ne mourût. Le Roi, suivant la loi de ces contrariétés étonnantes qui se trouvent en lui comme en plusieurs autres hommes, montra en cette occasion, selon qu'il avoit accoutumé de le faire, des sentimens fort tendres pour la Reine. Il pleura, et dans sa douleur, outre les marques qu'il lui donna de son amitié, il en fit voir de sa foi. Il envoya distribuer quantité d'argent aux pauvres et aux prisons pour délivrer les prisonniers : il fit des vœux pour la vie de cette princesse qu'il estimoit par sa vertu, et qu'il ne pouvoit haïr, vu sa beauté et la tendresse craintive, respectueuse et soumise qu'elle avoit pour lui. Il dit au maréchal de Villeroy, dans le temps qu'elle fut en travail, qu'encore que ce fût pour lui un grand malheur de perdre un enfant, il s'en consoleroit, pourvu que Dieu lui fît la grâce de conserver la Reine, et que son enfant pût être baptisé.

La Reine mère fut sensiblement touchée du péril où elle vit la Reine. Elle la fit résoudre malgré sa tendresse, et la peine qu'une jeune personne sent d'ordinaire à la mort, à recevoir le saint viatique. Elle lui apprit qu'elle étoit en danger, et dit ensuite à ceux qui s'étonnoient de la force qu'elle avoit eue à lui annoncer cette triste nouvelle, qu'elle aimoit la Reine; mais qu'elle souhaitoit plus ardemment de la voir vivre dans le ciel que sur la terre. Le Roi, accompagné de toute la cour, alla au-devant du Saint Sacrement; et la Reine mère demeura dans la chambre de la Reine, qui, après avoir communié, dit qu'elle étoit bien consolée d'avoir reçu Notre-Seigneur, et qu'elle ne regrettoit la vie qu'à cause du Roi *y desta muger* (et de cette femme), montrant du doigt la Reine mère. Mais enfin Dieu la redonna à la France, au Roi et à la Reine sa mère. Elle guérit le 18 de novembre, après avoir pris de l'émétique.

La Reine mère depuis quelque temps, et particulièrement dans cette maladie de la Reine, sentit de considérables douleurs à son sein. Comme elle avoit trop négligé ce mal, elle fut surprise de voir qu'en peu de temps il empira notablement; et par la couleur jaune de son visage, on vit que la tristesse qu'elle avoit eue du péril où elle avoit vu la Reine lui avoit été nuisible. Elle avoit consulté les médecins sur le commencement de cet étrange mal, et ils y mettoient alors de la ciguë, qui ne lui fit point de bien.

Elle avoit eu le dessein, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, de se mettre entre les mains de Vallot, premier médecin du Roi, qui pour être versé dans la connoissance des simples et de la chimie, paroissoit devoir connoître des remèdes spécifiques pour cette maladie; mais il montra tant de foiblesse à soutenir ses

avis contre ceux qui lui étoient opposés, qu'elle en fut dégoûtée.

Séguin, qui étoit son premier médecin, étoit un homme savant à la mode de la Faculté de Paris, qui est de saigner toujours, et de ne se servir point des autres remèdes. Il n'avoit guère d'expérience, car il étoit venu jeune au service de la Reine. Pour surcroît de malheur, il étoit passionné, et n'estimoit le conseil de personne; et sans connoissance d'aucuns remèdes particuliers pour le mal de la Reine mère, il s'opposoit seulement à tout ce que l'on proposoit pour elle : si bien que dans cès commencemens elle demeura indécise, et pendant cette suspension son mal devint si grand, qu'il fallut aussitôt y apporter les remèdes extrêmes. Cette princesse, ne trouvant du secours en personne, fut contrainte de s'abandonner aux passions des hommes, qui la tourmentèrent plus que son propre mal.

Ses serviteurs avoient aussi chacun leur opinion particulière sur la conduite qu'elle devoit tenir : les uns étoient pour Vallot, les autres lui étoient contraires; et pour être trop grande et trop aimée, elle se vit sans pouvoir recevoir de consolation ni de remède d'aucun de ceux qui auroient dû lui en donner. Je la vis souvent dans ces temps-là, aux pieds de Dieu, connoître avec quelque peine tout ce qui lui manquoit; mais ayant toujours eu une grande confiance en sa divine providence, elle disoit ce qu'elle avoit dit souvent en d'autres occasions : « Dieu m'assistera; et s'il permet « que je sois affligée de ce terrible mal qui semble me « menacer, ce que je souffrirai sera sans doute pour « mon salut : et j'espère, disoit-elle, qu'il me donnera « les forces dont j'aurai besoin pour l'endurer avec pa- « tience. »

Elle ajoutoit à ces paroles qu'ayant vu des cancers à

des religieuses[1] qui en étoient mortes toutes pourries, elle avoit toujours eu de l'horreur pour cette maladie si effroyable à sa seule imagination; mais que si Dieu permettoit qu'elle en fût attaquée, il falloit avoir patience; qu'il étoit le maître, et qu'il étoit juste de le bénir en tout temps.

Elle continuoit de mettre alors sur son sein de cette ciguë qui paroissoit l'empirer beaucoup. Je le dis à Vallot. Il me répondit froidement que s'il avoit été seul, voyant combien ce remède lui étoit contraire, il y auroit plus de quinze jours qu'elle n'en mettroit plus. Je fus surprise de voir que de petits égards empêchoient cet homme de dire la vérité et de la soutenir, en lui faisant hasarder la vie d'une si grande princesse, et si utile au monde. Je courus aussitôt le dire à la Reine mère, qui, sans murmurer contre cette barbarie, me dit seulement, mais en rougissant : « Il faut avoir patience. »

Le 15 du mois de décembre, la Reine mère donna des marques publiques de cette constance qui, devant s'augmenter à la mesure de ses maux, devoit aussi la rendre un admirable modèle de patience et de piété. Ce fut à Noël, au Val-de-Grâce, que son mal se déclara tout d'un coup très-grand et incurable. Elle eut une mauvaise nuit; et quand le lendemain les médecins la pansèrent, ils trouvèrent son sein en tel état qu'ils en furent étonnés. Elle connut leur surprise à leur visage; et toutes ses femmes, qui le virent avec douleur, se mirent à pleurer : elle seule ne témoigna point être affligée, ne fit aucune plainte; mais, après avoir laissé voir à l'émotion de son visage, qu'elle n'étoit pas insensible, elle les reprit et les consola tout ensemble, en leur fai-

[1] Des religieuses du Val-de-Grâce.

sant voir l'entière soumission qu'elle avoit à la volonté de Dieu.

Elle dit au Roi qui la vint voir après son dîner, et à Monsieur qui y étoit dès le matin, qu'elle les prioit de ne se point troubler de cet accident; qu'elle étoit contente de mourir; que cela n'alloit qu'à quelques années de moins, et qu'elle s'estimoit heureuse de ce que Dieu vouloit par cette voie lui faire faire pénitence de ses péchés. On fit aussitôt une consultation des plus célèbres médecins et chirurgiens de Paris. Ils conclurent tous que c'étoit un cancer, et que ce mal étoit sans remède. Le Roi, suivant en cela la première inclination de la Reine sa mère, fit arrêter qu'elle se serviroit de Vallot, son premier médecin.

Elle le trouva bon, quoique ce qui paroissoit avoir si fort empiré son mal vînt de ce qu'il y avoit mis depuis quelques jours. Puis, voyant que ces remèdes ne la soulageoient pas, elle se laissa aller au conseil de plusieurs personnes qui lui parlèrent d'un pauvre prêtre de village, nommé Gendron, qui pansoit les pauvres, et qui avoit acquis de la réputation à ce charitable exercice. Elle le vit au Val-de-Grâce; et Seguin, son médecin, qui voyoit que Vallot jusques alors n'avoit pas réussi à la traiter, lui conseilla de se mettre entre les mains de cet homme. La Reine mère suivit son avis, même avec quelque espoir de guérison ou de longue vie, car cet homme lui promit qu'il endurciroit son sein comme une pierre, et qu'ensuite elle vivroit aussi long-temps que si elle n'avoit point eu de cancer.

Mais Gendron ne parloit pas de bonne foi; car, outre que son remède étoit nouveau, et qu'il ne l'avoit pas expérimenté pour en répondre, une demoiselle que nous connûmes bientôt après, à qui il l'avoit donné, s'en trouvoit fort mal, et son sein s'étoit ouvert. Ce re-

mède étoit chaud, et par conséquent il étoit violent. La Reine mère en sentit de grandes douleurs; mais alors elle commença de former en elle-même une forte résolution de s'accoutumer à la souffrance. Le jour elle s'habilloit à son ordinaire, et se divertissoit le mieux qu'il lui étoit possible. Ses nuits étoient mauvaises : celles qui couchoient dans sa chambre disoient qu'elle ne dormoit guère; et tous les maux qu'elle a eus se sont fait connoître plutôt par leur propre grandeur que par ses plaintes.

Elle passa quelque temps de cette manière, non-seulement sans dire ce qu'elle sentoit, mais sans montrer nul chagrin de son mal. L'espoir qu'elle eut jusque-là de pouvoir trouver quelque soulagement dans la science des hommes rendroit sa constance moins admirable, si nous n'avions vu cette vertu subsister avec de cruelles douleurs, avec la certitude de l'augmentation de son mal, ou plutôt la certitude de la mort : c'est pourquoi ceux qui ont examiné les mouvemens de son ame dans tous les temps de cette effroyable maladie les ont trouvées infiniment estimables.

La Reine mère me fit l'honneur de me dire alors, un jour que j'étois seule avec elle dans son oratoire, qu'elle croyoit mourir de ce mal, mais que ce ne seroit peut-être pas sitôt. Elle passa de cette sorte tout l'hiver, pendant lequel son mal fut fort grand. On le voyoit dans ses yeux et à son visage; mais, comme il étoit supportable, son esprit étoit soulagé par les promesses de Gendron, qui la flattèrent de quelque prolongation de vie. Peu à peu néanmoins son cancer empiroit et commençoit à s'ouvrir : ce qui donnoit de grandes inquiétudes à ceux qui s'intéressoient à sa vie.

En ce même temps il y eut beaucoup d'autres personnes qui se vantoient d'avoir de beaux secrets, et qui

assuroient la Reine mère de la guérir, si elle vouloit se mettre entre leurs mains. Parmi ceux-là il y avoit un certain Lorrain nommé Alliot, qui s'étoit adressé à moi, qui nous faisoit voir une demoiselle presque guérie par lui. Elle avoit été pire que la Reine-mère, et le bon tempérament de cette princesse nous donnoit lieu d'espérer qu'elle résisteroit à ses maux, et que les remèdes, aidés par sa force naturelle, en demeureroient les maîtres; mais malgré toutes leurs paroles, au lieu de trouver par leur art la santé et la vie, nous la voyions courir à sa fin, par le chemin d'une terrible et dure pénitence.

Les remèdes des hommes, par l'ordre de Dieu, furent inutiles à la guérison de son corps; mais par les tourmens qu'ils lui firent souffrir, ils servirent à guérir les maladies de son ame. Il lui falloit devant Dieu remplir le vide de ses vanités passées; il falloit que cette ame, que Dieu destinoit à la véritable gloire, fût purgée des sentimens de l'orgueil humain, qui est quasi inséparable de la grandeur et du faste qui suit la royauté. Il falloit que la paresse et la négligence qu'elle avoit eues peut-être de s'acquitter de ces grands devoirs où sa régence l'avoit engagée trouvassent leurs remèdes dans les châtimens que Dieu lui préparoit, et que par cette voie de grâce, si opposée à la nature, elle pût être digne de ses miséricordes, qui valent beaucoup mieux que la vie.

La dernière imperfection apparente que les sages ont pu remarquer en cette éminente princesse a été que, portant la mort dans son sein par les commencemens de sa funeste maladie, elle soit demeurée jusques alors un peu trop attachée à l'amour de sa personne. L'habitude y avoit beaucoup de part : et sa fermeté, qui l'empêchoit de craindre la mort, la rendant exempte

d'inquiétude, la faisoit agir de la même manière que si elle eût été en pleine santé, n'oubliant rien des soins qu'elle devoit à son salut. Elle en donnoit quelques-uns à sa propreté et à son ajustement, étant persuadée que sa qualité de reine, qui l'exposoit au public, l'y obligeoit. Elle n'en avoit néanmoins aucun qui pût choquer la bienséance : si bien qu'au lieu de la blâmer, on pourroit mettre au rang des vertus morales cette intrépidité qui la rendoit en tout temps égale à elle-même.

Mais, comme je ne voudrois pas que le respect particulier que je conserve pour sa mémoire me pût faire juger de ses sentimens peut-être trop avantageusement, et que ce que j'écris est un simple récit de la vérité, sans laquelle l'histoire deviendroit une fable ridicule, j'avoue que, parlant selon les préceptes de saint Paul, il auroit été à souhaiter pour l'édification du public que cette grande Reine, par un détachement plus précis de ces bagatelles, eût plus fait voir en son extérieur que Dieu seul régnoit en elle. D'un autre côté, selon ce même apôtre, toutes choses se tournent en bien à ceux qui aiment Dieu; et nous avons vu clairement que le souvenir de cette foiblesse qui étoit entièrement innocente, a produit en elle la force de vouloir souffrir. La connoissance sincère qu'elle a eue de son néant a fait son élévation, et le repentir qu'elle a eu de l'estime qu'elle avoit faite dans sa jeunesse des beautés de son corps a été cause de la sainteté de sa mort.

[1665] Pendant que la Reine mère souffroit, et que le Roi s'occupoit à ses affaires et à ses plaisirs [au printemps de 1665], l'infidélité de ses amis lui fit connoître l'innocence de ceux qu'il avoit rejetés. S'il n'étoit pas en état de s'en vouloir repentir, du moins il a dû voir par sa raison que rien n'est plus incertain que les jugemens des hommes. Pour éclaircir ce que je veux dire,

il faut retourner à l'année 1662. Madame ayant enfin laissé voir qu'elle ne haïssoit pas le comte de Guiche, eut à souffrir de ce que la Reine mère et la reine d'Angleterre sa mère voulurent faire contre elle. Montalais, une de ses filles d'honneur, fut chassée pour avoir été la dépositaire de ses secrets; et le Roi, pour le repos de Monsieur, exila tout de nouveau le coupable, et l'envoya en Pologne.

Monsieur, par des sentimens qui paroissoient incompatibles, aimoit toute la famille de Gramont, et le même comte de Guiche avoit été son favori jusqu'à cet instant qu'il fut chassé en 1661. Malgré cette première aventure, Monsieur consentoit que la princesse de Monaco, revenue de l'exil où j'ai dit ailleurs que la Reine mère l'avoit envoyée, quoique sœur de celui qu'il ne pouvoit plus aimer, fût la confidente déclarée de Madame. Il avoit fait, comme je l'ai encore écrit, madame de Saint-Chaumont, sœur du maréchal de Gramont, gouvernante de ses enfans, et le chevalier de Gramont leur frère étoit bien traité par lui. Milord Montaigu, pour plaire à Madame et à toute la famille de Gramont, qui dominoit dans cette cour, quelque temps après l'éclat qui avoit été fait contre Madame pressa la Reine mère de consentir au retour de l'infortuné comte de Guiche, qui, tout environné de la fausse gloire du monde, s'estimoit sans doute trop heureux de souffrir pour une si belle cause.

La Reine mère, en cela sans doute trop facile à persuader, avoit consenti à ce retour, mais à condition que le criminel ne se trouveroit jamais dans les lieux où seroit Madame. Le comte de Guiche revint donc en France, et alla trouver le Roi à Marsal[1], qui le reçut

[1] C'est-à-dire au siége de cette ville.

favorablement ; et Monsieur le traita comme il le devoit, c'est-à-dire avec quelque froideur.

Le comte de Guiche, à son retour, fit paroître vouloir observer les ordres qu'il avoit reçus avec une grande exactitude. Monsieur crut être obéi : et la facilité qu'il eut à se le persuader venoit sans doute de la bonne opinion qu'il avoit eue de Madame, qui d'abord que Montalais fut éloignée, par un aveu de tout le passé, qui n'étoit point criminel et qui avoit paru sincère à Monsieur, avoit effacé dans son cœur et dans son esprit une partie de ses soupçons. Il se consoloit de ses chagrins avec la Reine sa mère comme avec sa meilleure amie, et agissoit souvent par ses conseils. Cette princesse, qui condamnoit la conduite apparente de Madame, la croyoit en effet pleine d'innocence; et, voulant la corriger de ses fautes, elle travailloit de tout son pouvoir à leur bonheur commun : mais elle ne put y réussir.

Madame, à ce retour du comte de Guiche, ne manqua pas de confidens pour avoir de ses nouvelles; et cette histoire eut de grandes suites. J'en ignore le détail, et je n'en sais que quelques endroits. Ce qui parut au public fut que Vardes, qui avoit une ambition déréglée, et qui naturellement étoit artificieux et vain, étant rempli d'un ardent désir d'être bien auprès du Roi, avoit conseillé à madame la comtesse de Soissons, qui étoit accusée de ne le pas haïr, toutes les mauvaises voies dont elle s'étoit servie pour conserver sa faveur, et dont j'ai parlé sur le chapitre de mademoiselle de La Motte-Houdancourt.

Vardes avoit été ami du comte de Guiche, et par la comtesse de Soissons il étoit entré dans la confidence de Madame. L'histoire dit qu'en l'absence de l'exilé, et même depuis son retour, sous le nom d'ami, il le voulut perdre auprès de cette jeune princesse ; et qu'ayant

formé le dessein de la tenir attachée à lui par la crainte des maux qu'il pourroit lui faire, il lui conseilla de retirer ses lettres et celles du comte de Guiche des mains de Montalais, qui les avoit, et qui, malgré sa disgrâce, avoit eu l'adresse de les sauver et de les emporter avec elle. Je sais avec certitude que Madame, ne connoissant point la malice de ce conseil, y consentit, et qu'elle lui donna un billet pour les demander à celle qui les avoit; que quand il s'en vit le possesseur, il eut la perfidie de les garder malgré Madame, qui fit tout ce qu'elle put pour l'obliger à les lui rendre; et que cette princesse, outrée de sa trahison, en voulut du mal non-seulement à lui, mais aussi à la comtesse de Soissons, qu'elle soupçonna d'être de concert avec lui pour lui faire cet outrage.

On a dit que Vardes, ayant été infidèle à sa première amie et à son ami, avoit voulu joindre l'amour à l'ambition, et que ses sentimens et ses artifices, pour triompher du cœur de Madame, agissoient pour une même fin. Je n'en sais rien : je n'ai pas eu de commerce avec lui, et je ne puis faire une juste description de la duplicité de son ame; mais il est certain qu'un mélange de tant de passions devoit produire beaucoup de mauvaises choses : et c'est ce qui arriva en effet. Les dames se brouillèrent : le comte de Guiche et Vardes devinrent rivaux et ennemis, et cette division fit naître la jalousie et la haine entre ces quatre personnes.

La comtesse de Soissons, qui prétendoit avoir sujet de se plaindre de Madame, la menaça de dire au Roi tout ce qu'elle disoit avoir été fait par elle et par le comte de Guiche contre lui; mais Madame, craignant l'effet de ses menaces, fut comme forcée de la prévenir et d'avouer tout le passé au Roi. Dans cet aveu, il apprit que la lettre écrite à la Reine sous le nom de la reine

d'Espagne, et donnée à la Molina en 1662, étoit de l'invention de Vardes, et écrite de la main du comte de Guiche avant son exil; et la conversation que la comtesse de Soissons avoit eue avec la Reine dans le couvent des Carmélites de la rue du Bouloy n'y fut pas oubliée.

La comtesse de Soissons, de son côté, pour se justifier au Roi, lui apprit aussi que le comte de Guiche, outre cette lettre que Madame avoit avouée, en avoit écrit d'autres à Madame où il le traitoit de fanfaron, parloit de lui d'une manière qui ne lui pouvoit pas plaire, et faisoit ce qu'il pouvoit pour obliger cette princesse à conseiller au roi d'Angleterre, son frère, de ne point vendre Dunkerque au Roi.

Toutes ces choses furent amplement éclaircies par ce grand prince. Il en voulut même des déclarations par écrit de la propre main du comte de Guiche, qui en dénia une partie, et avoua la lettre écrite par Vardes, et mise en espagnol par lui, à dessein d'animer les Reines à haïr La Vallière.

Lorsque toutes ces intrigues furent publiques, un jour que la Reine mère se trouvoit plus mal qu'à l'ordinaire, nous vîmes le Roi faire une longue conversation avec elle, puis prendre Madame, et s'enfermer avec elle par plusieurs reprises. La comtesse de Soissons eut aussi de grandes conférences avec lui : mais elle ne voulut jamais lui avouer avoir eu aucune part à la lettre écrite à la Reine en 1662, quoique, selon toutes les apparences, ce devoit être elle qui avoit ramassé dans la chambre de la Reine le dessus de la lettre écrite de la main de la reine d'Espagne, qui avoit servi d'enveloppe à ce paquet.

Je ne sais pas quelles furent ses justifications et ses excuses; mais voici ce qu'on en disoit. Elle avoit paru

sentir de la peine du traité que le Roi avoit fait, en l'année 1662, avec le duc de Lorraine, par lequel ce prince dépouillé lui cédoit après sa mort la propriété des duchés de Lorraine et de Bar, et lui donnoit Marsal de son vivant, à condition que tous les princes de sa maison seroient appelés à la succession de la couronne après la maison de Bourbon. Il est encore à croire que cette princesse, cachant ses sentimens intérieurs, colora toutes ses intrigues sur la douleur qu'elle avoit de voir que le comte de Soissons son mari, si grand par sa naissance et par le sang de France mêlé au sien, fût obligé de céder aux princes de la maison de Lorraine.

Le Roi demanda à la Reine la vérité de la conversation que cette princesse avoit eue avec elle aux petites Carmélites. Elle ne lui en dit que les moindres choses ; car alors la comtesse de Soissons étant brouillée avec Madame, qu'elle ne croyoit pas son amie, elle commença à ne plus haïr cette princesse ; et, par un sentiment de fidélité, elle ne voulut pas la perdre. Mais la bonté de la Reine n'empêcha pas sa disgrâce. Vardes, qui depuis peu étoit déjà exilé, pour avoir dit dans le commencement de leur brouillerie, et avant leur éclat, quelques paroles contre le respect qu'il devoit à Madame, fut envoyé en prison dans la citadelle de Montpellier ; et, le 30 mars 1665, le comte et la comtesse de Soissons partirent de la cour avec un ordre secret de se retirer à l'une de leurs maisons.

Ce même jour, 30 mars, quelqu'un[1] bien instruit de l'affaire dont je viens de parler, me rencontrant chez la Reine mère, me dit tout bas que personne à la cour ne gagnoit tant que moi à cette journée ; et m'apprit qu'en-

[1] Le Tellier.

core que le Roi fût demeuré indécis sur les soupçons qu'il avoit eus de moi touchant la lettre écrite contre lui, et donnée à la Molina, ce doute jusques alors l'avoit déterminé à ne me vouloir pas de bien.

J'étois fort incapable de manquer au respect et à la fidélité que je lui devois, mais j'en étois encore éloignée par mes propres sentimens : car, grâces au ciel, je n'entre que le moins que je puis dans les passions de mes amis, et je ne serois nullement capable de me laisser persuader par eux sur ce qui me paroîtroit contre la raison ou mon devoir. La duchesse de Navailles, de plus, étoit aussi incapable de me prier de l'écrire que moi de lui complaire ; car souvent nous en avions parlé ensemble, et, n'en connoissant point les auteurs, elle nous avoit toujours paru une pauvre invention. Quand je sus enfin de qui elle venoit, je m'en étonnai encore davantage, parce que le comte de Guiche avoit beaucoup d'esprit, et Vardes aussi ; mais ils eurent peut-être des raisons pour le faire que je n'ai point sues, qu'ils démêleront eux-mêmes, s'ils veulent quelque jour s'en justifier envers le public.

Il faut achever la destinée du comte de Guiche, le héros de ce petit morceau d'histoire. Il fut donc exilé pour la troisième fois, et s'en alla en Hollande finir les aventures du roman. La passion qu'il a eue pour Madame lui avoit attiré de grands malheurs ; mais la vanité, dont il ne paroissoit que trop susceptible, lui en avoit sans doute ôté toute l'amertume. Il avoit épousé la fille du duc de Sully, petite-fille, par sa mère, du chancelier de France[1], bien faite, sage et riche ; mais jusques alors elle avoit été mariée sans l'être, et sans avoir en lui un mari qui auroit pu trouver beaucoup de douceurs

[1] Seguier.

avec elle, et profiter des grands établissemens de sa maison qui le regardoient. Mais il aima mieux une disgrâce éclatante qu'une vie ordinaire avec l'abondance de toutes choses. Il est juste que le déréglement de l'esprit de l'homme porte en soi son châtiment.

L'auteur de toutes ces intrigues étant éloigné sans espérance de retour, Madame parut vouloir changer de conduite : elle vécut mieux avec la Reine sa belle-mère, et sembloit ne penser à se divertir que pour partager avec le Roi les honnêtes plaisirs de la cour qui passent pour nécessaires, et à vouloir plaire à tous en général. Comme elle avoit beaucoup d'esprit et de pénétration, et qu'elle parloit raisonnablement sur toutes choses, ceux qui avoient l'honneur de l'approcher crurent alors qu'il y avoit eu déjà des momens où, par sa propre expérience, elle avoit presque compris que les charmes de la vie, qu'elle cherchoit avec tant d'empressement, ne sont pas capables de satisfaire entièrement le cœur humain. Mais elle n'étoit pas encore en état de connoître tout-à-fait cette vérité : elle ne la voyoit que de si loin et au travers de tant de nuages, qu'il étoit impossible qu'elle en pût être entièrement touchée.

Le printemps ayant fait naître en l'esprit du Roi le désir d'aller à Saint-Germain, beaucoup de personnes conseillèrent la Reine mère de n'y pas aller; mais elle le voulut suivre, disant que si elle avoit à mourir, elle aimoit autant que ce fût en ce lieu-là qu'à Paris; et toute la cour partit le 20 avril. Le Roi proposa à la Reine sa mère de faire ce voyage par bateau; mais elle voulut aller en chaise, afin de passer par Sainte-Marie de Chaillot, pour, disoit-elle, voir encore une fois ce pauvre couvent.

J'ose dire que ma sœur, religieuse en cette maison, eut beaucoup de part à cette visite, car elle l'estimoit; la mère

de La Fayette étant morte, il n'y avoit plus qu'elle pour qui elle eût de la considération; mais, par cette même raison, j'en aurai toute ma vie un regret sensible : car il parut que l'agitation du chemin lui avoit fait beaucoup de mal. Elle y dîna, et nous dit qu'elle sentoit plus de douleur à son sein qu'à son ordinaire; mais elle n'en parut pas moins tranquille : au contraire, elle témoigna de la joie de se revoir en ce lieu, qu'elle avoit toujours honoré de sa royale protection.

Au sortir de Chaillot, elle se servit de la même voie pour aller coucher à Saint-Cloud chez Monsieur, où elle crut se divertir, et y pouvoir jouir de la bonté de l'air; mais sa nuit fut mauvaise, ses douleurs furent excessives et violentes; et, de cette funeste nuit, elle entra dans les grandes souffrances dont elle n'a pu être guérie que par la mort. Je m'en retournai de Chaillot coucher à Paris, et le lendemain Monsieur nous fit la faveur, à madame de Brienne et à moi, de nous envoyer sa berge à Paris, pour aller par eau voir chez lui la Reine sa mère.

Nous y allâmes avec la joie de penser que nous la trouverions peut-être mieux, et que le plaisir de se voir en ce lieu, qu'elle trouvoit beau, lui auroit fait du bien; mais nous fûmes surprises et fort affligées de la trouver si mal. Nous y passâmes toute la journée, et madame de Brienne et moi fûmes toujours auprès d'elle. Elle sommeilla un peu, et nous connûmes en la voyant ce qu'elle souffroit. Le lendemain, elle se mit dans cette même berge de Monsieur, et alla de cette sorte trouver le Roi à Saint-Germain.

Le 27 mai, un jeudi au matin, la Reine mère eut un grand frisson, qu'elle sentit étant à la messe. Elle n'en voulut rien dire, de peur de troubler une partie de divertissement où devoient aller la Reine et Madame, et

n'en parla qu'après que ces princesses furent parties; puis elle avoua à ceux qui trouvèrent qu'elle avoit mauvais visage, qu'il étoit vrai qu'elle croyoit avoir la fièvre, et qu'elle sentoit un grand froid. Elle se coucha, et ce frisson lui dura six heures. Il fut suivi d'une violente chaleur, et ensuite il parut une érésipèle qui lui couvroit le bras et l'épaule du côté de son cancer.

A cette nouvelle, je fus à Saint-Germain, car je n'y demeurois pas alors actuellement. Je trouvai la Reine mère avec une fièvre bien forte, et Vallot avoit dit le matin au Roi qu'il la falloit faire confesser. En entrant dans sa chambre, il me parut que ceux qui étoient auprès d'elle étoient fort affligés. Monsieur me voyant me fit l'honneur de me dire, ayant les yeux pleins de larmes, ce que le premier médecin venoit de dire au Roi, et qu'on parloit de testament et de mort. Je m'approchai du lit de cette vertueuse Reine. Aussitôt qu'elle me vit, elle me fit l'honneur de me parler, et me demanda à quelle heure j'étois partie de Paris, comment et quand j'avois su son mal, et me parut dans la même assiette d'esprit où elle avoit accoutumé d'être, c'est-à-dire tranquille, ferme, et sans nulle agitation qui pût marquer qu'elle eût aucun trouble dans l'ame.

Dans ce même moment, l'abbé de Montaigu s'approcha d'elle pour lui parler de confession et de testament : ce que je lui vis recevoir sans rien perdre de ce repos dont je viens de parler. J'entendis qu'elle lui dit : « Vous « me faites plaisir : ce sont là les plus solides et les plus « véritables marques de l'amitié. » En suite de cette harangue, elle parla à Tubeuf, un de ses principaux officiers : elle l'entretint de ses affaires, mais d'une manière si reposée et dans une paix d'esprit si profonde, qu'il est impossible d'en pouvoir exprimer toute la beauté. Elle parla encore à d'autres de ses officiers,

puis conclut avec Tubeuf seul ce qu'elle vouloit faire. Elle lui proposa d'écrire un Mémoire de toutes ses volontés, et le rappela par plusieurs fois pour lui dire les choses dont elle se souvenoit.

Il y eut quelque difficulté sur ses pierreries, qu'elle avoit témoigné, il y avoit long-temps, vouloir donner à Monsieur pour Mademoiselle; ayant souvent dit qu'elle désiroit les donner à sa petite-fille qui étoit pauvre, et que les enfans du Roi auroient assez de bien sans le sien. Le Roi montra qu'il n'en étoit pas content : il vouloit les grosses perles de la Reine sa mère pour augmenter les pierreries de la couronne, car en effet il n'y en avoit pas assez de fort belles, et il trouva à propos qu'elles demeurassent à la tige royale.

La Reine, sans se soucier peut-être beaucoup des diamans ni des perles, par quelque espèce de jalousie contre Monsieur et Madame, désira aussi d'en avoir sa part, et me commanda même d'en parler à la Reine sa mère; mais je jugeai qu'il ne le falloit pas faire. Je pris la liberté de lui conseiller de laisser agir le Roi, qui avoit un juste droit de les demander, et je tâchai d'étouffer en elle ce petit sentiment, qui sans doute auroit fait de la peine à la Reine sa mère. Je vis qu'elle ne le trouva pas bon; car tous les grands veulent être obéis. Elle s'imagina que c'étoit pour servir Monsieur; et ce prince, qui n'en sut rien, ne m'en récompensa pas. Voilà ce qui arrive pour l'ordinaire : en faisant bien à l'égard des grands on perd toujours, et on ne gagne rien que l'inquiétude d'avoir déplu.

Toutes ces choses s'accommodèrent sans qu'il parût aucune altération dans la famille royale. Il fut conclu que Le Tellier dresseroit le testament; et par l'équité du Roi, qui paya les perles qu'il prit, Monsieur fut content. Mais le Roi et lui étoient plus touchés de l'état où

étoit la Reine leur mère, que du désir de posséder les biens qu'elle leur laissoit. Ils avoient une véritable intention de s'aimer et de conserver l'union qui jusques alors avoit toujours été entre eux; et l'intérêt ne les pouvoit désunir. Je crois même que les plus grands, et ceux qui ont jusqu'ici causé tant de troubles et de guerres entre des frères de sang royal, ne le pourront jamais faire.

La Reine mère, après avoir fait le projet de son testament, demeura dans un grand repos. La Reine s'étant approchée d'elle, cette illustre mère lui dit devant moi en espagnol de mander à son confesseur de la venir trouver sur le soir. Elle n'avoit point de confesseur, ayant éloigné le sien pour de bonnes raisons. Elle se servoit alors de celui de la Reine, qui étoit Espagnol, bon religieux et bon homme, mais simple; et peut-être qu'il l'étoit trop pour confesser à la mort une reine qui avoit été régente. Je crois qu'elle s'étoit déjà préparée à ce dernier passage par beaucoup d'autres confessions, et je m'imagine que ces longues retraites du Val-de-Grâce avoient été employées à ce saint exercice; mais je n'en sais rien de particulier, et je souhaite seulement que ce soit la vérité, et qu'elle en ait reçu le profit dans le ciel.

Après que la Reine mère eut donné ordre à ses affaires, elle appela le Roi et fit sortir tout le monde de sa chambre, dont la porte demeura ouverte. Il fut plus d'une demi-heure avec elle; puis nous vîmes qu'il la quitta, et alla se jeter à l'autre côté de la ruelle de son lit sur des siéges, où il pleura fort amèrement. Nous sûmes depuis qu'étant auprès d'elle, comme il jetoit beaucoup de larmes, cette vertueuse mère lui avoit dit de se retirer, parce qu'il l'attendriroit s'il continuoit à lui montrer tant de douleur; et le Roi même avoit été

contraint de le faire, parce que ses sanglots l'étouffoient.

Dans ce même instant, le Roi pleurant encore en la même posture que je viens de dire, nous nous approchâmes de cette princesse. Nous la trouvâmes, milord Montaigu et moi, sans émotion extérieure, sans larmes, et sans paroître abattue de l'état où elle étoit, et de celui où elle venoit de mettre le Roi son fils; mais elle étoit fortement occupée des sentimens du Roi, plus sans doute par tendresse pour lui que par le retour que naturellement elle devoit faire sur elle-même. En nous voyant, elle ne nous vit point, et demeura dans un silence qui nous fit juger qu'elle étoit remplie de beaucoup de grandes choses. Nous nous retirâmes, et n'osâmes par respect lui parler. La Reine, que la Reine sa mère n'avoit pas sans doute oubliée dans la conversation qu'elle venoit d'avoir avec le Roi, s'étant approchée d'elle, elle ne lui dit rien de tendre; mais elle la pria seulement de s'aller habiller.

Après que ces personnes royales eurent un peu essuyé leurs larmes, le Roi revint au sortir de son dîner voir la Reine sa mère, que les médecins trouvèrent un peu mieux. Le Roi, après avoir été quelque temps auprès d'elle, se leva, et prit milord Montaigu pour lui parler de la Reine sa mère : ce qu'il fit en pleurant toujours. Cette princesse, ne le voyant plus, demanda où il étoit; et s'apercevant qu'il étoit proche de son lit, elle lui dit tout haut : « Mon fils, je vous prie, allez un peu à la « chasse, ou du moins vous promener et prendre l'air : « j'ai peur que vous n'ayez mal à la tête. Et vous, ma « fille, parlant à la Reine qui étoit auprès d'elle, allez « aussi un peu vous divertir. »

Quelques heures après, la Reine et Madame étant toutes deux seules à la ruelle de son lit, elle me fit

l'honneur de me dire : « Madame de Motteville, mettez-« vous là, et causez avec la Reine et ma fille pour les « divertir. » Il fallut le faire, afin de lui ôter l'inquiétude qu'elle avoit que ces princesses ne s'ennuyassent, paroissant n'en avoir point d'autre que celle-là.

Le soir de ce même jour, elle se confessa; puis son redoublement la prit, que les médecins trouvèrent moindre. Cet amendement remit la joie dans la famille royale, et dans les cœurs de tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Le lendemain, se trouvant mieux, elle dit à Tubeuf, surintendant de sa maison, qu'elle voyoit bien que le mal ne la pressoit pas, et qu'il pouvoit s'en retourner à Paris; que si sa fièvre redoubloit, elle le renverroit querir; et que cependant il fît dresser son testament, conjointement avec Le Tellier.

Le dimanche, jour de la Sainte-Trinité, la Reine mère fut assez bien de sa fièvre, qui depuis ce grand frisson avoit été toujours continue, avec des redoublemens. Elle ne fut pas si violente, et la conversation se fit à la ruelle de son lit assez agréablement. Elle nous commanda elle-même de faire par notre entretien un petit murmure qui, malgré ses douleurs, pût l'assoupir pour quelques momens. Je dis pour quelques momens; car en l'état où elle étoit, quoiqu'elle n'en fît aucune plainte, il lui étoit impossible de reposer. Elle avoit à souffrir l'ardeur de la fièvre, et de l'érésipèle qui lui couvroit quasi la moitié du corps. Son bras, du côté de son cancer, étoit si gros et si enflé, qu'il avoit fallu le matin couper les manches de sa chemise pour la lui ôter. Elle avoit à souffrir les douleurs de son cancer, qui étoit le pire de ses maux : elle avoit à soutenir les approches de la mort, qu'elle voyoit venir à grands pas vers elle; mais enfin sa constance étoit encore plus grande que ses maladies : et par cette vertu, ou plutôt

par la grâce que Dieu lui faisoit, elle auroit pu dire avec Sénèque, mais d'une manière bien plus admirable, puisqu'elle auroit parlé en chrétienne : Fièvre, cancer, érésipèle, douleurs, vous ne me faites point de mal; car rien de ce que Dieu ordonne ne se peut appeler un mal.

Monsieur, quasi toujours occupé de la douleur que souffroit la Reine sa mère, lui dit ce même jour, en lui faisant quelques questions sur ses maux, qu'il auroit souhaité d'en avoir la moitié. Elle lui répondit là-dessus d'un ton ferme, où la force de l'esprit et la piété de l'ame paroissoient étroitement unies ensemble : « Mon « fils, cela ne seroit pas juste. Dieu veut que je fasse « pénitence : il faut présentement que je satisfasse à ce « qu'il ordonne; c'est à moi à souffrir, et non pas à « vous. » Et continuant d'écouter notre conversation, comme nous vînmes par hasard à parler de certains Mémoires qui avoient été faits sur le règne du feu Roi, où elle avoit une grande part, voulant se mêler à nos discours, elle nous disoit quelquefois : Cela est vrai, ou : Cela ne l'est pas, y ajoutant les choses qu'elle croyoit que l'auteur n'avoit pas sues, ou n'avoit pas voulu dire.

Le soir du dimanche de la Trinité, le redoublement de la fièvre de la Reine mère fut grand, et fit changer cette petite tranquillité en de nouvelles alarmes. Je devois ce jour-là m'en retourner à Paris; mais, comme je vis que cette fièvre prenoit si âprement, j'en appréhendai les suites, et demeurai presque toute la nuit auprès d'elle. Elle fut fort malade, elle eut deux redoublemens, et le matin son visage me parut encore fort enflammé.

Monsieur y vint, et s'assit au chevet de son lit, n'y ayant dans la ruelle que milord Montaigu et moi. Ce

prince, qui mêloit dans sa vie quelques petites apparences de dévotion, parla de Dieu à la Reine sa mère comme un homme qui auroit été consommé dans une vie d'oraison et de pénitence, et nous admirâmes qu'à son âge il pût si bien parler d'une chose si excellente, et qu'il ne connoissoit point encore par une pratique véritable et solide.

Après cette conversation de Monsieur avec la Reine sa mère, cette princesse voulut entendre la messe; puis on la saigna pour la seconde fois. Elle fut mal tout le jour, et les médecins paroissoient confondus; mais sur le soir elle se porta mieux, et je m'en revins à Paris. On nous manda le lendemain que son amendement continuoit, et même elle fut quelque temps que son cancer lui faisoit moins de mal, parce que l'érésipèle, qui avoit beaucoup purgé, avoit soulagé cette partie.

Dans les voyages que je fis ensuite à Saint-Germain, je trouvai la Reine mère fort abattue. Il sembloit qu'elle commençoit, par son indifférence, à ne se plus compter au nombre de ceux qui vivent. Un jour que nous avions l'honneur d'être auprès d'elle, la comtesse de Flex et moi, nous lui dîmes que nous avions une grande joie de la voir en meilleur état. Elle nous répondit froidement : « Pourquoi, vous autres qui m'ai-« mez, souhaitez-vous que je vive? Ne voyez-vous pas « que ma vie ne sauroit plus être qu'une souffrance « continuelle? »

Je lui répondis, par un transport de consolation et de douleur tout ensemble qui me firent jeter des larmes : « Hé bien! madame, vous vivrez pour souffrir, « pour glorifier Dieu dans vos souffrances, pour soula-« ger les pauvres, et pour nous faire plaisir à tous. » Elle ne me répondit point, mais elle leva les yeux au

ciel, et joignant les mains, elle fut quelque temps comme occupée en Dieu, à s'offrir à lui sans doute pour vivre selon sa sainte volonté.

La veille de Saint-Jean, étant allée à Saint-Germain, je me trouvai seule aux pieds des deux Reines, dans un petit cabinet qui étoit dans la ruelle du lit de la Reine mère. Elle se portoit un peu mieux, et commençoit à se lever. Ces deux grandes princesses furent assez longtemps à s'entretenir de ces choses qui ne sont rien en effet, et qui paroissent de grands événemens dans les temps qu'elles arrivent, et qu'elles occupent tristement l'esprit et le cœur de ceux qui les sentent [1]. La Reine, se trouvant alors touchée de la consolation qui se rencontre dans la confiance et l'amitié, tout d'un coup se tourna vers la Reine sa mère, et la regardant tendrement, lui dit en espagnol, les larmes aux yeux : *Mis penas no seran nada, conque Dios me guarde a mi madre* (Mes peines ne seront rien, pourvu que Dieu me conserve ma mère). Mais, continua cette princesse en me regardant : *Si la pierdo, que hare?* (Mais si je la perds, que ferai-je?)

La Reine mère, voyant que ce discours m'avoit fait baisser la tête, et que touchée de ses paroles je paroissois les sentir comme je devois, regarda la Reine et puis moi, et me fit l'honneur de me dire, d'une manière douce et tranquille : « Vous voilà toutes deux aux « larmes; mais, voyez-vous, il faut que la Reine et vous « autres qui m'aimez, vous résolviez à me voir bientôt « mourir; car enfin je n'en puis échapper, et j'ai la « mort si présente, que quand je me vois passer un « jour, je crois que c'est une merveille à quoi je ne « m'attendois pas. »

[1] Ces princesses parloient de quelques particularités de l'amour du Roi pour mademoiselle de La Vallière. (*Note de l'auteur.*)

Je lui répondis que malgré son mal et mes frayeurs j'espérois pourtant qu'elle guériroit par quelque manière extraordinaire, et que je ne pouvois presque pas comprendre comment le monde pourroit subsister sans elle. Mais elle se moqua de moi, et me faisant signe de la tête pour me marquer le peu d'impression que lui faisoient mes paroles, me fit voir qu'elle mettoit mes espérances au rang des choses qui ne se peuvent croire. Par là elle me fit connoître aussi que sa fermeté n'étoit pas fondée sur l'ignorance du péril, ni sur aucun espoir chimérique, et qu'elle traitoit de ridicule les imaginaires consolations que nous prenions dans les paroles de ceux qui promettoient de la guérir.

Le Roi ne négligeoit rien de ce qui regardoit la vie de la Reine sa mère. Il faisoit faire des expériences à ceux qui se présentoient pour la traiter. Il lui en parloit souvent, et travailloit avec une grande application à lui trouver des remèdes et des médecins; mais pendant qu'il s'employoit à découvrir lequel seroit le plus habile, le temps se passoit, et le mal de la Reine sa mère devenoit chaque jour plus incurable.

J'espérois plus en cet Alliot de Lorraine qu'en nul autre, et je pressois la Reine mère de s'en servir; car Vallot et Guenaud, médecins du Roi et de la Reine, qui avoient visité les malades qu'il traitoit, l'estimoient, et, ne voyant rien de meilleur, conseilloient cette princesse de le prendre. Elle avoit ouï dire que ses remèdes étoient violens : elle les craignoit, et ne pouvoit se résoudre à s'abandonner à sa conduite; elle sentoit qu'il étoit destiné non pas à la guérir, mais à être son bourreau; et un de mes plus sensibles déplaisirs est de l'avoir connu, et d'avoir eu part à la résolution qu'il lui fallut prendre afin de se servir de lui. Il étoit homme, et par conséquent il étoit menteur, et il nous

assuroit si fortement qu'il pouvoit par son remède guérir cette illustre princesse, qu'il étoit impossible de ne se pas laisser flatter à cette agréable pensée, d'autant plus qu'il étoit médecin de sa profession, estimé dans son pays, déjà fort accrédité, comme je viens de le dire, parmi nos plus célèbres médecins.

Quoique la Reine mère parût fort persuadée du peu de temps qu'elle avoit à vivre, s'il entroit dans sa chambre quelque personne devant qui elle ne vouloit point montrer ses peines, elle prenoit aussitôt son visage riant, leur parloit des choses qu'elle savoit qui leur pouvoient plaire, entroit dans leurs intérêts, dans leurs affaires, dans leurs besoins et leurs afflictions; et, sans penser à ses maux, ne se souvenoit que de ceux des autres, pour leur donner de la consolation par ses charitables soins, par ses paroles, par ses bienfaits, et par sa protection auprès du Roi.

CHAPITRE LIX

(1665). — La cour à Versailles. — Madame accouche d'une fille morte. — Recrudescence de la maladie de la Reine mère. — Remontrances qu'elle fait au Roi au sujet de mademoiselle de La Vallière. — Délicatesses de son organisation. — Cruelles souffrances qu'elle endure. — Sa pieuse résignation. — Elle bénit ses enfants. — Elle reçoit Beringhen et quelques autres personnes. — Louis XIV signe le testament de sa mère. — L'empirique Alliot est appelé. — On transporte la Reine mère à Paris au Val-de-Grâce, et de là au Louvre. — Un mieux se déclare. — Médication barbare d'Alliot. — Anne d'Autriche parle au Roi en faveur de Navailles. — Conduite équivoque de Le Tellier. — La Reine mère insiste pour Navailles. — Il obtient le gouvernement de la Rochelle. — Louis XIV jaloux de son pouvoir. — Mort du roi d'Espagne. — Douleur de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche. — Le nouveau roi d'Espagne promet un règne heureux.

Pendant ce petit intervalle d'amendement, le Roi alla passer quelque temps à Versailles. Il y mena la Reine, Monsieur et Madame. Cette princesse étoit grosse, et entroit dans son neuvième mois : on disoit qu'elle ne se conservoit pas assez. J'en ignore la vérité; mais pour l'ordinaire les plaisirs et le repos ne se peuvent pas souvent rencontrer ensemble.

Le 18 de juillet, comme j'allois à Saint-Germain rendre mes devoirs à la Reine mère, je rencontrai Monsieur qui venoit de Versailles, où il y avoit peu de jours qu'il étoit. Il alloit voir la Reine sa mère. En passant, il me fit l'honneur de me crier : « Madame est accou« chée d'une fille morte. » Cette nouvelle m'étonna. Je me hâtai d'arriver, pour savoir mieux ce que je n'avois qu'à demi entendu.

En entrant dans la chambre de la Reine mère, je

trouvai Monsieur seul auprès d'elle, qui étoit sensiblement affligé de ce malheur. On lui avoit dit, pour le consoler, que l'enfant avoit été baptisé. Il en doutoit; et comme ce qui est vrai se fait d'ordinaire sentir, il étoit touché de toute manière de la mort de cet enfant, qu'il avoit perdu avant que de le posséder[1]. La Reine sa mère, prenant part à sa tristesse, tant par l'amitié qu'elle avoit pour lui que par les sentimens de la nature, mêla ses larmes avec les siennes, et l'exhorta autant qu'il lui fut possible à se conformer à la volonté de Dieu.

Le duc d'Yorck, frère de Madame, avoit alors gagné une bataille navale contre les Hollandais, dont il avoit reçu beaucoup de gloire. On crut avec raison que cette princesse, qui avant que d'aller à Versailles avoit reçu cette nouvelle avec crainte d'un événement contraire[2], en fut fort émue, et que ce trouble, qui fut grand en elle, fut cause de son accouchement et de la mort de son enfant; car elle étoit sensible à l'amitié de ses frères et à la grandeur de sa maison. Monsieur même, à qui on le dit, en demeura persuadé, et cela lui ôta la pensée qu'il avoit que Madame avoit contribué à cet accident en négligeant de se conserver.

Peu de jours après, la reine d'Angleterre revint en France, à cause que l'air de Londres étoit contraire à sa santé. Elle venoit pour boire des eaux de Bourbon, qu'elle avoit toujours éprouvées salutaires à ses maux.

[1] Mademoiselle, dans ses Mémoires, raconte les inquiétudes de Monsieur au sujet du baptême de cette enfant qui était morte depuis dix jours quand sa mère la mit au monde. Elle cite à cette occasion un mot de madame de Thianges : « qu'on ne refusoit jamais le baptême aux enfants de cette qualité. » F. R.

[2] Un homme fit entendre à Madame, ridiculement et sans savoir ce qu'il disoit, que le duc d'Yorck avoit perdu la bataille. (*Note de l'auteur.*)

Elle arriva le 25 de juillet. Ce même jour, la Reine mère retomba malade : elle eut de grandes lassitudes et un peu de fièvre. Elle fut deux jours de cette sorte que les médecins disoient que ce n'étoit rien; mais enfin il lui sortit une tumeur sous le bras, de l'autre côté du cancer. On espéra qu'elle se résoudroit; mais ce fut en vain, car on connut qu'elle vouloit aboutir.

Le jour de Sainte-Anne, la fièvre augmenta beaucoup; la Reine mère souffrit de grandes douleurs, tant de la tumeur que du cancer. Le Roi, qui étoit alors à Versailles, en revint pour la voir. C'étoit le lieu de ses plaisirs et celui qu'il destinoit à sa magnificence, pour y faire voir par ses trésors ce que peut un grand prince quand il n'épargne rien pour se satisfaire. Il y menoit souvent mademoiselle de La Vallière, et Madame étoit quelquefois da la partie.

La Reine mère, qui avoit senti son absence, me fit l'honneur de me faire part du chagrin qu'elle en avoit eu. Cette vertueuse mère lui en parla, et lui dit, à ce qu'elle m'apprit, qu'il devoit croire qu'en l'état où elle étoit les peuples murmureroient contre lui, s'ils le voyoient occupé à se divertir dans un temps où elle étoit menacée d'une mort si prompte. Il lui répondit qu'elle avoit raison : qu'il voyoit bien que ses plaisirs l'emportoient trop loin, et qu'il suivroit son conseil : ce qu'il fit en effet.

Il y retourna néanmoins ce même jour pour y recevoir la reine d'Angleterre, qui voulut, en arrivant en France, aller d'abord voir Madame à Versailles. Mais il n'y tarda guère : il revint le dernier jour du mois auprès de la Reine sa mère, et laissa en ce lieu toutes les dames ses amies, qui n'étoient propres qu'à la joie, et qui ne s'inquiétoient guère des maux que cette grande princesse souffroit à Saint-Germain. On devoit percer son abcès,

et le Roi étoit revenu la veille que cette opération se devoit faire.

Ce même jour [le 1er août], la Reine mère me parut un peu mieux : elle eut quelques momens de relâche à ses excessives douleurs; milord Montaigu et moi demeurâmes le soir jusques à près de minuit auprès d'elle : elle se mêla souvent à notre conversation. Il y eut même une petite histoire du jour qui ne se peut citer, sur quoi nous disputâmes, ce lord et moi. Cette constante princesse, appuyée sur son coude, qui étoit sa posture ordinaire quand en santé elle étoit au lit, nous dit presque en riant : « Me voilà avec vous parlant comme une « autre; mais avec tout cela je souffre beaucoup, et on « doit demain au matin me donner de bons petits coups « de lancette dans le bras. » Voilà ses mêmes mots. Nous la laissâmes néanmoins avec assez de consolation de notre part, nous imaginant qu'elle étoit mieux, et que cet abcès étant percé, il soulageroit ses autres maux.

Le dimanche, en revenant des Récollets, je rencontrai des gens qui me dirent que l'opération étoit faite, et que tout alloit le mieux du monde: car d'ordinaire les rois se portent toujours bien dans la salle de leurs gardes; et les courtisans, qui veulent toujours flatter, croiroient manquer aux vénérables lois de la politique, de dire la vérité une seule fois en leur vie. Comme j'entrai dans la chambre de la Reine mère, je la trouvai avec la pâleur d'une personne morte en foiblesse, et avec une sueur froide. La dissipation des esprits avoit été grande. L'abcès peut-être avoit été percé trop tôt, et il étoit sorti de cette tumeur une grande quantité de sang et de pus: ce qui sans doute causoit en elle ces fâcheux accidens. La nuit avoit été bonne; et néanmoins les médecins, à son réveil, lui avoient trouvé le pouls

intermittent; mais ils l'avoient attribué à la crainte de la douleur.

Je suis persuadée qu'ils ne se trompoient pas. Cette princesse apparemment avoit senti que la nature hait tout ce qui lui est contraire, et qu'elle n'étoit pas d'accord avec son ame. La fermeté de la Reine mère ne procédoit pas d'insensibilité: au contraire, jamais personne n'a dû tant appréhender tout ce qui se devoit appeler incommode. La grandeur de sa naissance l'avoit accoutumée à l'usage des choses délicieuses qui peuvent contribuer à l'aise du corps; et sa propreté étoit sur cela si extrême, qu'on pouvoit s'étonner doublement quand on voyoit que sa vertu la rendoit si dure sur elle-même. Selon ses inclinations naturelles, et selon la délicatesse de sa peau, ce qui étoit innocemment délectable lui plaisoit : elle aimoit les bonnes senteurs avec passion. Il étoit difficile de lui trouver de la toile de batiste assez fine pour lui faire des draps et des chemises; et avant qu'elle pût s'en servir, il falloit la mouiller plusieurs fois pour la rendre plus douce. Le cardinal Mazarin, la raillant souvent là-dessus dans le temps de sa parfaite santé, lui disoit que si elle alloit en enfer, elle n'auroit pas d'autre supplice que celui de coucher dans des draps de Hollande.

Il est donc à croire que la force de son esprit, qui paroissoit la soutenir contre la nature, l'amour-propre et l'habitude, n'avoit pu empêcher que la vue de la lancette ne lui fît quelque horreur; et son ame, résistant contre l'agitation du cœur, lui fit souffrir sans doute un rude combat. L'opération qu'on venoit de lui faire avoit été excessivement douloureuse : cependant elle n'avoit point crié, n'avoit fait aucune plainte, et n'avoit montré aucune foiblesse; au contraire, l'excès de la douleur, au lieu de l'emporter hors d'elle-même,

l'ayant comme liée davantage à Dieu, elle s'écria dans le temps que l'on perça son abcès, où il fut nécessaire de réitérer plusieurs coups de lancette : « Ah ! Sei-« gneur, je vous offre ces douleurs : recevez-les pour « satisfaction de mes péchés. Je les souffre de bon cœur, « Seigneur, puisque vous le voulez. »

Après cette cruelle souffrance, cette courageuse princesse demeura long-temps comme en foiblesse ; son pouls continua d'être mauvais, et ses sueurs froides, qui continuèrent aussi, firent juger aux médecins qu'elle alloit mourir. On résolut de ne lui en parler que le soir, après qu'elle seroit pansée; mais on ne lui céla pas qu'elle avoit le pouls inégal. Elle s'aperçut aussitôt de l'état où elle étoit : car à quatre heures après midi, ayant l'honneur d'être seule auprès d'elle à la ruelle de son lit, elle me demanda ce que disoient les médecins; et lui ayant répondu tristement qu'ils la croyoient mal, elle ne s'en étonna point, et trouva qu'ils avoient raison. Le Roi, la Reine et Monsieur étoient affligés, et chacun plaignoit son propre malheur.

Le soir, quand on pansa cette princesse, tous les intéressés à sa vie étoient dans l'inquiétude que donne la crainte de perdre ce que l'on aime. Sa plaie se trouva sèche, flétrie et noire : son cancer se trouva de même en mauvais état. Elle avoit le pouls foible et intermittent, et ses foiblesses, qui continuoient, firent juger aux médecins qu'elle n'avoit plus guère de temps à vivre. On se hâta de l'avertir du danger où elle étoit; et l'abbé de Montaigu, qui lui avoit toujours promis de lui dire quand il seroit temps de penser à mourir, s'approcha d'elle pour lui apprendre qu'il falloit partir.

Elle reçut cette nouvelle comme une personne préparée à ce grand voyage de l'éternité, et qui par ses pensées ordinaires étoit accoutumée à la mort. Elle se

pressa aussitôt de faire ce qu'il falloit faire pour mourir; mais ce fut avec sa tranquillité ordinaire, et le calme de son ame ne parut point troublé de ce qui trouble tous les hommes. Elle appela son confesseur; et après s'être confessée, on lui apporta le saint viatique. Elle avoit eu tout le jour la pâleur de la mort sur le visage: elle avoit été quasi toujours en foiblesse; mais à la vue de son Créateur toutes ses forces lui revinrent, et ses yeux parurent embrasés de l'amour de Dieu.

Toute la famille royale, et ceux qui eurent l'honneur de la voir, remarquèrent qu'elle n'avoit jamais été si belle qu'elle le parut alors. L'archevêque d'Auch, son grand aumônier, lui administra le Saint Sacrement, que le Roi et Monsieur allèrent chercher à la paroisse, avec l'accompagnement et le respect dus au maître des rois. Cet archevêque, tenant Notre-Seigneur entre ses mains, dit de belles choses à cette auguste Reine. Il y avoit long-temps qu'il avoit l'honneur d'être à elle: et en lui donnant l'auteur de la vie, il étoit entièrement pénétré de l'horreur de la mort. Ses larmes furent suivies de sanglots, et des soupirs de tous ceux qui étoient dans la chambre de cette Reine si regrettée et si digne de l'être.

Elle seule paroissoit contente, et vu le calme où elle étoit, et la paix qui régnoit sur son visage, il étoit aisé de connoître qu'elle étoit fort occupée du désir d'aller jouir de l'éternelle félicité, et qu'après avoir adoré en terre son Dieu et son Créateur, elle espéroit de le pouvoir posséder bientôt dans le ciel. L'ayant reçu, elle demeura quelque temps recueillie, puis demanda l'extrême-onction. On lui dit que cela ne pressoit pas; mais ayant insisté à la vouloir, on lui promit qu'elle seroit apportée, et qu'on lui donneroit quand il seroit temps. Enfin elle souhaita que les saintes huiles fussent mises

sur un autel qui étoit dans ce petit cabinet dont j'ai parlé ailleurs, et où on lui disoit la messe tous les jours.

Elle fit ensuite approcher le Roi et Monsieur; elle parla quelque temps au Roi, et le pria tout haut d'aimer Monsieur; puis dit à Monsieur : « Pour vous, mon fils, « je sais que je n'ai que faire de vous demander d'aimer « le Roi, de lui obéir, et de vous tenir uni à lui toute « votre vie, car je sais que vous n'y manquerez pas; « mais je vous prie tous deux de vous aimer pour « l'amour de moi. » Alors ces deux grands princes s'embrassèrent tendrement, et se promirent, plutôt par leurs larmes que par leurs paroles, une amitié éternelle.

Cette vertueuse et illustre mère parla au Roi par plusieurs reprises, et à Monsieur aussi. Elle recommanda au Roi les choses qu'elle désiroit qu'il fît, dont par hasard j'en entendis une, qui fut de faire achever le Val-de-Grâce. Elle appela tous ses enfans, et leur dit : « Venez, mes chers enfans, recevoir ma bénédiction. » Ces quatre personnes, c'est-à-dire le Roi, la Reine, Monsieur et Madame[1], se jetèrent alors à genoux devant elle, et lui baisant la main, qu'ils baignèrent de leurs larmes, reçurent sa bénédiction pour eux et pour leurs enfans. La Reine mère leur dit, en les bénissant, ces belles paroles dignes d'être remarquées : Qu'elle prioit Dieu de les bénir, qu'elle leur commandoit de l'honorer et de le craindre, qu'elle les conjuroit de penser à leur salut, et que c'étoit la seule grande affaire qui leur importât; puis les pria de se retirer.

Elle appela aussitôt après l'archevêque d'Auch, et

[1] Madame, quoique foible de sa couche, étoit revenue ce même jour de Versailles. (*Note de l'auteur.*)

lui dit qu'elle le prioit de l'assister à la mort. Elle fit approcher son confesseur, qu'elle entretint encore longtemps, et par plusieurs reprises. Il y eut des personnes qui lui vinrent parler de quelques affaires; mais elle pria qu'on ne lui parlât plus que de Dieu et de ce qui regardoit son salut. L'archevêque d'Auch lui fit un grand discours sur les miséricordes de Dieu, sur la terreur de ses jugemens, et sur la crainte et la confiance qu'on devoit avoir de lui et en lui. J'eus l'honneur d'être toute la nuit seule de femme auprès d'elle, honneur que je tiens bien cher. La comtesse de Flex, sa dame d'honneur, étoit alors à Paris auprès de la duchesse de Foix sa belle-fille, qui se mouroit; et la duchesse de Noailles, sa dame d'atour, étoit allée aux eaux.

Cette admirable princesse désira que je lui lusse quelques chapitres de Gerson[1] : car elle avoit toujours aimé ce livre. Je le fis, et je lui cherchai, en présence de l'archevêque d'Auch, ceux qui parloient de la mort et de la nécessité de souffrir pour Jésus-Christ. J'en trouvai de beaux, et propres à consoler son ame. Elle en goûta la beauté, et souvent elle disoit avec consolation : « Ah! que cela est beau! » et me commandoit de recommencer les endroits qui la touchoient le plus. L'archevêque lui dit qu'elle alloit quitter une couronne corruptible pour en posséder une éternelle; mais que pour obtenir cette dernière de la miséricorde de Dieu, il falloit lui offrir de bon cœur celle qu'elle avoit possédée sur la terre. Elle lui répondit : « Hélas! ce sacri- « fice est peu de chose. J'estime ma couronne comme « de la boue. »

[1] L'*Imitation de Jésus-Christ*. L'opinion qui attribuait cet admirable livre à Gerson est bien affoiblie aujourd'hui.

L'archevêque d'Auch se retira, et milord Montaigu aussi, pour la laisser un peu en repos; et les dames de sa chambre qui la veilloient s'étant endormies sur leurs lits de veille, je demeurai seule auprès d'elle. Dans cet instant il sembla qu'en elle la nature, lasse de tant souffrir et d'une si longue application d'esprit, lui demandoit du repos; mais elle, sentant qu'elle avoit trop de sommeil, tout d'un coup se réveilla, et me fit l'honneur de me dire, en se retournant vivement et avec effort de mon côté : « Je ne veux pas m'endormir, de « peur de mourir sans y penser. » Je lui dis que, grâces à Dieu, je ne la voyois pas en cet état, et qu'elle feroit bien de se reposer. Je repris ma lecture, et enfin elle s'endormit.

A trois heures on la pansa, et on lui changea d'onguent. Elle dormit ensuite encore quelques heures, et me fit l'honneur de me dire à son réveil qu'elle s'étonnoit de son pouls qui continuoit à être si mauvais, parce qu'alors elle se sentoit mieux et plus forte. J'appelai les médecins, pour voir comment il étoit. Ils le trouvèrent toujours de même, et par conséquent elle paroissoit être aussi mal. Monsieur vint la voir le matin [le 3 août], et se tint long-temps auprès d'elle.

Sur les huit heures, Beringhen, qu'on appeloit M. le premier, entra dans sa chambre : il étoit un de ses plus anciens serviteurs; j'en ai parlé en plusieurs autres endroits de ces Mémoires. Quand elle le vit, elle lui dit : « Monsieur le premier, il nous faut quitter. » Il lui répondit froidement, selon sa manière ordinaire de parler et d'agir, qui paroissoit toute de glace : « Vous « pouvez penser, madame, avec quelle douleur vos ser- « viteurs reçoivent cet arrêt; mais ce qui peut nous « consoler, c'est de voir que Votre Majesté échappe à « de grandes douleurs, et de plus à une grande incom-

« modité, particulièrement elle qui aime les bonnes « senteurs; car ces maux sur la fin sont d'une grande « puanteur. »

Le maréchal Du Plessis parut en cet instant. Elle n'avoit rien répondu à Beringhen; mais, regardant celui qui venoit d'entrer, elle lui fit un petit sermon sur la nécessité de quitter la vie et de faire pénitence. Elle en fit autant au maréchal d'Aumont, qui parut aussi devant elle; et voyant d'Herval derrière les autres, qui étoit huguenot, et qui sous l'administration du cardinal Mazarin avoit servi le Roi dans ses finances, elle souhaita, en s'adressant à lui, que Dieu lui fît la grâce de le convertir. Monsieur, qui étoit assis au chevet de son lit, accompagnoit de ses larmes toutes les paroles de la Reine sa mère; et continuant de mêler à sa douleur quelques sentimens de piété, il faisoit espérer, par les choses qu'il lui disoit, qu'un jour, malgré les foiblesses dont il pouvoit être capable, il suivroit les traces de la Reine son illustre mère.

La Reine mère avoit mandé Le Tellier et Tubeuf. Ils arrivèrent alors; et quand elle les vit, elle appela mademoiselle de Beauvais, qui par son mérite et par sa vertu avoit acquis dans son estime l'avantage d'être préférée à sa mère dans les confiances d'honneur et de distinction. Elle lui commanda d'ouvrir son cabinet, et de leur donner un Mémoire écrit de sa main, où étoient ses dernières volontés; elle le leur donna, en leur ordonnant d'aller écrire son testament. Peu de temps après elle le signa et l'envoya au Roi, le priant de le lire; mais il le signa sans le voir. La Reine sa mère lui en sut gré, et le conta publiquement comme une action louable, et qui l'avoit obligée. Après toutes ces choses faites avec tant de repos et de paix, elle s'endormit, et à ce second réveil son pouls parut meilleur.

On la pansa : sa plaie se trouva aussi en meilleur état, et on lui fit prendre des cordiaux qui lui firent un grand bien.

Après midi, les médecins conclurent à purger la Reine mère. On lui donna une médecine, dont elle sentit du soulagement. Dans cet instant une grande joie se répandit dans la cour; mais, comme sa purgation l'avoit travaillée, son pouls parut tout de nouveau foible et mauvais, et on retomba dans les mêmes frayeurs du jour précédent. Cependant, après avoir pris de la nourriture et repu son ame de quelques chapitres de l'Imitation que je lui lus, elle s'endormit, et eut une assez bonne nuit.

Le mardi, son pouls changea et devint meilleur; elle eut de grandes douleurs à son cancer : sa plaie lui en causoit aussi de grandes; mais, malgré ce mauvais état, les médecins donnèrent au Roi et à toute la famille royale l'agréable nouvelle qu'elle étoit hors de danger.

Les grands maux de la Reine mère n'étoient pourtant pas finis, et ce que l'on appeloit amendement étoit pour elle une funeste et cruelle maladie. Quand ces deux tristes journées du dimanche et du lundi furent passées, je dis à cette constante princesse que j'avois admiré la fermeté qu'elle avoit eue à la vue quasi certaine de la mort, et que j'en avois été étonnée. Elle me fit l'honneur de me répondre, non comme une fanfaronne, mais avec une humble sincérité : « Personne « n'est bien aise de mourir; mais il est vrai que Dieu « me fait cette grâce d'en être moins troublée que les « autres. »

Le Roi alors, pressé par lui-même et par la nécessité de trouver des remèdes au mal de la Reine mère, lui parla de quitter Gendron. Elle s'y résolut aussitôt par le mauvais état de son cancer, qui, bien loin d'être

durci, étoit ouvert de tous côtés, et de son sein qui en plusieurs endroits étoit plein de trous. Dans cette extrémité, et suivant le conseil des médecins, elle se mit entre les mains d'Alliot, dont beaucoup de personnes zélées pour sa conservation eurent une grande joie; car on espéra que peut-être il pourroit ou la guérir, ou la faire vivre plus long-temps; mais étant mandé, il dit qu'il la trouvoit trop malade pour lui pouvoir appliquer ses remèdes, et pour en espérer quelque bon succès. Le Roi lui commanda d'y travailler, et d'y faire son possible.

Les médecins, après plusieurs consultations, conclurent que, pour exposer la Reine aux remèdes d'Alliot, il falloit la faire rapporter à Paris; mais l'état où elle étoit paroissoit rendre la chose impossible. Les douleurs de son cancer étoient excessives, son abcès ne rendoit pas des matières louables : elle étoit foible, et les médecins mêmes n'osoient espérer en elle assez de force pour pouvoir souffrir cette fatigue avec tous ses maux. Ils la firent partir de Saint-Germain, parce qu'ils crurent sans doute que le Roi le désiroit. Je n'ai pu en imaginer d'autre raison, attendu que celles qu'ils alléguèrent n'étoient point bonnes, puisque les rois en tous lieux peuvent être servis également, et que c'est un des avantages de leur grandeur que d'avoir quand ils le veulent des personnes capables dans tous les arts, qui les suivent et les peuvent secourir.

On coucha donc cette grande princesse dans une chaise couverte de velours noir, vêtue d'un manteau de taffetas gris. Elle y fut mise à l'entrée de sa chambre, assistée du Roi, de la Reine, de Monsieur et de Madame : on la porta doucement dans cette petite machine, qu'on fit suivre par ses officiers, qui portoient des cordiaux et du vinaigre, pour lui en donner si elle

tomboit en foiblesse. Il me fut impossible de la voir dans cette espèce de tombeau sans m'attendrir sur elle par mille pensées différentes, mais toutes fâcheuses, et faire de grandes réflexions sur la misère humaine, qui assujettit à ses dures lois et à ses souffrances les premières personnes du monde, souvent avec plus d'amertune et moins de liberté que les moindres créatures de la terre.

Vu l'état où étoit cette illustre malade, on crut avec raison que l'air la feroit évanouir; mais ce fut tout le contraire. Elle s'en sentit plus forte; et quand elle fut arrivée à Nanterre, et qu'elle se trouva dans une grande salle des religieux de Sainte-Geneviève, où, sans sortir de sa chaise, elle alla se reposer, elle nous fit l'honneur de nous dire qu'elle étoit mieux. Elle y dîna même avec assez d'appétit, et mangea d'un poulet avec une sauce où il y avoit des câpres. Je marque cette particularité, parce que je me souviens avec douleur de la joie que nous eûmes dans ce moment; car il sembloit nous assurer que dans son tempérament se trouveroit la force de résister à ses maux. Nous dînâmes même avec le plaisir que l'espérance donne à ceux qui ont sujet de craindre un grand malheur qu'ils désirent ardemment de pouvoir éviter; et déjà nous pensions voir Alliot faire des merveilles.

La Reine mère, ayant repris sa route, arriva heureusement au Val-de-Grâce, où il y avoit long-temps qu'elle désiroit d'être. Aussitôt qu'elle se vit dans cette sainte maison, elle témoigna qu'elle en ressentoit de la consolation; et en se mettant dans son lit elle dit à l'abbesse : « Me voilà contente. Que Dieu dispose de moi « à sa volonté. » La nuit suivante elle fut fort malade : l'agitation du jour précédent avoit empiré sa plaie, et le lendemain la gangrène y parut.

Les médecins alors, non contens d'être à Paris, ne trouvèrent pas commode d'aller tous les jours au Val-de-Grâce; ils dirent tous qu'il falloit rapporter la Reine mère au Louvre, et qu'il étoit impossible de la secourir en ce lieu, où les portes ne pouvoient s'ouvrir qu'avec de grandes cérémonies. A la vérité, je crois que la complaisance y eut encore beaucoup de part; et qu'ils en augmentèrent les raisons, dans la pensée qu'ils eurent que ce retour ne déplairoit pas au Roi ni à toute la cour; car c'étoit une grande fatigue non-seulement pour les personnes royales, mais pour les officiers de cette princesse, de faire de fréquens voyages si loin. Madame de Beauvais[1], que la nécessité du service avoit fait rapprocher de la Reine mère, conclut à la faire sortir du couvent. Elle cria fortement contre cette demeure, et dit qu'il étoit même impossible d'y trouver des œufs frais.

Je suis persuadée que si le Roi eût cru que la Reine sa mère eût eu tant de peine à quitter cette retraite, comme elle en avoit en effet, il n'auroit jamais souffert qu'on lui eût fait cette violence, et auroit eu horreur sans doute de la complaisance des médecins, qui l'auroient privé de la satisfaction qu'il auroit eue de faire plaisir à la Reine sa mère. Mais, comme ils crurent tous qu'il ne seroit pas fâché d'éviter de la peine, il n'y eut point d'exagérations qui ne furent faites pour prouver à la Reine mère la nécessité de sortir du Val-de-Grâce. Ainsi le Roi se laissa persuader facilement à la prière de revenir au Louvre; et de cette manière elle fut privée d'une consolation qu'elle avoit toute sa vie paru désirer.

[1] Première femme de chambre, disgraciée par beaucoup de bonnes raisons. (*Note de l'auteur.*)

Après donc que par tant de bruit on eut fait résoudre la Reine mère à partir, on lui mit de l'eau de chaux dans sa plaie, et on la remit dans sa chaise pour être rapportée au Louvre. Je n'avois point été lui rendre mes devoirs le matin de ce terrible jour[1]. Monsieur, à qui j'allai à son réveil demander des nouvelles de la Reine sa mère, me fit l'honneur de m'apprendre son retour, et que la grangène étoit à sa plaie. Je crus pour cette fois que nous l'allions perdre, et que la nature affoiblie en elle ne pourroit résister à ce dernier accident. Je ne doute pas non plus qu'elle ne fût affligée de n'avoir pu demeurer au Val-de-Grâce; et je courus au Louvre attendre qu'elle arrivât. En entrant dans son balustre, où elle fut apportée dans la même chaise qui lui avoit servi pour venir de Saint-Germain à Paris, elle me vit, et me fit l'honneur de me regarder avec des yeux qui me firent bien vite connoître ses sentimens. Je lui dis, en m'approchant d'elle, que je louois Dieu de voir qu'elle pratiquoit les vertus des filles de Sainte-Marie, dont une des principales est de rompre leur volonté en toutes choses. Elle me répondit seulement en haussant les épaules, et levant les yeux au ciel.

On la mit au lit, on redoubla l'eau de chaux, et ses douleurs redoublèrent aussi. Elles furent si extrêmes et si excessives que, de son aveu, elle se vit une des nuits suivantes prête d'entrer dans le désespoir. Sa constance et sa douleur combattirent alors avec une égale force l'une contre l'autre; mais, enfin sa douleur étant arrivée au dernier période, cette admirable princesse une seule fois s'écria qu'elle n'en pouvoit plus. La comtesse de Flex, qui étoit revenue auprès d'elle, s'en étant approchée, et lui voulant représenter qu'il falloit souf-

[1] Je logeois au Palais-Royal. (*Note de l'auteur.*)

frir sur la croix avec Jésus-Christ, à une harangue si chrétienne, la Reine mère accablée de cette horrible souffrance, mais toute remplie de foi, lui répondit ces admirables paroles : « Ah! madame, ne me dites rien : « je sens que je perds la raison ; et dans l'état où je « suis, j'aurois peur de ne pas recevoir ce que vous me « diriez avec assez de respect. »

Après avoir été quelques jours dans cet état, les remèdes enfin surmontèrent la gangrène ; mais son ulcère demeura en si mauvais état, qu'il fut jugé de tous les médecins être un second cancer, ou un ulcère chancreux. Ils eurent de la peine à prononcer l'arrêt de sa mort. Les uns furent quelque temps à dire qu'elle avoit peu de temps à vivre ; d'autres, que la chaleur naturelle lui manquoit, et qu'elle avoit le pouls intermittent. Alliot disoit qu'il ne la trouvoit pas en état de lui appliquer ses remèdes ; et nul d'eux enfin ne lui donnoit aucune espérance de guérison ni de vie.

La Reine mère demeura dans cet état jusqu'au 22 août, qu'elle se trouva tout à coup beaucoup mieux. Sa plaie devint plus belle : au lieu qu'auparavant elle s'enfonçoit chaque jour, elle commença de se remplir et de se modifier, et sa fièvre diminua tout-à-fait : si bien que cette princesse, par son amendement, fut trouvée capable de supporter les remèdes d'Alliot. Il commença, pour notre malheur, de les y appliquer le 24 du même mois [août]; et cette constante Reine, sortant d'un tourment, rentra tout aussitôt dans un autre qui ne fut guère moins violent, mais qui fut beaucoup plus long.

D'abord Alliot, pour engager cette illustre malade à ses cruautés, adoucit la force de ses remèdes, et dans ce commencement il y eut de petits intervalles où les médecins firent espérer à la Reine mère quelque bon

succès de la science de cet homme. Ils mortifioient la chair, et ensuite on la coupoit par tranches avec un rasoir. Cette opération étoit étonnante à voir. Elle se faisoit les matins et les soirs, en présence de toute la famille royale, des médecins chirurgiens, et de toutes les personnes qui avoient l'honneur de servir cette princesse et de l'approcher familièrement.

Elle avoit sans doute de la peine d'exposer une portion de son corps à la vue de tant de personnes, où ce monstre de cancer qu'elle portoit au sein n'empêchoit pas qu'il n'y eût encore de quoi l'admirer; mais comme alors elle savoit juger sainement des choses de ce monde, elle ne regardoit plus en elle ce qui avoit été le sujet de sa vanité qu'avec une sainte horreur et une sainte colère contre elle-même, qui lui faisoit désirer d'en faire de continuels sacrifices à la justice divine. Elle se voyoit couper la chair avec une patience et une douceur estimable; et souvent elle disoit qu'elle n'auroit jamais cru avoir une destinée si différente de celle des autres créatures; que personne ne pourrissoit qu'après la mort, et que pour elle, Dieu l'avoit condamnée à pourrir pendant sa vie.

Dans tous ces temps-là, elle souffroit toujours beaucoup; mais ses douleurs s'augmentèrent excessivement quand les remèdes d'Alliot approchèrent de la chair vive. Elle en vint enfin à une telle extrémité de souffrance, qu'ayant perdu l'usage de dormir, on lui faisoit prendre toutes les nuits du jus de pavot. Par là seulement elle pouvoit trouver quelque relâche à ses douleurs; et quoiqu'il fut aisé de juger que ce remède la conduiroit plus vite à la mort, il étoit impossible d'en blâmer l'usage, parce que ce soulagement si funeste mettoit quelques momens d'intervalle à la longueur de son supplice. Il y eut néanmoins des jours et des temps

que Vallot et Guenaud, après l'avoir tant de fois condamnée, dirent qu'elle ne mourroit point de son cancer; mais ils se trompèrent en tout, et jamais je ne les ai vus faire des jugemens certains de cette maladie.

Malgré les maux dont le corps de la Reine mère étoit accablé, son ame, toujours occupée à bien faire, la faisoit agir incessamment pour le bien de tous, soit pour le général, soit pour chaque particulier. Comme je savois qu'elle avoit de bonnes intentions pour le duc et la duchesse de Navailles, qu'elle honoroit de son estime et de son souvenir, je lui en parlai, et lui fis voir qu'il étoit de sa bonté de les protéger fortement auprès du Roi, afin de faire finir leur exil. J'engageai l'abbé de Montaigu à les servir, et tous deux nous fîmes résoudre la Reine mère d'en parler au Roi. Elle le fit, et de la plus forte manière qu'il lui fut possible. Le Roi lui répondit favorablement à l'égard du duc de Navailles, disant, comme il avoit accoutumé de le dire, qu'il étoit homme de bien, qu'il l'avoit bien servi, et qu'il consentiroit volontiers qu'il fût auprès de lui comme toutes les autres personnes de qualité de son royaume. A l'égard de la duchesse sa femme, le Roi dit à la Reine sa mère qu'il ne vouloit point encore la voir, et qu'il la supplioit de ne lui rien demander pour elle. La Reine mère se contenta pour lors de faire revenir son mari, et dit au Roi qu'elle ne lui demandoit rien pour elle, puisqu'il ne le vouloit pas; mais qu'elle le prioit de trouver bon qu'elle mandât au duc de Navailles qu'il pouvoit revenir à la cour. Mais, ayant trouvé, selon mon avis, qu'il seroit plus à propos qu'elle ordonnât à M. Le Tellier de le faire, elle l'envoya chercher le lendemain, et lui en parla.

Ce ministre, qui avoit toujours fait une ancienne profession d'être des amis de ce seigneur, et qui l'étoit

en effet pour les choses faciles à faire, parut recevoir ce commandement avec beaucoup de froideur, et dit seulement à la Reine mère qu'il lui obéiroit. Je vis venir ce ministre recevoir les ordres de cette princesse; mais quoique je fusse assez persuadée de ses bonnes intentions, je ne voulus point lui faire paroître avoir part à ce secret, de peur d'affoiblir dans son esprit cette importante protection, et demeurai dans l'attente du succès que les paroles de la Reine mère pourroient produire. Je me contentai d'écrire à mes amis qu'ils auroient des nouvelles par les grandes voies, et qu'on devoit leur mander quelque chose qui leur importoit. Je ne m'expliquai pas davantage, parce que, ne doutant quasi pas que la Reine mère ne fût obéie, je voulus leur laisser le plaisir d'être agréablement surpris par un courrier de la part du Roi et de la Reine sa mère.

Le courrier n'arriva point; et, par toutes les lettres qu'ils m'écrivoient, il me paroissoit qu'on les laissoit chez eux paisiblement. Quand je vis quinze jours passés dans cet oubli, j'en parlai à la Reine mère, qui s'en étonna. L'abbé de Montaigu, par ses ordres, alla savoir de Le Tellier d'où procédoit ce silence, et lui dire qu'elle trouvoit étrange de n'entendre nulle nouvelle du duc de Navailles. Le Tellier parut surpris de cette harangue, et dit qu'il avoit représenté à la Reine mère, quand elle lui avoit fait l'honneur de lui parler de cette affaire, le mauvais effet que devoit avoir sa bonne volonté pour cet exilé, et qu'il ne lui avoit point conseillé de mander le duc de Navailles; avouant à milord de Montaigu qu'il en avoit parlé au Roi, mais qu'il n'avoit pas trouvé à propos qu'il fît ce que la Reine sa mère lui avoit commandé. Il lui dit aussi en confidence que le Roi ne pouvoit souffrir que le disgracié reçût des grâces par d'autres mains que par les siennes.

Je ne fus pas surprise de ce sentiment : le génie du Roi le conduisoit toujours à vouloir toute la gloire pour lui, suivant en cela les maximes ordinairement pratiquées par les souverains. Il est à croire de plus que le ministre, qui étoit habile, et aussi intéressé à la conservation de sa faveur que le Roi, en qualité de roi, le pouvoit être au soutien de son autorité, lui avoit dit sur ce sujet tout ce qui pouvoit plaire à un maître qui vouloit que toutes choses parussent procéder de sa propre volonté.

La crainte qu'il eut peut-être qu'on le pût soupçonner de favoriser les exilés augmenta ses complaisances : car les amis qui ne veulent rien hasarder sont quelquefois plus dangereux en ces occasions que les ennemis déclarés. Je ne veux pas dire positivement que Le Tellier ait été tel que je l'en soupçonnai alors; mais, comme dans le nombre de ses amis il étoit lui-même celui qu'il aimoit le mieux, je crois qu'il entra naturellement dans les maximes de la fausse gloire du Roi, et qu'il applaudit facilement à ce qui passe parmi les politiques pour une habileté nécessaire.

Je rendis compte à la Reine mère de ce que milord Montaigu m'avoit dit, et lui appris la réponse de Le Tellier. Cette princesse, qui malgré toutes ses douleurs avoit toujours de l'application aux intérêts de ceux qu'elle honoroit de sa bienveillance, me fit l'honneur de me dire vivement, et avec un peu d'émotion, que M. Le Tellier avoit tort de n'avoir pas fait ce qu'elle lui avoit commandé; qu'il étoit foible et mauvais ami, et qu'il avoit menti (voilà ses propres mots) quand il disoit qu'il l'avoit conseillée de ne pas mander au duc de Navailles de venir : concluant enfin qu'elle vouloit lui en parler encore.

Elle le fit, et lui soutint qu'elle avoit la parole du

Roi, et qu'elle vouloit absolument qu'il envoyât de leur part un courrier à ce duc. Le Tellier, ne se rebutant point, lui fit mille et mille difficultés, et lui dit qu'il étoit ami du duc de Navailles; mais qu'il ne convenoit pas pour son propre intérêt qu'il revînt si tôt. La Reine mère lui décida cette affaire, lui disant ces mêmes paroles : « M. Le Tellier, le Roi mon fils est trop honnête « homme et trop raisonnable pour manquer à la pa- « role qu'il m'a donnée. Je veux que vous mandiez le « duc de Navailles, de sa part et de la mienne; et en « même temps je vous permets de l'instruire de toutes « vos difficultés, et de lui écrire qu'il choisisse de ve- « nir voir le Roi et moi, ou de suivre vos conseils. »

Après que cette royale sentence eut été donnée, deux jours après, qui fut le 10, un jeudi au soir, le Roi vint trouver la Reine sa mère, et lui dit publiquement que comme il savoit la bonne volonté qu'elle avoit pour Navailles, il venoit lui dire qu'il l'avoit destiné pour commander dans les pays d'Aunis, La Rochelle et Brouage, à la place du duc de Nevers, qui étoit en Italie. La Reine mère reçut cette nouvelle avec joie. Elle lui en donna la première des louanges infinies, et ne fit jamais aucun semblant de lui avoir parlé en faveur de ce duc. Toute la cour loua le Roi, et tous admirèrent sa générosité d'avoir pardonné à un homme qui lui avoit déplu, le comblant de bienfaits lorsqu'il paroissoit n'oser seulement espérer son pardon. Le Roi lui-même envoya un courrier au duc de Navailles lui porter de sa part les patentes de ces grands gouvernemens, qui engageoient les disgraciés à demeurer hors de la cour, où il ne les vouloit pas.

Cet habile prince, pour les empêcher d'y venir et contenter la Reine sa mère, avoit trouvé cette louable invention, qui en effet étoit avantageuse pour les mal-

heureux, satisfaisante en quelque façon pour la Reine sa mère, et glorieuse pour lui. Elle pouvoit même être utile à son service, parce que le duc de Navailles étoit propre à le bien servir dans ce poste si considérable, où il falloit un homme fidèle, et capable de grandes choses.

On peut juger par cette conduite du Roi combien il étoit avide de gloire, puisqu'il n'en vouloit pas même laisser les miettes à la Reine sa mère. C'étoit en être trop glouton; mais la faim qui causoit cette gloutonnerie, toute défectueuse qu'elle est, a toujours été remarquée dans tous les grands princes, et a été en plusieurs la source de toutes leurs belles actions. Le Roi vouloit tenir les grands de son royame attachés à lui par la voie de ses bienfaits, comme la plus belle et la plus forte : il désiroit réunir tout à lui; et par sa conduite on peut voir qu'en cette occasion toute la finesse de Louis XI le devoit céder à la sienne. Elle lui devoit être aussi plus honorable, étant exempte de toute malice, et suivie de bons effets.

Il falloit seulement, pour contenter la Reine sa mère, accompagner cette ambitieuse et délicate jalousie de sincérité; car elle étoit capable d'entrer en confidence avec lui sur ses intérêts, et incapable d'en avoir quelqu'un qui pût lui nuire. Personne donç ne parla de cette princesse, et peu de gens ont su la part qu'elle avoit eue à la belle action que le Roi avoit faite. Je lui dis un jour sur cela, pour la divertir, que j'avois envie de dire tout haut qu'elle méritoit de partager cette gloire que l'on donnoit tout entière au Roi, et que je voulois qu'elle fût louée aussi bien que lui. Elle me défendit sérieusement d'en parler à qui que ce fût, et me fit l'honneur de me dire : « Ce que je voulois faire est « fait, et d'une manière plus avantageuse pour ces

« pauvres gens; car le Roi, ne les voulant pas voir, leur « a donné plus que je n'aurois osé lui demander. « Grâces à Dieu, me dit-elle encore, je ne me soucie « point des louanges : je suis bien aise que le Roi les ait « toutes; je souhaite qu'il vive assez vertueusement « pour les mériter. »

Le duc et la duchesse de Navailles reçurent le courrier du Roi avec beaucoup de joie et de reconnoissance envers lui. A l'égard de la Reine mère, dont ils surent par mes lettres les bontés, ils n'osèrent s'en vanter, et ils observèrent un grand silence sur tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à cette princesse. Outre les raisons qu'ils eurent de se taire, ils en purent avoir une autre que j'ai toujours remarqué être naturellement écrite dans le cœur de ceux qui reçoivent des grâces de la cour. Ils ne veulent les devoir qu'à celui qui en est le maître, et croient que les apparences de leur gratitude l'obligeront à leur en faire de nouvelles. L'orgueil humain les empêche aussi d'avouer que les soins et les applications de leurs amis méritent qu'ils leur aient grande obligation des choses qu'ils obtiennent, croyant qu'elles sont dues à leurs services et à leur dignité.

La Reine mère, ne se contentant pas de répandre ses charitables soins sur les particuliers, voulut aussi avant que de mourir travailler à la confirmation de la paix qu'elle avoit fait faire entre le Roi son fils et le Roi son frère. Dans ce dessein, elle ordonna au marquis de Las-Fuentes, ambassadeur d'Espagne en France, d'écrire à ce prince selon ses intentions, et de lui mander qu'elle lui conseilloit de penser à disposer de ses affaires, en sorte qu'il laissât la paix dans l'Europe tout-à-fait affermie; que de bonne foi il fît quelque raison au Roi son fils sur les justes prétentions qu'il avoit

sur la Flandre, vu que, par les lois de ces provinces, elles paroissent devoir appartenir à la Reine. Ses légitimes souhaits n'eurent pas le succès qu'elle avoit désiré : elle eut au contraire le déplaisir de perdre ce frère qu'elle avoit tant aimé, sans qu'elle pût espérer de laisser sa famille dans la possession assurée d'un bien qu'elle leur avoit procuré avec tant de soin.

La nouvelle de la mort du roi d'Espagne arriva à la cour le 27 septembre, et ce prince étoit mort le 17 du même mois. La Reine ce jour-là étoit allée aux Carmélites. Le Roi lui manda de revenir au Louvre chez elle dans sa chambre, où il l'attendoit, et de ne point entrer chez la Reine leur mère avant que de l'avoir vu. La Reine revint aussitôt, pleine d'inquiétude et de trouble de ce que le Roi lui venoit de mander. Cette princesse étant chez elle lui demanda le sujet de son retour, et si la Reine sa mère étoit plus mal. Le Roi lui dit que non, mais qu'il avoit de mauvaises nouvelles à lui dire, et qu'il étoit fâché de lui apprendre que le Roi son père étoit extrêmement malade. La Reine, voyant bien que ce qu'il disoit vouloit dire qu'il étoit mort, s'écria et lui dit : « Je l'ai perdu; dites-le-moi, je vois « que ce n'est que trop vrai. — Devinez-le, lui dit le « Roi, car je ne vous le puis dire. » Cette princesse alors, n'en pouvant plus douter, se jeta toute pâmée de douleur entre les bras du Roi, et pleura excessivement. Elle en fut si véritablement affligée, qu'elle força le Roi d'accompagner de quelques larmes celles qu'elle répandit en grande abondance.

Après avoir passé ces premiers sentimens, qui, à notre honte, ne passent en tous que trop brièvement, elle se mit au lit, et le lendemain elle y fut encore jusques au soir; mais, voulant voir la Reine sa mère, elle jeta un manteau de deuil sur elle, et descendit dans sa

chambre. Cette princesse, quasi mourante, apprenant cette même nouvelle, avoit pleuré, et dit seulement, parlant du Roi son frère, qu'elle le suivroit bientôt. Quand elle sut que la Reine venoit la voir, elle nous commanda à toutes de sortir de sa chambre, afin sans doute de pouvoir se plaindre de leur perte commune avec plus de liberté. Ces deux grandes princesses s'embrassèrent, avec la douleur et les larmes que méritoit la tendresse que ce prince, qu'elles regrettoient, avoit toujours eue et pour l'une et pour l'autre.

L'ambassadeur d'Espagne, seul témoin de leurs douleurs, joignit ses larmes à celles que répandirent en cette occasion les deux premières femmes du monde en grandeur et dignité. Lui et la Molina, qui seule de femme y fut soufferte, tâchèrent de les consoler, par la considération du bonheur éternel dont apparemment jouissoit ce prince. Il avoit été toujours malheureux : mais il avoit su profiter dans ses dernières années de ses afflictions, de ses pertes et de ses maladies, ayant fait de toutes ces choses un continuel sacrifice à la justice divine, afin d'éviter par cette pénitence les justes châtimens de ses péchés, et de ses débauches particulières et publiques. Elles avoient par son exemple beaucoup autorisé le vice de ses peuples, qui présentement sont déshonorés par l'excès de leur débordement.

Après cette triste entrevue, les deux dames d'honneur, la comtesse de Flex et la duchesse de Montausier rentrèrent dans la chambre de la Reine mère, et moi avec elles. Un long silence de la part des deux Reines, et une conversation fort languissante de la nôtre, dura jusqu'à l'heure que la Reine monta dans sa chambre, où le Roi, au sortir du conseil, vint souper avec elle.

Ce prince étoit déjà peut-être occupé du désir de tirer ses avantages de l'état où la mort du roi d'Espagne

mettoit son royaume[1]. Il ne laissoit après lui qu'un enfant, un peu plus jeune que M. le Dauphin, et si malsain qu'il ne paroissoit pas devoir vivre. Il étoit fils d'un père soupçonné de beaucoup de maux, et qui, par la perte de ses autres enfans, donnoit lieu de croire qu'il étoit difficile qu'il leur pût donner de la santé, puisqu'il n'en avoit pas lui-même.

Mais, comme Dieu en donne à qui il lui plaît, ce jeune roi[2] en parut avoir, après la mort du roi son père, plus que l'on ne pouvoit raisonnablement l'espérer. On écrivit alors d'Espagne qu'il sembloit même avoir pris la couronne avec l'espérance non-seulement de la vie, mais d'une vie accompagnée de bonheur; car comme, selon la coutume du royaume, on le proclama roi, ses sujets prirent à bon augure de ce que de deux chaises qu'on lui présenta, dont l'une étoit en broderie d'or et de perles, mais vieille et fort effacée, qui avoit autrefois servi à Charles-Quint, et l'autre étoit toute neuve et brillante et d'une riche broderie, il prit celle de son illustre aïeul, en répétant de son propre mouvement les paroles de celui qui lui avoit dit qu'elle avoit servi à cet empereur, disant : « *A servido á Carlos-Quinto? Pues, en nombre de Dioz, me quiero sentar en ella* (Elle a servi à Charles-Quint? Or je veux donc, au nom de Dieu, m'y asseoir). »

[1] La dot de cinq cent mille écus d'or qu'il devait recevoir, pour prix de ses renonciations aux droits qu'il tenait du chef de la Reine sa femme, n'était pas payée quand Philippe IV mourut. Louis XIV, qui avait dissimulé durant la vie du Roi son beau-père, songea à faire valoir ses droits sur le Brabant et le Hainaut après la mort de ce prince. (Voyez les Mém. de Monglat, Paix générale, 1665.) F. R.

[2] Il régna sous le nom de Charles II. Né en 1661, il avait donc quatre ans à son avénement au trône Mort en 1700, ce fut lui qui légua sa couronne au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV.

CHAPITRE LX

(1666). — Divertissements à la cour. — La Reine mère en danger. — On fait venir un empirique de Milan. — Fiançailles de mademoiselle Artigny. — Fête chez le duc de Créqui. — Anne d'Autriche calme la jalousie de la Reine. — Horribles souffrances de la Reine mère. — Consternation de la cour. — Tendresse de Monsieur pour sa mère. — Incidents de sa maladie. — On lui parle de sa mort prochaine. — Fermeté qu'elle montre en cette conjoncture. — Entretien particulier qu'elle a avec ses enfants. — L'archevêque d'Auch lui administre le viatique. — Elle bénit ses enfants. — Sa dernière recommandation au Roi. — Elle reçoit l'extrême-onction. — Marie-Thérèse sensible à l'idée d'être désormais seule souveraine. — Derniers moments d'Anne d'Autriche. — Sa mort (20 janvier). — Douleur du Roi. — Sentiment de cette princesse sur les *Mémoires* de madame de Motteville. — Son éloge par Pellisson. — Stances de mademoiselle de Scudéri. — *Testament de la Reine mère.*

Pendant que la Reine mère souffroit, et que la Reine jetoit des larmes pour le roi son père, le Roi, que la longueur des maladies de la Reine sa mère rendoit moins sensible à la tristesse, attiré par les plaisirs, se laissoit aller facilement à eux. L'hiver, qui convie aux divertissemens, fit que le Roi et Monsieur, qui crurent que les maux de la Reine leur mère ne finiroient pas sitôt, consentirent, quasi malgré leur raison, à suivre les sentimens de la nature, qui, au lieu de la douleur, voudroit toujours de la joie.

La veille des Rois [le 5 janvier 1666], il y eut grand bal chez Monsieur : et malgré l'amitié qu'il avoit pour la Reine sa mère, il ne laissa pas d'y prendre plaisir. Ce bal fut précédé par un grand soupé, accompagné de toute la magnificence requise en de telles occasions. La

Reine, qui n'alloit point cette année aux divertissemens, fit elle-même accommoder l'habit du Roi, qui étoit de drap violet, à cause du deuil qu'il portoit du roi d'Espagne, son beau-père, mais si couvert de grosses perles et de gros diamans, que c'étoit une chose merveilleuse à voir. Monsieur et Madame étoient de même fort parés ; car l'un et l'autre n'étoient pas fâchés de faire voir qu'ils étoient aimables.

Monsieur n'avoit pas de passion dans l'âme qui parût le tourmenter. Au lieu d'aimer la beauté des dames, il aimoit lui-même à leur plaire par la sienne, et leurs louanges ne lui déplaisoient pas. Il se divertissoit en leur compagnie ; mais il paroissoit, à son procédé, avoir dans le cœur tant d'innocence à leur égard, que les plus dangereuses par leurs charmes vivoient avec lui et lui avec elles aussi modestement que s'il eût été lui-même une dame. Cette fête se donna sous la nécessité apparente de quelques étrangers d'importance à qui le Roi voulut faire voir la grandeur et la beauté de la cour.

Il fallut alors [le 6 janvier] que le Roi et Monsieur missent pour deux jours quelque intervalle à leurs divertissemens, car la Reine leur mère empira beaucoup. Le lendemain, jour des Rois, elle retomba dans de nouveaux accidens : la fièvre lui redoubla, elle eut un grand frisson et il parut une autre érésipèle, que l'on dit être l'effet ordinaire des cancers. La Reine mère étant dans un état pire que la mort, on crut qu'elle devoit être lasse du remède d'Alliot, qui lui causoit incessamment une douleur insupportable ; mais elle n'en parloit point, et il falloit à peu près le deviner.

Plusieurs personnes lui proposèrent de le quitter, et de se mettre entre les mains d'un homme qui se disoit de Milan, qui depuis quelque temps étoit venu s'introduire en France, disant qu'il avoit un remède infail-

lible pour le mal de la Reine mère. L'ambassadeur d'Espagne avoit écrit en Italie pour savoir de ses nouvelles, et les relations n'en avoient pas été avantageuses; mais il traitoit une femme qui paroissoit se porter mieux depuis qu'elle se servoit de lui.

L'indifférence de la Reine mère étoit si grande sur ce qui regardoit sa vie, qu'elle ne paroissoit point avoir de volonté déterminée, ni de prendre ni de laisser Alliot. Quand on lui proposoit de le changer, elle disoit qu'un autre peut-être feroit encore pis, et on ne pouvoit apercevoir en elle qu'une ferme résolution de souffrir. Elle s'abandonnoit entièrement à la volonté de Dieu, jusqu'à s'abandonner aussi en toutes choses à la volonté des hommes. Chacun se mêloit de lui donner des conseils : mais elle n'en recevoit aucun, et ne paroissoit pas même fort appliquée à les écouter. Elle renvoyoit toujours au Roi ceux qui lui en parloient, et le prioit d'en ordonner.

Il paroissoit y penser avec assez d'application pour laisser voir en lui que l'amitié qu'il avoit toujours eue pour la Reine sa mère n'étoit pas éteinte dans son cœur; mais la Reine mère empiroit : et les médecins, qui peu auparavant, dans un bon intervalle qu'elle avoit eu, avoient dit qu'elle ne mourroit pas de son cancer, en désespéroient, et, ne sachant plus que faire, lui persuadèrent de se servir du Milanais. Elle y consentit aussitôt, sans montrer ni espoir, ni crainte, ni répugnance : et le 9 de janvier, cet homme lui appliqua ses remèdes; mais ils n'eurent point d'autre effet que de hâter sa mort.

Ce même jour il y eut des fiançailles, au Palais-Royal, d'une fille d'honneur de Madame, nommée Artigny, confidente du Roi et de mademoiselle de La Vallière. Le Roi lui donna de considérables sommes

d'argent, et la fit épouser au comte Du Roule, avec de grands avantages qu'il lui fit. Elle eut sujet, selon les fausses maximes du monde, de s'estimer heureuse d'avoir été la confidente des secrets du Roi; car, de pauvre et accablée de la mauvaise fortune, elle devint une grande dame.

Après les fiançailles faites au Palais-Royal, suivit une grande fête chez le duc de Créqui, parent du comte Du Roule, c'est-à-dire le bal, la comédie et un grand soupé. La Reine, qui, ce soir-là, étoit seule auprès de la Reine sa mère, et qui, par la raison de son deuil, ainsi que je viens de le dire, ne pouvoit être d'aucun divertissement, murmura contre celui-là. Il lui déplaisoit encore plus que les autres, à cause de la part que mademoiselle de La Vallière y avoit : car toutes les faveurs faites à son amie d'Artigny tiroient leur source de la sienne. La Reine mère, avec sa douceur ordinaire, répondit à la Reine qu'il falloit pardonner les emportemens de la jeunesse; mais, de la manière qu'elle le disoit, il me parut clairement que son cœur ne s'accordoit pas avec sa prudence.

Ce n'est pas sans sujet que les poëtes ont feint des demeures délicieuses où leurs héros restoient enchantés, c'est-à-dire privés de la connoissance de leurs devoirs, et soumis aux illusions des sens; puisque les passions ordinaires, par leurs effets, nous font voir de nos yeux des hommes sages avoir des intervalles d'emportement qui leur font perdre l'usage de leur raison, et les empêchent de faire aucuns actes de la vertu qu'ils ont naturellement dans le cœur, dont ils ont donné d'évidentes preuves. J'étois seule auprès des deux Reines; et leur conversation sur cette grande matière me faisant de la peine, pour les détourner toutes deux de ces fâcheuses pensées, et leur faire changer de dis-

cours, je leur dis que j'espérois aussi que nous aurions notre tour, et que nous danserions au printemps. Mon dire étoit fondé sur une prophétie qu'un de mes amis, le matin de ce même jour, me dit avoir été faite, et que j'avois contée à la Reine mère. Il m'avoit appris qu'un grand astrologue de notre temps assuroit qu'elle guériroit vers cette saison, et cette fabuleuse prédiction me faisoit espérer quelque merveille du remède du Milanais; mais c'étoit d'une manière qui ne me consoloit guère : car je voyois des choses trop contraires à cette prédiction pour en tirer quelque espoir véritable.

Le lendemain des fiançailles de mademoiselle d'Artigny, qui fut le 10 du mois, la fièvre de la Reine mère, qui le jour précédent avoit été moindre, redoubla par un grand frisson qui lui dura long-temps. Malgré ce fâcheux accident, le Roi et Monsieur furent à la Comédie avec la nouvelle mariée. Le soir, les médecins trouvèrent la fièvre de la Reine mère fort allumée ; et son pouls étant mauvais, ils jugèrent à propos de la saigner. La Reine aussitôt le manda au Roi. Il vint après que la comédie fut achevée, voir la Reine sa mère, qui venoit d'être saignée. Dans ces états si terribles elle passa de cruelles nuits, et l'excès de la douleur la forçant quelquefois de soupirer de temps en temps, parlant à Dieu, on entendoit qu'elle disoit : « Hélas ! Seigneur, je me « plains, et vous voulez que je souffre. »

Depuis qu'elle se servoit du Milanais, son martyre étoit augmenté par la puanteur qui sortoit de son cancer. Cette souffrance étoit si contraire à son inclination, qu'on peut dire avec vérité que ce mal seul en étoit un fort grand pour elle. Un de ces jours, comme elle se plaignoit de cette incommodité, étant seule auprès d'elle, elle me fit l'honneur de me dire tout bas : « Dieu veut

« en cela me châtier d'avoir eu trop d'amour-propre,
« et d'avoir trop aimé la beauté de mon corps. »

Le 15, on donna à la Reine mère une médecine, et les médecins s'imaginèrent qu'elle lui avoit fait du bien; mais la nuit suivante elle fut très-malade. Sa douleur fut si grande, qu'elle se sentit comme forcée de jeter des larmes, qui sortirent de ses yeux avec abondance. Mademoiselle de Beauvais, qui la veilloit, me conta le lendemain que cette vertueuse princesse lui avoit dit : « Je « ne pleure pas; ces larmes que vous voyez sortir de « mes yeux, c'est la douleur qui les contraint de sortir : « car vous savez que je ne suis pas pleureuse. » L'archevêque d'Auch, voyant le mauvais état où elle étoit, l'en avertit, et lui parla clairement du peu d'espoir qu'avoient les médecins de sa vie. Elle l'en remercia, et, sans s'étonner de cette harangue, n'en fit aucun semblant.

Depuis quelques mois, la Reine mère se confessoit tous les jours, et son confesseur l'entretenoit longtemps. Elle en avoit un alors, qui étoit venu d'Espagne, qui se trouva par bonheur pour elle un bon religieux et savant : si bien qu'il est à croire qu'elle étoit bien préparée à ce grand voyage de l'éternité qu'elle devoit faire bientôt. C'est ce qui causoit en elle cette grande paix.

Un autre nuit des dernières de sa vie, la même mademoiselle de Beauvais m'a conté que quelques-unes de ses femmes et elle étant auprès de cette constante princesse, elle leur dit : « Je sais l'état où je suis; je « sens que je ne puis plus vivre, et je vois bien à vos « mines que vous en êtes toutes aussi persuadées que « moi. » Une de celles qui étoient présentes s'étant mise à pleurer, la Reine mère lui dit presque en riant, et comme se moquant d'elle : « Vraiment Niel (c'est ainsi « que s'appeloit cette dame), vous êtes bien sotte! Et

« ne faut-il pas mourir? Et de plus, quand cela sera, « vous pleurerez; mais ne vous en affligez pas avant le « temps. »

Le samedi 16 du mois, je ne pus aller au Louvre; et comme j'envoyois souvent savoir des nouvelles de la Reine mère, on me manda toujours qu'elle empiroit. Le lendemain dimanche au matin, je la trouvai très-mal, et toute sa cour dans une grande consternation. Monsieur en me voyant me fit l'honneur de me dire : « Que fîtes-vous hier, que vous n'étiez pas ici? Nous « eûmes une terrible journée. » Je parlai au Milanais. Je le trouvai sans parole, et les médecins sans aucune espérance. Une érésipèle étoit sortie tout de nouveau; mais elle n'avoit fait que paroître, et n'avoit point eu d'autre effet que de lui avoir fait enfler les bras et les mains, et même la gorge. Outre ces mauvais accidens, elle avoit le pouls mauvais et foible.

La douleur que je sentis voyant la Reine mère en cet état [le 17 janvier] me fit sortir d'auprès d'elle, afin d'aller chercher hors de sa présence quelque soulagement à ma peine. Je m'en allai à la messe aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Là j'éprouvai ce que c'est que de perdre ce que l'on aime; mais, ayant repris des forces en ce lieu, par la soumission que toute ame chrétienne doit avoir aux volontés divines, je retournai au Louvre; car l'inquiétude et la tristesse nous portent naturellement à changer de lieu. Comme j'entrai dans la chambre de cette grande Reine, je trouvai Monsieur seul auprès d'elle, assis au chevet de son lit. Elle étoit dans son meilleur temps, je veux dire dans l'intervalle de ses redoublemens. Elle étoit même un peu mieux que le matin, parce qu'elle s'étoit assoupie pour quelques momens.

Ses souffrances ne laissoient pas d'être excessives :

je le connus à ses yeux, et malgré son silence je vis ses douleurs. Je me mis à genoux. devant son lit; et comme je voulus lui toucher le pouls, elle me fit l'honneur de me dire ces mêmes paroles : « Madame de Motte-« ville, je souffre beaucoup. Il n'y a point d'endroit en « mon corps dans lequel je ne sente de très-grandes « douleurs. » Puis, levant les yeux au ciel, elle dit : « Dieu le veut. Oui, mon Dieu, vous le voulez, et je « le veux bien aussi de tout mon cœur : oui, mon Dieu, « de tout mon cœur. » Monsieur, tendrement touché de ces admirables paroles, se mit à pleurer; et les larmes m'étant venues aux yeux, je me retirai d'auprès d'elle sans lui répondre. Dieu étoit dans son cœur, qui lui donnoit toute la piété et la patience dont elle avoit besoin. Les raisonnemens des créatures n'y pouvoient rien ajouter. Il ne restoit rien à faire à ceux qui avoient l'honneur d'être auprès d'elle, qu'à l'admirer; mais, cette admiration pouvant être dangereuse à sa perfection, le mieux étoit de se taire, et de remercier Dieu des grâces qu'il lui faisoit.

Après ces marques de vertu, de soumission et de patience, cette admirable princesse nous en donna de la force de son ame; car, la Reine étant arrivée là-dessus, elle s'assit auprès d'elle, et Monsieur se rapprocha. L'ambassadeur d'Espagne entra dans ce même instant, qui apporta des lettres à la Reine. Il s'en trouva une de la reine d'Espagne, qui écrivoit à la Reine mère, sa tante et sa belle-sœur tout ensemble. Elle la prit, et pria la Reine de la lire tout haut : ce qu'elle fit. Cette lettre étoit bonne, bien longue et de bon sens.

Monsieur, voulant s'instruire de grandes choses, fit plusieurs questions à l'ambassadeur d'Espagne sur les affaires de ce royaume, et sur le gouvernement de la

régente. Cet homme étoit naturellement grand parleur. Il amplifia cette conversation de quantité de paroles inutiles, et la rendit fort longue. La Reine mère, malgré la mort et la douleur qui la menaçoit, entra dans toutes ces narrations avec un esprit aussi présent que si elle eût été en bonne santé; puis elle-même prit la lettre et la mit sous son oreiller, disant à la Reine tout ce qu'elle désiroit mander à cette reine régente, à qui elle devoit faire réponse au lieu d'elle.

Pendant ce temps-là, je m'occupai davantage à remarquer la fermeté de la Reine mère toujours égale en tout temps, qu'à écouter les raisonnemens qui se firent sur la cour d'Espagne; et ceux qui pourront lire quelque jour ces Mémoires trouveront sans doute que j'avois raison. En ce même moment, la señora Molina s'approcha de cette illustre malade, et lui dit en espagnol : *Afé que Vuestra Magestad es muy coloradica* (En vérité, Votre Majeste est bien rouge). Et la Reine mère, de sang-froid et comme en riant, lui répondit : *Y como, Molina! en verdad que tengo muy buena calentura* (Comment, Molina! j'ai une bonne grosse fièvre). Aussitôt après cette tranquille conversation, la Reine mère eut un redoublement qui fut plus violent que les autres. Elle connut qu'elle empiroit, et le dit à l'archevêque d'Auch, qui en demeura d'accord avec elle; mais, comme il ne la trouva pas encore assez mal pour lui donner le saint viatique, elle conclut de communier après minuit.

A l'heure ordinaire, c'est-à-dire à dix heures du soir, la Reine mère donna le bonsoir à la Reine, à Monsieur et à Madame. Il nous parut, à la comtesse de Flex et à moi, qu'elle les pressa de partir avec plus d'âpreté qu'elle n'avoit accoutumé de faire. Elle étoit plus abattue et plus oppressée de ses excessives douleurs; et

comme elle n'aimoit point à faire voir ses souffrances, elle voulut alors être seule, afin de pouvoir endurer ses maux avec moins de contrainte. Ce même soir, en voulant prendre des œufs frais qu'on lui servit, elle me parut dans un fort mauvais état, et dans ce seul instant de sa vie elle parut avoir plus de soixante ans; car son corps, par l'enflure de ses bras, de ses mains et de son visage, étoit si appesanti, qu'à peine pouvoit-elle lever la tête, ni hausser ses mains jusqu'à sa bouche. Il étoit difficile de voir une si grande princesse en cet état sans envisager fortement le néant de la créature, et combien tous les secours sont inutiles quand il plaît à Dieu de détruire les premières personnes du monde.

Depuis les grands maux de la Reine, elle avoit accoutumé, quand sa royale famille l'avoit quittée et que le rideau de son lit étoit tiré, de faire dire les litanies de la Passion avec beaucoup d'autres prières : ce que l'archevêque d'Auch faisoit pour l'ordinaire, ou quelqu'un de ses aumôniers. Après qu'elles eurent été dites, on se retira d'auprès d'elle pour voir si elle n'auroit point quelques momens de repos; mais bien loin d'en avoir, nous l'entendîmes toujours se plaindre : ce qu'elle se permettoit de faire quelquefois la nuit, mais jamais le jour, parce que la nuit elle étoit plus seule, et ne craignoit point de faire de la peine à personne.

Après minuit, son grand aumônier lui dit la messe dans son oratoire, qui étoit à la ruelle de son lit. Il la communia, et je remarquai qu'elle reçut Notre-Seigneur avec une dévotion tout extraordinaire. Il sembloit, vu le calme où elle étoit, que ses douleurs et ses maux l'eussent quittée; car son application à Dieu étoit si si grande, qu'il étoit aisé de voir que l'ame en ces occasions l'emportoit sur le corps. Elle fut servie, après l'archevêque d'Auch, de l'évêque de Mende, son pre-

mier aumônier; de l'abbé de Guemadeuc, son aumônier ordinaire, et de quelques autres; de la comtesse de Flex, sa dame d'honneur, et de la duchesse de Noailles, sa dame d'atour. Le silence et la solitude de la nuit n'empêchèrent pas que toutes ces personnes ne rendissent, par leurs grands respects et par leurs révérences réitérées, tous les honneurs qui étoient dus à une si grande princesse, qui étoit en naissance et dignité la première du monde. Mais toute son élévation alloit être anéantie, et cette si auguste personne, si estimable et si révérée, malgré nos souhaits alloit être effacée du nombre des vivans, parce que Dieu, le Dieu des vivans et des morts, le vouloit ainsi.

Le lundi, après avoir un peu reposé, je retournai au Louvre de bon matin [le 18 janvier]. La Reine mère avoit beaucoup souffert depuis sa communion; sa fièvre et les fâcheux accidents de sa maladie augmentoient plutôt que de diminuer. Le remède du Milanais étant de soi fort violent, avoit fait consumer les chairs du cancer trop promptement; et les esprits étant dissipés, la nature n'avoit plus de force pour jeter dehors l'humeur de l'érésipèle. Cette humeur s'étoit tellement jetée entre cuir et chair, que ses épaules commençoient à s'ulcérer; et comme elle étoit toujours couchée sur le dos, elle y sentoit beaucoup de mal. Elle me recommanda de les toucher. Je les trouvai déjà toutes pleines de glandes, et je fus étonnée de ce qu'elle souffroit une si grande augmentation de douleur sans en parler.

Je le dis aux médecins, afin de les obliger à y mettre quelque chose. Ils le promirent, et je vins le dire à la Reine mère. Cette pieuse et constante princesse, ne se regardant plus devant Dieu qu'avec les sentimens d'une chrétienne pleine d'humilité et de l'unique désir de faire pénitence, me fit l'honneur de me répondre, tout oc-

cupée en Dieu : « J'ai abandonné mon corps à la jus-« tice de Dieu : les hommes en feront tout ce qu'il leur « plaira. » Comme les hommes étoient destinés à la faire souffrir, ils ne mirent rien sur ses épaules. Il est à croire que Dieu l'ordonnoit de cette sorte, pour la purifier davantage à ses yeux.

La comtesse d'Ille[1] alors s'étant approchée de la Reine mère, elle lui dit qu'elle souffroit d'excessives douleurs; et lui parlant de la peine qu'elle avoit de la mauvaise senteur qui sortoit de son sein, après une réflexion qu'elle fit sur l'état où elle étoit, elle lui dit en la regardant fixement, touchant son drap : *Ha! condessa, savanas de batista! condessa, savanas de batista!* (Ah! comtesse, des draps de batiste! des draps de batiste, comtesse!) Elle voulut lui marquer par ces paroles, et en lui montrant ses draps, qu'elle se reprochoit alors les délicatesses trop grandes qu'elle avoit eues pour sa personne, quand, étant en santé, elle ne pouvoit souffrir que des draps extraordinairement fins. Cette dame prétendoit venir d'un bâtard d'un des derniers rois d'Aragon. Son mari étoit Catalan de nation; son nom étoit d'Ardenne; il s'étoit révolté contre le roi d'Espagne son maître, et l'avoit quitté pour se donner au Roi. L'un et l'autre avoient de la piété, de l'esprit et du mérite, et la Reine mère estimoit assez cette dame.

Sur les dix heures du matin, la Reine mère sommeilla un peu, plutôt par excès de lassitude que par une bonne cause. A son réveil, le Roi la vint voir, qui n'y tarda guère; car dans ce moment il falloit qu'il allât au conseil. La Reine et Monsieur, étant restés auprès d'elle, se mirent à parler de choses indifférentes pour

[1] Dame catalane, qui avoit du mérite et beaucoup d'esprit. (*Note de l'auteur.*)

essayer de la divertir. J'étois au pied de son lit. Cette princesse, jusqu'à sa fin toujours occupée des besoins des autres, eut soin de me demander si j'avois dîné : car alors il étoit tard. Quand je lui eus dit que non, elle me répondit avec cette douce et honnête manière dont elle savoit charmer ceux qui avoient l'honneur de l'approcher : « Vous avez bien la mine aujourd'hui de « n'y pas aller. Allez, allez dîner chez la Molina; » voulant me dire par là qu'elle connoissoit que l'état où elle étoit me rendroit incapable de penser à mes besoins. Voilà une des dernières fois qu'elle m'a fait l'honneur de me parler : car la mort depuis cet instant la força d'oublier ceux qu'elle honoroit de sa bienveillance, pour ne s'occuper plus que de l'éternité et de sa royale famille.

Elle voyoit de près ce terrible moment qui devoit bientôt la séparer pour jamais de la terre. Elle désiroit sans doute d'aller jouir de ce repos qui ne finit point; mais, avant que de le posséder, il falloit que ce qui étoit corruptible en elle prît fin : et ce passage si affreux à tous, et qui malgré sa constance lui paroissoit tel, étoit une assez grande affaire pour remplir toutes ses pensées.

Sur les trois heures après midi, son redoublement la prit, et les médecins trouvèrent qu'elle empiroit. L'archevêque d'Auch alors lui parla plus positivement des approches de la mort : ce qu'elle reçut à son ordinaire [1]; car il y avoit long-temps qu'elle étoit accou-

[1] Mademoiselle confirme, dans ses Mémoires, tout ce que dit madame de Motteville de la fermeté, du courage et de la résignation d'Anne d'Autriche :

« L'archevêque d'Auch lui dit : « Madame, votre mal empire, on vous « croit en danger. » Elle entendit ce langage et reçut ce discours avec des sentimens très-chrétiens. » Et plus loin, lorsque le même archevêque lui annonça qu'elle n'avait que peu de moments à vivre, « elle

tumée à cette harangue. Il lui conseilla de faire une revue sur toute sa vie, et de la partager en trois états : en celui de son enfance jusqu'à son mariage; depuis son mariage jusqu'à sa régence, et depuis sa régence jusqu'à l'heure où elle étoit. Elle reçut ce conseil, et se mit aussitôt en état de l'exécuter. Elle fut quelque temps à y penser, puis fit approcher son confesseur; et l'ayant fait asseoir auprès d'elle, elle commença une conversation avec lui, qui paroissoit plutôt une légère revue qu'une confession générale faite avec les applications d'esprit que demande cette action; car elle souffrit que quelque peu de personnes demeurassent dans sa chambre, et j'eus l'honneur d'être de ce nombre.

Le soir à dix heures, le Roi, la Reine, Monsieur et Madame, après qu'ils eurent soupé, rentrèrent à leur ordinaire dans sa chambre; mais elle les pressa instamment de la laisser, et de se retirer. Le Roi, voulant lui obéir, s'en alla; et la Reine monta à sa chambre. La Reine mère, qui crut que Monsieur ne la voudroit point quitter, lui ordonna positivement de s'en aller chez lui. Il voulut éviter ce commandement, et se cacha dans le cabinet des bains, puis fit semblant de s'en aller; mais la Reine sa mère, prévoyant toutes ses louables finesses, le rappela, et lui dit qu'elle le vouloit absolument. Il fut donc contraint de ne plus paroître devant elle, et demeura presque toute la nuit assis au pied de son lit. J'eus l'honneur de lui tenir compagnie et de participer à ses inquiétudes, qui redoublèrent beaucoup à cause d'une fâcheuse toux qui survînt à la Reine sa mère,

reçut cette nouvelle avec une force et une tranquillité chrétienne, et avec une si vive crainte de la mort, que l'un et l'autre état me surprirent. Elle demanda son confesseur et nous dit : « Retirez-vous, je n'ai « plus besoin ni affaire de rien que de songer à Dieu. » (Mém. de Mademoiselle, quatrième partie, année 1666.) F. R.

par où l'on jugea que l'humeur du cancer se jetoit sur la poitrine, et que c'étoit une marque certaine du malheur qui alloit arriver à la maison royale et à toute la France. A minuit, le redoublement de cette princesse parut un peu diminué; et Monsieur s'en alla, afin de laisser reposer les dames qui veilloient la Reine sa mère. Il me fit l'honneur de me remener avec lui au Palais-Royal, où je logeois, et où je m'assure qu'il eut une mauvaise nuit; car il me parut aussi affligé qu'il le devoit être.

Le lendemain mardi [le 19 janvier], les mauvais accidens qui paroissoient nous devoir priver de notre illustre princesse augmentèrent toujours; mais sa propreté, qui malgré la nature de son mal ne l'abandonna jamais, l'obligea sur le soir de désirer que l'on fît son lit. Elle fut obéie avec beaucoup de peine : car elle étoit foible et fort pesante. Aussitôt qu'elle y fut remise, les médecins, qui trouvèrent que son pouls étoit mauvais et qu'elle s'affoiblissoit, dirent au Roi qu'il falloit penser à lui faire recevoir le saint viatique. Il étoit alors cinq ou six heures du soir; et quoiqu'elle n'eût jamais témoigné d'appréhender la mort, on jugea à propos de la panser avant que de lui dire l'état où elle étoit.

Depuis quelques jours, quand on la pansoit, on lui tenoit des sachets de senteur auprès du nez, pour la soulager de la mauvaise odeur qui sortoit de sa plaie. Jusque là elle n'en avoit pas été incommodée, parce que les autres remèdes dont elle s'étoit servie empêchoient la pourriture; et même alors ceux qui l'approchoient, par la quantité de parfums qui étoient sur son lit, n'en pouvoient pas être incommodés. Cette dernière fois je remarquai qu'elle ne se voyoit pas en nécessité de boucher son nez, sans avoir de quoi offrir à Dieu par de nouveaux sacrifices; puis, regardant sa

main qui étoit un peu enflée, elle dit tout bas, comme se le disant à elle-même, en faisant un petit signe de la tête qui vouloit beaucoup dire : « Ma main est enflée, « dà : il est temps de partir. » Tant de maux et de souffrances n'avoient pu détruire la beauté de ses bras et de ses mains; jamais ils n'en avoient tant eu que dans ces derniers jours : cè que les maladies avoient pu gâter par un peu de maigreur, l'enflure qui leur restoit de l'érésipèle le réparoit parfaitement. Ils paroissoient plutôt des bras et des mains d'albâtre que de chair; mais ce qui dans le temps n'avoit pu finir alloit être effacé par la fin de ce même temps.

L'archevêque d'Auch, à qui la Reine mère s'étoit confiée du soin de la plus importante affaire de sa vie, qui étoit de lui aider à la bien finir, lui dit alors qu'elle n'avoit plus de temps à perdre, et qu'il étoit nécessaire de penser à recevoir ses derniers sacremens. Dans ce moment je n'étois pas auprès de cette grande princesse : ma douleur m'obligeoit souvent de m'en séparer, et ce discours, qui marquoit les funestes approches de la mort, m'avoit fait retirer dans un coin de son cabinet. Ceux qui en étoient plus proches ont dit qu'alors sa voix changea [1], et que, malgré sa fermeté ordinaire, l'horreur naturelle que tous les hommes sentent à la vue de leur destruction eut en elle son effet.

Quand cela seroit, je ne m'en étonne pas; il n'y a guère de héros, de philosophes ni même de saints qui n'en aient senti l'amertume. Mais, pour moi, je puis dire avec vérité que, m'étant rapprochée d'elle aussitôt après, je ne m'aperçus point de ce changement, et que si la nature la força de sentir pour quelques momens la perte de sa vie, sa raison et la force de son esprit

[1] Mademoiselle le dit. Voyez la note un peu plus haut, p. 427. F. R.

surmontèrent bien vite ces sentimens dans son ame : car, depuis cet instant, il ne parut en elle aucune marque de crainte ni de tristesse. Elle n'eut aucun attendrissement sur elle-même, et ne témoigna nulle foiblesse, ni dans ses paroles ni dans ses actions. Dieu lui avoit donné une fermeté qui, dans toutes les grandes occasions où elle avoit eu à résister à ses malheurs et à ses ennemis, ne l'avoit jamais abandonnée. Il ne l'en voulut pas priver dans ces dernières heures, où nous devons croire que la main du Très-Haut, qui a toujours été à son aide, la soutint et la fortifia.

La Reine mère alors voulut parler au Roi, et fit retirer tout le monde. Elle voulut aussi parler à la Reine, et ensuite à tous les deux ensemble. Il est à croire qu'en cette occasion elle leur souhaita le bonheur et la paix dans leur mariage, avec la crainte de Dieu et l'abondance de ses bénédictions. Les paroles de cette estimable mère furent sans doute reçues du Roi avec un vrai cœur de fils plein de respect et de reconnoissance; et s'il nous est permis de pénétrer dans leurs sentimens, nous devons penser que tout ce qu'une si louable et si vertueuse amitié a pu produire en l'une et en l'autre de ces personnes royales ne sauroit être sans l'accompagnement des grâces célestes. Cette admirable mère voulut de même parler à Monsieur. On peut juger aussi qu'elle lui donna des avis salutaires pour l'avenir, nécessaires à son salut, convenables à la grandeur de sa naissance et utiles à son repos, afin que sa vie fût chrétienne, estimable au public, et sa conduite agréable au Roi.

Après toutes ces choses, on ne pensa plus qu'à faire recevoir le saint viatique à la Reine mère. Le Roi et la Reine, Monsieur et Madame allèrent au-devant du Saint Sacrement. Mademoiselle, fille aînée du feu duc

d'Orléans, M. le prince, M. le duc et madame de Carignan les suivirent, accompagnés de toute la cour. Les hommes allèrent avec le Roi jusqu'à la paroisse; les dames, avec la Reine, jusqu'à la porte du Louvre.

L'archevêque d'Auch apporta Notre-Seigneur, suivi de l'évêque de Mende, du curé de Saint-Germain, de l'abbé de Guemadeuc et de quelques autres aumôniers. Cet archevêque, tenant la sainte hostie, fit à la Reine une exhortation fort chrétienne. Il lui fit voir la nécessité de s'anéantir devant Dieu, lui représenta l'inutilité de toutes les choses que l'on estime le plus dans le monde, et lui dit qu'encore qu'elle fût fille de tant de rois et d'empereurs, mère, tante et sœur des plus puissans princes de la terre, elle devoit considérer qu'elle alloit être égalée à la moindre créature; que toutes ces grandeurs ne lui serviroient plus de rien; que le seul repentir de ses péchés, sa pénitence et son humilité en ce terrible moment lui seroient utiles et salutaires; qu'elle alloit paroître devant Dieu pour être jugée selon ses œuvres, où la seule miséricorde de Dieu alloit être toute sa richesse.

Elle écouta ce discours avec un grand recueillement d'esprit, et communia avec une dévotion digne des sentimens de piété qu'elle avoit eus toute sa vie. L'émotion d'une si sainte et si importante action, et celle de la fièvre, lui donnèrent alors du brillant dans les yeux et du rouge au visage; et dans cet instant elle parut si belle à tous, et particulièrement au Roi qui étoit debout au pied de son lit, que se tournant vers mademoiselle de Beauvais, qui se trouva auprès de lui occupée au service, il lui dit à demi bas : « Regardez la « Reine ma mère : je ne l'ai jamais vue si belle. »

Après que cette admirable princesse eut employé quelque temps à remercier Dieu, à l'adorer et à penser

à l'éternité, elle fit approcher ses illustres enfans, et leur donna sa bénédiction, leur souhaitant celle de Dieu. Elle la donna encore en particulier à la Reine pour monseigneur le Dauphin son petit-fils, et à Monsieur pour ses deux autres enfans. Elle ne parla point à Madame en particulier : car elle crut, à ce que l'on s'imagine, que les sentimens de cette jeune princesse étoient si fortement établis dans son cœur, qu'il lui seroit impossible de les changer. Ces quatre royales personnes se jetèrent à genoux devant le lit de la Reine leur mère, lui baisèrent la main, et pleurèrent; mais, comme je fais profession de dire sincèrement la vérité, il me semble qu'ils ne pleurèrent pas tant que la première fois qu'ils crurent la perdre à Saint-Germain, ou du moins ils ne pleurèrent pas assez. Il est de la nature du temps d'user toutes choses, et l'état où elle étoit diminua sans doute leur douleur : car, ses maux ne pouvant finir qu'avec sa vie, c'étoit quasi l'aimer que de voir sa fin avec quelque espèce de consolation.

Tous ceux qui étoient dans la chambre pleurèrent aussi; mais celle qui étoit si digne d'être regrettée ne parut s'émouvoir sur rien de ce qu'elle voyoit, et demeura dans une gravité qui avoit quelque chose de fort beau. Cette grande princesse occupa son esprit à penser à Dieu seul, qui, régnant en elle par la foi, l'empêchoit de sentir la perte de la vie. Le Roi étoit alors debout vis-à-vis d'elle, qui pleuroit. Après qu'elle eut été quelque temps recueillie, elle le regarda fixement, et lui dit, avec la majesté d'une reine et l'autorité d'une mère : « Faites ce que je vous ai dit; je vous le dis en« core, le Saint Sacrement sur les lèvres. » Le Roi, avec un profond respect, et les yeux pleins de larmes, baissant la tête, lui répondit qu'il n'y manqueroit pas; et jusqu'à cette heure on ignore ce que c'étoit.

M. le prince, auprès de qui je me trouvai, et qui étoit appuyé contre le balustre du lit, se tournant vers moi, me fit l'honneur de me dire, avec une exclamation glorieuse et honorable à la mémoire de cette vertueuse Reine : « Je n'ai jamais rien vu de si beau. Voilà une « femme dont le mérite est digne d'une estime éter- « nelle. » Le confesseur de cette merveilleuse princesse nous dit peu après, à la Molina et à moi, que, s'étant rencontré ce jour-là entre le Roi et elle, il avoit entendu qu'elle lui avoit recommandé de pardonner à ceux qu'il haïssoit, pour l'amour d'elle. Ceux-là étoient certaines personnes engagées dans la disgrâce de Fouquet, dont elle s'étoit servie auprès de lui pendant qu'il étoit surintendant. J'ai toujours cru aussi qu'un homme de qualité, qui avoit été assez injuste pour avoir fait des vers satiriques où elle avoit eu quelque part, fut un de ceux à qui cette princesse vouloit que le Roi pardonnât; car je sais qu'elle lui en avoit déjà parlé sans pouvoir obtenir cette grâce: et, comme la Reine faisoit une action louable en la demandant, le Roi en faisoit une qui méritoit d'être estimée en la refusant. Peut-être que ce fut sur ce sujet que cette dernière demande fut faite par son illustre mère. Je n'en suis pas assurée.

En suite de cette occupation, la Reine fit fermer les rideaux de son lit, comme pour reprendre ses esprits, et pour penser sans doute à ce qu'elle venoit de faire et à ce qui lui alloit arriver.

Monsieur, qu'il faut excepter du nombre de ceux qui ne pleurèrent pas assez, s'avisa d'aller ouvrir le rideau de son lit, et de lui dire : « Madame, vous m'avez tant « aimé ici-bas, aimez-moi encore quand vous serez là- « haut dans le ciel, et priez Dieu pour moi. » La Reine s'étoit tournée de l'autre côté entendant ce discours, et, sentant sans doute que cet empressement de dévotion

et de tendresse étoit alors assez à contre-temps, se contenta de lui dire froidement : « Mon fils, je vous prie, « laissez-moi en repos. »

Après y avoir été environ un quart d'heure, elle fit ouvrir ses rideaux, et, appelant son médecin, elle lui tendit le bras, et lui dit : « M. Seguin, tâtez mon pouls; « il semble que je m'affoiblis. » Comme il le touchoit, elle lui dit encore : « Est-il pas vrai qu'il est bien petit? » Il lui répondit : « Oui, madame; » et cette constante princesse, courageuse jusques à ses derniers momens, reprit la parole du même ton, et avec la même tranquillité que si elle eût parlé d'une chose indifférente et de peu de conséquence, et lui dit : « Je sentois bien « que cela devoit être ainsi. » Elle répéta deux fois la même chose; et, connoissant que son pouls diminuoit toujours, elle dit à l'archevêque d'Auch avec empressement : « Ah ! mon Dieu, ne me laissez pas mourir sans « l'extrême-onction. Qu'on aille la querir prompte« ment. » Comme il lui eut répondu qu'il ne falloit pas qu'elle s'en inquiétât, elle persista, et dit qu'on y allât : si bien qu'on lui dit qu'elle étoit déjà sur l'autel de son oratoire.

En effet, il fallut la lui donner bientôt après, parce que l'on connut qu'elle s'affoiblissoit beaucoup. Elle la reçut avec de grandes marques de dévotion, et avec la même connoissance et la même tranquillité d'esprit que si elle eût été en pleine santé, et qu'elle eût fait une autre action. Ce fut son curé qui lui administra ce sacrement. Comme il vint à lui mettre de la sainte huile sur les lèvres, elle sentit qu'il lui en étoit entré dans la bouche.

Alors elle ouvrit ses yeux si beaux et si doux, qui dans ce funeste moment n'avoient point encore perdu tout-à-fait leur éclat naturel; et, le regardant, elle

lui dit doucement : « Je vous prie, permettez-moi que « je m'essuie la bouche. » Il voulut le faire avec du coton; mais elle lui dit : « Je vous prie, si cela se peut, « permettez-moi de le faire. » Et, prenant le coton de sa main droite, elle s'essuya, et dit ensuite, ouvrant sa main et la tendant au curé : « Cette main n'en a pas « eu[1]. » Quand sa première femme de chambre voulut découvrir ses pieds, sa modestie lui fit craindre qu'elle ne montrât ses jambes; elle lui fit signe de rabaisser sa couverture, la poussant par le bras pour lui faire faire ce qu'elle vouloit qu'elle fît.

Après que la Reine mère eut reçu ce dernier sacrement, elle demeura quelque temps en repos, et ses yeux alors commencèrent peu à peu à se couvrir de la froide et sombre vapeur de la mort; mais, ayant entendu le Roi parler auprès d'elle, elle les ouvrit; et, le regardant avec quelque joie de le revoir encore, elle dit, par une surprise pleine d'émotion et de tendresse : *Ah! voilà le Roi!* Et, après l'avoir considéré quelques momens avec une attention qui paroissoit procéder du cœur et de l'ame, touchée d'un sentiment naturel qui l'avoit réveillée de l'assoupissement funeste où elle étoit, elle lui dit : « Allez, mon fils, allez souper. » La Reine s'étant aussi approchée de cette princesse mourante, elle la regarda d'une manière qui me parut accompagnée de sensibilité; mais, voulant se détacher de ces royales personnes qu'elle avoit tant aimées, elle lui dit d'un ton

[1] « Elle reçut ce dernier sacrement avec une dévotion qui ne peut s'exprimer. Nous conservons nos bonnes et nos méchantes habitudes jusqu'à la mort : j'en vis une preuve lorsqu'on lui mit les saintes huiles aux oreilles; elle dit : « Ah! madame de Fleix, levez bien mes cornet- « tes, de peur que ces huiles n'y touchent, parce qu'elles sentiroient « mauvais. » Ainsi elle porta l'aversion du malpropre jusqu'à la fin de sa vie, parce qu'elle étoit naturellement extrêmement propre. » (Mém. de Mademoiselle, quatrième partie, année 1666.) F. R.

qui me fit deviner tout ce qu'elle vouloit dire : *Hija mia*, *vayase* (Ma fille, allez-vous-en).

Oui, sans doute elle pensoit en cet instant combien cette jeune princesse perdoit en sa mort, étant privée de ses sages conseils, et environnée de certaines personnes incapables de la conduire dans les routes de douleur et de chagrin que les passions du Roi lui préparoient, afin que, sans manquer à la soumission et à la complaisance qu'elle lui devoit, elle pût satisfaire à ce que Dieu demandoit d'elle, et à sa propre gloire. Sans doute qu'elle lui dit de s'en aller, parce que ces pensées étoient capables de lui faire de la peine et de l'occuper trop, et qu'en l'état où elle étoit elle ne vouloit plus penser aux personnes qui lui étoient chères ; mais son cœur l'avoit forcée d'y faire encore ce petit retour, et ce fut pour la dernière fois.

La Reine avoit été toujours fort attachée à la Reine sa mère : elle lui avoit rendu de grands devoirs ; elle étoit sans doute persuadée qu'elle perdoit en elle beaucoup de consolations : mais apparemment le désir de la primauté avoit trouvé place dans son ame. Une malicieuse adulatrice, pour s'insinuer dans sa confiance, l'avoit déjà flattée sur la considération qu'elle alloit avoir, en lui disant que les devoirs de tous n'étant plus partagés, elle seule seroit considérée. Soit que ce sentiment eût diminué la tendresse qu'elle avoit témoignée jusques alors à la Reine sa mère, soit que la longueur des maladies de cette princesse mourante l'eût comme accoutumée à sa mort, la vérité est qu'elle ne parut pas sentir alors autant de douleur qu'elle avoit eu d'amitié pour elle.

Dans les derniers momens de la vie de la Reine mère, il me fut dit que de telles harangues avoient été faites à cette jeune princesse par une dame qui la voyoit

familièrement; mais j'ai dû croire ensuite que ses avis n'avoient pas été assez bien reçus pour persuader celle à qui elle les avoit donnés. J'allai, une année après la mort de la Reine mère, saluer la Reine un jour à son réveil; et, m'étant jetée à genoux devant son lit pour lui baiser la main, en me voyant elle fut touchée d'un tendre sentiment qui lui causa une sensible douleur. Elle me prit la tête, et, appuyant la sienne sur mon visage, elle jeta un torrent de larmes qui, en me mouillant la joue, me surent donner une preuve certaine de la fidélité de son cœur envers cette illustre tante qui l'avoit toujours si chèrement aimée.

A l'égard du Roi, sa raison et ses propres sentimens l'obligeoient d'avoir de la considération pour les conseils de la Reine sa mère. Mais peut-être que, ne les pouvant pas suivre, ils commençoient à l'embarrasser, car il l'aimoit et l'honoroit beaucoup : et, connoissant lui-même la foiblesse de son cœur, tant de combats à soutenir l'incommodoient sans doute beaucoup; et dans cet état il est à croire que la force de son amitié envers la Reine sa mère se trouvoit insensiblement diminuée, sans que sa volonté y eût aucune part.

Voilà de quoi humilier tout le monde, et nous consoler tous du peu de considération qu'en plusieurs occasions de notre vie on fera de nous, et du peu de regret que nos amis et peut-être nos proches auront de notre mort. Personne ne se doit croire nécessaire dans ce monde, puisque celle-là ne l'a pas été à ses enfans, elle qui avoit toujours été si accommodante à tout ce qu'elle croyoit pouvoir plaire au Roi, à la Reine, à Monsieur et à Madame : c'est-à-dire quand elle pouvoit être persuadée que sa complaisance n'étoit point contre son devoir. Le comte de Las-Fuentes, ambassadeur d'Espagne, avoit accoutumé de lui dire, pour lui faire re-

marquer la différence qu'il y avoit de la Reine à Madame, que l'une étoit sa fille, et l'autre une véritable belle-fille; mais à sa mort il faut avouer que celle qui avoit tenu dans son cœur la place d'une véritable fille, quoique en effet elle ne fût que sa nièce, ressembla un peu trop à la belle-fille.

Mais pour revenir à notre princesse mourante, après avoir fait voir au Roi et à la Reine ses dernières tendresses, elle commença de s'affoiblir entièrement, et sa poitrine à s'embarrasser. Elle connut que l'heure de quitter la vie s'approchoit. Elle appela Seguin son médecin, et lui demanda si la toux qu'elle avoit n'étoit pas le râle de la mort; et, comme il se retira sans lui faire de réponse, elle entendit ce que son silence vouloit dire, et demeura fort en paix. On vit ensuite peu à peu la nature s'anéantir en elle, ses forces diminuer, sa vie finir, et ses yeux commencèrent alors à se fermer pour jamais aux choses de la terre.

Le Roi et la Reine furent dans la chambre de la Reine leur mère jusques à près de minuit, appuyés contre la table d'argent qui étoit dans ce lieu au dehors du balustre de son lit. Le Roi regardoit en silence celle qui lui avoit donné la vie perdre doucement la sienne : et ce funeste objet, dans ces terribles momens, lui prouvoit, par des marques trop sensibles, que la vie de l'homme n'est qu'une vapeur qui s'élève de la terre, et se dissipe en un moment. Ce grand prince, apparemment occupé à cette méditation, vit que tout d'un coup la Reine sa mère, s'affoiblissant, laissa pencher sa tête du côté gauche. Alors il se fit un grand cri dans la ruelle de son lit, à cause que beaucoup de ceux qui étoient auprès d'elle, ayant vu cette convulsion, crurent qu'elle alloit expirer.

Ces cris la réveillèrent. Elle ouvrit les yeux, qui dans

leur langueur me parurent avoir encore de la beauté : elle nous regarda même avec un air de douceur où sa bonté parut nous vouloir dire, pour notre consolation : Je vis encore. Après être revenue de cette foiblesse, elle se remit dans sa posture ordinaire, à demi sur son séant, sa tête appuyée sur de petits oreillers. De cette manière, elle nous fit voir en elle une gravité et une paix qui nous marquoient visiblement qu'après avoir fait toutes les actions d'une humble chrétienne et d'une véritable pénitente, elle vouloit aussi mourir avec la majesté d'une reine, dont le courage vouloit soutenir sans foiblesse les funestes angoisses de la mort.

Le Roi étoit accouru au bruit qui se fit auprès de la Reine sa mère lorsqu'elle s'étoit comme évanouie; et, l'ayant vue dans cet état, il souffrit ce que la nature et la bonté de son cœur l'obligea de sentir. Toute l'amitié qu'il avoit eue pour elle dans sa jeunesse, où elle se manifeste davantage; tout ce qu'il sentoit alors par l'affection solide et véritable qu'il avoit encore pour elle, et tout ce que le sang et le sentiment naturel peut causer de douleur, ce grand prince l'éprouva sensiblement. Ce que le temps et les différentes passions du cœur humain avoient eu le pouvoir d'assoupir dans son ame n'empêcha point en lui l'effet d'une tendresse extraordinaire. Il pâlit à la vue de cette précieuse mère qu'il vit presque mourir devant ses yeux. Les jambes lui manquèrent, et il fallut le soutenir, de peur qu'il ne tombât. Il étoit lié à elle par des chaînes bien fortes, et par une longue habitude de confiance que les personnes de ce rang n'ont guère accoutumé de connoître ni de pratiquer, mais dont la perte, par cette même raison, doit être dure à ceux qui ont joui d'un bonheur si rare.

J'entendis dans cet instant beaucoup de bruit auprès

de moi, qui étois à terre dans un coin auprès du lit de la Reine mourante, tellement absorbée dans la pensée de ce que je voyois en elle, que je ne pus m'occuper de ce qui se passoit en la personne de son illustre fils. J'aperçus seulement qu'il y avoit du trouble autour de lui, et que beaucoup de personnes s'empressèrent de le secourir. La douleur de ce grand prince étoit juste et louable; et, par la part que je prenois à sa gloire, je ne pus me fâcher de le voir en cet état. Alors on le força de se retirer. Il entra dans le cabinet des bains, où il fallut lui jeter de l'eau sur le visage : et voilà la dernière fois qu'il vit cette admirable mère qui l'avoit aimé si chèrement.

Depuis cet accident, la Reine mère entra dans son agonie, qui fut longue et pleine de souffrances, mais qui sans doute fut profitable à celle qui l'endura : car elle en fit de continuelles offrandes à Dieu. Elle faisoit à chaque moment des actes de contrition, de foi et d'amour, avec une application incroyable au soin de son salut. L'archevêque d'Auch lui parloit souvent, et lui disoit de belles choses, des versets des psaumes, et des endroits de l'Écriture qui convenoient à l'état où elle étoit. Comme cette pieuse princesse avoit une connoissance tout entière, elle y répondoit avec tant de soumission à la volonté de Dieu, tant de marques d'humilité et de foi, qu'elle inspiroit de la dévotion à ceux qui étoient spectateurs d'une mort si chrétienne.

Cet archevêque, admirant des sentimens si pieux, se tourna vers nous, et nous dit : « Cela est merveil« leux; elle voudroit souffrir davantage pour offrir da« vantage à Dieu. » Dans un autre moment, il lui dit qu'elle remerciât Dieu, par un acte de reconnoissance envers sa divine bonté, de toutes les grâces qu'elle avoit reçues de lui pendant sa vie. Elle se réveilla là-dessus

encore plus vivement que sur les autres choses qu'il lui avoit dites, et lui répondit avec une douce exclamation : « Ah! qu'il est bien vrai qu'il m'en a fait de « grandes! » Puis, jetant ses yeux mourans sur milord Montaigu, qui étoit aux pieds de son lit vis-à-vis d'elle, et qui pleuroit amèrement, elle ajouta et dit : « M. de « Montaigu, que voilà, sait ce que je dois à Dieu, les « grâces qu'il m'a faites, et les grandes miséricordes « dont je lui suis redevable. »

Tous ceux qui entendirent ces paroles n'en comprirent pas le sens. Ce seigneur anglais, qui alors étoit prêtre et dévot, avoit été dans sa jeunesse le confident des folles adorations que les hommes avoient eues pour la beauté de cette princesse. Il n'ignoroit pas la complaisance que l'amour-propre lui avoit fait prendre en ces vanités. Il savoit aussi que, Dieu lui ayant laissé voir le péril, il lui avoit fait la grâce de le craindre; et, l'en ayant entièrement préservée, sa divine providence, toujours admirable en ses effets, voulut qu'en cet instant où toutes ses paroles étoient des paroles de vérité, ce qu'elle voulut dire par une humble et sincère reconnoissance de ses miséricordes fût pour elle une marque publique et certaine de la netteté de sa vie, et de l'assistance qu'elle avoit reçue du ciel pour rendre sa vertu triomphante des foiblesses humaines.

Oui, grande Reine, vous nous laissez deviner par ces paroles, qui furent quasi les dernières que vous prononçâtes distinctement, la défiance que vous avez eue de vous-même, la ferme résistance que vous avez faite à la vanité, les grâces que vous avez demandées à Dieu pour vaincre en ce combat, celles que vous avez reçues de sa bonté, et comme il les a rendues victorieuses dans votre ame, vous donnant la force de surmonter tous les obstacles qui se sont opposés à votre salut, et de fuir tout

ce qui auroit pu lui déplaire et ternir votre gloire. Milord Montaigu, me confirmant lui-même dans l'explication que j'avois faite de ces paroles, m'a depuis dit qu'il avoit reçu de la consolation de ce témoignage qu'elle s'étoit rendu à elle-même; ajoutant qu'il n'avoit jamais connu de femme dont le cœur fût si pur, et les intentions si honnêtes et si droites.

En suite de cette humble et glorieuse déclaration, cette vertueuse Reine tendit le bras à son médecin, et lui dit, voulant parler de son pouls : « Il n'y en a plus. » Monsieur étoit à genoux devant son lit, qui par ses larmes et ses sanglots faisoit voir sa douleur sans mélange d'aucune diminution. Elle sentit qu'il la toucha, et, connoissant que c'étoit lui, elle lui dit d'un ton bien tendre : « Mon fils! » Puis, quelque moment après, sentant que son bras étoit demeuré découvert, elle l'appela, et lui dit seulement : « Mon fils, recouvrez « mon bras. » En un autre moment, elle ouvrit ses yeux mourans; et, regardant son confesseur, elle lui dit : *Padre mio, yo me muero* (Mon père, je me meurs). En suite de ces paroles, son agonie se rendit si forte et si rude, que, sentant ses maux augmenter et ses forces diminuer, le sentiment de la nature, qui hait la souffrance, lui fit dire, mais avec peine, à l'archevêque d'Auch : « Je souffre beaucoup ; ne mourrai-je point « bientôt? » Sur quoi cet archevêque lui ayant dit qu'il ne falloit pas avoir trop d'impatience de mourir, et qu'il falloit souffrir autant que Dieu l'ordonneroit, elle y acquiesça aussitôt, et fit des actes réitérés de soumission à la volonté de Dieu.

Elle eut peu après une petite convulsion qui nous fit croire qu'elle alloit passer : elle en revint, mais dès lors elle perdit la parole, et la dernière qu'elle prononça avec beaucoup de difficulté fut pour demander la croix.

On fit dire des messes des agonisans dans son oratoire : car minuit étoit passé, et les prières accoutumées se dirent auprès d'elle. Cette princesse ne perdit point la connoissance : elle la conserva tout entière jusqu'au dernier soupir, et entendit toujours ce qu'on lui disoit; elle-même le faisoit connoître à son confesseur par un signe qu'elle lui faisoit, et dont elle et lui étoient convenus avant qu'elle fût à l'extrémité.

Cette application d'esprit si particulière à vouloir si constamment donner à Dieu ses derniers momens édifia ceux qui en furent les témoins, et nous eûmes tout sujet d'admirer une fin si chrétienne. En voyant souffrir, agir et mourir cette pieuse princesse, il sembloit que la mort en elle étoit belle et agréable; car de ses propres souffrances elle en faisoit si facilement un sacrifice à Dieu, qu'on ne pouvoit croire qu'elle pût sentir tout ce que les hommes souffrent en cet état. On peut dire enfin qu'elle goûtoit et voyoit déjà combien le Seigneur est plein de bonté et de douceur pour ceux qui l'aiment.

Le Roi, qui avoit éprouvé par lui-même ce que la vue d'un objet aussi funeste que celui de voir mourir une mère faisoit sentir à ceux qui en devoient être privés pour jamais, envoya par deux fois prier Monsieur de se retirer d'un lieu dont sa douleur l'avoit chassé. Monsieur, par un contraire effet de cette même cause, ne pouvant se résoudre de quitter cette illustre personne qui lui étoit si chère, lui manda qu'il ne lui pouvoit obéir en cela, mais qu'il lui promettoit aussi que c'étoit la seule chose en quoi il lui désobéiroit de sa vie; puis, jetant ses yeux sur celle qu'il regrettoit si sensiblement, et considérant l'état où elle étoit, il se tourna vers moi qui avois l'honneur d'être à ses pieds, et me dit avec un cri qui sortoit de son cœur : « Ah!

« madame de Motteville, est-ce là la Reine ma mère? » L'archevêque d'Auch, récitant des psaumes à genoux auprès du lit de cette grande princesse, qui quasi n'étoit plus, tomba sur ce verset :

Nolite confidere in principibus.

Alors, la regardant fixement, il dit : « Hélas! qu'il « est bien vrai! » et, nous laissant voir en notre perte le néant de la grandeur des grands de la terre, nous obligea de penser que celui seul est heureux qui attend son secours du Dieu de Jacob, et de qui toute l'espérance est au Seigneur qui a fait le ciel et la terre. Pendant que, par un si grand objet, nous méditions sur notre misère commune, et que nous pleurions notre chère et admirable princesse, nous vîmes que, quittant doucement la terre, où elle avoit régné si glorieusement, elle passa de cette vie à l'immortalité, et fut paroître devant son juste juge, où sans doute elle a trouvé dans sa miséricorde le pardon de ses péchés, la récompense de ses vertus et la fin de ses souffrances. Ce fut le mercredi vingtième jour de janvier 1666, entre quatre et cinq heures du matin[1].

Aussitôt après ce funeste et terrible moment, Mon-

[1] « Toute la cour fit une grande perte à sa mort, parce qu'elle rabattoit l'impétuosité de la jeunesse du Roi son fils, qui s'échappa depuis, et lâcha davantage la bride à ses plaisirs. Elle fut portée à Saint-Denis, vêtue en cordelière, sans aucune cérémonie, comme elle l'avoit ordonné par humilité. La cour perdit en elle son plus grand lustre, et diminua beaucoup de l'éclat où elle étoit auparavant. Dès qu'elle eut rendu le dernier soupir, le Roi monta en carrosse avec la Reine, et alla coucher à Saint-Cloud chez Monsieur, son frère, d'où il fut à Saint-Germain, et ne revint plus de deux ans à Paris. » (Mém. de Monglat, année 1666.)
Mademoiselle (Mém., quatrième partie, année 1666) donne aussi quelques détails sur les obsèques d'Anne d'Autriche à la basilique de Saint-Denis. F. R.

sieur l'embrassa tendrement. Les larmes qu'il répandit firent voir sa douleur, et combien il étoit sensiblement affligé. Il avoit raison : il perdoit en celle qu'il regrettoit son amie, sa mère, sa confidente, et celle enfin qui pouvoit toujours adoucir toutes ses peines. Il partit aussitôt après, pour aller chez lui à Saint-Cloud passer les premiers jours de sa douleur. Le Roi envoya après lui pour lui dire de venir entendre lire le testament de la Reine leur mère, et prendre une clef de ses pierreries. Monsieur lui manda qu'il le supplioit de l'excuser : qu'il fît tout ce qu'il lui plairoit; que ce qu'il ordonneroit seroit toujours bien fait et lui seroit agréable, et s'en alla entièrement occupé de sa douleur.

Le Roi, comme celui qui devoit régler toutes choses, tarda seulement le temps qui fut nécessaire pour s'acquitter de ses devoirs. Il envoya demander le testament de la feue Reine sa mère à mademoiselle de Beauvais, qui avoit eu l'honneur d'être la dépositaire de ses dernières volontés. Elle le donna à M. Le Tellier, qui en fit la lecture devant le Roi et la Reine. Le Roi dit, sur l'article qui me regardoit : « Cela est déjà fait. » Il est vrai que cette grande Reine avoit eu la bonté de me faire payer de son vivant dix mille écus qu'elle m'avoit fait la grâce de me laisser. Elle en donna autant à la comtesse de Flex, sa dame d'honneur, à la duchesse de Senecé, mère de ladite comtesse de Flex, et à madame de Bregy. Elle laissoit à la duchesse de Noailles, sa dame d'atour, quinze mille livres : cette dame n'étoit que depuis peu à son service. Le Roi ordonna ce qu'il lui plut des pierreries. Il commanda qu'on ôtât les ornemens de la chambre de la Reine sa mère; puis s'en alla à Versailles, laissant la comtesse de Flex et la duchesse de Noailles auprès du corps pour en faire les honneurs.

Je sais, par des personnes qui couchoient dans la

chambre du Roi, qu'il pleura dans son lit quasi toute la nuit. Le lendemain, parlant à la duchesse de Montausier de la Reine sa mère, il lui dit, à ce qu'elle m'a conté depuis, qu'il avoit cette consolation de penser qu'il ne lui avoit jamais désobéi en rien de conséquence; et, continuant à parler des belles qualités de cette princesse, il ajouta : Que la Reine sa mère n'étoit pas seulement une grande reine, mais qu'elle méritoit d'être mise au rang des plus grands rois : éloge véritablement digne de celle pour laquelle il a été fait, et digne de celui qui l'a fait. On trouva dans le cabinet de cette illustre princesse deux mille pistoles que le Roi lui avoit données depuis peu, qui par ses ordres furent distribuées aux pauvres.

Après avoir écrit la vie et la mort de cette princesse, je crois que je dois finir le récit de ses vertus par une chose qu'elle m'a fait l'honneur de me dire sur le sujet de ces Mémoires. Je lui fis connoître un jour, dans le temps de sa bonne santé, que j'avois écrit quelque chose d'elle, et que j'avois dessein, moyennant la grâce de Dieu, de continuer. Elle me répondit sur cela, d'un ton véritablement humble : Que j'étois bien folle de m'amuser à cette occupation; qu'elle se confioit en moi de dire tout ce que je voudrois : mais que la seule peine qu'elle en pourroit avoir étoit que je lui donnerois plus de louanges qu'elle n'en méritoit, et qu'elle croyoit que l'amitié que j'avois pour elle m'empêcheroit de voir ses défauts et de les publier.

Comme je lui vis une véritable inquiétude là-dessus, je fus contrainte de lui promettre sérieusement que je dirois la vérité autant contre elle qu'en sa faveur : l'assurant même qu'il étoit nécessaire de le faire, afin de trouver de la croyance dans les esprits des hommes, qui aiment naturellement la vérité. Je lui dis aussi que,

nulle créature n'étant exempte de défauts, l'histoire ne pouvoit plaire si elle ne contenoit le bien et le mal, et si les fautes aussi bien que les bonnes actions n'étoient également marquées. Je l'assurai de plus que, selon mon humeur et mes sentimens, je ne pourrois pas ne le point faire.

Cette sage princesse fut contente et satisfaite de ma réponse : elle me le témoigna, et jamais depuis elle ne m'a montré aucune curiosité de savoir ni de voir ce que j'avois pu écrire d'elle. Je n'ai de ma vie connu une personne moins avide de gloire ni d'applaudissement. Elle ne faisoit nulle parade de ses belles qualités, elle parloit rarement d'elle-même et de ses sentimens, et il falloit les tirer de son cœur et de son ame par la force des actions qui l'obligeoient quelquefois de parler. Son humilité a été cause que la beauté de son esprit et la bonté de son jugement n'ont pas eu tout l'éclat et toute l'estime qu'elle auroit pu en recevoir du public. Si elle eût pris plus de soin d'en faire paroître la grandeur, elle en auroit été plus louée pendant sa vie; mais on auroit pu dire d'elle avec vérité ce verset du psaume XLIV, qui a servi de texte à une des plus belles oraisons funèbres qui aient été faites pour elle après sa mort :

Omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus.

L'évêque de Comminges, de la maison de Choiseul, l'un des plus célèbres évêques de notre temps et des plus estimés, fit ce sonnet à Saint-Denis sur la pompe funèbre de la Reine mère du Roi, Anne d'Autriche, quand on jeta avec elle dans le tombeau les marques de sa royauté.

SONNET.

Superbes ornements d'une grandeur passée,
Vous voilà descendus du trône au monument :
Que reste-t-il de vous, dans ce grand changement,
Qu'un triste souvenir d'une gloire effacée?

Mortels, dont la fortune est toujours balancée,
Et qui des ris aux pleurs passez en un moment,
Si vous voulez sortir de votre égarement,
Que ce terrible objet frappe votre pensée.

Anne vivoit hier, et cette Majesté,
Qui régnoit sur les cœurs par sa rare bonté,
Dans ces antres sacrés n'est plus qu'un peu de cendre.

Orateurs, taisez-vous! Cette foule de rois
Qui sont ici comme elle et sans force et sans voix,
Font moins de bruit que vous, mais se font mieux entendre.

Voici l'éloge que M. Pellisson[1] a fait de cette princesse, qui contient en peu de lignes tous les grands traits de sa vie. Ceux qui sont capables de juger de la perfection de cet ouvrage ont admiré des vérités si bien écrites. Elles donneront encore aux curieux le plaisir d'y trouver les dates de sa naissance, de son mariage, de la naissance du Roi et de Monsieur, etc.

« Anne d'Autriche, reine de France, l'exemple éternel des reines à venir, apprit la piété et toutes les vertus dès l'enfance, et ne les oublia jamais; épousa en sa quinzième année un grand Roi, aussi sage qu'heureux en ses desseins, mais jamais plus heureux qu'en son mariage; obtint contre toute espérance, après vingt-deux

[1] Pellisson-Fontanier, de l'Académie française, né à Béziers en 1624, mort en 1693, ami de Fouquet, à l'occasion duquel il fut enfermé cinq ans à la Bastille. F. R.

années de prières et de bonnes œuvres, le plus grand présent que le ciel lui pouvoit faire, un fils qui fut cru dès lors, et parut depuis par toute la suite de sa vie, donné de Dieu pour le bien de ses sujets, digne de venir au monde par miracle; vit sa joie accomplie par la naissance d'un second prince très-aimable, et qu'elle aima tendrement; éprouva l'inconstance des choses humaines dans une longue administration de l'État, commencée par des triomphes sur les étrangers, traversée par des mouvemens domestiques et par des guerres civiles, achevée par de plus grandes conquêtes et l'entier rétablissement de l'autorité; fit douter lequel de ces divers temps avoit été le plus heureux pour sa gloire, et ce qu'il falloit le plus admirer, ou sa prudence, ou sa modération, ou sa fermeté; contribua puissamment à la paix générale et au mariage de son fils, deux sources de la félicité publique; pour récompense, vit la paix régner dans sa maison royale; l'Angleterre, après l'Espagne, y ajouter ce qu'elle avoit de plus illustre, de plus charmant et de plus beau. Les soins, les respects et les tendresses, aussi bien que la piété et la vertu d'une jeune et excellente Reine, lui firent jusques à la fin reconnoître en elle à tous momens sa nièce et sa fille. Un Dauphin de qui l'on peut tout espérer lui promet une longue suite de successeurs, égaux en grandeur à leurs ancêtres; le Roi, son fils, tous les jours de plus en plus obscurcir et relever tout ensemble leur gloire par la sienne; l'État, qu'elle avoit tant aimé, désormais très-florissant sous une conduite si haute et si sage, n'avoit rien à craindre, non pas même de sa prospérité; vécut toujours à la cour, mais toute à Dieu; bonne, sincère, humble, douce, aimable, juste, libérale, charitable, généreuse, magnanime, reconnoissante; nul excès que celui des vertus, bienfaisante, n'oubliant que les offen-

ses, dont elle ne se vengea jamais; enseignant enfin au monde que même les plus grands maux deviennent des biens à qui les reçoit comme elle; mourut, avec la tranquillité des martyrs, d'une mort non moins douloureuse, mais plus longue que la leur; fut regrettée par toute la terre, mais en nul lieu plus véritablement qu'en cette maison, dont elle étoit fondatrice. Ses statues à jamais durables sont les autels et les lieux saints qu'elle a élevés ou soutenus par ses bienfaits; son moindre éloge fut d'être du sang des empereurs, fille, sœur, femme et mère de roi. Vous qui voyez tant de grandeurs au tombeau avec cette incomparable princesse, apprenez qu'il n'y a rien de solide que ce qu'elle possède aujourd'hui.

« Née de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche, à Valladolid, le samedi 22 de septembre 1601; nommée au baptême Anne-Maurice, au même lieu, le dimanche 7 octobre suivant; mariée avec Louis XIII, roi de France, surnommé le Juste, le 9 novembre 1615; mère de Louis XIV Dieudonné le 5 septembre 1638, et de Philippe de France aujourd'hui duc d'Orléans, le 20 septembre 1640; morte le 20 janvier 1666. »

Peu après la mort de la Reine mère, l'illustre mademoiselle Scudéri fit ces vers à sa louange, qui méritent d'être conservés à la postérité :

Anne, dont les vertus, l'éclat et la grandeur
Ont rempli l'univers de leur vive splendeur,
Dans la nuit du tombeau conserve encor sa gloire,
Et la France à jamais aimera sa mémoire.

Elle sut mépriser les caprices du sort;
Regarder sans horreur les horreurs de la mort;
Affermir un grand trône, et le quitter sans peine;
Et, pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine.

J'ose y ajouter que mourir en reine est peu de chose, et que la reine Anne d'Autriche que nous devons tous estimer, étant morte en véritable chrétienne, n'a pu désirer que Dieu, qu'elle a aimé parfaitement. J'ai connu ses derniers sentimens, et par ses paroles elle nous a fortement persuadés qu'elle a toujours regardé sa couronne comme de la boue.

TESTAMENT DE LA REINE MÈRE.

« En présence de Henri de Guenegaud et Michel Le Tellier, conseillers, notaires et secrétaires du Roi, maison et couronne de France, secrétaires d'État et des commandemens et finances de Sa Majesté, et commandeurs de ses ordres, soussignée très-haute, très-excellente et très-pieuse princesse Anne, par la grâce de Dieu reine de France et de Navarre, mère du Roi, étant au lit malade de corps dans le château neuf de Saint-Germain-en-Laye, et néanmoins saine d'esprit, considérant combien l'heure de la mort est incertaine, et que l'état auquel Sa Majesté se trouve lui donne lieu d'appréhender d'en être prévenue avant que de s'être expliquée de ses intentions pour les choses qu'elle désire être faites après le décès de Sa Majesté, de son bon gré et franche volonté, en la manière qui ensuit :

« Premièrement, désirant mourir comme elle a toujours vécu, dans l'honneur et dans la crainte de Dieu, et dans les sentimens qu'une bonne chrétienne doit avoir, elle prie Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, lorsque son ame sera séparée de son corps, de vouloir la recevoir dans le ciel au nombre de tous les fidèles.

« *Item*, ordonne que son corps soit porté dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis en France, et mis auprès de celui du feu roi Louis XIII, de glorieuse mé-

moire, son seigneur, après néanmoins que son cœur en aura été tiré par le côté, sans autre ouverture : ce qu'elle défend expressément; pour être sondit cœur porté dans l'église et abbaye du Val-de-Grâce[1], sise au faubourg Saint-Jacques de la ville de Paris, et mis dans la chapelle de Sainte-Anne de l'église de ladite abbaye : voulant Sa Majesté que ses funérailles soient faites sans aucune cérémonie, et que ce à quoi la dépense en pourroit monter soit employé à faire des prières pour le repos de son ame.

« *Item*, veut et ordonne ladite dame Reine qu'incontinent après son décès, et le plus tôt que faire se pourra, il soit célébré dix mille messes à son intention, par les soins des exécuteurs du présent testament.

« *Item*, ladite dame Reine donne et lègue à mademoiselle Marie-Louise d'Orléans, sa petite-fille, la somme d'un million de livres, à prendre tant sur ce qui appartient à Sa Majesté de ses deniers dotaux et autres conventions stipulées par son contrat de mariage, que sur les neuf cent tant de mille livres tournois à elle ordonnées par le Roi pour son remboursement de cinquante mille livres tournois, pour son remboursement de rente sur le domaine de Rouen, et des offices de contrôleurs, conservateurs des gabelles de Languedoc acquis par Sa Majesté, et généralement sur tous ses autres biens meubles et immeubles.

« *Item*, sur les effets mentionnés en l'article ci-dessus, Sa Majesté donne et lègue la somme de neuf cent mille livres tournois, savoir : à madame la marquise

[1] « J'allai, dit Mademoiselle, conduire le cœur au Val-de-Grâce, qui étoit porté par M. d'Auch, qui se mit dans le carrosse du corps à la bonne place. Madame de Longueville et la princesse de Carignan étoient avec moi. » (Mém. de Mademoiselle, quatrième partie, année 1666.)
F. R

de Senecé trente mille livres, à madame la comtesse de Flex trente mille livres, à madame la duchesse de Noailles quinze mille livres, à madame de Bregy trente mille livres, à madame de Motteville trente mille livres; pour laquelle somme Sa Majesté a fait expédier la certification du comptant, laquelle et le présent legs ne servira que pour la même gratification; à la dame de Beauvais trente mille livres, à chacune des demoiselles de Niert, Varenne, Du Rocher, Braquemont, Dancé et d'Aubri, ses femmes de chambre ordinaires, la somme de dix mille livres; faisant en tout soixante mille livres; au sieur d'Argouges, premier président au parlement de Bretagne, trente mille livres; au sieur Tubeuf, président en la chambre des comptes de Paris, et surintendant des finances, domaines et affaires de ladite dame Reine, la somme de cent mille livres; au sieur de Bertillac, trésorier général de sa maison, soixante mille livres; au sieur de Fouilloux, enseigne de la compagnie des gardes de son corps, dix mille livres; au sieur d'Avaux, contrôleur général de sa maison, quarante mille livres; au sieur Cantarigni, aussi contrôleur général de sa maison, vingt mille livres; au sieur Dancé, apothicaire de son corps, dix mille livres; au sieur Gabouri, quarante mille livres, en ce compris quinze mille livres dont Sa Majesté a fait expédier la certification du comptant; au sieur Joyeux, son premier valet de chambre, trente mille livres; au sieur Guillain, son tailleur, dix mille livres; au sieur Bellot, garde de ses cabinets et oratoires, six mille livres; et aux petits officiers de sa chambre, de ses écuries et de ses offices, la somme de deux cent mille livres, dont la distribution sera faite par les exécuteurs du présent testament, ainsi qu'ils aviseront être à faire par raison.

« *Item*, ladite dame Reine supplie le Roi de vouloir

faire valoir tous les fonds des assignations qu'il a plu lui accorder pour les dépenses ordinaires et extraordinaires de sa maison de la présente année et des précédentes, encore qu'elles ne soient pas échues, à l'exception seulement des cinquante-quatre mille livres par mois qui se paient à l'épargne, lesquelles cesseront d'être payées du jour de son décès; et aussi de trouver bon que le trésorier général de sa maison reçoive ce qui écherra de sa rente viagère et des finances de ses domaines, jusques et compris le dernier jour de la présente année, afin que les officiers et créanciers de ladite dame Reine qui auront fait des avances, ou qui y seront assignés, en soient payés, que sa conscience en soit déchargée, et que l'exécution du présent testament n'en puisse recevoir aucun préjudice.

« *Item*, ladite dame Reine supplie le Roi d'avoir agréable de faire valoir ce qui reste dû des deux cent mille livres, dont il a donné le fonds en la présente année 1665 pour les bâtimens du Val-de-Grâce, et de vouloir encore bien faire un pareil fonds de deux cent mille livres en la prochaine année 1666 pour achever lesdits bâtimens.

« *Item*, ladite dame Reine supplie encore le Roi de vouloir se ressouvenir de la recommandation qu'elle lui a faite en faveur des principaux officiers de sa maison, et de vouloir aussi donner sa protection à tous ses autres domestiques.

« *Item*, ladite dame Reine veut et ordonne que les reliques et reliquaires qui sont dans son oratoire près de sa chambre, au château du Louvre à Paris, soient transportés en l'abbaye du Val-de-Grâce, et remis ès mains des abbesse et religieuses dudit monastère, lesquelles s'en chargeront, au pied de l'inventaire qui en sera dressé par les exécuteurs du présent testament.

« *Item*, veut et ordonne ladite dame Reine qu'en ladite abbaye du Val-de-Grâce il soit célébré à perpétuité, par chacun jour, une messe basse à son intention, en l'une des chapelles de ladite église ; qu'à cet effet il sera passé un contrat de fondation de ladite messe par lesdits exécuteurs avec lesdites abbesse et religieuses, aux conditions qu'ils aviseront.

« *Item*, ladite dame Reine supplie le Roi de trouver bon qu'elle commette l'exécution du présent testament aux sieurs Colbert, conseiller et contrôleur général, et intendant des finances ; d'Argouges, premier président du parlement de Bretagne ; Tubeuf, président en la chambre des comptes, à Paris ; et au sieur Le Tellier, secrétaire d'État, l'un des soussignés ; et leur faire la grâce de les appuyer de sa protection s'il naissoit quelque difficulté qui n'eût pas été prévue dans la forme du présent testament, et dans les dispositions y contenues.

« Lequel testament a été ainsi fait, dicté, nommé par la très-haute, très-puissante, très-excellente princesse, aux conseillers secrétaires d'État ci-dessus nommés ; et par l'un d'eux, en présence de l'autre, lu et relu à ladite dame Reine, laquelle a dit avoir bien entendu, en sa chambre dudit château neuf de Saint-Germain-en-Laye, où Sa Majesté est au lit malade, l'an 1665, le troisième jour d'août, à l'heure de midi ; et ladite dame Reine l'a signé. ANNE.

« DE GUENEGAUD, LE TELLIER.

« *Et au-dessous est écrit :*

« J'approuve le présent testament. LOUIS. »

FIN.

INDEX

DES

MÉMOIRES DE Mme DE MOTTEVILLE

A

B

C

D

E

F

G

H

M

N

O

T

U.

V

W

Y

FIN DE L'INDEX.

M

N

O

T

U

V

W

Y

FIN DE L'INDEX.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME

CHAPITRE XLVIII.

CHAPITRE XLIX.

CHAPITRE L.

CHAPITRE LI.

CHAPITRE LII.

CHAPITRE LIII.

CHAPITRE LIV.

CHAPITRE LV.

CHAPITRE LVI.

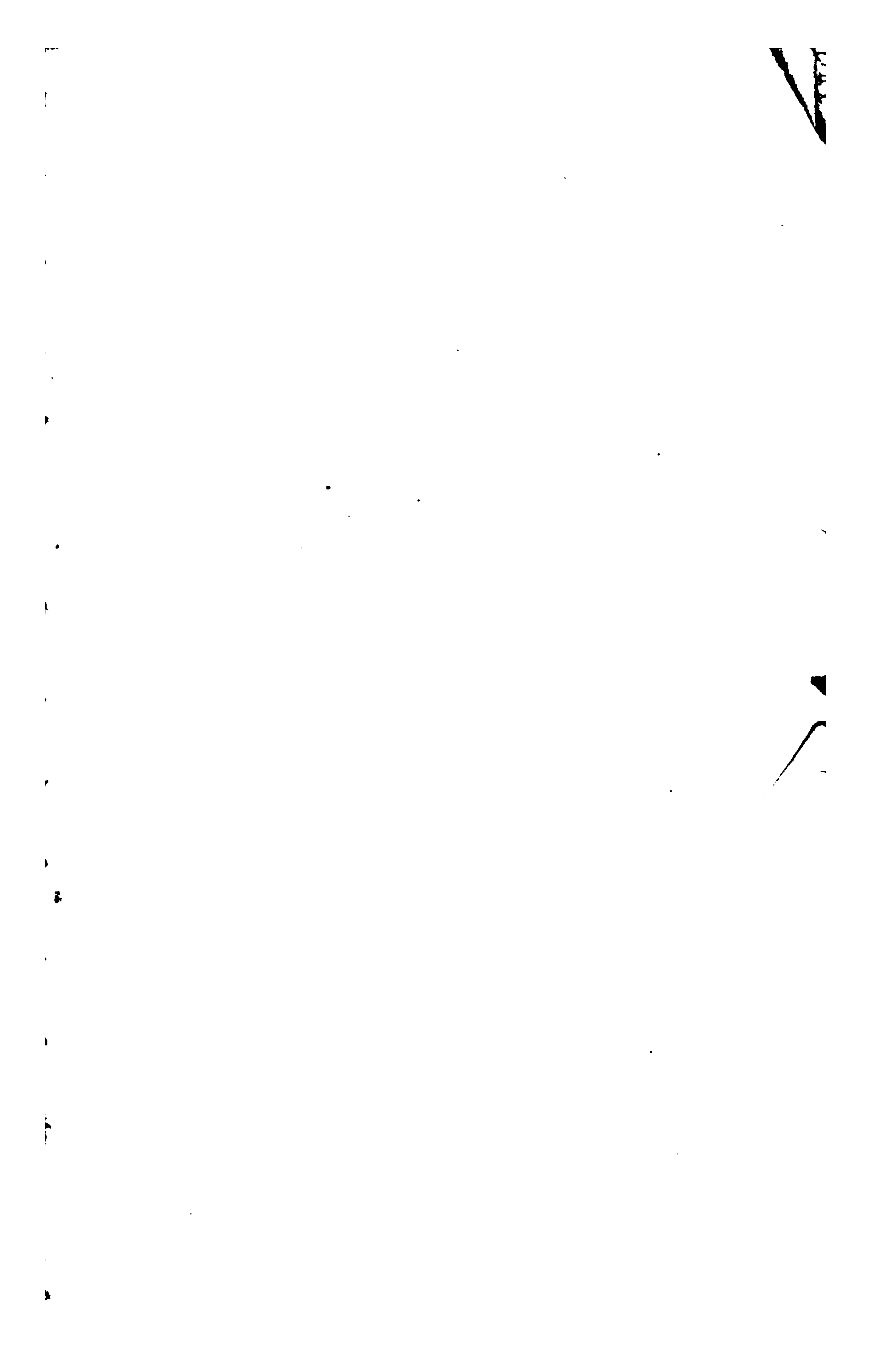
CHAPITRE LVII.

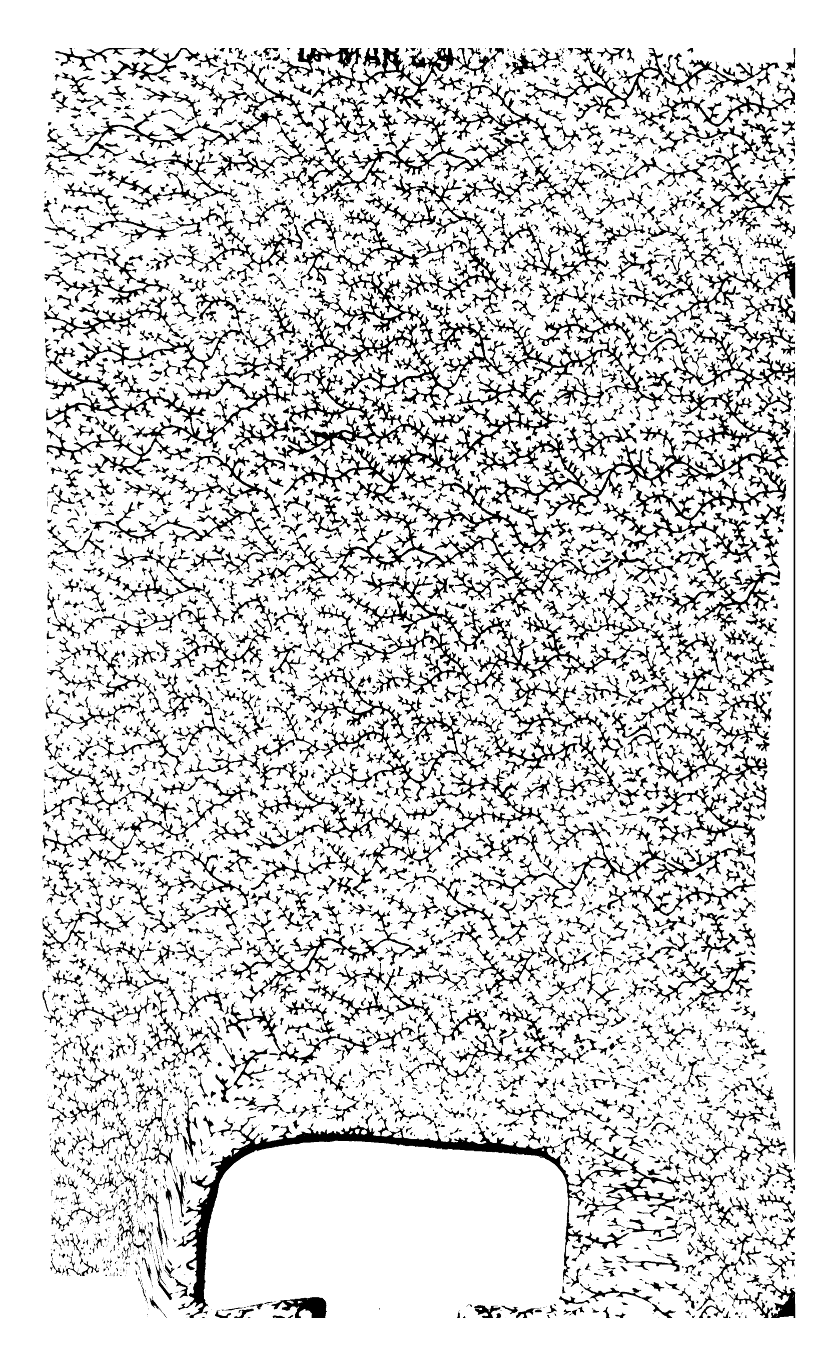
CHAPITRE LVIII.

CHAPITRE LIX.

CHAPITRE LX.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.




MAR 29